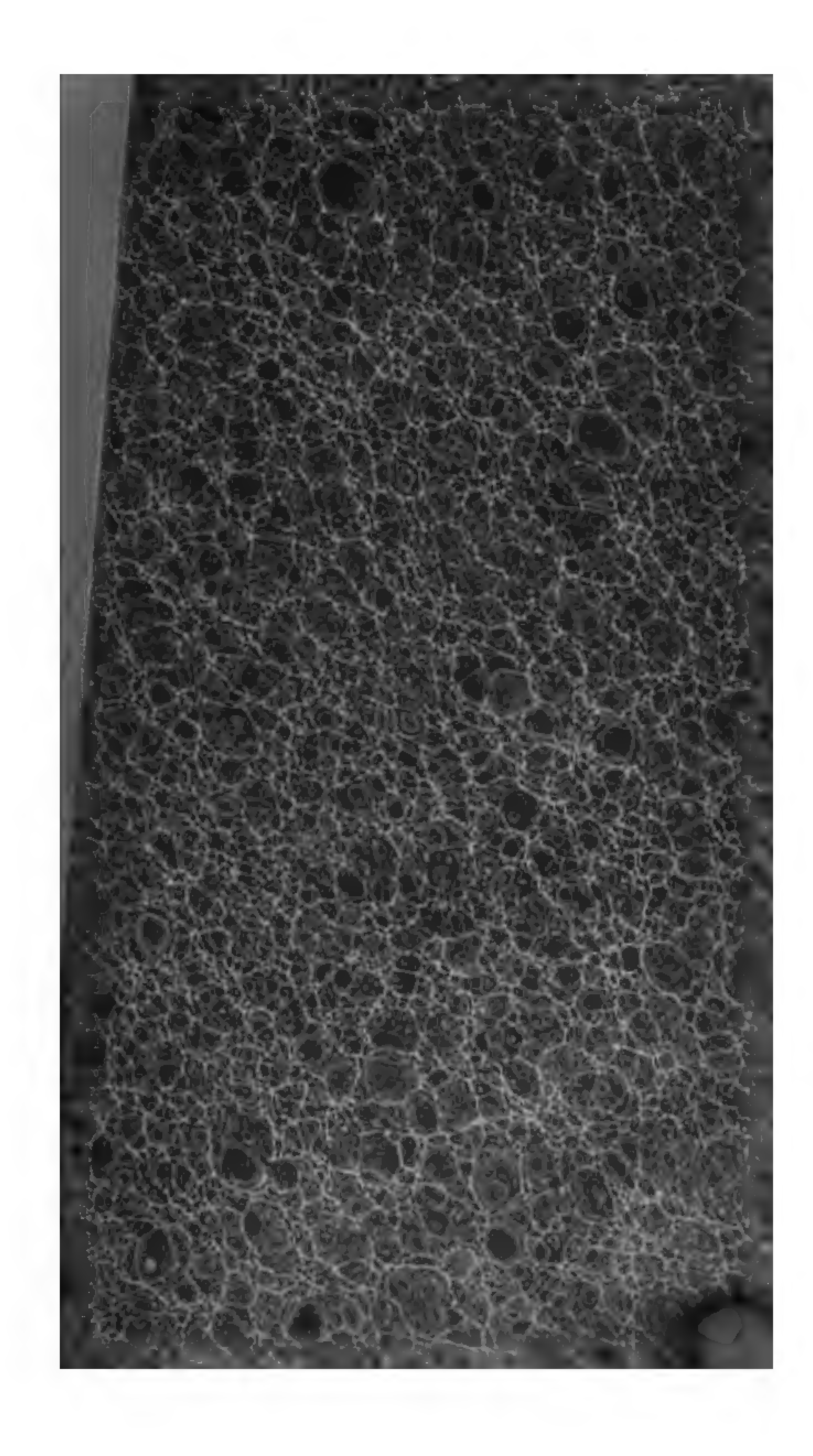





LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



ŒUVRES

COMPLÈTES

D'HIPPOCRATE.

I.

IMPRIMERIE MOQUET ET COMP^e^, RUE DE LA HARPE, 90.

OEUVRES
COMPLÈTES
D'HIPPOCRATE,

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC LE TEXTE GREC EN REGARD,

COLLATIONNÉ SUR LES MANUSCRITS ET TOUTES LES ÉDITIONS;

ACCOMPAGNÉE D'UNE INTRODUCTION,

DE COMMENTAIRES MÉDICAUX, DE VARIANTES ET DE NOTES PHILOLOGIQUES;

Suivie d'une table générale des matières.

PAR É. LITTRÉ.

Τοῖς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν
ὁμιλῆσαι γράμμασι.
GAL.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ J. B. BAILLIERE,
LIBRAIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17;
A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219 REGENT-STREET.

1839.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE

MICHEL-FRANÇOIS LITTRÉ,

MORT LE 20 DÉCEMBRE 1827.

MALGRÉ LES OCCUPATIONS LES PLUS DIVERSES
D'UNE VIE TRAVERSÉE,
IL NE CESSA DE SE LIVRER A L'ÉTUDE DES LETTRES ET DES SCIENCES,
ET IL FORMA SES ENFANTS SUR SON MODÈLE.
PRÉPARÉ PAR SES LEÇONS ET PAR SON EXEMPLE,
J'AI ÉTÉ SOUTENU DANS MON LONG TRAVAIL PAR SON SOUVENIR
TOUJOURS PRÉSENT.
J'AI VOULU INSCRIRE SON NOM SUR LA PREMIÈRE PAGE DE CE LIVRE,
AUQUEL DU FOND DE LA TOMBE IL A EU TANT DE PART,
AFIN QUE LE TRAVAIL DU PÈRE
NE FÛT PAS OUBLIÉ DANS LE TRAVAIL DU FILS,
ET QU'UNE PIEUSE ET JUSTE RECONNAISSANCE RATTACHAT L'ŒUVRE DU VIVANT
A L'HÉRITAGE DU MORT.
CE LIVRE AURA ATTEINT MA PLUS HAUTE ESPÉRANCE,
S'IL N'EST PAS INDIGNE DE L'HUMBLE MAIS VÉNÉRABLE MÉMOIRE
A LAQUELLE JE LE CONSACRE.

PRÉFACE.

Le travail que j'ai entrepris sur les livres hippocratiques, est triple; il a fallu revoir le texte, refaire la traduction, et donner une interprétation médicale.

J'avais cru, en me mettant à l'œuvre, que la première partie de ma tâche serait peu laborieuse; je n'ai pas tardé à être détrompé. Le texte d'Hippocrate, depuis l'état où Foes l'a laissé, n'avait été l'objet que de révisions très-partielles, et il y restait un grand nombre de passages plus ou moins altérés. Pour les discuter en connaissance de cause, et pour y remédier autant que faire se pourrait, j'ai collationné soigneusement les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris; ce travail a été fort long, mais il m'a fourni d'excellents résultats.

Les variantes, tant celles que m'ont données les manuscrits collationnés par moi, que celles qui sont fournies par les autres éditions, ont été placées au bas des pages. Toutes les fois que le cas m'a paru l'exiger, j'ai discuté, avec plus ou moins d'étendue, les raisons qui m'avaient fait adopter telle ou telle leçon.

Le dialecte, dans lequel sont écrites les œuvres

hippocratiques, est une difficulté dont la solution a embarrassé tous les éditeurs ; j'y ai trouvé, à mon tour, bien des sujets d'incertitude, et je suis loin de croire que j'ai, en tout point, saisi la juste mesure et le vrai caractère de l'ionisme d'Hippocrate. Cependant, j'ai posé, dans un appendice à l'Introduction, certaines règles qui m'ont semblé les plus générales. J'ajouterai ici que l'ionisme hippocratique, tel qu'il est donné par les manuscrits, m'a paru être indécis dans quelques particularités, et varier d'un livre à l'autre. Aussi, ai-je pris le parti de ne pas admettre un ionisme général pour toute la collection des livres hippocratiques, mais d'écarter certaines formes ioniennes, de tout traité où les manuscrits ne présenteraient pas d'exemple de ces formes. Dans les cas où, conformément au système que j'ai adopté sur l'ionisme d'Hippocrate, j'ai changé la leçon donnée par les manuscrits, j'ai noté, et le changement que j'ai fait, et la leçon des manuscrits. De cette façon, les personnes qui s'occupent de la dialectologie auront, malgré la modification introduite par moi, la lecture même des manuscrits, et seront en état de discuter, par elles-mêmes, les conclusions que j'ai prises, et de les rectifier là où il en sera besoin[1].

Les avantages considérables que m'a fournis, pour la correction du texte, la collation des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris, m'ont fait com-

[1] M. de Sinner, si versé dans tout ce qui concerne la philologie grecque, a bien voulu m'aider de ses lumières pour la correction du texte. Sa révision attentive et ses conseils, dont je le remercie ici, ont été une garantie pour moi, et en seront une pour le public.

prendre qu'il serait important de posséder aussi la collation de tous les manuscrits renfermés dans les diverses bibliothèques publiques de l'Europe. Par ce moyen, la critique philologique aurait sous la main tous les éléments essentiels à la discussion; ce que peuvent donner les manuscrits, serait connu et apprécié, et l'on mesurerait mieux ce qui reste permis à la conjecture. Aussi je n'aurais pas hésité, si ma position personnelle me l'eût permis, à me procurer les variantes fournies par toutes les bibliothèques. J'ai réparé, autant que faire se peut, cette lacune, en consignant les variantes qui ont été publiées dans différentes éditions, et qui ne m'étaient pas données d'ailleurs, par les manuscrits ici à ma disposition.

Mon but a été de mettre les œuvres hippocratiques complétement à la portée des médecins de notre temps, et j'ai voulu qu'elles pussent être lues et comprises comme un livre contemporain. Deux difficultés principales s'y opposaient: la première gisait dans des théories antiques, qui, depuis longtemps, ont cessé d'être familières aux esprits, et dont l'intelligence est nécessaire pour l'intelligence d'une foule de passages; la seconde était dans l'emploi d'une ancienne langue médicale où les mots ont quelquefois une acception mal déterminée, et quelquefois aussi une acception trompeuse, attendu qu'ils ont changé de signification en passant dans le langage moderne. Pour remédier à la première difficulté, j'ai, en tête de chaque traité, exposé, dans un argument, ce qui peut être nécessaire à l'intelligence

de ce traité ; pour remédier à la seconde, j'ai précisé, autant que la nature des choses le permettait, le langage antique, et dans ce but, il a fallu souvent essayer un diagnostic rétrospectif, qui n'est pas entouré de moindres obscurités que le diagnostic au lit du malade.

« On pourra demander, dit Grimm dans la préface de sa traduction allemande d'Hippocrate, à quoi servent des versions en langue vulgaire, puisqu'on en a tant en latin. Mais qu'on se rappelle que la version latine est rédigée à son tour en une langue morte, qu'ainsi elle est doublement difficile à entendre, et qu'elle n'en reste pas moins une traduction.... En effet, elle est souvent plus obscure que l'original même ; chaque nouveau traducteur porte, dans le latin, qu'il ne sait que comme langue morte, ses idiotismes particuliers, de sorte qu'il nous faudrait presque apprendre sa langue maternelle pour comprendre suffisamment son latin. C'est une des raisons pour lesquelles Calvus, Foes et Vander Linden traduisent différemment dans beaucoup de cas où cependant leur texte n'est pas différent. C'est encore pour cela que l'on accuse certains auteurs de l'antiquité de renfermer bien du fatras ; car en se laissant montrer le vieux médecin grec à travers un latin qu'on n'entend qu'à demi, on a à lutter à la fois contre l'obscurité de l'original et de la traduction. »

Grimm a raison : ce n'est pas trop de toute la clarté de nos langues modernes pour faire comprendre un auteur comme Hippocrate. En

général, plus un auteur est ancien, plus il est difficile; la pensée et l'expression chez les modernes et dans l'antiquité ont de grandes différences; ces différences qui, à une simple lecture, ne semblent quelquefois que peu tranchées, deviennent visibles dans le travail de la traduction, et l'on est souvent très surpris de voir que tel passage, que l'on juge clair et bien compris tant qu'on ne fait que le lire, devient obscur et embarrassé quand on se met à le traduire. Rendre la clarté à ces morceaux, lumineux pour les anciens, obscurs pour les modernes, est une des difficultés les plus réelles et les moins soupçonnées de toute version d'un livre antique, et mainte traduction, qui a d'ailleurs du mérite, vient échouer contre cet écueil.

J'ai essayé, dans une *Introduction*[1], de discuter les principales questions que soulève la critique des ouvrages d'Hippocrate; cette Introduction est devenue un livre, et il ne m'est plus resté, dans le premier volume, qu'un petit nombre de pages disponibles pour recevoir le commencement de l'édition que j'ai entrepris de donner au public. Le lecteur s'étonnera peut-être qu'un travail purement préliminaire occupe tant d'espace; mais la nature même des choses l'a commandé. En effet, la collection des livres dits hippocratiques est un amas incohérent où il est très difficile de se reconnaître

[1] Cette introduction doit beaucoup aux observations critiques, pleines de goût et de justesse, de mon frère, Barthélemy Littré, qu'une mort prématurée et cruelle vient de m'enlever au moment où je corrigeais ces dernières feuilles.

de prime-abord. On y trouve des doctrines différentes, des ouvrages incomplets, des traités mutilés, des livres qui ne sont que des extraits d'autres livres, des notes sans suite, des répétitions, enfin un désordre qui semble inexplicable et qui rend une lecture suivie, à vrai dire, impossible. Je me suis demandé comment il se faisait que la collection hippocratique se présentât à nous dans un pareil état, et la réponse à cette question m'a entraîné à des recherches et à des développements étendus, mais, on le voit, indispensables.

Je n'ai pas l'intention d'énumérer ici les résultats du travail critique auquel je me suis livré sur l'authenticité des différentes parties de la collection hippocratique. Je veux seulement prévenir le lecteur sur quelques changements matériels que présente mon édition. Ayant découvert, dans la Bibliothèque Royale de Paris, une traduction latine inédite du traité des *Semaines*, j'ai reconnu que la plus grande partie de la 8e section des *Aphorismes* y avait été prise; j'ai reconnu de plus qu'un long morceau de ce traité avait été inséré dans la compilation intitulée *des Jours critiques*. En conséquence, j'ai pu supprimer, de mon édition, la 8e section des *Aphorismes* et l'opuscule *des Jours critiques*, et rendre au traité des *Semaines* tout ce qui en avait été distrait.

Un travail comparatif d'un autre genre m'a appris que le traité de la *Nature des Os* n'était pas autre chose, non plus, que la réunion de fragments disparates, qui même n'étaient pas tous pris à la Col-

lection hippocratique.. J'ai donc encore supprimé cette compilation, dont les diverses parties se retrouvent en leur lieu et place.

J'ai séparé le 1er et le 3e livre des *Épidémies* des cinq autres, parce qu'ils ont un caractère différent, et que les critiques anciens se sont accordés pour les attribuer à Hippocrate.

Enfin j'ai distribué les quatre livres des *Maladies*, autrement qu'ils ne le sont dans les éditions, parce que, malgré les numéros qu'ils portent, ils ne se suivent ni se rapportent, tous les quatre, les uns aux autres. J'ai séparé aussi le premier livre des *Prorrhétiques*, attendu qu'ils n'ont rien de commun que le titre.

Néanmoins j'ai conservé les dénominations anciennes, afin de ne porter aucun désordre dans les désignations et les citations.

« La critique et l'interprétation, a dit le célèbre Heyne, en annonçant le 2e volume des *Mémoires de l'Institut national de France*, ne sont, à proprement parler, rien de plus qu'un moyen d'obtenir la correction et le vrai sens d'un texte. La critique s'arrête du moment que ce but a été atteint. Mais former l'esprit et le goût à l'aide des Anciens, en tirer, pour son profit, des connaissances précieuses, et faire servir, avec un juste sentiment de l'application, ces connaissances à l'utilité du temps présent, ce sont là des motifs et un attrait impérissable qui toujours nous exciteront à l'étude de l'antiquité. »

L'intérêt et l'avantage que procure un livre

venu de l'antiquité, sont toujours dans le rapprochement que l'esprit fait entre la science moderne et la science antique. Or, ce rapprochement ne peut naître qu'à certaines conditions, qui se trouvent ou dans le lecteur lui-même, ou dans la manière dont le livre ancien se présente à lui : dans le lecteur, quand ses études lui ont ouvert l'entrée des doctrines de l'antiquité; dans le livre même, quand ces doctrines y ont reçu une élaboration qui les mette en harmonie avec la pensée moderne, de sorte qu'on puisse y pénétrer, pour ainsi dire, de plain pied. C'est sous la direction de cette idée que j'ai exécuté mon travail sur Hippocrate; car il s'agit de faire saisir le lien entre le présent et le passé, et de rendre, par le rapport qui s'établit entre l'un et l'autre, les choses antiques aussi intelligibles que les choses modernes; et, si j'ai senti combien il était difficile d'atteindre complétement ce but, j'ai du moins essayé d'en approcher autant que mes forces me l'ont permis.

Quand la pensée antique et la pensée moderne se trouvent ainsi en contact, elles se fécondent l'une l'autre; il n'est pas, je l'ai senti moi-même, d'exercice plus salutaire que de méditer, avec les grands esprits des temps passés, sur les doctrines, sur les observations, sur la marche de la science, et c'est dans ce sens que j'ai pris pour épigraphe un mot de Galien plein de profondeur : « Familiarisez-vous avec les livres des anciens hommes. »

25 Décembre, 1838.

TABLE DU TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE.

INTRODUCTION.

Les livres médicaux qui sont arrivés jusqu'à notre temps sous le nom d'Hippocrate, appartiennent-ils tous véritablement à ce médecin? Dans le cas de la négative, quel est l'auteur, ou quels sont les auteurs dont les productions pseudonymes ont été conservées dans la collection hippocratique? A quelle marque peut-on distinguer les écrits qui sont réellement l'œuvre d'Hippocrate, de ceux qui ne sont pas de lui? Quelle classification doit-on introduire dans cette masse de livres, si on parvient à établir qu'ils dérivent de sources différentes? Comment s'est-il fait que des écrits aient reçu faussement le nom d'Hippocrate, et aient été publiés sous ce titre? A quelle époque peut-on faire remonter la publication de cette célèbre collection? A-t-elle vu le jour du vivant d'Hippocrate lui-même, ou n'a-t-elle été livrée à la publicité, dans sa forme actuelle, qu'un assez long temps après sa

mort? Quel est, déduction faite des livres qui ne sont pas de lui, le véritable système de ce médecin? De quelle manière son système se rattache-t-il aux doctrines plus anciennes, et quels fruits immédiats a-t-il portés? Enfin, que sait-on de positif sur la biographie d'Hippocrate lui-même, au milieu de toutes les fables dont sa vie a été le texte? Et quelles notions certaines pouvons-nous nous faire de sa méthode, de sa manière de voir et de son caractère médical?

Ce sont là les questions (et chacune d'elles en renferme plusieurs autres) que je me propose de traiter dans le long travail auquel je donne le titre d'*Introduction*, et que je soumets ici au jugement du lecteur. Plus j'ai avancé dans la traduction de la collection hippocratique, plus j'ai compris la nécessité de discuter soigneusement toutes ces questions. Elles sont préliminaires, il est vrai; mais elles n'en sont pas moins essentielles; et, au milieu des difficultés de l'édition nouvelle que j'ai entreprise, je ne me suis senti quelque sûreté, que du moment où j'ai eu approfondi les problèmes de critique littéraire et médicale que je viens d'énumérer.

CHAPITRE PREMIER.

COUP D'OEIL SUR LA MÉDECINE AVANT LE TEMPS D'HIPPOCRATE.

Lorsqu'on recherche l'histoire de la médecine et les commencements de la science, le premier corps de doctrine que l'on rencontre, est la collection d'écrits connue sous le nom d'œuvres d'Hippocrate. La science remonte directement à cette origine et s'y arrête. Ce n'est pas qu'elle n'eût été cultivée antérieurement, et qu'elle n'eût donné lieu à des productions même nombreuses; mais tout ce qui avait été fait avant le médecin de Cos a péri. Il ne nous en reste que des fragments épars et sans coordination; seuls, les ouvrages hippocratiques ont échappé à la destruction; et, par une circonstance assez singulière, il existe une grande lacune après eux, comme il en existait une avant eux : les travaux des médecins, d'Hippocrate à l'établissement de l'école d'Alexandrie, ceux de cette école même ont péri complétement, à part des citations et des passages conservés dans des écrivains

postérieurs; de telle sorte que les écrits hippocratiques demeurent isolés au milieu des débris de l'antique littérature médicale. Cet isolement les agrandit encore et leur donne un lustre et un intérêt particuliers; ils en ressortent davantage aux yeux du spectateur qui contemple les ruines de l'intelligence: comparables aux édifices qui restent seuls debout au milieu des cités anéanties, et qui paraissent d'autant plus grands et plus majestueux que les rues et les places qui les entouraient ont disparu.

Quand même les écrits d'Hippocrate n'auraient pas d'autre avantage que d'occuper la première place dans l'ordre chronologique de la médecine, ils exciteraient la curiosité de l'homme qui veut s'instruire dans l'ancienne science des peuples. Mais bien d'autres mérites appellent notre attention. Ils ont été placés trop près de l'origine des choses, pour ne pas avoir un type qui n'a plus dû se reproduire dans le cours du temps; ils ont exercé une trop grande influence sur les destinées de la médecine pour ne pas recéler des sources de savoir qui ne sont pas encore épuisées; ils ont été trop étudiés pour ne pas mériter d'être étudiés encore. Moins que jamais, il est permis à la médecine d'oublier son passé; de s'enfermer exclusivement dans le domaine de l'observation contemporaine; de sacrifier au présent les expériences qui ont été faites, les enseignements qui ont été donnés, les pensées générales qui ont été disséminées dans les œuvres des génies éminents; de laisser dans l'obscurité tant de faits pathologiques qui, produits une fois, ne doivent plus peut-être se reproduire; de négliger tant de points de vue que le cours des choses toujours divers a présentés; enfin, de renoncer à l'intelligence de la loi qui a présidé au développement intérieur d'une science aussi ancienne et aussi vaste.

L'existence isolée de la collection hippocratique au com-

mencement même de l'histoire de la médecine, a fait croire que cette science ne datait réellement que de l'époque et des travaux d'Hippocrate. C'est une erreur : cette collection a été précédée d'une longue période d'efforts et de recherches qui n'ont point été stériles, et elle a recueilli des héritages dont il n'est pas impossible de retrouver la trace. Il importe donc de montrer qu'Hippocrate, son école et leurs livres sont venus dans des temps d'activité scientifique, et qu'il y avait eu avant eux d'autres écoles et d'autres livres.

Les sources de la médecine grecque dans l'âge qui a été immédiatement antérieur au célèbre médecin, sont au nombre de trois. La première est dans les colléges des prêtres-médecins qui desservaient les temples d'Esculape, et que l'on désignait sous le nom d'Asclépiades; la seconde, dans les philosophes ou physiologistes qui s'occupaient de l'étude de la nature, et qui avaient fait entrer dans le cadre de leurs recherches l'organisation des corps et l'origine des maladies; la troisième est dans les gymnases où les chefs de ces établissements avaient donné une grande attention aux effets, sur la santé, des exercices et des aliments. Il faut examiner successivement ces trois éléments du développement médical dans l'ancienne Grèce.

La médecine égyptienne était exercée par des prêtres; elle appartenait à une certaine fraction de la classe sacerdotale. Il en fut de même dans l'organisation primitive de la Grèce, qui reçut de ses premiers instituteurs, les Égyptiens, un établissement social long-temps marqué du sceau de sa première origine; et là, comme sur les bords du Nil, les prêtres se chargèrent du soin de la santé des hommes. Des deux côtés l'art s'enferma dans les temples, se communiqua aux initiés, fut caché au vulgaire, et se lia par sa position même à une série d'idées et de pratiques plus ou moins superstitieuses

Le dieu de la médecine était Esculape, venu, comme tous les dieux de l'Olympe grec, des régions de l'Orient. La mythologie le faisait fils du Soleil. Cette généalogie, sans doute, n'est pas moins symbolique que la personne même du dieu, et Pausanias[1] raconte qu'un Sidonien, qu'il rencontra dans le temple d'Esculape à Ægium, lui dit que ce dieu est la personnification de l'air nécessaire à l'entretien de la santé de tous les êtres, et qu'Apollon, qui représente de son côté le soleil, est dit, avec raison, le père d'Esculape, puisque son cours détermine les différentes saisons et communique à l'atmosphère sa salubrité. Le culte d'Esculape remonte dans la Grèce à une haute antiquité; ses fils Podalire et Machaon sont comptés, par Homère, parmi les héros qui assiégèrent la ville de Troie; et c'est à ces deux personnages qu'on attribuait l'introduction du culte d'Esculape dans la Grèce. Les mythologues prétendent que Machaon le porta dans le Péloponèse, et Podalire dans l'Asie-Mineure. Le plus ancien temple passait pour être celui de Titane près de Sicyone, et Xénophon[2] rapporte que, selon un antique usage, des médecins suivaient l'armée lacédémonienne en campagne, et se tenaient auprès du roi sur le champ de bataille. Ces médecins ne pouvaient être que des serviteurs d'un des temples d'Esculape[3] que possédait Lacédémone.

Dès la plus haute antiquité, il se fonda dans la Grèce un grand nombre de ces *Asclépions*[4] qui s'ouvrirent pour le service du dieu et le service des malades, et qui disséminèrent, avec son culte, la pratique de l'art. Ces temples étaient en

[1] Liv. VII, Achaïe chap. 22, t. 4, p. 192, Ed. de Clavier.
[2] De republ. Laced. cap. 13.
[3] Τοῦ Θεοῦ δοῦλοι, comme les appelle Pausanias.
[4] Ἀσκληπεῖον, *temple d'Esculape.*

même temps des écoles où l'on s'instruisait dans la science médicale, et les plus connus à cet égard, dans les temps qui précédèrent immédiatement Hippocrate, furent ceux de Cyrène, de Rhodes, de Cnide et de Cos. Les écoles de Rhodes et de Cyrène s'éclipsèrent de bonne heure, et il ne reste aucun monument médical que l'on puisse y rapporter. Mais celles de Cos et de Cnide acquirent beaucoup d'illustration, et elles ont joué un grand rôle dans la médecine.

L'école de Cnide doit être nommée d'abord; car c'est d'elle qu'est sorti le premier livre que nous puissions attribuer avec quelque sûreté aux Asclépiades; et l'un des plus importants écrits d'Hippocrate est dirigé contre ce livre, intitulé : *Sentences cnidiennes* [1].

Le plus ancien des Asclépiades cnidiens que l'on connaisse est Euryphon, contemporain d'Hippocrate, mais plus âgé que lui. Regardé comme l'auteur des *Sentences cnidiennes*, il est cité par Platon le Comique; ce poète, introduisant Cinésias au sortir d'une pleurésie, le représente maigre comme un squelette, la poitrine pleine de pus, les jambes comme un roseau, et tout le corps chargé des eschares qu'Euryphon lui avait faites en le brûlant [2]. Cette mention d'Euryphon par un poète contemporain, est la preuve qu'il jouissait alors d'une réputation populaire. Il est encore cité par Rufus, par Cœlius Aurélianus et par Galien [3], qui dit même qu'on lui attribuait quelques-

[1] Αἱ Κνίδιαι γνῶμαι.

[2] Μετὰ ταῦτα δὲ Εὐαγόρου ὁ παῖς ἐκ πλευρίτιδος Κινησίας σκελετὸς, ἄπυος (ἔμπυος?) καλάμινα σκέλη φορῶν, φθόης προφήτης, ἐσχάρας κεκαυμένος πλείστας ὑπ' Εὐρυφῶντος. Gal. t. v, p. 322, Basil.

[3] Tom. v, p. 45, Basil.

una des traités compris dans la collection hippocratique [1].

Dès le temps d'Hippocrate il y avait eu deux éditions des *Sentences cnidiennes*; ce qui prouve les méditations de l'auteur et le progrès du travail. Le fond du livre avait été conservé, mais il y avait eu des retranchements, des additions et des changements. « Les médecins cnidiens avaient publié, dit Galien, de secondes *Sentences cnidiennes*, et c'est de ce livre qu'Hippocrate dit qu'il avait un caractère plus médical [2]. » Cet écrit, actuellement perdu, a subsisté long-temps, et Galien l'avait encore sous les yeux. Les Cnidiens divisaient les maladies en un très-grand nombre d'espèces; ainsi ils admettaient sept maladies de la bile, douze maladies de la vessie, quatre maladies des reins, de plus quatre stranguries, trois tétanos, quatre ictères, trois phthisies; car ils considéraient les différences des corps, différences variables suivant une foule de circonstances, et ils laissaient de côté la ressemblance des diathèses observée par Hippocrate [3].

L'école de Cos n'était pas, à cette époque, élevée au-dessus de sa rivale; car elle n'avait point encore produit Hippocrate. A part les aïeux de ce médecin que l'on dit avoir pratiqué la médecine dans l'île, on ne rencontre mentionné que le nom d'un médecin de Cos; il s'appelait Apollonidès. Cet Apollonidès se trouvait à la cour du roi de Perse, Artaxerce Ier. Mégabyze, un des grands seigneurs de cette cour, ayant été grièvement blessé dans un combat, fut sauvé à force de soins par ce médecin [4]. Apollonidès eut une fin tra-

[1] Οὐδ' ὅσα δοκεῖ μὲν Εὐρυφῶντος εἶναι, φέρεται δὲ ἐν τοῖς Ἱπποκράτους. Gal. t. 16, p. 3, Ed. Kühn.

[2] T. v, p. 38, Basil.

[3] Gal. t. v, p. 39, Basil.

[4] Καὶ μόλις πολλῇ ἐπιμελείᾳ περισώζεται Ἀπολλωνίδου ἰατροῦ τοῦ Κῴου. Ctesias ἐκ τῶν Περσικῶν, p. 11, Ed. Henr. Steph. 1557.

gique ; il lia une intrigue amoureuse avec une princesse persane, sous prétexte de la guérir ; celle-ci, sur le point de mourir, révéla tout à Amistris, sa mère, et mère d'Artaxerce, laquelle, après avoir tourmenté Apollonidès pendant deux mois, le fit enterrer vivant le jour où sa fille expira.

Autant donc que nous en pouvons juger, l'école de Cos entra plus tard que l'école de Cnide dans la carrière des publications. Les malades qui venaient se faire traiter dans les temples avaient l'habitude d'y laisser quelques mots qui exprimaient leur reconnaissance envers le dieu, et qui caractérisaient la maladie dont ils avaient été délivrés. « Le temple d'Épidaure, dit Strabon [1], est toujours plein de malades et de tableaux qui y sont suspendus, et dans lesquels le traitement est consigné. Il en est de même à Cos et à Tricca. » Les prêtres recueillaient ces notes ; du moins nous pouvons le croire pour ceux de Cos ; car les *Prénotions Coaques* de la collection hippocratique ne sont sans doute qu'un recueil de pareilles notes.

On y voit que l'école de Cos attachait une importance particulière à reconnaître les caractères communs des maladies, c'est-à-dire les symptômes qui annoncent les efforts de la nature, et à distinguer les crises (le mot lui appartient peut-être) et les jours critiques. Telle était la direction où l'école de Cos était placée au moment où Hippocrate y commence son noviciat médical.

Le malade qui venait chercher du soulagement dans les *Asclépions* était d'abord soumis à quelques préliminaires qui, sous un appareil religieux, l'obligeaient à des jeûnes prolongés, à des purifications, à des ablutions et à des onctions de toutes sortes. Ainsi préparé, il entrait dans le temple,

[1] Lib. VIII, p. 360, Basil. 1549.

et il y passait la nuit; c'est ce qu'on appelait *l'incubation*. Aristophane, dans sa comédie de *Plutus*, en fait une description très plaisante. Mais pour les malades c'était quelque chose de sérieux. Pendant la nuit le dieu leur apparaissait et leur prescrivait les remèdes nécessaires. Le lendemain le malade racontait sa vision, et était soumis en conséquence au traitement ordonné. Les *Asclépions* étaient généralement placés dans une contrée saine, dans un site riant; un bois sacré les entourait toujours, de sorte que toutes les conditions de salubrité et d'agrément s'y rencontraient. Ces bois, du moins pour l'île de Cos, étaient formés d'arbres de haute futaie; car Turullius, lieutenant d'Antoine, coupa celui de Cos pour en construire une flotte [1].

Les prêtres médecins allaient-ils exercer leur ministère en dehors des temples? Schulze admet la négative; mais cet excellent historien de la médecine me paraît n'avoir pas donné autant d'attention qu'il en donne ordinairement aux faits consignés dans les livres : l'exemple d'Hippocrate est décisif dans cette question; il appartenait, dans le sacerdoce médical, à une famille illustre qui se disait descendue d'Esculape; nul n'était donc plus que lui lié par tous les usages, par toutes les règles qui dirigeaient la pratique de l'art parmi les prêtres-médecins. Néanmoins il parcourut comme médecin *périodeute* ou ambulant différentes parties de la Grèce, et il y exerça la médecine; il ne peut donc y avoir aucun doute sur ce point : les prêtres des *Asclépions*, qui traitaient les malades dans leurs temples, allaient aussi les traiter au-dehors. Ils ne faisaient, au reste, que ce que faisaient de leur côté

[1] Præfectus M. Antonii, Turullius, cum apud Coos everso Æsculapii luco classem fecisset, eodem postea loco a militibus Cæsaris est interfectus. Lact., *de Orig. err.* lib. 2.

les prêtres-médecins de l'Égypte. Hérodote nous montre ces médecins égyptiens établis à la cour du roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspe. Il y avait des asclépiades à Rhodes, à Cnide, à Cos; il y en avait à Athènes; au milieu de leur temple se trouvait une source thermale. Platon parle souvent des asclépiades athéniens, et il le fait en termes qui prouvent qu'ils s'étaient acquis une réputation d'élégance et de bon goût dans la ville de Minerve [1]. En un mot, il y avait des asclépiades partout où un temple d'Esculape avait été fondé. Que faut-il entendre par cette dénomination? Formaient-ils une famille réelle, ou simplement une corporation qui se recrutait par voie d'initiation? Il est certain que quelques-uns d'entr'eux, en se donnant ce nom, prétendaient indiquer leur généalogie, et ils se disaient descendants d'Esculape par Podalire ou Machaon. Galien [2] nous apprend que Ctésias, asclépiade de Cnide, était parent d'Hippocrate, et il nous dit ailleurs [3] que, la branche des asclépiades de Rhodes s'étant éteinte, l'école de cette île tomba avec eux. Ces remarques pourraient faire croire à l'existence d'une famille réelle, mais dans le fond il n'en est rien. Il se peut que parmi les prêtres qui desservaient les *Asclépions* quelques-uns se transmissent en effet de père en fils la science médicale, et, formant ainsi dans le sein de la corporation une vraie famille, prétendissent reporter leur origine aux temps mythologiques. La famille d'Hippocrate était sans doute dans ce cas; mais c'était une prétention particulière des Nébrides (nom qu'on lui donnait aussi en raison d'un de ses aïeux). Le reste des asclé-

[1] Τοὺς κόμψους Ἀσκληπιάδας. De republ. lib. I. t. 5. p. 108. Ed. Tauchn.

[2] T. V, p. 652, Basil.

[3] T. IV, p. 35, Basil.

piades avait été recruté par voie d'association et d'initiation; on en a une preuve manifeste dans le *Protagoras* de Platon[1]. Socrate demande à un des interlocuteurs de ce dialogue ce qu'il se proposerait s'il allait étudier la médecine sous Hippocrate de Cos; l'autre répond que ce serait pour se faire médecin. On devenait donc médecin dans les écoles des asclépiades, sans tenir à aucune famille sacerdotale. D'ailleurs, comment aurait-il pu se faire que le nombre très considérable d'*Asclépions* répandus dans tous les pays de langue grecque fussent desservis par les membres d'une seule famille ?

Les asclépiades formaient donc une corporation qui, dans un temps reculé, avait eu le privilége exclusif de la pratique médicale, mais qui, vers le temps d'Hippocrate, commençait à le partager avec une foule d'autres concurrents; il est probable que pendant le long espace de temps où ils existèrent seuls, ils en avaient été fort jaloux. Isidore[2] dit: « Esculape « ayant été tué d'un coup de foudre, on rapporte que la mé« decine fut interdite, l'enseignement en cessa avec son au« teur, et elle resta cachée pendant près de 500 ans, jusqu'au « temps d'Artaxerce, roi des Perses. Alors elle fut remise en « lumière par Hippocrate descendu d'Esculape, et né dans « l'île de Cos. » Schulze[3] donne une explication ingénieuse du récit mythologique où l'on représente Esculape foudroyé pour avoir enseigné la médecine aux hommes; et il pense que les prêtres qui desservaient ces temples exprimaient par ce symbole l'obligation de renfermer la science dans l'enceinte sacrée, et de ne pas la jeter dans les mains profanes du vulgaire.

[1] T. 2, p. 139, Ed. Tauchn.

[2] De origin., IV, cap. 3.

[3] Historia medicinæ, p. 232.

Ainsi, dans le siècle qui a précédé immédiatement Hippocrate, on peut se faire une idée de l'activité médicale qui régnait dans les *Asclépions* et parmi les asclépiades : traitement des malades dans les temples et hors des temples ; relation, sur des tablettes, des principaux accidents et des moyens de traitement ; recueil de ces notes ; publication de livres (*Sentences cnidiennes*) ; et déjà traces d'un double système, l'un qui consistait à noter tous les symptômes, et à en faire presque autant de maladies distinctes ; l'autre qui recherchait ce que les symptômes avaient de commun comme indices de l'état des forces et du cours de la maladie. Mais le temps approchait où rien ne devait empêcher la médecine de sortir du fond des temples, et de prendre un développement plus vaste au milieu d'une société qui, de tous côtés, se précipitait vers la science. En dehors du sacerdoce médical il s'opérait le plus notable des changements, et une science, créée par d'autres mains que les siennes, l'entourait de toutes parts et le débordait. Il s'agit des premiers philosophes grecs et de leurs travaux.

C'est là, en effet, la seconde source de la médecine grecque au temps d'Hippocrate, et immédiatement avant lui. Ces anciens philosophes avaient pris la nature pour objet de leurs études ; et presque tous avaient composé des livres sous ce titre ; tels sont Mélissus, Parménide, Empédocle, Alcméon, Gorgias et bien d'autres[1]. Ces livres ont péri ; il n'en reste

[1] Τὰ γὰρ τῶν παλαιῶν ἅπαντα περὶ φύσεως ἐπιγέγραπται, τὰ Μελίσσου, τὰ Παρμενίδου, τὰ Ἐμπεδοκλέους, Ἀλκμαίωνός τε καὶ Γοργίου, καὶ Προδίκου, καὶ τῶν ἄλλων ἁπάντων. Gal. t. 1, p. 56. Ed. Basil. Tous ces écrits sont antérieurs à Hippocrate ; quelques-uns, par exemple, ceux de Mélissus, de Gorgias et de Prodicus, étaient en prose. Je consigne ici cette remarque pour réfuter Sprengel, qui, dans son *Apologie d'Hippocrate*, dit que ce mé-

que de courts fragments; néanmoins on peut apprécier les questions qui ont été traitées et les recherches qui ont été entreprises. Les philosophes de cette époque faisaient entrer dans le cercle de leurs spéculations l'organisation des animaux et les maladies qui affligent l'espèce humaine. C'est seulement de leurs travaux dans ce genre qu'il peut être ici question.

La plus importante des écoles philosophiques pour la médecine est celle de la Grande-Grèce. Alcméon, de Crotone, s'était livré à la dissection des animaux. Suivant lui, ce n'est pas le blanc de l'œuf, c'est le jaune qui nourrit le poulet; ceux qui ont pensé le contraire se sont laissé induire en erreur [1]. Il admet que la santé est maintenue par l'équilibre des qualités, telles que le chaud, l'humide, le sec, le froid, l'amer, le doux; et la domination d'une de ces qualités engendre la maladie [2]. Sprengel [3] pense que cette théorie ne peut appartenir à Alcméon, attendu que la considération des qualités élémentaires est d'une philosophie postérieure. Or il est certain que plusieurs des philosophes antérieurs à Hippocrate, ou ses contemporains, ont admis ces qualités.

decin, élève seulement de la nature, n'avait rien pu apprendre dans une littérature beaucoup trop pauvre. Sprengel se sert de cet argument, qui, comme on voit, n'a point de base, pour discuter l'authenticité de quelques écrits hippocratiques. Avant de donner une date récente aux propositions philosophico-médicales que la collection hippocratique renferme, il faut étudier attentivement les fragments des monuments antérieurs.

[1] Aristote, de la générat. des anim., liv. III, chap. 2.

[2] Plutarch. Phys. Phil. decret. liv. V, chap. 30. Stobée, discours 99, p. 542.

[3] Histoire de la médecine, t. 1, p. 250.

Suivant Philolaüs, pythagoricien qui a composé un *Traité sur la nature*, il est quatre organes principaux : le cerveau, le cœur, l'ombilic et les parties génitales. A la tête appartient l'intelligence, au cœur l'âme sensible, à l'ombilic l'enracinement et la germination, aux parties génitales l'émission de la semence et la génération. Le cerveau est le principe de l'homme, le cœur celui de l'animal, le nombril celui du végétal, les parties génitales celui de toutes choses[1]. Cette opinion est remarquable parce qu'elle admet certains degrés dans la vie des êtres : d'abord l'existence commune à tous, et qui consiste dans la procréation; ensuite l'existence des plantes; puis celle des animaux qui se distinguent par une âme sensible; enfin la vie de l'homme caractérisée par la raison. Tous ces degrés de l'existence vivante sont tellement ordonnés, que le plus élevé contient tout ce qui constitue les degrés inférieurs. Il serait facile de voir dans ce fragment de Philolaüs un germe de la grande idée des anatomistes modernes qui cherchent à démontrer l'uniformité d'un plan dans le règne animal.

A l'école philosophique des Pythagoriciens se rattache l'école médicale de Crotone en Italie. On ne voit nulle part qu'il y ait eu dans cette ville un *Asclépion*, ni par conséquent des asclépiades. Hérodote, qui, exilé dans la Grande Grèce, composa son histoire à Thurium, dans le voisinage de Crotone, nous apprend que, de son temps, l'école médicale de cette ville était la plus célèbre. Il place au second rang celle de Cyrène, en Afrique, de laquelle nous ne savons rien autre chose, et qui n'a rien produit ou dont il n'est rien resté. A cette époque la réputation des écoles de Cos et de Cnide n'avait pas attiré l'attention de l'historien, et Hérodote n'en dit

[1] Theologumena arithmetices 4, p. 22.

pas un mot. Les Pythagoriciens avaient eu pendant longtemps leur principal siége à Crotone; ils s'étaient livrés avec beaucoup de succès à l'étude de la nature, et ils sont probablement les premiers qui aient cultivé l'anatomie en disséquant les animaux; il n'est pas étonnant qu'il se soit formé parmi eux, et sous l'influence de leurs doctrines, une école médicale qui a jeté un vif éclat. Celle de Crotone est donc tout à fait en-dehors de la médecine sacerdotale des *Asclépions*, et elle eut à ce titre une grande influence sur le développement de la science. A un autre titre encore elle mérite d'être notée ici : c'est que ses doctrines ont été une source où Hippocrate a puisé abondamment, et que, par lui, elles ont exercé un grand empire dans le monde médical. C'est ce que je ferai voir quand j'aurai montré ce qui, dans la collection hippocratique, appartient réellement à Hippocrate. De l'école de Crotone était sorti le médecin Démocède, qui, pris par les Perses à Samos, guérit Darius d'une entorse dangereuse, et se concilia la faveur de ce prince, inutilement traité par les médecins égyptiens.

Galien [1], qui donne le nom d'école d'Italie à celle qui s'était formée à Crotone et parmi les Pythagoriciens, y comprend les travaux qui sortirent de la Sicile et d'Agrigente.

Empédocle, qui était de cette ville, naquit l'an 504 avant J.-C. Il a joui parmi ses contemporains d'une grande réputation. Il avait écrit un poëme sur la *nature*, dont il reste un assez grand nombre de fragments, et qui contenait des explications physiologiques sur la formation des animaux. Un autre poëme, intitulé : *Discours médical* (ἰατρικὸς λόγος), avait été composé par lui. Malheureusement ses écrits n'existent plus. Il se livra aussi à l'étude de l'anatomie; il décou-

[1] T. IV, p. 35, Basil.

vrit le labyrinthe [1] de l'oreille qu'il regarde comme l'organe essentiel de l'audition. Il attribuait la différence des sexes à la prédominance du froid ou du chaud dans les parents ; la ressemblance des enfants avec l'un ou avec l'autre, à la plus grande quantité de fluide séminal que fournissait le père ou la mère. Suivant lui, la diminution de chaleur produisait le sommeil, l'extinction causait la mort. Il faut remarquer qu'Empédocle connaît déjà les qualités élémentaires, le doux, l'amer, l'acide, le chaud, et qu'il les fait intervenir dans sa physique [2]. Il est cité dans le *Traité de l'ancienne médecine*. Cette citation manque dans toutes les éditions. Je l'ai restituée, en comblant une lacune de plusieurs lignes, à l'aide d'un manuscrit non consulté.

Au nombre des contemporains d'Empédocle est un médecin nommé Acron, duquel on raconte qu'il chassa une peste d'Athènes, en faisant allumer de grands feux dans cette ville. La même fable a été répétée pour Hippocrate. Les livres d'Acron se sont perdus de très bonne heure. Il paraît qu'il s'était tenu plus que les autres à l'observation pure et simple des phénomènes. C'était peut-être ce qui l'avait mis peu en renom auprès des philosophes, qui aimaient tant à donner et à recevoir des explications. La secte empirique, née long-temps après Hippocrate, a voulu se rattacher à Acron. Suivant Suidas, il avait composé en dialecte dorien un livre *sur la nourriture salubre* [3].

Une philosophie, dont Anaximène de Milet est l'auteur, place la cause de toutes choses dans l'air. Cette opinion a

[1] Κοχλιώδης χόνδρος. Plut. *de plac. phil.* liv. 4, chap. 16.

[2] Ὡς γλυκὺ μὲν γλυκὺ μάρπτε, πικρὸν δ' ἐπὶ πικρὸν ὄρουσεν, Ὀξὺ δ' ἐπ' ὀξὺ ἔβη, θερμὸν δ' ἐποχεύετο θερμῷ.

[3] Περὶ τροφῆς ὑγιεινῶν.

été soutenue par Diogène, né à Apollonie en Crète. On le dit contemporain d'Anaxagore, par conséquent un peu antérieur à Hippocrate. Cette considération est importante; car elle détruit des préjugés sur l'état des connaissances anatomiques au temps d'Hippocrate: Diogène avait cultivé l'anatomie, et Aristote nous a conservé un long fragment de son *Traité de la nature* [1], dans lequel on trouve une description de l'origine et de la distribution des veines. Diogène commence sa description en les suivant par le ventre jusqu'à la colonne vertébrale, et il dit positivement que deux des plus grosses appartiennent au cœur. De là il les conduit par le col jusque dans la tête. Il connaissait en outre les ventricules du cœur; il plaçait dans le ventricule gauche le principe directeur de l'âme; l'on peut admettre (je le montrerai dans le chapitre x) que Plutarque a rapporté textuellement ses paroles: il avait donc une certaine notion des artères; car il appelle ce ventricule *artériaque* [2]. Un point non moins important des doctrines de Diogène pour l'histoire de la médecine à cette époque, c'est l'influence qu'il attribue à l'air dans sa théorie sur les êtres animés. Suivant lui, c'est l'air qui est la cause de l'intelligence chez l'homme, en se répandant dans le sang par les veines de tout le corps [3]; suivant lui encore, il est néces-

[1] Aristote (*Histoire des animaux* liv. III,) ne dit pas que le fragment de Diogène ait été pris dans le livre *de la nature*, mais cela résulte d'un passage de Simplicius (*Phys.* p. 33, Ed. Ald.) qui dit que dans ce livre Diogène a donné une anatomie exacte des veines: ἀνατομὴν ἀκριβῆ τῶν φλεβῶν παραδίδωσιν. Cela ne peut s'entendre que du morceau conservé par Aristote.

[2] Διογένης (τὸ τῆς ψυχῆς ἡγεμονικὸν τίθησιν) ἐν τῇ ἀρτηριακῇ κοιλίᾳ τῆς καρδίας, ἥτις ἐστὶ καὶ πνευματική. Plut. *de plac. phil.* IV, 5.

[3] Simplicius, *Phys.* p. 33, Ed. Ald.

saire à l'existence de tous les animaux, et les poissons même le respirent avec l'eau; idée fort juste, et qu'Aristote combat à tort. Toutes ces opinions sur l'air se retrouvent dans le livre hippocratique qui porte le titre *des Airs* [1].

Anaxagore de Clazomène, qui fut le maître de Périclès, est un philosophe dont les doctrines ont laissé des traces dans la collection hippocratique; il supposait que le fœtus mâle est toujours du côté droit de la matrice, et le fœtus femelle du côté gauche. Cette opinion a été admise par Hippocrate dans les *Aphorismes*. Anaxagore plaçait la cause des maladies aiguës dans la bile. Voici ce qu'en dit Aristote [2] : « Anaxagore « se trompe en supposant que la bile est la cause des maladies « aiguës, et qu'elle se jette, lorsqu'elle est en excès, sur le « poumon, les veines et les plèvres. » On voit que la théorie de la bile dans les maladies est antérieure à Hippocrate; on distinguait même déjà la bile noire de la bile jaune. Il est aisé de prouver par le langage vulgaire combien ces idées étaient répandues, et qu'elles tenaient à une bien vieille médecine. Ainsi le poète Euripide dit : Est-ce que le froid de la bile lui tourmente la poitrine [3] ? La bile noire et la folie qui s'y rattachent sont dans Aristophane [4]. Ces mots étaient donc familiers à l'oreille des auditeurs, et ils appartenaient à des théories tombées dans le domaine public. Il ne faut pas s'étonner que toutes ces théories et tous les termes qui en dépendent se trouvent dans la collection hippocratique.

Démocrite fut le plus savant des Grecs avant Aristote, et

[1] Περὶ πνευμάτων.

[2] *Des parties des animaux*, liv. IV. chap. 2.

[3] Μῶν χρυμὸς αὐτῆς πλευρὰ γυμνάζει χολῆς; *Excerpt. vet. trag. et com.* p. 431, Ed. Hugo Grotius.

[4] Μελαγχολῶντ' ἀπέπεμψέ μου τὸν δεσπότην. Aristoph. *Plut.* v. 12.

universel comme lui. Il avait, ainsi que l'on voit par le catalogue de ses ouvrages, porté son attention sur les points les plus importants. L'anatomie, la physiologie, la diététique, les épidémies, la fièvre, peut-être la rage et les maladies convulsives, tout cela avait été traité par lui. Si nous possédions ses livres, nous nous ferions une idée très exacte de ce que fut la médecine du temps et en dehors d'Hippocrate. Quelques termes médicaux qu'il employait sont venus jusqu'à nous. Le nom d'ulcère phagédénique se trouvait dans ses écrits[1]. Il a reconnu très vaguement, comme Hippocrate, les pulsations des artères; il les appelait battements des veines[2]. Il avait beaucoup écrit; et Cicéron[3], le comparant à Héraclite, dit: *Héraclite fut très obscur, mais Démocrite ne l'est nullement.* Il y en a qui trouvaient à son style quelque chose d'élevé et de poétique comme à celui de Platon; Sextus Empiricus le compare à la voix de Jupiter; Aristote donne les plus grands éloges à sa profonde science. Il avait employé des mots qui lui étaient propres, et qui trouvèrent des interprètes dans Hegesianax et Callimachus. Il avait composé différents ouvrages sur la physiologie et la médecine. En voici la liste :

1° *De la nature de l'homme ou de la chair*, 2 livres;

2° *Des humeurs*;

3° *Des pestes ou des maux pestilentiels*, 3 livres. La perte de cet ouvrage est très regrettable; car les anciens ne nous ont laissé que bien peu de choses sur ce sujet, pour lequel nous devons plus aux historiens qu'aux médecins. Démocrite attribuait ces grandes épidémies à une cause singulière, la destruction des corps célestes et la chute des atô-

[1] Ὥσπερ ἐν τοῖς ἕλκεσι φαγέδαιναι κάκιστον νόσημα.

[2] Φλεβοπαλίη. Erotien.

[3] De divin. 2, 64.

mes qui les composaient, et qui étaient ennemis de la nature humaine. Cette hypothèse n'a rien de fondé en soi; mais elle prouve que Démocrite avait conçu dans toute leur importance les grands phénomènes morbides auxquels il avait consacré un ouvrage. On sait que beaucoup de modernes les ont attribués à des mouvements intestins du globe terrestre.

4° *Des causes touchant les animaux*, 3 livres. Démocrite, dit Ammien Marcellin, 27,4, a examiné avec les anatomistes les entrailles des animaux ouverts, pour enseigner de quelle manière la postérité pourrait remédier aux douleurs internes.

5° *Le pronostic*;

6° *De la diète, ou le livre diététique, ou la sentence médicale* ;

7° *Sur la fièvre et sur ceux qui toussent par cause de maladie* ;

8° Un livre sur l'*Eléphantiasis*, et un autre sur les *maladies convulsives*. Ces ouvrages lui sont attribués par Cœlius Aurelianus.

La revue rapide que je viens de faire du peu que nous savons sur les travaux médicaux des anciens philosophes montre qu'ils se sont occupés de la dissection des animaux, de la recherche des causes des maladies, et qu'ils ont essayé d'importer, dans cette étude, des doctrines correspondantes à celles qu'ils admettaient dans leurs philosophies. Ils ont plus cultivé le côté général que le côté particulier de la médecine. Mais c'est cette invasion même de la philosophie dans tous les arts qui forma le premier fonds de l'esprit scientifique parmi les Grecs; et puis, il est aisé de voir que les philosophes ne s'étaient pas bornés à de pures théories, et qu'ils avaient porté, aussi loin qu'il était possible alors, le soin de l'observation directe et de la recherche des faits. Leurs écrits

avaient déjà popularisé une foule de notions médicales; et l'on pourrait montrer, le livre d'Hérodote à la main, historien et tout-à-fait étranger à l'art de la médecine, que la nomenclature des maladies existait avant Hippocrate et ses disciples, que lui et eux n'y ont rien innové, et qu'ils se sont servis d'une langue faite par d'autres que par eux.

Le troisième élément de la médecine grecque à cette époque est dans les gymnases et dans les travaux de ceux qui dirigeaient ces établissements. Les Égyptiens avaient défendu la gymnastique de la palestre; ils pensaient que des exercices quotidiens de ce genre procuraient aux jeunes gens, non pas la santé, mais une force peu durable et qui les laissait très exposés aux maladies[1]. Les Grecs, au contraire, se livrèrent avec passion à la gymnastique. Des établissements étaient ouverts où l'on enseignait les divers exercices. Les hommes qui y étaient préposés agrandirent insensiblement le cercle de leurs connaissances et de leurs pratiques. Ils s'habituèrent à traiter les fractures et les luxations qui survenaient fréquemment dans les palestres. Iccus de Tarente donna une attention particulière au régime alimentaire; et cette partie, étudiée avec soin, prit un grand développement. On rechercha quels étaient les aliments qui contribuaient le plus à l'acquisition des forces; on distingua les modifications qu'il fallait apporter dans la nourriture suivant l'âge et la constitution; on s'habitua à reconnaître les changements qu'amène dans l'apparence extérieure un écart du régime habituel. En un mot, l'état de santé fut l'objet d'une observation minutieuse qui, on peut le dire, ne contribua pas peu à enrichir la médecine grecque et à lui donner le caractère d'unité et de généralité qui la distingue.

[1] Diod. Sicul., lib. 1, p. 73, Ed. Wechel.

Ce n'est pas tout : Herodicus de Selymbria (on ne sait si c'est le même que Hérodicus, frère de Gorgias) appliqua la gymnastique au traitement des maladies. Jusque-là cet art n'avait été cultivé que pour former des militaires ou des athlètes. Hérodicus, qui était lui-même maître de gymnastique et d'une constitution maladive, entreprit de se fortifier par l'application régulière des exercices. Il faisait faire de très longues courses à ses malades; par exemple, il les faisait aller d'Athènes à Mégare et revenir sans se reposer. C'était surtout au traitement des maladies chroniques qu'il se consacra. Il paraît que les asclépiades ne traitaient guère que les plaies et les maladies aiguës. C'est du moins ce que dit Platon; et en reprochant à Hérodicus de prolonger la vie des gens valétudinaires et de leur faire ainsi une longue maladie, au lieu de les laisser à la nature qui les délivrerait promptement de leurs maux par la mort [1], il lui adressa un blâme là où nous ne pouvons voir qu'un éloge. Cette application de la gymnastique au traitement des maladies eut une grande influence sur la médecine antique. Beaucoup de malades désertèrent les *Asclépions* et allèrent se faire soigner dans les gymnases; et les médecins grecs prirent l'habitude d'étudier les effets des exercices, de les admettre dans le cercle de leur thérapeutique, et de les prescrire d'une manière conforme à l'art dans une foule de cas.

Telles sont les trois sources (temples d'Esculape, écoles philosophiques et gymnases) qui alimentèrent la médecine dans le courant du 5e siècle avant J.-C. Dès cette époque, on le voit, il existait une masse considérable de notions et de travaux très divers; travaux et notions qui concouraient pour fournir à la fois l'étude de la maladie dans les *Asclé-*

[1] De la républiq., liv. III, p. 406. Ed. Henr. Steph.

piota, l'étude de la santé dans les palestres, et l'esprit de généralisation dans les livres des philosophes. Dans ce concours est tout le fond de la médecine telle qu'elle se développa sous Hippocrate, ses contemporains et ses disciples. Cnide note les symptômes, et y attache tant d'importance que de chacun, pour ainsi dire, elle fait une affection à part ; Cos les examine sous le point de vue particulier des indications qu'ils donnent sur le progrès de la maladie, et sur les efforts de la nature ; Crotone et Agrigente dissèquent les animaux. Les philosophes introduisent dans la médecine les systèmes variés qu'ils se sont faits sur l'ensemble des choses. L'eau, l'air, le feu, la terre, servent à expliquer la composition du corps, comme celle du monde. Les qualités élémentaires prennent place à côté des éléments; et l'heureux mélange des uns ou des autres constitue la santé. Ces conceptions se lient avec une facilité merveilleuse aux considérations sur l'influence des saisons ; et l'étude de la gymnastique, notant l'action, sur le corps humain, de l'alimentation et des exercices, fournit des données positives qui unissent la santé à la maladie. Ainsi venait à maturité un grand système de médecine où toutes les parties se tiennent par une connexion intérieure, où toute la science de la maladie est comprise dans la considération simultanée des influences générales du monde extérieur, des influences particulières du régime, et des lois qui régissent les efforts et les crises de la nature, système qui est dominé lui-même par les idées générales que les philosophes avaient mises dans le domaine commun. J'ai fait d'avance une esquisse de la doctrine d'Hippocrate ; car son mérite dans la science, la raison du haut rang qu'il y occupe, la cause de la puissance qu'il y a exercée, tout cela est dans la force des anciennes doctrines qu'il embrassa, développa, soutint avec talent, employa avec bonheur et transmit pleines

de vie, de force et de profondeur à la postérité. Une illusion, causée par l'éloignement des temps, a fait souvent regarder Hippocrate comme le fondateur de la médecine; il n'en a été que le continuateur, comme on le voit par ce qui précède, mais un continuateur capable de féconder ce qui existait avant lui. En lisant ses écrits on reconnaît que les doctrines qu'il y expose ne sont point de sa création, et partout on sent qu'il pose le pied sur un terrain ancien et solide.

Cette vieille médecine, plus vieille qu'Hippocrate, s'était donc constituée à la fois par l'empirisme des prêtres-médecins et des gymnastes, et par les doctrines des philosophes qui avaient commencé l'étude de la nature. C'est là ce qui en fit, dans ce temps reculé, la force et l'originalité; c'est là ce qui, tout en l'attachant à l'expérience et à la réalité, la pénétra de ce souffle scientifique qui porta les Grecs si loin et si haut. Sans doute l'empirisme des *Asclépions* et la philosophie des sages venaient d'une source commune et sortaient l'un et l'autre de l'antique Orient; mais ces deux éléments ne s'étaient pas encore rencontrés de la même façon. Sans doute les doctrines primitives des plus anciens philosophes grecs tiraient leur origine des mêmes temples qui avaient donné le modèle de la médecine sacerdotale des asclépiades; mais en Egypte tout était resté séparé et immobile, en Grèce tout se mêla et devint vivant. Les vieilles doctrines cosmologiques entrèrent dans l'étude empirique des faits et y portèrent le sceau de la recherche scientifique; les faits à leur tour et l'empirisme entrèrent dans ces doctrines, en déplacèrent incessamment l'horizon, et leur donnèrent peu à peu des assises devenues ainsi inébranlables. L'intervalle où cette métamorphose s'opéra est important non seulement dans l'histoire de la médecine, mais aussi dans l'histoire de l'humanité tout entière; car, à vrai dire

la vie de l'illustre médecin de Cos. Toutes les autres traces en ont disparu; et depuis long-temps des fables, s'emparant du nom d'Hippocrate, en ont fait le texte de récits qui ne peuvent supporter l'examen de la critique.

L'incertitude manifeste qui reste sur les circonstances de la vie d'Hippocrate s'est nécessairement étendue à ses écrits. On n'a plus su ni à quelle occasion, ni dans quel lieu, ni à quel âge il les a composés, ni quel titre il leur a donné. Tous les documents ont manqué; et quand la collection qui porte son nom, et qui est arrivée jusqu'à nous, a été examinée par les critiques de l'antiquité, ils n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'elle était évidemment mêlée, et que tout ne pouvait pas appartenir à Hippocrate. Les critiques modernes ont répété cette sentence; mais le triage, déjà difficile dans l'antiquité, était devenu bien davantage; car, dans l'intervalle, une multitude de monuments qui jetaient quelques lumières sur les points obscurs de la critique hippocratique avaient été détruits. Ainsi dans l'histoire du médecin de Cos il y a deux parties à considérer: l'histoire de sa vie et celle de ses écrits. Elles s'appuieront mutuellement; et ce que l'on gagnera pour l'une profitera nécessairement à l'autre. L'histoire littéraire nous intéresse certainement plus que la biographie proprement dite; il nous importe plus de connaître ce qu'il a écrit que ce qu'il a fait, les livres qu'il a composés que les détails de son existence journalière. Cependant on aimerait sans aucun doute à savoir où cet illustre médecin a pratiqué son art, à quels malades il a porté secours, quels élèves ont écouté ses leçons, quel caractère il déployait, soit comme praticien, soit comme professeur. Sur tout cela, nul détail n'a été conservé, et la biographie manque complètement. Mais une portion de ses livres a échappé à la destruction; et quand j'aurai indiqué avec évidence les écrits qui, dans la collection, lui

appartiennent, il sera possible d'en tirer quelques notions sur sa personne; elles ne seront pas sans intérêt, car elles ne seront pas sans certitude.

Avant tout, fixons l'époque, la patrie, la profession d'Hippocrate d'une manière incontestable. Ce n'est pas à ses biographes qu'il faut demander des renseignements qui emportent la conviction du lecteur. Ils sont séparés de lui par un trop grand intervalle, pour qu'on puisse s'en rapporter à eux sans un examen préalable. Pour prouver l'existence d'un homme qui a vécu dans un temps si éloigné, il faut des témoignages contemporains, ou du moins une tradition indubitable de témoignages qui remontent jusque-là par une chaîne non interrompue. A cet égard, nous avons sur Hippocrate tout ce que nous pouvons désirer, témoignages contemporains et tradition de témoignages. Je réserve pour un autre chapitre l'examen de cette tradition; et ici je veux seulement rapporter les paroles d'un homme qui a vécu en même temps que lui, qui l'a admiré et cité, et qui peut-être l'a connu personnellement. Je parle de Platon. On lit dans le dialogue intitulé *Protagoras* : « Dis-moi, ô Hippocrate, si tu voulais « aller trouver ton homonyme, Hippocrate de Cos, de la fa- « mille des asclépiades, et lui donner une somme d'argent « pour ton compte; et si l'on te demandait à quel person- « nage tu portes de l'argent, en le portant à Hippocrate, que « répondrais-tu?—Que je le lui porte en sa qualité de médecin. « —Dans quel but?—Pour devenir médecin moi-même[1].» Ce

[1] Ὥσπερ ἂν εἰ ἐπενόεις παρὰ τὸν σαυτοῦ ὁμώνυμον ἐλθὼν Ἱπποκράτη, τὸν Κῷον, τὸν τῶν Ἀσκληπιαδῶν, ἀργύριον τελεῖν ὑπὲρ σαυτοῦ μισθὸν ἐκείνῳ, εἴ τίς σε ἤρετο, εἰπέ μοι, μέλλεις τελεῖν, ὦ Ἱππόκρατες, Ἱπποκράτει μισθὸν ὡς τίνι ὄντι; τί ἂν ἀπεκρίνω; Εἶπον ἄν, ἔφη, ὅτι ὡς ἰατρῷ. Ὡς τίς γενησόμενος; Ὡς ἰατρὸς, ἔφη. T. 2, p. 139, Ed. Tauchn., p. 311, Ed. Steph.

passage de Platon prouve qu'Hippocrate était médecin, de l'île de Cos, de la famille des asclépiades, qu'il enseignait la médecine, et que ses leçons n'étaient pas gratuites; il prouve encore, comme c'est Socrate qui parle dans le *Protagoras*, qu'Hippocrate était contemporain du fils de Sophronisque; enfin il montre que, de son vivant, le médecin de Cos jouissait d'une renommée qui avait franchi les limites du lieu où il résidait, et qui avait du retentissement jusque dans la grande et savante ville d'Athènes.

Platon cite une seconde fois Hippocrate. C'est dans le *Phèdre*; mais là il fait surtout allusion à l'écrivain; aussi je réserve la discussion de cet important passage pour le livre de la collection hippocratique auquel je crois qu'il se rapporte. Ainsi quelques lignes de Platon constituent le témoignage capital parmi ceux qui nous restent sur la personne d'Hippocrate; cela est peu, sans doute, mais cela n'en est pas moins fort précieux dans une question que le laps du temps a couverte d'une obscurité si profonde. En effet, ce que contiennent les deux passages du *Protagoras* et du *Phèdre*, établit une base d'où la critique peut partir pour examiner la collection hippocratique. Hippocrate a été médecin célèbre, professeur renommé, à qui on allait de loin demander des leçons, écrivain plein d'autorité, à qui Platon ne dédaignait pas d'emprunter des pensées et des arguments. La collection hippocratique que l'antiquité nous a transmise comme renfermant des livres attribués, avec des garanties très diverses, à Hippocrate, tient donc réellement à un homme qui a été praticien, professeur, auteur en médecine. Elle a aussi ses racines dans le témoignage des contemporains. Hippocrate a composé des livres, et ce fait positif augmente notablement les probabilités qui sont en faveur de l'authenticité, sinon de l'ensemble, au moins de certaines parties de la collection. Il doit (nous pouvons en

être sûrs d'avance) rester, dans ce vieux recueil, des écrits qui sont l'œuvre véritable du médecin de Cos. Nous en verrons plus loin la démonstration manifeste.

Le savant Triller, qui s'était occupé avec zèle de l'étude d'Hippocrate, et qui avait réservé pour sa vieillesse le soin d'en donner une édition complète, a signalé dans Aristophane un passage qu'il a rapporté au médecin de Cos. On lit dans cet auteur[1] : « MNESILOQUE : Jure-moi de me sauver par tous les « moyens, s'il m'arrive quelque mal.— EURIPIDE : Je le jure « par l'éther, habitation de Jupiter. —MN. Quel meilleur ser- « ment que celui de la confrérie d'Hippocrate? —EU. *Eh bien!* « *j'en jure par tous les dieux.* » Il est difficile de ne pas croire qu'il s'agit ici d'Hippocrate de Cos. En effet, Aristophane invoque la confrérie d'Hippocrate, et, pour cette invocation, il emploie une formule qui reproduit les premiers mots du *Serment* de la collection hippocratique. Hippocrate était connu à Athènes, nous le savons par les citations de Platon. On peut donc admettre, avec une grande probabilité, qu'Aristophane l'a cité comme Platon le comique avait cité le plus illustre des médecins cnidiens, Euryphon.

Le nom d'Hippocrate a été très commun en Grèce. Il ne faut confondre avec le médecin de Cos, ni l'Hippocrate dont les enfants servirent de but aux railleries d'Aristophane, dans les *Nuées*, et d'Eupolis dans les *Tribus*; ni l'Hippocrate contre lequel l'orateur Antiphon prononça un discours[2]; ni

[1] Θεσμοφοριάζουσαι, v. 270 :
Μν. ——— Συσσώσειν ἐμὲ
Πάσαις τέχναις, ἤν μοι τὶ περιπίπτῃ κακόν.
Εὐ. — Ὄμνυμι τοίνυν αἰθέρ', οἴκησιν Διός.
Μν. — Τί μᾶλλον, ἢ τὴν Ἱπποκράτους ξυνοικίαν;
Εὐ. — Ὄμνυμι τοίνυν πάντας ἄρδην τοὺς θεούς.

[2] Photius, Bibl. p. 1455.

Hippocrate de Chios, mathématicien célèbre qui, le premier, parvint à carrer une portion de cercle (ménisque ou lunule).

Le témoignage contemporain de Platon, sinon d'Aristophane, suffit pour nous donner la certitude de l'existence d'Hippocrate, pour fixer son époque, et pour nous faire juger de sa réputation; mais il se tait sur tout le reste. Interrogeons ses biographes. Outre des fragments disséminés dans différents auteurs, nous avons trois biographies d'Hippocrate: l'une qui porte le nom de Soranus, et qui sans doute est un extrait de celle de Soranus d'Éphèse; l'autre se trouve dans Suidas; et la troisième dans Tzetzès[1]. Ces écrivains, qui par eux-mêmes n'ont aucune autorité, ont puisé leurs renseignements dans des écrivains antérieurs. Ce sont Ératosthène, Phérécyde, Apollodore, Arius de Tarse, Soranus de Cos, Histomaque et Andréas. Il importe d'examiner quelle foi ils méritent.

Ératosthène, Phérécyde, Apollodore et Arius de Tarse avaient écrit sur la généalogie des asclépiades. Ce Phérécyde est tout à fait inconnu; on n'en trouve pas mention ailleurs que dans la biographie d'Hippocrate; Arius de Tarse l'est également, à moins que ce ne soit celui dont Galien parle en divers endroits[2]; mais, dans ce cas, il serait très postérieur aux faits qu'il raconta. Apollodore a vécu vers le milieu du deuxième siècle avant J.-C. C'est donc encore une autorité tout à fait incompétente. Ératosthène mérite beaucoup plus d'attention; c'était un savant astronome qui fleurit à Alexandrie vers l'an 260 avant J.-C., environ deux cents ans après Hippocrate. Ses recherches, qui ont embrassé la chronologie, ne paraissent pas avoir eu d'autre objet, touchant le méde-

[1] Chil. VII, hist. 155.

[2] De composit. med. sec. gen. liv. 5, 8, 10.

cin de Cos, que sa généalogie. Sur ce point elles sont dignes de beaucoup de confiance, au moins dans ce qui est relatif à l'époque de la naissance d'Hippocrate. Car il était astronome, chronologiste, et trouvait, à la grande bibliothèque d'Alexandrie, une foule de documents depuis long-temps anéantis.

Histomaque, qui avait composé un traité[1] en plusieurs livres sur la *secte d'Hippocrate*, est un médecin du reste ignoré qui est peut-être le même que celui qu'Erotien appelle Ischomaque.

Andréas de Caryste est un médecin plus connu, attaché à la secte hérophilienne, et qui entr'autres ouvrages en avait composé un sur la *tradition médicale*[2]. Il y donnait quelques détails sur Hippocrate, dont il cherchait à ternir la mémoire; mais son témoignage est trop éloigné du temps de ce médecin pour avoir une valeur intrinsèque.

Il y a eu plusieurs médecins du nom de Soranus. Il est incertain si Soranus d'Ephèse, qui vécut sous Trajan, a écrit quelque chose sur Hippocrate. Un autre Soranus d'Ephèse, plus récent que le précédent, avait écrit la biographie des médecins; et c'est de lui que Tzetzès dit avoir emprunté les détails qu'il donne sur Hippocrate. La biographie que nous possédons sous le nom de Soranus, cite un troisième Soranus, qui était de Cos, et qui avait fouillé les bibliothèques de cette île pour recueillir des renseignements sur Hippocrate; c'est la seule mention que je connaisse d'un Soranus de Cos. Enfin Suidas cite encore un autre Soranus qui était de Cilicie et sur lequel on n'a aucun détail. Le témoignage de Soranus est trop récent pour avoir en soi quelque authenticité.

[1] Περὶ τῆς Ἱπποκράτους αἱρέσεως.

[2] Περὶ τῆς ἰατρικῆς γενεαλογίας.

Ainsi, de tous ceux qui ont écrit sur la vie d'Hippocrate, le plus ancien est Eratosthène; et cependant il en est encore séparé par un espace de deux cents ans. Il existe là une lacune que rien ne comble. Dans cet intervalle, personne n'a écrit *ex professo* sur la vie d'Hippocrate ; car les noms de ces biographes nous auraient été conservés par les biographes postérieurs. Maintenant à quelle source Eratosthène, Soranus, Histomaque et les autres, ont-ils puisé leurs renseignements? Ce qu'il y a de sûr dans ces renseignements, peut-on répondre, a été pris soit dans les écrits de Platon et d'autres qui ont péri, soit dans des monuments conservés à Cos, soit dans des généalogies valables pour les temps historiques. Le reste dérive de légendes fabuleuses qui ne gagnent rien en authenticité pour avoir été adoptées par les biographes. Il est évident que, pour les détails personnels à Hippocrate, ils ont été dénués de récits dignes de foi; que la biographie de ce médecin n'a été recueillie ni par ses contemporains, ni par ceux qui l'ont immédiatement suivi, et que, quand on a voulu l'écrire, on n'a plus trouvé que quelques documents positifs qui fixaient sa patrie, son âge, le lieu où il avait exercé son art, et sa célébrité. Tout le reste était oublié.

Histomaque place la naissance d'Hippocrate dans la première année de la quatre-vingtième Olympiade (460 ans avant J.-C.). Soranus de Cos, qui avait examiné les bibliothèques de cette île, précise la date davantage, et dit qu'il naquit l'année indiquée ci-dessus, sous le règne d'Abriadès, le 26 du mois Agrianus, et il ajoute que les habitants de Cos font à cette époque des sacrifices à Hippocrate. Ce mois Agrianus est le seul que l'on connaisse du calendrier des habitants de Cos, et l'on ne sait à quelle saison il répond. Cette date n'est sujette à aucune contestation. On le dit fils d'Héraclide et de Phénarète, petit-fils d'un autre Hippocrate; cela est

sans doute vrai; mais la généalogie qui le rattache à Podalire de la guerre de Troie, à Esculape, à Hercule, est évidemment controuvée. La voici telle qu'elle est donnée par Tzetzès : Esculape, père de Podalire, père de Hippolochus, père de Sostrate, père de Dardanus, père de Crisamis, père de Cléomyttadès, père de Théodore, père de Sostrate II, père de Crisamis II, père de Théodore II, père de Sostrate III, père de Nébrus, père de Gnosidicus, père d'Hippocrate I, père d'Héraclide, père d'Hippocrate II, qui est le célèbre médecin.

Dans cette liste, Hippocrate est le 17ᵉ descendant d'Esculape. Soranus dit qu'il en était le 19ᵉ descendant; et il ajoute qu'il rattachait aussi son origine à Hercule, à partir duquel il était le 20ᵉ. Ainsi la liste qu'avait consultée Soranus portait deux degrés de plus. Si on compte 33 ans par génération, on aura pour 17 générations 561 ans; mais il en faut retrancher 33 pour la vie d'Esculape; ce qui réduit le compte à 528 ans, lesquels ajoutés à 460, époque de la naissance d'Hippocrate, donnent pour la prise de Troie ou pour l'époque de Podalire, 988 ans avant J.-C. Cette date est plus récente que celle qu'admettaient la plupart des chronologistes grecs. La seconde liste donnerait pour la prise de Troie 1054 ans avant J.-C. Ces listes ne concordent ni l'une ni l'autre avec la généalogie des Héraclides qui régnaient à Sparte. Suivant la tradition, Léonidas, qui mourut aux Thermopyles, fut le 21ᵉ descendant d'Hercule; et il était encore antérieur à Hippocrate de plus d'une génération. Je n'ai rapporté ces détails que pour montrer l'incertitude de ces listes du moment où l'on essayait de les reporter dans l'âge héroïque; mais pour cet âge seulement; car une liste copiée par Ératosthène a dû avoir de l'authenticité; et, le témoignage de Platon prouvant qu'Hippocrate était un asclépiade, il faut croire qu'elle a été

conséquent, d'une façon ou d'autre, comme appartenant à une famille illustre de Cos, qui desservait l'*Asclépion* de cette île, et qui, comme toutes les familles sacerdotales anciennes, se disait issue du dieu lui-même. Par sa descendance prétendue d'Hercule, Hippocrate était supposé avoir des liens avec les rois de Macédoine.

Il eut pour fils Thessalus et Dracon I, pour gendre Polybe. Thessalus, médecin du roi de Macédoine Archélaus, eut pour fils Gorgias, Hippocrate III et Dracon II. Dracon II eut pour fils Hippocrate IV qui fut médecin de Roxane, femme d'Alexandre le Grand, et qui mourut sous Cassandre, fils d'Antipater; cet Hippocrate IV eut pour fils Dracon III, qui fut aussi médecin de Roxane. Ici, ce semble, il y a de la confusion dans les dires de Suidas qui nous a conservé tous ces noms des descendants du célèbre médecin de Cos. Il faut ajouter que, suivant Galien, Dracon I eut un fils appelé Hippocrate[1]; ce qui complique encore cette généalogie. Suidas cite un Thymbrée de Cos et de la même famille; mais il ne spécifie pas autrement sa parenté avec le grand Hippocrate; ce Thymbrée eut deux fils, tous deux appelés Hippocrate (ce qui semble bizarre), et qui font le cinquième et le sixième Hippocrate de sa liste. Praxianax est encore nommé par lui comme étant du même lignage, et comme ayant eu un fils qui est Hippocrate VII. Les listes généalogiques avant et après Hippocrate prouvent qu'il était resté des traces authentiques de sa famille.

Les auteurs qui, dans l'antiquité, se sont occupés des livres intitulés hippocratiques, ont fait mention des uns ou des autres de ces descendants d'Hippocrate. Ses deux fils, Thessalus et Dracon, ont surtout été vantés comme des hommes d'un

[1] Θεσσαλὸς καὶ Δράκων ὧν ἑκάτεροι πάλιν Ἱπποκράτεις ἐγέννησαν *Comm. de humor.* t. 16, p. 5, Ed. Kuhn.

grand mérite ; et on a attribué à l'un ou à l'autre quelques-uns des écrits dont l'authenticité paraissait la plus douteuse. Galien se sert souvent de leur nom pour expliquer les interpolations qu'il suppose dans les écrits hippocratiques ; c'est encore à eux que, suivant lui, est due la publication d'écrits qui ne sont qu'un recueil de notes laissées par Hippocrate sans ordre, ni forme, ni rédaction. Polybe, son gendre, a eu aussi beaucoup de réputation ; et, quant à lui, sa participation à la collection hippocratique est certaine ; je le ferai voir quand je rapporterai le passage qu'en cite Aristote.

Les critiques anciens ne nous ont pas fourni les moyens de découvrir si c'est sur des preuves écrites ou simplement par tradition qu'ils ont admis que les descendants d'Hippocrate avaient publié des ouvrages médicaux. Aucune trace de ces livres ne se trouve dans la littérature grecque ; les titres n'en existent nulle part. Les auteurs qui leur attribuent de telles compositions, ne disent pas que ces compositions aient été citées par quelqu'un des médecins qui ont vécu ou du temps de ces descendants d'Hippocrate ou peu après eux. La plupart des écrits composés dans cette période ont, il est vrai, péri, et ceux qui ont péri contenaient peut-être des détails sur les livres des descendants d'Hippocrate ; mais cela devient douteux quand on songe que les écrivains postérieurs qui ont tenu les œuvres de Dioclès, de Praxagore, de Philotimus, de Dieuchès, tous contemporains de l'un ou de l'autre de ces hippocratiques, ne s'appuient jamais d'aucune de ces autorités, qui ici seraient décisives. Suidas, en nommant chacun de ces descendants d'Hippocrate, ajoute : *il a écrit sur la médecine*. Si l'on veut ajouter foi à une énonciation aussi vague, il faut supposer, attendu que ces derniers hippocratiques touchent au temps de la fondation d'Alexandrie, il faut supposer, dis-je, qu'avec leur nom un

souvenir se garda de livres composés par eux, livres qui n'étaient peut-être jamais sortis de l'enceinte d'une école, et dont la trace était perdue. C'est une raison de plus pour croire que quelques-uns de ces écrits, ayant changé de nom d'auteur pour en prendre un plus précieux et plus estimé, au moment où les rois d'Egypte et de Pergame fondèrent leurs grandes bibliothèques, existent encore dans la collection hippocratique, comme l'ont pensé Galien, Dioscoride le jeune, et plusieurs autres critiques de l'antiquité.

On dit qu'Hippocrate mourut dans la ville de Larisse, en Thessalie, à l'âge de 85 ans, de 90 ans, de 104 ans, de 109 ans. Il est probable que cette progression croissante d'un âge qui reste incertain, est due à la tradition qui, à mesure qu'elle s'est éloignée, a attribué une vie de plus en plus longue à un aussi illustre médecin. Il fut enterré entre Gyrton et Larisse dans un endroit où des écrivains postérieurs ont assuré qu'on montrait encore son tombeau; et l'esprit inventeur des Grecs se plut à dire que long-temps ce tombeau avait été le séjour d'un essaim d'abeilles dont le miel avait des vertus pour guérir les aphthes des enfants.

Les historiographes d'Hippocrate disent qu'il eut pour maîtres d'abord son père Héraclide, puis Hérodicus de Selymbrie et Gorgias de Leontium. Rien ne combat, mais rien non plus ne garantit ces circonstances. Ils ajoutent qu'il quitta sa patrie et alla exercer la médecine dans différentes villes de Thrace. Cela est, à la vérité, concordant avec les renseignements que fournissent les écrits de ce médecin, mais en a été probablement tiré. Ce qui est très douteux, c'est qu'il ait été appelé par Perdiccas II, roi de Macédoine, et qu'il ait joui auprès de ce prince, d'une grande faveur. Perdiccas mourut en 414 avant J.-C. Hippocrate avait alors 46 ans; ce n'est donc pas

dans les dates qu'est la difficulté. Mais on le fait venir avec Euryphon le médecin cnidien, et cette association, comme le dit M. Hecker, dans son *Histoire de la médecine*, tient déjà du roman. Ensuite on prétend qu'Hippocrate découvrit que la maladie de Perdiccas était uniquement causée par l'amour secret qu'il ressentait pour une concubine de son père. Cette histoire ressemble à celle d'Erasistrate, qui découvrit aussi une maladie causée par l'amour. Seulement il faut remarquer dans le récit une différence qui prouve que l'histoire a du moins été forgée avec adresse. Erasistrate reconnut la maladie du jeune prince en lui tâtant le pouls en présence de la femme qu'il aimait : les historiographes d'Hippocrate disent qu'il porta son diagnostic d'après les seuls changements de l'extérieur du roi; il ne connaissait pas l'art d'explorer le pouls, et ç'aurait été commettre une erreur de chronologie médicale, que de lui faire tâter l'artère du roi Perdiccas. Ce qui rend cette histoire suspecte, c'est sa ressemblance avec celle d'Erasistrate, c'est la présence d'Euryphon, c'est surtout la date moderne des biographes qui la racontent.

Beaucoup d'autres fables ont été racontées sur Hippocrate, et il faut ranger dans cette catégorie les services qu'il rendit à la Grèce pendant la peste dite d'Athènes; son refus d'aller servir le roi de Perse ; et son entrevue avec Démocrite. Ces fables ne s'appuient sur aucun témoignage de quelque valeur; et sans doute, si on pouvait en suivre la filiation, on verrait qu'elles vont toujours en grossissant à mesure que celui qui les rapporte s'éloigne davantage de l'époque où vivait Hippocrate.

On en a la preuve dans les récits au sujet du rôle qui lui est attribué dans la peste. Soranus prétend que, cette maladie ayant envahi le pays des Illyriens et des Péoniens, les rois de ces peuples l'invitèrent à venir auprès d'eux; qu'Hip-

pocrate, ayant appris des ambassadeurs quels vents régnaient surtout dans leurs contrées, refusa d'accéder à leurs demandes; mais qu'ayant conclu de leurs réponses que la peste allait venir dans l'Attique, il prédit l'arrivée de ce fléau, et dispersa ses élèves dans les villes de la Grèce. Varron[1] faisant allusion à un pareil récit, dit : « Le médecin Hippocrate « n'a-t-il pas, dans une grande peste, sauvé non un seul « champ, mais plusieurs villes? » « C'est pour ces services, dit « Pline[2], que la Grèce lui décerna les mêmes honneurs qu'à « Hercule. » Varron et Pline sont très antérieurs à l'auteur de la vie d'Hippocrate, et, comme lui, ils ont dû emprunter ces détails au *Discours* qui est attribué à Thessalus, fils du médecin de Cos, et qui figure, dans la collection Hippocratique, à côté des *Lettres* d'Artaxerce, des Abdéritains, et de Démocrite. Cette légende, car on ne peut pas lui donner d'autre nom, fait partir Hippocrate de Thessalie, réprimant la peste sur son passage, chez les Doriens, chez les Phocéens, chez les Béotiens; de là il arrive à Athènes, où il arrête les ravages du fléau. L'auteur du livre de la *Thériaque à Pison*, ch. 16, et Aëtius[3], disent qu'il chassa la peste en faisant allumer de grands feux par toute la ville, et en ordonnant de suspendre partout des couronnes de fleurs odorantes. Actuarius[4] va plus loin; il connaît l'antidote dont Hippocrate se servit pour guérir les Athéniens, et il en donne la formule; et un manuscrit latin de la bibliothèque royale (nº 7028), encore plus précis, assure qu'Hippocrate, venu à Athènes, remarqua que les forgerons et tous ceux qui travaillaient le feu, étaient exempts de la maladie pestilentielle. Il en con-

[1] De re rust. 1, 4.
[2] Histoire natur. 7, 37.
[3] Tetrab. 2, serm. 1, cap. 94.
[4] Meth. med. 5, 6.

clut qu'il fallait purifier par le feu l'air de la ville. En conséquence il fit faire de grands tas de bois qu'on incendia ; l'air étant purifié, la maladie cessa, et les Athéniens élevèrent au médecin une statue de fer avec cette inscription : *A Hippocrate, notre sauveur et notre bienfaiteur*. Je ne sais d'où viennent ces amplifications au manuscrit, dont l'écriture est fort ancienne.

Il est très facile de montrer que tout cela n'est qu'un tissu de fables. Thucydide, qui a donné une admirable description de la peste d'Athènes, ne fait aucune mention d'Hippocrate, ni de ses services ; il dit même formellement que tout l'art des médecins échoua contre la violence du mal, et qu'ils en furent les premières victimes. Ce silence de Thucydide sur Hippocrate dans une maladie qui fut un événement historique, est décisif, et prouve que le médecin de Cos ne fit rien de ce qu'on lui attribue en cette circonstance. Mais le récit porte en lui-même les preuves de sa propre fausseté. Hippocrate est né en 460, la peste éclata à Athènes en 428, il n'avait donc que 32 ans. A cet âge il ne pouvait avoir encore acquis la réputation que la légende lui suppose, et surtout il ne pouvait avoir ni fils, ni gendre, à envoyer dans les différentes villes de la Grèce. De plus la légende intervertit complétement la marche de l'épidémie ; elle la fait venir par l'Illyrie, la Thessalie, et la Béotie jusque dans l'Attique. Or Thucydide dit formellement qu'elle se déclara d'abord dans le Pirée, et qu'elle venait de l'Éthiopie. Il y a là contradiction évidente avec le fait ; mais, quand même nous n'aurions pas ces preuves pour démontrer la fausseté d'un pareil récit, le caractère même des épidémies nous empêcherait de l'admettre. Nous savons par une expérience récente que ces grands fléaux ne se laissent pas détourner par l'art humain ; et les feux allumés dans Athènes ne pouvaient pas avoir plus

de puissance contre l'épidémie, venue de loin, qui la désola, que la médecine contemporaine n'en a eu à Paris contre le choléra, parti des bords du Gange. Tout récit où l'on attribue à l'art médical le pouvoir d'arrêter de tels ravages, nécessairement est mensonger.

Maintenant que devient l'autre forme de la légende où Hippocrate refuse à Artaxerce son secours contre la peste? Je ne veux pas entrer ici dans une discussion détaillée des *Lettres* et des *Discours* qui forment un appendice de la collection hippocratique. Comme tous les récits sur le rôle d'Hippocrate dans la peste d'Athènes, sur l'invitation d'Artaxerce, sur le refus du médecin de Cos, sur son entrevue avec Démocrite, sur la guerre faite à l'île de Cos par les Athéniens, n'ont pas d'autres garants que ces *Lettres* et *Discours*, j'en examinerai plus loin l'authenticité. Seulement je déclare d'avance que ces pièces sont toutes apocryphes. Il m'a suffi ici d'appeler l'attention du lecteur sur le témoignage de Thucydide, qui montre qu'Hippocrate n'a joué aucun rôle particulier dans la grande fièvre qui ravagea la Grèce et surtout Athènes. Les *Lettres* et *Discours* renferment des preuves intrinsèques de supposition; ce sera le lieu de mettre ces preuves en évidence quand je discuterai un à un les écrits qui entrent dans la collection hippocratique.

Tzetzès prétend qu'Hippocrate, bibliothécaire à Cos, brûla les anciens livres des médecins; Andréas, dans son livre sur la *tradition médicale*, dit que c'est à la bibliothèque de Cnide qu'il mit le feu; et Varron, à ce que rapporte Pline [1], avait écrit qu'Hippocrate, ayant copié les observations de maladies que l'on conservait dans le temple de Cos, l'incendia. Tous ces récits, dus à des écrivains très-postérieurs, n'ont aucun fondement; et les Grecs n'auraient pas souffert que

[1] Hist. nat. 29, 1.

l'incendiaire d'un temple enseignât tranquillement la médecine, comme nous le représente Platon, seul croyable en ceci. Strabon, le géographe, nous a conservé une tradition qui est bien plus concordante avec tous les faits connus d'ailleurs, et qui a tous les caractères de la probabilité. « On rapporte, dit-il, qu'Hippocrate s'exerça particulièrement sur « le régime dans les maladies en étudiant les histoires de « traitement qui étaient déposées dans le temple de Cos[1]. » Tout porte à croire que le recueil de ces histoires existe encore, et qu'il constitue ce qui est connu dans la collection hippocratique sous les titres de *Prénotions coaques* et de 1er livre des *Prorrhétiques*.

Il n'est pas besoin de dire que toutes les représentations qui ont été faites de la figure d'Hippocrate sont idéales ; les statues n'ont été des portraits que long-temps après lui. Les artistes anciens se sont accordés pour le représenter la tête couverte, tantôt du *pileus*, tantôt des plis de son manteau.

L'antiquité, on le voit, avait déjà perdu les moyens de faire une biographie détaillée d'Hippocrate. Mais quoiqu'il y ait là une lacune que désormais rien ne peut plus combler, cependant il en reste assez pour apprécier le rôle qu'a joué Hippocrate et la place qu'il a tenue. Praticien, professeur, écrivain, il a joui de l'estime de ses contemporains ; descendu d'une famille qui faisait remonter son origine jusqu'à l'âge héroïque, il lui a donné plus de gloire qu'il n'en avait reçu ; attaché à une corporation qui desservait un temple d'Esculape, il a fait prévaloir l'école de Cos sur toutes les écoles médicales qui l'ont immédiatement suivie ; et, de bonne heure, ses écrits étaient médités et cités par Platon.

[1] *Geograph.* XIV, p. m. 657.

CHAPITRE III.

DES LIVRES QUI PORTENT LE NOM D'HIPPOCRATE.

Nous possédons sous le nom de livres d'Hippocrate une masse très considérable d'écrits. C'est la réunion de ces écrits que j'appellerai pour abréger *Collection hippocratique*. Le premier coup d'œil montre qu'ils ne forment ni un ensemble, ni un corps, et qu'on y chercherait vainement l'œuvre d'un homme qui aurait travaillé sur les différentes parties de la médecine. Les traités non seulement ne se supposent pas l'un l'autre, mais encore ils présentent les plus grandes disparates. Les uns sont des écrits complets en eux-mêmes; les autres ne sont que des recueils de notes qui se suivent sans avoir aucun lien entre elles, et qui sont quelquefois à peine intelligibles. Quelques-uns sont incomplets et mutilés; d'autres forment dans la collection totale des séries particulières qui appartiennent à la même pensée et à la même main. En un mot, pour peu qu'on réfléchisse au contexte de ces nom-

breux écrits, on est conduit à penser qu'ils ne sont pas d'un même auteur. Cette remarque a de tout temps frappé ceux qui se sont occupés des livres hippocratiques, et dès l'époque même où on les commentait dans l'école d'Alexandrie, on disputait déjà sur leur authenticité. La confusion manifeste qui y existe nécessite l'intervention de la critique; mais aussi la date reculée de la composition de ces écrits et l'absence de témoignages rendent un tel travail extrêmement épineux. Si les difficultés étaient déjà si grandes et les doutes si autorisés dans l'antiquité, que doit-il en être de nos jours, et pour nous qui, depuis le temps des commentateurs alexandrins et de Galien, avons fait tant de pertes en livres de tout genre? Beaucoup de travaux ont eu pour objet l'histoire littéraire des écrits hippocratiques; beaucoup d'hommes éminents se sont livrés aux recherches que cette histoire réclame; et cependant maintes questions restent encore indécises, et des divergences très considérables entre les critiques, sur l'authenticité d'un même écrit, montrent que l'on manque d'un point stable de départ, et de documents qui soient autre chose que des conjectures. J'essaierai de résoudre quelques-unes de ces questions, et de lever quelques-uns de ces doutes; non que je me flatte d'avoir dissipé toutes les obscurités du sujet; mais aidé des travaux de mes prédécesseurs dans ce genre d'explorations, j'espère faire dans mon temps ce qu'ils ont fait dans le leur, c'est-à-dire avancer d'un pas l'histoire littéraire d'Hippocrate, et la laisser plus éclaircie que je ne l'ai reçue.

Cette histoire, manquant presque complétement de données qui lui soient propres et qui soient de son époque, a besoin, pour se soutenir, de réunir une foule de matériaux épars. Elle exige donc une construction laborieuse; et le développement, pour être clair et convaincant, est tenu de passer

par une série de recherches et de déductions qui vont au but, il est vrai, mais qui y vont d'une manière détournée. Le premier travail à faire est de prendre connaissance de la collection elle-même, et d'examiner quels renseignements on en peut tirer sur les questions qui sont à résoudre. Il faut la feuilleter page par page, et lui demander quel état de la médecine elle représente, quels travaux elle indique, quels noms elle cite, à quels pays elle se rapporte, et quelles traces évidentes elle porte d'une collaboration multiple. L'époque qui sépare le temps où a fleuri Hippocrate, du temps où Érasistrate et Hérophile devinrent à Alexandrie les chefs de la médecine, c'est-à-dire un espace d'environ 130 ans, est une de celles, sur laquelle les documents et les livres nous manquent le plus. Les œuvres qui forment la collection hippocratique ont dû être composées dans cet intervalle; leur examen intrinsèque nous fournira des notions que nous ne pouvons nous procurer par aucune autre voie.

Prouvons avant toute chose que la Collection hippocratique renferme des fragments qui y figurent dès les premiers temps, mais qui, incontestablement, ne sont pas d'Hippocrate. J'en ai deux exemples irrécusables. Le premier est relatif à un passage sur l'anatomie des veines qu'on lit dans le *Traité de la nature de l'homme*. Ce traité a été cité par tous les commentateurs comme faisant partie de la Collection hippocratique. Le passage en question est textuellement rapporté par Aristote (*Histoire des animaux*, liv. III, chap. 4); et Aristote dit que ce morceau est de Polybe. Or, en ce point, l'autorité d'Aristote prévaut sur toute autre, et manifestement sur celle d'Érotien et de Galien. Polybe, gendre d'Hippocrate, devait être exactement le contemporain de Platon, par conséquent vieux quand Aristote était jeune. Ainsi le témoignage de ce dernier est irrécusable, d'autant plus qu'il était très

éclairé et très versé dans la connaissance des livres scientifiques. Il n'a pas pu commettre la grossière méprise d'attribuer à Polybe ce qui était d'Hippocrate; il connaissait bien Hippocrate, qu'il cite dans un de ses ouvrages. Là où il rapporte le long passage de Polybe sur la dissection des veines, il discute avec beaucoup de soin une question d'anatomie; et, à côté de Polybe, il cite sur le même sujet un passage de Syennésis de Chypre, dont le nom ne nous a été conservé que par lui, et un passage de Diogène d'Apollonie.

Ainsi Aristote seul nous a appris un fait sur lequel toute la littérature antique a gardé le silence, à savoir qu'un morceau dû à Polybe se trouve dans la Collection hippocratique. D'où vient ce silence? et comment Aristote a-t-il seul connu cette particularité? En traitant, dans le chapitre VII, de la formation de la Collection, j'expliquerai ce point important de l'histoire des livres hippocratiques.

Le morceau de Polybe n'est pas le seul qui, dans la Collection hippocratique, n'appartienne pas à Hippocrate. Je ne parlerai pas ici du fragment de Syennésis de Chypre qui est inséré dans le *Traité de la nature des os*; car, comme je le ferai voir plus loin, ce traité n'en est pas un, et il ne doit pas subsister. Celui qui me reste à citer est un fragment d'Euryphon qui se trouve presque mot à mot dans le *Deuxième livre des maladies*[1]. L'identité de ces deux fragments est évidente;

[1] Voici le passage du traité hippocratique : Πελίη νοῦσος. Πυρετὸς ξηρὸς καὶ φρὶξ ἄλλοτε καὶ ἄλλοτε, καὶ τὴν κεφαλὴν ἀλγέει. Καὶ τὰ σπλάγχνα ὀδύνη ἔχει. Καὶ ἐμέει χολήν. Καὶ ὅταν ἡ ὀδύνη ἔχῃ, οὐ δύναται ἐνορᾷν, ἀλλὰ βαρύνεται. Καὶ ἡ γαστὴρ σκληρὴ γίνεται. Καὶ ἡ χροίη πελιδνή, καὶ τὰ χείλεα, καὶ τῶν ὀφθαλμῶν τὰ λευκὰ πελιδνά. Καὶ ἐξορᾷ ὡς ἀγχόμενος. Ἐνίοτε καὶ τὴν χροίην μεταβάλλει, καὶ ἐκ πελιδνοῦ ὑπόχλωρος γίνεται. Voici le passage d'Euryphon dans Galien, t. 5, p. 456, Ed. Bas. : Πελίας πυρετὸς ἴσχει καὶ

et comme Euryphon est antérieur même à Hippocrate, c'est à lui qu'il faut en rendre la propriété.

Voilà un premier point établi : il existe dans la collection hippocratique des morceaux qui sont attribués à Hippocrate, mais qui, de toute certitude, appartiennent à d'autres écrivains. Ainsi s'ouvre la porte aux conjectures qui sont autorisées à étendre, bien au-delà des deux ouvrages cités plus haut, le cercle des compositions pseudo-hippocratiques, d'autant plus que la Collection tout entière est une réunion d'écrits simplement juxta-posés, sans aucune liaison intérieure. Il est donc permis de croire que beaucoup d'autres livres sont, à tort, décorés du nom du chef de l'école de Cos. Cela sera plus loin examiné avec détail. Il me suffit dans le commencement d'avoir établi le fait sur deux exemples irrécusables.

Les renseignements que l'on trouve dans la Collection sont de différents genres. Beaucoup se rapportent à la pratique des autres médecins, et l'on y voit des critiques sur les moyens qu'ils emploient, sur leurs diagnostics, sur leurs pronostics, sur leurs opinions théoriques. Il faut donner les principaux exemples. L'auteur du *quatrième livre des maladies* dit [1] que les anciens médecins se trompaient surtout sur la connaissance des jours; car ils purgeaient leurs malades dans les jours impairs, et les faisaient périr. Le même écrivain

βρυγμὸς ἄλλοτε καὶ ἄλλοτε, καὶ τὴν κεφαλὴν ἀλγέει. Καὶ τὰ σπλάγχνα ὀδύνη ἴσχει, καὶ ἐμέει χολὴν, καὶ ὅταν ὀδύνη ἔχῃ, ἐνορᾷν οὐ δύναται, ὅτι βαρύθεται, καὶ ἡ γαστὴρ ξηρὴ γίνεται, καὶ ὁ χρὼς πελιὸς ἅπας, καὶ τὰ χείλεα οἷάπερ μύρα τρώξαντι, καὶ τῶν ὀφθαλμῶν τὰ λευκὰ πελιὰ, καὶ ἐξορᾷ ὥσπερ ἀπαγχόμενος, ὅτε δὲ ἧσσον τοῦτο πάσχει, καὶ μεταβάλλει πολλάκις.

[1] Page 172, Ed. Frob.

établit une discussion assez longue pour prouver contre l'opinion de certains médecins que les boissons ne passent pas dans la trachée-artère. L'auteur du *Traité des affections internes*[1] reproche aux médecins de se méprendre sur l'organe malade quand ils voient du sable dans les urines; ils prétendent que la vessie contient des calculs, ils se trompent, car c'est le rein qui est calculeux. Ce passage est digne de remarque, parce qu'il nous montre des traces de polémique entre les différents écrivains qui ont concouru à la Collection hippocratique. En effet, il contredit formellement l'aphorisme soixante-dix-neuvième de la quatrième section dont l'auteur se trouve placé parmi ces médecins qui ignorent le véritable siége des affections calculeuses. L'aphorisme est ainsi conçu : « Du sable déposé dans l'urine annonce la pré« sence d'un calcul dans la vessie. » On ne peut se méprendre sur la contrariété de ces deux propositions, ni s'empêcher de voir une véritable critique de l'une par l'autre.

Les médecins praticiens y sont plusieurs fois nommés, soit avec éloge, soit avec critique. « Les médecins les plus loués « sont ceux qui usent des règles du régime et des autres for« mes de traitement, dit l'auteur du *Traité de l'art*, qui ajoute « que ceux qui entreprennent de guérir des maux incurables « sont admirés par les médecins de nom, et sont un objet de « raillerie pour les vrais médecins. » L'auteur du *Livre des maladies des femmes* accuse les médecins d'avoir fait des opérations inutiles et dangereuses dans des cas où la rétention des menstrues leur avait fait croire à l'existence d'un abcès. Il les accuse encore d'employer des médicaments astringents dans les gonflements de la matrice, soit avant, soit après l'accouchement; de commettre de fréquentes erreurs en trai-

[1] Page 196, Ed. Frob.

tant les maladies des femmes comme celles des hommes, et de regarder comme une hydropisie les gonflements des pieds et des jambes qui surviennent pendant le cours d'affections utérines. L'auteur du *Deuxième livre des épidémies* reproche aux médecins qui soignaient Héragoras de n'avoir pas connu que les hémorrhagies abondantes des narines procurent une amélioration considérable. L'auteur du *Cinquième livre des épidémies* remarque que les médecins qui traitaient Hipposthène dans la ville de Larisse, le croyaient atteint de péripneumonie, mais qu'il n'en était rien. Ailleurs il raconte que le médecin qui pansa un homme blessé d'un coup de lance, retira bien le bois, mais qu'il laissa un fragment du fer. Le même malade paraissant au médecin aller mieux, l'auteur du *Cinquième livre des épidémies* prédit qu'une convulsion allait survenir et le malade succomber, pronostic qui se vérifia complétement. Dans le *Septième livre des épidémies* on lit qu'Eudème, atteint d'une affection de la rate, reçut de ses médecins le conseil de bien manger, de boire un peu de vin léger, et de beaucoup marcher. Ce régime n'amena aucun changement; un différent réussit mieux.

C'est surtout dans le *Traité des fractures* qu'il y a une longue polémique contre les méthodes variées que les médecins mettent en usage pour remédier à ces accidents. L'auteur leur reproche vivement de chercher les modes de réduction et de déligation qui frappent les yeux du vulgaire, sans s'inquiéter de ceux qui conviennent le plus aux malades. L'un de ces médecins, prétendus habiles, voulait déterminer le bandage de la fracture du bras d'après les règles de l'art de l'archer. L'autre prétendait, d'après de fausses observations ostéologiques, mettre toujours le membre dans la supination. L'auteur n'a pas assez de blâme contre ceux qui, dans les plaies avec fracture, s'empressent de bander le mem-

bre en dessus et en dessous de la plaie. Ils sont forcés, à cause du gonflement, de défaire leur bandage, dont ils recommencent à se servir dans une autre occasion sans se douter qu'il est la cause du mal. L'auteur fait cette remarque parce qu'il a vu un grand nombre d'accidents naître de ce genre de déligation, et il invoque en faveur de sa pratique le témoignage de toute la médecine; phrase remarquable qui est un appel aux préceptes de la science, et qui prouve qu'elle était cultivée depuis long-temps. Remarquons en outre que, dans le *Livre des fractures*, on conseille aux médecins qui pratiquent dans une grande ville d'avoir tout prèt un appareil en bois pour les réductions. L'auteur du *Traité des articulations* se livre à des critiques toutes semblables. Il blâme ces médecins qui, pour réduire les luxations, emploient des moyens propres à étonner la foule, et il rougirait, dit-il, de tout ce qui sent la jonglerie; il recommande de connaître tout ce qui a été fait en ce genre, et de choisir les meilleures méthodes; il signale l'antiquité de quelques-uns de ces instruments, et loue l'emploi de toutes les machines qui sont conformes à la structure du corps; il relève une foule d'erreurs touchant l'ostéologie ou le traitement des luxations. On voit par toutes ces citations combien la médecine était pratiquée, combien d'hommes s'en occupaient, et combien les écrivains qui forment la Collection hippocratique, faisaient attention à la pratique de leurs confrères, soit pour l'approuver, soit pour la blâmer.

De tous ces médecins, praticiens ignorés d'une époque aussi reculée, deux seulement sont nommés : ce sont Prodicus et Pythoclès. Il est dit dans le *Sixième livre des épidémies* que Prodicus causait la mort des fébricitants en les soumettant à des marches et à des exercices forcés. On a beaucoup douté s'il fallait écrire Prodicus ou Hérodicus; mais comme il y a eu un Prodicus vers ce temps, et qu'Hérodicus n'appliquait

la méthode de l'exercice qu'aux maladies chroniques, il est probable que la critique de l'auteur hippocratique s'adresse, non au second, mais au premier. Il est remarqué dans le *Cinquième livre* et dans le *Septième des épidémies* que Pythoclès donnait à ses malades du lait étendu de beaucoup d'eau. Cette pratique n'est ni louée ni blamée, mais dans un aphorisme on spécifie tous les cas de maladies fébriles où le lait est contre-indiqué.

A côté des remarques sur la pratique journalière des médecins se trouvent, dans la Collection hippocratique, des traces d'une polémique assez étendue contre les écrits médicaux de cette époque. La plus remarquable, sans contredit, est celle par laquelle débute l'auteur du *Traité du régime dans les maladies aiguës*. Elle est dirigée contre un livre célèbre alors, les *Sentences cnidiennes*, et contre l'école de Cnide. Dans le *Traité de l'ancienne médecine*, on blâme les médecins qui établissent leurs raisonnements sur l'hypothèse d'une seule qualité élémentaire, et qui fondent la pratique de l'art sur cette nouvelle manière de raisonner. L'auteur *du Régime* mentionne les écrits antérieurs sur le même sujet, et déclare qu'il ne s'est mis à l'œuvre que pour combler les lacunes que ces livres laissaient. Ce dont il se vante surtout, c'est d'éclairer les signes qui se déclarent antérieurement aux maladies. L'auteur du *Premier livre des maladies* soutient que le temps qui en règle le cours n'est pas aussi précis que quelques-uns le prétendent : phrase qui semble être une restriction à la théorie sur les jours critiques; et celui du *Deuxième livre des prorrhétiques* se refuse à croire tout ce qu'on lit dans les livres sur l'exactitude avec laquelle on peut discerner les moindres écarts de régime dans un homme, et prédire avec toute certitude ce qui va arriver dans le cours des maladies. Souvent des locutions sont blâmées, et l'au-

teur ne les emploie que pour se conformer à l'usage ; en plusieurs endroits on parle de ceux qui sont en dehors de la médecine, ce qui prouve que les médecins formaient vraiment un corps.

Il est plusieurs fois question des philosophes qui se livraient à l'étude de la nature ; il est parlé d'écrits sur cet objet, où l'on prétendait que le cerveau était l'organe qui résonnait dans l'audition ; il est parlé encore de l'opinion des anciens sur le chaud et l'éther. Il faut remarquer que cette qualification d'*anciens* revient plusieurs fois, ce qui prouve que la littérature médicale existait déjà depuis long-temps. Deux philosophes seulement y sont nommés ; l'un est Mélissus de l'école éléatique, cité dans le *Traité de la nature de l'homme*, l'autre est Empédocle, dans le *Livre de l'ancienne médecine*. Un vers d'Homère est rapporté dans le *Livre des articulations* ; et ce vers ne se retrouve plus dans les œuvres de ce poète telles que nous les possédons aujourd'hui. Un seul livre est cité par son titre : c'est celui des *Sentences cnidiennes*. Il y est question de deux éditions de cet écrit.

Les traces d'études sur la matière médicale et la pharmacie sont fort nombreuses. On vante à cet égard les progrès de la médecine, et on exhorte le jeune médecin à graver dans sa mémoire ce qui est écrit sur les vertus des médicaments ; on parle de breuvages préparés d'après la formule ; plusieurs passages indiquent des traités de thérapeutique où les remèdes étaient rangés d'après leurs effets réels ou prétendus. C'est ainsi que l'on cite des médicaments propres aux maladies de la matrice ou destinés à étancher le sang. Déjà certains remèdes portent des noms particuliers qui ne sont autre chose que des désignations usitées parmi les médecins et les pharmaciens ; et quand on dit dans le *Premier livre des maladies des femmes* qu'il faut broyer une certaine substance

comme on broie un médicament, cela indique certaines règles pour des procédés pharmaceutiques.

L'examen minutieux de ce que l'on pourrait appeler les sources de la Collection hippocratique nous a montré que les auteurs qui y figurent avaient puisé, et dans une littérature déjà riche, et dans la pratique d'un corps médical déjà nombreux. A l'époque où Hippocrate et ses successeurs ont écrit, la Grèce possédait beaucoup de livres sur la médecine; l'enseignement en était répandu; un grand nombre de praticiens étaient disséminés dans le pays, et ils agitaient entre eux, soit de vive voix, soit par écrit, des questions variées de théorie et de pratique. L'étude, sous ce point de vue, de la Collection hippocratique, nous a donné quelques aperçus sur l'état de la science et sur le public médical qui la cultivait, et surtout elle a grandement changé l'idée qu'on se fait ordinairement de la position d'Hippocrate dans la médecine grecque. En consultant les écrits hippocratiques, seuls dignes de foi en cela, et corroborés en outre par les témoignages des écrivains contemporains, on le voit placé au milieu d'un mouvement scientifique qui a commencé avant lui, auquel il prend une part active, et qui se développe avec vigueur et plénitude long-temps encore après sa mort.

La Collection hippocratique porte en son propre sein l'indice des travaux qui furent exécutés alors, et la trace des pertes que nous avons faites; confirmant ainsi le résultat déjà obtenu par l'examen des sources elles-mêmes où ont puisé les auteurs hippocratiques. Leurs œuvres n'ont pas été moins maltraitées que les œuvres des autres médecins de leur temps; de telle sorte que la Collection hippocratique, qui n'est déjà qu'un fragment de la littérature médicale de cette époque, n'est à son tour qu'un fragment des produc-

tions d'une école dont quelques livres seulement nous sont arrivés sous le nom commun d'Hippocrate.

Il est question, dans plusieurs endroits de la Collection, de traités qui sont anéantis, et qui le sont depuis bien longtemps; car ni Galien, ni Érotien, ni les critiques plus reculés de l'école d'Alexandrie, ne les ont jamais vus ou connus. Tout cela avait péri dans l'intervalle qui sépare Hippocrate de la fondation des grandes bibliothèques; les ouvrages dont les titres sont cités dans la Collection, et d'autres sans doute qui ne le sont pas, n'ont eu qu'une existence éphémère, et il leur est arrivé, ce qui est arrivé si souvent aux livres de l'antiquité, d'être détruits avant d'avoir été multipliés par les copies. Pour ces ouvrages hippocratiques, il ne faut pas en accuser l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie; ils n'existaient déjà plus au moment où cette bibliothèque fut établie.

Le médecin auteur du *Livre des articulations* annonce plusieurs ouvrages. Il parle d'un *Traité sur les frictions* [1]; il promet d'exposer la texture des glandes, leur position, leurs signes et leurs actions [2], d'expliquer, pour une espèce particulière de tumeurs, dans quel cas il faudra avoir recours à l'incision [3], de traiter des déviations de la colonne vertébrale en traitant des affections chroniques des poumons [4], de démontrer les communications des veines et des artères, le

[1] Ἀλλὰ διορεῖται ἡμῖν περὶ ἀνατρίψιος ἐν ἄλλῳ λόγῳ. p. 475, Ed. Frob.

[2] Περὶ ἀδένων οὐλομελίης γεγράψεται, ὅτι τέ εἰσι, καὶ οἷα ἐν οἵοισι σημαίνουσί τε καὶ δύνανται. p. 476, Ed. Frob.

[3] Περὶ τούτων (γαγγλιωδέων) ἐν ἄλλῳ λόγῳ γεγράψεται. p. 483, Ed. Frob.

[4] Ἀλλὰ περὶ τούτων ἐν τοῖσι χρονίοισι κατὰ πνεύμονα νοσήμασιν εἰρήσεται. p. 484, Ed. Frob.

point d'où elles partent, et l'action qu'elles exercent [1], d'entrer dans des détails sur la nature de l'intestin et de l'abdomen tout entier, sur les voyages et les distensions de la matrice [2]. Toutes ces promesses ont été sans doute remplies; ces écrits ont été composés et ont servi à l'enseignement de la médecine dans les écoles de Cos. Mais ils n'en ont pas dépassé l'enceinte, et au moment où le zèle de recueillir des livres se développa, au moment où l'on s'occupa de les multiplier, ceux-là n'existaient plus.

Il en faut dire autant des traités composés par l'auteur du *Second livre des prorrhétiques* : ni l'ouvrage sur les collections purulentes du poumon (pour parler le langage médical de cette époque [3]), ni celui sur les maladies aiguës [4], ni celui qui concernait les fièvres nées spontanément et sans causes évidentes [5], et qui comprenait sans doute aussi l'exposition des crises [6], ni celui sur les diverses espèces d'ophthalmie [7], ne sont parvenus jusqu'aux commentateurs de l'école d'Alexandrie. C'étaient là des traités considérables sur des ques-

[1] Αἱ δὲ φλεβῶν καὶ ἀρτηριῶν κοινωνίαι ἐν ἑτέρῳ λόγῳ δεδηλώσονται. p. 485, Ed. Frob.

[2] Καὶ κατὰ τὴν τοῦ ἐντέρου φύσιν καὶ κατὰ τὴν τῆς ξυμπάσης κοιλίης, καὶ κατὰ τὰς τῶν ὑστερέων πλάνας καὶ ξυντάσιας· ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἑτέρωθι λόγος ἔσται ἠδελφισμένος τοῖσι νῦν λεγομένοισιν. p. 492, Ed. Frob.

[3] Ἅπερ περὶ τῶν ἐμπύων ἔγραφον. p. 416, Ed. Frob.

[4] Ἃ ἐν τοῖσιν ὀξέσι νουσήμασιν ἔγραψα. p. 418, Ed. Frob.

[5] Ὡς ἐν τοῖσι πυρετοῖσι διαγέγραπται, τοῖσιν ἄνευ προφάσεων ἐμφανέων γινομένοισι. p. 418, Ed. Frob.

[6] Αἱ δὲ κρίσιες ὡς ἐν τοῖσι πυρετοῖσιν ἔγραψα. p. 420, Ed. Frob.

[7] Τὰς δὲ πολυχρονίους τῶν ὀφθαλμιῶν, ὡς διαγέγραπται ἐφ' ἑκάστῃσι. p. 420, Ed. Frob.

tions importantes de théorie et de pratique. On a, dans cette énumération de titres, l'énumération de grands travaux auxquels se livra l'antique médecine. Tout ce qui fut fait alors composerait une bibliothèque ; nous n'en avons que des feuillets dépareillés.

L'auteur du *Traité des affections*, faisant, de son côté, de fréquents retours sur ses propres compositions, nous apprend quels étaient les sujets qui occupaient la médecine d'alors. Il avait composé des traités spéciaux sur les collections purulentes du poumon, sur les phthisiques, sur les maladies des femmes[1], sur les yeux[2], sur la fièvre tierce et la fièvre quarte[3]. Mais le livre qu'il cite le plus souvent, et auquel il renvoie incessamment ses lecteurs, est un livre de pharmacologie. A la plupart des maladies qu'il énumère, il ajoute qu'il faut donner le remède comme il est prescrit dans le *Traité des remèdes*[4]. De pareils traités ont toujours été nécessaires à l'exercice de la médecine ; et ils ne manquaient pas à cette époque. L'auteur du *Traité des affections internes* fait aussi quelques allusions à un livre semblable[5].

L'auteur du *Quatrième livre des maladies*, qui se cite souvent lui-même (et nous possédons plusieurs de ces traités cités, les livres de la *Génération*, de la *Nature de l'enfant*, et des *Maladies des femmes*), fait allusion à un écrit sur la

[1] Πλὴν περὶ ἐμπύων καὶ φθινόντων καὶ τῶν γυναικείων. Ταῦτα γὰρ χωρὶς γεγράψεται. p. 184, Ed. Frob.

[2] Πλὴν ὀφθαλμῶν· ταῦτα δὲ ἰδίως γεγράψεται. p. 180, Ed. Frob.

[3] Διότι δὲ ὁ τριταῖος καὶ ὁ τεταρταῖος ἑτέρωθί μοι γέγραπται. p. 182, Ed. Frob.

[4] Διδόναι ὅπερ ἐν τῇ φαρμακίτιδι γέγραπται. p. 180. Ed. Frob.

[5] Πίνειν διδόναι ἃ καὶ τῷ στραγγουριῶντι. p. 196, et ailleurs.

peripneumonie qui n'a pas atteint l'époque de la fondation de l'école alexandrine[1].

Le *Traité de la naissance à sept mois* est mutilé, la fin manque; l'auteur devait écrire sur les corps; il l'annonce mais cela a péri[2].

L'auteur du *Traité de la nature humaine* annonce qu'il expliquera les périodes des jours critiques[3], et qu'il a expliqué ce qui a rapport à chaque âge, à chaque saison, à chaque constitution et à chaque maladie[4].

Dans le livre qui est intitulé *Du médecin*, et qui est relatif surtout à la chirurgie, il est question de plusieurs écrits également perdus dès la plus haute antiquité. Ce sont : un livre sur les médicaments qui ont la propriété de procurer la maturation[5], un livre sur les caractères des ulcères[6], et un livre sur la chirurgie militaire[7].

Enfin, l'auteur de l'opuscule sur *l'Art* renvoie ailleurs l'examen d'une question de philosophie sur ce qui, dans les noms et les idées des choses, est l'œuvre de l'esprit humain ou l'empreinte même de la nature[8].

[1] Κάλλιον δέ μοι περὶ τούτου ἐν τῇ περιπλευμονίῃ δεδήλωται. p. 177, Ed. Frob.

[2] Τὰ γὰρ ἐπὶ σώμασι τάδε γράψω. p. 46. Ed. Frob.

[3] Τὴν δὲ περίοδον αὖθις φράσω τὴν τῶν ἡμερέων. p. 22, Ed. Frob.

[4] Ὥσπερ μοι καὶ πάλαι εἴρηται πρὸς ἑκάστας τῶν ἡλικιέων καὶ τῶν ὡρέων καὶ τῶν ἰδέων καὶ τῶν νόσων. p. 22, Ed. Frob.

[5] Τὰ δὲ ἐκπέψαι δυνάμενα ὁμαλῶς ἐν ἑτέροις εἴρηται. p. 14, Ed. Frob.

[6] Τούτων ἐν ἑτέροις σημεῖα δεδήλωται. p. 14, Ed. Frob.

[7] Περὶ δὲ τουτέων ἁπάντων (les blessures par armes de guerre) ἐν ἑτέροις γεγραμμένον ἐστίν. p. 14, Ed. Frob.

[8] Περὶ μὲν οὖν τούτων, εἴ γέ τις μὴ ἱκανῶς ἐκ τῶν εἰρημένων ξυνίησιν, ἐν ἄλλοις ἂν λόγοις σαφέστερον διδαχθείη. p. 1, Ed. Frob.

On voit combien est longue cette liste de traités disparus avant que la Collection hippocratique ne fût formée, à combien d'objets divers l'étude avait été appliquée, et combien peu il a été conservé de cette littérature, même en la restreignant à l'école de Cos, école dont il est le plus resté. Galien, en commentant le *Traité des articulations*, fut frappé, lui aussi, de ces pertes nombreuses: « Hippocrate, dit-il, a annoncé, dans ce traité, plusieurs « ouvrages qui n'existent plus aujourd'hui. Ou il ne les a pas « composés, ou ils ont péri ainsi qu'il est arrivé à beaucoup « d'autres livres anciens. Plusieurs auteurs ont écrit sur ces « pertes[1]. » Il ajoute qu'il est parlé, à la vérité, des collections purulentes de la poitrine dans le *Livre des affections internes* et dans le *Premier livre des maladies*; mais que, dans aucun de ces livres, il n'y a correspondance exacte avec les indications du *Traité des articulations*. L'insertion de fragments appartenant à différents auteurs, le renvoi fréquent à des compositions qui n'existent plus, tout explique comment il se fait que cette Collection présente tant de décousu.

Je ne peux pas mieux terminer des recherches qui signalent l'état florissant de cette antique médecine, que par une citation où Galien en rappelle toute la richesse: J'hé« siterais, dit-il, à écrire un livre sur la méthode théra« peutique que les anciens ont commencée, et que leurs suc« cesseurs ont essayé d'achever. Jadis il existait entre les « écoles de Cos et de Cnide une lutte à qui l'emporterait par « le nombre des découvertes. Car les asclépiades d'Asie « étaient divisés en deux branches après l'extinction de la « branche de Rhodes. A cette lutte honorable prenaient part « aussi les médecins de l'Italie, Philistion, Empédocle, Pau« sanias et leurs disciples; de telle sorte que trois écoles ad-

[1] Tom. v, p. 614, Ed. Basil.

« mirables se disputaient la prééminence dans la médecine. « Celle de Cos se trouva avoir les disciples les plus nombreux « et les meilleurs ; celle de Cnide la suivit de près ; et l'école « d'Italie ne fut pas non plus sans gloire [1]. »

Plusieurs critiques, dans l'antiquité, et surtout dans les temps modernes, ont incliné à croire que certains des écrits contenus dans la Collection hippocratique avaient été supposés par des faussaires à l'époque où les rois d'Égypte et de Pergame rivalisaient entr'eux pour l'achat des livres, et les payaient très cher. Cette assertion, contredite par plusieurs témoignages directs, l'est formellement aussi par les allusions fréquentes que les auteurs des ouvrages existants aujourd'hui font à des ouvrages perdus. Rien ne prouve mieux que ce sont véritablement des médecins d'un temps antérieur à la formation des grandes bibliothèques qui ont composé ces livres. Un faussaire n'aurait pu songer à cette variété de citations ; il n'y aurait pas vu un moyen de donner plus de créance à ses suppositions ; et s'il avait cru utile de recourir à cet artifice, il aurait bien plutôt cité des ouvrages existants, afin que ces renvois de l'un à l'autre fortifiassent l'authenticité des ouvrages qu'il attribuait à Hippocrate. Et en effet, le faussaire qui a composé la correspondance du médecin de Cos avec Artaxerce et Démocrite n'y a pas manqué. Il cite le *Pronostic*, le *Livre du régime dans les maladies aiguës*, le *Prorrhétique*, et il essaie par ce moyen de donner à ses fraudes un caractère de vérité. Mais les véritables médecins dont les écrits ont été conservés dans la Collection hippocratique se réfèrent à d'autres ouvrages qu'ils avaient composés, et qui étaient déjà détruits au moment où les bibliothèques recueillirent ceux qui subsistent encore aujourd'hui. L'auteur seul

[1] Tom. IV, p. 35, Ed. Basil.

des *Traités sur la génération de l'enfant*, sur les *maladies des femmes*, etc., fait des allusions de l'un à l'autre, mais il ne les cite même pas sous le titre qu'ils portent aujourd'hui, et il use, pour les désigner, de quelques variétés de langage qui ne peuvent appartenir qu'à l'auteur lui-même. Un faussaire citerait les titres avec une exactitude scrupuleuse.

A ces arguments il faut joindre ceux que fournissent les livres qui ne sont évidemment que des notes jetées sans ordre, que des observations décousues, que des souvenirs déposés pour être consultés ou pour servir de matériaux à d'autres ouvrages. Cinq livres des *Épidémies* sur sept, le *Traité des humeurs*, la fin du *Traité sur le régime dans les maladies aiguës*, etc., ne sont pas autre chose. Les idées s'y succèdent sans avoir aucune liaison les unes avec les autres; les phrases souvent ne sont pas faites; quelques mots seulement sont écrits, qui aidaient l'auteur à se rappeler sa pensée, mais qui sont, dans beaucoup de cas, des énigmes presque indéchiffrables. On conçoit cela très bien, si on considère ces compositions comme des recueils de notes que les auteurs gardaient pour leur usage, et qui n'étaient pas destinés à voir le jour; mais cela ne se conçoit plus si on veut y voir de véritables livres. Qui, en effet, se serait jamais imaginé de publier sous son nom des œuvres si informes où nombre de phrases se prêtent à plusieurs interprétations sans qu'on soit jamais bien sûr d'avoir rencontré la bonne? Admettra-t-on que la même main qui avait tracé les livres si clairs, si corrects, si élégants sur le *Pronostic* et *sur les airs, les eaux et les lieux*, se soit complue à accumuler une série incohérente de phrases sans construction régulière et achevée, accumulation que l'on s'explique si l'on n'y voit que des notes? C'est l'opinion que la plupart des critiques de l'antiquité ont professée à cet égard. Ils se sont accordés à dire

que les livres en question n'avaient jamais dû être publiés sous cette forme, mais que les disciples ou les descendants de celui qui avait ainsi jeté sans ordre ses réflexions, avaient, après sa mort, publié l'œuvre posthume telle qu'ils l'avaient trouvée.

Une autre explication n'est pas admissible sur la composition même des livres dont il s'agit ici. Quant à la publication, j'essaierai d'en déterminer le mode dans un des chapitres suivants. En attendant, je prends acte de leur contexte même, de leur incohérence, de leur incorrection, de leur obscurité, du jugement unanime qu'en ont porté les anciens critiques, pour faire observer que la nature même de tous ces défauts prouve qu'ils n'ont pu être l'œuvre de quelque faussaire qui aurait voulu, par amusement ou pour l'amour du gain, supposer des écrits qu'il aurait attribués à Hippocrate. Un faussaire s'y serait pris autrement. Ses compositions auraient eu au moins de la suite, et jamais il n'aurait imaginé, pour donner plus de créance à ses suppositions, d'y jeter l'incroyable désordre, l'extrême incohérence, le décousu des phrases qui règnent dans tout le cours de ces livres. Il aurait fait du vraisemblable, il n'aurait pas atteint le vrai. Le vrai ici réside dans une particularité qui ne pouvait être devinée avant un exemple : c'est que des notes, sans liaison et sans rédaction, seraient livrées à la publicité. Ajoutons que ces notes sont quelquefois profondes, ingénieuses, savantes, et toujours essentiellement médicales; autres conditions auxquelles un faussaire aurait pu songer, mais qu'il aurait été incapable de remplir.

Des noms de pays sont cités dans la Collection hippocratique. Il y est fait une mention très fréquente de l'île de Thasos. On y trouve aussi nommés Abdère et Périnthe en Thrace, Olynthe dans la Chalcidique, Larisse, Cranon et Phère en Thessalie,

les îles de Délos, de Cos et d'Andros; l'écrivain parle des Palus Mœotides, du Phase, des contrées du Pont, des Scythes nomades, comme ayant vu ces peuples, ayant parcouru ces régions. La même remarque s'applique aux Lybiens et aux Égyptiens. Il se plaît aussi à comparer les Européens et les Asiatiques. Il cite les Macrocéphales. Dans un autre traité il est question du récit des Amazones, sur la vérité duquel l'auteur ne se prononce pas. Un grand nombre de noms de malades est rapporté; leurs habitations sont souvent décrites; l'endroit où ils demeurent est spécifié; en un mot, leur adresse est véritablement donnée. De tels détails impriment aux histoires des maladies un caractère évident de bonne foi et d'authenticité; mais il n'est guère possible d'en tirer aucun fruit pour distinguer le temps de la composition des livres, et pour en reconnaître les auteurs. Une date, l'indication d'une olympiade, ou de quelqu'un des magistrats des États Grecs, nous auraient été bien plus utiles pour toutes ces questions que l'adresse de tel malade qui demeurait *à la porte de Thrace* à Abdère.

Quoi qu'il en soit, ce ne sera pas sans fruit que nous aurons ainsi minutieusement exploré la Collection hippocratique. D'abord on y acquiert la preuve incontestable qu'au temps où elle a été composée, la médecine était très florissante. Elle occupait une multitude d'intelligences; elle enfantait une foule de livres; elle comptait un nombre infini de praticiens; elle était livrée à leurs débats et à leurs recherches. Cette période a été pour elle une période d'activité dans laquelle beaucoup a été fait, mais dont peu est resté. Ainsi s'est continuée, sans relâche comme sans interruption, la culture de la science que nous avons vue commencée avec tant d'ardeur et de succès bien avant Hippocrate. La Collection qui est arrivée jusqu'à nous montre qu'après lui le zèle

scientifique n'avait rien perdu de son énergie, ni le travail de son attrait, ni la pratique de ses encouragements.

Mais en même temps on trouve, dans cette Collection, des morceaux d'auteurs différents, Polybe et Euryphon, sans compter Hippocrate; les œuvres d'autres mains étrangères, sans aucun doute, y sont incorporées. La démonstration donnée pour Polybe et pour Euryphon ouvre le champ à la critique, et lui permet de parler avec plus de certitude des faux titres donnés à des livres qui portent le nom d'Hippocrate et ne sont pas de lui. A côté de ces interpolations on rencontre des livres tronqués dont la fin manque, ou dont le commencement a disparu. Puis viennent des notes publiées sans choix et sans rédaction. On aperçoit la contrariété des doctrines, la différence des styles; on reconnaît des emprunts de ces livres l'un sur l'autre. Ces emprunts sont en trop grand nombre pour être énumérés ici; et, au point où nous sommes arrivés en ce moment, nous n'avons pas les moyens de distinguer quel est l'emprunteur, quel est le prêteur, et dans quel cas un même auteur répète et reproduit ses propres idées.

De ce point de vue, la Collection hippocratique est un chaos; au milieu apparaissent des parties d'une conservation parfaite, tandis que d'autres ne sont que ruine et fragments. Tous nos efforts doivent tendre à nous y reconnaître, à y remettre de l'ordre; car, a dit Bacon, *Citius emergit veritas ex errore quam ex confusione*. Si nous n'appelions pas d'ailleurs des lumières qui nous éclairassent, si nous nous contentions des seules ressources que nous fournirait une méditation assidue des textes hippocratiques, nous arriverions sans doute à obtenir quelques résultats qui, bien que probables en eux-mêmes, resteraient encore sujets au doute et à la contestation; et, dans tous les cas, ils ne dépasseraient ja-

mais une limite étroite. Il faut donc examiner avec soin les écrits anciens qui nous sont parvenus, et leur demander un complément d'instruction qui permette à la critique de porter un jugement plus précis sur l'importante question littéraire qui lui est soumise. Voici, en effet, le point de la difficulté : Les livres qui remontent à une haute antiquité, n'ont une authenticité inattaquable, dans leur existence, que lorsqu'ils sont cités dès leur origine, dans le détail de leur texte, que lorsqu'ils sont commentés. Or, l'ensemble des œuvres hippocratiques n'a été cité par personne dans l'intervalle qui sépare Hippocrate de l'établissement de l'école d'Alexandrie : et quant à son texte, cet ensemble n'a été commenté que par les disciples immédiats d'Hérophile, à part un seul traité (le *Pronostic*), commenté un peu auparavant. Ainsi l'existence de la Collection ne devient positive, le texte n'en devient assuré que dans la génération qui a suivi Hérophile. Cette Collection peut être plus ancienne, mais elle ne peut pas être plus moderne ; c'est là une limite que j'indique d'avance, et que la suite de ce travail mettra hors de toute contestation. Maintenant, on le voit, si l'on veut pénétrer plus avant, et essayer de distinguer dans la Collection même, les écrits qui sont vraiment d'Hippocrate, ce sont les témoignages antérieurs qu'il s'agit de recueillir et de peser. Ils ne porteront pas, il est vrai, sur l'ensemble de la Collection, mais ils porteront sur quelques livres en particulier ; et ces livres fourniront un point fixe à la critique.

CHAPITRE IV.

TÉMOIGNAGES SUR HIPPOCRATE ET SES ÉCRITS, ENTRE L'ÉPOQUE OU IL A FLEURI ET CELLE DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

La date de ces témoignages en fait l'importance d'autant plus grande, qu'ils sont plus rares. En effet, c'est, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans cet intervalle que se trouve une lacune immense dans la littérature médicale. Le livre des *Sentences cnidiennes*, les ouvrages de Philistion, de Ctésias, de Dioclès, de Praxagore, de Dieuchès, de Philotimus, et de tant d'autres, ont péri; et cette destruction nous laisse sans points de comparaison avec les écrits qui constituent la Collection hippocratique. Il devait y avoir ou des mentions nominatives de l'asclépiade de Cos, ou des désignations de ses livres, ou des imitations; et tout cela nous fournirait des indices utiles pour la classification de ce que nous possédons aujourd'hui sous son nom. Le peu qui nous reste des témoignages de cette littérature détruite, concernant Hippocrate, doit être recueilli avec le plus grand soin, et examiné attentivement, afin qu'aucune des notions positives qui y sont renfermées ne nous échappe.

Ces témoignages s'étendent de Platon au commencement des écoles alexandrines, et comprennent ainsi un espace d'au moins 120 ans. Ils sont au nombre de dix. Ce sont ceux de Platon, Ctésias, Dioclès, Aristote, Hérophile, Dexippe, Apollonius, Érasistrate, Xénophon de Cos, et

Mnésithée. Les cinq premiers ont nommé Hippocrate; Dexippe et Apollonius ont été ou se sont dits ses disciples; on conclut, par des raisonnements, qu'Érasistrate, Xénophon de Cos et Mnésithée l'ont cité.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit de Platon. Il a été contemporain d'Hippocrate; il l'a lu, consulté, cité; son témoignage est inappréciable dans la question qui nous occupe; dès ce temps-là, Hippocrate avait une réputation dans la Grèce, et ses livres étaient arrivés jusque dans Athènes et dans le jardin de l'Académie.

Je me contente donc de rappeler les deux citations où Platon nomme et désigne Hippocrate, de Cos, fils des Asclépiades : nous savons qu'il l'a connu et qu'il a lu ses écrits, de sorte que, si nous trouvons, dans les livres de Platon, des ressemblances, avec les livres hippocratiques, il sera permis d'admettre que le philosophe a copié le médecin. Or, il y aurait un long chapitre à faire sur les conformités qui se trouvent, pour *toutes sortes* d'opinions physiologiques et médicales, entre la collection des Dialogues de Platon, et la Collection hippocratique. M. Thiersch, dans une dissertation particulière [1], a touché ce sujet; il a fait voir que, lorsque Platon dit que la médecine consiste dans la connaissance de ce qui, dans le corps, désire la réplétion ou l'évacuation [2], il exprime une doctrine purement hippocratique. J'ajouterai encore quelques exemples; Platon dit : « Les médecins pensent que « le corps ne peut profiter de la nourriture qu'autant que les « embarras en ont été expulsés, comme l'âme ne peut pro-

[1] Specimen Editionis Symposii Platonis; Gottingæ, 1808.

[2] Ἔστι γὰρ ἰατρικὴ, ὡς ἐν κεφαλαίῳ εἰπεῖν, ἐπιστήμη τῶν τοῦ σώματος ἐρωτικῶν πρὸς πλησμονὴν καὶ κένωσιν. t. 7, p. 229, Ed. Tauch., p. 186, Ed. H. Steph.

« fiter des enseignements sans être purifiée [1]. » C'est l'a risme, que, plus on nourrit un malade, plus on lui fa mal. La constitution des athlètes, dit Platon, est danger pour la santé (σφαλερά πρὸς ὑγίειαν) [2]. C'est encore un a risme, où il est dit que, dans les hommes livrés exercices, l'excès de la vigueur est dangereux ; les te sont presque les mêmes (αἱ ἐπ' ἄκρον εὐεξίαι σφαλε L'idée qu'un excès de santé est voisin de la maladi trouvait depuis long-temps dans le domaine commun pensée grecque. Eschyle, avant Platon et avant m Hippocrate, avait dit : « Le point d'une santé exubé « n'est jamais durable ; et toujours la maladie est voisin

« Les fièvres, dit Platon, sont la solution du tétanos « l'opisthotonos [4]. Cette opinion, outre qu'elle ne peu partenir au philosophe, n'appartient même qu'à un mé qui regarde le tétanos et l'opisthotonos comme des mal dérivées d'une cause de nature froide. Elle est encore les *Aphorismes* (IV sect.). Je n'irai pas plus loin dan rapprochements que je pourrais beaucoup multiplier voulu en donner des exemples évidents ; car j'y vois u meilleurs arguments en faveur de l'authenticité de la lection hippocratique prise dans son ensemble. De similitudes montrent que la composition de ces livre réellement du temps où tous les indices la reportent.

[1] Sophista. t. 2 p. 22, Ed. Tauch.

[2] De republ. 3, t. v, p. 106. Ed. Tauch.

[3] Μάλα γὰρ τὸ τᾶς πολλᾶς ὑγείας
Ἀπάρεστόν τοι τέρμα· νόσος γὰρ
Γείτων ὁμότοιχος ἐρείδει.
Agam. 995 et sqq.

[4] Tim. t. VII, p. 95. Ed. Tauch.

Sur la même ligne vient un second témoignage aussi rapproché du médecin de Cos, d'autant plus important, qu'il porte sur ses opinions médicales et sur sa pratique, et que ceux de cette nature et de ce temps sont plus rares : c'est celui de Ctésias.

Ctésias, plus jeune qu'Hippocrate, était un asclépiade de Cnide; il accompagna l'expédition de Cyrus-le-Jeune, et resta prisonnier dix-sept ans en Perse; ses connaissances médicales lui acquirent la faveur d'Artaxerce. Il a écrit une histoire de la Perse et un livre sur l'Inde. Il est aisé de voir par ses écrits qu'il avait l'habitude de s'occuper de sujets médicaux. En lisant un extrait de ses livres, que Photius nous a donné, on retrouve les mêmes termes médicaux que dans les livres hippocratiques. Quelques critiques ont prétendu que le mot *muscle* (μῦς) qui se trouve dans certains livres hippocratiques est une preuve que ces livres sont apocryphes, attendu qu'il appartient à l'école d'Alexandrie, et que les anciens désignaient les muscles sous le nom de chairs. L'argument est mauvais; car Ctésias s'est servi de ce mot en racontant la mort de Cambyse, qui, dit-il, se blessa à la cuisse *dans le muscle* [1]. Oribase [2] nous a conservé de lui un fragment singulier sur l'usage de l'hellébore. « Du temps « de mon père et de mon grand-père, dit Ctésias, on ne don« nait pas l'hellébore, car on ne connaissait ni le mélange, ni « la mesure, ni le poids suivant lesquels il fallait l'adminis« trer. Quand on prescrivait ce remède, le malade était pré-

[1] Ἀφικόμενος εἰς Βαβυλῶνα καὶ ξέων ξυλάριον μαχαίρᾳ διατριβῆς χάριν παίει τὸν μηρὸν εἰς τὸν μῦν. Ce mot ne peut appartenir à Photius, qui abrège Ctésias ; à une désignation vague de l'auteur original, l'abréviateur n'aura pas substitué une désignation précise.

[2] Ἰατρικῶν συλλογῶν βιβλίων η΄.

« paré comme devant courir un grand danger. Parmi ceux « qui le prenaient, beaucoup succombaient, peu guéris- « saient; maintenant l'usage en paraît plus sûr. »

J'ai rapporté ce qui précède pour établir la compétence médicale de Ctésias. Soit qu'il ait composé sur la médecine des écrits depuis long-temps perdus, soit (ce qui est plus vraisemblable) qu'il n'ait publié que ses ouvrages historiques, toujours est-il qu'il a parlé à diverses reprises des objets de ses études et de sa profession. Galien, sans indiquer auquel des ouvrages du médecin cnidien il empruntait sa citation, nous a conservé une opinion émise sur Hippocrate par Ctésias. « Ctésias de Cnide, le premier, dit-il dans « son *Commentaire sur le traité des articulations*, et après « Ctésias plusieurs autres, ont critiqué Hippocrate pour la « réduction de l'os de la cuisse, et ont prétendu que la luxation « se reproduisait aussitôt après[1].» Ces paroles de Galien sont bien brèves, mais elles n'en sont pas moins précieuses. Ctésias, quoique bien plus jeune qu'Hippocrate, a été son contemporain; il a pu le voir et le connaître; car Cnide est très voisine de Cos; il a appartenu à une école rivale; et le seul mot que nous connaissions de lui est une critique d'Hippocrate. Il est peu de remarques aussi importantes pour la critique d'Hippocrate que ces lignes que Galien a jetées dans un de ses *Commentaires*. Ce qui manque dans l'intervalle qui sépare le médecin de Cos de l'école d'Alexandrie, ce sont surtout des souvenirs de ses ouvrages. Un reproche comme celui que Ctésias adresse à Hippocrate est la preuve la plus manifeste

[1] Κατέγνωκασιν Ἱπποκράτους ἐπ' ἐμβαλεῖν τὸ κατ' ἰσχίον ἄρθρον, ὡς ἂν ἐκπίπτον αὐτίκα, πρῶτος μὲν Κτησίας ὁ Κνίδιος, συγγενὴς αὐτοῦ, καὶ γὰρ αὐτὸς ἦν Ἀσκληπιάδης τὸ γένος, ἐφεξῆς δὲ Κτησίου καὶ ἄλλοι τινές. Gal. t. v, p. 652, Ed. Basil.

qui puisse être donnée de la connaissance que l'on avait, dès un temps aussi reculé, des opinions et de la pratique de ce dernier; et il est vrai de dire que, plus la critique étudie minutieusement les monuments de l'antiquité dans l'époque médicale qui m'occupe, plus elle trouve un fonds solide où elle peut poser le pied.

Il y a eu, dans l'intervalle de temps que j'explore en ce moment, un médecin fameux, que l'on a appelé le second Hippocrate. C'est Dioclès de Caryste. La date où il a fleuri n'est pas donnée d'une manière très précise; mais les anciens le nomment toujours immédiatement après le médecin de Cos; *secundus ætate famâque*, dit Pline[1]. Il avait composé beaucoup d'écrits qui ont été très estimés dans l'antiquité, mais dont il ne reste plus que des fragments. Par sa date, par ses connaissances spéciales, Dioclès est un des témoins les plus essentiels pour l'histoire des livres hippocratiques : il a vécu à une époque où il a pu connaître parfaitement les hommes et les choses; or Dioclès, combattant un aphorisme dans lequel Hippocrate dit qu'une maladie est d'autant moins grave que la saison y est plus conforme, par exemple la fièvre ardente dans l'été, nomme le médecin de Cos par son nom. Le passage de Dioclès a été conservé dans le *Commentaire* d'Étienne sur les *Aphorismes*[2]. Je le rapporterai textuellement quand j'examinerai l'authenticité de ce dernier ouvrage.

Aristote ne s'éloigne pas davantage de l'époque d'Hippocrate. Il a été disciple de Platon, ainsi encore voisin des souvenirs qu'avait laissés le médecin de Cos; il avait embrassé dans ses études l'universalité des connaissances humaines;

[1] Hist. nat., l. 26, c. 2.

[2] Schol. in Hipp. Ed. Dietz, t. 2, p. 326.

la médecine ne lui avait pas été étrangère; et il avait composé, sur cette science, des livres aujourd'hui malheureusement perdus, sauf quelques fragments, qui en subsistent dans les *Problèmes*. C'est donc un témoin important à entendre. Il ne nomme qu'une fois Hippocrate, et c'est dans la *Politique*. On y lit, livre VII, chap. 4 : « Quand on dit le grand « Hippocrate, on entend, non pas l'homme, mais le méde- « cin. » Cette mention, quoique faite en passant, mérite d'être recueillie. Elle prouve que la réputation du médecin de Cos était assez bien établie à une époque encore peu éloignée de sa mort pour lui valoir le titre de grand. Elle se rapporte aussi au témoignage plus ancien de Platon, qui, comme nous venons de le voir, cite le médecin de Cos comme une autorité imposante. Ainsi Hippocrate ne tarda pas à être estimé par ceux qui vinrent immédiatement après lui, autant qu'il le fut par ceux qui, dans un âge postérieur, le reconnurent pour le chef de la médecine, et entourèrent d'une sorte de culte sa mémoire et son nom. Ce n'est pas le fait le moins important de son histoire.

La remarque faite au sujet de Platon s'applique également à Aristote. Celui-ci a connu Hippocrate; on le sait par la citation de la *Politique*. Si, partant de cette base, on recherche les ressemblances entre les livres aristotéliques et les livres hippocratiques, on en trouve une multitude. Je n'en rapporterai qu'un exemple. Il est dit dans l'*Histoire des animaux*, liv. III, chap. 11[1], que là où la peau est seule, elle ne se réunit pas si elle vient à être coupée, par exemple à la partie mince de la mâchoire, au prépuce, à la paupière.

[1] Ὅπου δ' ἂν ᾖ καθ' αὑτὸ δέρμα, ἂν διακοπῇ, οὐ συμφύεται· οἷον γνάθου τὸ λεπτὸν, καὶ ἀκροποσθία, καὶ βλεφαρίς. — La même chose est répétée dans l'*Hist. des anim.* l. 1, ch. 13, et dans le traité *Des parties des animaux*. l. 2, ch. 13.

Aristote donne pour raison que la peau est là dépourvue de chair. Dans les *Aphorismes*, sect. VI, dans le premier livre *Des maladies*, il est également dit que la partie mince de la mâchoire et le prépuce, une fois coupés, ni ne s'accroissent, ni ne se réunissent [1]. La raison donnée par Aristote n'est pas dans les écrivains hippocratiques. J'ai cité ce rapprochement, parce qu'il est frappant, et ne peut être accidentel. Au reste, plus on examine comparativement les écrits hippocratiques, ceux de Platon et d'Aristote, plus on trouve de conformités entr'eux et de points de comparaison. Les mêmes doctrines, les mêmes hypothèses, les mêmes faits de détail, tout cela concorde dans Hippocrate, dans Platon et dans Aristote.

Érasistrate, Galien, Plutarque, Aulu-Gelle, ont cité à diverses reprises deux disciples d'Hippocrate qui ont vécu dans le même intervalle de temps : ce sont Apollonius et Dioxippe ou Dexippe de Cos. Suidas parle de ce dernier, et l'appelle *disciple d'Hippocrate* (Ἱπποκράτους μαθητής). D'autres l'appellent *Hippocratique* (ἱπποκράτειος). Il avait écrit, dit Suidas, un livre *sur le Médecin*, et deux livres *sur les Pronostics*. Platon soutient, dans un de ses dialogues, que les boissons passent en partie par la trachée artère. Cette opinion avait été embrassée par Dexippe, qui arguait, pour la défendre, de l'absence de l'épiglotte chez les oiseaux. La désignation positive de Dexippe, comme disciple d'Hippocrate, est un anneau de plus dans la chaîne des témoignages entre le célèbre asclépiade et l'école d'Alexandrie.

Il faut encore compter parmi les principaux témoins d'Hippocrate, Hérophile. Ce médecin, illustre par ses découvertes

[1] Ἡ γνάθου τὸ λεπτὸν, ἡ ἀκροποσθίη, οὔτε αὔξεται, οὔτε συμφύεται.

anatomiques, et chef d'une secte qui porta son nom, forme l'anneau entre les temps anciens et les temps nouveaux qui s'ouvrirent pour la médecine à Alexandrie. A tous ces titres, il mérite une grande confiance; il en mérite encore une particulière dans le sujet dont je m'occupe ici, à cause de son séjour dans une ville telle qu'Alexandrie, où une bibliothèque publique se formait, et où l'érudition commençait à établir son siége. Ses livres sont perdus; mais d'autres écrivains, Galien, Étienne, nous ont appris qu'il avait commenté un des traités d'Hippocrate.

Puisque Hérophile a commenté Hippocrate, il est impossible qu'Érasistrate ne l'ait pas connu. Galien, en différents endroits, dit qu'évidemment Érasistrate était jaloux des médecins de Cos[1], qu'il est toujours disposé à contredire Hippocrate[2]. De telles assertions, de la part de Galien, ne permettent pas de douter qu'Érasistrate n'ait nommé le médecin de Cos dans quelqu'un de ses ouvrages. Ces ouvrages sont perdus; mais malgré son inimitié pour les doctrines hippocratiques, malgré tous ses efforts pour faire prévaloir les siennes, on trouve, même dans les courts fragments qui nous en ont été conservés, des traces de la connaissance des livres hippocratiques. Érasistrate avait dit dans un de ses écrits : « Les af- « fections changent, et ce changement s'opère suivant la loi « du transport des maladies. Ainsi l'épilepsie est enlevée par « la fièvre quarte ; la convulsion par une fièvre quel- « conque; l'ophthalmie par la diarrhée; la péripneumo- « nie par la pleurésie; la somnolence fébrile par le délire fé- « brile[3] » Ce passage, remarquable par le fond même et par l'idée d'une loi qui règle le transport des maladies, contient

[1] Δῆλός ἐστι πρὸς τοὺς ἀπὸ Κῶ φιλοτιμούμενος. t. 1, p. 324.

[2] Ἐρειστικῶς ἔχειν πρὸς τὸν ἄνδρα (Hippocrate). t. IV, p. 4.

[3] Gal. *Comm. in 2 Epid.* Ed. Sozomeno, p. 80.

d'évidentes réminiscences des *Aphorismes*. Il est dit à la fin de la v[e] section que l'invasion de la fièvre quarte fait cesser les maladies convulsives; il est dit dans la vi[e] sect., aph. 17, que, pour un malade atteint d'ophthalmie, il est bon d'être pris de diarrhée; il est dit dans la vii[e] sect., aph. 11, qu'il est fâcheux que la péripneumonie succède à la pleurésie, proposition qu'Érasistrate paraît avoir retournée. La dernière proposition, relative au délire fébrile et à la somnolence fébrile, ne se trouve pas dans les œuvres hippocratiques; mais le rapprochement des deux premières est décisif; et Érasistrate les a empruntées aux livres d'Hippocrate. Cela confirme ce que pouvait laisser de vague la manière dont Galien s'exprime, et il est important de savoir qu'Hérophile et Érasistrate, placés au début même des travaux de l'école d'Alexandrie, ont eu connaissance d'une portion au moins de ce qui compose aujourd'hui la Collection hippocratique.

L'avant-dernier de ceux qu'il m'importe de rappeler ici est Xénophon de Cos, qui, comme nous l'apprend Cælius Aurelianus [1], fut défenseur de la méthode de Chrysippe, lequel serrait les membres par une ligature, dans l'hémoptysie. La seule trace que j'ai trouvée de son témoignage est dans une glose inédite du manuscrit 2255 de la Bibliothèque Royale. Il s'agit de l'explication du mot θεῖον, du *divin*, dans les maladies, expression qui se trouve dans le *Pronostic*, et qui a beaucoup exercé la sagacité des commentateurs, tant anciens que modernes. Après avoir dit que Bacchius, Callimaque, Philinus et Héraclide de Tarente avaient regardé les maladies pestilentielles comme *divines*, parce que la peste semble venir de la divinité, cette glose ajoute : « Xénophon, « de la famille de Praxagore, prétend que le genre des jours

[1] Acut., l. 2, c. 23.

« critiques est divin; de même que les Dioscures, dit-il, « apparaissant aux yeux des matelots battus par la tempête, « leur apportent, par leur présence divine, le salut, de même « les jours critiques arrachent souvent le malade à la mort[1]. » L'exhumation de cette glose, non consultée, et ensevelie dans un manuscrit, me permet de rapporter à son véritable auteur une citation de Galien, qui, à son tour, confirme l'autorité de la glose. On lit dans le *Commentaire* sur le *Pronostic* : « Celui qui a dit que le genre des jours critiques est « divin a exprimé sa propre opinion, mais n'a point « éclairci la pensée d'Hippocrate[2]. » Galien se sert des mêmes termes que la glose en disant *le genre des jours critiques*. Le médecin qu'il cite, sans le nommer, est, on le voit, Xénophon de Cos. Rien que la note mise en marge du manuscrit 2255 ne pouvait nous apprendre cette particularité d'histoire littéraire.

Le contexte de la glose ne permet guère de douter que le passage de Xénophon ne se rapporte au *divin* du *Pronostic*.

[1] Βακχεῖος δὲ καὶ Καλλίμαχος, Φίλινός τε ὁ Ταραντῖνος καὶ Ἡρακλείδης (lisez καὶ Ἡρ. ὁ Ταρ.) θεῖον ὑπέλαβον τὸ λοιμικὸν πάθος διὰ τὸν λοιμὸν ἐκ θεοῦ δοκεῖν εἶναι. Ὁ δὲ Ξενοφῶν, ὁ Πραξαγόρου γνώριμος, θεῖον ἔφη τὸ τῶν κρισίμων ἡμερῶν γένος. Καθάπερ γὰρ, φησὶ, τοῖς ἐν πελάγει χειμαζομένοις οἱ Διόσκουροι φανέντες σωτηρίαν ἐπιφέρουσι θεοὶ ὄντες, τοῦτο καὶ αἱ κρίσιμοι ἡμέραι γενόμεναι. Πολλάκις γὰρ σωτηρίαν ἤνεγκαν. Ms. 2255. Glose placée en tête du traité de la *maladie sacrée.* Je crois que ce sont là les seules lignes que nous possédions de Xénophon de Cos. Il ne faut pas confondre ce Xénophon avec celui dont parle Tacite *Ann.* XII, 62: *Xenophontem cujus scientia ipse (Claudius) uteretur, eadem familia (asclepiadarum) ortum.*

[2] Ὁ δὲ τὸ τῶν κρισίμων γένος ἡμερῶν εἰπὼν εἶναι θεῖον, ἑαυτοῦ τι πάθος ὡμολόγησεν· οὐ μὴν Ἱπποκράτους γε τὴν γνώμην ἔδειξεν. t. v, p. 120, Ed. Basil.

On pourrait concevoir quelque doute en voyant que Xénophon dit seulement que les jours critiques sont *divins* ; mais quand il s'agit d'indiquer l'opinion de Callimaque, de Bacchius, de Philinus, d'Héraclide de Tarente, que l'on sait d'ailleurs être des commentateurs d'Hippocrate, le glossateur ne s'exprime pas d'une autre façon ; il dit que, suivant ces critiques, la peste est *divine* , rapportant ainsi brièvement l'interprétation qu'ils donnaient du mot *divin* dans Hippocrate ; et Galien, disant que cet auteur a exprimé son opinion, mais n'a pas éclairci la pensée d'Hippocrate, donne à entendre qu'il y avait une relation quelconque entre le passage d'Hippocrate et l'explication de Xénophon.

Il y a lieu, peut-être, à invoquer encore en faveur d'Hippocrate le témoignage de Mnésithée d'Athènes. Ce médecin a joui d'une grande réputation dans l'antiquité. Son époque n'est pas connue d'une manière très précise ; cependant on croit qu'il a été postérieur, de peu, à Praxagoras. Les paroles de Galien (le lecteur en jugera) me semblent indiquer que Mnésithée avait parlé d'Hippocrate : « L'homme de l'art « l'emporte sur l'homme étranger à la médecine, parce qu'il « sait de combien la santé s'éloigne de la maladie. Hippocrate, « le premier, a touché ce sujet. Il a été imité par tous « ceux qui l'ont suivi et qui ont compris ses livres ; et parmi « eux était Mnésithée d'Athènes, homme versé dans toutes « les parties de la médecine [1]. » Si Mnésithée n'avait pas mentionné Hippocrate, Galien s'exprimerait-il ainsi ? Le médecin athénien avait, le premier, établi un système noso-

[1] Πλέον δέ τι κἀν τούτῳ τῶν ἀτέχνων ὁ τεχνίτης ἔχει. Καὶ τί τὸ πλέον ; Ἱπποκράτης μὲν καὶ τοῦτο πρῶτος ἁπάντων, ὧν ἴσμεν, γέγραφεν· ὑπεμνήσαντο δὲ ἐπὶ πλέον τῶν μετ' αὐτὸν ὅσοι τῶν ἐκείνου συνῆκαν γραμμάτων, ὧν εἷς ἦν καὶ Μνησίθεος ὁ Ἀθηναῖος, ἀνὴρ τά τε ἄλλα ἱκανὸς πάντα τὰ τῆς τέχνης κτλ. t. 4, p. 197, Ed. Basil.

graphique; il disait que la médecine a pour objet de conserver la santé et de guérir la maladie; elle conserve la santé par les semblables, et elle guérit la maladie par les contraires[1].

Récapitulons brièvement ce qui vient d'être dit plus haut, et remontons la chaîne de la tradition qui n'est interrompue nulle part. Cent vingt ans environ après Hippocrate, Hérophile l'interprète à Alexandrie, où ses écrits sont arrivés; un de ses disciples, Dexippe, est cité comme écrivain médical; Aristote le nomme une fois, mais il le connaît si bien qu'il lui donne le nom de *Grand*. Dioclès de Caryste est familier avec ses écrits, et en fait usage pour les critiquer quelquefois, comme nous l'apprend un scoliaste, pour les imiter souvent, ainsi que le dit Galien. Platon cite, en deux endroits, l'asclépiade de Cos avec les plus grands éloges; et un médecin de Cnide, Ctésias, contemporain de Platon, lui reproche une pratique chirurgicale, qui est celle de l'auteur du *Traité des articulations*. On voit que l'existence littéraire d'Hippocrate est établie sur de bons documents, et il est indubitable que nous possédons de lui beaucoup, si, de lui, beaucoup a péri.

Ainsi, dans l'âge qui a suivi Hippocrate, son nom a été plusieurs fois cité par des témoins irréprochables. Rapprochons de ces noms les noms de ceux qui, ayant vécu dans l'âge antérieur à Hippocrate lui-même, se trouvent rappelés dans la Collection hippocratique. Ce sont: Mélissus dans le *Traité de la nature de l'homme*, Prodicus et Pythoclès dans les *Épidémies*, Empédocle dans le *Livre sur l'ancienne médecine*, Homère dans le *Traité des articulations*, et le *Livre*

[1] Τὴν μὲν ὑγείαν φυλάττει διὰ τῶν ὁμοίων, τὴν δὲ νόσον ἀναίρει διὰ τῶν ἐναντίων. Dietz, *Schol. in Hipp.* t. 1, p. 239.

des sentences cnidiennes combattu dans le *Traité du régime des maladies aiguës.* Si nous exceptons Pythoclès, homme tout-à-fait inconnu, et Homère, source commune où les Grecs puisaient depuis long-temps, on ne voit que des noms fort anciens. Prodicus et Mélissus sont contemporains de Socrate; Empédocle est plus vieux; le *Livre des sentences cnidiennes*, déjà publié deux fois, est attribué à Euryphon, qui est antérieur à Hippocrate. J'ajouterai que le *Traité de l'ancienne médecine* reproduit avec une fidélité fort grande les opinions d'Alcméon, philosophe pythagoricien, dont l'époque est très reculée. Ainsi, toutes les citations faites dans les écrits hippocratiques sont prises à une littérature antérieure. Ce fait est important dans l'histoire de ces écrits, et il corrobore toutes les preuves que nous avons de leur antiquité.

Si nous passons de ceux qui sont cités dans la Collection hippocratique à ceux qui citent Hippocrate, nous trouvons, dans l'âge qui suit immédiatement, Platon et Ctésias; eux étaient jeunes lorsque Hippocrate était vieux. Un peu plus tard, Dioclès et Aristote appuient de leur témoignage son nom qu'ils invoquent. Ainsi les auteurs dont il est question dans quelques-uns des traités hippocratiques, et les auteurs qui nomment le médecin de Cos, constituent deux limites entre lesquelles est placée son époque. Si tout renseignement nous manquait d'ailleurs, cette considération nous suffirait seule pour que nous missions cette époque à sa véritable date, et l'on arrive, par ce détour, à confirmer ce que les biographes bien postérieurs, Eratosthène, Soranus de Cos et d'autres, nous ont appris sur le temps où il a fleuri.

CHAPITRE V.

DE LA TRANSMISSION DES LIVRES HIPPOCRATIQUES ET DE LA SÉRIE DES COMMENTATEURS DE CES LIVRES DANS L'ANTIQUITÉ.

Les conquêtes d'Alexandre, les communications multipliées qui s'établirent entre la Grèce et l'Orient, la fondation d'Alexandrie en Égypte, la formation des grandes bibliothèques, dans cette ville et à Pergame, produisirent, dans les relations littéraires, une révolution comparable, quoique sur une moindre échelle, à la révolution causée par la découverte de l'imprimerie. La littérature médicale ne s'en ressentit pas moins que les autres branches des connaissances humaines; et les productions qu'elle avait mises à la lumière dans les âges précédents, acquirent une publicité bien plus grande. Cela est manifeste pour les livres hippocratiques; en effet, ce qui manque surtout à ces livres, dans la période comprise entre Hippocrate et la fondation d'Alexandrie, c'est une publicité véritable et étendue. Peu de gens les possèdent, peu en font mention, et ils restent renfermés entre un petit nombre de mains, parmi ses élèves et parmi ses descendants. Le public qui les connaît est fort restreint; les copies sont très peu nombreuses; la circulation est très limitée; les bibliothèques publiques n'existent pas où l'on puisse les aller consulter; l'accès de ces livres est fermé à la plupart des écrivains. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient été rarement

cités. De là aussi les chances de destruction, si nombreuses pour des livres dont il existait si peu de copies; de là la perte de tant d'ouvrages de l'école de Cos, dont j'ai relevé les mentions dans la Collection hippocratique, et qui ont péri avant d'être multipliés et répandus; de là enfin les facilités qu'ont trouvées les vendeurs de livres, lorsque les rois d'Égypte et de Pergame payèrent au poids de l'or les manuscrits précieux, à intituler, comme ils le voulurent, un écrit bien antérieur sans doute à la vente même, mais n'ayant reçu encore aucune publicité, et à y mettre un nom qui en augmentait considérablement la valeur.

Il n'en fut plus de même dans l'âge qui suivit la mort d'Alexandre. Les livres, par cela seul qu'ils se multiplièrent, prirent une forme plus certaine, qui permettait bien plus difficilement les substitutions de noms et l'interpolation de nouveaux écrits dans une collection déjà existante. La Collection hippocratique (car c'est uniquement d'elle qu'il est ici question) se trouva, par les travaux des commentateurs, fixée, et fermée à toute invasion de traités qui n'auraient pas reçu, à ce moment, le certificat de leur origine. Dès lors la transmission en fut régulière; les commentateurs se suivirent sans interruption. C'est cette transmission des textes et cette série de commentateurs qu'il faut étudier [1].

S'il était vrai que Dioclès de Caryste eût commenté un des écrits d'Hippocrate, ce serait le plus ancien des auteurs qui ont écrit sur ce sujet. Ackermann, dans l'excellente notice qui fait partie de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, donne Dioclès, Mantias et Philotimus comme les commentateurs du *Traité de*

[1] Ce sujet a déjà été traité par Preu, sous ce titre, *De interpretibus græcis Hippocratis;* je n'ai pu me procurer cette dissertation.

l'officine du médecin. C'est une erreur : Dioclès, non plus que Mantias et Philotimus, n'a point commenté ce Traité, et les passages de Galien, sur lesquels Ackermann s'appuie, ont été mal interprétés ; ce médecin dit seulement que Dioclès, Philotimus, Mantias [1] avaient composé un livre sur le même sujet et portant à peu près le même titre. Ce livre de Dioclès est cité, par Érotien, sous le titre de *Traité sur l'officine du médecin* [2]. Érotien en tire l'explication d'un mot (ἄμϐην), qui est dans le *Livre des articulations* : ce qui prouve que l'on s'est servi, il est vrai, des textes de Dioclès pour expliquer certains mots difficiles, mais que ces textes étaient, non dans un commentaire sur des livres hippocratiques, mais dans des traités composés par le médecin de Caryste sur différents points de l'art médical. On peut affirmer que Dioclès n'a pas été commentateur d'Hippocrate; car ses commentaires, s'ils avaient existé, auraient été cités par quelques-uns des commentateurs postérieurs. Mais il avait écrit plusieurs livres qui avaient des conformités, soit pour le style, soit pour le sujet, avec quelques livres de la Collection hippocratique : tels sont le *Traité de l'officine du médecin* et celui *des bandages*, qui présentaient de grandes ressemblances avec le livre hippocratique *Des articulations* ; tel est encore un *Traité du pronostic*, qui avait aussi beaucoup emprunté au livre d'Hippocrate sur le même sujet.

[1] Ἄμεινον δὲ ἦν Περὶ τῶν κατ' ἰητρεῖον ἐπιγεγράφθαι, καθάπερ ἔνιοι τὸ Διοκλέους ἐπιγράφουσι, καὶ Φιλοτίμου καὶ Μαντίου· γεγραφότων γὰρ καὶ τούτων τῶν ἀνδρῶν εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν ἐν ἑκάστῳ βιϐλίῳ. t. v, p. 661, Ed. Bas., et plus loin : ἡ ἐπιγραφὴ τοῦ συγγράμματος ἐντεῦθεν ἐγένετο, ᾗ παραπλησίως εἰς ὕστερον ἐποιήσατο Διοκλῆς καὶ Φιλότιμος καὶ Μαντίας. pag. 667.

[2] Διοκλῆς δ' ἐν τῷ Κατ' ἰητρεῖον, ὑπόκοιλόν τινα χώραν. p. 86, Ed. Franz.

Le plus ancien commentateur que l'on connaisse est donc Hérophile, qui fut disciple de Praxagore, et qui fleurit à Alexandrie vers l'an 300 avant J.-C. Il avait travaillé sur le *Pronostic* d'Hippocrate; Galien dit qu'il s'était contenté d'expliquer seulement les mots sans entrer dans les explications médicales [1]. Étienne [2] nous a conservé une de ses explications: « Hérophile, dit-il, prétendait que la prognose et la « prédiction sont deux choses différentes; que la prognose « est le jugement que le médecin porte sans l'énoncer, et la « prédiction, ce jugement lui-même énoncé. » Étienne trouve cette distinction ridicule; elle prouve qu'en effet Hérophile s'était surtout occupé du sens précis des mots. Cependant il y avait sans doute joint quelques autres explications; car Cælius Aurélianus, citant son *Commentaire* [3], rapporte qu'Hérophile, examinant le passage où Hippocrate parle des vers qui sont rendus dans les selles, dit qu'il importe peu que ces animaux soient évacués morts ou vivants. On voit par d'autres témoignages que fournit Galien, qu'Hérophile avait en effet soumis le *Traité du pronostic* à un examen critique. Galien promet d'examiner les objections que le médecin d'Alexandrie avait opposées à cet écrit [4], et un peu plus loin il ajoute que ces objections sont mauvaises [5].

Hérophile avait-il publié d'autres travaux sur les écrits hippocratiques? Là-dessus on n'a que des témoignages in-

[1] Γλώττας ἐξηγήσαιτο μόνας ὥσπερ ὁ Ἡρόφιλος. Gal. *Gloss.* p. *404*, Ed. Franz.

[2] *Comment., sur le Pronostic d'Hippocrate,* pag. 61, Ed. Dietz.

[3] Chr. Liv. IV, c. VIII.

[4] Tom. V, p. 120, Ed. Basil.

[5] Tom. V, p. 120, Ed. Basil.

certains et des textes suspects. On lit bien dans Galien : « Les « premiers qui ont expliqué les *Aphorismes*, Hérophile, Bacchius, Héraclide et Zeuxis, tous deux empiriques[1].......» Schultze[2], observant que nul auteur ne fait mention du commentaire d'Hérophile sur les *Aphorismes*, dit qu'il faut lire Bacchius l'hérophilien (Βακχεῖος ὁ Ἡροφίλειος). Le fait est que la phrase de Galien n'est pas correcte, et que l'article devant le nom de Bacchius ne peut subsister. Mais on admettrait aussi facilement une autre correction qui laisserait subsister le nom d'Hérophile. Érotien[3] cite une explication du médecin alexandrin; et le mot expliqué se trouve dans le *Pronostic*. Érotien ajoute qu'on le rencontre aussi dans le *Quatrième livre des épidémies*, dans le *Premier des maladies des femmes*, et dans les *Aphorismes* : cela ne prouverait pas qu'Hérophile ait commenté ce dernier traité. Montfaucon 1,498, (j'emprunte cette indication à la *Bibliothèque grecque*, Ed. de Harles, t. 2, p. 544) dit qu'il existe dans la bibliothèque ambrosienne de Milan un commentaire d'Hérophile sur les *Aphorismes*. Si le fait était vrai, il couperait court à la remarque de Schultze[4]; mais personne n'a, depuis, parlé de ce manuscrit de la bibliothèque ambrosienne, et M. Dietz, qui a recueilli les commentateurs grecs inédits d'Hippocrate, n'a pas publié ce commentaire, qui serait d'un si grand prix pour la critique des livres Hippocratiques.

[1] T. V, p. 328, Ed. Basil. Οἱ πρῶτοι ἐξηγησαμένων τοὺς Ἀφορισμοὺς, ὧν ἐστιν Ἡρόφιλος ὁ Βακχεῖος, Ἡρακλείδης τε καὶ Ζεῦξις οἱ ἐμπειρικοί.

[2] Hist. med., p. 382.

[3] P. 32, Ed. Franz : Ἡρόφιλος συνώνυμον θεὶς τὸ ἀλύειν τῷ πλανᾶσθαι.

[4] On pourrait croire d'après un passage de Galien (t. v, p. 410, Ed. Bas.) qu'Hérophile avait aussi commenté le 3e livre des *Épi-*

Cette discussion me conduit à une autre question, c'est de savoir si Hérophile a laissé un témoignage sur le *Traité des lieux dans l'homme*. Il s'agit encore ici d'un texte corrompu. On lit dans Galien [1] : « Érotien prétend qu'on appelle *kammoron* non seulement l'animal lui-même (c'est un animal « semblable à une petite crevette), mais la mousse qui y « adhère. Zénon l'hérophilien assure que le kammoron est « la ciguë; Zeuxis, un médicament réfrigérant. » Les manuscrits et les imprimés présentent beaucoup de variétés sur le nom d'Érotien; les uns portent Érotinon, les autres Érotinus; d'autres Hérophile. Le texte est certainement altéré; si l'on recherche dans le *Glossaire* d'Érotien l'explication citée par Galien, on ne l'y trouve pas, ni rien qui y ressemble; et comme l'on manque de moyens pour constater quelle est la véritable leçon, on ne peut rien en conclure pour Hérophile.

Dès cette époque reculée, les grammairiens ont travaillé comme les médecins à expliquer les mots des livres hippocratiques. Xénocrite de Cos, compatriote d'Hippocrate, est, au dire de Callimaque l'hérophilien, d'Héraclide de Tarente et d'Apollonius de Cittium, le premier grammairien qui ait

démies : Ζήνων καὶ Ἡρόφιλος, οὐχ ὁ τυχὼν ἀνὴρ, ἐξηγούμενος .... ἐν τῷ τρίτῳ τῶν Ἐπιδημιῶν. Il est évident par le contexte de la phrase qu'au lieu de *Zénon et Hérophile*, il faut lire *Zénon de la secte hérophilienne* (Ζήνων ὁ Ἡροφίλειος). Fabricius (*Bibl. Gr.* T. 13, p. 454) et Schulze (*Hist. med.* p. 382) ont indiqué cette correction, qui, au reste, tend à faire suspecter davantage le texte, cité plus haut, relatif à Hérophile et à Bacchius.

[1] *Gloss.* p. 490, Ed. Franz. Voici le texte grec : Ὅθεν καὶ Ἐρωτιανὸς οὐ μόνον αὐτὸ τὸ ζῶον κάμμορον, ἀλλὰ καὶ τὸ περικείμενον αὐτῷ βρύον, οὕτως ὀνομάζεσθαί φησι. Ζήνων δὲ ὁ Ἡροφίλειος τὸ κώνειον, Ζεῦξις δὲ φάρμακον ψυκτικόν.

entrepris ce travail d'interprétation[1]; et, si, comme le rapporte Érotien sur la foi des commentateurs antérieurs[2], il a précédé Bacchius dans ce travail, cela reporte, au tems d'Hérophile, Xénocrite, et, avec lui, la Collection hippocratique. Érotien nous a conservé une explication de Xénocrite, elle est relative à un mot du *Pronostic*[3]. D'autres grammairiens, sans consacrer un livre spécial à un glossaire hippocratique, se sont, dans le courant de leurs recherches, occupés des difficultés que présente le vieux langage ionique du médecin de Cos. Érotien,[4] qui dit qu'aucun des grammairiens célèbres n'a passé Hippocrate sous silence, cite entr'autres Aristarque le fameux critique, Aristoclès et Aristopéas[5], tous deux de Rhodes et moins connus, Diodore[6], dont on nous a conservé une explication sur un mot difficile du *Traité des lieux dans l'homme*, enfin Antigone et Didyme, tous deux d'Alexandrie, et dont la réputation a été grande. Il est fâcheux que les travaux de ces grammairiens aient complétement péri; nous y aurions probablement trouvé des ressources abondantes, sinon pour éclaircir toutes les difficultés que présentent les livres hippocratiques, du moins pour en épurer le texte. J'ai réuni dans ce paragraphe tous les grammairiens, bien que quelques-uns soient très postérieurs, afin que l'on vît d'un seul coup-d'œil l'intérêt qu'avait jadis inspiré la Collection hippocratique.

[1] Érotien, p. 6, Ed. Franz.

[2] Μεθ' ὃν φασὶ τὸν Ταναγραῖον Βακχεῖον ἐπιϐαλεῖν τῇ πραγματιείᾳ. p. 8, Ed. Franz.

[3] Page 38, ἀλλοφάσσειν.

[4] Page 12.

[5] Dans quelques manuscrits d'Érotien, on lit Aristéas et même Aristobule.

[6] Érotien, p. 216.

Des travaux plus regrettables encore, parce qu'ils sont plus spéciaux, sont ceux de Bacchius de Tanagre, et de Philinus l'empirique.

Bacchius, disciple d'Hérophile, donna une édition du troisième livre des *Épidémies* [1], écrivit des explications sur le sixième livre [2], sur les *Aphorismes* [3], et sur le *Traité de l'officine du médecin* [4]. Il avait en outre composé un écrit en trois livres intitulé *les Dictions* [5]. Cet écrit embrassait l'explication des mots, difficiles et tombés en désuétude, de la Collection hippocratique. Galien assure que, fidèle à l'exemple d'Hérophile, Bacchius n'avait, non plus, expliqué que les termes obscurs, et il ajoute que l'on disait que ce médecin s'était fait fournir les exemples par le grammairien Aristarque [6]. Érotien dit seulement que Bacchius s'était, dans cet ouvrage, beaucoup appuyé du témoignage des poètes [7]. En tout cas, la date assignée à Aristarque ne permet pas d'admettre que Bacchius ait été aidé par ce grammairien; Bacchius a été contemporain de Philinus; Philinus avait été *auditeur* d'Hérophile [8], or un auditeur d'Hérophile est antérieur à Aristarque. Érotien nous a conservé dans son *Glossaire* plusieurs explications prises dans l'ouvrage de Bacchius; elles portent toutes en effet sur des mots obscurs. Les fragments de Bacchius, courts, mais en assez grand nombre, qui sont parvenus jusqu'à nous,

[1] Galien, t. V, p. 413, Ed. Basil.

[2] Galien, t. v, p. 442, Ed. Bas.

[3] Galien, t. v, p. 328.

[4] Galien, t. v, p. 662.

[5] Ἐν τῷ πρώτῳ τῶν Λέξεων. Erot. p. 32. Ed. Franz.

[6] Galien, Glossar. p. 404, Ed. Franz.

[7] Érotien, p. 8, Ed. Franz.

[8] Τὰς ἀφορμὰς λαβὼν παρὰ Ἡροφίλου οὗ καὶ ἀκουστὴς ἐγένετο.

ne pouvant donner une explication satisfaisante d'un passage du *Sixième livre des épidémies*, ajouta une négation. Zeuxis lui reproche de n'avoir pas saisi le sens de ce passage, et d'avoir inutilement introduit une correction violente et arbitraire ; mais, par sa correction même, Glaucias constatait la leçon que porte encore le texte, de sorte que cette phrase était écrite dès ce temps là comme elle l'est aujourd'hui [1], remarque importante pour l'authenticité des textes. Le *Troisième livre des épidémies* présente, à la fin de l'histoire de chaque malade, des *Caractères* qui ont été ajoutés à une époque inconnue. Ils ont occupé plusieurs commentateurs ; Zeuxis y avait pris une peine particulière, et avait relevé les erreurs des autres [2].

Le plus célèbre des commentateurs d'Hippocrate est Héraclide de Tarente, car il fut en même temps un grand médecin. Le temps où il a vécu n'est pas exactement connu, cependant il est postérieur à Bacchius. Ses travaux s'étaient étendus à presque toutes les branches de la médecine, mais il s'était surtout adonné à l'étude de la matière médicale et de la botanique, et il disait que les médecins qui font des traités sur cet objet sans être versés dans la connaissance des simples, ressemblent aux crieurs publics qui proclament le signalement d'un esclave fugitif sans l'avoir jamais vu. Il se livra à des travaux d'érudition sur Hippocrate, et il avait composé un commentaire en plusieurs livres, qui s'étendait à tous les écrits portant le nom du médecin de Cos. La perte de ce commentaire est très regrettable à cause de la vaste étendue des connaissances de ce médecin et de l'esprit judicieux qu'il montra dans ses écrits. Il faut

[1] Galien, t. v, p. 471, Ed. Basil.
[2] Galien, t. v, p. 456, Ed. Basil.

remarquer que Héraclide rejette comme apocryphe le traité *des humeurs* [1].

Zénon, de la secte hérophilienne, passait pour un médecin habile, mais pour un mauvais écrivain [2]. Il composa un commentaire sur le 3e livre des *Épidémies* [3], il consacra aussi un livre tout entier à l'interprétation des *Caractères* de ce même 3e livre. Apollonius, empirique, y répondit par un livre plus gros encore. Zénon ne se tint pas pour battu, et répliqua par un nouvel ouvrage. Cette querelle continua même après la mort de Zénon ; et Apollonius Biblas composa, sur le même sujet, un nouveau traité, où il assurait que, ni l'exemplaire trouvé dans la bibliothèque royale d'Alexandrie, ni celui qui venait *des vaisseaux* [4], ni l'édition donnée par Bacchius ne portaient les *Caractères* tels que Zénon les avait indiqués. Ainsi, l'interprétation de caractères énigmatiques et d'une origine douteuse, occupa long-temps les médecins alexandrins qui se livraient à la critique littéraire.

C'est dans le même intervalle de temps que viennent une foule de commentateurs d'Hippocrate, sur lesquels on sait peu de choses, tels sont : Callimaque, de la secte hérophilienne, cité, par Érotien, parmi les commentateurs d'Hippocrate [5], et qui avait écrit un livre sur *les couronnes qui causent des maux de tête* [6] ; Épicéleustus de Crète, qui fit un

[1] Galien, *Comment. sur le Traité des humeurs*, t. XVI, pag. 1, Ed. Kühn.

[2] Νοῆσαι μὲν ἱκανὸς, γράψαι δὲ ἄτονος. Diog. Laert. p. 251. Ed. H. Steph.

[3] Galien, t. V, p. 410, Ed. Basil.

[4] J'expliquerai plus loin ce qu'étaient ces exemplaires des vaisseaux.

[5] Érotien, p. 8, Ed. Franz.

[6] Pline, XXI, 3.

abrégé des explications de Bacchius et qui les mit en ordre [1]; Apollonius Ophis, qui en fit autant [2]; Dioscoride Phacas, qui combattit ses prédécesseurs, dans un traité composé de sept livres [3]; Lysimaque de Cos, qui, après avoir compris tout le commentaire d'Hippocrate en un seul livre, en adressa, sur le même sujet, trois à Cydias hérophilien, et trois à Démétrius [4]; Euphorion, qui le suivit et qui commenta Hippocrate en six livres [5]; Héraclide d'Erythrée, qui avait écrit au moins sur le 3e *Livre des épidémies*, sur les *Caractères* et sur le 6e [6]; il avait été l'un des plus célèbres disciples de Chrysermé [7]; Épiclès, postérieur à Bacchius et qui, ayant disposé son commentaire par ordre alphabétique, affecta une vaine brièveté [8]; il est cependant cité plusieurs fois par Érotien; Euryclès, qu'Érotien nomme une fois [9], et qui avait expliqué le *Traité des articulations*; Philonidès de Sicile, dont Érotien nous a conservé l'explication du mot ἐξέρυθρος, mot qui, suivant ce médecin, du reste inconnu, signifie *rougeur qui se manifeste au dehors* [10]; Ischomaque, Cydias de Mylasa [11] et

[1] Érotien, p. 8, Ed. Franz.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] *Ibidem.* Lysimaque est cité dans les Gloses de Nicandre au sujet de la plante appelée ὀορύχνιον, et il y est appelé Λυσίμαχος ὁ Ἱπποκράτειος, p. 55.

[5] Érotien, p. 12.

[6] Galien, t. v, p. 412, p, 442 et p. 515, Ed. Basil.

[7] Galien, t. III, p. 48.

[8] Érotien, p. 16.

[9] Érotien, p. 308.

[10] Τὸ ἔξω γινόμενον ἐρύθημα. Érot. p. 144. Ed. Franz.

[11] Érotien, p. 192. Cet Ischomaque serait-il le même que Histomaque dont Soranus parle et qui avait écrit un traité intitulé de la *Secte d'Hippocrate* ?

Cinésias [1], tous trois cités une fois chacun dans le *Glossaire* d'Érotien ; Démétrius, l'épicurien, dont Érotien nous a conservé l'interprétation de deux mots [2], et remarquons que ces mots se trouvent dans les *Prénotions coaques*, et que Démétrius avait commis une grossière erreur en réunissant κλαγγώδεα et ὄμματα, qui, dans la phrase hippocratique, ne se rapportent pas l'un à l'autre ; Diagoras de Chypre, cité aussi une fois par Érotien [3] ; le poète-médecin, Nicandre de Colophon en Ionie, prêtre du temple d'Apollon à Claros, et qui vivait dans le second siècle avant J.-C. ; il avait paraphrasé en vers le *Pronostic* d'Hippocrate, et sans doute gâté, dans ses hexamètres, la précision du langage hippocratique sans y avoir substitué aucun talent poétique. Rien ne nous est parvenu de ce poëme didactique : et nous y avons peu perdu. Nicandre avait aussi composé un *Glossaire* (Γλῶσσαι) de trois livres au moins [4], où il avait expliqué des mots hippocratiques. Érotien le cite quelquefois [5].

Enfin, nous arrivons à un commentateur dont il nous est resté quelque chose, c'est Apollonius de Cittium, qui a vécu dans le 1er siècle avant J.-C. Il était disciple d'un certain Zopyre, qui pratiquait la chirurgie à Alexandrie et qui suivait les préceptes d'Hippocrate pour les fractures et les luxations [6]. Cela prouve (ce qui résulte, au reste, de tant de com-

[1] Érotien, p. 318.
[2] Page 196. Κλαγγώδη ὄμματα.
[3] Page 306.
[4] Νίκανδρος ὁ ἐποποιὸς ἐν τρίτῳ Γλωσσῶν. Athén. VII, p. 288.
[5] Ἀθέλγηται· Ἐπικλῆς, ἐκθλίβηται, ὡς καὶ Νίκανδρος ἐξηγεῖται. p. 72.
[6] Scholia in Hipp. Edit. Dietz, t. 1, p. 2.

sept livres, et dont Cælius Aurélianus [1] et Érotien [2] citent le second. Galien nous a conservé un assez long passage d'Asclépiade tiré peut-être de quelqu'un des commentaires indiqués plus haut, et qui mérite d'être rapporté ici. « Les os « se luxent, dit Asclépiade, sans cause apparente, par l'ac« tion des maladies chroniques; Hippocrate le témoigne dans « son *Traité des articulations*. J'en ai moi-même observé « deux cas : le premier fut à Parium [3]; le malade, sans avoir « reçu de coup, sans avoir fait de chute, commença par res« sentir des douleurs dans la jambe; au bout de trois mois « qu'il passa au lit, la tête du fémur fut chassée hors de sa « cavité. Le malade éprouva cet accident par l'excès, je « pense, des douleurs auxquelles il fut en proie. Le second « cas s'est présenté sur un jeune homme, acteur tragique. « Chez lui aussi l'os de la cuisse se luxa sans cause appa« rente, les chairs attirant par l'inflammation la tête de l'os « et le chassant de la cavité qu'il occupait. » Cette citation pourrait faire croire qu'Asclépiade n'était pas aussi injuste à l'égard d'Hippocrate que Galien le prétend en plusieurs passages. « Asclépiade, dit-il [4], méprise les dissections d'Héro« phile, accuse Érasistrate, et fait peu de cas d'Hippocrate. » Il est probable que, dans toutes les circonstances où les théories hippocratiques ont été en contradiction avec les siennes, le médecin bithynien a peu ménagé le médecin de Cos; mais on peut croire que, dans la chirurgie, il a rendu hommage à son expérience.

Il y a eu deux Lycus parmi les commentateurs d'Hippocrate; c'est une particularité de l'histoire médicale qu'il

[1] Acut. 3, 1,
[2] P. 300, Ed. Franz.
[3] Ville célèbre sur l'Hellespont.
[4] Tome I, p. 436, Ed. Basil.

faut ici éclaircir. On les a toujours confondus l'un avec l'autre. Leclerc [1] ne parle que d'un Lycus ou Lupus de la secte empirique, qui est souvent cité par Galien, comme ayant écrit peu de temps avant lui. Ackermann [2] le nomme Lycus le Napolitain, ajoutant cependant que Galien lui attribue expressément la qualification de Macédonien. M. Hecker [3] ne connaît qu'un Lycus qu'il appelle aussi le Macédonien. Il faut admettre deux médecins du même nom, ayant tous deux travaillé à l'explication des écrits hippocratiques; l'un était de Naples, l'autre était de Macédoine. Ils ont vécu à une époque différente, et c'est ce qui permet de les distinguer. Érotien cite Lycus de Naples; or Érotien a vécu sous Néron: Lycus cité par lui ne peut donc pas être placé à une époque plus rapprochée. D'un autre côté, Lycus le Macédonien avait été disciple de Quintus. Galien suivit les leçons de plusieurs médecins élevés à l'école de Quintus; par conséquent Lycus de Macédoine aurait pu être le maître de Galien; il était donc vieux quand Galien était jeune. Il a donc fleuri vers l'an 120 après J.-C., et il est plus ancien, d'au moins soixante ans, que Lycus de Naples; à supposer même, ce que rien ne prouve, que ce dernier ait été contemporain d'Érotien. Ainsi il faut admettre l'existence de deux Lycus.

On ne peut établir d'une manière précise l'époque où a vécu le premier. Érotien [4], qui le cite deux fois, le joint, la première à Épiclès, abréviateur de Bacchius; et la seconde, il le nomme avec Dioscoride d'Anabarze, l'auteur de la *Matière médicale*. On ne connaît des travaux de ce médecin sur les écrits hippocratiques que ce que le *Glossaire* d'Érotien

[1] Histoire de la médecine, t. III, p. 106.

[2] Fabricii Bibl. Gr., t. II, p. 600, Ed. Harles.

[3] Geschichte der Heilkunde, B. I, p. 437

[4] Gloss. p. 66 et p. 214, Ed. Franz.

mentateurs déjà cités) que l'autorité d'Hippocrate était grande à Alexandrie; déjà, pour Apollonius, Hippocrate est le *divin*. Ce médecin avait composé un Traité en dix-huit livres qui combattait un ouvrage en trois livres d'Héraclide de Tarente, ouvrage qu'Héraclide avait lui-même adressé au livre de Bacchius. Il n'en faut nullement conclure qu'Apollonius de Cittium ait été contemporain d'Héraclide de Tarente, qui, dans le fait, lui était antérieur. Érotien cite une interprétation d'Apollonius sur un mot qui se trouve dans les *Prénotions coaques*, dans le premier livre des *Prorrhétiques* et dans le septième livre des *Épidémies*[1]. Il ne nous reste rien de ce grand travail, à moins que le petit commentaire sur le *Traité des articulations* n'en soit un fragment. C'est ce commentaire seul qui est arrivé jusqu'à nous; il a été publié, pour la première fois, en grec par M. Dietz. Il est curieux, à ce titre, que de tous les monuments de ce genre c'est le plus ancien que nous possédions. Apollonius y avait joint des figures qui représentaient les manœuvres de la réduction; il accuse Bacchius d'impéritie[2]; il cite un certain Hégétor, chirurgien d'Alexandrie[3], à qui il reproche de n'avoir pas compris le texte d'Hippocrate sur la réduction de la cuisse. Hégétor soutenait que la rupture du ligament rond du fémur empêchait l'os réduit de rester dans la cavité cotyloïde. A ce propos, Apollonius déclame contre

[1] Κλαγγώδη, p. 198.

[2] Scholia in Hipp. Ed. Dietz, t. 1, p. 4.

[3] *Ibid.* p. 35. Cet Hégétor est celui dont parle Galien dans son *Traité sur la distinction du pouls*. Il réunit dans une même phrase plusieurs médecins d'Alexandrie : Ἀλλὰ τί μὲν Ἡρόφιλος εἶπεν, τί δ' Ἡρακλείδης τε καὶ Χρύσερμος καὶ Ἡγήτωρ οὐκ ὀρθῶς ἐξηγήσαντο, τί δ' ἂν εἶπεν Ἀπολλώνιος καὶ Βακχεῖός τε καὶ Ἀριστόξενος, εἰδέναι βουλόμεθα. T. 3, p. 83, Ed. Basil.

l'anatomie, tant vantée des hérophiliens, et dit qu'une telle opinion est réfutée par les faits[1]. Apollonius de Cittium appartenait à la secte empirique; aussi combat-il fortement les hérophiliens. Son livre est adressé à un prince appelé Ptolémée. L'auteur se contente de passer en revue les différents moyens de réduction employés par Hippocrate; il n'entre dans aucun autre détail de pathologie. Il termine son commentaire, fort court du reste, par une récapitulation de toutes les réductions des os luxés.

Le temps arrivait où la médecine allait subir l'influence d'un système qui prétendait mettre à néant toutes les anciennes doctrines. L'auteur de ce système, Asclépiade, s'occupa des écrits hippocratiques, non pas seulement pour les critiquer, mais aussi pour les interpréter en érudit. Ce médecin, dit de Bithynie, de Pruse, et quelquefois de Kios, parce que Pruse avait aussi porté ce nom, vécut à Rome du temps de Crassus l'ancien et de Pompée. Il avait composé un grand nombre d'écrits, aujourd'hui tous perdus, dont deux seulement étaient relatifs à un travail d'érudition sur Hippocrate. Ce sont : un commentaire sur le *Traité de l'officine du médecin*, cité par Galien[2], et par Érotien au mot Σκέπαρνος[3] : « Le « *sképarnos*, dit Asclépiade, est un bandage qui, revenant « sur lui-même en forme de X, fait une espèce de croisement et d'angle ; » et un commentaire ou explication (*explanatorium*) des *Aphorismes*, qui était probablement en

[1] Scholia in Hipp. Ed. Dietz, t. 1, p. 35.

[2] Tome v, p. 662, Ed. Basil.

[3] P. 334, Ed. Franz : Μαρτυρεῖ δὲ 'Ασκληπιάδης ἐν τῷ 'Εξηγητικῷ τοῦ Κατ' 'Ιητρεῖον λέγων· ἔστι γὰρ ὁ σκέπαρνος, ὅταν ὁ ἐπίδεσμος ἐπιβάλλων αὐτὸς ἑαυτοῦ καὶ σχιζούμενος, κλάσιν τινὰ ποιῇ καὶ γωνίαν· οἷον ὅταν ὀρθόλοξον ἐπιδεθῇ.

[illegible] qui s'est cru fort habile, et qui n'a été que [illegible]. [illegible][1], qui a discuté ce point de critique, a fait clairement voir que l'ordre d'Érotien avait été celui-ci : après avoir dressé sa liste des écrits hippocratiques, le commentateur a pris, dans le traité porté le premier sur cette liste, tous les mots qu'il voulait expliquer ; il en a fait autant pour le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier. De cette façon, le lecteur voyait, d'un seul coup d'œil, à quel traité le mot expliqué appartenait, et Érotien échappait ainsi au reproche adressé par lui à Glaucias, lequel avait noté exactement à chaque mot les traités où ce mot se trouvait, mais avait ainsi grossi considérablement son ouvrage. Dans l'état où nous avons maintenant le lexique d'Érotien, il n'est pas possible, dans un grand nombre de cas, de rapporter le mot interprété à l'écrit hippocratique d'où il vient. Plusieurs expressions, dont Érotien donne l'explication, ne se retrouvent pas dans la Collection hippocratique telle que nous la possédons. Sans doute quelques-uns de ces mots appartiennent aux écrits perdus d'Hippocrate ; mais, certainement, l'absence de la plupart est du fait des copistes qui ont souvent substitué les gloses mises en marge au mot hippocratique ancien et plus obscur ; les manuscrits en fournissent plusieurs exemples.

D'Érotien à Galien, c'est-à-dire de l'an 50 à l'an 150 après J.-C., nous rentrons dans une période où les commentateurs d'Hippocrate ont complètement péri. Cependant cette époque n'a pas été improductive sur le sujet qui m'occupe en ce moment, et plusieurs médecins ont travaillé à l'explication du texte hippocratique. Remarquable influence de ces livres qui se trouvent placés à l'origine de l'histoire et de la science :

[1] Obs. p. 3, seq.

tous les âges en reprennent l'interprétation, et tous y trouvent de quoi alimenter la méditation, de quoi fortifier l'intelligence.

Sabinus a été un des commentateurs d'Hippocrate les plus distingués de cette période. Galien le cite souvent, tout en en faisant la critique; mais, dans son *Traité sur ses propres ouvrages*, il lui rend plus de justice, et il dit que Sabinus et Rufus d'Éphèse (ces deux noms sont presque toujours réunis par Galien) avaient mieux compris que la plupart des autres commentateurs la pensée d'Hippocrate [1]. Sabinus tendait généralement à trancher dans le vif et à changer du tout au tout les leçons qu'il ne pouvait pas comprendre. Galien en rapporte plusieurs exemples; ainsi, on lit dans le *Sixième livre des épidémies* deux mots obscurs, *Verdeur brillante* (χλώρασμα λαμπρόν); Sabinus, ne les comprenant pas, lit : *Couleur brillante* (χρῶμα λαμπρόν) [2]. Ce qu'il a fait de plus singulier dans ce genre est, peut-être, le changement qu'il a introduit dans un passage du *Traité de la nature de l'homme*. L'auteur hippocratique a dit : *Je soutiens que l'homme n'est composé uniquement ni d'air, ni d'eau, ni de terre, ni de toute autre chose*. Sabinus avait transformé ce passage de la manière suivante : *Je soutiens que l'homme n'est composé ni d'air, comme Anaximène le prétend, ni d'eau, comme le dit Thalès, ni de terre, comme l'assure Xénophane dans un de ses écrits* [3]. Il est difficile de juger, d'après le texte de Galien, si c'était la plus inexcusable des additions, ou une simple explication intercalée sous forme de parenthèse. En général, les explications de Sabinus paraissent avoir eu quelque chose de subtil et de bizarre; ainsi, voulant interpréter les mots *respiration élevée* (πνεῦμα

[1] Tome IV, p. 370, Ed. Basil.

[2] Galien, t. V, p. 462, Ed. Basil.

[3] Galien, t. V, p. 4, Ed. Basil.

μετέωρον), il dit que la respiration est ainsi appelée parce qu'elle se fait du bout des narines, l'inflammation obstruant le calibre de la trachée-artère, et l'attraction de l'air ne pouvant plus se faire dans l'intérieur du poumon [1]. Ce que disait Sabinus sur les *urines huileuses* n'était pas plus heureux. « Les substances huileuses sont, dit-il, l'ali-« ment de la nature animale, comme l'huile l'est du feu; une « urine huileuse indique que la nature ne prend pas ses ali-« ments, et est ainsi un signe funeste. [2]. » Galien blâme beaucoup [3] Sabinus d'avoir dit métaphoriquement qu'*une maladie dressait des embûches* (λοχοῦντος τοῦ νοσήματος). Ce n'est cependant pas autre chose que notre locution *maladie insidieuse*. Sabinus avait dit, en expliquant un passage, que la pression des fragments d'os, ou de la main même du chirurgien sur le cerveau, produisait le délire. A quoi Galien réplique, que sans doute Sabinus n'avait jamais vu un trépané, car autrement il aurait su, qu'en appuyant sur les méninges avec le doigt on produit, non pas du délire, mais un coma profond [4].

Au sujet du malade couché dans le jardin de Déalcès, Sabinus assure que cette circonstance a concouru à la production de la maladie. « En parlant du jardin, dit-il, Hippocrate « a voulu indiquer qu'il fallait y voir le point de départ de la « fièvre; l'homme n'est pas un animal herbivore; une nour-« riture inusitée fit éprouver un changement fâcheux à ce

[1] Μετέωρος δ' ἦν ἡ ἀναπνοὴ, τουτέστιν ἄκρᾳ· τῇ ῥινὶ ἀνέπνει, διὰ φλεγμονὴν τῆς ἀρτηρίας χαλεομένης τῆς εὐρυχωρίας, καὶ μηκέτι δυναμένης τῆς ὁλκῆς τοῦ πνεύματος εἰς τὸν πνεύμονα γενέσθαι. Gal. t. v, p. 410, Ed. Basil.

[2] Galien, t. v, p. 433, Ed. Basil.

[3] Tome v, p. 402, Ed. Basil.

[4] Tome v, p. 398, Ed. Basil.

« malade. » Galien se moque de Sabinus, et il lui reproche de s'être arrêté à de pareilles futilités, tandis qu'il avait, s'il prétendait donner quelque réalité à des explications sans importance, tant à dire sur le mauvais air des jardins [1].

Il est probable que Sabinus avait commenté l'ensemble des œuvres hippocratiques; cependant les citations que l'on trouve dans Galien ne sont relatives qu'aux *Épidémies*, au *Traité de la nature de l'homme*, au *Traité des humeurs* et aux *Aphorismes*. Pour ce dernier écrit, on le conclut de ce que un commentateur postérieur, Julien, qui avait interprété les *Aphorismes*, s'était beaucoup plus occupé des explications de Sabinus que du texte même de son auteur [2].

Aulu-Gelle nous apprend que Sabinus avait aussi commenté le *Traité de l'aliment*, et, à ce propos, il fait l'éloge de ce médecin [3]. Il le cite au sujet du passage obscur : *la naissance à huit mois est et n'est pas*. Sabinus expliquait cela en disant : « Elle est, car le produit de l'avortement paraît « comme animal; elle n'est pas, car il meurt dans la suite. « C'est une naissance en apparence pour le moment; mais « ce n'est pas une naissance effective [4]. »

Son disciple Métrodore s'était aussi livré sur Hippocrate à des travaux de critique; Galien ne le cite que rarement et à propos de son maître [5].

Rufus d'Éphèse, médecin célèbre, qui vécut sous Trajan,

[1] Galien, t. v, p. 402, Ed. Basil.

[2] Galien, t. v, p. 338, Ed. Basil.

[3] *Noctes Atticæ*, lib. 3, cap. 16 : Sabinus medicus qui Hippocratem commodissime commentatus est.

[4] *Noctes Atticæ*, lib. 3, cap. 16 : Ἔστι μὲν φαινόμενα ὡς ζῶα μετὰ τὴν ἔκτρωσιν· οὐκ ἔστιν ὡς θνήσκοντα μετὰ ταῦτα· καὶ ἔστιν οὖν φαντασίᾳ μὲν παραυτίκα ὄντα, δυνάμει δὲ οὐκ ἔστιν.

[5] Galien, t. v, p. 454, Ed. Basil.

consacra une partie de son temps à l'étude des monuments hippocratiques. Galien, qui était peu disposé à flatter ses prédécesseurs dans ce genre de travail, lui accorde, ainsi qu'à Sabinus, le mérite *d'avoir été très versé dans l'étude des écrits d'Hippocrate* [1]. Nous ne savons pas au juste quels sont les écrits hippocratiques que Rufus avait commentés. Galien, qui seul nous donne quelques renseignements sur ce sujet, nous prouve, par les citations qu'il rapporte, que Rufus avait commenté les *Aphorismes*, les *livres des Épidémies*, le *Premier livre des Prorrhétiques*, le *Traité des humeurs*; c'est là tout ce que nous savons de ses commentaires sur les écrits hippocratiques. Galien dit que Rufus s'efforçait toujours de conserver les vieilles leçons du texte [2]. On voit, par quelques lignes que Galien a conservées du commentaire de Rufus sur le *Premier livre des Prorrhétiques*, que le médecin d'Éphèse estimait peu les travaux de Zeuxis : « Zeuxis, dit- « il, s'il faut aussi en faire mention, qui fuit ordinairement « la raison, en donne ici une preuve, car rencontrant une « erreur, il l'a conservée; il veut qu'on interprète (il s'agit d'un « passage du *Premier livre des Prorrhétiques*) urine cuite, « οὖρα πέπονα, comme signifiant urine purulente et épaisse : « chose fâcheuse; ne sachant pas que la coction des urines « est comptée parmi les phénomènes les plus utiles [3]. » Rufus

[1] Ἄνδρας τοῖς Ἱπποκράτους γράμμασιν ὡμιληκότας οὐ παρέργως. *De lib. prop.* t. 1, p. 35, Ed. Chart.

[2] Ἀνὴρ φυλάσσειν μὲν ἀεὶ πειρώμενος τὰς παλαιὰς γραφάς. t. v. p. 188, Ed. Basil.

[3] Ζεῦξις δὲ, εἰ ἄρα δεῖ καὶ τούτου μνημονεῦσαι, κατὰ πολὺ διαφεύγων τὸ ἀσύνετον (συνετὸν ?), ἐνταῦθα διαπέφηνεν. Ἐπιπεσὼν γὰρ ἁμαρτήματι, ἐφύλαξεν αὐτό. Βούλεται γὰρ γεγράφθαι τὸ οὖρα πέπονα, ὡσεὶ καὶ οὖρα πυώδη καὶ πάχος ἔχοντα μοχθηρὸν, οὐκ εἰδὼς τοῦτ' ὅτι ταῦτ' ἐν τοῖς μεγίστοις βοηθήμασι καταριθμεῖται. Gal. t. v. p. 188, Ed. Basil.

voulait qu'on lût, *urines rendues avec douleur*, οὖρα ἐπίπονα. L'auteur du commentaire sur les *Aphorismes*, attribué à Oribase, nous apprend que Rufus avait divisé ce traité en quatre sections, et Soranus en trois [1]. On peut croire, d'après cette remarque, que Soranus (le commentaire ne dit pas lequel) avait aussi fait quelque travail sur les *Aphorismes*; il ne reste aucune trace de ce travail, s'il a existé.

Malgré les divisions, les coupures différentes, les *Aphorismes* se sont toujours suivis dans le même ordre : Marinus en fournit une preuve. Dans la septième section, au lieu de : *dans les brûlures considérables, les convulsions ou le tétanos est fâcheux*, Marinus lisait : *dans les blessures considérables*, ajoutant que l'aphorisme suivant justifiait cette leçon [2]. En effet, l'aphorisme suivant est relatif aux blessures, et il a conservé la place qu'il avait du temps de Galien et de Marinus. Or, celui-ci est antérieur d'une cinquantaine d'années au médecin de Pergame, qui a laissé les *Aphorismes* dans l'ordre où ils étaient avant lui. Marinus a été célèbre par ses travaux anatomiques; il paraît n'avoir commenté que les *Aphorismes* d'Hippocrate. Galien le cite un peu plus loin, au sujet d'un aphorisme difficile à interpréter [3].

Quintus fut disciple de Marinus [4], et très versé dans l'anatomie [5]; il est cité comme ayant commenté les *Épidémies* et les *Aphorismes*. Galien fait peu de cas du commentaire de Quintus. Ce dernier, en effet, d'après la seule ligne qui nous

[1] Oribasii comm. in aphorismos Hippocratis, p. 10, Ed. Basil. 1535.

[2] Galien, t. v, p. 317, Ed. Basil.

[3] Tome v, p. 324, Ed. Basil.

[4] Galien, t. v, p. 22, Ed. Basil.

[5] Ἀνδρὸς ἀνατομικωτάτου. Galien, t. iv, p. 362, Ed. Basil.

ait été conservée de lui, attaquait une théorie fondamentale d'Hippocrate, théorie chère à Galien. C'est une opinion exprimée, en divers endroits et sous diverses formes, dans la Collection hippocratique, que la constitution atmosphérique étant connue, on peut en déduire quelles seront les maladies régnantes. Cette opinion est-elle, dans les écrits hippocratiques, un résultat d'une observation directe ou de la théorie, c'est une question que je n'examinerai pas ici pour le moment. Mais, pour les successeurs d'Hippocrate et pour Galien, le rapport, entre la constitution atmosphérique et les maladies, dérivait bien moins de l'observation que des doctrines sur les quatre humeurs et sur les qualités élémentaires du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Or, Quintus prétendait que ces rapports étaient connus par la seule expérience et sans le raisonnement sur la cause [1]. On comprend, d'après cette remarque, que Galien ait blâmé d'une manière absolue les commentaires de Quintus, mais rien ne prouve que ce blâme soit mérité. Au reste, il faut remarquer que Quintus, rangé par Galien parmi les médecins illustres, n'a rien écrit par lui-même [2]; c'était Lycus de Macédoine qui avait été le rédacteur du commentaire de Quintus, son maître [3]; Lycus composa en outre des commentaires qui lui appartiennent. C'est ce Quintus qui, sentant le vin, et prié par son malade de s'éloigner, à cause de cette odeur, répondit : « Vous pouvez bien la supporter, puisque moi je sup-

[1] Τῇ πείρᾳ γὰρ μόνῃ τοῦτ' ἐγνῶσθαί φησιν ὁ Κόϊντος ἄνευ τοῦ κατὰ τὴν αἰτίαν λογισμοῦ. Gal. t. v, p. 345, Ed. Basil.

[2] Καὶ μάλισθ' ὅτι μηδ' ἔγραψαν ἔνιοι σύγγραμμα μηδὲν, ὥσπερ Σωκράτης, καὶ ὁ Πυθαγόρας, καὶ τῶν καθ' ἡμᾶς ἐνδόξων ἰατρῶν Κόϊντος. Gal. t. v, p. 11, Ed. Basil.

[3] Τοῦ Λύκου, γράφοντος μὲν, ὥς φησιν, ἐξηγήσεις Κοΐντου τοῦ διδασκάλου. Gal. t. v, p. 252, Ed. Basil.

« porte celle de votre fièvre [1]. » Quintus fut expulsé de Rome par les intrigues des autres médecins; on l'accusa de tuer les malades; mais Galien assure qu'il avait excité une jalousie telle, par sa supériorité dans l'art du pronostic, que ses collègues se liguèrent contre lui et le forcèrent à déserter la capitale [2].

Il s'était formé plusieurs écoles différentes qui avaient leurs théories, et qui jugeaient Hippocrate d'après ces théories mêmes. C'est ce qui irrite souvent Galien contre les écrivains appartenant à la secte des empiriques, ou à celle des méthodiques, ou à celle des pneumatiques. Quintus avait, comme on vient de le voir, opposé sa doctrine à celle d'Hippocrate; Lycus de Macédoine, son disciple [3], fit de même. Il avait commenté les *Épidémies* [4], les *Aphorismes* [5], et le *Traité des humeurs* [6]. On voit, par les citations de Galien, que Lycus avait critiqué l'histoire d'un malade du *Troisième livre des épidémies*, en y opposant certains passages des *Prorrhétiques* et un aphorisme; c'est un des commentateurs que Galien traite le plus mal. « Qui supporterait, « dit-il, l'impudence de Lycus le Macédonien, l'ignorance « d'Artémidore, la prolixité et les discours incohérents des « autres [7]? » Il lui reproche, ce qui est sans doute plus fondé, de n'avoir pas été fidèle à sa propre doctrine, et d'avoir mêlé

[1] Galien, t. v, p. 495, Ed. Basil.

[2] Tome III, p. 451, Ed. Basil.

[3] Et non son maître, comme le dit à tort Ackermann dans son excellente notice littéraire sur Hippocrate.

[4] Galien, t. v, p. 396, Ed. Basil.

[5] *Ibidem*, p. 252.

[6] Galien, *Commentaires sur le Traité des humeurs*, t. 16, p. 17, Ed. Kühn.

[7] *Ibidem*.

aux raisonnements des empiriques des raisonnements empruntés aux dogmatiques [1]; et il ajoute, avec raison, qu'il faut interpréter un auteur en se mettant à son point de vue, Asclépiade en admettant les pores et les atômes, Hippocrate en admettant les humeurs [2]. Cependant Lycus ne fut point un médecin aussi méprisable que Galien le prétend; il s'était livré avec distinction à l'étude de l'anatomie, et dans un long morceau que Galien cite [3], et où Lycus combat l'aphorisme *que les corps qui croissent ont le plus de chaleur innée*, on le voit certainement plus fidèle que Galien à l'observation pure et simple.

Artémidore, surnommé Capiton, donna une édition complète des livres d'Hippocrate, qui fut très favorablement accueillie par l'empereur Adrien. Galien ajoute que, de son temps, elle était encore très recherchée [4]. Ce qu'il reproche le plus à Artémidore, c'est la licence avec laquelle cet éditeur avait altéré le texte en dépit de la consécration que ce texte avait reçue par les commentateurs les plus anciens; il en rapporte bon nombre de preuves. Ainsi Artémidore, quand le sens le gêne, ne se fait pas faute d'ajouter une négation [5]. On lit dans un passage du *Sixième livre des épidémies* une phrase dont le sens ne paraît pas clair à Galien, et qui est en effet fort obscure. Elle est ainsi conçue : *clavicule saillante, veines transparentes* (κλεῖς περιφανέες, φλέβες διαφανέες) : Artémidore changea cela en : *la pléthore excessive est saillante, les veines sont transparentes* (ἡ ἄγαν πλήρωσις περιφανὴς, φλέβες διαφανεῖς). Galien dit

[1] Galien, t. v, p. 252, Ed. Basil.
[2] Galien, t. v, p. 396, Ed. Basil.
[3] Tome v, p. 334, Ed. Basil.
[4] Tome v, p. 4, Ed. Basil.
[5] Galien, t. v, p. 489 et p. 572, Ed. Basil.

qu'il a trouvé, dans tous les manuscrits consultés par lui, l'ancienne leçon; que les commentateurs, s'ils avaient rencontré quelque part la phrase d'Artémidore, ne se seraient donné aucune peine pour interpréter un texte aussi clair, et que rien n'autorisait l'éditeur à faire un changement aussi considérable [1]. Artémidore avait supprimé l'ionisme dans plusieurs cas, sinon dans tous [2]. Son édition a été certainement une cause influente de l'altération si fréquente de l'ionisme des écrits hippocratiques.

Son parent, Dioscoride [3], qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur du *Traité de matière médicale*, plus ancien que lui, publia aussi une édition complète des œuvres d'Hippocrate, qui paraît avoir eu une grande conformité avec celle d'Artémidore, et à laquelle Galien distribue à peu près le même blâme et le même éloge. Elle donne lieu à quelques détails curieux sur l'ancien état de la Collection hippocratique. Les manuscrits du *Troisième livre des épidémies*, que renferme la Bibliothèque Royale, présentent, après la série des seize malades dont l'histoire termine ce livre, un passage d'une vingtaine de lignes qui, dans presque tous les imprimés, est placé avant l'histoire de ces seize malades. Galien [4] nous donne l'explication de l'une et l'autre dispositions. Le passage en question était mis, dans les anciennes éditions des œuvres hippocratiques, après l'histoire des seize malades. Dioscoride reconnut qu'il y avait eu transposition, et, dans son édition, il le remit à la place qu'il occupe aujourd'hui dans nos imprimés. Galien le loue de cet arrangement; cependant lui, dans son commentaire, suit l'ancien texte; l'on voit que nos

[1] Tome v, p. 488, Ed. Basil.
[2] Galien, t. v, p. 442, Ed. Basil.
[3] Galien, t. v, p. 4, Ed. Basil.
[4] Galien, t. v, p. 431, Ed. Basil.

manuscrits de Paris représentent l'arrangement antérieur à Dioscoride; mais les imprimés prouvent ou qu'il nous est arrivé une copie de l'édition de ce médecin, ou que nos éditeurs ont suivi son conseil. Il avait eu soin de mettre des titres aux différentes sections des écrits hippocratiques. Ainsi dans l'endroit du *Troisième livre des épidémies* qui commence par ces mots: *année chaude, pluvieuse*, Dioscoride avait mis en titre : *Constitution chaude et humide*. Les autres exemplaires n'avaient rien de semblable; cependant quelques-uns avaient : *Constitution*, κατάστασις[1]. Dioscoride se prétendait plus grammairien que les autres éditeurs[2], et il avait marqué d'un signe (ὀβελός) certains passages, comme Aristarque faisait pour les vers d'Homère qu'il suspectait[3]. C'est sans doute à cause de cette prétention qu'il avait changé plusieurs mots usités en d'autres anciens et inusités, sans rien changer au sens, et seulement pour substituer des archaïsmes aux locutions vulgaires[4]. Il paraît cependant, d'après un passage de Galien, que Dioscoride respectait assez son texte pour mettre à côté de la nouvelle leçon qu'il adoptait, l'ancienne qu'il rejetait[5]. Ce soin faisait ressembler son édition aux nôtres, dans lesquelles nous notons les variantes des manuscrits. Dioscoride faisant une correction, et ajoutant qu'il n'avait trouvé que dans deux exemplaires la leçon regardée comme l'ancienne, Galien dit que, pour lui, ayant parcouru les bibliothèques publiques et privées, il n'avait

[1] Galien, t. v, p. 418, Ed. Basil.
[2] Galien, t. v, p. 463, Ed. Basil.
[3] Galien, t. v, p. 17, Ed. Basil.
[4] Galien, *Glossaire*, p. 438, Ed. Franz.
[5] Ἀλλ' ὁ μὲν Διοσκορίδης δευτέραν γραφὴν, ὡς εἴωθε, προσέθηκεν. Gal. t. v, p. 489, Ed. Basil.

trouvé que la vieille leçon [1]. Dioscoride, que Galien, pour le distinguer des autres Dioscoride, appelle *le jeune, celui qui a vécu du temps de nos pères* [2], avait composé un glossaire des mots hippocratiques. Mais quoique cet ouvrage fût formé de plusieurs livres, il ne contenait pas l'explication du tiers ou même du quart de ces mots. Dioscoride n'avait pas, à ce qu'il semble, fait une distinction exacte des termes qu'il fallait interpréter, et il avait donné place dans son glossaire aux mots les plus usités, aux expressions les plus claires. « Si quelqu'un ignore, dit Galien, ce que signifient « ἄμφω, ἀμφίεσμα, et autres semblables, nous le renvoyons à « Dioscoride et à ceux qui se sont complus à donner de pa- « reilles explications [3]. » En outre, il avait copié de longs passages de Niger, de Pamphile, de Dioscoride d'Anazarbe, et avant eux de Cratevas, de Théophraste, d'Héraclide de Tarente, et d'une foule d'autres, sur les arbres, les herbes, les substances minérales, les poissons et les animaux dont il est fait mention dans les œuvres hippocratiques [4]. Ces détails, qui ont paru superflus à Galien, nous auraient été fort utiles, et il est certainement très-regrettable que l'ouvrage de Dioscoride ne soit pas parvenu jusqu'à nous. Il avait en outre exposé les noms des villes les plus connues, des astres les plus remarquables que, dit Galien, un enfant même n'ignore pas [5]. Au reste, malgré toutes ses critiques, Galien, ainsi qu'on le voit par son *Glossaire*, a souvent consulté Dioscoride.

Artémidore Capiton et Dioscoride ont certainement con-

[1] Galien, tome v, p. 502, Ed. Basil.
[2] Galien, *Glossaire*, p. 402, Ed. Franz.
[3] Galien, *Glossaire*, p. 408, Ed. Franz.
[4] Galien, *Glossaire*, p. 402, Ed. Franz.
[5] Galien, *Glossaire*, p. 402, Ed. Franz.

tribué à entretenir l'étude des œuvres hippocratiques; et ces deux éditeurs, quoiqu'il ne reste que des traces à demi-effacées de leur œuvre, méritent un souvenir de celui qui, plus de seize siècles après eux, entreprend la même tâche.

Galien cite un petit nombre de fois [1] un commentateur des *Aphorismes*, Numésianus; il donne très peu de détails sur ce médecin; seulement il paraît en faire cas; car, après avoir rapporté une interprétation mauvaise, suivant lui, d'Artémidore et de Numésianus, il ajoute : « Cela ne m'étonne pas « dans Artémidore, puisqu'on trouve dans ses commentaires « une foule d'erreurs; mais cela m'étonne de Numésianus, « qui est un homme de sens et qui n'a pas l'habitude de se « perdre en paroles vides [2]. »

Galien cite, en même temps que Numésianus, un auteur encore plus inconnu, nommé Dionysius, qui avait aussi commenté les *Aphorismes*.

Pélops, disciple de Numésianus [3], avait composé un écrit intitulé : *Introductions hippocratiques*, qui était au moins en deux livres, et où il avait soutenu très vivement que le cerveau est l'origine non seulement des nerfs, mais encore des veines et des artères. C'était défendre l'opinion qui se trouve exprimée dans l'appendice du *Traité de la nature de l'homme*. Galien regarde cette assertion de Pélops comme la plus surprenante et la plus incroyable; d'autant plus que Pélops, dans son *Troisième livre de l'anatomie des veines*, les faisait

[1] Tome v, p. 282 et 293, Ed. Basil.

[2] Ἐγὼ μὲν τὸν Καπίτωνα οὐ θαυμάζω, ἐπειδὴ πάμπολλά ἐστιν εὑρίσκειν αὐτοῦ ἁμαρτήματα· τὸν δὲ Νουμεσιανὸν πάνυ θαυμάζω ὡς καὶ συνετὸν καὶ φρόνιμον καὶ μὴ εἰωθότα παραληρεῖν. t. xvi, p. 197, Ed. Kühn.

[3] Gal. t. v, p. 22, Ed. Basil.

venir du foie[1]. Pélops avait traduit les *Aphorismes* en latin, rendant avec beaucoup de soin le mot pour le mot[2]. Le maître de Galien disait que la vie humaine se divise en cinq parties, l'oisive, la laborieuse, la virile, la sénile, et la décrépite. L'oisive est celle de la première enfance où l'intelligence n'est pas développée; la laborieuse, celle où commencent les exercices et les travaux de la jeunesse; la virile, celle qui se distingue par la force de l'âge; la sénile, celle où l'on voit le déclin de la vigueur; la décrépite, qui est dite bonne ou mauvaise, comme la fin de toute chose[3].

Satyrus et Phécianus ou Éphicianus (car c'est le même personnage, et il ne faut pas en faire deux individus différents, comme Ackermann, dans la *Bibliothèque grecque*) avaient aussi commenté tout ou partie des œuvres d'Hippocrate. Ils avaient été tous deux disciples de Quintus[4], et tous deux maîtres de Galien[5]. Pélops aussi avait été précepteur du médecin de Pergame, qui l'avait écouté après Satyrus. Celui-ci suivit très exactement les leçons de son maître Quintus, n'y ajoutant, ni n'en retranchant rien; Phécianus employa, dans l'explication des doctrines hippocratiques,

[1] Καὶ τόγε θαυμασιώτατόν τε καὶ ἀπιστότατον ὁ Πέλοψ ἔπαθεν· ἐν μιᾷ πραγματείᾳ τῶν τε φλεβῶν ἀρχὴν κατεσκεύασε τὸν ἐγκέφαλον· ἀνατομήν τε γράφων αὐτῶν, ἀφ' ἥπατος ἤρξατο· κατὰ μὲν τὸ δεύτερον σύγγραμμα τῶν Ἱπποκρατείων Εἰσαγωγῶν εὖ μάλα γενναίως ἀγωνισάμενος ὑπὲρ τοῦ δεῖξαι τὸν ἐγκέφαλον οὐ νεύρων μόνον, ἀλλὰ καὶ φλεβῶν καὶ ἀρτηριῶν ἀρχήν· ἐν δὲ τῷ τρίτῳ τῆς Ἀνατομῆς τῶν φλεβῶν ἀφ' ἥπατος ἀρξάμενος. Gal. t. I, p. 302, Ed. Basil.

[2] Oribasii Comm. in Aphorismos Hippocratis, p. 8, Basileæ, 1535.

[3] Oribasii Comm. in Aphorismos Hippocratis, p. 10, Basileæ, 1535.

[4] Galien, t. IV, p. 370, Ed. Basil.

[5] Galien, t. XVI, p. 484, Ed. Kühn.

les dogmes du stoïcisme, qu'il embrassa. Galien[1] le dit à propos d'une opinion sur la sensation, qu'un philosophe stoïcien soutenait, et que Phécianus adopta. On trouve l'indication, que Phécianus expliqua, entr'autres, le livre de l'*Officine du médecin*, et lui et Satyrus le traité des *Humeurs*[2].

Le dernier commentateur, avant Galien, qui me reste à nommer est un médecin d'Alexandrie nommé Julien, qui avait composé quarante-huit livres contre les *Aphorismes* d'Hippocrate. Nous avons de Galien un petit écrit polémique contre le deuxième livre de Julien, lequel livre était tout entier consacré à la réfutation du second aphorisme de la première section. Galien traite très mal Julien. « Je demande, dit-il, « la permission de punir son ignorance en termes rudes, « dont je n'ai pas l'habitude de me servir [3]. » D'abord, il n'est pas vrai que Galien ménage tant ses termes dans sa polémique; puis, à en juger par les courts fragments que Galien nous a conservés, Julien ne paraît pas un médecin si méprisable. Il fait des objections très fondées à la théorie qui place la cause des maladies dans les humeurs : il dit que, si cette théorie était vraie, on n'aurait besoin contre toute affection que de moyens évacuants : la saignée, les phlegmagogues et les cholagogues quand le mal serait dans le sang, la pituite ou la bile [4]. « Ils ne me persuaderont ja- « mais, ni à moi, ni à eux, disait-il en parlant des médecins « ses adversaires, qu'ils savent ce qu'est la nature, grand « mot qu'ils vont répétant de tous côtés, et dont ils font,

[1] Tome v, p. 665, Ed. Basil.

[2] Gal. Comm. in lib. de Hum. t. xvi, p. 484, Ed. Kühn.

[3] Δέομαι οὖν συγχωρῆσαί μοι κολάσαι τὴν ἀπαιδευσίαν αὐτοῦ λόγοις τραχυτέροις ὧν οὐκ εἴθισμαι χρῆσθαι. T. v, p. 338, Ed. Basil.

[4] Αἵματος μὲν ὄντος μόνῃ ἀρκεῖσθαι φλεβοτομίᾳ, φλέγματος δὲ, φλεγμαγωγῷ, χολῆς δὲ, χολαγωγῷ. Gal. t. v, p. 342, Ed. Basil.

« tantôt une substance simple, tantôt un mélange de sub-« stances, tantôt une combinaison du froid et de l'air[1]. »

Il faut placer à une époque incertaine, mais avant Galien, qui le cite, un médecin anonyme qui avait composé un *Traité sur le régime suivant Hippocrate*, et qui l'avait dédié à Victor, consul romain[2].

On peut juger, après une si longue énumération, s'il est vrai que l'étude d'Hippocrate était négligée du temps de Galien, et que ce médecin ait eu le mérite de tirer de l'oubli, où ils étaient tombés, les écrits de l'asclépiade de Cos.

Avant de quitter tous ces commentateurs et de passer à Galien, il ne sera pas inutile de rapporter le jugement que le médecin de Pergame a prononcé sur eux en masse. En l'absence de leurs écrits, ce sera un renseignement sur cè qu'ils ont pu être. Il est très probable aussi que la liste de commentateurs, que j'ai dressée, ne contient pas tous ceux qui avaient travaillé à la critique des écrits hippocratiques. Nous n'avons là que les noms qui se trouvent cités dans les écrivains qui sont parvenus jusqu'à nous; mais le nombre en était sans doute plus grand, et Galien parle souvent des commentateurs en général, sans en nommer un en particulier. Je donne ici l'avis de Galien sur eux, j'ai indiqué plus haut, en certains cas, les restrictions qu'il faut y apporter.

Les commentateurs avaient fait beaucoup de recherches sur les noms des malades et sur leurs habitations. Ainsi, dans

[1] Οὐδ' ἂν πείσειαν ἡμᾶς τε καὶ αὐτοὺς ἐπ' ἀληθείᾳ, ὅτι ἴσασι τί ἡ φύσις ἐστὶν, ἣν ἄνω τε καὶ κάτω θρυλλοῦσι τραγῳδοῦντες ἤτοι θερμὸν ἁπλοῦν ἢ κρᾶμα κἀξ μίξεως, ἢ ψυχροῦ οὐσίαν καὶ πνεύματος. Gal. t. v, p. 339, Ed. Basil.

[2] Τὸ περὶ τῆς καθ' Ἱπποκράτην διαίτης. — Βίκτωρι, τῷ Ῥώμης ὑπάρχῳ, t. v, p. 86, Ed. Basil.

le *Troisième livre des épidémies*, Hippocrate ayant dit qu'Hermocrate demeurait auprès de la nouvelle muraille, certains commentateurs prétendaient que cette circonstance avait été notée à dessein, parce que une nouvelle construction est malsaine; d'autres, les contredisant, voulaient prouver que ce n'était pas à cause de la chaux qu'Hippocrate avait fait mention de la nouvelle muraille, mais parce que cette bâtisse avait gêné l'accès de l'air et du soleil à la maison qu'Hermocrate habitait [1].

Les commentateurs s'attachaient à prouver qu'Hippocrate avait bien fait de noter la patrie du malade; car, ajoutaient-ils, Asclépiade a dit que les habitants de Parium étaient particulièrement soulagés par la saignée [2]. Galien les blâme beaucoup de ces inutilités. Plusieurs des commentateurs, négligeant le point de vue médical et ne s'occupant que de l'interprétation grammaticale, vont au plus facile. Ainsi, dans un endroit du *Sixième livre des épidémies*, où les squames du pityriasis de la tête sont mentionnées, en même temps que le développement d'air dans l'intérieur du corps, ils ne s'inquiètent nullement de ce qui se présente chez les malades; mais, prenant les mots tels qu'ils sont donnés, ils s'efforcent d'expliquer le texte, en disant que les squames sont engendrées par des humeurs portées vers la tête, que ces humeurs sont entraînées vers les parties élevées par un air chaud, et que, pour cette raison, il s'agit, dans le passage susdit, d'air et de flatuosités. Galien combat une telle interprétation, en remarquant qu'il a vu beaucoup de personnes atteintes de pityriasis du cuir chevelu sans aucun dévelop-

[1] Galien, t. v, p. 399, Ed. Basil.

[2] Καὶ γὰρ ὑπ' Ἀσκληπιάδου λελέχθαι τοὺς ἐν Παρίῳ μάλισθ' ὑπὸ φλεβοτομίας ὀνίνασθαι. Gal. ι. v, p. 432. J'ai l'édition de Bâle sous les yeux, et je corrige οὐκ en ὑπ'.

pement de flatuosités; et il ajoute, que le passage en question ne peut être expliqué que médicalement, et que l'interpréter ainsi, mot à mot, c'est se borner à lire les livres des anciens médecins comme ceux des historiens, Hérodote et Ctésias, et renoncer à y chercher des enseignements utiles à l'art[1].

Ailleurs il dit : « J'admire les commentateurs, ils prétendent seuls comprendre des passages énigmatiques que per- « sonne ne comprend; quant aux propositions qui sont claires « pour tout le monde, ce sont les seules qu'ils ne compre- « nent pas[2]. »

Galien, continuant ses reproches aux commentateurs, dit : « Qu'un d'eux ait à lire une telle observation : *le premier « jour on tira à la malade une livre et demie de sang, le troi- « sième guère plus d'une demi-livre, car il y avait huit onces.* « Le professeur[3] commentateur expliquera ce que les Grecs « appelaient livre et once; le médecin voudra savoir quels « signes indiquaient la saignée. Cela vaut mieux que de re- « chercher duquel des Prodicus Hippocrate a entendu par- « ler[4]. » Galien a raison à certains égards. Cependant si les anciens commentateurs que le médecin de Pergame critique ainsi étaient arrivés jusqu'à nous, nous y trouverions des renseignements historiques plus intéressants et plus utiles que certaines longues dissertations médicales où il ne fait que développer ses hypothèses favorites. Il les blâme de rapporter, à propos d'une proposition, toutes les propositions semblables qui se trouvent dans la Collection hippocratique,

[1] Galien, t. v, p. 479, Ed. Basil.

[2] Tome v, p. 485, Ed. Basil.

[3] Σοφιστής. Ce titre ou celui de ἰατροσοφιστής fut souvent donné particulièrement aux professeurs de l'école d'Alexandrie.

[4] Tome v, p. 486, Ed. Basil.

prétendant qu'il faudrait une année pour lire de tels ouvrages qui, ainsi, restent sans utilité [1]. Le blâme de Galien a pu être juste; néanmoins il ne serait pas indifférent pour nous de posséder les anciens commentaires faits sur ce modèle.

Certains commentateurs, quand même ils le voudraient, ne pourraient trouver les bonnes explications, parce qu'ils n'ont aucune expérience des choses elles-mêmes; ils se sont occupés de l'interprétation des mots, et ils sont devenus ce qu'on appelle médecins en paroles [2]. Ce qu'Hippocrate a très clairement dit, les commentateurs l'expliquent mal à cause de leur ignorance en médecine; mais ils voient clair dans les propositions obscures, et prennent sur eux d'en changer arbitrairement le texte, bien qu'ils ne s'entendent pas sur l'explication [3]. Ils n'arrangent pas les interprétations d'après les textes, mais ils arrangent les textes d'après les interprétations qu'ils ont imaginées [4].

Veut-on avoir un exemple de la manière dont certains commentateurs expliquaient les écrits hippocratiques? Il est dit dans le *Sixième livre des épidémies : toux sèche, non férine*, βὴξ ξηρὴ, μὴ θηριώδης Qu'est-ce qu'une toux férine, se sont-ils demandé? Les uns ont prétendu que c'était une toux produite par des vers placés à l'orifice de l'estomac (les Grecs appellent les vers θηρία); les autres ont soutenu qu'il s'agissait de la toux des phthisiques, dont les ongles se recourbent comme ceux des animaux [5]. Il est certain que ce ne sont pas ces explications alambiquées et absurdes qui rendent regrettable la perte des anciens commentaires.

[1] Tome v, p. 693, Ed. Basil.
[2] Tome v, p. 695, Ed. Basil.
[3] Galien, t. v, p. 487, Ed. Basil.
[4] Galien, t. v, p. 511, Ed. Basil.
[5] Galien, t. v, p. 462, Ed. Basil.

Le mot *coma* dont Hippocrate se sert pour exprimer la propension morbide au sommeil, avait fourni matière à des explications si longues qu'elles formaient, dans les ouvrages de certains commentateurs, un volume tout entier [1].

Les grands travaux de Galien sur Hippocrate ont été conservés pour la plupart; aussi je ne m'y arrêterai pas longtemps. Nous possédons de lui des commentaires sur le *Traité de la nature de l'homme*; sur le *Régime des gens en santé* (ces deux n'en faisaient qu'un dans l'antiquité); sur le *Régime dans les maladies aiguës*; sur le *Pronostic*; sur le *Premier livre des prorrhétiques*; sur les *Aphorismes*; sur le *premier*, le *deuxième*, le *troisième* et le *sixième livre des Épidémies*; sur le *Traité des fractures*; sur le *Traité des articulations*; sur le *livre de l'Officine du médecin*; sur le *Traité des humeurs*; des fragments de son commentaire sur le *Traité des airs, des eaux et des lieux*, et sur le *Traité de l'aliment*, et un *Glossaire* sur les mots difficiles de la Collection hippocratique. Nous avons complètement perdu les commentaires sur le *livre des Ulcères*; sur le *livre des Plaies de la tête*; sur le *livre des Maladies*, et sur celui *des Affections* [2]; un *Traité sur l'anatomie d'Hippocrate*, en six livres [3]; un *Traité pour expliquer les caractères qui se trouvent dans le troisième livre des Épidémies*, promis, sinon exécuté [4]; un *Traité sur le dialecte d'Hippocrate* [5]; enfin un *livre sur les véritables écrits du médecin de Cos* [6]. L'indication de tous ces commentaires se

[1] Galien, t. v, p. 401, Ed. Basil.

[2] Ὅσα τε ἐν τοῖς Περὶ νόσων ἢ περὶ Παθῶν γέγραπται, κατὰ τὴν ἐξήγησιν αὐτῶν ἐπισκεψόμεθα. Gal. t. v, p. 77, Ed. Basil.

[3] Tome v, p. 616, Ed. Basil.

[4] Tome v, p. 436, Ed. Basil.

[5] Tome v, p. 525, Ed. Basil.

[6] Ed. Chartier, t. viii, p. 509.

trouve dans la notice que Galien a composée sur ses livres propres[1], à part ceux pour lesquels j'ai noté des citations particulières. Galien, en différents endroits de ses commentaires, annonce qu'il écrira un livre sur les recherches historiques auxquelles donnent lieu les ouvrages hippocratiques, ajoutant que de pareilles recherches sont placées hors de son objet actuel, et que ses commentaires sont tout entiers réservés aux explications médicales. Il est certain qu'une division ainsi établie marque beaucoup de jugement, et un égal discernement de ce qui est pratique de l'art et érudition; il est fâcheux que ce traité ne soit pas arrivé jusqu'à nous.

Il ne nous reste donc de ses commentaires que la partie médicale. Quoique son but ait été presque uniquement d'en faire un enseignement de la médecine, cependant il a été forcé, par la nature même de son sujet, d'entrer dans des détails philologiques à propos des différentes leçons que présentaient, de son temps, les manuscrits, et des différentes interprétations qu'avaient données ses prédécesseurs. En cela, il s'est montré généralement critique habile et sensé. « La règle, dit-il, qui m'a paru préférable à suivre, a été « de conserver la leçon ancienne, et de m'efforcer de l'ex- « pliquer; je n'ai essayé d'y introduire une correction plau- « sible, que lorsqu'il m'a été impossible d'en tirer un sens[2]. « Je préfère les leçons anciennes, même lorsqu'elles parais- « sent obscures et d'une explication difficile, car c'est une « raison de croire qu'elles sont véritables : les anciens com- « mentateurs les admettent; et, s'ils avaient osé les changer, « ils n'auraient pas manqué de leur donner un sens plus « clair[3]. »

[1] Tome IV, p. 366, Ed. Basil.
[2] Tome V, p. 442, Ed. Basil.
[3] Tome V, p. 473, Ed. Basil.

« Autre est l'enseignement, dit-il ailleurs[1], que l'on donne « directement sur un sujet ; autre est celui qui a pour objet « l'explication d'un texte : dans le premier cas, il suffit d'ex-« poser les choses telles qu'elles sont ; dans le second, il faut « d'abord connaître l'opinion de l'auteur ancien. Ce n'est « donc qu'après une étude préliminaire qu'on peut écrire le « commentaire. Le sens du texte étant une fois déterminé, « reste à examiner s'il est conforme ou non à la vérité. »

On voit par ces citations que Galien avait parfaitement compris les devoirs d'un médecin critique, et qu'il avait fait une part aux recherches historiques que réclamaient la personne et les écrits d'Hippocrate ; une part à la correction du texte ; une part enfin, et la plus grande, à l'explication médicale. Aussi ses commentaires offrent une source précieuse de renseignements qui aident beaucoup à comprendre les écrits hippocratiques. On ne peut trop faire usage des conseils, des corrections et des explications d'un homme qui se donnait le soin de consulter les manuscrits, qui avait à sa disposition d'antiques bibliothèques, maintenant anéanties, qui possédait de très grandes connaissances dans la philosophie et les sciences, et qui est resté un maître dans la médecine. Le défaut de ses commentaires est non pas tant la prolixité, comme on l'a souvent dit, que le désir de soutenir ses propres théories à l'aide des écrits hippocratiques. Aussi néglige-t-il, dans ces écrits, les théories qui ne concordent pas avec les siennes, et il exalte outre mesure celles qui, comme la doctrine des quatre humeurs, forment la base de son propre système. Un autre défaut, c'est qu'il est extraordinairement avare d'observations, de faits particuliers et de descriptions de maladies. Nous goûterions davantage les dé-

[1] Tome v, p. 397, Ed. Basil.

veloppements sur ses théories, s'il y avait joint, comme Hippocrate dans les *Épidémies*, l'histoire d'un certain nombre de ses malades.

Galien répète à diverses reprises[1], qu'Hippocrate ne s'est pas occupé des maladies en historien, comme Thucydide de la peste d'Athènes. Il assure que l'auteur athénien n'a écrit que pour le vulgaire, et n'a dit que des choses sans portée scientifique. Je ne puis nullement partager l'opinion de Galien. La description de Thucydide est tellement bonne qu'elle suffit pleinement pour nous faire comprendre ce que cette ancienne maladie a été; et il est fort à regretter que des médecins tels qu'Hippocrate et Galien n'aient rien écrit sur les grandes épidémies, dont ils ont été les spectateurs. Hippocrate a été témoin de cette peste racontée par Thucydide, et il ne nous en pas laissé de description. Galien vit également la fièvre éruptive qui désola le monde sous Marc-Aurèle, et qu'il appelle lui-même la longue peste. Cependant excepté quelques mots épars dans ses volumineux ouvrages, excepté quelques indications fugitives, il ne nous a rien transmis sur un événement médical aussi important, à tel point que, si nous n'avions pas le récit de Thucydide, il nous serait fort difficile de nous faire une idée de celle qu'a vue Galien, et qui est la même (comme M. Hecker s'est attaché à le démontrer[2]) que la maladie connue sous le nom de *Peste d'Athènes*. C'était une fièvre éruptive, différente de la variole, et éteinte aujourd'hui. On a cru en voir des traces dans les *charbons* (ἄνθρακες) des livres hippocratiques.

Galien est le dernier des grands médecins de l'antiquité; il s'en trouve après lui d'estimables, mais ils ne sont plus

[1] Tome v, p. 652, Ed. Basil.

[2] De Peste Antonianâ.

créateurs, et les meilleurs d'entr'eux luttent en vain contre la décadence de la science. Les commentateurs qui viennent après lui, nous intéressent beaucoup moins que ceux qui l'avaient précédé. D'une part, ils s'éloignent de plus en plus de l'ancienne médecine; les livres disparaissent par les incendies, par les guerres; on néglige de les recopier tous; les sources deviennent moins abondantes, les documents moins authentiques; de sorte que nous trouvons dans les commentateurs récents peu de renseignements qui ne soient pas déjà dans les commentateurs anciens, et surtout dans Galien. D'une autre part, l'originalité leur manque généralement; leur admiration pour l'auteur qu'ils commentent, croît avec leur impuissance; et les explications médicales qu'ils donnent, sont, comme les renseignements historiques qu'ils contiennent, inférieurs à ce qui provient d'une plus haute antiquité. Je m'étendrai donc peu sur ces commentateurs, qui d'ailleurs ne sont pas très nombreux.

Nous ne savons rien sur Domnus et Attalion cités comme commentateurs des *Aphorismes* dans le commentaire attribué à Oribase [1]. Ce dernier ouvrage, comme on l'a démontré, porte à tort le nom du célèbre médecin de l'empereur Julien; il présente des traces évidentes d'une époque postérieure, et n'a jamais été écrit en grec. L'auteur réel en est ignoré. Au reste ce commentaire, à part la préface qui contient quelques renseignements curieux, est tout entier consacré à des explications médicales dont la valeur n'est pas très grande.

D'après le témoignage de Suidas, Philagrius avait aussi écrit sur Hippocrate. Ce médecin fut connu par un grand

[1] Oribasii comm. in Aphorismos Hippocratis, p. 8, Basileæ 1535.

nombre d'écrits dont quelques fragments nous ont été conservés. Théophile cite deux passages, relatifs aux *Aphorismes*, du commentaire de ce médecin, auquel il donne le nom d'ambulant ou de *périodeute*[1]. Dans le premier il s'agit de l'aphorisme relatif à l'emploi du froid : « J'ai rencontré, dit « à ce sujet Philagrius, un malade ayant une intempérie « chaude, ardente de la tête. Ayant employé plusieurs re-« mèdes froids, je n'obtins aucun amendement; plus tard je « lui rasai complétement les cheveux, et je lui appliquai de la « neige sur la tête. De cette façon, l'intempérie fut éteinte, « et je le guéris de son mal. La neige est un moyen que l'on « peut employer dans ces cas.[2] »

Ailleurs Philagrius, arrivé à l'aphorisme où il est question de la guérison de l'ophthalmie par le vin pris à l'intérieur, s'étend longuement sur les qualités que doit avoir le vin employé contre les inflammations de l'œil, indique qu'on se servira de vin blanc doux, jeune, et ajoute que, si le malade a la tête susceptible, on coupera le vin avec de l'eau[3].

Gésius est un autre commentateur des *Aphorismes* d'Hippocrate, ou du moins il les expliquait à ses élèves. Dans le dernier aphorisme de la deuxième section il est dit : qu'une grande taille va bien à la jeunesse, mais se déforme dans un

[1] Ὁ δὲ Φιλάγριος ὁ περιοδεύτης. Schol. in Hipp. t. II, p. 457, Ed. Dietz.

[2] Περιέτυχόν τινι ἔχοντι κεκαυμένην καὶ φλογώδη καὶ ζέουσαν δυσκρασίαν ἐν τῇ κεφαλῇ, καὶ πολλοῖς ψυχροῖς βοηθήμασι χρησάμενος, οὐδὲν ὠφέλησα. Εἶτα μετὰ ταῦτα ἐξύρησα αὐτὸν καὶ ἀφειλάμην αὐτοῦ τὰς τρίχας, καὶ κατέπασα αὐτοῦ τὴν κεφαλὴν χιόνι, καὶ οὕτως ἔσϐεσα τὴν δυσκρασίαν· καὶ ἰασάμην αὐτὸν τοῦ νοσήματος. Καὶ ἔστι καὶ θεράπεια ἐκ χιόνος ἐν τούτῳ. Schol. in Hipp. t. II, p. 457, Ed. Dietz.

[3] Schol, in Hipp., t. II, p. 501, Ed. Dietz.

âge avancé. Gésius, quand il en venait là dans ses leçons, disait à ses disciples : « Si vous voulez vous convaincre de la « vérité des paroles d'Hippocrate, vous n'avez qu'à me con- « sidérer. » En effet, dans sa jeunesse il avait été d'une taille élevée et d'un bel extérieur ; mais en avançant en âge il était devenu tout courbé [1].

Asclépius, médecin du reste ignoré, n'est connu que par le scholiaste que M. Dietz vient de publier, et qui le cite comme ayant commenté les *Aphorismes*. Asclépius, qui paraît avoir travaillé sur toutes les œuvres hippocratiques [2], s'était imposé une bonne méthode, c'était d'expliquer Hippocrate par lui-même [3]. Mais, à en juger d'après le petit nombre d'exemples que Théophile en rapporte, Asclépius avait suivi cette méthode avec peu de jugement et avec un esprit étroit ; ainsi, plusieurs commentateurs ayant condamné l'aphorisme qui attribue de l'utilité aux affusions froides dans les douleurs de la goutte et des contractions musculaires, Asclépius le défend : « Le froid, dit-il, est utile dans ces cas, non par sa « nature propre, mais accidentellement et parce que, concen- « trant la chaleur innée, il la multiplie et dissipe la cause mor- « bifique [4]. » Cette explication, si elle se tient près des termes d'Hippocrate, est éloignée de son esprit. Ce même médecin rapporte une observation de superfétation dont je lui laisse la garantie : « J'ai vu, dit-il [5], une femme, qui, étant en-

[1] Schol. in Hipp., t. II, p. 343, Ed. Dietz.

[2] Ὁ ὑπομνηματιστὴς τοῦ Ἱπποκράτους. Schol. in Hipp. t. II, p. 458, Ed. Dietz.

[3] Ἐκ τῶν Ἱπποκράτους τὰ Ἱπποκράτους ἐξηγούμενος. Schol. in Hipp. t. II, p. 458, Ed. Dietz.

[4] Schol. in Hipp., t. II, p. 458, Ed. Dietz.

[5] Ἐγὼ ἐθεασάμην μετὰ τὴν σύλληψιν καὶ κυοφορίαν ὅτι πάλιν συνουσίασε τῷ ἀνδρὶ τυχὸν ἐν τῷ ἕκτῳ μηνὶ τῆς κυοφορίας, καὶ δὴ τὸ μὲν πρῶτον ἔμβρυον ἐν τῷ ἐννάτῳ μηνὶ ἀπέτεξεν, εἶτα μετὰ ἓξ μῆνας

« ceinte, eut des rapports avec son mari au sixième mois de « sa grossesse; au neuvième mois elle accoucha d'un pre- « mier enfant, et, six mois après cet accouchement, elle en « mit un autre au monde. »

Étienne d'Athènes cite, dans ses propres commentaires, un auteur qu'il désigne par le nom de *nouveau commentateur* (ὁ νέος ἐξηγητής), et qui, ainsi que le conjecture M. Dietz, est sans doute Asclépius[1]. Ce *nouveau commentateur* essaie de prouver que le siége de l'intelligence est dans le cœur. Hippocrate, dans le *Pronostic*, dit que l'inflammation de l'oreille détermine par fois le délire; de là, les interprètes ont tiré la conclusion qu'il plaçait le siége de l'intelligence dans la tête. Le *nouveau commentateur* combat ce point de doctrine : « Ce n'est pas à cause du cerveau, « c'est à cause de la fièvre que le délire est survenu; Hippo- « crate dit lui-même qu'une fièvre aiguë s'était établie. La « fièvre prend son origine dans le cœur, le délire est pro- « duit par la fièvre, donc l'intelligence est dans le cœur[2].»

Tous ces commentaires ont péri; il n'en est pas de même de ceux de Palladius. Ce dernier, qui porte le nom d'Iatrosophiste alexandrin, et qui a vécu probablement dans le septième ou le huitième siècle de l'ère chrétienne, a composé des explications sur le *Traité des fractures* et sur le *Sixième livre des épidémies*. Les premières ont été publiées en grec par Foës dans son édition d'Hippocrate; les secondes par M. Dietz dans sa collection des scholiastes grecs. Ces commentaires contiennent beaucoup d'emprunts à Galien, et

τοῦ τεκεῖν αὐτὴν, ἔτεκε καὶ τὸ ἄλλο ἔμβρυον. Schol. in Hipp. t. II, p. 470, Ed. Dietz.

[1] Schol. in Hipp., t. II, p. X.

[2] Schol. in Hipp., t. I, p. 209, Ed. Dietz.

Palladius dit comme lui : « Nous autres médecins nous nous « occupons des choses et non des mots. » Malheureusement il a moins de titres pour tenir ce langage que l'illustre médecin de Pergame ; et, après avoir lu les commentaires de ce dernier, on ne retirera qu'un médiocre fruit de ceux du professeur d'Alexandrie.

On peut placer, suivant M. Dietz [1], à peu près au même temps que Palladius, Jean d'Alexandrie, dont il nous reste un fragment d'un commentaire sur le *Traité de la nature de l'enfant*. Cet écrit, qui n'est pas inutile à l'interprétation de l'ouvrage hippocratique, nous apprend que le *Traité de la nature de l'enfant* avait été commenté plusieurs fois. Aucun de ces commentaires n'est venu jusqu'à nous ; celui de Jean est le seul qui ait été conservé, encore est-il incomplet. J'y remarque une citation de Démocrite, qui disait : « C'est l'in« telligence qui voit, c'est l'intelligence qui entend, tout le « reste dans le corps est aveugle et sourd [2]. » Jean commet l'erreur chronologique de placer Hippocrate après Platon [3].

On manque de renseignements sur Étienne d'Athènes. On le confond ordinairement avec un autre Étienne d'Alexandrie ; mais, suivant M. Dietz [4], ce sont deux personnages différents ; et celui d'Alexandrie était un alchimiste. On ignore l'époque où Étienne d'Athènes a vécu. M. Dietz ne serait pas éloigné de le faire contemporain de l'empe-

[1] Schol. in Hipp., t. II, p. VIII, Ed. Dietz.

[2] Νοῦς γὰρ ὁρῇ καὶ νοῦς ἀκούει, τὰ δ' ἄλλα τοῦ σώματος τυφλὰ καὶ μάταια. Schol. in Hipp. t. II, p. 215, Ed. Dietz. Cela est attribué à Epicharme par Théodoret, De Græc. affect. cur. lib. 1.

[3] Ταῦτα Ἱπποκράτης λαβὼν παρὰ Πλάτωνος. Schol. in Hipp. t. II, p. 216, Ed. Dietz.

[4] Schol. in Hipp., t. I, p. XIX.

reur Héraclius ; cependant il observe qu'il se trouve, dans le commentaire d'Étienne sur le *Livre thérapeutique* de Galien *adressé à Glaucon*, des mots qui paraissent d'une grécité beaucoup plus récente que cette époque [1]. Quoi qu'il en soit, Étienne est certainement le plus important de tous ces commentateurs modernes d'Hippocrate. Nous possédons de lui un commentaire sur les *Aphorismes*, et un autre sur le *Pronostic*. Ces deux ouvrages, qui ont été publiés pour la première fois en grec par M. Dietz, forment un utile complément aux commentaires de Galien lui-même. On y trouve des explications, des rapprochements et des citations que l'on chercherait vainement ailleurs. M. Dietz a rendu un véritable service à l'érudition médicale en donnant une édition de cet auteur.

Au reste, ce qui ajoute encore à l'incertitude sur Étienne, c'est que des commentaires qui sont identiques dans une grande étendue avec les siens portent le nom de Mélétius. Est-ce Mélétius ou Étienne qui en est l'auteur?

Théophile ou Philothée (car c'est probablement le même nom et le même personnage) est appelé dans les anciens manuscrits médecin, protospathaire, ou chef des gardes, moine et philosophe. Il fut certainement chrétien, et Fabricius croit qu'il vécut du temps de l'empereur Héraclius. On prétend généralement qu'il fut le précepteur d'Étienne, mais M. Dietz [2] est contraire à cette opinion, et il montre que Théophile n'est qu'un abréviateur des explications d'Étienne. Le commentaire qui nous reste de Théophile est sur les *Aphorismes*. Ce Théophile ne fait pas preuve d'indépendance d'esprit à propos de l'aphorisme : « L'afflux du sang dans les mamelles

[1] Schol. in Hipp., t. II, p. XIX.
[2] Schol. in Hipp., t. II, p. X.

« chez les femmes annonce la folie. » Théophile remarque que Galien regarde cette proposition comme fausse, puis il ajoute : « Comme nous savons qu'Hippocrate ne s'est jamais « trompé, nous ajouterons, pour corriger Galien, que ce « phénomène a été observé, mais rarement, par Hippo- « crate. Quant à nous, nous n'en avons jamais vu d'exem- « ple [1]. »

Il faut mettre, à côté des abréviateurs comme Théophile, Damascius, dont M. Dietz a aussi publié pour la première fois en grec le commentaire sur les *Aphorismes*. Après ces écrivains, les travaux des Grecs vont en se ralentissant de plus en plus, mais les Arabes leur succèdent dans la culture de la médecine ; ils traduisent et commentent à leur tour Hippocrate jusqu'au moment où l'Occident reprend le sceptre des sciences.

La traduction latine que Pélops avait donnée des *Aphorismes* n'est pas la seule que l'antiquité ait possédée. Cassiodore, qui avait été ministre de Théodoric, roi des Ostrogoths, cite une traduction latine d'Hippocrate, qu'il recommande, avec Galien et Cœlius Aurelianus, comme la source de l'instruction médicale [2].

Je me suis attaché, dans la liste de commentateurs que le lecteur vient de parcourir, à donner autant de détails que je l'ai pu sur ceux dont les écrits ont complétement péri ; passant beaucoup plus légèrement sur ceux qui subsistent

[1] Ἀλλ' ἐπειδὴ ἴσμεν μηδέποτε ψευσάμενον τὸν Ἱπποκράτην, παραμυθίας ἕνεκεν τοῦ λόγου ἐξηγησώμεθα αὐτὸν τὸν τρόπον τοῦτον· τὸ νῦν λεχθὲν σπανιάκις ποτὲ ὤφθη τῷ Ἱπποκράτει· ἡμῖν δὲ καὶ τοῖς ἔργοις τοῖς τέχνης οὐδέποτε ὤφθη γινόμενον. Schol. in Hipp. t. II, p. 465, Ed. Dietz.

[2] Post hæc legite Hippocratem atque Galenum latinâ linguâ conversos. *De Div. Lect.*, cap. 31, p. 341, in-f°., Parisiis, 1579.

encore, et qui, étant entre les mains des médecins, peuvent être facilement consultés.

Cette liste, outre les renseignements qu'elle fournit sur l'étude des livres hippocratiques, sur les hommes qui s'y sont livrés, sur la transmission des doctrines, cette liste, dis-je, donne une solution positive de deux questions capitales dans toute la critique des écrits qui portent le nom d'Hippocrate. Ces deux questions sont : la détermination de la date la plus ancienne à laquelle on peut reporter la Collection hippocratique telle que nous la possédons encore, et l'authenticité générale de ces textes dans leur transmission depuis cette date jusqu'à nos jours.

Xénocrite de Cos avait expliqué les mots les plus difficiles de cette Collection; Bacchius, après lui, en avait fait autant; Philinus avait combattu Bacchius, et Philinus avait été *auditeur* d'Hérophile. Ce que nous savons de ces explications (on le verra dans le chapitre suivant) montre qu'elles avaient porté sur l'ensemble des livres hippocratiques. Ainsi, Xénocrite étant antérieur à Bacchius, non seulement les successeurs d'Hérophile, mais encore ses contemporains, ont travaillé sur l'ensemble des livres dits d'Hippocrate. Ce résultat, obtenu par des recherches directes, concorde d'une autre part avec une phrase jetée en passant par Galien, où ce médecin dit que, dès l'époque d'Érasistrate, la dernière partie du traité du *Régime dans les maladies aiguës* était jointe à la première[1]. L'époque de la publication de la Collection hippocratique est donc forcément reportée au temps même où ont vécu Hérophile et Érasistrate, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus antique dans la fondation des études de médecine et d'érudition à Alexandrie.

[1] T. v, p. 89, Ed. Basil.

Une aussi longue série de commentateurs, qui commence à Hérophile, trois cents ans avant J.-C., et qui se termine plusieurs siècles après, montre que l'art de la critique a embrassé, dans l'antiquité, toutes les parties qui sont de son ressort: corrections du texte hippocratique; discussions sur l'authenticité des écrits; et explications sur les théories médicales. A nous, qui venons si long-temps après eux, l'intelligence des doctrines est plus facile que la connaissance des caractères qui font l'authenticité de tel ou tel écrit. Cette lacune dans nos moyens d'exploration donne une importance d'autant plus grande à tout ce qui a été sauvé de la critique ancienne, livres, jugements, conjectures, indices fugitifs, mentions rapides, allusions et citations que l'on voudrait plus développées, mais que l'on chercherait vainement ailleurs. Malheureusement ces écrivains ne nous ont mis que dans un petit nombre de cas en état d'apprécier les motifs qui déterminaient leur opinion sur la légitimité ou l'illégitimité des différents écrits de la Collection hippocratique. Si, dans ce qui nous reste d'eux, nous trouvions leurs jugements plus souvent motivés, cela seul nous communiquerait une partie des notions qui leur étaient encore accessibles, et qui ont cessé de l'être pour nous. Malgré cette insuffisance, leur succession si bien suivie, leurs travaux si multipliés, leurs esprits si divers, leur polémique si vive, sont autant de gages et d'assurances pour la critique moderne pendant toute la période de temps qu'ils embrassent. On ne peut nier, après cet exposé, que, toutes les fois qu'ils s'accordent sur un point, leur opinion devient d'un grand poids; car ils ont beaucoup examiné et beaucoup débattu. Il résulte encore de la suite non interrompue des commentateurs dont je viens de faire passer la revue au lecteur, que les textes des livres hippocratiques sont étudiés, inter-

prêtés et fixés dans leur ensemble depuis une antiquité qui ne remonte pas à moins de trois cents ans avant J.-C. ; que chacun de ces commentateurs a donné, pour l'époque où il a vécu, une sorte de copie légalisée des livres hippocratiques ; que par conséquent ces textes, sauf les erreurs des copistes, ont une incontestable authenticité, même dans ce qu'ils ont de plus obscur et de plus incomplet. Ce n'est pas la moins importante des conclusions que j'ai voulu tirer de l'énumération exacte de tant de livres qui ont presque tous péri, de tant d'écrivains dont il ne nous reste que des mentions fugitives.

CHAPITRE VI.

DES DIFFÉRENTES LISTES DES ÉCRITS HIPPOCRATIQUES.

Il existait dans l'antiquité des tables ou listes qui, soit qu'elles fussent destinées à un auteur unique, soit qu'elles s'étendissent à toute une branche de littérature, contenaient l'indication des livres. Galien fait mention d'une liste semblable, et en parlant d'un ouvrage (le *Traité des Glandes*)[1], que nous possédons encore, il ajoute, pour en confirmer l'illégitimité, que ceux-mêmes qui ont composé les tables n'en ont pas parlé[2]. Si un de ces index était parvenu jusqu'à nous, il nous offrirait certainement des renseignements précieux; et quand même il se bornerait à une sèche nomenclature, il nous apprendrait encore quelle était, au moment où il avait été composé, la liste des écrits admis comme hippocratiques. A défaut d'un tel document, il faut réunir et comparer les indications qui sont éparses dans différents auteurs.

Si l'on se rappelle ce que j'ai dit dans le chapitre IV, où j'ai rassemblé les plus anciens témoignages sur Hippocrate, on comprendra qu'il serait inutile de chercher, dans l'intervalle qui a précédé l'établissement des grandes bibliothèques et de l'érudition alexandrine, une trace suivie des écrits hippocratiques. Si l'on rapproche de cette donnée celles qui ont été fournies par le chapitre précédent, où l'on a vu que les tra-

[1] Περὶ ἀδένων οὐλομελίης.

[2] Οὐδὲ τοὺς πίνακας ποιήσαντες ἴσασι τὸ βιβλίον. T. V, p. 591. Ed. Basil.

vaux sur l'ensemble de la Collection ne remontent pas au-delà de Xénocrite et d'Hérophile, on trouvera, dans ce double résultat, la preuve qu'il n'est pas possible d'étendre, sur toute la Collection, des lumières qui manquent absolument et qui sans doute ont manqué dès le moment même où les œuvres hippocratiques, multipliées par la copie, acquirent beaucoup plus de publicité qu'auparavant. Ce sont deux faits connexes, et sur l'interprétation desquels je reviendrai dans un des chapitres suivants, à savoir que, d'une part, jusqu'à un certain moment, la plupart des écrits dits hippocratiques ont été peu connus, peu répandus, n'ont passé que dans un petit nombre de mains, ce qui est prouvé par la rareté des citations dans les écrivains contemporains ou immédiatement subséquents, et que, d'une autre part, la Collection hippocratique paraît subitement, formée complétement et livrée à l'interprétation des commentateurs avec toutes les incertitudes qui règnent sur ses origines, et toute la confusion que j'y ai déjà signalée et que j'y signalerai encore un peu plus loin. Laissons donc provisoirement de côté la première époque, qui embrasse environ cent trente ans, laissons de côté la recherche des causes d'incertitude, et de l'état de confusion où cette Collection s'est trouvée dès les premiers temps, et examinons à l'aide de l'ancienne exégèse dont les livres hippocratiques ont été l'objet, quels parmi ces livres ont fait, dans l'antiquité, partie de la Collection, suivant quel ordre ils ont été rangés, combien nous en avons perdus, et combien, chose singulière ! nous en avons de plus. Cette étude préliminaire est indispensable pour la solution des questions ultérieures; elle donne des renseignements positifs, elle établit le canon de la Collection hippocratique pour une époque certaine; c'est un point fixe de plus dans une région difficile à reconnaître.

Que, dès l'antique période des premiers commentateurs, les livres hippocratiques aient existé sous forme de collection, c'est ce qu'il est possible de faire voir. Quand Érotien et Galien nous apprennent que Xénocrite, que Bacchius, Philinus et Glaucias (ce sont là les plus anciens) ont expliqué les mots obscurs de ces livres, ils ne font aucune réserve pour tel ou tel traité comme ayant été exclus du travail de ces interprètes; évidemment, tout ce que Galien et Érotien connaissaient y avait été compris. La même remarque s'applique à Héraclide de Tarente et à Zeuxis, qui n'avaient pas rédigé des glossaires hippocratiques, mais qui avaient commenté *toutes les œuvres* d'Hippocrate. *Toutes les œuvres* d'Hippocrate, dans la bouche d'Érotien et de Galien, signifient celles qu'ils connaissaient, celles où Glaucias, Philinus, Bacchius et Xénocrite avaient déjà éclairci certaines difficultés de langage.

Il serait aisé, si on avait sous les yeux les œuvres de ces critiques, de savoir quelle était, de leur temps, l'opinion la plus générale sur le canon hippocratique. Mais, de ces travaux, qui nous seraient si utiles, rien ne nous reste que des lambeaux épars. Je ne puis donc donner ni l'avis de Bacchius, ni l'avis d'Héraclide ou de Zeuxis, sur la totalité de la Collection. Seulement je noterai tout ce que, à divers titres, nous savons sur l'existence, sous le nom d'Hippocrate, de tel ou tel traité, à l'époque reculée qu'ici je considère.

Hérophile avait commenté le *Pronostic*; c'est le plus ancien commentateur que nous connaissions; je ne dis pas glossographe, car Xénocrite est à peu près son contemporain. Pour cette date éloignée, qui atteint les premières années du troisième siècle avant J.-C., la liste se borne à cet ouvrage, car du travail de Xénocrite il ne nous a été con-

servé qu'un mot, et cè mot, comme je l'ai déjà dit (p. 86), se trouve appartenir au *Pronostic*.

Le choix fait par Hérophile porterait à croire que le *Pronostic* jouissait, dans les anciennes écoles médicales, de plus d'autorité et de réputation que les autres livres hippocratiques; et je montrerai plus loin (remarque qui vient à l'appui) qu'Érasistrate y a fait sans doute allusion, en disant, à propos de l'urine noire, qui est de fâcheux augure, que cela est écrit *dans des signes*. Quoi qu'il en soit, il est bon de noter, pour l'histoire de la Collection hippocratique, que le seul livre qui ait été commenté au début des commentaires médicaux sur Hippocrate, est le *Pronostic* : d'autant plus que ce traité a des liaisons intimes avec d'autres traités dont l'authenticité sera démontrée dans le chapitre XI; de telle sorte que la critique détermine, de différents côtés à la fois, ses recherches et ses résultats.

D'après les renseignements fournis par Érotien et par Galien, on reconnaît que Bacchius avait travaillé sur le *Pronostic* [1]; sur la 7e section des *Aphorismes* [2] et sans doute sur les *Aphorismes* tout entiers; sur le Ier livre des *Prorrhétiques* [3]; sur le Ier, le IIIe, le VIe livres des *Épidémies* [4], par conséquent sur les sept livres; sur le livre des *Plaies de la tête* [5]; sur le traité de *l'Air, des Eaux et des Lieux* (cela résulte d'une explication donnée par son abréviateur, Épiclès,

[1] Érot., *Gloss.*, p. 32, Ed. Franz.

[2] Érot., *Gloss.*, p. 54, Ed. Franz.—Gal., t. v, p. 328, Ed. Basil.

[3] Érot., *Gloss.*, p. 40, Ed. Franz.

[4] Érot., *Gloss.*, p. 322 et 382, Ed. Franz.—Gal., t. v, p. 442, Ed. Basil.

[5] Érot., *Gloss.*, p. 104, Ed. Franz.

sur un mot de ce traité [1]); sur le livre du *Régime dans les maladies aiguës* [2]; sur le traité des *Articulations* [3]; sur le traité des *Instruments de réduction*, avec l'*Appendice* que Galien appelle des *Veines* (περὶ φλεβῶν) et qui figure aujourd'hui dans le prétendu traité de la *Nature des os* [4]; sur le livre de l'*Officine du médecin* [5]; sur le traité de la *Maladie sacrée* [6]; sur le traité de la *Nature de l'enfant* (on le conclut d'une explication de son abréviateur Épiclès) [7]; sur le livre des *Humeurs* [8]; sur le livre de *l'Usage des liquides* [9]; sur le livre des *Lieux dans l'homme* [10]; sur le premier livre des *Maladies* [11]. Un mot pourrait se rapporter à l'opuscule *sur le Cœur*; mais dans Érotien et dans Bacchius le mot cité est λάπτουσα, et dans le traité du *Cœur* on trouve seulement λάπτει; de sorte qu'il est douteux que la citation se rapporte réellement à ce petit livre sur le *Cœur* [12]. Ces indications sont tirées, soit de l'existence des commentaires de Bacchius sur certains traités (Galien nous apprend qu'il n'avait pas commenté toutes les œuvres dites hippocratiques [13]), soit des explications qui faisaient partie de son *Glossaire*, et

[1] Κανονίαι. Érot., *Gloss.*, p. 210, Ed. Franz.

[2] Érot., *Gloss.*, p. 310, Ed. Franz.

[3] Érot., *Gloss.*, p. 364, Ed. Franz.

[4] Érot., *Gloss.*, p. 156 et 242, Ed. Franz.

[5] Érot., *Gloss.*, p. 152, Ed. Franz.—Gal., t. v, p. 662, Ed. Basil.

[6] Érot., *Gloss.*, p. 62, Ed. Franz.

[7] Érot., *Gloss.*, p. 248, Ed. Franz.

[8] Érot., *Gloss.*, p. 72, Ed. Franz.

[9] Érot., *Gloss.*, p. 64, Ed. Franz.

[10] Érot., *Gloss.*, p. 68, Ed. Franz.

[11] Érot., *Gloss.*, p. 164, Ed. Franz.

[12] Érot., *Gloss.*, p. 242, Ed. Franz.

[13] Tom. v, p. 662, Ed. Basil.

que l'on reconnaît appartenir à des livres déterminés de la Collection. Mais Érotien nous a conservé l'interprétation de bon nombre d'autres mots qui sont communs à plusieurs traités à la fois, et dont je n'ai pas, en conséquence, fait usage. Ainsi il ressort clairement de ces lambeaux du Glossaire de Bacchius, qu'il avait eu, sous les yeux, d'autres livres hippocratiques que ceux qui sont seuls mentionnés dans le relevé ci-dessus. C'est une remarque qui vient confirmer directement l'argument indirect que j'avais tiré du silence d'Érotien et de Galien pour prouver que Bacchius avait connu tout ce qu'ils connaissaient.

Deux explications de Philinus se rapportent, l'une au *Pronostic* [1], l'autre au livre des *Articulations* [2].

On trouve la preuve que les traités des *Humeurs* [3], de l'*Usage des liquides* [4], que le Ier et le VIe livres des *Épidémies* [5] et le livre des *Articulations* [6] avaient fourni des contributions au Glossaire alphabétique composé par Glaucias sur l'ensemble des livres hippocratiques. Glaucias avait probablement composé, outre cet ouvrage, des commentaires spéciaux sur quelque traité. On peut le conjecturer du moins pour le 6e livre des *Épidémies*, dont Galien dit que les premiers commentateurs avaient été Zeuxis, Héraclide de Tarente, Héraclide d'Érythrée, et, avant eux, Bacchius et Glaucias [7]. Il en faut dire autant du livre de l'*Aliment*,

[1] Érot. *Gloss.*, p. 52, Ed. Franz.
[2] Érot. *Gloss.*, p. 86, Ed. Franz.
[3] Gal., t. XVI, p. 1, Ed. Kühn.
[4] Érot., *Gloss.*, p. 64, Ed. Franz.
[5] Érot., *Gloss.*, p. 322, Ed. Franz.— Gal., t. V, p. 442, Ed. Basil.
[6] Érot. *Gloss.*, p. 72, Ed. Franz.
[7] Tom. V, p. 422, Ed. Basil.

auquel ce médecin avait consacré un travail particulier[1].

Des citations prouvent que Zeuxis avait compris, dans son commentaire général, au moins les III[e] et VI[e] livres des *Épidémies*[2], le traité des *Humeurs*[3], celui des *Lieux dans l'homme*[4], le I[er] livre des *Prorrhétiques*[5], la 7[e] section des *Aphorismes*[6], le livre sur *l'Officine du médecin*[7].

Galien a conservé des traces des commentaires d'Héraclide d'Érythrée sur le III[e] et le VI[e] livres des *Épidémies*[8].

Des grands travaux d'Héraclide de Tarente qui avaient embarrassé l'ensemble de la Collection hippocratique, j'ai relevé la mention de ses explications sur le livre des *Humeurs*[9], sur un aphorisme qui est dans la 7[e] section[10], sur le le III[e] et le VI[e] livres des *Épidémies*[11], sur le IV[e] livre des *Épidémies*[12], sur le I[er] livre des *Prorrhétiques*[13], sur le traité des *Articulations*[14], sur le livre de l'*Officine du médecin*[15],

[1] Galien, t. VI, p. 297, Ed. Chartier.

[2] Gal., t. V, p. 411 et 442, Ed. Basil.

[3] Gal., t. XVI, p. 1, Ed. Kühn.

[4] Érot.. *Gloss.*, p. 214, Ed. Franz.

[5] Gal., t. XVI, p. 636, Ed. Kühn.

[6] Gal., t. V, p. 328, Ed. Basil.

[7] Gal., t. V, p. 662, Ed. Basil.

[8] Tome V, p. 412 et p. 442, Ed. Basil.

[9] Gal., t. XVI, p. 1, Ed. Kühn.

[10] Gal., t. V, p. 328, Ed. Basil.

[11] Gal., t. V, p. 413 et p. 442, Ed. Basil.

[12] Érot., *Gloss.*, p. 328, Ed. Franz.—Ce commentaire était au moins en deux livres; car Érotien cite le second.

[13] Érot., *Gloss.*, p. 248, Ed. Franz.

[14] Gal., t. V, p. 653, Ed. Basil.—Héraclide, qui avait commenté tout Hippocrate, avait cité ce traité dans son quatrième livre des *Moyens thérapeutiques externes* (ἐν τῷ τετάρτῳ τῶν ἐκτὸς θεραπευτικῶν).C'est cette dernière citation que Galien nous a conservée.

[15] Gal., t, V, p. 662, Ed. Basil.

sur l'opuscule *de l'art* [1], sur le livre de l'*Aliment* [2]. Puisqu'il avait commenté la 7e section des *Aphorismes*, il est bien entendu qu'il avait commenté cet ouvrage tout entier. Au reste, cela est dit formellement ailleurs. Galien, dans son commentaire sur le livre de l'*Aliment*, rapportant un aphorisme, dit qu'Héraclide avait commenté cet aphorisme ainsi que tous les autres [3]. Je n'insiste là-dessus que pour montrer que les lacunes laissées entre les renseignements venus d'une si haute antiquité peuvent, dans maintes circonstances, être comblées avec certitude.

Cydias de Mylasa [4] et Ischomaque [5] s'étaient occupés de l'ouvrage sur les *Maladies des femmes*.

Le traité des *Plaies de la tête* avait été interprété par Euphorion [6] et par Lysimaque de Cos [7]; il est question des explications de Philonidès de Sicile sur le Ier et le VIe livres des *Épidémies* [8], qu'il avait sans doute embrassées dans un travail complet.

Démétrius, l'épicurien, avait commenté les *Prénotions coaques* [9].

Philon-le-Juif cite le traité des *Semaines*.

Celse s'appuie de l'autorité du Ve livre des *Épidémies* [10];

[1] Érot., *Gloss.*, p. 374, Ed. Franz.
[2] Gal. Comm. in lib. de Alim., t. VI, p. 257, Ed. Chartier.
[3] Εἰς ὃν (ἀφορισμὸν) καθάπερ καὶ εἰς τοὺς ἄλλους ἅπαντας ἔστιν ἐξήγησις αὐτοῦ, t. VI, p. 258, Ed. Chartier.
[4] Érot., *Gloss.*, p. 192, Ed. Franz.
[5] Érot., *Gloss.*, p. 192, Ed. Franz.
[6] Érot., *Gloss.*, p. 104, Ed. Franz.
[7] Érot., *Gloss.*, p. 104, Ed. Franz.
[8] Érot., *Gloss.*, p, 358 et 144, Ed. Franz.
[9] Érot., *Gloss.*, p. 196, Ed. Franz.
[10] Page 493, Ed. Targa, Patav. 1769.

et, lorsqu'il dit qu'Hippocrate a placé la cause de toute maladie dans les esprits [1], il fait une évidente allusion à l'opuscule *sur les airs* (περὶ πνευμάτων).

Sans donner une liste complète des ouvrages que tel ou tel critique a regardés comme faisant partie de la Collection hippocratique, les indications disséminées et fugitives que j'ai rassemblées sous les yeux du lecteur, montrent que cette Collection existait dès lors dans tout ce qu'elle a d'essentiel. Les titres de certains traités n'y figurent pas; mais ce n'est point une raison pour croire qu'ils n'aient été ni connus, ni commentés à l'époque de Bacchius, de Glaucias, d'Héraclide de Tarente et de Zeuxis; car les listes complètes des ouvrages admis et expliqués par ces auteurs, ne nous sont pas arrivées, et nous n'en possédons que des fragments. D'ailleurs il est facile de voir que beaucoup de traités se supposent mutuellement. En sachant que Bacchius, par exemple, a commenté la 7e section des *Aphorismes*, nous pouvons en conclure évidemment qu'il a commenté l'ouvrage tout entier. La certitude ne sera pas moindre quand nous affirmerons que ses travaux sur les traités que seuls nous trouvons cités, prouvent l'existence de travaux semblables sur la plupart des traités qui sont mentionnés par Érotien et par Galien. Un exemple montre clairement comment les renseignements que nous possédons démontrent l'existence de commentaires sur un beaucoup plus grand nombre d'ouvrages que ceux qui ont été rapportés un peu plus haut. Un mot d'Érotien nous apprend que Bacchius avait commenté le traité de la *Nature de l'enfant*; mais ce traité lui-même est une suite du traité de la *Gé-*

[1] Omne vitium.,.... si in spiritu, ut Hippocrati. p. 4, Ed. Targa, Patav. 1769.

nération, et certainement Bacchius avait connu l'un puisqu'il avait connu l'autre. Quand on rencontre la preuve qu'un commentateur a expliqué une expression du IIIe livre des *Épidémies* et une expression du VIe, il est indubitable que ses explications s'étendaient aux sept livres. Le même raisonnement s'applique à toutes les lacunes importantes que présentent les indications réunies sur les travaux critiques des plus anciens commentateurs.

Ainsi, depuis l'âge d'Hérophile et d'Érasistrate, se déroule une série non interrompue de travaux qui ont pour objet Hippocrate, et la collection qui porte son nom. Elle est constituée dès lors; et cependant ses imperfections, son désordre, ses obscurités et ses incertitudes exercent, dès lors aussi, toute la sagacité des critiques. Cette remarque est donc digne d'attention, et je la consigne ici comme une date importante dans l'histoire de cette Collection. Auparavant on connaît, on cite plusieurs ouvrages d'Hippocrate, et on ne connaît, ni ne cite l'ensemble des œuvres qui ont été rassemblées sous cette commune appellation. Depuis, elle est établie d'une manière irrévocable dans ses parties essentielles; les critiques y ajoutent ou y retranchent, selon leur propre jugement, mais ils en consacrent en même temps, par leurs travaux, l'existence, la composition et la tradition. Visiblement, elle a été formée, en tant que Collection, au moment où la fondation des grandes bibliothèques publiques développèrent le goût des livres et de l'érudition. Du reste, à ce point d'histoire littéraire, qui mérite plus qu'une indication passagère, un chapitre spécial est réservé.

Érotien est le premier dont il nous reste une liste complète. Il importe de la rapporter ici puisque c'est le plus ancien monument de ce genre qui nous ait été conservé, et de la

comparer aux indications tirées des sources antérieures. Il y admet le *Pronostic*; le 1er et le 2e livres des *Prorrhétiques*, en ajoutant qu'il prouvera ailleurs que cet ouvrage n'est pas d'Hippocrate; le traité des *Humeurs*; le traité des *Airs*; de la *Nature de l'homme*, dans lequel est sans doute compris, comme c'était l'usage dans les éditions de l'antiquité, l'opuscule sur le *Régime des gens en santé*; de la *Maladie sacrée*; des *Lieux* et des *Saisons*; des *Fractures*; des *Articulations*; des *Ulcères*; des *Blessures et des traits*; des *Plaies de tête*; de l'*Officine du médecin*; des *Instruments de réduction*; des *Hémorrhoïdes et des fistules*; des *Maladies*, deux livres; de la *Tisane*; des *Lieux dans l'homme*; des *Maladies des femmes*, deux livres; de l'*Aliment*; des *Femmes stériles*; des *Eaux*; les *Aphorismes*; les *Épidémies*, sept livres; le *Serment*; la *Loi*; de l'*Art*; de l'*Ancienne médecine*; le *Discours d'ambassade* et le *Discours de supplication*.

Comparons cette liste avec ce que nous savons des listes dressées par les commentateurs précédents. Érotien en exclut réellement les *Prorrhétiques* par la remarque qu'il joint en les y inscrivant; néanmoins les anciens, Bacchius entr'autres, connaissaient les *Prorrhétiques*, du moins la partie qui porte dans nos éditions le titre de *Premier livre*, et qui est très semblable aux *Prénotions de Cos*. En second lieu, il admet, comme vraiment hippocratique, le traité des *Humeurs* contre l'opinion de Glaucias et d'Héraclide, qui regardaient ce livre comme provenant d'une autre source. En troisième lieu, il exclut les *Prénotions coaques*, qui avaient été admises par Démétrius l'épicurien. En quatrième lieu, le traité des *Semaines*, cité par Philon-le-Juif comme une autorité hippocratique, ne figure pas dans le catalogue d'Érotien. En cinquième lieu, il ne mentionne pas le traité qui, dans nos éditions, porte le titre de *Premier livre des*

maladies, et qui avait été cité par Bacchius. Ce sont là les seules différences que, vu l'insuffisance des notions possédées sur les travaux des anciens commentateurs, nous puissions signaler avec certitude. Il est inutile d'établir aucune comparaison entre la liste d'Érotien et les listes précédentes dans le but de voir ce que la première a de plus que les secondes, car de celles-ci nous ne possédons que des fragments qui ne permettent aucun rapprochement de ce genre.

D'Érotien à Galien il se trouve un grand nombre de commentateurs dont les œuvres ont totalement péri. Comme leurs témoignages n'ont plus la même importance que ceux des commentateurs antérieurs à Érotien, comme aussi leurs indications, que j'emprunterais à Galien, ne nous apprendraient rien de plus que ce que nous apprend cet écrivain lui-même, je me bornerai à réunir les mentions que le médecin de Pergame a faites des livres hippocratiques. Il avait consacré un ouvrage spécial à la critique de ces livres, ouvrage qui a malheureusement péri, et dont rien ne peut compenser la perte. Il y avait sans nul doute donné le catalogue de tous les traités qui figuraient dans la Collection hippocratique à un titre ou à un autre. Dans l'absence de ce catalogue, je vais réunir tout ce qui, dans les volumineux écrits de Galien, se rapporte aux recherches dont je m'occupe en ce chapitre.

Il est inutile que je répète à propos de Galien la liste donnée par Érotien; je me contenterai, pour abréger, de signaler les différences. Galien a cité tous les livres énumérés dans le catalogue d'Érotien, à l'exception d'un seul, qui est celui sur les *Blessures et sur les traits*. Il a en sus (et c'est sans doute le même sous un autre nom) il a en sus un traité sur les *Blessures dangereuses*. Il a nommé de plus que lui: les *Prénotions de Cos*, que des critiques antérieurs à Érotien

ont mentionnées, mais que celui-ci a exclues de sa liste; le traité des *Affections internes*; le traité des *Affections*; le traité des *Chairs* ou des *Principes*; le traité des *Semaines*; le traité du *Cœur*, ainsi que cela résulte d'une citation où il n'en rapporte pas le titre, mais où il y emprunte un long passage; le traité des *Glandes*, qu'il déclare apocryphe; les opuscules sur la *Naissance à sept mois et à huit mois*; le traité du *Régime*; le traité des *Songes*. Érotien n'admet dans sa liste que deux livres des *Maladies*, qui sont le second et le troisième de ceux qui portent ce titre dans notre collection; Galien, qui nous apprend que ce nom avait été donné aussi aux traités sur les *Affections*, en cite trois qui répondent au premier, au second, au troisième de ceux que nous possédons. Je n'ai trouvé dans Galien aucune trace de celui que nos éditions appellent le quatrième. En revanche, il nomme à diverses reprises un traité qu'il désigne sous le titre de livre des *Maladies, le petit*, et que nous avons tout à fait perdu.

On voit, par ce rapprochement, combien les auteurs dans l'antiquité ont varié sur le catalogue des livres hippocratiques. Si nous avions conservé un plus grand nombre de ces commentaires, nous aurions, sans aucun doute, à constater bien plus de divergences. Ce que je viens de montrer suffit pour attester toutes les difficultés qui entourent l'histoire de la collection dite des œuvres d'Hippocrate. Érotien ne nous donne nulle part les motifs de ses jugements sur les différents livres de sa liste; Galien est un peu plus explicite; cependant il n'entre jamais avec détail dans la discussion de l'authenticité de tel ou tel livre. Quelquefois (et cela est déjà précieux) il constate l'unanimité des critiques à admettre un ouvrage comme légitime ou à le rejeter comme illégitime. Plus souvent il rapporte les assertions des critiques, auxquelles il joint les siennes, mais sans motiver avec quelque

soin les unes et les autres. Les indications de Galien, rapprochées de la liste d'Érotien, et placées en regard des fragments recueillis dans les œuvres, aujourd'hui perdues, des critiques antérieurs, tels que Zeuxis, Héraclide de Tarente, Glaucias et Bacchius, ont du moins cela d'avantageux qu'elles reportent, toutes, la diffusion des livres hippocratiques à l'époque que j'ai déjà fixée, c'est-à-dire à celle où le zèle de l'érudition se développa à Alexandrie avec la fondation des bibliothèques. Il est même possible de retrouver, dans les critiques postérieurs, des traces qui prouvent que les critiques antérieurs ont aussi connu les écrits rejetés du canon hippocratique d'Érotien. Ainsi ce dernier a admis, dans son *Glossaire*, des mots qui n'appartiennent à aucun des traités inscrits dans sa liste, et qui se trouvent dans d'autres traités qu'il en a écartés. Le mot ἰχθύην, qui se lit dans le fragment sur l'*Exsection du fœtus*, est dans le *Glossaire*; et deux mots dont l'un est du traité des *Affections internes*, et l'autre de notre 1er livre des *Maladies*, y sont expliqués, quoique le catalogue d'Érotien ne fasse mention ni du fragment sur l'*Exsection du fœtus*, ni du livre des *Affections internes*, ni de ce premier livre des *Maladies*. Cela s'explique : Érotien puisa largement dans les ouvrages de ses devanciers, c'est de ces ouvrages que se sont glissées, dans son *Glossaire*, des explications qui appartiennent à des traités auxquels il a refusé le droit de bourgeoisie dans son catalogue, mais qui figuraient dans le catalogue d'autres critiques, puisqu'eux avaient cru devoir en interpréter certaines expressions difficiles.

Ainsi tout cela s'appuie réciproquement; les commentateurs se tiennent; et à part le traité des *Glandes*, que Galien assure n'être cité par aucun critique, par aucune table, et que cependant il attribue aux hippocratiques posté-

rieurs[1], tous sont acceptés comme transmis par la tradition, et escortés, dès l'origine que j'indique, de tous les témoignages nécessaires. C'est à cette masse d'écrits, venant tous d'une source obscure dont on perd la trace en entrant dans les temps antérieurs à l'établissement des écoles d'Alexandrie, c'est à cette masse d'écrits, dis-je, qu'ensuite la critique s'applique, et sur l'authenticité desquels elle porte des jugements très différents. De là les divergences dans les listes. J'insiste avec soin sur cette double circonstance que, d'une part, les critiques de l'antiquité, les uns par les autres, font remonter l'ensemble de la Collection hippocratique jusqu'à l'intervalle qui précède les écoles d'Alexandrie, et que, de l'autre part, ils ne s'en divisent pas moins sur l'arrêt particulier qu'il convient de rendre concernant chacun de ces livres. Évidemment ils étaient placés, au fond, dans la même situation que le critique qui vient si long-temps après eux glaner dans le même champ. Ils reconnaissaient bien que la Collection hippocratique appartenait à l'intervalle de temps que j'appellerai anté-alexandrin; mais quand il s'agissait de se prononcer sur l'authenticité de chaque traité en particulier, c'était sur d'autres motifs qu'ils se décidaient; ce sont aussi d'autres motifs qu'il faut chercher pour nous décider dans la même question.

Après Galien, les commentateurs et les témoignages perdent beaucoup de leur intérêt. Palladius et Étienne, commentant, l'un le traité des *Fractures*, l'autre le *Pronostic*, désignent plusieurs écrits qu'ils regardent comme étant d'Hippocrate; mais ils ajoutent qu'ils ne savent de quel Hippocrate, qu'il y en a eu quatre, l'un fils de Gnosidicus, l'autre fils d'Héraclide, l'autre fils de Dracon, l'autre fils de Thessalus.

[1] Τῶν νεωτέρων Ἱπποκρατείων. T. v, p. 591, Ed. Basil.

Il est difficile de se faire une idée de la manière dont la Collection hippocratique était distribuée du temps de Suidas. Voici les paroles de cet écrivain : « Les livres d'Hippocrate « sont connus de tous ceux qui s'occupent de médecine... « Nous citerons les principaux. Le premier est le *Serment*; « le second enseigne le *Pronostic*; le troisième contient les « *Aphorismes*, qui dépassent la portée de l'esprit humain; le « quatrième est l'*Hexacontabiblos* (appelé ainsi parce qu'il « est composé de soixante livres), ouvrage aussi célèbre « qu'admirable, et qui embrasse toute la science et toute la « sagesse médicales. » Je ne sais à quoi répond au juste cet *Hexacontabiblos*; sous ce titre sont compris sans doute la plupart des livres que nous possédons encore.

Une indication plus précieuse est fournie par Démétrius Pépagomène dans son petit traité de la *Goutte*. Il y cite des passages du livre que nous appelons dans nos éditions le *Quatrième des maladies*, et qui, exclu de la liste d'Érotien, n'est pas non plus mentionné par Galien.

Il ne me reste plus, pour terminer ce travail, qu'à comparer avec ces différentes indications fournies par les anciens le canon hippocratique tel qu'il se trouve dans nos livres imprimés. Nous avons plus et nous avons moins que ces listes, c'est-à-dire que des traités qui y sont dénommés ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et que d'autres traités qui figurent dans notre collection n'y sont pas indiqués.

Nous avons de moins (tout cela sera prouvé dans l'examen particulier de chacun des livres hippocratiques) le traité des *Blessures et des traits*, le traité des *Plaies dangereuses*, le traité appelé par Galien le livre des *Maladies*, *le petit*, enfin le traité des *Semaines*. C'est là tout ce qui nous manque; et encore j'ai rendu à la lumière une traduction latine de ce

dernier traité, laquelle pourra, jusqu'à un certain point, suppléer à la perte de l'original.

Nous avons en plus : l'opuscule *Du médecin*; celui sur l'*Honneur*; les *Préceptes*; le livre des *Crises*; celui des *Jours critiques*; de la *Superfétation*; de la *Dentition*; de la *Nature des os*; des *Maladies des jeunes filles*; de la *Nature de la femme*; de la *Vue*; de l'*Exsection du fœtus mort*; de l'*Anatomie*; la huitième section des *Aphorismes*; le fragment des *Médicaments purgatifs*. Ce n'est pas une petite singularité que d'avoir plus de traités hippocratiques que n'en a connu l'antiquité. J'y reviendrai ailleurs; je dirai seulement d'avance que les uns sont des fragments d'ouvrages véritablement anciens dont les auteurs sont tout à fait inconnus, et que les autres ne sont que des centons faits avec les livres hippocratiques à une époque comparativement très moderne.

La Collection hippocratique ayant prêté à tant de divergences dans les jugements que les critiques en ont portés, il n'a pu, non plus, y avoir de règle fixe pour l'arrangement dont chacun l'a crue susceptible. Cela devait être, et cela est en effet. Mais ces différences se sont étendues aux traités eux-mêmes en particulier; et ils ont été diversement coupés et réunis dans les éditions qu'en ont données les critiques de l'antiquité. Galien nous apprend qu'au traité de la *Nature de l'homme* la plupart des éditions joignaient un opuscule sur le *Régime des gens en santé* (περὶ διαίτης ὑγιεινῆς); et dans son commentaire il se conforme à cet ordre. Il est tout à fait probable que, dans la liste d'Érotien, sous le titre de la *Nature de l'homme*, il faut aussi entendre le morceau sur le *Régime des gens en santé*. Mais dans toutes nos éditions (et elles ont eu des manuscrits pour modèles) ces deux écrits sont séparés l'un de l'autre. En rapportant plus haut que Bacchius avait

connu le livre de la *Nature de l'enfant*, j'ai ajouté que sans doute il avait connu celui sur la *Génération*, qui y tient; j'étends cette remarque à Érotien, qui, sous ce titre de livre sur la *Nature de l'enfant*, a, je pense, compris aussi le livre de la *Génération*. La division de ces deux livres est tout à fait arbitraire.

Dans quelques éditions de l'antiquité, le livre des *Fractures* et celui des *Articulations* formaient un seul traité, qui portait le titre commun de traité sur l'*Officine du médecin* (Κατ' ἰητρεῖον).

Un morceau que Galien cite quelquefois sous le nom de *Description des veines* (Περὶ φλεϐῶν) se trouvait, de son temps et du temps des commentateurs les plus anciens, joint au livre des *Instruments de réduction*. Aujourd'hui il est placé à la fin du livre qui, dans nos éditions, porte le titre de livre sur la *Nature des os*.

Galien nous apprend que Dioscoride fut le premier qui déplaça un morceau du 3e livre des *Épidémies*, morceau qui jusque-là avait été mis à la fin, et que cet éditeur remit avant la série des seize derniers malades. La plupart des éditions modernes ont suivi l'ordre indiqué par Dioscoride. Dans les manuscrits et dans les premières éditions, le traité de l'*Air, des eaux et des lieux* a été l'objet de l'erreur la plus grossière en ce genre. Il a été coupé en deux parties, dont l'une porte le véritable nom, et dont l'autre est placée à la suite du traité sur les *Plaies de tête*; dans quelques manuscrits même, cette dernière fait un livre à part sous le nom de traité du *Pronostic des années* (περὶ προγνώσεως ἐτῶν). Je n'ai rappelé ce fait que pour signaler l'incroyable désordre que des copistes sans intelligence introduisaient souvent dans les livres, et pour justifier le parti pris par Dioscoride.

Les titres des livres n'ont, de leur côté, rien de fixe. D'a-

bord ils ne sont nullement le fait des auteurs qui ont composé l'ouvrage. Les écrivains dont les œuvres entrent dans la Collection hippocratique, n'ont pas souvent nommé leurs propres livres. On a vu combien de ces traités nous avons perdu, et il n'est plus possible de reconnaître si la citation énonçait un véritable titre, ou bien une indication du sujet du traité. Dans les cas où les renvois se réfèrent à des traités encore existants, le renvoi désigne le livre tout autrement que par le titre qu'il porte aujourd'hui. Ainsi l'auteur du traité sur les *Maladies des femmes*, y citant (page 231, éd. Frob.) celui sur la *Nature de l'enfant*, désigne ce dernier sous le nom de traité sur la *Formation*, ou ailleurs (p. 245) un peu autrement, sur la *Nature de l'enfant dans la génération*[1]. Et réciproquement dans ce dernier traité (p. 31) nommant celui sur les *Maladies des femmes*, il annonce ce qu'il dira ἐν τοῖσι γυναικείοισι νουσήμασι, tandis que dans notre liste le titre est seulement περὶ γυναικείων.

Ces faits prouvent que les titres des livres n'y ont pas été mis par les auteurs eux-mêmes. Il ne faut pas s'étonner s'ils ont présenté tant de différences. Le traité que Galien cite sous le nom de livre sur *l'Air, les Eaux et les Lieux*, porte, dans Érotien, le titre de livre *sur les Lieux et les Saisons*, et, dans Athénée, le titre de livre *sur les Lieux*[2]. Ce que Galien appelle *sur l'usage des Liquides*, Érotien et Athénée l'appellent *des Eaux*. Le traité *des Chairs* (περὶ σαρκῶν) est aussi appelé *des Principes* (περὶ ἀρχῶν). Quelques-uns avaient appelé le 6e livre des *Épidémies*, *Constitutions de Thessalus*[3]. Le traité que nous appelons le *premier livre des Maladies*,

[1] Ἐν τῇ φύσει ου ἐν τῇ γενέσει τοῦ παιδίου τοῦ ἐν τόκῳ

[2] Page 46, Ed. J. Casaubon, 1597.

[3] Gal., t. v, p. 442, Ed. Basil.

Galien l'appelle, quelquefois, simplement *livre des Maladies*; d'autres fois, il ajoute qu'on lui donne à tort le titre de premier : notre deuxième est appelé *premier* par Érotien, et par Galien *premier livre des Maladies*, *le grand*; notre troisième est appelé *second* par Érotien, et par Galien *deuxième livre des Maladies*, *le petit*. Notre livre des *Affections internes* porte les différents noms de *livre grand des Affections*, livre *sur les Collections purulentes de la poitrine*, *deuxième livre, le plus grand, sur les Maladies*. Au reste, ces désignations étaient si variables et si confuses, que, pour ces traités, Galien transcrit souvent la première ligne afin qu'on sache positivement celui qu'il cite.

Le traité du *Régime dans les maladies aiguës* est appelé par Érotien livre sur la *Tisane*; par d'autres, livre *contre les Sentences cnidiennes*; par d'autres, livre sur le *Régime* ou, comme dit Cœlius Aurelianus, *Diæteticus*. Le traité que nous appelons sur le *Régime* portait, dans l'antiquité, deux titres différents, suivant qu'on en considérait à la fois les trois livres, ou seulement les deux derniers : dans le premier cas, il était intitulé livre sur la *Nature de l'homme et sur le Régime*, et, dans le second cas, livre sur le *Régime* [1].

La division en chapitres ou en livres est aussi l'œuvre des éditeurs et non des auteurs eux-mêmes. Rufus avait divisé les *Aphorismes* en trois sections, Soranus en quatre, Galien a suivi la division en sept, qui était probablement la plus ancienne. Étienne nous apprend que c'est Galien qui a partagé le *Pronostic* en trois sections. Apollonius de Cittium avait partagé le traité des *Articulations* en trois parties; Galien l'a partagé en quatre. Les anciens livres, tels qu'ils étaient sortis des mains des auteurs, ne portaient aucune

[1] Gal., t. IV, p. 206, Ed. Basil.

de ces divisions ; il n'y avait, comme dit Palladius, que celles qui résultent du sens et du passage d'un sujet à un autre.

Si les titres des traités eux-mêmes ne viennent pas des écrivains originaux, à plus forte raison les intitulés des chapitres et des divisions ne sont pas non plus leur ouvrage. Galien, arrivant, dans son *commentaire* sur le 3e livre des *Épidémies*, au passage où Hippocrate décrit une constitution pestilentielle, dit que plusieurs manuscrits portaient en titre seulement *Constitution* ; que Dioscoride avait mis dans son édition *Constitution chaude et humide* ; et que d'autres exemplaires n'avaient aucune espèce d'intitulé [1].

Tous ces détails, que j'ai réunis avec soin, montrent que la Collection hippocratique, lorsqu'elle fut livrée au public, n'avait ni un ordre établi, ni des titres fixes, ni des divisions incontestables, que ce furent les éditeurs qui successivement l'arrangèrent et la distribuèrent suivant leur propre jugement, et que, dès lors, elle manquait d'une authenticité suffisante pour que la main des arrangeurs ne s'y immisçât pas, avec raison, avec utilité sans doute, mais souvent aussi avec arbitraire.

[1] Gal., t. v, p. 418, Ed. Basil.

CHAPITRE VII.

DES ÉLÉMENTS DE LA CRITIQUE HIPPOCRATIQUE DANS L'ANTIQUITÉ, ET DE LEUR VALEUR.

Les commentateurs des œuvres hippocratiques ne remontent pas, on vient de le voir, plus haut que le commencement des écoles à Alexandrie, plus haut que Xénocrite et Hérophile. Avant eux, il n'y a que des témoignages rares, soit sur un petit nombre d'écrits particuliers d'Hippocrate, soit d'une manière générale sur les travaux de ce médecin comme écrivain et professeur. Cependant les critiques anciens, placés devant cette masse confuse de livres qui est la Collection hippocratique, se sont efforcés de trier le vrai du faux, et de faire la part d'Hippocrate et des autres médecins dont les œuvres sont cachées dans cette Collection. Il importe donc d'examiner quels éléments de critique ils possédaient pour prononcer un jugement sur la légitimité ou l'illégitimité de tel ou tel traité. Car souvent je m'appuierai de ces jugements, et je ne puis le faire avec sûreté qu'autant que j'aurai déterminé d'avance quelle valeur ils ont, quelle confiance ils méritent. Si de cet examen il résulte qu'ils ont manqué de bases, et qu'ils ne reposent que sur des conjectures sans consistance, il ne faudra pas y attacher plus d'importance qu'à des hypothèses qui laissent une pleine liberté aux appréciations de la critique moderne. Si, au contraire, il est positif que nos devanciers, Grecs et Latins, ont possédé des documents maintenant perdus, propres à jeter de la lumière sur plusieurs difficultés qui nous embarrassent au-

jourd'hui, il faudra accorder à leur opinion une grande attention.

Je montrerai en rapportant l'histoire du 3e livre des *Épidémies* que, dès les temps les plus anciens, les commentateurs n'avaient plus aucune lumière à tirer de l'examen des manuscrits touchant la légitimité ou l'illégitimité des différentes parties de la Collection hippocratique. Il n'y avait plus aucun autographe à consulter. La Collection, en bloc, était dans la circulation; et il ne restait plus de caractères d'authenticité que pour les livres que l'on savait, de science certaine, par une voie ou par une autre, avoir été publiés dès le temps même d'Hippocrate. Tout le reste était livré à la discussion des critiques.

Les discussions, en effet, n'ont pas manqué, mais le temps nous les a toutes enlevées. Érotien avait discuté l'authenticité des *Prorrhétiques*, et on peut croire qu'il avait traité de chacun des écrits hippocratiques en particulier. C'est du moins ce que donnent à entendre quelques mots de sa préface, par lesquels il renvoie le lecteur à ses *explications de chaque partie*[1], surtout si l'on rapproche ces mots de ce qu'il avait promis sur les *Prorrhétiques*, et sur un autre point que j'ai cité plus haut (page 99). Cette dissertation serait pour nous très intéressante, mais il n'en existe plus aucune trace.

Galien avait composé un livre spécial où il examinait les titres d'authenticité de chacun des écrits de la Collection hippocratique. Ce livre a complètement péri. Dans ceux de ses *Commentaires* qui nous ont été conservés, il s'occupe uniquement du côté médical des livres hippocratiques, et ce n'est qu'en passant qu'il nous parle des doutes exprimés sur tel ou tel livre, et de l'origine qu'on attribuait à telle ou telle

[1] Ἐν τῇ κατὰ μέρος ἐξηγήσει, p. 6, Ed. Franz.

production. Son ouvrage de critique littéraire sur la Collection hippocratique serait pour nous aujourd'hui une mine précieuse de renseignements. Sa riche érudition s'y serait répandue avec abondance; et, dans les cas mêmes où la critique moderne ne pourrait en adopter tous les jugements, elle trouverait, dans ce livre, des recherches, des citations, des documents qui l'éclaireraient et lui permettraient d'avoir une opinion indépendante de celle de l'illustre médecin de Pergame. L'histoire de la Collection hippocratique n'a pas fait de perte plus sensible.

Ainsi tout ce que l'antiquité avait composé *ex-professo* sur la critique des œuvres d'Hippocrate a disparu. Ce qu'il faut maintenant, c'est rechercher, autant qu'il est possible, les éléments qu'elle avait à sa disposition. Dans les écrits des commentateurs, nous rencontrons des jugements nombreux, souvent fort différents; mais ces jugements ne sont jamais motivés, ou ils ne le sont que très-insuffisamment. Ces motifs, que nous ne lisons nulle part, nous en découvrirons les principales bases, si nous particularisons les documents que les anciens ont pu et dû consulter pour se faire une opinion sur la légitimité ou l'illégitimité des traités qui constituent la Collection hippocratique.

Ces documents peuvent, en ce qu'ils ont d'essentiel, être rapportés à trois chefs : le premier est l'existence, soit de traditions, soit de quelques monuments qui constataient l'existence des fils et des élèves d'Hippocrate, et leur qualité d'auteurs médicaux; le second est la masse de livres relatifs à la médecine, antérieurs et postérieurs à Hippocrate; le troisième est un ouvrage dans lequel un disciple d'Aristote avait résumé l'histoire médicale jusqu'à son époque.

Au temps des plus anciens auteurs qui ont commencé à écrire sur les œuvres d'Hippocrate, il restait certainement

des traditions, vagues, il est vrai, et incertaines, sur les médecins qui avaient contribué à former cette Collection. On ne peut guère expliquer autrement cette concordance des critiques à donner comme auteurs d'un certain nombre de traités, les fils, ou les petits-fils, ou le gendre d'Hippocrate. Les noms des fils d'Hippocrate et de ses descendants, que Suidas et d'autres rapportent avec l'indication peu précise qu'ils avaient écrit sur la médecine, ont été pris sans doute dans la liste d'Ératosthène. Mais Ératosthène lui-même, ou les tenait de la tradition, ou les avait puisés dans quelque document aujourd'hui détruit. Quant aux renseignements sur la collaboration des fils et des descendants d'Hippocrate, je ne puis les attribuer qu'à des traditions qui s'étaient conservées dans les anciennes écoles médicales antérieures à celles d'Alexandrie et de Pergame; car on n'en rencontre aucune trace écrite; un manuscrit latin (n° 7028) que j'ai déjà cité (p. 40), dit que parmi les descendants d'Hippocrate il y eut Thessalus, Dracon, Hippocrate le jeune, desquels les livres n'ont pas été connus (*quorum libri non apparuerunt*). Cela est très vrai : nulle part les critiques n'appuient leurs dires sur des témoignages, des citations ou des livres de ces hippocratiques; et toujours ils se bornent à des allégations qu'ils rapportent sous la forme de ouï-dires. Je pense donc qu'il s'agit dans tout cela, non pas de documents écrits, mais de traditions qui s'étaient transmises aux plus anciens commentateurs, et que leurs successeurs avaient enregistrées vaguement telles qu'ils les avaient reçues.

Une remarque fortifie singulièrement cette manière de voir : c'est qu'en effet il se trouve, dans la Collection hippocratique, un morceau qui, ainsi que nous l'a appris Aristote, est véritablement de Polybe, gendre d'Hippocrate; et cependant les critiques et Galien lui-même, qui attribuent certains écrits à

Polybe, n'arguent jamais de la citation parfaitement positive d'Aristote, et semblent l'ignorer ou n'en pas faire compte; de sorte que c'est, à vrai dire, indépendamment de l'autorité du chef du péripatétisme qu'ils assignent une certaine collaboration dans la Collection hippocratique à Polybe. Peut-être même, au moment où Xénocrite et Bacchius tenaient la Collection hippocratique et le livre de la *Nature de l'homme* qui porte le nom d'Hippocrate, et qui est de Polybe; peut-être, dis-je, à ce moment, l'*Histoire des animaux*, où Aristote rapporte la citation de Polybe, n'était pas encore parvenue à Alexandrie : car la collection des œuvres du philosophe n'a été publiée que par Apellicon, postérieurement au temps des premiers commentateurs hippocratiques. Cette démonstration ainsi donnée par un témoignage évident pour un écrit et pour un auteur, fortifie les autres assertions touchant la coopération des fils et des petits-fils d'Hippocrate, et porte à croire que les traditions d'après lesquelles les commentateurs ont parlé, reposent sur un fait très-véritable, sans mériter peut-être, dans le détail, une grande confiance. Je veux dire qu'on peut admettre avec sûreté que des descendants et des élèves d'Hippocrate ont certaines de leurs œuvres cachées sous le nom de leur maître au milieu de la Collection, mais qu'on ne peut de même admettre que tel ou tel écrit appartient plus particulièrement à Dracon, à Thessalus, ou à tout autre membre de la famille.

Les anciens critiques ont émis des opinions très diverses sur l'attribution, à tel ou tel fils ou descendant d'Hippocrate, des différents écrits qu'ils ont supposé n'être pas de ce médecin. Je crois utile de rapporter leurs principaux dires à ce sujet; car il est certain qu'au moins un de ces hippocratiques (Polybe) a un de ses livres cachés dans la Collection, et il est extrêmement probable qu'il en est de même pour

plusieurs autres médecins de la même famille et de la même école. Suivant Galien, le 5e livre des *Epidémies* est, non du célèbre Hippocrate, fils d'Héraclide, mais d'un Hippocrate plus récent, fils de Dracon; le 2e, le 4e et le 6e sont, dit-il, d'après les uns, de Thessalus, d'après les autres, du grand Hippocrate lui-même, mais seulement un recueil de notes non rédigées, que Thessalus, voulant que rien ne se perdît, réunit toutes ensemble, et publia après la mort de son père [1].

Suivant Dioscoride, l'auteur du livre des *Maladies* qui dans nos éditions porte le titre de *Premier*, appartenait à Hippocrate, fils de Thessalus [2].

Le traité de la *Nature de l'enfant* a été attribué à Polybe, disciple d'Hippocrate [3].

L'opuscule du *Régime des gens en santé* a été attribué à Polybe [4], à Euryphon, à Phaon, à Philistion, à Ariston [5], et à Phérécyde [6], tous auteurs ou plus anciens qu'Hippocrate ou ses contemporains.

Le traité du *Régime* (en 3 livres) était refusé à Hippocrate, et attribué aux mêmes, Philistion, Ariston, Phérécyde [7], et encore à Philétas [8].

Le livre des *Affections* était, suivant quelques-uns, non d'Hippocrate, mais de Polybe, son disciple [9].

[1] Tome III, p. 182, Ed. Basil.
[2] Galien, t. v, p. 456,
[3] Galien, t. I, p. 214.
[4] Galien, t. v, p. 29.
[5] Galien, t. v, p. 43.
[6] Galien, t. v, p. 302.
[7] Galien, t. v, p. 302.
[8] Galien, t. IV, p. 206.
[9] Galien, t. v, p. 302.

Glaucias, et Artémidore Capiton pensaient que le traité des *Humeurs*, qu'Héraclide de Tarente et Zeuxis rejetaient complétement du catalogue des œuvres hippocratiques, était d'un des Hippocrates postérieurs[1].

Les anciens commentateurs ont admis que, parmi les écrits de la Collection hippocratique, les uns sont des recueils de notes (ὑπομνήματα) prises par l'auteur lui-même pour son instruction ou pour la préparation d'autres ouvrages, et que les autres sont des livres achevés et destinés à la publication (συγγράμματα). Galien dit en différents endroits que les notes, les livres *hypomnématiques*, pour me servir de l'expression ancienne, ayant été trouvés après la mort d'Hippocrate par son fils Thessalus, celui-ci les réunit, les coordonna, et les publia en y ajoutant du sien. Que certains livres soient un recueil de notes, de souvenirs non destinés à la publication, c'est ce que prouve l'examen le plus superficiel de la Collection hippocratique; quant au fait de la publication par Thessalus, fils d'Hippocrate, c'est ou une supposition des commentateurs pour expliquer cette publication, ou une tradition conservée. Galien a énoncé cette opinion particulièrement à propos du II[e] livre des *Epidémies*, du VI[e], et du traité de l'*Officine du médecin*; et, rencontrant, dans ce dernier livre, la répétition d'un passage, il remarque que ce livre a été publié après la mort de l'auteur, et que les copistes ont l'habitude de transcrire, dans le corps de l'ouvrage, ces répétitions, que l'auteur n'avait écrites que pour examiner laquelle des deux façons de dire il préférerait quand il en viendrait à une rédaction définitive[2].

Par mes recherches sur les commentateurs anciens, je

[1] Galen., t. [illegible], p. [illegible], Ed. Kühn.
[2] Tome v, p. [illegible], Ed. Basil.

suis arrivé à montrer d'une manière irrécusable que la Collection hippocratique existait dès le temps d'Hérophile, et qu'il fallait par conséquent reporter au-delà de cette époque même la composition des divers ouvrages qui en font partie. Je suis bien aise, puisque l'occasion s'en présente ici, de rappeler que telle a été aussi l'opinion de Galien et des autres critiques de l'antiquité. Ainsi, le médecin de Pergame, annonçant qu'il examinera ce qui est dit sur la dyspnée dans les livres hippocratiques, déclare qu'il n'exclura pas de cet examen les ouvrages qui n'appartiennent pas à Hippocrate, attendu que ceux-là mêmes sont ou de Thessalus, ou de Polybe, ou d'Euryphon, tous auteurs qui ne sont éloignés ni du temps ni de l'école hippocratiques. C'est à ce résultat en effet qu'aboutissent tous les dires des critiques de l'antiquité : un livre qu'ils refusent à Hippocrate lui-même est toujours attribué à quelqu'un plus ancien que la fondation des écoles à Alexandrie.

Soranus de Cos, nous dit le biographe d'Hippocrate, avait fouillé les bibliothèques de cette île pour y chercher des documents sur l'illustre médecin dont il avait écrit la vie. Il y trouva la date précise de sa naissance. Je rappelle ce fait uniquement pour montrer qu'il pouvait y avoir là encore quelques traces, soit d'Hippocrate lui-même, soit de sa famille, qui avait occupé un rang si honorable dans Cos, et qui appartenait au service du temple d'Esculape. Mais nous savons seulement que Soranus y trouva une date. Un autre écrivain a dû fournir des renseignements sur Hippocrate, sa famille et ses ouvrages : c'est Macarée. Il avait composé une histoire de Cos, qu'Athénée mentionne à diverses reprises[1]. Aucun auteur de l'antiquité ne cite, que je sache, Macarée au sujet

[1] Μακαρεὺς ἐν τρίτῳ Κῳακῶν, p. 262 et 629.

du médecin qui fut une gloire de l'île de Cos. Cependant on ne peut guère douter qu'il n'en ait parlé.

Mais on a une mention bien plus précise et bien plus authentique, sinon sur Hippocrate, du moins sur les asclépiades de Cos et de Cnide. En parlant, dans le chapitre II, de la généalogie d'Hippocrate, j'ai rappelé qu'elle avait été donnée par Ératosthène, le plus ancien auteur, à notre connaissance, qui eût écrit sur cette généalogie ; mais en même temps j'ai fait remarquer que, copiée par le savant astronome d'Alexandrie, elle devait avoir quelque fondement. Or Photius, dans le bien court extrait qu'il nous a conservé de Théopompe, nous a indiqué une des sources où Ératosthène a dû puiser. Théopompe, historien célèbre dont les livres ont malheureusement péri, a vécu du temps de Démosthène et d'Aristote; il avait quarante-cinq ans vers l'époque de la mort d'Alexandre. Il est donc peu éloigné d'Hippocrate lui-même. Or dans son douzième livre il avait, en parlant des médecins de Cos et de Cnide, expliqué comment ils étaient asclépiades, et comment les premiers descendants de Podalire étaient venus de Syrnos[1]. Cette indication, intéressante pour l'histoire de la famille d'Hippocrate, montre que la généalogie copiée par Ératosthène reposait sur des documents empruntés à des écrivains qui étaient bien plus voisins de l'époque du médecin de Cos, et par conséquent plus sûrement informés.

La mention des médecins de Cos et de Cnide faite dans une grande histoire comme celle de Théopompe, témoigne de l'importance qu'avaient prise, et ces établissements médicaux, et les hommes qui y présidaient.

[1] Περί τε τῶν ἐν Κῷ καὶ Κνίδῳ ἰατρῶν, ὡς Ἀσκληπιάδαι, καὶ ὡς ἐκ Σύρνου οἱ πρῶτοι ἀφίκοντο ἀπόγονοι Ποδαλειρίου. Phot., *Bibl.*, p. 203, Ed. Hoeschel.

Je regarde ce titre d'un chapitre de Théopompe comme capital dans l'histoire d'Hippocrate. Voyez en effet comme toute cette histoire s'enchaîne : Platon, disciple de Socrate, désignant Hippocrate, l'appelle fils des asclépiades de Cos; Théopompe, historien, contemporain d'Aristote, traite, dans un paragraphe spécial, des asclépiades, médecins de Cos et de Cnide; Ctésias, médecin de Cos, asclépiade aussi, est connu d'ailleurs; de telle sorte que Platon, Ctésias et Théopompe forment une chaîne, sans interruption, de témoignages qui, commençant à Hippocrate lui-même, vont jusqu'à Alexandre-le-Grand, et certifient, pour toute cette période, l'existence des asclépiades, médecins de Cos, et la place qu'occupe Hippocrate dans cette famille.

Les plus anciens manuscrits dont les commentateurs fassent mention, sont ceux que renfermait la Bibliothèque royale d'Alexandrie. Galien, malgré toutes ses recherches, n'en a jamais pu trouver qui remontassent à cette époque; encore moins a-t-on pu voir ces membranes, ces feuilles de papyrus, ou ces tablettes [1], sur lesquelles on a prétendu qu'Hippocrate avait déposé ses pensées, et lesquelles, a-t-on dit, furent livrées à la publicité par ses descendants.

On montrait, du temps de Pausanias, dans le temple d'Apollon à Delphes, une statue en bronze représentant un cadavre humain déjà ancien, entièrement dépouillé de chairs, et où il ne restait plus que les os; les Delphiens disaient que c'était une offrande d'Hippocrate le médecin [2]. Au reste, cette statue était bien plus ancienne que Pausanias; car elle joue un rôle dans l'histoire de la guerre sacrée, où Philippe, père d'Alexandre, s'immisça.

[1] Διφθέραις ἢ χάρταις ἢ δέλτοις. Gal., t. v, p. 461, et alibi.
[2] Pausanias, Phocic. 22.

Une autre source de renseignements précieux venait des écrits médicaux antérieurs ou immédiatement postérieurs à Hippocrate. Les écrits antérieurs sont ceux d'Alcméon, de Diogène d'Apollonie, de Démocrite, de Prodicus, d'Épicharme, d'Euryphon. Toute cette littérature est anéantie; mais si nous l'avions encore, s'il nous était possible d'étudier ces monuments plus anciens qu'Hippocrate lui-même, nous y trouverions très certainement des termes de comparaison et des rapprochements, nous comprendrions ce qui a été imité par les hippocratiques, et nous arriverions à fixer avec beaucoup de précision une généalogie des observations et des théories médicales telles qu'elles se comportent dans la Collection. Maintenant, supposons que nous possédons tous les écrits composés dans l'âge qui a suivi immédiatement Hippocrate, c'est-à-dire les livres de Dioclès, de Praxagore, de Philotimus, de Dieuchès. Nous trouverons, dans cette nouvelle série de productions, des termes de comparaison, des rapprochements, mais qui seront dans un ordre inverse de ceux dont il a été question pour l'autre série, c'est-à-dire que les comparaisons et les rapprochements, au lieu de descendre vers Hippocrate, remonteront vers lui. De cette façon, on enfermerait, entre deux limites fixes et rapprochées, toutes les œuvres dites hippocratiques, et on parviendrait, en un bon nombre de cas, à porter un jugement très précis à l'aide des lumières qui borderaient les deux côtés de la voie où l'on passerait en revue les écrits hippocratiques. Tour à tour imitateurs et imités, emprunteurs et prêteurs, ces livres se trouveraient naturellement mis à leur place; et tout ce qui, dans cette collection, échapperait à l'une ou à l'autre de ces limites, serait dès lors frappé d'un caractère incontestable d'illégitimité.

Nous n'avons aucune preuve que les critiques et commen-

tateurs anciens se soient livrés à cette méthode de recherches et de comparaisons avec toute la rigueur dont elle est susceptible, ni qu'ils en aient tiré tous les résultats qu'elle peut fournir. Mais toujours est-il qu'ils ont possédé, tenu, cité tous les livres tant antérieurs qu'immédiatement postérieurs à Hippocrate, que j'ai énumérés plus haut. Et s'il est croyable qu'ils n'ont pas poussé avec toute la précision et la clairvoyance nécessaires leur examen de la légitimité ou de l'illégitimité des livres hippocratiques en particulier, cependant la présence des écrits médicaux qui limitent la Collection en arrière et en avant, étant un fait incontestable, a dû exercer de l'influence sur les jugements qu'ils ont portés. Quand même ils n'auraient pas étudié avec tout le soin possible les termes de comparaison qui étaient à leur disposition, ces termes existaient, et donnaient aux opinions des critiques une direction qui, pour être irréfléchie, n'en a pas été moins réelle. Cette direction nous manque complètement, vu la perte que nous avons faite de tant de monuments médicaux : c'est une raison de plus pour peser avec attention les jugements des anciens commentateurs ; car nous retrouvons, dans les considérations que je viens de rappeler, la preuve que leurs dires n'ont point été dénués d'autorités. De ces autorités rien ne nous reste, sinon la certitude qu'elles ont existé pour eux, qu'elles ont été consultées par eux, et qu'elles ont influé plus ou moins directement sur les opinions qu'ils se sont formées de l'authenticité de tel ou tel livre hippocratique. Cela suffit pour assurer grandement à son tour la critique moderne, qui sait alors qu'elle peut, au moins dans de certaines limites, accorder créance à son aînée.

Il ne me reste plus qu'à mentionner un seul livre. Mais ce seul livre est, par sa date et par son sujet, le complément le plus précieux et le plus utile pour l'histoire de

la Collection hippocratique, qu'aient pu avoir les renseignements divers que j'ai énumérés plus haut. Il a été possédé par l'antiquité, et, si nous le possédions, ce serait un trésor d'éclaircissements concernant les livres qui portent le nom d'Hippocrate. Galien ne nous en a conservé que l'indication; mais cette simple indication mérite d'être examinée avec soin. « Si vous voulez connaître les opinions des anciens médecins, dit Galien [1], vous n'avez qu'à lire les livres « de la *Collection médicale* attribués à Aristote, mais qui sont « reconnus pour avoir été composés par Ménon, son disciple; « aussi quelques-uns leur donnent-ils le nom de *Livres méno-* « *niens*. Il est évident que ce Ménon, ayant recherché avec « soin les anciens livres médicaux conservés de son temps, « y a puisé les opinions de leurs auteurs; mais il n'a pu consigner, dans son ouvrage, les doctrines renfermées en des « livres qui avaient été détruits, ou qui, bien qu'existant encore, n'avaient pas été vus par lui. Vous ne trouverez, dans « cet ouvrage de Ménon, aucun médecin qui, de la bile jaune « ou de la bile noire, ou du phlegme, fasse l'élément unique du corps humain. Plusieurs médecins, même après « Hippocrate, paraissent admettre, comme élément unique « en nous, le sang, auquel ils attribuent la première formation de l'embryon, son accroissement dans la matrice, et « son développement complet après la naissance; mais Hippocrate a écrit que quelques-uns pensaient que le corps « humain était ou tout bile, ou tout phlegme, et il ne se serait pas exprimé ainsi, s'il n'y en avait pas eu de son temps, « ou avant lui, qui eussent émis cette opinion. »

Si ce livre était parvenu jusqu'à nous, ou si Galien l'avait discuté pour établir ce qui, en fait de doctrines, était le

[1] Tome v, p. 4, Ed. Basil.

propre d'Hippocrate, nous aurions certainement des renseignements d'une grande précision sur l'antiquité médicale en général, et sur Hippocrate en particulier. Un livre aussi ancien que celui de Ménon, disciple d'Aristote, trancherait un grand nombre de questions sur l'époque de telle ou telle découverte, de telle ou telle théorie, éliminerait d'un seul coup tout ce qui est postérieur à ce philosophe, et nous donnerait des notions précises sur l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre Hippocrate et l'école péripatéticienne. Le sujet même du livre de Ménon irait droit à notre but et nous fournirait les plus précieux matériaux pour une histoire de la médecine jusqu'au temps d'Aristote, c'est-à-dire, pour une de celles où les documents sont les plus rares et les plus incertains.

J'ai réuni, dans ce court aperçu, ce que les critiques anciens possédaient et ce que nous ne possédons plus, pour la décision des questions relatives à la légitimité ou à l'illégitimité de tel ou tel écrit de la Collection hippocratique. Pour nous, en effet, les traditions recueillies encore au temps d'Hérophile, de Xénocrite, de Bacchius, sont anéanties, et la valeur n'en peut plus être appréciée; la même destruction a frappé la littérature médicale avant et après Hippocrate, et les points les plus importants de comparaison nous ont été enlevés; enfin, un traité d'histoire de la médecine, le premier sans doute qui ait été composé et qui remonte jusqu'à un élève d'Aristote, a disparu avec tant d'autres monuments de cette haute antiquité. Les anciens critiques ne nous ont pas appris quel usage ils ont fait de ces éléments de discussion; mais j'ai tenu à les réunir sous un seul coup-d'œil, afin d'assurer la critique antique avant de passer à la critique moderne, qui, pouvant peut-être plus que son aînée, ne peut cependant rien que par elle.

La mention du livre de Ménon, quoiqu'elle ne nous donne aucune notion directe, nous fournit un argument indirect d'une grande force touchant l'antiquité des écrits hippocratiques. Tout ce que les anciens critiques, tels que Galien, Érotien, et les commentateurs d'Alexandrie, s'accordent à placer avant la fondation du péripatétisme, doit nécessairement être admis comme réellement antérieur à Aristote; car on avait, du temps de ces différents critiques, le livre même d'un disciple de ce grand philosophe pour contrôler les assertions qui auraient attribué aux écrits de la Collection hippocratique une antiquité trop reculée. Ce n'est donc pas sur de pures conjectures, sur des traditions incertaines, sur des données sans fondement que les anciens se sont accordés à fixer l'époque de la composition des principaux écrits hippocratiques vers le temps d'Hippocrate lui-même, ou vers celui de ses fils et petits-fils; ils avaient, dans l'ouvrage de Ménon, un point solide où la critique pouvait s'établir. Quoique ce point nous manque, rappelons-nous qu'il a existé pour eux, et cette considération, digne de toute l'attention de la critique moderne, jettera une certaine lumière sur des questions obscures.

CHAPITRE VIII.

EXAMEN DES OUVRAGES MODERNES OÙ L'ON TRAITE EX PROFESSO DE L'HISTOIRE DES LIVRES DITS HIPPOCRATIQUES.

Les doutes soulevés par les critiques anciens au sujet de tel ou tel traité, dit hippocratique, ont été recueillis par les critiques modernes qui ont composé des dissertations spéciales sur ce point d'histoire littéraire. Leurs travaux ne peuvent être négligés dans cette introduction. Il faut que je m'étaye de leurs recherches, que je m'éclaire de leurs idées, que je constate la méthode qu'ils ont suivie, et la limite où ils sont arrivés, et que j'essaie d'améliorer la méthode et de reculer la limite. Je ne suivrais pas la ligne la plus droite, et le lecteur n'aurait pas la vue la plus nette de mon travail, si je n'exposais pas sommairement ce qu'ont fait, en ce genre, mes devanciers.

Les deux premiers qui se soient occupés de ce point de critique sont Lémos et Mercuriali. Louis Lémos[1] s'appuie uniquement sur les dires de Galien, et il n'a pas d'autre avis que celui du médecin de Pergame; c'est là la seule base de sa critique. Le style et la force des pensées, qui sont bien quelquefois invoquées par Lémos, ne sont qu'un argument très accessoire pour le médecin espagnol. Ce serait un progrès pour la critique que de quitter l'appréciation unique du style pour passer à l'examen intrinsèque des témoignages. Mais, dans l'opuscule de Lémos, ce n'est pas de propos dé-

[1] Judicium operum magni Hippocratis. Salmanticæ, 1584.

libéré que cette règle de critique, à laquelle les écrivains postérieurs se tiendront surtout, est laissée de côté, mais c'est parce qu'il juge Galien un guide infaillible, et qu'il pense que le témoignage de ce médecin suffit pour trancher toutes les questions que soulève l'examen de la Collection hippocratique.

L'ouvrage de Lémos est un travail moins étudié et moins indépendant que celui de Mercuriali. Ce dernier[1] divise en quatre classes les écrits dits d'Hippocrate : la première comprend ceux qui portent le caractère de sa doctrine et de son style; la seconde, les ouvrages qui ne sont composés que de notes prises par lui pour mémoire, écrites sans correction, et publiées par Thessalus, son fils, ou par Polybe, son gendre, ou par d'autres disciples, et dans lesquels se trouvent des interpolations étrangères à Hippocrate lui-même; la troisième classe est celle des livres qui n'ont été pas été composés par Hippocrate, mais qui sont l'œuvre de ses fils ou de ses disciples, et qui représentent plus ou moins exactement ses dogmes et sa doctrine; dans la quatrième sont rangés les écrits qui sont tout-à-fait en dehors de l'école hippocratique. Mercuriali s'appuie, avant toute chose, pour partager les livres hippocratiques en classes, sur le style d'Hippocrate, et sur sa manière d'écrire. Les anciens ont attribué à Hippocrate une phrase homérique, la promptitude à forger les mots nouveaux, et une habileté particulière à approprier à son objet les locutions vulgaires. Mercuriali reconnaît, dans les œuvres de ce médecin, trois modes d'exposition : l'un est une narration continue comme dans le livre *des Eaux, des Airs et des Lieux*, dans le traité *du Régime des maladies aiguës*; l'autre consiste en sentences séparées, comme les *Aphorismes*, le *Pronostic*,

[1] Censura operum Hippocratis.

le livre de l'*Aliment*; le troisième enfin tient des deux autres, comme le livre de la *Nature de l'homme*. La première des conditions du style d'Hippocrate, suivant Mercuriali, est la brièveté jointe à l'obscurité; mais Mercuriali se contredit immédiatement, car il dit que, si Hippocrate se montre clair et prolixe dans quelques traités comme dans celui *des Eaux, des Airs et des Lieux*, c'est parce que son sujet exigeait ce genre de composition. Ainsi la règle de critique de Mercuriali tombe de son propre aveu; et le signe donné pour distinguer les écrits authentiques fait défaut dès le premier abord. La seconde condition, c'est que les sentences d'Hippocrate, bien que concises et incomplètes, n'en sont pas moins marquées du cachet de la vérité, et qu'il n'est pas un mot de lui qui soit écrit en vain; il est évident qu'une pareille indication laisse la critique dans le plus grand vague. La troisième condition de la composition d'Hippocrate est la gravité qui se fait voir non-seulement dans le sujet lui-même, mais encore dans les phrases, les mots et leur arrangement.

Telles sont les trois conditions qui ont servi à Mercuriali pour distinguer les écrits propres à Hippocrate de ceux qui lui sont étrangers. Une pareille critique repose sur des fondements incertains : rien n'est sujet à controverse comme les arguments tirés de la gravité du style et de sa concision. D'ailleurs, il y a là une pétition de principes; car, avant de dire que tel style appartient à Hippocrate, il faut prouver que les ouvrages où l'on croit, à tort ou à raison, reconnaître ce style, sont réellement de l'auteur auquel on les attribue.

Voici la liste des écrits que contiennent les quatre *classes* de Mercuriali : 1re classe, le traité de la *Nature de l'homme*; *des Airs, des Eaux et des Lieux*; les *Aphorismes*; le *Pronostic*; les *Épidémies*; le traité du *Régime dans les Maladies aiguës*,

jusqu'à la partie qui concerne les bains; des *Plaies de tête*; des *Fractures*; des *Articulations*; de *l'Officine du médecin*; des *Instruments de réduction*; de *l'Aliment*; *des Humeurs*; des *Ulcères*. 2e classe : le traité des *Lieux dans l'homme*; le livre des *Airs*; le livre de la *Naissance à sept mois et à huit mois*; de la *Nature des os*. 3e classe : le livre des *Chairs ou des principes*; de la *Génération*; de la *Nature de l'enfant*; des *Affections*; des *Affections internes*; des *Maladies*; de la *Nature de la femme*; des *Maladies des femmes*; des *Femmes stériles*; de la *Superfétation*; des *Maladies des jeunes filles*; de la *Maladie sacrée*; des *Hémorrhoïdes*; des *Fistules*; du *Régime des gens en santé*; les trois livres du *Régime*; de *l'usage des Liquides*; des *Crises*; des *Jours critiques*; les *Prorrhétiques*; les *Prénotions coaques*; le traité des *Songes*. 4e classe : le *Serment*; les *Préceptes*; la *Loi*; de l'*Art*; de l'*Ancienne médecine*; du *Médecin*; de *l'Honneur*; de l'*Exsection du fœtus*; de l'*Anatomie*; du *Cœur*; des *Glandes*; de la *Dentition*; de la *Vue*; les *Lettres*.

Je joins ici un jugement, peu connu aujourd'hui, qui fut porté sur le livre de Mercuriali, dans le temps même où il parut, par Jean Costei, professeur au lycée de Bologne. Costei écrit au célèbre Ulysse Aldrovande [1] : « Celui qui a « écrit récemment l'*Examen des livres d'Hippocrate*, très « savant Aldrovande, reçoit toute mon approbation, et je ne « puis assez admirer avec quelle facilité il débrouille une « masse de livres si confuse et si variée. D'abord, séparer « les principes conformes aux doctrines d'Hippocrate, de « ceux qui sont contradictoires, ce n'est, certes, ni une

[1] Joannis Costei Laudanensis, in lyceo Bononiensi medicinæ professoris clarissimi, Miscellanearum dissertationum decas prima Patavii, 1658.

« petite entreprise, ni l'œuvre d'un homme qui ne serait « pas versé dans toutes les parties de l'art médical, et qui « ne se serait pas long-temps familiarisé avec les écrits de « cet auteur; puis comprendre quels ouvrages sortent de « l'école d'Hippocrate, exige beaucoup de travail; enfin « reconnaître quels sont ceux qui portent l'empreinte de la « main du maître, c'est le plus grand effort de l'esprit le « plus sagace et le plus exercé. Si j'ai fait quelque progrès « dans l'étude des livres hippocratiques, j'ose dire que notre « auteur seul jusqu'à présent, ou bien a touché le but même, « ou du moins en a été le plus près.

« Mais, sur cet objet, il n'est pas étonnant que les avis « soient partagés; et, puisque vous me demandez mon opi- « nion; il est un point sur lequel j'ai toujours été et je suis « encore en suspens. Je ne me souviens pas avoir lu dans « aucun auteur qu'Hippocrate ait, de son vivant, publié au- « cun de ses ouvrages; entre les raisons qui portent à croire « qu'en effet il n'a rien publié lui-même, la plus forte est « peut-être que, dans ceux-mêmes que tous regardent comme « authentiques, certaines parties s'éloignent de ses doctrines, « de l'aveu même de Galien; d'autres sont d'une obscurité « excessive, d'autres sont répétées dans les mêmes traités « et dans des traités différents, d'autres enfin sont sans ordre, « sans lien, et composées tout-à-fait contre les bonnes règles « d'écrire, qu'un si grand homme n'a certainement pas igno- « rées. Il est donc probable que des livres qui n'étaient ni « convenablement rédigés, ni achevés, n'ont pas été publiés « par lui-même.

« Ces raisons portent à conclure que les livres de la pre- « mière et de la seconde classe sont du même ordre. Je « donne un complet assentiment à la composition de la « troisième classe telle que notre savant auteur l'a présentée

« avec une très grande pénétration. Cependant, je consigne-
« rai ici ce que j'ai pensé, à diverses reprises, des *Prénotions*
« *coaques*. Que ce livre ne soit pas d'Hippocrate, c'est ce que
« prouve le témoignage de Galien et d'autres. J'ai souvent
« hésité de savoir s'il est antérieur ou postérieur à Hippo-
« crate. Galien dit, il est vrai, que tout ce que les *Préno-*
« *tions coaques* et les *Prorrhétiques* contiennent de véritable,
« a été pris aux *Aphorismes*, au *Pronostic* et aux *Épidémies*.
« Cependant si, comme la raison le veut, les choses sont ensei-
« gnées dans un meilleur ordre par celui qui écrit en dernier
« lieu, l'ordre qui règne en certains passages du *Pronostic*, des
« *Prorrhétiques* et des *Aphorismes*, meilleur que dans les
« *Prénotions coaques*, ferait croire, si l'autorité de Galien ne
« s'y opposait, qu'elles sont plus anciennes qu'Hippocrate,
« et que ce médecin y a puisé abondamment. Mais, d'un
« autre côté, certains passages y étant mieux que dans les
« autres écrits dénommés plus haut, il ne paraît pas impro-
« bable qu'elles soient contemporaines d'Hippocrate, et que
« l'auteur des *Coaques* ait récolté, comme lui, dans un champ
« déjà fécondé par les travaux et les observations des anciens.

« J'ai encore un scrupule sur le livre de l'*Aliment*. En
« effet, si la brièveté, l'obscurité, la gravité du style et l'a-
« bondance des pensées sont des indices de la doctrine hip-
« pocratique, pourquoi ne pas le considérer comme une
« œuvre émanée d'Hippocrate lui-même[1]; d'autant plus que
« ni Galien, ni aucun autre bon auteur, ne nient qu'il soit
« d'Hippocrate?

[1] Cette réflexion de Costei porte à croire que, lors de la première édition de son *Examen*, Mercuriali n'avait pas mis le livre de l'*Aliment* dans la première classe. Je n'ai pu vérifier ce fait, n'ayant pas sous la main cette première édition.

« Quant aux livres rangés dans la quatrième classe, je sais « que les opinions diffèrent, et que plusieurs modernes tâ- « chent de prouver par de doctes arguments et par des ef- « forts d'érudition que ces livres appartiennent à la vraie « doctrine d'Hippocrate. Mais la grande dissemblance qui « règne entr'eux montre qu'ils ne sont pas du même auteur, « et empêche qu'on ne les rattache à un plan commun. Je « pense donc que la classe des livres apocryphes a été établie « avec raison au quatrième rang; mais c'est à tort que tous « ces écrits sont attribués à un seul homme.

« Telles sont, très savant Aldrovande, les réflexions que « m'a suggérées la lecture de l'*Examen des livres d'Hippo- « crate*, lecture faite avec une grande avidité malgré les « autres études qui absorbent mon temps. J'ai voulu appuyer « mon approbation, et vous montrer que je tenais à sa- « tisfaire à votre demande. Quant au savant auteur de « cet *Examen*, qu'il soit persuadé que j'ai pris le plus vif « plaisir à la lecture de son livre, et que j'ai conçu la plus « haute opinion de ses efforts pour rendre, par la science et « le travail, à l'école hippocratique, toute sa splendeur. »

Cette lettre de Costei, en exposant le jugement qu'un homme éclairé portait sur l'ouvrage de Mercuriali, mérite aussi l'attention par quelques vues ingénieuses sur la critique hippocratique. Telles sont ses remarques sur le désordre qui règne dans la Collection, et qui empêche de croire qu'elle ait été publiée, au moins en totalité, du vivant d'Hippocrate; sur le livre de l'*Aliment*, qui, rejeté par quelques-uns, porte cependant tous ces caractères de brièveté et d'obscurité attribués par beaucoup de critiques au style d'Hippocrate; telles sont encore celles qui concernent les *Prénotions coaques*, et où Costei observe avec beaucoup de jugement, qu'entre des livres où le même sujet est traité avec les mêmes pen-

sées et les mêmes détails, une meilleure rédaction suppose une postériorité de composition. Le lecteur trouvera développées dans les chapitres suivants la plupart de ces indications qui ne sont qu'en germe dans la lettre de Costei.

Gruner [1] a suivi à peu près les mêmes règles de critique que Mercuriali; il a réuni, dans une section [2], les caractères qui lui paraissent distinguer les écrits hippocratiques : la brièveté du style, un dialecte ionien approchant de l'ancien dialecte attique, la gravité et la simplicité du langage, enfin l'absence de raisonnements théoriques dans ces écrits. L'usage du dialecte ionien ne prouve rien pour l'authenticité de tel ou tel écrit, car l'on sait que, longtemps après le temps d'Hippocrate, des écrivains en ont fait usage, et pour des médecins il suffit de citer Arétée. Quant à l'absence de toute théorie, de toute hypothèse, les écrits qui sont donnés comme hippocratiques n'en sont pas absolument dépourvus. Ainsi les *Aphorismes* contiennent, par exemple, des sentences appuyées sur la théorie de la chaleur innée, sur l'orgasme des humeurs et leur tendance à s'écouler par telle ou telle voie. Représenter Hippocrate comme ennemi des doctrines générales, c'est aller à l'encontre de ce que Platon lui-même en rapporte. Le médecin de Cos pensait, dit le disciple de Socrate, que l'on ne peut connaître le corps humain sans connaître la nature de l'ensemble des choses. Dans le fait, il admettait les généralisations familières aux philosophes de son temps, et de grandes et belles théories sont dans ses livres.

Gruner, dont le livre est érudit, n'a changé notablement le fond de la critique des écrits hippocratiques qu'en un point,

[1] Censura librorum Hippocrateorum, Vratislaviæ, 1772.

[2] Page 11.

c'est qu'il a essayé d'en juger la légitimité par la nature des notions anatomiques qui y sont consignées. Il regarde l'anatomie d'Hippocrate comme très peu avancée; il est disposé à rejeter comme illégitime tout écrit où les connaissances de ce genre ont quelque étendue. Cependant il n'articule que peu de faits spéciaux, entr'autres la connaissance des muscles et la distinction des artères et des veines, double notion qu'il croit postérieure à Hippocrate. J'examinerai ailleurs la vérité de ces assertions.

Son intention a été de s'appuyer sur les témoignages des auteurs anciens, et il nomme aussi les premiers commentateurs des écrits hippocratiques, mais, dans le fait, il se borne presque uniquement à Palladius, Érotien et Galien; et il faut bien, qu'en réalité, le point de vue de sa critique ne soit pas sorti de ce cercle, puisqu'il dit : « La bibliothèque d'Alexan« drie ayant été brûlée par les soldats de Jules-César, n'a-t-il « pas été facile à des hommes mal-intentionnés de substituer « des livres apocryphes aux véritables, détruits par l'incen« die [1]? » Gruner a oublié dans ces lignes que des commentaires, antérieurs de deux cents ans à l'incendie de la bibliothèque alexandrine, témoignent que la Collection hippocratique existait dès cette époque telle qu'Érotien et Galien la connurent plus tard.

Gruner regrette à ce sujet la perte des traductions latines d'Hippocrate dont Cassiodore a parlé; comme si le témoignage d'Héraclide de Tarente, de Glaucias et de Bacchius n'était pas préférable à tout autre, puisqu'ils ont vécu environ quatre cents ans avant Galien, et six cents avant Cassiodore. Au reste, Gruner a emprunté cette grave erreur à Mercuriali, qui dit, dans son *Examen*, p. 3 de l'édition qu'il a donnée

[1] Censura librorum Hippocrateorum, Vratislaviæ, 1772, p. 5.

d'Hippocrate, que les livres hippocratiques ont subi des altérations au moment de la dispersion de la Bibliothèque d'Alexandrie. Il va même plus loin : il suppose qu'Artémidore Capiton et Dioscoride ont substitué des livres apocryphes aux vrais écrits d'Hippocrate. C'est bien complétement oublier la tradition des commentateurs; et ces deux auteurs ne se seraient pas ainsi mépris s'ils avaient suivi de près la succession non interrompue des écrivains de l'antiquité qui se sont occupés des livres hippocratiques. On comprend par cet exemple combien la critique s'expose en ne tenant pas minutieusement compte des travaux anciens ; et l'on voit qu'il n'a pas été inutile de dresser, comme je l'ai fait, une liste longue, mais exacte, des commentateurs grecs d'Hippocrate.

Gruner regarde comme étant d'Hippocrate les livres suivants : le *Serment* ; les *Aphorismes* ; le livre de *l'Air, des Eaux et des Lieux* ; le *Pronostic* ; le 2e livre des *Prorrhétiques* ; le livre de l'*Officine du médecin* ; le 1er et le 3e livre des *Épidémies* ; le traité du *Régime dans les maladies aiguës* ; des *Plaies de têtes* ; des *Fractures*, où pourtant il est parlé des muscles. Tout le reste, il le rejette du canon hippocratique.

Il se pose, avec raison, la question de savoir pourquoi il y a eu tant de divergences dans les jugements sur les écrits hippocratiques, mais il ne la résout pas. La cause de ces divergences sera expliquée dans le chapitre XI, où je montrerai que la Collection hippocratique a été formée de pièces privées, la plupart, de tout témoignage au moment où elles furent publiées.

Ackermann, dans sa notice sur l'histoire littéraire d'Hippocrate[1], soumettant à l'analyse l'authenticité des écrits hip-

[1] Bibl. gr. ed. Harles., t. II, p. 535.

pocratiques, n'a ajouté aux règles posées par Mercuriali et Gruner que la tradition et le consentement des auteurs anciens sur tel ou tel traité. Ce consentement a un poids très réel dans la question, surtout quand on peut le rattacher de Galien à Bacchius, ou à Hérophile. C'est certainement un meilleur guide que les considérations tirées du style et de la phrase; car l'incertain Soranus, auteur de la vie d'Hippocrate, a eu toute raison de dire qu'il est possible d'imiter le style d'un écrivain, et que le même homme peut lui-même écrire de différentes manières.

Grimm, qui a traduit les œuvres d'Hippocrate en allemand, et dont la traduction est très estimée, s'explique ainsi sur la question de l'authenticité des différents traités : « Les « interprètes et beaucoup d'autres, qui ont écrit et porté des « jugements sur les œuvres d'Hippocrate, ont établi plu- « sieurs règles d'après lesquelles on doit distinguer les écrits « véritables des apocryphes. Quelques-unes sont précises et « bonnes; mais les autres sont d'une application toujours « difficile, souvent impossible, ou soumise à une foule d'ex- « ceptions et de doutes. Pour moi, la règle la plus impor- « tante est le témoignage des écrivains postérieurs à Hippo- « crate tels que Galien et Érotien; témoignage transmis par « une tradition orale, ou appuyé sur des documents qui « existaient alors, et qui n'existent plus aujourd'hui. En se- « cond lieu, le contenu des écrits doit être tel qu'il donne à « cette preuve toute sa valeur. En conséquence, je ne cher- « che dans les véritables écrits d'Hippocrate rien que la des- « cription faite d'après nature des maladies avec leurs acci- « dents et leurs causes palpables, description appuyée de « sentences générales qui en dérivent, qui ne se contredi- « sent pas, et qui ne sont sujettes qu'à de rares exceptions. « Tout cela doit être, comme l'exposition elle-même, con-

« forme au temps, présenté dans un style simple, bref et « expressif, et dans un langage qui s'accorde avec celui de « l'époque. Aucune hypothèse, aucune subtilité, quelque « antiques qu'elles soient, aucun traitement et remède ex- « traordinaires ne doivent se trouver dans ces livres[1]. »

D'après ces caractères, Grimm reconnaît comme authentiques le Ier et le IIIe livre des *Épidémies*, le traité du *Pronostic*, les *Aphorismes*, une partie considérable du traité sur le *Régime dans les maladies aiguës*, et le livre de l'*Air, des Eaux et des Lieux*. Grimm a emprunté à Gruner son opinion sur les notions anatomiques d'Hippocrate, et, comme lui, il rejette les livres où les muscles sont nommés, où les artères sont distinguées des veines. A part le témoignage traditionnel, les autres règles que le traducteur allemand expose prêtent, comme celles de ses prédécesseurs, beaucoup à l'arbitraire, et sont surtout d'un ordre très secondaire. Il faut arriver, s'il est possible, à quelque chose de moins vague, et pour cela demander aux livres hippocratiques eux-mêmes, aux écrits qui en sont les contemporains, ou qui ne sont venus que peu de temps après, des renseignements plus précis.

Cette série de censeurs des livres hippocratiques me rappelle l'opinion qu'un fameux philologue se faisait des jugements qui ne portent que sur le style, l'exposition et les pensées d'un auteur. Lemos, Mercuriali, Grunier et Grimm, bien qu'on reconnaisse chez eux un développement progressif de la méthode critique, se sont principalement appuyés sur cet ordre de raisons; l'insuffisance en a été convenablement appréciée par Richard Bentley dans un passage qui trouvera ici naturellement place : « La critique qui ne s'exerce

[1] Hippocrates Werke aus dem Griechischen übersetzt von Dr. J. F. K. Grimm B. 1, Vorbericht, Altenburg, 1781.

« que sur le style et le langage, dit-il dans la préface de la « Dissertation où il a prouvé que les épîtres qui portent le nom « de Phalaris sont apocryphes, est ordinairement délicate et « incertaine, et dépend de notions fugitives. Des hommes « très instruits et très sagaces ont commis, dans ce genre de « conjectures, des méprises qui allaient jusqu'au ridicule. « Le grand Scaliger a publié quelques iambes comme un « fragment choisi d'un vieil auteur tragique, et qu'il tenait « de Muret; mais celui-ci bientôt après avoua la plai- « santerie, et déclara que ces vers étaient de lui. Boxhor- « nius écrivit un commentaire sur un petit poème intitulé « *de lite*, qu'il attribua à quelque ancien auteur; mais on « ne tarda pas à découvrir qu'il était de Michel L'Hospital, « chancelier de France. De sorte que, si je n'avais pas d'au- « tre argument que le style pour montrer la fausseté des let- « tres de Phalaris, je n'espérerais faire partager ma convic- « tion par personne. »

Sprengel, dans son *Apologie d'Hippocrate*, a suivi, il le dit lui-même, Gruner presque pas à pas. Cependant il a commencé à introduire dans la critique hippocratique une considération nouvelle : à savoir la considération des doctrines philosophiques; essayant de contrôler par celles-ci les doctrines médicales des livres hippocratiques, et d'établir entre ces livres un ordre d'antériorité. Cette indication de Sprengel a été, après lui, suivie et développée par un autre critique.

La suite même des auteurs dont je viens d'exposer très sommairement les idées, montre que le champ de la critique hippocratique s'est successivement agrandi. Mais ce genre de recherches est si minutieux, que les erreurs pullulent à côté des meilleures observations; j'ai relevé, et je rapporte ici quelques-unes de ces erreurs.

Suivant Gruner (p. 88), Aristote attribue le traité des *Chairs* à Polybe : citation fausse; le morceau cité par Aristote est, non dans le livre des *Chairs*, mais dans celui de la *Nature de l'homme*.

Sprengel dit[1] qu'il n'est question, chez aucun ancien, du livre appelé de l'*Usage des liquides*; or il est cité par Galien sous ce même titre, et par Érotien sous le titre des *Eaux*.

Les quatre livres des maladies ont, dit-il[2], le témoignage d'Érotien et de Galien; or Érotien n'en cite que deux, et Galien ne cite nulle part le quatrième.

D'après Sprengel[3], Galien assure qu'Aristote a découvert l'aorte. Or Aristote, parlant de ce vaisseau, dit lui-même : veine que quelques-uns appellent aorte. Il est donc évident qu'il n'a pas le premier découvert l'aorte. D'ailleurs Galien dit seulement que le vaisseau appelé aorte par Aristote, l'est par d'autres grande artère[4].

Gruner et Sprengel supposent que la fin du traité des *Chairs* ou des *Principes*, qui, dans quelques éditions, forme un chapitre à part intitulé de la *Vie* (περὶ αἰῶνος), est le livre que Galien et d'autres appellent des *Semaines*. Il n'en est rien; le livre des *Semaines* ne renferme pas la portion qui est bien réellement la fin de l'opuscule des *Chairs*.

Sprengel[5] dit que le livre de la *Nature des os* est positivement donné par Aristote à Polybe. Or le livre de la *Nature des os* a été composé avec des fragments divers, dont l'un est pris à Aristote lui-même (celui de Syennésis de Chypre); et

[1] Apologie des Hippocrates, B. 1, S. 74.

[2] Ibid. S. 75.

[3] Apologie des Hippocrates, B. 1, S. 91.

[4] Ἣν δὲ Ἀριστοτέλης μὲν ἀορτὴν, ἄλλοι δε ἀρτηρίαν μεγάλην ὀνομάζουσιν. T. 1, p. 197, Ed. Bas.

[5] Apologie des Hippocrates, B. 1, S. 91.

la citation d'Aristote se rapporte au livre de la *Nature de l'homme*. Ce sont là de graves erreurs.

Gruner [1] et Sprengel, après lui [2], disent que le traité de l'*Ancienne médecine* répète plusieurs passages du livre du *Régime*, et que, celui-ci n'étant pas d'Hippocrate, celui-là n'en peut pas être non plus. Mais Gruner et Sprengel n'ont pas fait attention que c'est avec le traité du *Régime dans les maladies aiguës*, et non avec le traité du *Régime*, que celui de l'*Ancienne médecine* a des similitudes. Or le traité du *Régime dans les maladies aiguës* a tous les témoignages en sa faveur.

Spon, dans la préface de ses *Aphorismi novi*, combat Mercuriali, et se montre beaucoup plus facile que ce dernier sur les titres qu'ont les différents livres à être considérés comme appartenant à Hippocrate. Je remarque dans cette préface une erreur considérable. Spon prétend que le 7ᵉ livre des *Épidémies* est placé au nombre des livres supposés (*ἐπίμικτα seu interpolata*). Or Érotien dit tout autre chose : il fait, dans son catalogue des livres hippocratiques, une classe de *Mélanges* (ἐπίμικτα), et c'est dans cette classe qu'il range les sept livres des *Épidémies*, et non le septième.

Je trouve aussi (Bib. Gr. Ed. Harles, t. 2, p. 524) une erreur singulière dans Ackermann, ordinairement si exact. Parmi les commentateurs du 3ᵉ livre des *Épidémies*, il cite un certain Philistus sur la foi de Galien. Or Philistus ou Philistes est, non pas un commentateur, mais un malade dont l'histoire est rapportée dans le 3ᵉ livre des *Épidémies*; c'est aussi ce que dit la phrase de Galien où, par inadvertance, Ackermann a vu ce commentateur [3].

[1] Censura, p. 79.

[2] Apologie des Hippocrates, B. 1, S. 84.

[3] Καθάπερ, οὐδὲ τὰ Φιλίστῳ γενόμενα κατὰ τὸ τρίτον τῶν Ἐπιδημιῶν. T. v, p. 174, Ed. Bas.

J'ai signalé ces erreurs de mes prédécesseurs, non pour abaisser leur travail et élever le mien, mais pour montrer que dans un champ neuf d'observations tout est difficulté. Quand le cadre est tracé et rempli, il coûte peu de le rectifier.

M. H. F. Link[1] a pris, pour discuter l'authenticité des écrits hippocratiques, la voie ouverte par Sprengel. La base d'où part sa critique, est la considération des théories que renferment ces écrits; il distingue autant de classes différentes qu'il reconnaît de doctrines, prétendant que des doctrines contradictoires ne peuvent appartenir au même écrivain. De plus, il les compare aux doctrines philosophiques qui y correspondent, et, de cette comparaison, il tire une sorte de chronologie relative d'après laquelle il place tel écrit avant tel autre, et après Platon ou Aristote. Ce mode de critique est certainement un point de vue nouveau, et il offre des considérations qui ne doivent pas être négligées. M. Link se montre très difficile sur les livres hippocratiques, et, au contraire de ses prédécesseurs qui sont pleins d'enthousiasme pour ces écrits, et qui accueillent, avec une grande facilité, des témoignages incertains pourvu qu'ils soient favorables, il est animé d'un scepticisme inexorable devant lequel la personne d'Hippocrate est presque effacée, ou qui du moins ne lui laisse qu'un vain nom sans une œuvre effective. « Quand on jette un regard rapide sur les écrits « hippocratiques, dit le critique allemand, on se demande « quel est cet Hippocrate? Si on parle de l'auteur du traité « des *Airs, des Eaux et des Lieux*, il s'agit d'un écrivain clair « et agréable; si l'on parle de l'auteur du *Pronostic* et des

[1] Ueber die Theorien in den Hippocratischen Schriften, nebst Bemerkungen über die Aechtheit dieser Schriften. (Abh. der K. Academie der Wiss. in Berlin aus den Jahren 1814—1815.)

« *Aphorismes*, d'un écrivain qui aime la brièveté et même « l'obscurité ; de l'auteur des *Épidémies*, d'un homme qui « est un excellent observateur, mais qui laisse mourir les « malades sans leur rien prescrire ; de l'auteur du *Régime* « *dans les maladies aiguës*, d'un médecin qui emploie beau- « coup de médicaments, quelques-uns même fort actifs. »

Si M. Link avait pénétré plus avant dans le système d'Hippocrate, il aurait reconnu que le *Pronostic*, les *Épidémies* et le traité du *Régime dans les maladies aiguës* se tiennent et s'expliquent l'un par l'autre ; mais suivons-le dans ses raisonnements.

Il distingue, dans la Collection hippocratique, six théories principales, d'après lesquelles il fait six classes d'écrits, et admet au moins six auteurs différents.

La première est celle de la bile et du phlegme ; elle est ancienne, Thucydide en parle, et Aristote[1] dit que la division des maladies, suivant la bile et le phlegme, est familière aux médecins. Platon, dans le *Timée*, attribue les maladies à ces mêmes humeurs, d'où l'on peut conclure que les traités où cette théorie existe sont les plus anciens. L'opposition de la bile et du phlegme a été saisie de bonne heure ; la surabondance de la bile est la cause des maladies aiguës ; la surabondance du phlegme, des maladies chroniques. La première est caractérisée par tout ce qui est vif et incisif ; la seconde par tout ce qui est mou, lâche et lent.

Voici les traités dans lesquels M. Link prétend que règne la théorie de la bile et du phlegme, à l'exclusion de toute autre. Ce sont d'abord les *Épidémies* : l'auteur y parle de vomissements de bile et de phlegme, il n'y est presque pas question de traitement, lacune que Galien explique très mal

[1] Natur. Ausc. liv. II, c. 2.

et qui forme contradiction avec l'auteur du traité du *Régime dans les maladies aiguës*, lequel emploie beaucoup de remèdes. Celui qui a composé le 1er et le IIIe livre des *Épidémies* a résidé long-temps à Thasos, car il y décrit la constitution atmosphérique de plusieurs années. Comment Hippocrate se trouverait-il à Thasos, qui avait un temple d'Hercule, mais aucun temple d'Esculape, ni d'Hygie? Ces deux livres sont, non pas d'un médecin, mais d'un naturaliste qui observait les maladies et ne les traitait pas. Ceci est une singulière opinion de M. Link; mais je ne m'arrête pas à combattre en détail des assertions dont la réfutation sortira de ma propre discussion sur l'ensemble des écrits hippocratiques.

A la même catégorie appartient le *Pronostic*, livre clair et précis. Ce ne paraît qu'un extrait des ouvrages séméiotiques d'Hippocrate; l'Hippocrate de Platon, dit M. Link, aurait donné quelque chose de plus scientifique.

Dans le 1er livre des *Prorrhétiques*, Galien relève un solécisme. A cause de cette faute de langue et d'autres, plusieurs croyaient, non sans raison, dit le médecin de Pergame, que ce livre n'était pas d'Hippocrate. Sa brièveté obscure et recherchée, les tournures singulières, les épithètes accumulées, les phrases à l'infinitif, mettent ce livre à côté des *Prénotions de Cos* et du 6e livre des *Épidémies*. Le second livre des *Prorrhétiques* a un tout autre auteur; un style simple et clair le distingue, et, au début, la plainte sur l'exagération que l'on donne au *Pronostic*, indique une date postérieure.

M. Link remarque que les *Aphorismes* contiennent plusieurs passages du traité de l'*Air, des Eaux et des Lieux*; que plusieurs autres se trouvent mot à mot dans le *Pronostic*. Ainsi on pourrait considérer cette collection comme un extrait des écrits hippocratiques; mais, en les examinant, on y

découvre de plus grandes différences encore. Ces différences sont : dans la 1re section, où se trouve la théorie de la turgescence des humeurs et de leur écoulement, ancienne idée de la médecine, suivant M. Link ; dans la 2e section, où se trouve une explication détaillée des jours critiques, indiqués seulement d'une manière générale dans la précédente ; dans la 3e, qui renferme, sur les saisons et sur les âges, des considérations conformes avec la doctrine des *Épidémies* ; dans la 4e, où l'on voit une distinction plus fixe entre les maladies, une division entre la bile noire et la bile jaune, et quelques expressions qui semblent faire allusion aux quatre humeurs ; dans la 6e et la 7e, qui renferment un mélange d'aphorismes dont quelques-uns sont très bizarres : par exemple, les muets sont facilement attaqués de diarrhées rebelles ; et avec cette singularité que la plupart sont rangés d'après le même mot, soit ἐπί, soit ὁκόσοισι, soit ἦν. Ainsi, dans les sections des *Aphorismes*, on voit des différences qui font penser qu'elles ne sont ni du même temps, ni du même auteur ; on y remarque une gradation de notions simples à des notions plus exactes ; puis des singularités ; puis enfin une sorte d'allitération.

Croire que la distinction entre la bile jaune et la bile noire soit la preuve d'une date postérieure à Hippocrate, c'est ne pas tenir compte de textes positifs. Platon parle de la bile noire[1] ; et j'ai rapporté (p. 19) un vers d'Aristophane où se trouvent et le nom de cette humeur et le rapport que l'ancienne pathologie avait supposé entre la bile noire et la folie.

M. Link range encore, dans la théorie de la bile et du phlegme, le traité du *Régime dans les maladies aiguës*, qui

[1] Μετὰ χολῆς δὲ μελαίνης κερασθὲν (φλέγμα). Tim. t. VII, p. 95, Ed. Tauchn.

commence, comme on sait, par une polémique contre les médecins de l'école de Cnide. M. Link croit qu'il n'y avait pas assez d'écrivains médicaux à cette époque pour que la lutte s'engageât. Ce doute lui est suggéré par l'opinion où il est que les monuments hippocratiques sont généralement plus récents que leur date supposée. Mais il est certain que la littérature médicale était déjà riche avant Hippocrate et de son temps, et rien dans l'histoire littéraire de ce siècle reculé ne contredit la possibilité d'une polémique entre Hippocrate et l'auteur des *Sentences cnidiennes*.

M. Link, en jugeant le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, trouve que le style est agréable, mais que le sujet est traité avec peu de profondeur. Il suspecte plusieurs passages qui font allusion à la théorie des quatre qualités élémentaires, par exemple, que la sécheresse nuit aux constitutions bilieuses, et qu'elle est utile aux constitutions phlegmatiques, d'où il résulte que la bile est regardée comme chaude et le phlegme comme humide. En conséquence, il pense que ce traité doit être rangé dans la classe suivante.

Cette deuxième classe comprend les traités où se trouvent la théorie des quatre humeurs (sang, bile jaune, bile noire, phlegme), et celle des quatre qualités élémentaires (le chaud, le froid, le sec, l'humide). Suivant M. Link, cette théorie appartient exclusivement à Aristote, de sorte que tous les traités où cette doctrine se rencontre sont postérieurs au chef de l'école péripatéticienne. Ce sont : les traités de la *Nature de l'homme*, de la *Génération*, de la *Nature de l'enfant*, du *Régime des gens bien portants*, du *Régime*, le premier livre excepté, de l'*Aliment*, des *Affections internes*, des *Maladies des femmes*, de la *Nature de la femme*, de la *Maladie sacrée*, des *Maladies des jeunes filles*, de la *Vue*, des *Ulcères*, des *Hémorrhoïdes* et des *Fistules*. Galien ne cesse de répéter

qu'Aristote a pris la théorie des quatre humeurs à Hippocrate. « Soit que l'on admette comme Anaxagore, dit-il[1], « que le corps est composé de parties similaires, soit qu'on « le suppose constitué par le chaud, le froid, le sec et l'hu-« mide, comme l'ont pensé Chrysippe, tous les Stoïciens, et « avant eux Aristote et Théophraste, et avant eux encore « Platon et Hippocrate, la symétrie de tous les éléments cons-« titue la santé.» Et ailleurs : « En lisant les écrits d'Aristote « et de Théophraste, on les prendrait pour des traités sur la « physiologie d'Hippocrate; c'est toujours le froid, le chaud, « le sec et l'humide, qui sont agents et patients. Le plus actif « est le chaud, puis le froid; tout cela a été dit par Hippo-« crate, puis répété par Aristote[2]. » Or, j'ai rappelé (p. 166) que le médecin de Pergame a lu et consulté un livre où un disciple d'Aristote avait rassemblé toutes les anciennes théories médicales. Il n'a donc pu se tromper sur la question de savoir qui, entre Hippocrate et Aristote, était le prêteur et l'emprunteur. Mais ce qui est complétement décisif contre la chronologie que M. Link a voulu établir, c'est qu'Aristote lui-même cite un morceau de Polybe, et ce morceau se retrouve dans le traité de la *Nature de l'homme*, où la doctrine des quatre humeurs est complétement exposée.

La troisième classe ou troisième théorie renferme un seul traité, celui de l'*Ancienne médecine*. L'auteur y plaide contre la doctrine des quatre qualités élémentaires, le chaud, le sec, le froid, l'humide, et il place la cause des dérangements de la santé dans un mélange non convenable de l'amer, du doux, de l'âcre, de l'acerbe, etc. Ce livre, du reste bien fait, ne peut être d'Hippocrate, puisqu'il combat une doctrine dérivée de la philosophie d'Aristote.

[1] T. 1, p. 288, Ed. Basil.
[2] T. 1, p. 100.

La doctrine de ces qualités diverses, la doctrine des quatre qualités émanées des quatre éléments, sont plus vieilles que ne le pense M. Link. Galien l'a énoncé formellement; voici la preuve qu'il ne s'est pas trompé: Platon a dit: « Les contraires sont ennemis, le froid du chaud, l'amer « du doux, le sec de l'humide[1]. » Et ailleurs[2]: «Notre corps « est constitué par le chaud, par le sec, par le froid et par « l'humide. » Et ailleurs: « Notre créateur ayant uni le feu, « l'eau et la terre, fit, avec l'humide et le salé, un ferment « qu'il mélangea à ces éléments, et composa la chair molle et « humide[3]. » Et ailleurs: «De l'humide et du chaud, tout ce « qui était à l'état de pureté s'évapore[4]. » Mais à quoi bon s'arrêter à Platon? Anaxagore, plus vieux qu'Hippocrate, fait usage de la doctrine des qualités, et il parle du rare et du dense, du froid et du chaud, de l'humide et du sec[5]. Empédocle en a usé dans ses écrits; et Alcméon, dans un passage que j'ai déjà rapporté p. 14, a fait, comme l'auteur du traité de l'*Ancienne médecine*, de leur mélange convenable la condition de la santé. Spreugel pense (*Hist. de la*

[1] Ἔστι δὲ ἔχθιστα τὰ ἐναντιώτατα· ψυχρὸν θερμῷ, πικρὸν γλυκεῖ, ξηρὸν ὑγρῷ. Conv., t. VII, p. 229, Ed. Tauchn.

[2] Ἐντεταμένου τοῦ σώματος ἡμῶν καὶ ξυνεχομένου ὑπὸ θερμοῦ καὶ ψυχροῦ καὶ ξηροῦ καὶ ὑγροῦ. Phædon, t. I, p. 147, Ed. Tauchn.

[3] Ἡμῶν ὁ κηροπλάστης ὕδατι μὲν καὶ πυρὶ καὶ γῇ συμμίξας καὶ συναρμόσας, ἐξ ὀξέος καὶ ἁλμυροῦ ξυνθεὶς ζύμωμα, καὶ ὑπομίξας αὐτοῖς, σάρκα ἔγχυμον καὶ μαλακὴν ξυνέστησε. Tim., t. VII, p. 79, Ed. Tauch.

[4] Τὸ μὲν ὑγρὸν καὶ θερμὸν ὅσον εἰλικρινὲς ἀπῄει. Tim., t. VII, p. 82.

[5] Ἀποκρίνεται ἀπό τε τοῦ ἀραίου τὸ πυκνὸν, καὶ ἀπὸ τοῦ ψυχροῦ τὸ θερμὸν, καὶ ἀπὸ τοῦ διεροῦ τὸ ξηρόν, dit Anaxagore, dans Simplicius, fol. 33. 6.

méd., t. I, p. 250) que cette théorie est de beaucoup postérieure à Alcméon; mais rien n'autorise à soupçonner que Plutarque ait commis une erreur en rapportant l'opinion du philosophe pythagoricien. Que l'usage de ces théories ait été familier aux pythagoriciens et à Alcméon, c'est ce qui résulte, outre le témoignage de Plutarque, du témoignage d'Aristote. « Alcméon, dit Aristote, assure que la plupart des choses « humaines se divisent en deux, c'est-à-dire en contraires, « comme le noir et le blanc, le doux et l'amer, le bon et le « mauvais, le petit et le grand [1]. »

Dans le dialogue intitulé le *Sophiste*, où Platon fait intervenir des philosophes de l'école d'Élée, il est remarqué qu'un autre (on a rapporté cette allusion à Archélaus, maître de Socrate) attribuait l'association et la production des choses à deux qualités, l'humide et le sec, ou le chaud et le froid [2]. Au reste, Archélaus avait soutenu que le froid et le chaud, séparés l'un de l'autre, étaient le principe du mouvement [3]. Parmenide admettait deux qualités, le chaud et le froid [4]. Plutarque rapporte [5] qu'Anaximène faisait jouer un rôle au froid et au chaud. Diogène d'Apollonie admettait [6]

[1] Φησὶ γὰρ εἶναι δύο τὰ πολλὰ τῶν ἀνθρωπίνων, λέγων τὰς ἐναντιότητας..... οἷον λευκὸν, μέλαν· γλυκὺ, πικρόν· ἀγαθὸν, κακόν· μικρὸν, μέγα. Metaphys. I, 5.

[2] Δύο δὲ ἕτερος εἰπὼν, ὑγρὸν καὶ ξηρὸν ἢ θερμὸν καὶ ψυχρὸν, συνοικίζει τε αὐτὰ καὶ ἐκδίδωσι. T. II, p. 39, Ed. Tauchn.

[3] Οὗτος ἔφη εἶναι ἀρχὰς τῆς κινήσεως ἀποκρίνασθαι (f. ἀποκρινόμενα), ἀπ' ἀλλήλων τὸ θερμὸν καὶ τὸ ψυχρόν. Orig. Philosophum. c. 9.

[4] Theophr., de Sens., 3.

[5] De primo Frig., t. V, p. 402. Ed. Tauch.

[6] Τὴν γῆν τὴν σύστασιν εἰληφυῖαν κατὰ τὴν ἐκ τοῦ θερμοῦ περιφορὰν καὶ πῆξιν ἐκ τοῦ ψυχροῦ. Diog. Laert., lib. IX. p. 303, Ed. H. Steph.

que le froid et le chaud avaient contribué à la formation de la terre. Enfin Zénon d'Élée supposait que la nature universelle était composée du chaud, du froid, du sec et de l'humide, se changeant l'un dans l'autre[1], ce qui est justement la théorie dont M. Link attribue la priorité à Aristote. On voit par cette énumération, que j'ai à dessein faite si détaillée, combien les doctrines que M. Link pense si récentes étaient anciennes. Tantôt les quatre qualités dérivées des quatre éléments (chaud, froid, humide, sec), tantôt deux seulement de ces qualités, tantôt d'autres qualités qui ne sont plus dérivées des éléments (amer, doux, dense, rare), sont employées par des hommes ou contemporains d'Hippocrate ou plus anciens que lui. Tout cela forme un ensemble dont l'antiquité est grande; et il serait même assez difficile d'en signaler l'origine dans la philosophie grecque.

Je viens de récapituler des opinions qui ont tenu une grande place dans l'antique physiologie. Les qualités, les noms qu'on leur a donnés, les rôles qu'on leur a attribués, auront paru peut-être obscurs au lecteur, qui n'y aura vu que des idées vagues, sans aucun fondement réel dans l'observation. Les théories tombées en désuétude, si on les prend ainsi du côté de leur erreur, n'ont aucun intérêt; mais, si on les prend du côté de leur vérité, elles méritent de l'attention, et elles donnent de l'instruction; car elles montrent comment, à une certaine époque, l'esprit humain a essayé de résoudre l'éternel problème qui lui est proposé. Les qualités, au moins en physiologie, sont une des solutions de la constitution du corps vivant. Les anciens virent, comme les modernes, que le corps est composé d'éléments médiats

[1] Γεγενῆσθαι δὲ τὴν τῶν πάντων φύσιν ἐκ θερμοῦ καὶ ψυχροῦ καὶ ξηροῦ καὶ ὑγροῦ, λαμβανόντων αὐτῶν εἰς ἄλληλα μεταβολήν. Diog. Laert., l. IX, p. 353.

et immédiats. Les éléments médiats furent le feu, l'air, l'eau et la terre, comme ils sont, de notre temps, l'oxygène, l'hydrogène, le carbone, et les autres substances indécomposées que la chimie a découvertes. Les éléments immédiats furent le sang, le phlegme, la bile noire, la bile jaune, ou le chaud, le froid, le sec et l'humide, ou l'amer, le doux, le salé, etc., suivant que l'on considérait plus particulièrement les éléments immédiats dans leurs rapports avec les quatre éléments, ou dans leurs qualités diverses. De telle sorte que la conception des humeurs radicales ou des qualités est une idée véritable qui suppose le corps constitué des mêmes éléments que le reste des choses, et une hypothèse qui cherche à expliquer pourquoi ces éléments primitifs ne s'y montrent pas en nature.

La quatrième théorie, selon l'arrangement de M. Link, est celle qui considère le feu comme l'agent universel; elle a, dans la philosophie grecque, Héraclite pour auteur. Il faut y rapporter le 1er livre du traité du *Régime* et le traité des *Principes*. M. Link dit à tort que des passages de ce dernier ouvrage sont cités par Aristote; le philosophe cite un passage qui se trouve dans le traité de la *Nature de l'homme*, et qu'il attribue à Polybe. M. Link ajoute que le livre des *Principes* n'appartient pas à Hippocrate, mais qu'il est très ancien. C'est une erreur; car, relativement, ce livre est très moderne, puisqu'il contient la connaissance d'une théorie anatomique qu'Aristote revendique comme sienne, à savoir que les vaisseaux sanguins ont leur origine dans le cœur.

La cinquième théorie est celle qui regarde l'air comme l'agent principal. Le traité des *Airs* et celui de la *Nature des os* ont été composés par des disciples de cette théorie.

La sixième et dernière théorie est celle des catarrhes ou des flux. Elle est très ancienne, dit M. Link, mais aussi très

grossière. La matière morbifique descend de la tête et se jette sur les diverses parties ; elle voyage d'un lieu dans un autre ; et, sans s'inquiéter des voies de communication, on la fait se promener de tous les côtés. C'est la théorie la plus naturelle, c'est celle du peuple. Deux traités y appartiennent, celui des *Lieux dans l'homme*, qui contient, en outre, des traces de l'hypothèse des quatre qualités élémentaires, et qui est en conséquence postérieur à Aristote ; et le traité des *Glandes*, qui représente le cerveau comme un organe glanduleux fournissant aux parties inférieures les fluides de sept catarrhes. Ceci est, selon M. Link, d'une plus ancienne théorie. Or les critiques, dans l'antiquité, ont regardé unanimement le traité des *Glandes* comme étant postérieur à Hippocrate.

« Sous ces six divisions ou théories, dit M. Link, se rangent les plus grands, les plus importants écrits hippocratiques, la plupart reconnus comme authentiques. Nous avons là une collection d'écrits composés avant le temps où les sciences, et entr'autres la médecine, fleurirent à Alexandrie, et décorés du nom d'Hippocrate. Les doctrines et le style y sont différents, de sorte qu'ils ont au moins six auteurs, parmi lesquels on peut choisir celui à qui on voudra accorder ce nom. Il y a encore, dans la Collection hippocratique, plusieurs autres écrits qui ne rentrent pas dans une de ces six divisions, mais ils sont parmi les moins importants, et il n'en est aucun sur l'authenticité duquel on n'ait déjà élevé de grands doutes. »

J'ai donné avec détail l'opinion que M. Link s'est formée sur les livres hippocratiques ; d'abord parce qu'il a envisagé son sujet sous un nouveau point de vue, et qu'il a cherché à se créer d'autres bases de critique que celles que ses devanciers avaient admises ; ensuite parce que son Mémoire est

très peu connu en France. Trois faits positifs rendent inadmissible la théorie de M. Link : 1° le livre hippocratique où la doctrine des quatre humeurs est établie, est cité par Aristote; par conséquent ce livre ne peut être postérieur au philosophe de Stagire; 2° les qualités élémentaires (froid, chaud, sec, humide) dont l'usage dans les écrits des naturalistes, est, suivant M. Link, postérieur à Aristote, se trouvent dans Platon, dans Anaxagore, dans Alcméon, dans Archélaus, dans Anaximène, dans Empédocle, dans Parménide, dans Zénon d'Élée; les qualités diverses (doux, amer, âcre, etc.), que M. Link croit dérivées et d'un emploi postérieur à Aristote, font aussi partie des doctrines de Platon, d'Empédocle et d'Alcméon. Les textes sont irrécusables.

Il y a de bonnes réflexions à faire sur les œuvres des critiques que je viens d'énumérer, et ce n'est pas sans fruit que nous les aurons parcourues. Tous ont professé l'opinion que la Collection hippocratique provient de plusieurs mains différentes; j'ai fait voir dans les chapitres précédents qu'il en était ainsi; et les arguments de Lémos, de Mercuriali, de Gruner, de Grimm, d'Ackermann et de M. Link, concourent également à cette conclusion, soit qu'ils invoquent l'autorité de Galien, soit qu'ils appellent l'attention sur les diversités du style, soit qu'ils signalent les variations des anciens témoignages, soit qu'ils mettent en lumière les doctrines hétérogènes qui y figurent. Ce sont autant de points qu'ils ont établis, et qu'on ne peut plus négliger; ce sont autant de secours qu'ils ont fournis d'avance à celui qui étudiera après eux les mêmes problèmes.

Je me plais à reconnaître les lumières que je leur dois; mais chacun d'eux a été exclusif dans son point de vue, et ne s'est pas assez inquiété de réunir toutes les données éparses pour en faire un corps de doctrine et de critique. Après

les avoir lus, c'est le premier désir que j'ai eu pour l'avancement de mon travail.

Gruner et Grimm ont dit que Hippocrate n'avait pas connu la distinction des artères et des veines, et que par conséquent les traités où il était question de cette distinction, devaient être rayés du canon hippocratique. C'est ce que Grimm avait voulu exprimer en posant comme règle de critique que le langage de tout écrit qu'on admettait comme étant d'Hippocrate, devait être conforme à l'époque où avait vécu ce médecin. Cette objection conduisait à une difficulté trop sérieuse, à une discussion trop importante pour que je ne les y suivisse pas. En étudiant ce que les hippocratiques avaient su concernant la distinction des artères et des veines, j'ai étudié en même temps l'antique doctrine de l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, et quelques autres points de l'anatomie et de la physiologie anciennes. Cet examen est d'un grand intérêt pour la critique de la Collection hippocratique, et il fournit des clartés que vainement on chercherait ailleurs.

M. Link, en travaillant à retrouver les anciennes théories des livres hippocratiques, et à faire pour la Collection hippocratique ce que le disciple d'Aristote, Ménon, avait fait, dans son ouvrage si regrettable, pour toute l'antiquité médicale, m'a conduit à discuter des points que je n'aurais pas abordés sans cet éveil.

De tous ces critiques, ceux qui ont été le moins systématiques, ont été aussi ceux qui ont commis le moins d'erreurs. Ainsi le guide le meilleur est certainement Ackermann, qui s'en est tenu principalement aux dires d'Érotien et de Galien. Grimm a également de la sûreté dans ses déterminations, mais il s'est arrêté à ce qu'il y avait de plus positif, et par conséquent de plus facile, et il a rejeté, à tort, ainsi que

je tâcherai de le démontrer plus loin, des écrits qui doivent être restitués à Hippocrate.

Ceux qui ont consulté principalement les témoignages des anciens critiques ont mis l'étude sur un terrain solide, qu'il ne s'agissait plus que d'étendre, en rendant, s'il était possible, les recherches plus minutieuses. C'est ainsi que j'ai été amené à réunir tous les témoignages antiques de Platon, de Dioclès, d'Aristote, d'Hérophile, de Xénophon, à en tirer tout ce qu'ils renfermaient, à rappeler l'existence de la *Collection médicale de Ménon*, et à constater, autant que faire se pouvait, les documents bons et valables sur lesquels les anciens commentateurs s'appuyaient. De cette étude est sortie la conjecture qu'un petit nombre d'écrits d'Hippocrate seulement avaient vu le jour et avaient circulé de son vivant, et que le gros n'en était devenu public qu'après la fondation des grandes bibliothèques ; car c'est jusque-là que remonte la longue série de commentateurs que j'ai déroulée. Il a fallu alors se rendre compte de cette publication, et rechercher les traces de la manière dont la Collection hippocratique avait été composée. Les chapitres X et XI sont consacrés à cet examen.

En étudiant les recherches de M. Link, je ne tombai pas d'accord avec lui sur les bases qu'il avait admises, et il me resta prouvé que toutes les théories qu'il croyait être ou dues à Aristote, ou postérieures même à ce philosophe, remontaient beaucoup plus haut ; j'en retrouvai la trace du temps d'Hippocrate et avant lui, et il me devint clair que ces doctrines avaient cours à l'époque même où vivait le médecin de Cos, et qu'il fallait reporter plus loin dans l'antiquité le travail d'idées qui les avait enfantées. Étendant alors le plan de M. Link, et suivant l'exemple qu'il m'avait donné, j'ai essayé de me faire un tableau exact du système même

d'Hippocrate, c'est-à-dire de la règle d'après laquelle il jugeait la santé et la maladie, observait les malades et décrivait leur histoire, diagnostiquait moins l'affection particulière que ses terminaisons et ses crises, d'après laquelle enfin il appliquait les remèdes. Le chapitre XIII est consacré à cette étude. La lecture des ouvrages où mes devanciers avaient adopté des points de vue divergents, m'avait fait sentir la nécessité de combiner tous les résultats de la critique, et de les accepter comme conditions du problème, de manière que les écrits qui échappaient à l'une de ces conditions, se trouvassent, par cela seul, rejetés hors du catalogue hippocratique que je travaille à dresser. Il fallait donc que le système d'Hippocrate se montrât, plus ou moins à découvert, dans les écrits que je déclarais hippocratiques d'après des témoignages directs, ou d'après des conséquences tirées des témoignages. Obligé ainsi de contrôler mes premières déterminations, j'ai reconnu qu'elles recevaient une clarté nouvelle de l'ensemble même de la doctrine, ensemble qui m'a aidé à fortifier quelques points faibles où la critique ne peut fournir de documents bien certains.

Les considérations sur le style et sur les pensées ont été invoquées en troisième lieu. La méthode même suivie par les critiques qui ont surtout beaucoup attribué à ce mode de détermination, s'est présentée alors à mon esprit d'une manière inverse. Au lieu de chercher à décider par l'étude du style quels étaient les livres d'Hippocrate, j'ai cherché, ayant déterminé ces livres par un autre moyen, à reconnaître les caractères du style d'Hippocrate. Il fallait qu'entre ces livres je ne trouvasse aucune disparate choquante dans le langage et l'exposition ; car une telle disparate m'aurait inspiré des doutes sur la valeur des arguments antécédents qui m'avaient décidé. J'ai donc encore ici appliqué la règle qui

veut que pour un problème de critique, comme pour un problème de physique, toutes les conditions soient satisfaites.

C'est ainsi qu'en usant de tous les secours que m'avaient préparés mes devanciers, qu'en poursuivant toutes les directions qu'ils avaient suivies, qu'en examinant comment la critique hippocratique s'était successivement agrandie entre leurs mains depuis Lemos jusqu'à M. Link, c'est ainsi qu'en prenant leurs résultats, une fois triés et admis, comme des conditions auxquelles la solution du problème devait satisfaire, j'ai pu rectifier des points de vue, et donner une plus solide certitude aux déterminations. J'ai tenu à montrer que, si quelquefois j'ai relevé leurs erreurs, je n'ai pas dédaigné leurs travaux : car, je dois le dire, le profit que j'en ai tiré s'est accru à mesure que j'ai moi-même approfondi davantage le sujet difficile dont ils s'étaient occupés avant moi.

CHAPITRE IX.

DE QUELQUES POINTS DE CHRONOLOGIE MÉDICALE.

Les deux chapitres précédents ont été consacrés à l'examen des faits et des principes qui ont servi de règle aux critiques tant anciens que modernes. J'ai montré les ressources que les premiers avaient possédées; et, dans l'absence de leurs travaux spéciaux, j'ai cherché à réunir quelques motifs qui ont été donnés de leurs jugements, et qui sont disséminés çà et là, particulièrement dans les ouvrages de Galien. L'ensemble manque, il est vrai; néanmoins il en résulte certains renseignements utiles, soit sur les auteurs auxquels ils attribuaient une collaboration dans la Collection hippocratique, soit sur les remarques particulières d'après lesquelles ils essayaient de motiver leurs décisions.

Les critiques modernes ont ouvert des aperçus nouveaux. J'ai discuté incidemment avec M. Link ce qui, dans les livres hippocratiques, a rapport aux doctrines physiologiques ou philosophiques; il est resté positif que ces doctrines étaient plus vieilles qu'il ne l'avait supposé; et, de cette façon encore, j'ai pu rattacher les systèmes généraux de la Collection aux systèmes qui avaient régné antérieurement, et dont j'ai présenté une esquisse dans le chapitre premier de cette *Introduction*. L'espèce de chronologie que des critiques modernes ont voulu établir entre les écrits hippocratiques, à l'aide de certaines découvertes anatomiques dont ils croyaient la date fixée, mérite une grande attention. Les bases en ont

été, il est vrai, posées par eux; mais elles m'ont paru avoir besoin et de rectification et d'extension; et je me suis engagé dans des recherches dont j'expose ici au lecteur le résultat.

Les hippocratiques ont-ils distingué les veines des artères? en quel point du corps ont-ils placé le commencement des vaisseaux sanguins? ont-ils connu l'art d'explorer le pouls ou sphygmologie? ont-ils confondu, sous le nom commun de chairs, le parenchyme des organes et les muscles eux-mêmes, et n'ont-ils jamais employé cette dernière dénomination pour désigner les organes qui servent à la contraction? ont-ils connu les nerfs? Enfin doit-on admettre qu'ils n'ont jamais examiné, à l'aide de la dissection, des parties du corps humain? De ces questions l'une, à savoir celle qui est relative au commencement des vaisseaux sanguins, n'a jamais été complétement examinée, elle n'est que touchée par M. Dietz dans son édition du traité de la *Maladie sacrée* [1]; les autres ont été diversement résolues; toutes importent à la consolidation de la critique des livres hippocratiques.

Les auteurs d'histoire de la médecine ont généralement admis que la distinction des artères et des veines avait été faite très postérieurement à Hippocrate. Rien cependant n'est moins prouvé que cette assertion. La discussion de quelques passages de l'*Histoire de la médecine* de M. Hecker, va montrer que l'anatomie des vaisseaux sanguins a besoin, quant à la série de découvertes dont elle a été l'objet, d'être examinée de plus près, et surtout à l'aide des témoignages que nous fournit l'antiquité. Dioclès de Caryste, qui vivait peu de temps après Hippocrate, avait connu le livre des *Articulations* : M. Hecker en conclut que ce livre, qu'il dit n'être pas d'Hippocrate, avait été composé très peu de temps

[1] P. 155. Lips. 1827.

après ce médecin [1]. Que ce livre soit ou ne soit pas d'Hippocrate, c'est une question que je laisse de côté pour le moment; toujours est-il que le livre des *Articulations*, quel qu'en soit l'auteur, est antérieur à Dioclès lui-même. Cela posé, voyons les conséquences qui en découlent, et auxquelles M. Hecker ne me paraît pas avoir fait assez attention. Il place Praxagore de Cos après Dioclès, et avec raison; puis il attribue à Praxagore d'avoir découvert la distinction entre les veines et les artères [2]. Il y a contradiction entre cette assertion et l'assertion incontestable, selon M. Hecker et selon moi, que le livre des *Articulations* est antérieur à Dioclès; car ce livre contient, en plusieurs endroits, la distinction des artères et des veines. « J'expliquerai ailleurs, dit « l'auteur de ce traité, les communications des veines et des « artères [3]; » et ailleurs : « Les ligaments, les chairs, les « artères et les veines présentent des différences pour la « promptitude ou la lenteur avec laquelle ces parties de« viennent noires et meurent [4]. » Ces citations montrent la distinction des artères et des veines à une époque antérieure à Dioclès, et, à plus forte raison, à Praxagore, auquel on ne peut laisser l'honneur de cette découverte sans faire violence à des textes précis. Dans tous les cas, il faut opter : ou placer la composition du traité des *Articulations* après Praxagore, ou admettre que les artères ont été distinguées des veines avant ce médecin. Mais, comme, en matière de cri-

[1] Geschichte der Heilkunde, B. 1, S. 217

[2] Geschichte der Heilkunde, B. 1, S. 219.

[3] Αἱ δὲ φλεβῶν καὶ ἀρτηριῶν κοινωνίαι ἐν ἑτέρῳ λόγῳ δεδηλώσονται. P. 485, Ed. Froben.

[4] Διενέγκοι... καὶ ἐς τὸ θᾶσσόν τι καὶ βραδύτερον ἀπομελανθέντα ἀποθανεῖν τὰ νεῦρα καὶ τὰς σάρκας καὶ τὰς ἀρτηρίας καὶ τὰς φλέβας. Page 497, Ed. Froben.

tique littéraire, rien ne prévaut contre un témoignage positif, je ne vois pas ce qu'on pourrait opposer à ces deux faits que j'ai rapprochés, la connaissance des artères et des veines consignées dans le traité des *Articulations*, et la date de ce traité, placé sans contestation à une époque antérieure non seulement à Praxagore, mais à Dioclès lui-même.

Je pourrais me contenter de cet argument, et regarder comme décidée par l'affirmative la question de savoir si la distinction des veines et des artères a été connue avant Praxagore. Mais, dans une matière aussi peu connue que l'histoire médicale de cette période même qui a précédé Praxagore, je crois devoir réunir d'autres faits non moins probants, et donner quelques explications sur les confusions réelles qui ont existé dans l'ancien langage anatomique.

Aristote parle de la distinction des artères et des veines, et il ne remarque pas que cette distinction soit récente. « La « peau, dit-il[1], est composée de veines, de ligaments (νεῦρα) « et d'artères : de veines, car piquée, elle fournit du sang ; « de ligaments, car elle possède de la tension ; d'artères, « car elle a une expiration. » Cette constitution de la peau suivant Aristote devint pour Érasistrate la constitution de tous les organes. D'après le médecin alexandrin, les principes constitutifs de tout le corps étaient une triple combinaison des nerfs, des veines et des artères[2].

[1] De spiritu, cap. v. Ce traité est regardé par Sprengel comme n'étant pas d'Aristote. Le sens du mot νεῦρον (ligament) est d'Aristote, et non de l'époque d'Érasistrate et d'Hérophile.

[2] Καὶ Ἐρασίστρατος δὲ ὡς ἀρχὰς καὶ στοιχεῖα ὅλου σώματος ὑποτιθέμενος τὴν τριπλοκίαν τῶν ἀγγείων, νεῦρα, καὶ φλέβας, καὶ ἀρτηρίας. Galien, t. iv, p 375, Ed. Basil. Dans Erasistrate, qui fit faire de grands progrès à l'anatomie, νεῦρον a le sens précis de nerf. Galien remarque que Erasistrate oublie, dans son idée de la constitution du corps vivant, les liquides et les esprits.

Tout le morceau d'Aristote est curieux. Ce naturaliste ne paraît pas avoir d'idées précises sur la distinction entre les artères et les ramifications de la trachée-artère. Selon lui, les artères sont pleines d'air, les veines de sang; l'homme a besoin d'esprits, et les esprits d'humeurs; les artères s'unissent aux veines, et cela est manifeste aux sens [1]. Cette communication visible qui, d'après Aristote, existe entre les artères et les veines, est conforme au passage, cité plus haut, du traité des *Articulations*. On voit qu'il s'agit là de communications mal comprises entre les gros troncs des artères, des veines et des bronches, et non des communications que les modernes ont reconnues entre les extrémités des veines et des artères. Le passage d'Aristote sur la communauté des artères et des veines est très important; car il explique celui du livre sur les *Articulations*, où on aurait pu être tenté de voir une anatomie beaucoup plus savante qu'elle ne l'est réellement. C'est donc encore un second fait qui montre que l'on ne peut accorder la découverte de la distinction des artères et des veines à Praxagore; car la voilà dans les écrits d'Aristote. Ce n'est pas tout: Aristote ne s'en fait pas honneur; il la rapporte comme un fait notoire; de sorte qu'elle remonte encore au-delà de lui. Ces renseignements sont certains; et il est encore possible d'aller beaucoup plus loin.

Diogène d'Apollonie, qui est antérieur à Hippocrate, plaçait l'intelligence dans la cavité artériaque du cœur, qui est aussi la cavité pneumatique [2]. Ce philosophe, qui admettait que la force gubernatrice, soit dans l'univers, soit dans

[1] Τὰς δὲ φλέβας καὶ τὰς ἀρτηρίας συνάπτειν εἰς ἀλλήλας, καὶ τῇ αἰσθήσει φανερὸν εἶναι. De spir., cap. v.

[2] Ἐν τῇ ἀρτηριακῇ κοιλίᾳ τῆς καρδίας, ἥτις ἐστὶ καὶ πνευματική. Plut., De Plac. Phil., IV, 5.

l'homme, est l'air, a dû avoir une raison pour supposer que cette force résidait dans le ventricule gauche. Or, il est facile de trouver cette raison dans l'état des opinions anatomiques et physiologiques de ce temps. Diogène, tenant, comme beaucoup de ses contemporains, les artères pour pleines d'air, mit, dans le ventricule, le siége de cet air, source du mouvement et de l'intelligence. Je ne doute pas que les mots *ventricule artériaque* (ἀρτηριακὴ κοιλία) ne lui appartiennent; car, s'il n'avait pas connu les artères, s'il ne les avait pas supposées pleines d'air, comment aurait-il été amené à faire siéger l'air dans un ventricule du cœur? et comment n'aurait-il pas appelé *artériaque* le ventricule qui recevait l'aorte, puisque les bronches, c'est-à-dire les vaisseaux de l'air, s'appelaient aussi *aortes*, comme je le dirai tout à l'heure? Dans un autre endroit, Diogène parle de l'air qui est dans les veines[1]; c'est qu'en effet, perpétuellement veine s'employait pour artère; et dans les livres hippocratiques, on va le voir, des artères, suivant cet ancien langage, donnent naissance à des veines, et des veines, naissance à des artères.

Outre ces raisons, tirées de la physiologie de Diogène, le contexte de la citation même de Plutarque indiquerait que les mots *cavité pneumatique* sont ajoutés par cet auteur comme une explication des mots *cavité artériaque*. Cela est en effet: Érasistrate, dans un passage conservé par Galien, désigne le ventricule gauche du cœur par l'expression de *cavité pneumatique*[2]; ce qui prouve que Plutarque a voulu donner réellement une synonymie.

[1] Ἐὰν δὲ ἅπαν τὸ ἀερῶδες ἐκ τῶν φλεβῶν ἐκλίπῃ. Plut. de Plac. Phil., v, 24.

[2] Πρὸς τὴν πνευματικὴν τῆς καρδίας συντέτρηται κοιλίαν. Erasist. in Gal., t. I, p. 436, Ed. Basil.

L'opinion, que les hippocratiques n'ont pas connu les artères, est tellement enracinée dans les historiens de la médecine, que j'accumule sur ce point les textes et les raisonnements. Rien n'est plus encourageant pour la critique que le concours, vers une seule et même conclusion, de plusieurs faits qui viennent de points très-différents. Le dernier de ces faits est le témoignage d'Euryphon, le célèbre médecin cnidien, l'auteur des *Sentences cnidiennes*. Cœlius Aurélianus a consacré un chapitre à l'étude de l'hémorrhagie. Il y rapporte les opinions des médecins sur la différence de la perte de sang. Thémison ne reconnaissait qu'une seule espèce d'hémorrhagie; toutes, suivant lui, venaient d'une plaie. Asclépiade les divisait en hémorrhagies par éruption et par putréfaction. Érasistrate admettait comme différences l'éruption, la putréfaction et l'anastomose. Bacchius y ajoutait l'exsudation. Dans ce chapitre, Cœlius Aurélianus dit : « Des médecins, Hippocrate, Euryphon, ont attribué l'hémorrhagie à une éruption de sang : Hippocrate par les « veines seulement, Euryphon par les veines et les artères[1].» Hippocrate appelle en effet les hémorrhagies *éruptions de sang* (αἵματος ῥῆξις); et, dans tous les passages où il en indique l'origine, il ne parle que des veines, par exemple, pour l'hémorrhagie rénale, pour l'hémorrhagie pulmonaire, pour l'hémorrhagie anale. Le témoignage de Cœlius Aurélianus prouve qu'Euryphon attribuait l'hémorrhagie aussi bien aux artères qu'aux veines. Cela montre encore qu'Euryphon croyait les artères pleines de sang, et que les hippocratiques les croyaient pleines d'air.

[1] Alii verò eruptiones, ut Hippocrates, Eurypho; sed Hippocrates, solarum venarum; Eurypho verò, etiam arteriarum. Morb. chr., lib. II, c. 10.

Ainsi voilà quatre faits qui se corroborent mutuellement, et qui prouvent tous que la distinction des artères était connue bien long-temps avant Praxagore, car elle existe dans les livres d'Aristote, dans le traité des *Articulations* antérieur à Dioclès, dans Diogène d'Apollonie, et dans Euryphon, antérieurs à Hippocrate.

Le fait établi, il est encore quelques conséquences importantes à en tirer. La mention des artères n'est point isolée dans le traité des *Articulations*, elle se trouve encore : dans le traité des *Chairs* ou des *Principes ;* du *Cœur ;* dans la première partie du prétendu traité de la *Nature des os ;* dans la dernière partie qui était intitulée, dans les éditions de l'antiquité, des *Veines*, et qui faisait un appendice du livre des *Instruments de réduction ;* dans le traité de l'*Aliment ;* dans le 2e livre des *Épidémies ;* dans le 4e livre ; enfin dans le 7e. Ainsi, quoi qu'on en dise, cet emploi était fréquent. Il faut maintenant rapporter les principaux passages :

« De la *veine cave* et de l'*artère*, dit l'auteur du traité des « *Chairs*, sortent d'autres *veines* qui se répandent dans tout « le corps [1]. » Ainsi voilà des veines qui naissent de l'artère. C'est de cette façon qu'Aristote donne constamment le nom de veine à l'aorte ; et l'auteur du traité des *Chairs* dit de même : « Deux veines creuses sortent du cœur, appelées « l'une artère, l'autre veine cave [2]. » Ce qu'Aristote nomme aorte est ici appelé artère.

Dans le fragment sur les *veines*, qui termine le prétendu traité de la *Nature des os*, on lit : « La veine principale qui

[1] Ἀπὸ τῆς κοιλῆς φλεϐὸς καὶ ἀπὸ τῆς ἀρτηρίης ἄλλαι φλέϐες ἐσχισμέναι εἰσὶ κατὰ πᾶν τὸ σῶμα. Page 40, Ed. Frob.

[2] Δύο γάρ εἰσι κοῖλαι φλέϐες ἀπὸ τῆς καρδίης, τῇ μὲν οὔνομα ἀρτηρίη, τῇ δὲ κοίλη φλέψ. *Ibid.*

« longe l'épine se rend au cœur; il en naît une veine très « grande qui a plusieurs embouchures au cœur, et qui « delà *forme un tuyau jusqu'à la bouche, elle est nom-* « *mée artère dans le poumon* [1]. » On voit là comment les anciens ont confondu la trachée-artère avec les artères, comment ils ont étendu le nom de l'une aux autres; on y voit encore comment l'auteur du traité des *Articulations* entend qu'il y a des communications entre les artères et les veines. Tout cela se trouve non seulement dans les hippocratiques, mais encore dans Aristote. Ce dernier dit : « Les dissections « et le livre de l'*Histoire des animaux* enseignent de quelle « manière le cœur a des ouvertures dans le poumon [2]. » Et dans ce même livre de l'*Histoire des animaux* : « La trachée-« artère est attachée à la grande veine et au vaisseau appelé « aorte... Le cœur aussi est attaché à la trachée-artère par « des liens adipeux et cartilagineux. Ce qui sert d'attache au « cœur est creux. La trachée-artère ayant été gonflée d'air... « on voit, dans les grands animaux, que l'air pénètre dans « le cœur [3]. » Les opinions anciennes se montrent clairement dans tous ces passages.

Je passe sous silence la mention des artères, laquelle se

[1] Ἡ δ' ἀρχαίη φλὲψ ἡ νεμομένη περὶ τὴν ἄκανθαν....... ἐμπέφυκεν ἐς τὴν καρδίην· ἀφ' ἑωυτῆς φλέβα εὐμεγέθεα, πολύστομον κατὰ τὴν καρδίην· ἐντεῦθεν δὲ ἐς τὸ στόμα ἐσυρίγγωκεν, ἥπερ ἀρτηρίη διὰ τοῦ πνεύμονος ὀνομάζεται. Page 61, Ed. Frob.

[2] Ὃν δὲ τρόπον ἡ καρδία τὴν σύντρησιν ἔχει πρὸς τὸν πνεύμονα δεῖ θεωρεῖν ἔκ τε τῶν ἀνατεμνομένων, καὶ ἐκ τῶν ἱστοριῶν τῶν περὶ τὰ ζῶα γεγραμμένων. De Respir., c. XVI.

[3] Συνήρτηται δὲ (ἡ ἀρτηρία) καὶ τῇ μεγάλῃ φλεβὶ καὶ τῇ ἀορτῇ καλουμένῃ..... συνήρτηται δὲ καὶ ἡ καρδία τῇ ἀρτηρίᾳ πιμελώδεσι καὶ χονδρώδεσι δεσμοῖς· ᾗ δὲ συνήρτηται, κοῖλόν ἐστι. Φυσωμένης δὲ τῆς ἀρτηρίας......, ἐν τοῖς μείζοσι τῶν ζώων δῆλον ὅτι εἰσέρχεται τὸ πνεῦμα εἰς αὐτὴν (καρδίαν). De Hist. Anim., I, 16.

trouve dans la première portion du prétendu traité de la *Nature des os*, dans le livre de l'*Aliment*, dans le livre du *Cœur*, et dans le 4[e] livre des *Épidémies*; je m'arrête seulement sur celle du 7[e] livre; l'auteur, en parlant du battement qui se faisait remarquer aux tempes, dit dans un endroit : « Les « *artères* des tempes battaient davantage; » et dans un autre : « Les *veines* des tempes battaient[1]. » Ici veines et artères sont prises indifféremment l'une pour l'autre, et évidemment sans que l'usage du mot *veine* exclue la connaissance des *artères*.

Aristote nous apprend que quelques-uns nommaient aorte le grand vaisseau que les modernes appellent encore de ce nom. D'un autre côté, l'auteur du livre hippocratique des *Lieux dans l'homme* appelle les bronches *aortes* (ἀορταί); de sorte que nous avons encore là une preuve des rapports que les anciens admettaient entre les artères et les ramifications de la trachée. Les bronches sont appelées tantôt artères, tantôt aortes; il y avait, dans le langage anatomique, de la confusion entre les bronches et les artères comme entre les artères et les veines.

Suivant Empédocle, l'inspiration et l'expiration se produisent parce qu'il y a des vaisseaux qui sont vides de sang, et qui s'étendent, d'une part, jusqu'aux ouvertures des narines, de l'autre, jusqu'aux dernières parties du corps[2]. C'est Aristote qui nous a conservé ce passage; mais, en l'a-

[1] Αἱ δὲ (ἀρτηρίαι) ἐν κροτάφοισι καὶ μᾶλλον ἐπήδων. P. 356, Ed. Frob. — Αἱ ἐν κροτάφοισι φλέβες ἐπήδων. P. 364.

[2] Πᾶσι λίφαιμοι.

Σαρκῶν σύριγγες πύματον κατὰ σῶμα τέτανται
Καὶ σφὶν ἐπιστομίοις πυκνοῖς τέτρηνται ἄλοξι
Ῥινῶν ἔσχατα τέρθρα διάμπερες.

Empedocles in Arist. De Resp., c. VII.

nalysant, il dit que, dans le système d'Empédocle, la respiration se fait par des *veines* qui contiennent du sang, mais qui n'en sont pas remplies[1]. Il y a dans cette analyse deux inexactitudes : la première, c'est qu'Empédocle se sert, non du mot *veines*, mais d'un mot plus général, *canaux*; au reste, l'emploi que fait Aristote du mot *veine* pour rendre le mot σύριγξ d'Empédocle, confirme mon opinion sur l'emploi du mot *veine*, φλέψ, dans les anciens livres grecs ; la seconde inexactitude porte sur la demi-plénitude des canaux. Empédocle dit positivement qu'ils sont vides de sang ; ce liquide n'y pénètre, dans son système, qu'au moment de l'expiration, et pour chasser l'air. Cette citation d'Empédocle montre, à une époque bien reculée, la doctrine physiologique qui supposait que l'air était conduit par des canaux vides de sang dans toutes les parties du corps. Ces canaux ont été, dès les premiers temps, appelés artères.

L'appellation des artères et des veines sous un nom commun n'appartient pas aux seuls hippocratiques. Nous avons vu qu'elle était familière à Aristote, à tel point que, si on lisait seulement le chapitre de l'*Histoire des animaux* et celui des *Parties des animaux*, dans lesquels ce naturaliste traite des veines, il serait aussi impossible, pour lui que pour certains hippocratiques, de supposer qu'il a connu les artères. Son disciple Théophraste qui, comme lui, savait très bien distinguer les artères des veines, fait arriver l'air dans les *veines*, se servant indifféremment de ce mot pour signifier les vaisseaux qui contiennent l'air[2]. Bien plus, Praxa-

[1] Γίνεσθαι τὴν ἀναπνοὴν καὶ ἐκπνοὴν διὰ τὸ φλέβας εἶναί τινας, ἐν αἷς ἐστι μὲν αἷμα, οὐ μέντοι πλήρεις εἰσὶν αἵματος. De Respir., c. VII.

[2] Ὑπὸ τοῦ πνεύματος αἱ φλέβες ἐμφυσώμεναι. Phot. Bibl., p. 864, Ed. Hoeschel.

gore, qui dit que les cotylédons de la matrice sont les bouches des *veines* et des *artères* qui s'y rendent[1], Praxagore donne à l'aorte le nom de *veine épaisse*[2]. Il en est de même du livre hippocratique du *Cœur* : les artères y sont dénommées, et cependant l'aorte est appelée *veine épaisse*[3]; tant il est vrai que c'était une pure affaire de langage, qui était déterminée, sans doute, par un certain état des opinions physiologiques, mais qui n'empêchait pas qu'on ne sût qu'il y avait des artères et des veines. C'est exactement, pour en revenir aux hippocratiques, comme dans le traité des *Fractures* et des *Articulations*; quoique ces deux traités soient évidemment la continuation l'un de l'autre, dans le premier il n'est question que de veines; dans le second veines et artères sont nommées. Les uretères même sont parfois appelés veines : il est dit dans le commencement du prétendu traité de la *Nature des os*[4] : « Du rein sortent les veines qui se rendent à la vessie. »

Galien dit en différents endroits que les anciens comprenaient, sous le nom commun de *veines*, les veines et les artères. Les interprètes se sont trompés sur le sens de ces passages de Galien. Ils ont pensé que le médecin de Pergame avait voulu dire que les anciens, ne faisant aucune distinction entre les artères et les veines, n'avaient qu'un nom pour ces deux ordres de vaisseaux. Or, tous les passages que j'ai réunis

[1] Καὶ ὁ Πραξαγόρας ἐν τῷ πρώτῳ τῶν Φυσικῶν· κοτυληδόνες δὲ εἰσὶ τὰ στόματα τῶν φλεβῶν καὶ τῶν ἀρτηριῶν τῶν εἰς τὴν μήτραν φερουσῶν. Gal., t. v, p. 293.

[2] Φλὲψ παχεῖα. Ruf. Eph. De part. Corp. hum., p. 42, Ed. Paris.

[3] Παχείη φλέψ. P. 55, Ed. Frob.

[4] Ὅθεν ἐκπεφύκασιν ἐξ αὐτέου αἱ φλέβες, αἱ ἐς κύστιν. P. 59, Ed. Frob.

montrent que les anciens se servaient du mot veine, à peu près comme nous nous servons du mot vaisseau, pour désigner à la fois les veines et les artères, et qu'ils se servaient indifféremment du mot artère pour désigner à la fois les artères proprement dites et les ramifications de la trachée.

Dans ce système, les artères constituaient plutôt un appendice des voies aériennes qu'une portion du système circulatoire. Poursuivons jusqu'au bout l'examen de cette vieille doctrine physiologique : il est remarquable que l'auteur du 1er livre des *Maladies*, en parlant des parties dont la blessure est mortelle, désigne *une veine qui donne du sang*[1]. C'est distinguer les veines qui ont du sang, de celles qui n'en ont pas. L'auteur du livre des *Articulations*, qui a mentionné expressément les artères, parle de la mortification *des veines sanguines*[2], les séparant ainsi de celles qui ne donnent pas de sang. Les veines sanguines sont certainement opposées aux veines pleines d'air.

Voici un exemple où le nom de *veines* est donné, comme dans Théophraste, à un vaisseau qui contient de l'air; c'est dans le traité de la *Maladie sacrée*. « Dans les veines, dit « l'auteur, nous introduisons la plus grande partie de l'air, ce « sont les voies d'aspiration de notre corps; elles attirent « l'air dans leur intérieur, et le distribuent partout[3]. » Et ailleurs : « L'air va en partie au poumon, en partie aux vei- « nes, qui le répandent dans le reste du corps[4]. » Ainsi ce

[1] Ἠ φλέβα αἱμόῤῥοον. P. 219, Ed. Frob.

[2] Φλεβῶν αἱμοῤῥοϊέων πελιώσιες. P. 502, Ed. Frob.

[3] Κατὰ ταύτας δὲ τὰς φλέβας καί ἐσαγόμεθα τὸ πουλὺ τοῦ πνεύματος. αὗται γὰρ ἡμέων εἰσὶν ἀναπνοαὶ τοῦ σώματος, τὸν ἠέρα ἐς σφᾶς ἕλκουσαι, καὶ ἐς τὸ σῶμα τὸ λοιπὸν ὀχετεύουσαι. P. 124, Ed. Basil.

[4] Τὸ πνεῦμα.... ἔρχεται.... τὸ δὲ ἐπὶ τὸν πνεύμονα, τὸ δὲ ἐπὶ τὰς

sont ici, les *veines* qui contiennent l'air, et qui le reçoivent des poumons. Les veines sont évidemment mises pour les artères; et cet exemple achève de prouver pourquoi les anciens disent quelquefois *veines pleines de sang*; c'était pour les distinguer des *veines pleines d'air*.

L'idée que les veines sont pleines de sang et les artères pleines d'air se trouve implicitement exprimée par ces distinctions entre les veines pleines d'air et les veines pleines de sang. Mais elle y est aussi en termes formels; on lit dans le livre de l'*Aliment* : « L'enracinement des veines est au « foie, celui des artères est au cœur; de là se répandent « dans tout le corps le sang et l'air [1]. »

On apprend par une expression d'Érasistrate que les ramifications de la trachée s'appelaient, dans ce système, les *premières artères*; car ce médecin, qui a soutenu que les artères sont pleines d'air, a dit que cet air provient de celui qui nous entoure, qu'il entre d'abord dans les premières artères du poumon, et que de là il passe dans le cœur et dans les autres [2]. Ces paroles d'Érasistrate servent de complément, d'explication, de preuve, à tout ce que j'ai dit plus haut. Dans cette ancienne physiologie, ce que nous appelons artères étaient les secondes artères, celles qui recevaient, de seconde main, l'air fourni par les premières artères, par les ramifications de la trachée.

φλέϐας· ἐκ τουτέων δὲ σχίδναται ἐς τὰ λοιπὰ μέρεα κατὰ τὰς φλέϐας. P. 125.

[1] Ἐκ τουτέων ἀποπλανᾶται εἰς πάντα αἷμα καὶ πνεῦμα. P. 111, Ed. Frob.

[2] Γίνεται κατὰ τὸν Ἐρασίστρατον ἐκ τοῦ περιέχοντος ἡμᾶς ἀέρος εἴσω τοῦ σώματος, εἰς μὲν τὰς κατὰ πνεύμονα πρώτας ἀρτηρίας, ἔπειτα δ' εἰς τὴν καρδίαν καὶ τὰς ἄλλας. Gal., t. 1, p. 222, Ed. Basil.

Ainsi de cette discussion résulte que la distinction des artères et des veines a été connue dès avant Hippocrate ; qu'on les désignait communément sous le nom commun de veines ; que les artères ont été généralement considérées comme appartenant plutôt aux voies aériennes qu'aux voies du sang ; que l'opinion des hippocratiques était que de l'air était contenu dans les artères, que cependant Euryphon croyait qu'elles donnaient du sang, et que c'était peut-être là un des points sur lesquels l'école de Cnide différait de celle de Cos. Il en résulte encore qu'on n'est nullement autorisé à enlever à Hippocrate un des livres de la Collection, par cela seul que ce livre contient la mention des veines et des artères.

Galien dit : « La respiration sert-elle à fortifier l'âme, « comme le pense Praxagore, ou à rafraîchir la chaleur in- « née, comme le veulent Philistion et Dioclès, ou à alimen- « ter et animer cette même chaleur, comme le dit Hippo- « crate[1] ? » C'est là le dernier terme de cette doctrine sur les communautés de la trachée, du cœur, des artères et des veines. Les uns pensaient que l'air allait rafraîchir, les autres, qu'il allait entretenir la chaleur innée.

Des opinions pareilles peuvent surprendre quand on ne se reporte pas à l'époque où elles ont été conçues. Pourtant elles méritent plus d'être comprises qu'on ne le croirait d'abord ; elles ne sont point fondées en fait, il est vrai ; et ne dérivent point d'une observation rigoureuse des phénomènes, mais elles ont leur origine dans une sorte d'intuition qui manque rarement de profondeur ; et, à cet égard, il y a une grande distinction à faire entre ces idées en tant qu'elles sont primitives, ou qu'elles sont reçues de

[1] T. III, p. 153, Ed. Basil.

seconde main. Primitives, elles ont l'intérêt d'indiquer la première impression que fit sur l'esprit humain une certaine observation de la nature. Secondaires, cet intérêt est perdu, et il n'y reste plus ordinairement que ce qu'elles contenaient d'erroné. Ainsi, que les anciens philosophes et médecins de la Grèce, sans presqu'aucune physiologie, conçoivent d'une certaine façon l'usage de l'air dans la respiration, c'est un point de vue qu'il faut chercher à comprendre. Mais qu'Érasistrate, savant anatomiste, défende leur opinion, et emploie, pour la soutenir, une science qui du moins leur manquait, on ne peut plus y voir qu'une erreur sans portée et sans instruction. L'idée primitive des philosophes et médecins grecs se réduit à ceci : L'air est nécessaire à la vie, et l'animal le respire sans cesse; cet air, pour que la vie se maintienne, doit être incessamment porté dans toutes les parties du corps par les vaisseaux. Les anciens se sont trompés sur le mécanisme de ce transport; mais se sont-ils beaucoup trompés sur le fond même de la question? n'est-il pas vrai qu'avec le sang, un élément de l'air, sinon l'air tout entier, est sans cesse distribué à toutes les portions de l'organisme? et n'a-t-il pas pour objet d'alimenter la chaleur innée, comme le voulait Hippocrate?

Il est un autre point de l'histoire médicale qui peut servir à la critique des écrits hippocratiques : c'est l'opinion que les anciens se sont faite de l'origine des vaisseaux sanguins. Cette question a beaucoup occupé l'antiquité; elle avait, en effet, une grande importance dans l'ancienne physiologie. La circulation n'était pas découverte; quelques esprits seulement la pressentaient; et, de toute part, les naturalistes s'efforçaient de désigner le lieu précis d'où les veines devaient provenir. Galien avait placé l'origine des veines dans le foie, des artères dans le cœur, et cette opinion pré-

valut long-temps après lui; mais elle fut un choix que fit le médecin de Pergame entre plusieurs hypothèses qui avaient été proposées; le foie, le cœur, les méninges, la tête, le ventre, une grosse veine, avaient été, à différentes reprises et par différents auteurs, considérés comme le point de départ des vaisseaux sanguins; et même une idée bien plus profonde et bien plus juste avait été, dès une antiquité très reculée, consignée dans quelques-uns des écrits hippocratiques, à savoir que les vaisseaux sanguins forment un cercle, et n'ont point de commencement; mais cette grande et belle idée avait été repoussée dans l'ombre, à la fois par les hypothèses diverses qui supposaient un commencement aux veines (je me sers du langage ancien), et par les travaux anatomiques plus exacts qui avaient mieux montré le tracé des vaisseaux sanguins.

Dionysius d'Ægée, dans son livre intitulé *les Filets* (Δικτυακά), où, en cent chapitres, il exposait le pour et le contre des doctrines médicales, donne un résumé des opinions sur l'origine des vaisseaux sanguins. Ce résumé, dont je me sers d'autant plus volontiers qu'il provient d'un écrivain ancien, mettra le lecteur au courant de cette discussion. Voici le titre des chapitres qui sont relatifs à ces questions, seule chose que nous ayons conservée de son ouvrage. « Le cœur « est le commencement des veines. — Le cœur n'est pas le « commencement des veines. — Le foie est le commence- « ment des veines. — Le foie n'est pas le commencement des « veines. — Le ventre est le commencement des veines. — Le « ventre n'est pas le commencement des veines. — La mé- « ninge est le commencement de tous les vaisseaux. — La « méninge n'est pas le commencement de tous les vaisseaux. « Le poumon est le commencement des artères. — Le pou- « mon n'est pas le commencement des artères. — L'artère

« qui longe le rachis est le commencement des artères. —
« L'artère qui longe le rachis n'est pas le commencement
« des artères. — Le cœur est le commencement des artères.
« — Le cœur n'est pas le commencement des artères[1]. »

Ce que Dionysius rapporte embrasse toutes les opinions anciennes sur cette question que les physiologistes s'étaient posée. Mais je dois me borner aux seuls écrits de la Collection hippocratique ; et, dans cette Collection, les hypothèses sur l'origine des vaisseaux sanguins sont moins nombreuses. Elles se réduisent à quatre : Le cerveau est l'origine des veines (Polybe, dans le traité de la *Nature de l'homme*) ; la grosse veine qui longe la colonne vertébrale est l'origine des veines (l'auteur du 2e livre des *Épidémies*) ; le cœur est l'origine des vaisseaux sanguins (l'auteur du livre des *Principes ou des Chairs*, l'auteur de l'opuscule sur le *Cœur*) ; le foie est l'origine des veines, le cœur, des artères (l'auteur du livre de l'*Aliment*). On voit, par le rapprochement des opinions contenues dans les livres hippocratiques, comme par le résumé de Dionysius d'Ægée, ce qu'il faut entendre par le problème de l'origine des vaisseaux sanguins, tel que se le sont posé les anciens physiologistes. Ce ne sont pas d'extravagantes erreurs d'anatomie ; mais c'est une hypothèse que faisaient les médecins, ignorant la circulation et voulant concevoir la source du sang.

La Collection hippocratique offre donc quatre opinions très distinctes sur l'origine des vaisseaux sanguins. Ces opinions représentent-elles des époques différentes de la physiologie, et est-il possible d'en reconnaître la chronologie? c'est ce qu'il importe d'examiner.

Ce point d'histoire médicale a été discuté avec un soin

[1] Phot. Bibl., p. 219, Ed. Hoeschel.

tout particulier par un homme dont les vastes connaissances en toute chose et la date reculée rendent le jugement, pour ainsi dire, sans appel en pareille matière : je veux parler d'Aristote. Sa science et son érudition le mettent à l'abri d'une erreur ; son époque, si rapprochée de celle d'Hippocrate, élimine, d'un seul coup, une masse immense de travaux, de livres et d'opinions, et ne laisse aucune place à une confusion entre ce qui est antérieur et ce qui est postérieur. Je résumerai la discussion d'Aristote ; car, outre l'intérêt qu'elle a pour la distinction des livres hippocratiques, il est curieux de voir comment le philosophe de Stagire traitait un point de critique et une question de priorité.

Aristote est d'opinion que les vaisseaux sanguins ont une origine, et que le cœur est cette origine même. Voici ses principales raisons : Le sang étant liquide, il faut un vaisseau pour le contenir, et à cela la nature a pourvu par la fabrication des veines ; ces veines, à leur tour, doivent avoir une seule origine ; car, là où une origine est nécessaire, une seule vaut mieux que plusieurs. Or, c'est le cœur qui est le point de départ des veines ; car on voit qu'elles en naissent, et non qu'elles le traversent[1]. De plus, la texture du cœur est veineuse, ce qui est nécessité par sa similarité avec les veines. Cet organe occupe une position d'origine et de commencement ; car il est situé au milieu, et plus en haut qu'en bas, en avant qu'en arrière ; car la nature, à moins d'empêchement, place la partie la plus noble dans la position la

[1] Φαίνονται γὰρ ἐκ ταύτης οὖσαι, καὶ οὐ διὰ ταύτης. De part. Anim., l. III, c. 4. Dans l'édition de Duval le traducteur a mis : Ex hoc enim venæ et per hoc esse videntur. Ce qui est un contre-sens. Ne comprenant pas la question anatomique ici débattue, le traducteur a effacé la négation.

plus noble. Le milieu est le point le plus convenable; car il est unique, et il se trouve à égale distance du reste. Ceux qui placent l'origine des veines dans la tête se trompent : d'abord ils supposent des origines multiples et séparées; puis ils les mettent dans un lieu froid. Tous les autres organes sont traversés par des veines; seul, le cœur n'est traversé par aucune. Il est plein de sang comme les veines elles-mêmes; et c'est encore le seul viscère du corps où ce liquide se trouve sans veines; ailleurs, le sang est toujours contenu dans les veines. Le cœur est creux pour recevoir le sang, dense pour conserver le principe de la chaleur. Du cœur ce liquide s'écoule dans les veines; mais il ne vient de nulle autre part dans le cœur même; car ce viscère est le principe, la source, le premier réceptacle du sang. Cela est visible par l'anatomie; mais cela l'est aussi par l'étude de l'embryon, car, de tous les organes, c'est le premier où l'on aperçoit du sang[1].

Les raisons que donne Aristote pour soutenir son opinion sont, les unes anatomiques, les autres physiologiques, et les autres métaphysiques. Pour lui, c'est donc une doctrine arrêtée : le sang et les veines doivent avoir et ont une source, une origine; et cette source, cette origine est dans le cœur.

Voici maintenant comment il établit ses droits à la priorité de cette doctrine anatomico-physiologique. Après avoir exposé les difficultés qui empêchent de discerner l'origine des veines, origine qu'on ne peut voir que sur les animaux morts, ou très imparfaitement sur l'homme, il rapporte des passages de Syennésis de Chypre, de Diogène d'Apollonie et de Polybe. Puis il ajoute : « Ce que les autres écrivains ont

[1] De part. anim. Lib. III, c. 4, passim.

« dit ressemble beaucoup aux passages qui ont été cités. Il « est en outre d'autres auteurs qui ont écrit sur la nature, et « qui n'ont pas décrit les veines aussi exactement. Mais tous « en ont mis l'origine dans la tête et dans le cerveau[1]. » C'est donc de la manière la plus positive, c'est-à-dire en citant les auteurs qui, avant lui, avaient écrit sur ce sujet, qu'Aristote établit ce que les autres ont pensé et ce qu'il pense lui-même, sur le point d'anatomie en question.

Il résulte clairement de ce qui précède, qu'Aristote a mis l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, qu'il a regardé cette opinion comme importante, et qu'il a voulu constater qu'elle lui appartenait. Je relèverai seulement une inexactitude : il dit que tous les physiologistes, avant lui, placent dans la tête le commencement des vaisseaux; or, dans le passage de Diogène d'Apollonie, que lui-même rapporte, le commencement des vaisseaux est placé, moins dans la tête, que dans les grosses veines qui longent le rachis. Cela n'empêche pas que ce point d'histoire anatomique ainsi décidé par Aristote ne fournisse un terme de comparaison très instructif pour plusieurs des écrits hippocratiques. Il devient évident que, là-dessus, les différences d'opinions que l'on remarque dans la Collection hippocratique indiquent des différences de temps et d'auteur : tous les livres où l'origine des vaisseaux sanguins est placée dans le cœur, appartiennent à une époque postérieure à l'enseignement d'Aristote.

La règle de critique que j'établis ici est positive, car elle se fonde sur le témoignage d'Aristote. Au reste, comme rien ne doit être négligé dans de pareilles recherches, je ferai remarquer qu'en réalité la Collection hippocratique porte à son tour témoignage en faveur d'Aristote. Les écrits qui sont

[1] De Hist. anim. Lib. III, c. 2 et 3.

réellement d'Hippocrate ne contiennent rien qui y soit contraire, et l'impuissance, qui suit la section de la veine derrière les oreilles, est, dans le traité de l'*Air, des Eaux et des Lieux*, un indice de cette anatomie. Polybe, gendre d'Hippocrate, dont le morceau cité par Aristote se retrouve textuellement dans le traité de la *Nature de l'homme*, ne décrit pas autrement les veines ; dans le 2e livre des *Épidémies*, la description se rapproche de celle de Diogène d'Apollonie. Ainsi, tout ce qui est notoirement le plus ancien dans la Collection hippocratique, confirme le dire d'Aristote. Il faut donc voir un caractère de modernité relative dans le petit nombre d'écrits qui portent la trace d'opinions qu'Aristote a expressément revendiquées comme siennes.

Érasistrate avait embrassé l'opinion d'Aristote, car il avait dit dans le 1er livre de son traité sur les *Fièvres* que le cœur est l'origine à la fois des artères et des veines [1]. Et ailleurs : « La veine naît là où les artères, s'étant distribuées à tout le « corps, ont leur commencement, et elle s'abouche dans le « ventricule sanguin du cœur ; l'artère, de son côté, naît là « où les veines commencent, et elle s'abouche dans le ven- « tricule pneumatique du cœur [2]. » Ainsi, Érasistrate était bien près anatomiquement, bien loin physiologiquement, de la découverte de la circulation du sang ; car si, d'une part,

[1] Ἐρασιστράτου καθ' ἓν βιβλίον τὸ πρῶτον Περὶ πυρετῶν ἅμα μὲν ἀρχὴν ἀποφηναμένου καὶ ἀρτηριῶν καὶ φλεβῶν εἶναι τὴν καρδίαν. Gal., t. 1, p. 304, Ed. Basil.

[2] Ἐρασίστρατός φησιν· ἡ μὲν φλὲψ ἐκπέφυκεν, ὅθεν περ εἰς ὅλον τὸ σῶμα διανεμόμεναι τὴν ἀρχὴν ἔχουσιν ἀρτηρίαι· συντέτρηται δὲ εἰς τὴν τοῦ αἵματος κοιλίαν. Ἡ δ' ἀρτηρία πάλιν, ὅθεν αἱ φλέβες ἄρχονται πεφυκυῖα, πρὸς τὴν πνευματικὴν τῆς καρδίας συντέτρηται κοιλίαν. Gal., t. 1, p. 436, Ed. Basil.

il admettait que les veines naissent là où les artères commencent, de l'autre, il croyait les artères pleines d'air.

Hérophile, le célèbre contemporain d'Érasistrate, déclarait ne pas savoir où était l'origine des veines[1]. Il faudrait avoir sous les yeux le texte même d'Hérophile pour reconnaître s'il prétendait simplement s'abstenir de toute opinion sur l'origine des vaisseaux, ou s'il admettait, comme il est dit dans quelques livres hippocratiques, que les vaisseaux, étant constitués circulairement, n'ont réellement pas de commencement. En effet, l'auteur de l'opuscule des *Veines*, réuni dans nos éditions au prétendu traité de la *Nature des os*, et jadis réuni au livre des *Instruments de réduction*, dit : « Les veines se développent d'une seule ; mais « où commence et où finit cette veine unique? je ne le sais ; « un cercle étant accompli, le commencement n'en peut être « trouvé[2]. » L'auteur du traité des *Lieux dans l'homme* dit, de son côté : « Selon moi, il n'y a aucun commencement « dans le corps ; tout est également commencement et fin ; « car, un cercle étant décrit, le commencement n'en peut « être trouvé[3]. » De telles idées, dans l'ignorance où l'on était des conditions anatomiques et physiologiques de la circulation, sont certainement d'une haute portée. C'est la découverte de Harvey, pressentie de la manière la plus formelle.

[1] Εἶτ' ἀπορεῖν ὑπὲρ ἀρχῆς (τῶν φλεβῶν) ἔφησεν ὡς Ἡρόφιλος. Gal., t. I, p. 302, Ed. Basil.

[2] Ἀπὸ μιῆς πολλαὶ διαβλαστάνουσαι· καὶ αὕτη μὲν ἡ μία ὅθεν ἦρται καὶ ᾗ τετελεύτηκεν, οὐκ οἶδα· κύκλου γὰρ γεγενημένου ἀρχὴ οὐχ εὑρέθη. P. 61, Ed. Frob.

[3] Ἐμοὶ μὲν δοκέει ἀρχὴ μὲν οὖν οὐδεμία εἶναι τοῦ σώματος· ἀλλὰ πάντα ὁμοίως ἀρχὴ, καὶ πάντα τελευτή· κύκλου γὰρ γραφέντος ἀρχὴ οὐχ εὑρέθη. P. 63, Ed. Frob.

Il n'est pas un développement, le plus avancé de la médecine contemporaine, qui ne se trouve en embryon dans la médecine antérieure. Les connaissances antiques et les nôtres sont identiques au fond, en tant que composées des mêmes éléments ; ce qui n'était qu'un bourgeon est devenu un robuste rameau ; ce qui était caché sous l'écorce s'est développé à la lumière du jour. En science, comme en tout autre chose, rien n'est qui n'ait été en germe.

Tout prouve que les idées de cercle et de circulation n'ont été ni comprises ni poursuivies par les anciens physiologistes. Ils se sont obstinés à vouloir trouver une origine aux vaisseaux. Plus même l'anatomie est devenue exacte et a reconnu le trajet des veines et des artères et leur rapport avec le cœur, plus ils se sont confirmés dans l'opinion que les vaisseaux devaient avoir un commencement. Il arrive, on le voit, que le progrès même de la science et les découvertes réelles ont pour effet de détruire des idées scientifiques d'une grande valeur. La pensée de la circulation est dans les livres hippocratiques ; on l'y laisse pour poursuivre une théorie qui détourne évidemment les esprits de la recherche de la véritable condition des vaisseaux, du cœur et du sang. D'exemples semblables, qui ne sont pas rares, proviennent ces plaintes, souvent répétées, que la science rétrograde quand des faits de détail nouvellement aperçus brisent d'anciennes conceptions qui ont de la grandeur, et font perdre de vue des doctrines qui, nées d'une sorte d'intuition, et vraies dans le fond, manquent de toute démonstration. Aristote, qui avait beaucoup disséqué, fut conduit à faire partir du cœur les veines, mais en même temps il abandonna l'idée primitive de la constitution circulaire du corps animal. L'anatomie moderne n'admet pas, comme Aristote, que le cœur soit l'origine des vaisseaux sanguins, mais elle admet,

comme les hippocratiques, que le corps organisé est un cercle sans commencement ni fin.

Quoique cette dissertation soit déjà longue, je ne veux pas cependant la terminer sans essayer de pénétrer le sens de l'opinion d'Aristote, et de lui rendre pleine justice. Anatomiquement il a tort; mais plaçons-nous avec lui au point le plus élevé de sa biologie : suivant lui, le cœur est le siége du principe de vie, de la sensibilité, de l'essence de l'animal; car l'animal est caractérisé par la sensibilité, dit Aristote. Faut-il donc s'étonner qu'il y ait mis la source du sang et l'origine des vaisseaux? Son idée n'a-t-elle pas été de rattacher à un viscère où il faisait résider le moteur suprême de l'organisation, le fluide et les canaux qui portent partout la vivification? et ne faut-il pas, pour bien comprendre son idée, la comparer à celle que la physiologie moderne se fait du principe de vie, qui, réveillé, de son sommeil dans l'ovule, par la fécondation, édifie peu à peu tout l'édifice de son corps?

Cela encore me ramène à ceux des hippocratiques qui plaçaient l'origine des vaisseaux dans la tête. Ils admettaient que toute la sensation, toute l'intelligence, toute l'humanité, en un mot, est dans le cerveau. De là le motif qu'ils ont eu, dans leur ignorance de la circulation, d'adopter la tête comme le point de départ des vaisseaux et la source du fluide vivificateur. C'est, au fond, la même pensée qu'Aristote, à savoir que le sang et ses canaux doivent être mis sous la dépendance du principe même de la vie; et il faut l'expliquer de même. Seulement je me trouve de nouveau amené à ce résultat, que je ne cherchais pas, mais que je rencontre encore, à savoir que les intuitions sont, en général, d'autant plus justes qu'elles sont plus anciennes. L'origine des vaisseaux, si elle n'est pas dans le cœur, est

encore moins dans le cerveau; mais, s'il s'agit du moteur primordial de la vie, il est bien plus attaché au système nerveux, comme l'ont pensé les hippocratiques, qu'au système sanguin, comme l'a pensé Aristote.

La sphygmologie, ou l'art de tirer du pouls des indications sur le diagnostic, sur le pronostic et le traitement de la maladie, n'est point une découverte qui remonte jusqu'aux premiers temps de la médecine. Il faut donc en examiner le détail pour savoir si la chronologie des écrits hippocratiques en peut recevoir quelque lumière.

Les critiques anciens ont généralement pensé qu'à l'époque d'Hippocrate la sphygmologie était ignorée. Palladius [1] dit qu'alors la théorie du pouls était inconnue, et que les médecins s'assuraient de la fièvre en apposant les mains sur la poitrine du malade. « Au temps d'Hippocrate, dit encore « Étienne [2], l'observation du pouls n'était pas l'objet d'une « connaissance exacte; ce n'était pas à l'aide de ce signe « qu'on reconnaissait les fièvres, mais on appliquait la main « sur les différentes parties du corps, et en particulier sur la « poitrine, où est logé le cœur, siége spécial de la fièvre. »

Ce que dit Galien diffère peu de ce que je viens de citer de Palladius et d'Étienne. Dans un endroit on lit [3] : « Hippocrate n'a pas traité du pouls, soit qu'il ne le connût « pas, soit qu'il n'en crût pas la mention importante. » Et ailleurs [4] : « Hippocrate a donné tous les signes des crises, ex« cepté le pouls. » Et ailleurs [5] : « Si Hippocrate avait expli-

[1] Schol. in Hipp., t. II, p. 32, Ed. Dietz.
[2] Schol. in Hipp., t. I, p. 255, Ed. Dietz.
[3] Tome III, p. 422, Ed. Basil.
[4] Tom. III, p. 422, Ed. Basil.
[5] Tome V, p. 401, Ed. Basil.

« qué l'état du pouls (il s'agit des malades du 3e livre des « *Épidémies*), nous saurions mieux les accidents qu'ils ont « éprouvés. » Et ailleurs [1] : « Dans le *Pronostic*, Hippocrate « a exposé tous les signes, excepté ceux qui sont tirés du « pouls. »

Dans d'autres passages, Galien modifie son opinion, mais non d'une manière essentielle. « Les anciens, dit-il, ne don- « naient pas le nom de pouls (σφυγμός) à tous les mouvements « des artères, mais ils ne nommaient ainsi que les mouve- « ments violents, sensibles au malade lui-même. Hippocrate « le premier a dit que le pouls (σφυγμός), quel qu'il fût, ap- « partenait à toutes les artères [2]. » Et ailleurs [3] : « Le pre- « mier de tous ceux que nous connaissons, Hippocrate, a « écrit le nom du pouls, et il ne paraît pas avoir ignoré l'art « de s'en servir ; mais il n'a pas généralement cultivé cette « partie de l'art. »

Ainsi l'opinion de Galien est que, si Hippocrate a eu la notion du trouble qu'éprouve le pouls dans les maladies, il n'en a eu qu'une connaissance bornée, et n'en a fait presque aucun usage.

Consultons maintenant la Collection hippocratique, et voyons si les détails qu'elle fournit coïncideront avec ces dires des anciens critiques. Les passages qui se rapportent aux pulsations des vaisseaux y sont peu nombreux. En voici les plus importants : « Les veines présentent des battements autour de l'ombilic ; dans les fièvres les plus aiguës, les pulsations sont les plus fréquentes et les plus fortes [4].—Chez Zoïle, le charpentier, les pulsations furent trem-

[1] Tome v, p. 164, Ed. Basil.
[2] Tome xvi, p. 303, Ed. Kühn.
[3] Tome iii, p. 8, Ed. Basil.
[4] Epid., 4, p. 330, Ed. Froben.

blantes et obscures [1]. — Si les veines des mains battent, si le visage est plein et les hypochondres tendus, la maladie dure long-temps [2]. — Chez Pythodore, les pulsations ne cessèrent pas de se faire sentir [3]. — Les veines des tempes battaient [4]. — Les artères des tempes battaient [5]. — Le vin pur, bu en plus grande quantité que d'habitude, produit le battement des veines (παλμόν), la pesanteur de tête et la soif [6]. — Pulsations qui viennent frapper la main avec faiblesse [7]. — Il faut brûler les veines derrière les oreilles jusqu'à ce qu'elles cessent de battre [8]. — Les veines se soulèvent et battent dans la tête [9]. — Les veines se tendent et battent [10]. — Les tempes sont le siége de pulsations [11]. — Deux veines, qui battent toujours, traversent les tempes [12]. — Dans les fièvres, les battements de la veine située au col et la douleur en ce point se terminent par la dysenterie [13]. — Les fébricitants qui ont de la rougeur au visage, une forte douleur de tête, et un battement dans les veines, sont pris le plus souvent d'hémorrhagie [14]. »

Toutes ces citations montrent que les hippocratiques ont su

[1] Epid., 4, p. 330, Ed. Froben.
[2] Epid., 2, p. 318.
[3] Epid., 7, p. 352.
[4] Epid., 7, p. 364.
[5] Epid., 7, p. 356.
[6] De Diæt. in acut., p. 372.
[7] De Morb. mul., 2, p. 268.
[8] De Morb., 2, p. 142.
[9] De Morb., 2, p. 143.
[10] De Morb. 3, p. 158.
[11] De Morb., 3, p. 159.
[12] De Loc. in hom., p. 64.
[13] Præn. coac., p. 427.
[14] Præn. coac., p. 427.

que les veines, comme ils disaient ordinairement, battaient; et qu'ils ont examiné quelquefois ces pulsations; mais elles montrent en même temps que ces observations étaient dans l'enfance; et il n'y a rien là qui offre l'indice d'une sphygmologie quelque peu étudiée. Galien a parfaitement représenté cet état des connaissances médicales en disant qu'Hippocrate ne paraît pas avoir ignoré l'art de se servir du pouls, mais qu'il ne l'a pas cultivé.

Un seul passage, que je vais citer, doit sans doute faire exception. Il est dit dans le 2e livre des *Prorrhétiques* : « On « se trompe moins en tâtant le ventre et les veines qu'en ne « les tâtant pas [1]. » Il est difficile de ne pas voir, dans cet attouchement des veines, une indication de l'habitude de consulter le pouls dans les maladies, et par conséquent de la sphygmologie. Et, chose remarquable, cet argument, qui signale, dans un traité de la Collection, un fait étudié après le temps d'Hippocrate, tombe sur un livre que tous les critiques de l'antiquité se sont accordés unanimement à regarder comme n'étant pas du célèbre médecin de Cos. Le 2e livre des *Prorrhétiques* est déclaré étranger à Hippocrate par Galien, par Érotien, et, disent-ils, par tous les autres; ils ne nous ont pas donné les motifs de ce jugement; il n'en est que plus intéressant de trouver, par une voie indépendante, des motifs qui confirment leur arrêt.

Quelques mots me suffiront maintenant pour achever cette question de la sphygmologie. Hérophile avait écrit un livre sur le *Pouls* [2]; et il contribua beaucoup à développer

[1] Ἔπειτα τῇσι χερσὶ ψαύσαντα τῆς γαστρός τε καὶ τῶν φλεβῶν ἧσσόν ἐστιν ἐξαπατᾶσθαι ἢ μὴ ψαύσαντα. P. 414, Ed. Frob.

[2] Ἐν ἀρχῇ τῆς Περὶ σφυγμῶν πραγματείας. Gal., t. III, p. 50, Ed. Basil.

cette étude. Ce fut lui qui, donnant un sens fixe au mot σφυγμός, et appliquant, sans équivoque, ce nom aux battements qui se font sentir dans les artères durant tout le cours de la vie[1], mit un terme à la confusion dans les termes et dans les choses. Praxagore, son maître, à qui on attribue l'invention de la sphygmologie, avait pensé que la pulsation (σφυγμός), la palpitation (παλμός), le spasme et le tremblement étaient des affections des artères, et ne différaient que par la force[2]; doctrine erronée qu'Hérophile combattit au début de son livre sur le *Pouls*[3]; ainsi il s'était occupé de la recherche du pouls, mais en y mêlant des choses hétérogènes. Praxagore avait-il été précédé dans cette étude? Voici ce que dit Galien : « Ægimius d'Élée a écrit un livre sur les palpitations « (Περὶ παλμῶν), où il traite du pouls. Ce livre est-il d'Ægi- « mius? Ægimius est-il le premier qui ait écrit sur le pouls? « Ce sont des questions dont je laisse la discussion à ceux qui « veulent s'étendre sur de pareilles recherches[4]. » Ainsi, dans l'antiquité, des critiques donnaient à Ægimius la priorité touchant la composition d'un livre sur le *pouls*, que ce médecin appelait *palpitation*, comme Hippocrate dans le traité du *Régime des maladies aiguës*; mais la chose était douteuse. En résumé, ce n'est guère au-delà de Praxagore qu'on peut faire remonter le premier traité de sphygmologie. Cependant, nous l'avons vu, Hippocrate avait remarqué le pouls avant Praxagore, et il n'est pas le seul. Aristote l'a connu : « Toutes les veines, dit-il, battent ensemble, parce

[1] Φαίνεται γὰρ ὁ ἀνὴρ οὗτος ἅπασαν ἀρτηριῶν κίνησιν, ἣν ὁρῶμεν ἐξ ἀρχῆς ἡμῖν ἕως τέλους ὑπάρχουσαν, ὀνομάζων σφυγμόν. Gal., t. III, p. 44, Ed. Basil.

[2] Gal., t. III, p. 364, Ed. Basil.

[3] Gal., t. III, p. 45, Ed. Basil.

[4] Tome III, p. 50, Ed. Basil.

« qu'elles ont leur origine dans le cœur[1]. » Et ailleurs : « Le « pouls n'a aucun rapport avec la respiration ; qu'elle soit « fréquente, égale, forte ou douce, il n'en reste pas moins « le même. Mais il devient irrégulier et tendu dans certaines « affections corporelles, et dans les craintes, les espérances « et les angoisses[2]. »

Démocrite a connu aussi le pouls, et il l'appelait palpitation des veines[3].

Ainsi en-dehors d'Hippocrate et jusqu'à une époque même plus ancienne que lui, nous trouvons la mention du pouls, mais non la théorie de la sphygmologie.

Quelques critiques modernes ont encore prétendu que le mot muscle (μῦς) était d'un emploi postérieur à Hippocrate, qu'anciennement on se servait du mot *chair*, et que ce sont les anatomistes alexandrins qui, les premiers, ont distingué des chairs les muscles. Si cette règle de critique était admise, elle reporterait à une date bien postérieure un grand nombre d'écrits de la Collection hippocratique. En effet, le mot *muscle* se trouve : dans le 4e livre des *Épidémies*, page 333, Ed. Frob. ; dans le traité de l'*Art*, page 3 ; dans le traité du *Cœur*, page 55 ; dans l'opuscule des *Veines*, page 61, 62 ; dans le traité du *Régime*, livre II, page 94, pour signifier la chair musculaire des animaux que l'on mange ; dans le traité de l'*Aliment*, pages 110 et 111 ; dans le 1er livre des *Maladies*, page 129, où il est parlé des têtes des muscles (τῶν μυῶν κεφαλάς) ; dans le traité des *Affections internes*, page 195, où l'auteur parle des muscles des lombes ; dans les traités des *Fractures*, des *Articulations*, de

[1] De Respir., c. 20.
[2] De Spiritu, c. 4.
[3] Φλεβοπαλίαν, Érot., *Gloss.*, p. 382, Ed. Franz.

l'*Officine du médecin*, des *Instruments de réduction*, où le mot muscle est fréquemment répété; dans les *Aphorismes*, VII[e] section, où il est parlé des muscles du rachis. On voit combien de traités se trouveraient placés après les travaux des écoles alexandrines; traités dont plusieurs sont nominativement cités par les plus anciens critiques, et ces citations suffisent seules pour détruire toute argumentation de ce genre, fondée sur la présence du mot *muscle* dans tel ou tel écrit.

On peut encore en montrer la fausseté d'une autre manière. Il en était du mot chair comme du mot veine, c'était un terme général qui n'excluait pas la connaissance d'une désignation plus particulière. Dans le même traité, chair et muscle se trouvent indifféremment employés; cela est dans le 1[er] livre des *Maladies*; cela est encore dans le traité des *Fractures*; et, à ce sujet, Galien dit : « Ce qui a été appelé « muscle précédemment, Hippocrate l'appelle chair ici, se « servant de la locution vulgaire [1]. » Dans des traités, par exemple, le 1[er] livre des *Maladies* et l'opuscule des *Veines*, le mot muscle est fréquemment employé, et le mot artère ne l'est jamais, ce qui formerait une contradiction dans l'opinion des critiques modernes qui ont admis que l'usage des mots muscles et artères indiquait une date post-alexandrine. Au contraire, le traité des *Chairs* fait un usage fréquent du mot artère; mais jamais il n'emploie le mot muscle, qu'il remplace toujours par le terme de chair.

Enfin, et c'est la dernière preuve que j'apporterai, Ctésias, presque contemporain d'Hippocrate, s'est servi (j'en ai déjà parlé p. 69) de ce mot muscle; et, chose qui vaut la peine d'être notée, la manière dont s'exprime l'auteur de l'opuscule sur l'*Art*, qui a employé le mot *muscle*, est tout à fait

[1] Tome v, p. 556, Ed. Basil.

semblable à celle de Ctésias. « Les membres, dit-il, ont une « chair enveloppante qu'on appelle *muscle*[1]. » Ctésias dit de son côté : « Cambyse se blessa à la cuisse *dans le muscle*, » phrase que l'on remplacerait très facilement par le mot de l'auteur hippocratique, *chair enveloppante* (σάρκα περιφερέα). L'auteur de l'opuscule sur l'*Art* ajoute : « C'est ce que sa- « vent ceux qui s'occupent de ces objets[2]. » Cela prouve des travaux anatomiques.

Les critiques modernes qui se sont livrés à l'examen des livres hippocratiques, au moins ceux qui n'ont pas suivi aveuglément Galien, se sont fait une certaine idée de la médecine hippocratique; et c'est sur cette idée préconçue qu'ils ont jugé s'il fallait assigner tel ou tel traité à Hippocrate, ou le ranger parmi les écrits faussement attribués à ce médecin. Certes, il ne fallait pas procéder ainsi : la première chose à faire était de réunir et de rapprocher tous les textes qui peuvent nous éclairer sur l'état de cette antique médecine, dont tant a péri; et de cette réunion et de ces rapprochements serait née une appréciation des choses moins arbitraire.

On a été généralement porté à rapprocher du temps de l'école d'Alexandrie les livres hippocratiques, parce que, selon moi, on s'était fait une fausse opinion de la position d'Hippocrate. Le nom de père de la médecine avait trompé les esprits; on le croyait créateur de toute la science médicale; on oubliait un principe fécond de la philosophie de l'histoire, c'est que rien, dans les sciences, pas plus que dans le reste, n'est un fruit spontané qui germe sans préparation et murisse sans secours; on oubliait le fait incontestable qu'une masse imposante de travaux très divers avait été léguée

[1] Σάρκα περιφερέα ἣν μῦν καλέουσι. P. 3, Ed. Frob.
[2] Ταῦτα ἴσασι οἱ ἐπιμελούμενοι.

par les âges antérieurs à Hippocrate; que la physiologie générale, que l'anatomie, que la pathologie, que l'hygiène avaient été cultivées long-temps avant lui; qu'Alcméon, Empédocle, Anaxagore, Diogène, Démocrite avaient écrit sur la nature; que les écoles médicales de Crotone et de Cyrène étaient célèbres quand celle de Cos ne l'était pas encore; qu'une énumération des maladies avait déjà été tentée par les médecins de Cnide; qu'Euryphon traitait la pleurésie par la cautérisation avant Hippocrate; qu'avant lui encore, Hérodicus avait exposé avec détail le traitement des maladies[1]; enfin, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus fort à dire en faveur de l'antiquité de la médecine grecque, que la langue technique était déjà créée, et que le médecin de Cos n'y a rien innové.

Il en est de la connaissance des nerfs comme de celle du pouls. Les hippocratiques les ont indiqués vaguement, sans se rendre un compte exact de la nature de ces organes. Ils confondaient, il est vrai, sous le nom de nerfs (νεῦρα), la plupart des parties alongées en forme de cordes, quoiqu'ils eussent aussi le mot tendon (τένων); mais ils avaient remarqué d'autres parties très sensibles auxquelles ils avaient donné un nom analogue à celui des tendons (τόνοι[2]). Voici les passages: « Les canaux étendus dans la concavité « de chaque côté de la poitrine, et les τόνοι prennent là leur « origine aux parties les plus dangereuses du corps[3]. » En commentant ce passage, Galien dit que les canaux sont les artères et les veines, que les τόνοι sont les nerfs, et que les

[1] In Cæl. Aurel. Chr. lib. 3, c. 8.

[2] Τόνος et τένων viennent également du radical τείνω (étendre), et signifient par conséquent des parties étendues, alongées.

[3] De Artic., p. 488. Ed. Froben.

parties voisines d'où ils naissent sont les organes principaux de la poitrine [1]. Le même livre présente encore deux ou trois autres fois l'emploi du mot τόνοι. Dans le traité des *Instruments de réduction*, il est dit [2] : « Il y a à craindre « la rétention d'urine dans la luxation de la cuisse en « avant; car l'os appuie sur des τόνοι, qui sont dangereux. » Dans le 2e livre des *Épidémies*, il est dit [3] : « Les dépôts se « font par les veines, les τόνοι, les os, les ligaments (νεῦρα), la « peau, ou d'autres voies. » Et plus loin : « Deux τόνοι des- « cendent du cerveau sous l'os de la grande vertèbre, le « long de l'œsophage [4]. » Telles sont les notions que la Collection hippocratique contient sur les nerfs; évidemment ils ont été entrevus; mais leurs fonctions et leurs relations restent tout à fait ignorées. Platon s'est servi aussi du même mot et à peu près avec le même sens dans un passage qui, venant en confirmation des conclusions générales de ce chapitre, doit être ici rapporté : « Un état se dissout comme un « vaisseau ou un animal, dont les nerfs (τόνοι), les ligaments « et les tenseurs des tendons, organes de même nature, « quoique disséminés, ont reçu des noms divers [5]. » Ainsi, on voit dans ce passage, 1° que les τόνοι sont nommés; 2° qu'il est parlé de parties qui servent à tendre les tendons, ce qui prouve la connaissance des muscles, et il n'est plus

[1] Tome v, p. 624, Ed. Basil.

[2] Page 508, Ed. Frob.

[3] Page 312, Ed. Frob.

[4] Page 317, Ed. Frob.

[5] Καθάπερ νεὼς ἢ ζώου τινὸς, οὗς τόνους τε καὶ ὑποζώματα καὶ νεύρων ἐπιτόνους, μίαν οὖσαν φύσιν διεσπαρμένην, πολλαχοῦ πολλοῖς ὀνόμασι προσαγορεύομεν. De leg. XII, t. VI, p. 440, Ed. Tauchn. Platon se sert de termes qui conviennent aussi bien à un vaisseau qu'à un animal.

étonnant que la chose, étant connue, ait reçu un nom, que l'on trouve dans Ctésias et les hippocratiques; 3° enfin, que Platon assure que ces trois choses, nerfs, ligamens et muscles, sont des organes identiques au fond, quoique dispersés dans le corps et diversement dénommés.

On a là un nouvel exemple de ces confusions de la vieille anatomie: de même que, veine, artère, bronche, uretère même, tout cela a eu le nom commun de *veine*, sans exclusion d'un nom particulier, de même, nerfs, tendons, muscles, tout cela a été considéré comme de même nature. Ici même se présente un rapprochement tout-à-fait inattendu, c'est que, dans un passage du livre II du *Régime*, les muscles sont rangés parmi les parties dépourvues de sang. « Parmi « les chairs dépourvues de sang, dit l'auteur hippocratique, « les plus substantielles sont le cerveau et la moelle; les plus « légères sont les intestins, les muscles, les parties génitales « femelles, les pieds [1]. » Le passage seul de Platon m'a expliqué comment l'auteur hippocratique plaçait les muscles parmi les parties dépourvues de sang.

Les anciens physiologistes, ni Hippocrate, ni ses disciples, ni Aristote même, n'ont pu se faire aucune idée complète des fonctions du cerveau, attendu qu'ils ne connaissaient pas les fonctions des nerfs. Les hippocratiques placent, il est vrai, l'intelligence dans la tête; mais ils n'en savent pas davantage. Aristote, ayant combattu l'opinion de ceux qui pensent que, chez les animaux, le siége de l'intelligence est dans le cerveau [2], met ce siége dans le cœur, et, comme dit Galien [3], ne sait à quoi sert l'encéphale. C'est aux anatomistes

[1] Τῶν δὲ ἀναίμων (σαρκῶν) ἐγκέφαλος καὶ μυελὸς, ἰσχυρότατα· κουφότατα δὲ, τὰ ὑπογάστρια, μῦες, κτένες, πόδες. P. 94, Ed. Frob.

[2] De Sen. et juv., c. 3.

[3] Tome I, p. 318, Ed. Basil.

alexandrins qu'est due la connaissance exacte des nerfs. Suivant Rufus, Érasistrate distingue deux espèces de nerfs, ceux de la motilité et ceux de la sensibilité [1]; suivant Galien, Hérophile et Eudème, qui, les premiers dans les temps postérieurs à Hippocrate, écrivirent sur l'anatomie des nerfs, ne déterminèrent pas l'origine des nerfs qui se rendent à chaque organe, et les médecins eurent beaucoup de peine à comprendre pourquoi certaines paralysies portent sur le mouvement, et d'autres sur le sentiment; mais, du temps de Galien, on était allé plus loin, et il dit positivement que les nerfs qui se distribuent aux téguments de la main et qui leur donnent leur sensibilité, ont des racines particulières, et que celles des nerfs qui meuvent les muscles sont autres [2].

L'examen que je viens de faire des connaissances des hippocratiques sur les nerfs, prouve encore que la Collection est antérieure aux travaux des anatomistes alexandrins, d'Érasistrate et d'Hérophile.

Les anciens hippocratiques n'ont-ils jamais ouvert de corps humains, n'en ont-ils jamais examiné quelques parties? je sais que la négative est généralement soutenue. Cependant, je ne puis me persuader qu'ils aient été à cet égard dans une ignorance complète. Voici très brièvement quelques-uns de mes motifs : Aristote est supposé n'avoir jamais vu des organes du corps humain, et lui-même dit que les organes des hommes sont surtout ignorés, et que, pour s'en faire une idée,

[1] Διισσῶν ὄντων τῶν νεύρων αἰσθητικῶν καὶ κινητικῶν. Ruf., De hom. part., p. 49, Parisiis. 1554.

[2] Τῶν εἰς τὸ δέρμα τῆς ὅλης χειρὸς διασπειρομένων νεύρων, ἐξ ὧν ἔχει τὴν αἴσθησιν, ἴδιαί τινές εἰσιν αἱ ῥίζαι, τῶν δὲ τοὺς μῦς κινούντων ἕτεραι γιγνώσκονται τοῖς ἰατροῖς. T. III, p. 282, Ed. Basil.

il faut recourir aux animaux qui offrent des ressemblances [1]. Cependant le même Aristote dit que l'homme a proportionnellement le plus de cervelle, que son cerveau a deux membranes, l'une adhérente fortement à l'os, l'autre plus mince qui touche le cerveau même [2]; que le cœur de l'homme est incliné à gauche [3]; que la rate de l'homme est semblable à celle du cochon, mais étroite et longue [4]; que le foie de l'homme est rond et semblable à celui du bœuf; que les reins de l'homme ressemblent aux reins des bœufs, étant comme composés de plusieurs petits reins, et n'étant pas unis comme ceux des moutons [5]; et enfin il termine son premier livre de l'*Histoire des Animaux* en disant qu'il a exposé l'état des parties tant internes qu'externes du corps humain. Réfutant l'opinion d'Anaxagore, qui attribuait l'origine des maladies au transport de la bile, il ajoute que, si cela était, on s'en apercevrait dans les dissections [6].

Dioclès, qui avait publié un traité d'anatomie, savait que, dans la pleurésie, c'est la plèvre qui est le siége du mal.

Il est dit dans le livre de la *Nature de l'enfant* [7] : « L'enfant « dans la matrice a les mains près des joues et la tête près « des pieds; mais on ne peut exactement juger, même en « voyant l'enfant dans la matrice, s'il a la tête en haut ou « en bas. »

[1] De Historia anim., l. I, c. 15.
[2] De Historia anim., l. I, c. 16.
[3] *Ibid.*, c. 17.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*, c. 3 et 9.
[6] Ἐν τε ταῖς ἀνατομαῖς ἂν ἐγίνετο τοῦτο φανερόν. De part. anim. l. IV, c. 2.
[7] Page 37, Ed. Frob.

Il est dit dans le livre des *Chairs*[1] : « Les humeurs de l'œil « sont semblables chez l'homme et chez les animaux. »

Il est dit dans le traité des *Articulations*[2] : « Si l'on dé- « pouille de chairs le bras là où le muscle s'étend, on verra « que la tête de l'humérus y est saillante. »

Ces passages réunis d'Aristote, de Dioclès et des hippocratiques, me font croire que des corps humains ont été examinés plus ou moins exactement avant les anatomistes alexandrins.

En général, je remarque dans la Collection hippocratique que l'anatomie, développée et traitée avec soin dans les livres purement chirurgicaux, s'efface singulièrement dans les livres où il s'agit spécialement de pathologie interne.

Après avoir établi quelques règles de critique qui me serviront ultérieurement, il ne sera pas hors de propos de rapprocher un petit nombre de remarques, tendant au même but, qui sont disséminées dans les ouvrages des critiques de l'antiquité.

D'abord il faut observer que ni Galien, ni Érotien, ni les autres n'ont contesté l'authenticité d'un écrit parce qu'il y était fait mention des artères. Galien, Érotien, Héraclide de Tarente ont admis, comme étant d'Hippocrate, le traité de l'*Aliment*, où cette notion est exprimée de la manière la plus formelle. Galien, Érotien, Bacchius, Philinus ont également admis le traité des *Articulations*, où les artères sont nommées. Ils n'ont pas vu, dans ce fait, un motif d'exclusion.

Il faut en dire autant de l'emploi du mot muscle.

Quant au pouls, Galien paraît être disposé à s'en servir

[1] Page 43, Ed. Frob.
[2] Page 472, Ed. Frob.

comme d'un critérium, et il remarque que l'usage du mot σφυγμός dans le sens de pouls est de Praxagore et d'Hérophile, et, dans le sens de pulsation violente des artères, d'Érasistrate et d'Hippocrate [1].

Galien prétend que l'anatomie des veines qui se trouve dans le livre de la *Nature de l'homme* est une interpolation, et n'est ni d'Hippocrate ni de Polybe [2]. On sait qu'Aristote la cite textuellement dans son *Histoire des animaux*, elle est donc de Polybe très certainement; l'on sait encore que la collection des livres aristotéliques n'est devenue publique que par Apellicon, qui vivait après Hérophile et Érasistrate, c'est-à-dire après le temps où la Collection hippocratique était déjà formée et publiée. L'interpolation d'un morceau dû à Polybe dans un livre, déjà public, d'Hippocrate, n'est pas possible; ce morceau n'a pas été pris aux œuvres d'Aristote, puisque ces œuvres n'étaient pas encore publiques; il n'a pas pu davantage être pris aux œuvres de Polybe, puisque ces œuvres, qui étaient dans la bibliothèque d'Aristote, depuis n'ont plus été ni vues ni retrouvées, et n'existaient plus sous le nom de Polybe au temps de la publication de la Collection hippocratique; je dirai dans le chapitre XI comment la chose a pu se faire.

Ici Galien est donc en défaut; il ne s'est pas souvenu de la citation d'Aristote, et il s'est vainement débattu contre un fait parfaitement positif.

Souvent il prend texte de quelques mauvaises expressions ou vices de langage, pour accuser un écrit de n'être pas d'Hippocrate [3].

[1] Παλαιοτέρα χρῆσις, ἣ κἀν τοῖς Ἐρασιστράτου καὶ Ἱπποκράτους εὑρίσκεται γράμμασιν. T. 1, p. 277, Ed. Basil.

[2] Tome 1, p. 300, Ed. Basil.

[3] Πυρετὸς ξυνοχὸς, οὐρήματα, πνεῦμα θολερόν et quelques autres.

Galien, Érotien, et tous les autres, regardaient le 2e livre des *Prorrhétiques* et le traité des *Glandes* comme postérieurs à Hippocrate; ils ne donnent pas leurs raisons. Galien avait la même opinion du 7e livre des *Épidémies*; il le trouvait fait de pièces et de morceaux, et manifestement postérieur. Quant au 5e, il pensait que ce livre s'écartait de la doctrine propre d'Hippocrate [1]; c'était le même motif qui lui faisait rejeter le 1er livre du traité du *Régime*, tandis que les autres lui paraissaient conformes à la pensée du médecin de Cos [2].

Galien a dit aussi que, manifestement, le traité des *Semaines* n'est pas d'Hippocrate [3].

La discussion ne va pas loin avec certains critiques. Ainsi Jean, dans son commentaire sur le traité de la *Nature de l'enfant*, se posant la question de savoir si ce traité est d'Hippocrate, répond : « Vous le diriez à la fois authentique et « apocryphe, authentique pour les recherches sur les femmes « stériles, recherches dignes de la pensée d'Hippocrate, et « aussi pour l'abondance des propositions; apocryphe, parce « qu'il contient beaucoup de choses fausses, (et l'erreur est « reconnue étrangère à Hippocrate), et parce que l'auteur se « sert d'un grand nombre d'exemples contrairement à la « brièveté et à la concision du médecin de Cos [4]. »

Les remarques touchant la chronologie des livres hippocratiques, remarques bien brèves qui nous sont arrivées avec les restes des œuvres des anciens critiques, auront eu du moins cela d'important qu'elles n'auront pas contredit

[1] Tome III, p. 187, Ed. Basil.
[2] Tome IV, p. 206, Ed. Basil.
[3] Tome III, p. 374, Ed. Basil.
[4] Schol. in Hipp., t. II, p. 207, Ed. Dietz.

les résultats que j'ai obtenus par des voies différentes, et qu'elles les auront même fortifiés en plusieurs points.

En résumé, les connaissances médicales contenues dans les livres hippocratiques ont un caractère qui leur est propre. L'anatomie y est peu développée et peu étudiée, excepté pour quelques points sur lesquels la chirurgie avait jeté déjà de grandes lumières. Les artères sont supposées pleines d'air, ou portent, avec d'autres canaux, un nom commun, qui accroît encore la confusion ; les relations des vaisseaux sanguins avec le cœur sont considérées comme peu importantes ; l'application de la sphygmologie est tout à fait ignorée ; les nerfs sont l'objet de quelques vagues désignations ; la polémique se dirige soit contre l'école de Cnide, soit contre l'emploi des doctrines de la philosophie éléatique dans la médecine ; nulle trace ne s'y fait voir des doctrines d'Érasistrate, à plus forte raison des sectes médicales postérieures ; tout le développement qu'on y trouve dérive sans peine de l'état antérieur des connaissances médicales. Ainsi on est autorisé par la composition seule des écrits hippocratiques à les reporter dans l'âge qui a précédé les grands travaux d'Érasistrate, d'Hérophile et de l'école d'Alexandrie. C'est un résultat auquel j'arrive toujours, de quelque côté que je considère la Collection hippocratique.

CHAPITRE X.

DES RAPPORTS QUI UNISSENT CERTAINS LIVRES DE LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE.

J'ai, dans le chapitre IV, essayé de combler l'intervalle qui sépare Hippocrate des premiers commentateurs de ses écrits, et de renouer une chaîne que j'ai montrée n'être interrompue nulle part. Maintenant, je vais essayer de faire, pour la Collection hippocratique, ce que j'ai fait pour Hippocrate lui-même, et rechercher si l'on peut trouver quelque renseignement sur les divers rapports qui en unissent les parties isolées. Plusieurs des livres hippocratiques présentent entre eux des similitudes qui ont été le plus souvent considérées comme des redites. Ce sont des redites en effet, mais non pas, suivant moi, en ce sens que ce soient des passages que l'auteur a transcrits d'un de ses livres dans un autre. Je crois que ces répétitions annoncent autre chose; je crois qu'elles indiquent que, parmi ces livres ainsi copiés, les uns ont servi de matériaux à des ouvrages plus parfaits, que les autres ont fourni matière à des extraits, obscurs le plus souvent par leur brièveté extrême, quelquefois par la négligence avec laquelle l'abréviateur a fait l'analyse; je crois encore que cette succession, que cette reproduction de livres sous des formes diverses, prouvent que ces livres sont restés long-temps à la disposition, soit d'une famille, soit d'une école de médecins. Les résultats que j'ai obtenus de cette façon correspondent à ceux du chapitre où

j'ai montré combien les hippocratiques avaient composé de livres, tous perdus. Cette masse d'écrits médicaux est allée s'amoindrissant et se détruisant; c'est à l'effet de cette destruction qu'il faut attribuer la présence de fragments et d'extraits dans la Collection hippocratique.

Il ne s'agit pas ici de réunir et de comparer les propositions, énoncées dans des termes plus ou moins analogues, qui expriment la même pensée, mais il s'agit de rassembler l'indication des principaux passages qui sont textuellement copiés les uns sur les autres. Les propositions qui, dans la Collection hippocratique, renferment des pensées identiques, sont en très grand nombre; cela se conçoit sans peine : ces livres sont à peu près de la même époque, dérivent d'écoles médicales qui étaient en contact, et sont l'œuvre de médecins, ou descendants, ou disciples, ou voisins les uns des autres. Il ne faut donc pas s'étonner d'y voir de fréquentes conformités, lesquelles ne prouvent pas autre chose que la simultanéité de travaux exécutés dans une même sphère d'idées.

Mais il n'en est plus de même quand des passages sont copiés textuellement, et reproduits dans les mêmes termes. Le hasard ne peut produire ces similitudes absolues; la conformité de doctrines ne peut pas les expliquer davantage. Il faut nécessairement admettre une communication plus immédiate; et il devient certain par là que les auteurs des traités où des passages textuellement identiques se retrouvent, ont connu, ont tenu, ont copié les livres les uns des autres. C'est là une preuve indubitable de la transmission, de main en main, de ces livres; et ici je parle à la lettre et sans aucune métaphore.

Costei, dans sa lettre sur l'*Examen* de Mercuriali, a émis l'opinion que les *Prénotions de Cos* étaient antérieures à cer-

taines autres parties de la Collection hippocratique, qui contiennent une foule de passages très semblables au plus grand nombre des *Prénotions*. Le fond est semblable, la forme diffère. Les *Prénotions* sont des notes où la rédaction manque. Or, d'écrits dont le style et l'enchaînement sont excellents, on ne fait pas, dit Costei, par un travail postérieur, une série de notes décousues; mais de notes décousues, on fait très bien des livres où tout se lie, et où le style a reçu l'élaboration nécessaire. L'observation de Costei est très ingénieuse, et la règle qu'il en tire est certaine.

Cette considération a été développée avec tout le soin qu'elle mérite par M. Ermerins, médecin hollandais, dans une excellente thèse intitulée : *Specimen historico-medicum inaugurale de Hippocratis doctrina a prognostice oriunda*, Lugduni Batavorum, 1832. M. Ermerins ne paraît pas avoir eu connaissance de l'idée émise par Costei; car il ne cite pas le médecin italien. D'ailleurs il se l'est appropriée par le développement qu'elle a pris sous sa plume, et par les nombreuses preuves dont il l'a appuyée. Je me contenterai ici d'analyser la thèse de M. Ermerins; car j'en adopte pleinement toutes les conclusions; et si je voulais faire autrement que lui, je ne ferais certainement pas aussi bien.

Le 1er livre des *Prorrhétiques* et les *Prénotions de Cos* sont une collection de notes, la plupart relatives aux présages dans les maladies. Ces notes n'ont aucun lien entre elles; elles se suivent, mais elles ne tiennent pas les unes aux autres. Elles renferment des propositions plus ou moins détaillées, des fragments d'observations, des doutes que soulève l'auteur, des questions qu'il se pose. M. Ermerins pense qu'elles ont été recueillies dans le temple des asclépiades à Cos; cela est très probable; dans tous les cas, des notes très brèves prises sur les malades nombreux qui venaient s'y

faire soigner, et jointes bout à bout, n'auraient pas une autre forme.

Les *Prénotions de Cos* sont beaucoup plus considérables que le 1er livre des *Prorrhétiques*; elles contiennent environ un nombre triple de propositions. Ce qu'il faut remarquer, c'est que toutes les propositions du 1er livre des *Prorrhétiques*, à très peu d'exceptions près, se trouvent dans les *Prénotions de Cos*. Je ne dis pas seulement que le sens, que l'idée sont semblables. Non; l'identité va beaucoup plus loin; les expressions sont les mêmes, et, dans la plupart des cas, les différences ne valent pas la peine d'être notées[1]. M. Ermerins a mis les propositions du 1er livre des *Prorrhétiques* sur une colonne, et, sur une autre colonne en regard, celles des *Prénotions de Cos* qui y correspondent. De cette manière, on voit sans peine jusqu'où s'étendent les conformités textuelles des deux livres. M. Ermerins en conclut qu'ils proviennent d'une source commune; cela est incontestable; ou l'un a été copié sur l'autre, ou tous deux ont copié des passages d'un original commun. M. Ermerins ajoute que les *Prénotions de Cos* sont postérieures au 1er livre des *Prorrhétiques*, attendu qu'elles sont beaucoup plus volumineuses, et que plusieurs des propositions correspondantes dans les deux livres sont plus développées dans les *Prénotions*. Il regarde les *Prénotions*

[1] J'en cite ici en note un seul exemple, afin que l'on comprenne bien quelles sont ces similitudes :

Πλευροῦ ἄλγημα ἐπὶ πτύσεσι χολώδεσιν, ἀλόγως ἀφανισθὲν, ἐξίστανται. Prorrh. 97e prop.

Πλευροῦ ἄλγημα ἐν πτύσει χολώδει ἀλόγως ἀφανισθὲν, ἐξίσταται. Coac. 418 prop.

Ces termes, on le voit, sont identiques. Cette identité se reproduit très souvent; dans quelques cas exceptionnels il y a des différences notables, qui consistent surtout en additions et développements.

de Cos comme un recueil dont le fond a été formé par le 1er livre des *Prorrhétiques*, et que des observations subséquentes, plus nombreuses et plus détaillées, sont venues grossir.

Quoi qu'il en soit, les passages répétés textuellement dans l'un et l'autre de ces livres, prouvent que l'auteur de l'un a eu l'autre sous les yeux; cela est incontestable.

Maintenant, dans quel rapport les *Prénotions de Cos* (je ne parlerai que d'elles, puisqu'elles renferment presque entièrement le 1er livre des *Prorrhétiques*) se trouvent-elles avec d'autres livres de la Collection hippocratique? Ce rapport, très singulier, a été mis dans tout son jour par M. Ermerins. Il résulte manifestement des comparaisons établies par le médecin hollandais que l'auteur du *Pronostic* a consulté les *Prénotions de Cos*, et qu'elles forment la base principale de son livre. L'identité des principes, la similitude des propositions, et la conformité des expressions, ne laissent aucun doute à cet égard. Mais d'un autre côté, comme le *Pronostic* est un traité accompli, où toutes les règles de la composition sont observées, comme les différentes parties du sujet sont enchaînées l'une à l'autre, et forment un tout, comme le livre a un préambule qui y introduit et une péroraison qui le clot, il est impossible de ne pas admettre que l'auteur qui l'a composé se soit servi des *Prénotions de Cos* comme de matériaux. En effet, de propositions décousues, on peut faire un livre, en remplissant les lacunes, en élaguant l'inutile, en coordonnant l'ensemble; mais d'un livre bien fait, on n'ira jamais tirer des propositions décousues, établir des lacunes, détruire l'arrangement, intervertir l'ordre des idées, et mutiler la rédaction. Les *Prénotions de Cos* ne sont pas un extrait du *Pronostic*; car elles n'en suivent pas l'ordre, et renferment une foule de choses étrangères à ce traité.

Elles sont une composition tout à fait indépendante, dont le caractère est la réunion d'une série de propositions qui sont relatives aux présages dans les maladies, mais qui ne sont pas rangées systématiquement. Au contraire, l'auteur du *Pronostic* a systématisé son sujet, et il a pris, dans ces propositions, ce qu'il a jugé convenable, élaguant le reste, ajoutant du nouveau, et disposant le tout suivant un plan régulier. En un mot, ce qui prouve que les *Prénotions de Cos* ne sont pas extraites du *Pronostic*, c'est qu'elles contiennent plus de choses et des choses différentes; ce qui prouve qu'elles ont servi de matériaux au *Pronostic*, c'est que les propositions particulières des *Prénotions de Cos*, qui n'en ont point de générales, sont les éléments des propositions générales du *Pronostic*, qui n'en a pas de particulières. Ce rapport du particulier au général entre les *Prénotions* et le *Pronostic* est très remarquable, et il est décisif dans la question de savoir lequel de ces deux livres est postérieur à l'autre.

Tel n'a pas été, je le sais, l'avis de Galien, qui a dit : « Celui qui prendra toutes les propositions des *Prorrhétiques* « comme des règles générales, tombera dans de graves er- « reurs. Il en est de même de la plupart des propositions que « contient le livre des *Prénotions de Cos*. Quelques passages « des *Aphorismes*, du *Pronostic* et des *Épidémies*, y sont in- « tercalés; et ce sont les seules propositions véritables qui « soient dans les *Prorrhétiques* et les *Prénotions de Cos*[1]. »

Mais en ceci Galien évidemment s'est trompé; il a pris pour une preuve de postériorité ce qui est une preuve d'antériorité, ou plutôt il n'a pas approfondi cette question, et a prononcé rapidement un jugement où domine surtout son

[1] Galien, t. v, p. 407, Ed. Basil.

admiration exclusive pour les œuvres véritables d'Hippocrate.

Des rapports bien plus étroits unissent le traité des *Instruments de réduction* et le traité des *Articulations*. Ils contiennent simultanément : la luxation de la mâchoire, de l'épaule, du coude, du poignet, de la cuisse, du genou, du pied; l'exposition de plaies qui coupent les membres dans l'articulation ou dans la continuité; les gangrènes qui surviennent; les déviations de l'épine. Le traité des *Instruments de réduction* et le traité des *Articulations* ne renferment en dehors de ce cadre qu'un petit nombre de parties qui ne sont pas communes à l'un et à l'autre. Le sujet dont l'un et l'autre s'occupent est donc le même; mais cela ne prouverait pas un rapport entre ces deux livres; car, dans une matière purement chirurgicale comme un traité sur les *Luxations*, le fond sera toujours identique; il est déterminé par la nature des choses.

Aussi n'aurais-je pas parlé de ces similitudes, si elles n'étaient pas allées plus loin; mais elles sont telles que visiblement le traité des *Instruments de réduction* est un abrégé du traité des *Articulations*.

On jugera qu'un passage est un abrégé d'un autre, quand on verra que l'abréviateur supposé a conservé l'ordre des pensées de l'original, supprimé les développements, et copié, dans ce qu'il a gardé, les expressions même de son auteur. Or, c'est ce dont il est facile de s'assurer en comparant, dans les deux traités, les différentes sections que je viens d'énumérer. De peur de trop alonger ce chapitre, je n'en rapporterai qu'un exemple pour que le lecteur se convainque par lui-même que le traité des *Instruments de réduction* est réellement un extrait du grand traité des *Articulations*. Il est dit dans le traité des *Articulations* : « Le

« sphacèle des chairs survient : dans les plaies avec hémor-
« rhagie sur lesquelles on exerce une forte constriction ;
« dans les fractures des os que l'on serre trop ; en général,
« dans les parties qui sont étreintes dans des liens trop étroits.
« Beaucoup de blessures pareilles guérissent chez ceux
« qui perdent une portion des chairs et de l'os, soit à la
« cuisse, soit au bras ; la guérison est plus difficile à l'avant-
« bras et à la jambe ; mais des blessés supportent encore cet
« accident, et survivent. Dans les cas de fracture où la livi-
« dité et la gangrène s'établissent aussitôt, la séparation se
« fait promptement avec le corps ; et les parties qui doivent
« tomber, tombent bientôt, attendu que les os ont déjà
« succombé à l'influence de la lésion. Quand la lividité
« survient, les os étant sains, les chairs meurent prompte-
« ment, il est vrai, mais les os se détachent lentement là où
« s'établit la limite de la lividité et de la dénudation de l'os.
« Les parties situées au-dessous de la lividité, quand elles
« sont complétement mortes et insensibles, doivent être re-
« tranchées dans l'articulation, et le médecin aura soin de
« ne pas blesser les parties saines. Car, si l'opéré ressent de
« la douleur, et si les parties ne sont pas mortes là où la ré-
« section se pratique, il est à craindre que la douleur ne
« cause une défaillance ; et beaucoup de malades ont péri
« soudainement dans de telles syncopes. J'ai vu l'os de la
« cuisse, ainsi dénudé, se détacher le quatre-vingtième jour.
« A ce même malade, la jambe avait été enlevée, dans l'ar-
« ticulation du genou, le vingtième jour. On aurait pu, je
« pense, l'enlever plus tôt ; mais je voulus que rien ne se fît
« précipitamment, et que la prudence réglât l'opération.
« Dans un cas semblable de gangrène où le mal s'étendait
« jusqu'au milieu de la jambe, j'ai vu tomber, vers le soixan-
« tième jour, tout ce qui des deux os était dénudé. Le trai-

« tement diffère du traitement pour amener plus vite ou « plus lentement la séparation des os dénudés[1]. »

Voici maintenant le passage correspondant du traité des *Instruments de réduction* : « Sphacèle des chairs : constric« tion dans les plaies avec hémorrhagie ; bandages serrés « dans les fractures des os ; lividité survenue sous des liens « qui étreignent. De ceux chez qui se détache une por« tion de la cuisse et du bras, chez qui tombent des os et des « chairs, beaucoup guérissent, attendu que, du reste, leurs « forces se soutiennent. Dans les cas de fracture, la sépara« tion se fait promptement. Autrement, les os se détachent « sur la limite de la dénudation, mais plus lentement. Il faut « enlever, au-dessous de la blessure et des parties saines, « les parties qui sont déjà mortes : éviter la douleur ; car les « blessés meurent dans la défaillance. L'os de la cuisse s'est « détaché le quatre-vingtième jour dans un sphacèle sem« blable. La jambe fut enlevée le vingtième. Les os d'une « jambe vers le milieu du membre se sont détachés au « soixantième jour. Dans de telles blessures, promptitude et « lenteur, suivant les déligations médicales[2]. »

Après la lecture et la comparaison de ces deux passages, on reconnaît évidemment que l'un est un extrait, une analyse de l'autre : même ordre dans l'exposition des pensées ; mêmes exemples ; mêmes expressions. Seulement ce qui a reçu son développement dans l'un, n'est plus qu'en substance dans l'autre ; et ce résumé est même si bref, qu'il y a des membres de phrases qui seraient très obscurs si le commentaire n'en était pas dans les passages correspondants du traité des *Articulations*. Les ressemblances entre ce livre et

[1] Page 497, Ed. Frob.

[2] Page 510, Ed. Frob.

celui des *Instruments de réduction* sont aussi frappantes, et ont le même caractère dans tous les articles dont j'ai indiqué un peu plus haut la correspondance dans ces deux traités.

Il est donc certain que le livre des *Instruments de réduction* est, en grande partie, un extrait fait sur les passages analogues du livre des *Articulations*. Je dis *passages analogues*; car une observation non moins digne d'être notée que le rapport entre ces deux livres, s'est présentée dans l'examen comparatif auquel je me suis livré : c'est que l'extrait qui porte le titre de livre des *Instruments de réduction* présente un arrangement plus régulier que le livre même des *Articulations*; par conséquent on peut supposer que ce dernier traité, au moment où l'extrait appelé livre des *Instruments de réduction* a été fait, avait les matières autrement distribuées qu'elles ne l'ont toujours été depuis la publication (car les premiers commentateurs, Philinus et Bacchius, l'ont connu tel que nous le connaissons encore aujourd'hui), qu'il contenait plus et contenait moins, et avait, en un mot, une disposition toute différente.

Le tableau suivant, qui donne un index des matières comprises dans l'un et l'autre traités, en montrant les parties communes, montrera aussi les différences dans l'arrangement.

TRAITÉ DES ARTICULATIONS.

Luxation de l'humérus et réduction.
Luxation non réduite de l'humérus.
Fracture de la clavicule.
Luxation du coude.
Diastase des os du coude.
Luxation du poignet.
— des doigts.
— de la mâchoire.
Fracture de la mâchoire inférieure.
— des os du nez.
— des cartilages de l'oreille.
Déviation de l'épine.
Contusion de la poitrine.
Luxation de la cuisse.
Luxation congénitale de la cuisse.
Luxation du pied.
— tibio-tarsienne avec issue des os.
— radio-carpienne avec issue des os.
— fémoro-tibiale avec issue des os.
— huméro-cubitale avec issue des os.
— des phalanges avec issue des os.
Sections dans les articulations ou dans la continuité des os.
Gangrène.
Réduction de la cuisse luxée.
Réduction des doigts.
— du genou.
— de l'articulation tibio-tarsienne.
Diastase de l'articulation tibio-tarsienne.

TRAITÉ DES INSTRUMENTS DE RÉDUCTION.

Préambule anatomique.
Fracture du nez.
— des cartilages de l'oreille.
Luxation de la mâchoire.
— de l'épaule.
— du coude.
— de la main.
— de la cuisse.
— du genou.
— de l'astragale.
— du pied.
Pied-bot.
Luxation du pied avec issue des os.
Sections dans les articulations ou dans la continuité des os.
Gangrène.
Déviation de l'épine.
Règles générales de réduction.
Instruments de réduction.
Têtes de chapitres de chirurgie.
Remarques sur les fractures avec plaies.

Ce tableau suffit pour faire voir que l'ordre ne règne pas dans les matières qui constituent le livre des *Articulations*; que, dans un traité où il s'agit surtout de luxations, l'histoire

de certaines fractures est intercalée ; que les diverses luxations ne se suivent pas d'après un arrangement régulier. Tout cela était ainsi dans le traité des *Articulations* tel que Galien l'a commenté, tel que Philinus et Bacchius l'ont connu. Au contraire, l'arrangement est beaucoup plus méthodique dans le livre des *Instruments de réduction*. Je pense donc qu'au moment où l'extrait qui porte ce titre a été fait, le traité des *Articulations* existait sous une forme beaucoup meilleure, qu'il a été considérablement dérangé plus tard dans les mains de ceux qui le conservaient, et que c'est dans ce désordre définitif qu'il a été publié.

Galien est d'avis (et beaucoup de commentateurs l'avaient dit avant lui) que le traité des *Fractures* et celui des *Articulations*, ne formaient qu'un seul traité coupé en deux, à tort, par les premiers éditeurs de la Collection hippocratique. Je pense, en effet, que ces deux traités sont un fragment considérable d'un grand livre où cette partie de la chirurgie était traitée avec autant de développement que de talent.

Le traité des *Instruments de réduction* est, on vient de le voir, un résumé, un abrégé du traité des *Articulations*. Supposons maintenant que le traité des *Articulations* ne fût pas arrivé jusqu'à nous, et que celui des *Instruments de réduction* fût seul entre nos mains. Évidemment, nous signalerions la singularité d'un livre où des choses si savantes seraient dites en extrait seulement ; nous sentirions qu'une telle forme est contraire à toutes les lois de la composition littéraire, et nous serions tout naturellement amenés à soupçonner la vérité, à savoir que le traité des *Instruments de réduction* n'est qu'un raccourci de quelque grande œuvre.

Le traité du *Régime des gens en santé* (περὶ διαίτης ὑγιεινῆς) présente une particularité très singulière. Il se termine par deux phrases qui n'ont aucun rapport avec le sujet traité

dans cet opuscule. Les voici : Première phrase : « Ceux à « qui des maladies proviennent par le cerveau, sont pris « d'abord d'engourdissement dans la tête. Le malade urine « fréquemment, et éprouve les mêmes accidents que dans la « strangurie. Ces symptômes se prolongent pendant neuf « jours ; et s'il s'échappe, par les narines ou par les oreil- « les, de l'eau ou du phlegme, la maladie guérit ; la stran- « gurie cesse ; le malade rend sans douleur une urine abon- « dante, blanche, jusqu'à ce que vingt jours se soient « écoulés, et que la douleur de tête ait disparu ; lorsqu'il « regarde, la vue lui est enlevée. » Deuxième phrase : « Celui « qui est capable de concevoir de quel prix la santé est pour « les hommes, doit savoir se secourir dans ses maladies par « son propre jugement[1]. » Ces deux phrases n'ont, comme on voit, aucun rapport entre elles ; la première décrit une certaine affection du cerveau ; la seconde contient un conseil aux gens éclairés sur la nécessité d'apprendre à se donner eux-mêmes quelques secours dans leurs maladies. Ces deux phrases n'ont aucun rapport, non plus, avec ce qui les précède, et elles terminent ainsi brusquement l'opuscule du *Régime des gens en santé*. Galien, qui l'a commenté, arrivé à ce passage dit : « On a soupçonné, avec raison, l'authen- « ticité de ces deux phrases ; quelques-uns même les con- « damnent absolument, et assurent qu'elles ne sont pas de « Polybe, et encore moins d'Hippocrate. Le commencement, « où l'auteur dit que les maladies qui proviennent du cer- « veau amènent l'engourdissement et la strangurie, est tout « à fait confus. Ce ne serait pas plus véritable quand même « l'on penserait qu'il s'agit, non de toutes les maladies « du cerveau, mais de celles-là seules qu'un écoulement

[1] Page 27, Ed. Frob.

« d'eau et de phlegme par les oreilles et les narines ferait « cesser. Car cela n'arrive ni toujours, ni même le plus « souvent[1]. » J'ai rapporté le commentaire de Galien pour montrer que ces deux phrases, quelque incohérentes qu'elles soient, ont la même place et la même rédaction depuis la plus haute antiquité. Car Galien, en en signalant les vices, ne dit pas qu'elles soient une interpolation faite depuis le commencement des commentaires sur la Collection hippocratique. Elles existaient dans les mêmes termes dès le temps de Bacchius. J'ai encore rapporté le passage de Galien pour un autre motif, c'est pour faire voir qu'il n'a pas indiqué la particularité la plus remarquable de ces deux phrases.

La première se trouve textuellement dans l'intérieur du 2e livre *des Maladies*[2]; et, ce qui prouve qu'elle a été copiée sur le 2e livre *des Maladies*, c'est que, dans ce livre, elle est suivie d'autres phrases qui complètent le tableau de la maladie en question.

La seconde, qui commence par ces mots : *l'homme qui est capable*, etc., est la première phrase du traité des *Affections*[3].

Ainsi voilà deux phrases sans liaison l'une avec l'autre, sans liaison avec ce qui les précède, lesquelles se trouvent appartenir à deux traités différents. Comment expliquer une telle singularité? Est-ce le commencement d'une table où l'on indiquait les ouvrages par leurs premières lignes? cela veut-il dire que le 2e livre *des Maladies* et le traité des *Affections* sont du même auteur que l'opuscule sur le *Régime*

[1] Tome v, p. 37, Ed. Basil.
[2] Page 142, Ed. Frob.
[3] Page 179, Ed. Frob.

des gens en santé? n'y faut-il voir qu'un indice de cette opinion qui se confirme de plus en plus dans mon esprit, à savoir que nous n'avons dans la Collection hippocratique, à part quelques livres bien conservés, que des débris, des extraits, des fragments de grands travaux sur la médecine?

Le deuxième livre des *Maladies* a un double commencement. Après une exposition d'un certain nombre de maladies de la tête[1], le même sujet est repris avec le titre : *Maladies qui naissent de la tête*[2], à peu près dans les mêmes termes, mais avec un peu plus de développement, et c'est au début de ce second commencement que se trouve la phrase qui est placée à la fin de l'opuscule du *Régime des gens en santé*. N'est-ce pas là encore une preuve de ces destructions que j'ai signalées, un reste de ces ruines devant lesquelles je suis demeuré bien des heures en contemplation assidue, espérant qu'un détail inaperçu me révèlerait l'ordonnance de l'édifice auquel elles ont appartenu?

Je ne parlerai pas ici des nombreux passages qui sont simultanément répétés avec les mêmes termes dans les différents livres des *Épidémies*; je ne parlerai pas non plus de répétitions analogues, mais moins nombreuses, qui sont entre ces mêmes livres des *Épidémies* et les *Prénotions de Cos*. Je me bornerai à quelques exemples.

Il est dit dans le traité de la *Nature de l'homme*[3] : « Les « maladies qu'engendre la plénitude sont guéries par l'éva- « cuation; celles qu'engendre l'évacuation, par la pléni- « tude. » Cela se trouve avec les mêmes termes dans les *Aphorismes*, II[e] section[4].

[1] Page 140, Ed. Frob.
[2] Νοῦσοι αἱ ἀπὸ τῆς κεφαλῆς γινόμεναι. P. 142, Ed. Frob.
[3] Page 22, Ed. Frob.
[4] Page 391, Ed. Frob.

Dans le morceau qui, portant autrefois le titre de Περὶ φλεϐῶν, faisait partie du traité des *Instruments de réduction*, et est, dans les éditions modernes, placé à la fin de la compilation intitulée de la *Nature des os*, on lit en parlant des veines : « Dans un cercle tracé, un commencement ne se « peut trouver[1]. » La même phrase est dans le traité des *Lieux dans l'homme*[2].

Il est dit dans le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux* : « Le sperme provient de toutes les parties du corps, sain des « parties saines, malade des parties malades[3]. » Cette phrase est textuellement reproduite dans le livre de la *Maladie sacrée*[4].

On lit dans l'opuscule sur l'*Usage des liquides* : « L'eau « chaude a les inconvénients suivants pour ceux qui en usent « souvent : elle produit le relâchement des chairs, l'impuis- « sance des ligaments, l'engourdissement de la pensée, des « hémorrhagies, des syncopes ; et ces accidents vont jusqu'à « la mort ; l'eau froide produit des convulsions, des té- « tanos, des lividités et des frissons fébriles[5]. » Tout cela se trouve dans les *Aphorismes*, section v[6]. De même on lit également, dans l'opuscule sur l'*Usage des liquides* et dans la même section des *Aphorismes*, les lignes suivantes : « Le « froid est l'ennemi des os, des dents, des tendons, du cer- « veau, de la moelle épinière ; le chaud en est l'ami. »

[1] Page 61, Ed. Frob.

[2] Page 63, Ed. Frob.

[3] Ὁ γὰρ γόνος πανταχόθεν ἔρχεται, ἀπό τε τῶν ὑγιηρῶν ὑγιηρὸς τοῦ σώματος, ἀπό τε τῶν νοσερῶν νοσερός. P. 77, Ed. Frob.

[4] Ὡς ὁ γόνος ἔρχεται πάντοθεν τοῦ σώματος, ἀπό τε τῶν ὑγιηρῶν ὑγιηρὸς, ἀπό τε τῶν νοσερῶν νοσερός. P. 123, Ed. Frob.

[5] Page 112, Ed. Frob.

[6] Page 396, Ed. Frob.

« Dans les tumeurs des articulations, dans les tumeurs « goutteuses sans plaies; et la plupart des convulsions spas- « modiques, l'eau froide jetée en abondance fait suer, atté- « nue et endort la douleur, un engourdissement léger est un « remède à la douleur. » Cela se trouve dans l'opuscule de l'*Usage des humides*, p. 113, et dans les *Aphorismes*, sect. v, p. 396.

Toute la fin de ce même opuscule, à part les deux dernières lignes (p. 114), se trouve dans les *Aphorismes*, sect. v, p. 396.

Un long morceau commençant par ces mots : τοῖσιν ἐν τῇσι περιόδοισι, et finissant par ceux-ci : καὶ φέρῃ εὐφόρως, se trouve dans le traité des *Humeurs* (p. 115, Ed. Frob.), et dans les *Aphorismes*, p. 390.

Un long passage commençant par οἱ αἱμορροΐδας ἔχοντες, est textuellement copié dans les *Épidémies*, lib. VI, p. 346, et dans le livre des *Humeurs*, p. 147. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au milieu de ce passage, qui est continu dans le traité des *Humeurs*, tombe la section IV[e] du 6[e] livre des *Épidémies*.

« Les vents du midi rendent l'ouïe obtuse, la vue trouble, « la tête pesante, le corps lent, et sont dissolvants. Quand « ce vent règne, des accidents analogues doivent être at- « tendus dans les maladies. Quand le vent du nord domine, il « règne des toux, des angines, des constipations, des dysu- « ries avec frissons, des douleurs de côté, de poitrine. » Tout cela est dans le traité des *Humeurs*, p. 116, et dans les *Aphorismes*, p. 392.

Une particularité est à relever dans le traité des *Humeurs*; car elle peut nous instruire de la manière dont cet opuscule a été composé. Il y est dit, p. 116, « que le vent du midi « produit certains accidents; que le vent du nord en produit

« d'autres; que, si ce vent prédomine encore davantage, les « fièvres suivent les chaleurs et les pluies. » Cela est évidemment mal arrangé; les fièvres ne peuvent suivre les chaleurs et les pluies qu'autant que le vent du midi règne, et non le vent du nord. On a la clef de ces erreurs si l'on se reporte aux *Aphorismes*, p. 392. Là, en effet, est détaillé ce qui n'est qu'en extrait dans le traité des *Humeurs*, et l'on y trouve l'exposition nette des différents vents. Galien, dans son *Commentaire* sur le traité des *Humeurs*, remarque, de son côté, que la chose est mieux dans les *Aphorismes*[1].

On peut conclure de ce fait que la compilation appelée des *Humeurs* a été faite après les *Aphorismes*, et, en partie du moins, sur les *Aphorismes*.

Nous n'avons guère, je l'ai déjà dit, que les jugements des critiques anciens sur l'authenticité de tel ou tel écrit hippocratique, mais nous n'avons pas leurs motifs. Néanmoins, dans le courant de la discussion se sont présentés certains faits qui, d'eux-mêmes, sont venus concorder avec ces mêmes jugements, et qui ont rattaché l'une à l'autre l'ancienne et la moderne critique. Ici encore le même résultat est obtenu, et les recherches consignées dans ce chapitre expliquent les opinions des commentateurs de l'antiquité sur quelques-uns des livres hippocratiques. Le traité des *Humeurs* avait été absolument rejeté par Héraclide de Tarente et par Zeuxis, attribué à un Hippocrate postérieur par Glaucias. Or il est évident, d'après la comparaison que j'ai établie, que ce traité renferme des passages textuellement copiés sur d'autres ouvrages, et que, par conséquent, il a été rédigé après ces mêmes ouvrages.

[1] Tome XVI, p. 117, Ed. Kühn.

Je n'ai pas exposé le détail des passages qui sont identiques dans le 7e livre des *Épidémies* et les autres; mais ces passages sont extrêmement nombreux. Galien a donc eu toute raison de dire que ce 7e livre est manifestement dénué d'authenticité, d'une date postérieure, et composé de pièces et de morceaux[1].

Il est possible, et c'est un des résultats de ce chapitre, d'établir, entre un certain nombre d'écrits hippocratiques, trois classes : la première comprend des livres qui sont antérieurs aux écrits appartenant à Hippocrate lui-même; la seconde, des ouvrages qui sont réellement de ce médecin; la troisième, des opuscules qui sont postérieurs, puisque, en grande partie, ce sont des extraits et des copies.

L'examen de ces particularités nous reporte à l'époque même qui a précédé la publication de la Collection hippocratique. Car, ainsi que je l'ai remarqué à diverses reprises, tout cela existait dès les premiers temps; extraits, fragments, notes, passages copiés, tout cela se trouvait dès les plus anciens travaux de Bacchius, de Philinus, de Xénocrite. Ainsi, quand nous voyons que des livres sont des extraits les uns des autres, nous pouvons admettre que ces extraits ont été faits, que ces notes ont été compilées, après Hippocrate, il est vrai, mais avant les premiers travaux des écoles alexandrines; d'autant plus que ces extraits représentent quelquefois une rédaction plus régulière, un état plus complet des livres même d'où ils proviennent, et que nous possédons encore. Tel est le cas du livre des *Instruments de réduction* par rapport au livre des *Articulations*. Nous assistons, pour ainsi dire, à la formation de la Collection hippocratique; et, comparant tout ce que les hip-

[1] Tome III, p. 182, Ed. Basil.

pocratiques avaient fait avec le peu qui nous reste d'eux, nous voyons cette masse de livres s'amoindrir, se détériorer, se réduire en extraits et en notes, jusqu'au moment où la publicité des grandes bibliothèques commence, et où les livres hippocratiques se trouvent irrévocablement sauvés, mais sauvés avec toutes les traces de dommages irréparables.

CHAPITRE XI.

DE LA PUBLICATION DE LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE.

Je ne veux pas entrer dans l'examen particulier de chacun des écrits hippocratiques sans consacrer quelques pages à rechercher de quelle manière on peut concevoir que la Collection entière s'est formée. On a vu, dans les chapitres précédents, qu'elle a des incohérences, du décousu, des falsifications dans les noms d'auteurs, des négligences de rédaction qui ne permettent de reconnaître ni l'œuvre d'un seul homme, ni la production d'une seule époque, ni la publication volontaire et soignée d'un écrivain qui achève et polit ses livres avant de les mettre au jour. Là, est une difficulté qu'il faut essayer de résoudre, sinon par des certitudes absolues, au moins par des conjectures très probables. Il s'agit de comprendre comment des fragments, comment de simples notes ont été insérés dans une Collection qui contient des parties si excellentes, si travaillées, si achevées; il s'agit d'expliquer comment des noms ont été changés, et comment ce qui était l'œuvre de Polybe, par exemple, y a été introduit sous le titre d'œuvre d'Hippocrate. Ce sont des questions que les critiques n'ont jamais abordées *ex professo*.

On ne peut en espérer la solution que de l'examen de tous les caractères que la Collection hippocratique présente en tant que Collection. Or, huit circonstances principales s'y font remarquer. En les réunissant toutes et en les comparant, on entrevoit comment cette Collection s'est formée.

1° La Collection hippocratique n'existe d'une manière authentique que depuis le temps d'Hérophile et de ses élèves, Philinus et Bacchius.

2° Elle renferme des portions qui (on le sait par des témoignages positifs) appartiennent à d'autres médecins qu'Hippocrate.

3° Elle contient des recueils de notes qu'un écrivain n'aurait jamais publiés lui-même dans cet état d'imperfection.

4° Elle contient des compilations qui sont ou des analyses, ou des extraits, textuellement copiés, d'autres livres qui existent encore aujourd'hui dans cette même Collection.

5° Les traités qui la composent, de même qu'ils ne sont pas d'un seul auteur, ne sont pas non plus d'une seule époque ; il en est de plus récents les uns que les autres.

6° On y voit la preuve que les Hippocratiques avaient composé une foule d'ouvrages qui sont perdus, et qui l'étaient dès le moment de la publication de la Collection.

7° Les plus anciens critiques ont hésité et varié lorsqu'ils ont voulu déterminer à quels auteurs il fallait attribuer les ouvrages qui forment la Collection hippocratique.

8° Il faut excepter un petit nombre d'écrits sur lesquels, à un titre ou à un autre, les critiques anciens se sont accordés unanimement pour en regarder Hippocrate lui-même comme l'auteur.

Revenons sur chacune de ces huit circonstances caractéristiques, et examinons les conclusions qui en découlent naturellement.

En premier lieu, la Collection hippocratique n'existe d'une manière authentique que depuis le temps d'Hérophile et de ses élèves, Philinus et Bacchius : c'est un fait que j'ai démontré ; les commentaires et les renseignements s'arrêtent là pour la Collection en bloc ; dans l'époque antérieure on ne

trouve la mention que d'un très petit nombre d'écrits. On est autorisé à conclure de ce fait que la Collection n'a été formée et publiée qu'à ce moment, et qu'auparavant il n'y a rien eu de semblable au recueil qui a été connu plus tard sous le titre commun d'œuvres d'Hippocrate.

En second lieu, il est constant qu'un passage de Polybe se trouve dans la Collection hippocratique. Examinons attentivement cette circonstance : Aristote a, dans sa bibliothèque, les livres du médecin Polybe; il y emprunte un long morceau qu'il rapporte textuellement ; voilà un premier fait positif. Mais voici un second fait qui est singulier et qui n'est pas moins positif, c'est que le morceau rapporté par Aristote se trouve tout au long dans le livre de la *Nature de l'homme*, non plus sous le nom de Polybe, mais sous celui d'Hippocrate. Comment s'est faite cette métamorphose ? On n'a pas pu, je l'ai déjà dit, transporter le morceau en question des œuvres d'Aristote dans celles d'Hippocrate, car la publication de la Collection aristotélique est postérieure à celle de la Collection hippocratique. D'un autre côté, les livres de Polybe n'ont pu, non plus, le fournir ; car, si ces livres avaient existé au moment où la Collection hippocratique fut publiée, les premiers commentateurs qui ont travaillé sur les œuvres d'Hippocrate auraient signalé l'emprunt, et nul d'entre eux n'a parlé des livres de Polybe, qui, dans le fait, avaient dès lors péri.

Ainsi un livre de Polybe (car en cela le témoignage d'Aristote est décisif) se trouve postérieurement changé en un livre d'Hippocrate. Un pareil changement n'a pu se faire que sciemment ou insciemment, je veux dire que, ou bien le nom de Polybe a été effacé et celui d'Hippocrate substitué, ou bien le livre n'avait pas de nom d'auteur, et ceux qui l'ont mis alors dans la publicité, l'ayant trouvé avec d'autres qui portaient

le titre d'Hippocrate, l'ont décoré du même titre. Cette dernière opinion est la plus probable, et elle l'est d'autant plus que le livre de la *Nature de l'homme* est évidemment composé d'extraits et de fragments d'un ou plusieurs ouvrages. Cet extrait a pu, par cette raison, n'avoir plus de nom d'auteur, et l'inscription du nom d'Hippocrate a été moins une fraude qu'une erreur.

Ce fait prouve irréfragablement, 1° que la publication de la Collection est postérieure non seulement à Hippocrate, mais à Polybe; 2° que, du temps d'Aristote, les livres de Polybe existaient avec le nom de cet auteur; 3° que, comme, dans la Collection hippocratique, ces livres ont perdu le nom de leur véritable auteur, et ne sont plus qu'en extraits très mutilés, la publication de la Collection hippocratique ne peut pas ne pas être postérieure à Aristote. J'ai donc eu raison de regarder la cessation des commentaires et des renseignements vers le temps d'Hérophile et de ses élèves comme une preuve que la publication de la Collection était voisine de leur époque.

En troisième lieu, la Collection hippocratique contient des recueils de notes qu'un écrivain n'aurait jamais publiés lui-même dans un pareil état d'imperfection. Cette vérité a été sentie par tous les critiques de l'antiquité; aussi ont-ils regardé comme posthume la publication de ces notes. Je rappelle ici ce genre de considérations non pas tant pour démontrer que la Collection hippocratique est une publication postérieure à Hippocrate (cela est établi d'ailleurs d'une manière incontestable) que pour montrer que les livres hippocratiques, tels qu'on les a eus depuis Hérophile jusqu'à nos jours, provenaient, en partie du moins, de papiers long-temps gardés dans une famille ou une école médicale.

C'est ce qui ressort encore plus évidemment du quatrième

fait, à savoir que la Collection hippocratique renferme plusieurs morceaux qui sont ou un recueil de passages textuellement copiés, ou une analyse abrégée, faite sur des traités encore existants dans la Collection. En effet, on assiste, là, au travail même qui a produit ce grand nombre de pièces de la Collection hippocratique; on voit que des morceaux ont été copiés çà et là dans d'autres livres hippocratiques, parce que celui qui les copiait les voulait ou conserver, ou arranger dans un autre ordre; on voit encore que d'autres livres ont été abrégés et analysés dans un but, soit d'étude, soit d'enseignement; et ces fragments, ces copies, ces analyses ont été gardés et publiés dans la Collection, avec les pièces originales; ce qui est la preuve la plus manifeste que les livres hippocratiques sont long-temps demeurés entre des mains médicales qui les ont feuilletés, transcrits, abrégés, usés, perdus; et c'est ce reste qui, tardivement publié, a constitué la Collection hippocratique: dénomination d'ailleurs méritée; car la présence, dans cette Collection, de livres qui sont vraiment d'Hippocrate, et d'extraits faits sur ces livres, montre qu'elle est provenue, ou de descendants d'Hippocrate même, ou de gens qui la tenaient de ces descendants.

J'ai rapporté dans le chapitre précédent, p. 253, que deux phrases sans liaison entre elles et avec ce qui les précède, lesquelles terminent l'opuscule du *Régime des gens en santé* (περὶ διαίτης ὑγιεινῆς), se trouvent, l'une dans l'intérieur du 2e livre des *Maladies*, l'autre au début du livre des *Affections*. Un pareil désordre prouve que, lorsque la Collection hippocratique a été mise en circulation, on a publié pêle-mêle tous les papiers (je me sers de ce mot moderne) qui provenaient de la bibliothèque ou d'un médecin, ou d'une famille de médecins. Il faut en dire autant de ce double préambule, le premier en abrégé, le second plus

étendu, qui se trouve au commencement du 2e livre des *Maladies*.

En cinquième lieu, parmi les traités qui forment la Collection, il en est de plus récents les uns que les autres. Cela est encore un argument en faveur de l'opinion qui admet que la Collection est restée, avant sa publication, entre les mains d'une famille ou d'une école médicale. Car, autrement, comment concevoir que des traités d'époques différentes eussent été réunis en un seul corps? Mais cela se conçoit, du moment que l'on suppose que ces livres se sont accumulés, pendant un long intervalle de temps, dans une famille ou une école. Remarquons en outre qu'il a dû exister des motifs pour que ces livres fussent dits hippocratiques; ces motifs sont : 1° que ces livres étaient restés ignorés du public médical, ignorance qui a permis de leur donner le nom d'Hippocrate, ce qui n'aurait pu se faire s'ils avaient déjà circulé sous un autre nom; et, en effet, les ouvrages de Praxagore, de Dioclès et d'Euryphon, composés pendant le même laps de temps, n'ont point été appelés hippocratiques; leur publicité eût rendu impossible tout changement de ce genre; 2° que ces livres ont d'autant plus naturellement porté le nom d'Hippocrate qu'ils sortent d'une source hippocratique, c'est-à-dire des mains de gens qui les avaient reçus, par héritage ou tradition, de quelque famille médicale ayant des liaisons avec celle du célèbre médecin de Cos. Et ici un rapprochement me frappe, c'est que, parmi les livres hippocratiques d'époques diverses, les plus récents atteignent seulement le temps d'Aristote et de Praxagore; pas un ne va jusqu'à Érasistrate et Hérophile; je l'ai montré dans le chapitre consacré à l'examen de *quelques points de chronologie médicale*. L'examen intrinsèque de la Collection n'est donc nulle part en contradiction avec l'examen extrin-

sèque; car si, d'une part, les renseignements extérieurs sur la Collection ne remontent pas au-delà d'Hérophile, d'autre part, la date des compositions les plus modernes de ce recueil ne descend pas au-delà d'Aristote et de Praxagore. Il y a entre ces deux époques un intervalle dans lequel la Collection a été publiée. Les hippocratiques ont travaillé jusqu'à la première époque; puis leur famille s'est éteinte; leur héritage est passé à d'autres mains; et, peu de temps après, l'ouverture de la Bibliothèque de Ptolémée Lagus sollicitant la vente des livres, ce qui restait de leurs œuvres a été mis au jour sous le nom du plus célèbre d'entre eux, et sans indice qui pût faire connaître les véritables auteurs de cette masse d'écrits: C'est de cette façon que l'extrait qui subsistait seul encore du livre de Polybe, gendre d'Hippocrate et appartenant par conséquent à cette famille, a été publié dans la Collection avec le nom d'Hippocrate. Le livre de Polybe avait été dans cette bibliothèque; il y avait péri, et là même il n'en demeurait plus qu'un extrait; il avait été aussi dans la bibliothèque d'Aristote; il y avait également péri; et la seule trace qu'il y ait laissée, est la citation conservée dans l'*Histoire des animaux*.

En sixième lieu, la Collection hippocratique renferme la mention d'une foule de livres composés par les hippocratiques, livres qui sont perdus et qui l'étaient dès le moment de la publication de la Collection elle-même. Cette mention est très importante ici: en effet, j'y vois la meilleure preuve qui se puisse donner, que les premiers publicateurs de la Collection hippocratique ont été, non point des faussaires qui auraient composé de toutes pièces les livres, mais des gens qui, eux-mêmes, avaient perdu la notion exacte des volumes qu'ils possédaient, et qui se défirent de tout sans plus s'en inquiéter. Car, autrement, comment trouverait-on,

dans la Collection hippocratique, l'indication de livres déjà perdus quand la première publication s'en opérait? Un faussaire n'aurait pas manqué de compléter la collection ; ou plutôt il n'aurait jamais mis ces renvois à des traités perdus. Au reste, c'est revenir à une démonstration qu'on obtient par une autre voie, à savoir qu'un faussaire n'aurait jamais publié des notes sans forme, sans rédaction, sans cohérence. Il aurait plus soigné ce qu'il voulait vendre. Rien ne me paraît mieux établi que ces deux faits contradictoires au premier abord : 1° que dans la Collection hippocratique entrent bon nombre de livres qui ne sont pas d'Hippocrate ; 2° que ces livres sont très sincères, en ce sens qu'ils sont l'œuvre de médecins qui ont vécu depuis le temps d'Hippocrate jusqu'à celui de la fondation des bibliothèques. Il faut admettre ensemble ces deux faits ; et leur admission simultanée jette un jour tout nouveau sur le mode de formation de la Collection hippocratique elle-même. A cette époque, les monuments littéraires étaient facilement anéantis. Des livres renfermés dans une maison particulière, et dont il n'y avait peut-être qu'une seule copie, étaient sujets à une foule de chances de destruction. Aussi ont-ils péri en grand nombre. Et cela n'est pas arrivé seulement aux œuvres hippocratiques : Aristote cite les œuvres du médecin Syennésis de Chypre, de Léophanès et de bien d'autres ; tout cela n'a plus été cité par personne, tout cela avait péri avant d'acquérir une publicité étendue, avant d'être déposé dans les bibliothèques publiques. Quand donc elles s'ouvrirent, quand elles offrirent un prix élevé aux vendeurs, ceux qui se trouvaient les derniers nantis de tous ces monuments médicaux, les rassemblèrent et les portèrent en bloc à ceux qui recherchaient cette marchandise. Mais dès lors ils n'avaient plus

que des débris de tous les travaux des hippocratiques ; une portion très considérable en était anéantie.

« Des auteurs, dit Galien, n'ont pas publié leurs écrits de « leur vivant, et, après leur mort, il ne restait plus qu'une ou « deux copies, qui ont péri. D'autres fois, des écrits ont peu « de faveur ; on ne les recopie plus, et ils disparaissent. Enfin « il y a des gens qui, par pure jalousie, cachent et détruisent « les livres des anciens ; d'autres enfin en font autant pour « s'approprier ce qui a été dit [1]. » Indépendamment des causes que signale Galien, cette perte des livres a été particulièrement considérable dans l'intervalle qui a précédé l'établissement des grandes bibliothèques publiques. Cela a dû être ; car, dans cette période de l'antique librairie, le papyrus n'était pas aussi commun qu'il le fut après la conquête de l'Égypte par les Grecs, et le parchemin n'était pas inventé. Il était donc fort difficile de se procurer des matières propres à copier les livres, et le nombre des exemplaires ne pouvait qu'être extrêmement restreint. On cite à cette époque (tant ils sont rares !) les particuliers et les princes qui ont eu des bibliothèques.

Aristote fut au nombre de ceux qui se firent une bibliothèque, et, à en juger par les auteurs qu'il cite dans ses ouvrages, il est certain qu'il fut riche en livres. Mais quiconque lira ses œuvres avec quelque attention verra que, parmi ces livres qu'il cite, beaucoup n'ont plus été cités par personne. Ils ont péri avant de recevoir une publicité véritable, et d'être inscrits au catalogue des grandes bibliothèques qui se fondèrent plus tard en Égypte, à Pergame et ailleurs. Quelques hommes jaloux de la gloire d'Aristote ont, dans l'antiquité, prétendu qu'il avait détruit volontairement les livres

[1] T. v, p. 4, Ed. Basil.

qu'il avait ramassés, afin d'augmenter ses mérites, et de s'attribuer des travaux, des découvertes et une gloire qui auraient dû appartenir à d'autres. Je ne donne aucun crédit à cette calomnie; et cependant je crois qu'il y a quelque chose de fondé en ce bruit, qui a couru dans les temps anciens; je crois qu'Aristote a été la cause, non pas volontaire, mais innocente, de la destruction de beaucoup de livres; sa bibliothèque passa dans les mains de Théophraste, de là dans celles de Nélée, puis des héritiers de Nélée, gens ignorants qui enfouirent les livres, et les laissèrent long-temps exposés à l'humidité et à la moisissure. C'est dans cette transmission que des livres dont souvent Aristote possédait l'unique exemplaire, se détruisirent : c'est ainsi, pour rester dans mon sujet, que périt le livre de Polybe, qu'Aristote avait dans sa bibliothèque, et dont les hippocratiques ne conservèrent qu'un extrait.

En général, on pourrait dire que les collecteurs de livres, avant la période alexandrine si florissante pour la librairie antique, ont été des artisans de la perte des livres, c'est-à-dire pendant tout le temps où les matériaux pour copier ont été rares, et les exemplaires de chaque ouvrage très peu nombreux. Ils les achetaient fort cher, retiraient des mains des détenteurs la seule copie qui souvent en existait; il ne s'en faisait plus de transcription; et, si quelque malheur frappait la bibliothèque, le livre était perdu sans retour.

C'est de cette manière qu'on peut concevoir aussi que beaucoup de livres des hippocratiques ont disparu. Ces livres se sont accumulés dans le sein d'une famille; ils ont peu circulé au dehors, ils ont formé une bibliothèque privée; la destruction a agi là comme ailleurs, et une multitude d'ouvrages était détruite, ou réduite à des fragments au moment où les immenses dépôts d'Alexandrie les recueillirent.

Galien rapporte un exemple curieux qui prouve à la fois quelle passion Ptolémée Évergète avait pour les vieux livres, quelle munificence il déployait pour s'en procurer, et combien les exemplaires des plus fameux ouvrages étaient peu multipliés. Ptolémée n'avait sans doute dans sa bibliothèque que des copies, incomplètes ou infidèles, des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; il demanda aux Athéniens l'exemplaire qu'ils possédaient des œuvres de ces poëtes, afin d'en faire prendre seulement copie, promettant de le leur rendre intact; et, pour gage, il déposa entre leurs mains quinze talents d'argent (ce qui fait 64,680 fr. de notre monnaie, si l'on suppose qu'il s'agit seulement du petit talent attique, lequel vaut 4,312 fr., d'après le calcul de M. Saigey, *Métrologie*, pag. 42.). Après avoir fait copier les tragédies avec luxe, sur le plus beau papyrus, il retint l'ancien exemplaire et envoya aux Athéniens le nouveau, leur disant qu'ils n'avaient qu'à garder l'argent en compensation de ce que lui gardait la copie confiée. « Quand même, dit Ga- « lien, il aurait retenu l'ancien exemplaire sans en remet- « tre un nouveau, les Athéniens, qui avaient reçu le dépôt « d'argent à condition de se l'approprier si le roi ne leur « rendait pas les livres de leurs poëtes, n'auraient rien eu de « mieux à faire. Aussi ils prirent la riche copie faite par l'or- « dre de Ptolémée, et ils gardèrent les quinze talents[1]. » L'on voit, par ce récit, combien les livres étaient peu répandus; la bibliothèque d'Alexandrie n'avait pas un exemplaire authentique des trois tragiques grecs; il n'y en avait de copie certaine qu'à Athènes, et, si un incendie avait dévoré le lieu où les Athéniens conservaient ces monuments du génie de leurs concitoyens, la perte eût peut-être été irréparable. Il

[1] Tome v, p. 412, Ed. Basil.

serait arrivé aux grands tragiques d'Athènes ce que Galien nous apprend être arrivé à plusieurs poètes comiques et tragiques : « On trouve, dit-il, chez les Athéniens, le nom de « poètes comiques et tragiques qui ont glorieusement rem- « porté les prix du théâtre et dont les pièces ont péri [1]. » Rapprochons ce fait d'un autre fait plus ancien, il est vrai, mais également significatif. Les Athéniens pris dans la malheureuse expédition de Sicile et réduits en esclavage, adoucirent singulièrement leur sort en répétant des fragments de leurs grands poètes à leurs maîtres, qui, émus d'une aussi belle poésie, allégèrent les chaînes des captifs. Mais cela même montre que les vers de Sophocle et d'Euripide étaient nouveaux pour les Siciliens, que les œuvres de ces tragiques n'étaient connues que par les représentations scéniques, et que les exemplaires n'en circulaient que peu dans la Grèce.

En septième lieu, les plus anciens critiques ont hésité pour décider à quels auteurs on devait attribuer les ouvrages qui forment la Collection hippocratique. Il ne faut pas croire, en effet, que l'impossibilité de reporter cette Collection au-delà du temps de Philinus et d'Hérophile n'existe que pour nous, critiques modernes qui examinons ce point d'histoire littéraire, privés d'une foule de documents, de pièces et de livres qui abondaient dans l'antiquité. Galien n'y a pas réussi ; et, toutes les fois qu'il se trouve en face des difficultés que présente l'explication de la Collection hippocratique, il hésite, il attribue au gendre, aux fils, aux petits-fils d'Hippocrate les traités qui, évidemment, ne peuvent appartenir à Hippocrate lui-même ; il assure que ceux qui manquent de tout ordre, de toute rédaction, ont été publiés, après sa mort,

[1] Tome v, p. 4.

par ses descendants, dans l'état où il les avait laissés ; mais nulle part il n'articule aucun fait positif, aucun témoignage qui prouvent que cette Collection existât avant l'époque que j'ai indiquée. Il importe de se rappeler en même temps que, dès cette époque aussi, elle avait toutes les incohérences, tout le désordre qui y ont été remarqués plus tard. Un récit conservé par Galien servira à comprendre comment les plus anciens critiques n'ont pu aller au-delà du terme fixé plus haut.

Le même Ptolémée avait donné l'ordre qu'on demandât à tous les marchands et navigateurs qui affluaient à Alexandrie les livres qu'ils avaient avec eux. On en prenait copie ; on rendait cette copie au possesseur, et l'original était déposé dans la Bibliothèque avec cette inscription : *Livre des navires* (τὰ ἐκ πλοίων). On y ajoutait le nom de celui qui l'avait apporté.

Ces détails s'appliquent immédiatement à un des livres de la Collection hippocratique. Certaines histoires de malades, dans le 3e livre des *Épidémies*, sont terminées par des *caractères* dont l'interprétation et l'origine ont beaucoup exercé les commentateurs anciens ; je ne m'occuperai ici que de l'origine. Les uns prétendaient que le 3e livre des *Épidémies* avait été apporté par Mnémon, de Sida en Pamphylie, médecin attaché à la doctrine de Cléophante, avec les *caractères* ; ils disaient que cet exemplaire portait la suscription de *Livre des navires, d'après la correction de Mnémon* (κατὰ διορθωτὴν Μνήμονα) ; mais il y avait divergence à cet égard, et quelques-uns assuraient que le nom seul de Mnémon était inscrit sur le livre suivant l'usage signalé plus haut. Les autres soutenaient que Mnémon avait emprunté l'exemplaire de la Bibliothèque royale d'Alexandrie, et l'avait rendu après y avoir inscrit les *caractères* qui ont tant tourmenté les cri-

tiques. Cette dernière version est, comme le remarque Galien, très-peu probable; car quelle foi des tels *caractères* auraient-ils méritée, s'ils avaient été ajoutés par un médecin inconnu, et s'ils n'avaient été attachés primitivement au livre? Zénon avait composé un livre sur ces *caractères*, et il s'attira de vives contradictions. Zeuxis soutint contre lui qu'ils ne venaient pas d'Hippocrate lui-même, et il les attribua à Mnémon, soit que celui-ci eût apporté le livre avec les *caractères*, soit qu'il les eût ajoutés à l'exemplaire de la Bibliothèque. Mais un autre adversaire de Zénon, Apollonius Biblas, voulant montrer que ce commentateur avait changé arbitrairement les *caractères* pour les expliquer plus commodément, cite trois exemplaires du 3e livre des *Épidémies* comme d'une autorité à peu près égale, et qui tous présentaient les *caractères* autrement que Zénon ne les avait exposés. Ce sont: 1° l'exemplaire trouvé dans la Bibliothèque royale; 2° l'exemplaire *des Navires*; 3° l'édition de Bacchius[1]. On peut affirmer qu'Apollonius Biblas nous a instruits du véritable état des choses. Il y avait dans la Bibliothèque royale un exemplaire qui y était arrivé d'une façon ou d'une autre; un second, apporté ou non par Mnémon, était venu par *les Navires*, et en avait reçu la dénomination; enfin l'édition de Bacchius prenait rang à côté de ces exemplaires. Remarquez que ces trois exemplaires portaient les *caractères*; ce qui détruit complétement l'opinion de ceux qui prétendaient qu'ils avaient été ajoutés par Mnémon. Du temps de Galien, aucun de ces exemplaires ne subsistait plus; lui-même témoigne que, dans ses recherches actives

[1] Οὔτε τὸ κατὰ τὴν βασιλικὴν βιβλιοθήκην εὑρεθὲν, οὔτε τὸ ἐκ τῶν πλοίων, οὔτε τὴν ὑπὸ Βακχείου γενομένην ἔκδοσιν. Gal., tome v, p. 413, Ed. Basil.

pour remonter aux sources et aux vieux manuscrits, il n'en put trouver, soit à Rome, soit à Pergame, qui eussent plus de trois cents ans de date [1].

Apollonius Biblas nous apprend par ce peu de mots que dans la bibliothèque d'Alexandrie il pouvait y avoir, pour le même ouvrage, deux sortes d'exemplaires, l'un venu directement, l'autre venu par les *Navires*. En effet, la bibliothèque fondée par Ptolémée fils de Lagus et agrandie par Ptolémée Philadelphe, son successeur, contenait déjà un grand nombre de livres, avant que Ptolémée Evergète, qui fut le troisième roi grec de l'Égypte, eût eu l'idée d'intéresser à son goût les navigateurs qui abordaient à Alexandrie; et c'étaient ces premiers livres qui avaient formé le fond de la bibliothèque alexandrine, et dont les doubles avaient souvent été apportés par les *Navires*. Quant à la Collection hippocratique, le fait est établi pour le 3e livre des *Épidémies*: une copie provenait des *Navires*, une autre n'en provenait pas. Il y a plus: cette Collection existait dans la bibliothèque avant l'arrivée des livres des *Navires*; car Bacchius et Philinus, disciples d'Hérophile, et un peu antérieurs à Ptolémée Évergète, en avaient expliqué les mots difficiles, sans parler d'Hérophile, qui avait commenté le *Pronostic*; sans parler de Xénocrite, qui, avant Bacchius, avait expliqué certains mots hippocratiques; sans rappeler que la partie du livre du *Régime dans les maladies aiguës* que Galien regarde comme ajoutée par une main étrangère au livre d'Hippocrate, y était réunie dès le temps d'Érasistrate [2]. Ainsi il est

[1] Tome v, p. 661, Ed. Basil.

[2] Τοῦτο τὸ βιβλίον, εἰ καὶ μὴ Ἱπποκράτους ἐστὶ σύγγραμμα, παλαιὸν γοῦν ἐστιν ὡς κατὰ τοὺς Ἐρασιστράτου χρόνους ἤδη προσκεῖσθαί τῷ γνησίῳ. Gal. tome v, p. 89, Ed. Basil.

vrai de dire que la Collection hippocratique est antérieure à Ptolémée Évergète et à l'arrivée des livres des *Navires* dans la bibliothèque d'Alexandrie.

Le récit que j'ai transcrit plus haut, nous fournit donc quelques notions sur les plus anciens manuscrits connus du 3ᵉ livre des *Épidémies*. Si l'on met de côté l'édition de Bacchius, on voit que la Bibliothèque royale en avait deux exemplaires. Ce fait est important : en effet, s'il n'y avait eu du 3ᵉ livre des *Épidémies* que l'exemplaire apporté par Mnémon, on pourrait supposer que les six autres livres existaient isolément, et que des arrangeurs postérieurs l'ont intercalé à la place qu'il occupe encore aujourd'hui : mais si les six autres livres des *Épidémies* existant déjà, celui que nous appelons le 3ᵉ eût été intercalé postérieurement, les commentateurs auraient signalé une circonstance aussi singulière touchant les *Épidémies*, qui, ne comptant d'abord que six livres, auraient été portées au nombre de sept, et cela par une intercalation entre le 2ᵉ et le 4ᵉ livre. Ainsi rien de plus certain, par cette raison et par la citation d'Apollonius Biblas, que l'existence des sept livres dans la Bibliothèque avant l'arrivée de l'exemplaire de Mnémon.

Ces détails, curieux en eux-mêmes, je ne les ai pas tant rapportés pour les *caractères* ajoutés au 3ᵉ livre des *Épidémies*, que pour l'intérêt même de la question que je discute touchant la formation de la Collection hippocratique. Les exemplaires avaient afflué dans la Bibliothèque, mais c'était marchandise mêlée ; tellement qu'on ne les y déposait qu'après un examen, et que des bibliothécaires appelés *séparateurs* (χωρίζοντες) les revisaient et en donnaient leur opinion. Les livres jugés bons étaient mis à part avec le titre de *livres de la petite table*[1]. Il est fâcheux que nous ne sachions

[1] Τὰ ἐκ τοῦ μικροῦ πινακιδίου. Gal., tome III, p. 181, Ed. Basil.

pas quels étaient les ouvrages de la Collection hippocratique auxquels les honneurs de la *petite table* avaient été accordés.

Rien de plus ancien n'est su touchant les manuscrits d'Hippocrate. On voit donc sans peine maintenant ce qui embarrassa les critiques, même les premiers venus et les plus voisins des sources. Car ce qui était arrivé pour le 3e livre des *Épidémies*, était aussi arrivé pour les autres traités de la Collection hippocratique: on les trouva dans les bibliothèques, comme dit Apollonius Biblas. Quand il fallut trier cette masse de livres, il advint que pour quelques-uns, soit qu'ayant circulé antérieurement, ils eussent été cités, soit que, de toute autre façon, leur authenticité fût reconnue, on eut la certitude qu'ils appartenaient véritablement à l'auteur dont ils portaient le nom. Ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, l'exemplaire que les Athéniens remirent à Ptolémée de leurs trois tragiques, était manifestement authentique, et là-dessus il ne pouvait y avoir le plus léger nuage. Mais quand quelqu'une des marques décisives qu'il est facile de supposer, faisait défaut, la critique n'avait plus que des conjectures pour se guider.

Finalement, en huitième lieu, quelques écrits hippocratiques, écrits en très petit nombre autant que nous pouvons le savoir, avaient eu une publicité avant la formation de la Collection elle-même. Le chapitre IV, où j'ai réuni tous les témoignages sur Hippocrate, le montre; Platon, Ctésias, Dioclès, Aristote, ont tenu, consulté, cité des livres d'Hippocrate lui-même; Aristote a cité un livre de Polybe. Le fait est donc incontestable; et aussi c'est dans ce fait, c'est-à-dire dans la publicité d'un certain nombre d'écrits du vivant même d'Hippocrate et de Polybe, ou immédiatement après leur mort, que l'antiquité a vu la meilleure preuve de l'authenticité de certains ouvrages contenus dans la Collection.

« N'y a-t-il pas eu, dans les lettres profanes, dit Saint-Au-« gustin[1], des auteurs très certains sous le nom desquels des « ouvrages ont été publiés, puis rejetés, soit parce qu'ils ne « concordaient pas avec les ouvrages qui leur appartenaient « incontestablement, soit parce qu'ils n'ont pas mérité, dans « le temps où ces auteurs ont écrit, d'être répandus et d'être « transmis à la postérité, ou par les auteurs eux-mêmes, ou par « leurs amis? Et, pour omettre les autres, n'est-il pas vrai « que, sous le nom d'Hippocrate, médecin très célèbre, des « livres ont paru qui n'ont pas été reçus par les médecins? Il « ne leur a servi de rien d'avoir une certaine ressemblance « dans les choses et dans les mots avec les écrits véritables; « car, comparés avec ces écrits, ils ont été jugés inférieurs, « et ils n'avaient pas été reçus comme siens dès le temps « même où ses autres livres devenaient publics. » Tout le reste demeure frappé d'un caractère d'incertitude.

Un livre de l'antiquité prend une complète authenticité surtout du moment où il est cité et commenté. Or, les grandes bibliothèques publiques, avec leurs catalogues, avec l'érudition qu'elles favorisèrent, avec les commentaires qu'elles firent naître, furent une nouvelle ère pour la consécration des livres. Galien accuse parfois les faussaires d'Alexandrie d'avoir altéré les œuvres hippocratiques: Galien se trompe; c'est auparavant qu'elles ont été altérées, si vraiment elles l'ont été, et c'est depuis la fondation des bibliothèques qu'elles ont été mises à l'abri des interpolations et des substitutions de noms.

En effet, du moment qu'un livre fut déposé dans une bibliothèque où chacun pouvait le consulter, du moment qu'il

[1] Contra Faustum Manichæum, l. XXXIII, 6, p. 495, t. VI, Ed. Frob. 1556.

eut été le sujet de commentaires, il se trouva bien mieux garanti contre des altérations préméditées. Et Galien lui-même le constate dans sa polémique contre les éditeurs qui changeaient témérairement les vieilles leçons qu'ils ne pouvaient interpréter; il ne manque pas de leur objecter qu'il faut bien reconnaître l'authenticité du texte, puisque ce texte a été lu de la même façon par Héraclide, par Glaucias, par Apollonius, par Bacchius. En un mot, tant que les livres restaient cachés, hors de la circulation, il était facile d'en changer le titre, d'y ajouter des portions hétérogènes, de substituer un nom d'auteur à un autre; et c'est ce qui arriva sans nul doute lorsque les grandes bibliothèques publiques s'ouvrirent, et appelèrent de toutes parts les livres qu'elles payaient fort cher. On se mit à l'œuvre : les uns forgèrent des livres, les autres effacèrent les véritables noms et, à la place, en inscrivirent d'autres qui se vendaient à un plus haut prix. Mais il n'est pas moins vrai que, du moment que ces livres, tels quels, furent arrivés dans ces bibliothèques, ils ne furent plus sujets ni à changements, ni à substitutions. Être placés dans ces dépôts publics, ce fut pour eux un certificat d'authenticité, qui se transmit de siècle en siècle, de catalogue en catalogue, de commentaire en commentaire. Cela est tellement positif, que la Collection hippocratique (puisqu'ici il n'est question que d'elle) ne subit pas une seule altération depuis cette époque, et que Galien l'a connue telle que l'avaient connue les plus vieux commentateurs, tandis que, durant les temps antérieurs au premier dépôt dans les bibliothèques d'Alexandrie, elle avait été manifestement interpolée, puisqu'on y trouve un écrit qui est de Polybe, suivant le témoignage d'Aristote, seul décisif en ceci. Je ne prétends pas dire que, du moment que les bibliothèques publiques furent ouvertes, les apocryphes devinrent impossi-

bles ; l'histoire littéraire serait là pour me réfuter ; et ils ne sont pas impossibles même aujourd'hui, bien qu'ils soient rendus bien plus difficiles par tous les moyens de vérification que nous possédons. Je veux seulement dire que le dépôt dans les grandes bibliothèques mit des entraves à ce genre de contrefaçon ; que la circonstance que des livres restent long-temps célés au public, et entre les mains d'une famille, d'une école, d'une secte, est la circonstance la plus favorable pour qu'on les interpole, pour qu'on y ajoute, pour qu'on en retranche, pour qu'on change les noms ; et le fait est, pour la Collection hippocratique, qu'elle ne changea plus depuis le premier moment où elle fut formée, jusqu'à Galien. J'ai montré qu'elle a changé un peu de Galien jusqu'à nous, c'est-à-dire qu'il y est entré un certain nombre de morceaux peu importants et inconnus à l'antiquité : c'est qu'en effet, dans cet intervalle, les bibliothèques brûlèrent bien des fois, les livres redevinrent rares, la culture des sciences s'affaiblit notablement, et alors il s'introduisit, sans autorité, dans la Collection hippocratique, des morceaux dont nous constaterons aujourd'hui l'illégitimité, justement parce qu'ils n'ont pas figuré dans les anciens dépôts publics, parce qu'ils n'ont pas été expliqués par les commentateurs, parce qu'ils n'ont pas été mentionnés par les auteurs qui se sont succédé dans l'intervalle.

Ainsi donc, résumant tout ce qui vient d'être dit, rappelant que la Collection hippocratique ne remonte pas, dans sa forme actuelle, au-delà d'Hérophile, qu'elle présentait dès lors tout le désordre qu'elle a présenté plus tard, que les premiers critiques n'ont pas pu mieux que les autres assigner la part de chaque auteur dans cette masse de livres ; que par conséquent la publication s'en était faite sans qu'il restât des indices suffisants pour décider ces questions ; qu'elle porte,

en elle-même, la preuve que les traités qui la composent ne sont pas contemporains, et embrassent un laps de temps assez considérable; qu'elle contient des livres qui sont de Polybe et non d'Hippocrate; qu'elle renferme des notes, des extraits, des fragments que nul auteur n'aurait publiés de son vivant; je conclus 1° que cette Collection, après être restée long-temps dans des mains médicales, était tombée en la possession de gens qui n'avaient plus connaissance ni de l'origine détaillée des livres, ni de leur valeur; 2° qu'ils savaient seulement qu'elle provenait des hippocratiques; 3° que la publication s'en est faite peu de temps après l'ouverture des grandes bibliothèques à Alexandrie.

Les résultats auxquels j'arrive paraîtront peut-être bien précis sur un sujet qui est enveloppé de tant d'obscurité. Mais il faut considérer qu'ils sont donnés par l'examen comparatif de toutes les circonstances, auxquelles on ne peut satisfaire que de cette façon. J'ai marché pas à pas, et j'ai tenu à montrer que la liaison des faits et une induction attentive pouvaient mener fort loin dans la recherche de détails dont l'ensemble a péri, mais dont il reste çà et là quelques traces. Maintenant cette méthode rigoureuse n'acquerra-t-elle pas quelque force, si je montre qu'en faisant ainsi, d'après un petit nombre de données éparses et fugitives, l'histoire de la Collection hippocratique, j'ai reproduit, dans tout ce qu'elle a d'essentiel, l'histoire de la publication d'une autre collection non moins fameuse, de celle des œuvres aristotéliques? Ceci vaut la peine d'être exposé de plus près; car il y a là une comparaison qui aide à tout comprendre.

« Nélée, dit Strabon [1], hérita de la bibliothèque de Théo-« phraste, où se trouvait aussi celle d'Aristote. Aristote l'a-

[1] Lib. XIII, p. 608.

« vait léguée à Théophraste, comme il lui confia la direction « de son école; Aristote, à notre connaissance, est le pre- « mier qui ait rassemblé des livres, et il apprit ainsi aux rois « d'Égypte à composer une bibliothèque. Théophraste trans- « mit sa bibliothèque à Nélée, qui la fit porter à Scepsis, et « la laissa à ses successeurs, gens sans instruction, qui gar- « dèrent les livres renfermés sous clef; et n'y donnèrent au- « cun soin. Plus tard, quand on apprit avec quel empresse- « ment les rois descendants d'Attale et maîtres de Scepsis « faisaient rechercher des livres pour former la Bibliothèque « de Pergame, les héritiers de Nélée enfouirent les leurs « dans un souterrain. L'humidité et les vers les y avaient « gâtés, lorsque, long-temps après, la famille de Nélée « vendit à un prix fort élevé tous les livres d'Aristote et de « Théophraste à Apellicon de Téos; mais Apellicon était « plus bibliomane que philosophe. Aussi, dans les copies nou- « velles qu'il fit faire pour réparer tous les dommages que « ces livres avaient soufferts, les restaurations ne furent pas « heureuses, et son édition fut remplie de fautes. Les an- « ciens péripatéticiens, successeurs de Théophraste, n'a- « vaient eu à leur disposition qu'un petit nombre d'ouvrages « d'Aristote, et principalement les exotériques; ils ne purent « donc travailler sur les textes eux-mêmes, et furent réduits « à des déclamations sur des propositions. »

Remarquez combien ces détails coïncident minutieusement avec ceux auxquels je suis arrivé sur la Collection hippocratique par la seule voie de conséquence et de raisonnement. La masse des livres aristotéliques, comme la masse des livres hippocratiques, a été complétement ignorée du public pendant un laps de temps; un petit nombre de livres aristotéliques, comme un petit nombre de livres hippocratiques, ont été dès l'origine dans la circulation et y sont res-

tés. La Collection aristotélique, comme la Collection hippocratique, a fait soudainement son apparition au jour de la publicité. Celle d'Aristote était restée enfouie entre les mains de gens ignorants à qui ces livres étaient arrivés par la circonstance fortuite d'un héritage; ils n'avaient aucune notion détaillée de ces livres; ils ne connaissaient pas l'origine précise de chacun d'eux; ils ne savaient s'ils étaient tous d'Aristote, ou si quelques-uns étaient l'œuvre de Théophraste, de Nélée, de tel autre disciple inconnu du chef de l'école péripatéticienne. Néanmoins ils ont tout vendu au riche Apellicon sous l'appellation commune d'Aristote, sans s'inquiéter des apocryphes qui pouvaient s'y trouver, et sans se soucier des embarras qu'ils allaient donner aux critiques. Qu'ai-je dit pour Hippocrate? la Collection hippocratique, quoique composée de parties hétérogènes, n'a-t-elle pas reçu un nom commun? cette collection n'a-t-elle pas paru tout à coup dans le monde littéraire? avant elle, n'est-ce pas un fait que peu de livres hippocratiques seulement étaient connus du public? quelle ressemblance plus minutieuse peut-on trouver? et les circonstances de la formation de la collection aristotélique coïncidant si exactement avec les circonstances de la formation de la Collection hippocratique, ne confirment-elles pas tout ce que j'ai cherché à établir dans ce chapitre?

Qu'on suppose un moment que le récit que nous a transmis Strabon ne fût pas arrivé jusqu'à nous, et que nous fussions sans renseignement sur le mode de publication des œuvres aristotéliques. En voyant qu'un petit nombre de ces livres seulement est cité avant le temps d'Apellicon, n'aurions-nous pas conclu que la collection dès lors n'était pas publique? En la voyant constituée immédiatement après cette époque, n'aurions-nous pas conclu que c'était alors qu'elle

était entrée dans le domaine public? En l'étudiant et en reconnaissant qu'elle contient des livres qui ne sont pas d'Aristote, d'autres qui sont dans le plus étrange désordre, n'aurions-nous pas conclu qu'elle n'avait pas été livrée telle qu'elle était sortie des mains du philosophe, et que les détenteurs, à quelque titre qu'ils le fussent, avaient vendu un fonds de bibliothèque, et non l'œuvre d'un homme? et en apprenant que les plus anciens critiques hésitaient sur les caractères d'authenticité, n'aurions-nous pas conclu que l'incertitude tirait sa source du fait même qui avait donné publicité à la collection, sans donner, en même temps, sur les divers écrits, des renseignements que les derniers propriétaires n'avaient plus?

De ce fait que la formation de la Collection hippocratique est postérieure à Aristote, de cet autre fait, qu'elle est antérieure à Hérophile, je suis autorisé à placer cette formation dans l'intervalle qui sépare Aristote d'Hérophile, et probablement au moment où le premier Ptolémée fonda la bibliothèque d'Alexandrie, bibliothèque qui prit de si grands accroissements sous Ptolémée Philadelphe et sous Ptolémée Évergète, et qui, excitant la rivalité des rois de Pergame, fut cause de l'invention du parchemin. C'est vers l'an 320 avant J.-C., que Ptolémée fils de Lagus établit sa bibliothèque; c'est vers l'an 300 qu'Hérophile a particulièrement fleuri comme médecin et comme écrivain; et de son temps la Collection était formée et publiée. Ces deux faits établissent, avec une approximation suffisante, la date de la publication de la Collection hippocratique. D'un autre côté, si l'on se rappelle que l'examen intrinsèque de la Collection nous a conduits à placer la composition des plus récents traités vers le temps d'Aristote et de Praxagore, si l'on se rappelle encore que les derniers hippocratiques ont pratiqué la médecine

de notes et d'abrégés, la preuve qu'elle a subi une longue élaboration et des remaniements qui coïncident avec l'existence d'une série de médecins hippocratiques; il est certain que, par une troisième coïncidence, les notions anatomiques et physiologiques qui y sont consignées montrent un développement et embrassent un laps de temps qui va depuis Hippocrate et Polybe jusqu'à l'époque de l'enseignement d'Aristote et de Praxagore; il est certain que les commentaires s'arrêtent à Bacchius, Philinus, Xénocrite et Hérophile, et que par conséquent là aussi s'arrête la consécration de l'existence de cette Collection dans son ensemble; il est certain encore que dès lors le désordre qu'elle présente existait, et que ces premiers commentateurs avaient perdu les moyens de reconnaître le véritable auteur de chacun des traités.

Voilà les faits positifs. Voici l'hypothèse : j'ai supposé, pour expliquer ces faits, qui doivent être tous admis simultanément, que la bibliothèque des hippocratiques, dont la famille était venue à s'éteindre, avait passé, mutilée, tronquée, dépareillée, dans les mains de possesseurs qui n'en avaient pas la connaissance détaillée, et de là dans le domaine public. Comme les derniers hippocratiques et leurs derniers livres atteignent l'époque d'Alexandre et d'Antipater, d'Aristote et de Praxagore, j'ai supposé que la publication de la Collection devait être postérieure. Comme elle est connue, citée, commentée par Hérophile, Xénocrite, Philinus et Bacchius, il a fallu non plus supposer, mais admettre qu'elle leur était antérieure; c'est ainsi que j'ai déterminé les deux limites entre lesquelles j'ai placé la publication. Enfin, comme à ce même temps les grandes bibliothèques d'Alexandrie se sont ouvertes, comme Ptolémée fils de Lagus, peu après la mort d'Alexandre, a fondé la sienne, beaucoup augmentée

auprès de Roxane, d'Antipater et de Cassandre, on sera porté à admettre que cette illustre famille s'est éteinte vers cette époque même; que les débris de sa bibliothèque ont été, peu d'années après, vendus par ceux qui en étaient devenus possesseurs; et que c'est ainsi que la Collection hippocratique est entrée dans la publicité, avec toutes les traces du désordre et de la mutilation, et sans critérium qui pût assigner à chaque livre l'auteur dont il émanait.

Ce n'est pas une date positive que je fixe ici; c'est une date approximative. Les derniers hippocratiques sont du temps d'Alexandre et d'Antipater; les derniers livres de la Collection sont du temps de l'enseignement d'Aristote; et la Collection apparaît formée du temps d'Érasistrate, d'Hérophile, de Xénocrite, de Bacchius. Par conséquent on a un intervalle que l'on peut alonger ou rétrécir, et qui comprend soixante, cinquante ou quarante ans. Il y a donc ici une double approximation: celle où je suppose que les travaux des hippocratiques se sont arrêtés, et que leur famille s'est éteinte, et celle où je suppose que la Collection a été publiée, et connue dans son état actuel. Ni l'une ni l'autre date n'est fixée; mais l'une et l'autre ont des limites au-delà desquelles on ne peut les porter. Ainsi la publication de la Collection ne peut être dite plus moderne qu'Hérophile, Érasistrate et Philinus; la composition de certains écrits, et l'époque de certains hippocratiques ne peuvent être plus anciennes qu'Aristote.

Je prie le lecteur de bien distinguer ici entre ce qui est fait positif et ce qui est hypothèse de ma part. Il est certain que la Collection comprend des écrits d'Hippocrate, de Polybe et d'autres hippocratiques postérieurs; il est certain que cette Collection renferme en elle-même, soit par la mention d'ouvrages qui n'existent plus, soit par la présence d'extraits,

de notes et d'abrégés, la preuve qu'elle a subi une longue élaboration et des remaniements qui coïncident avec l'existence d'une série de médecins hippocratiques; il est certain que, par une troisième coïncidence, les notions anatomiques et physiologiques qui y sont consignées montrent un développement et embrassent un laps de temps qui va depuis Hippocrate et Polybe jusqu'à l'époque de l'enseignement d'Aristote et de Praxagore; il est certain que les commentaires s'arrêtent à Bacchius, Philinus, Xénocrite et Hérophile, et que par conséquent là aussi s'arrête la consécration de l'existence de cette Collection dans son ensemble; il est certain encore que dès lors le désordre qu'elle présente existait, et que ces premiers commentateurs avaient perdu les moyens de reconnaître le véritable auteur de chacun des traités.

Voilà les faits positifs. Voici l'hypothèse : j'ai supposé, pour expliquer ces faits, qui doivent être tous admis simultanément, que la bibliothèque des hippocratiques, dont la famille était venue à s'éteindre, avait passé, mutilée, tronquée, dépareillée, dans les mains de possesseurs qui n'en avaient pas la connaissance détaillée, et de là dans le domaine public. Comme les derniers hippocratiques et leurs derniers livres atteignent l'époque d'Alexandre et d'Antipater, d'Aristote et de Praxagore, j'ai supposé que la publication de la Collection devait être postérieure. Comme elle est connue, citée, commentée par Hérophile, Xénocrite, Philinus et Bacchius, il a fallu non plus supposer, mais admettre qu'elle leur était antérieure; c'est ainsi que j'ai déterminé les deux limites entre lesquelles j'ai placé la publication. Enfin, comme à ce même temps les grandes bibliothèques d'Alexandrie se sont ouvertes, comme Ptolémée fils de Lagus, peu après la mort d'Alexandre, a fondé la sienne, beaucoup augmentée

par son successeur Ptolémée Philadelphe, et comme cette fondation et cet agrandissement des bibliothèques sont justement du temps d'Hérophile, de Xénocrite, de Philinus et de Bacchius, j'ai pensé que la publication avait été déterminée par l'ouverture de ces grands dépôts de livres.

C'est là une hypothèse, je le sais, et je la donne aussi pour telle; cependant elle me paraît approcher beaucoup de la certitude. Elle résulte tellement de la nature des choses, que Galien, sans en faire un système explicite comme je l'ai fait moi-même, en a cependant admis toutes les données fondamentales. Il pense que certains livres de la Collection sont de Thessalus, de Polybe, d'Hippocrate, fils de Dracon, et de ceux qu'il appelle les asclépiades postérieurs; c'est admettre, comme j'ai fait, dans cette Collection, une collaboration d'auteurs qui sont postérieurs les uns aux autres; il pense que certains traités ont été augmentés, arrangés par les descendants d'Hippocrate; c'est admettre, comme j'ai fait, des remaniements dans ces traités restés entre les mains des médecins héritiers de leur illustre aïeul; enfin il pense que le zèle des Ptolémée pour les livres a déterminé, non seulement la publication des livres hippocratiques, mais encore les additions, aux vrais traités d'Hippocrate, de ces parties qu'il regarde généralement comme dues à quelqu'un des hippocratiques; c'est admettre que les publicateurs possédaient ces fragments des livres des hippocratiques. Ainsi Galien a été tellement dominé par les conditions du problème, qu'à son insu, pour ainsi dire, il a posé toutes les bases de la solution.

En effet, il n'y a, ce me semble, que deux manières de concevoir la formation de la Collection hippocratique: l'une est celle que je viens de proposer; l'autre, qui n'en est qu'une modification, consisterait à supposer que les livres

qui la constituent étaient épars dans diverses mains, qu'ils sont arrivés de différents côtés dans les bibliothèques avec le nom d'Hippocrate, lequel y avait été mis par les vendeurs pour que le prix fût meilleur, et que là ils ont formé cette collection considérable où les critiques ont ensuite essayé de porter l'ordre. Ce qui m'empêche d'adopter cette opinion, ce sont les rapports qui unissent ces livres entr'eux, les communautés de doctrines, les passages copiés l'un sur l'autre, les citations de livres perdus, la présence de fragments, de notes, d'extraits : toutes choses qui me paraissent exclure la dissémination de ces livres entre des mains diverses. Avec ces conditions, on doit admettre qu'ils ont été élaborés dans un même foyer; car, on n'y reconnaîtrait pas toutes ces liaisons, s'ils provenaient de médecins qui n'auraient pas eu des rapports et d'enseignement et de tradition les uns avec les autres; on n'y trouverait pas non plus des notes décousues et des morceaux sans rédaction véritable, si Thessalus, Dracon, Hippocrate III, Hippocrate IV et les autres les avaient composés pour les publier; et il n'a guère été possible d'y inscrire le nom du grand Hippocrate, que parce que les pièces qui sont dépourvues de toute rédaction étaient des papiers conservés sans nom d'auteur. C'est ainsi que les extraits du livre de Polybe ont été gardés, puis ont été publiés comme appartenant à Hippocrate, le livre lui-même ne s'étant conservé nulle part, pas même dans la bibliothèque d'Aristote. On est donc toujours forcé d'en revenir à ce point, à savoir que la publicité des livres hippocratiques, à part sans doute quelques traités, a été excessivement restreinte avant la fondation des bibliothèques, et que le désordre primitif où s'est trouvée cette Collection dès le temps des plus anciens critiques, annonce bien plutôt une réunion de livres et de papiers qui, étant restés long-

temps dans l'usage d'une famille, y ont été plus ou moins abrégés, dépareillés et mutilés, que la réunion, dans la bibliothèque d'Alexandrie, de traités qui, ayant été publiés au fur et à mesure de leur composition, se seraient ainsi trouvés entre les mains de possesseurs divers.

Si l'on avait, d'une part, la liste exacte des livres hippocratiques compris dans l'exemplaire de la Collection qui, suivant Apollonius Biblas, se trouvait dans la Bibliothèque royale d'Alexandrie, et, d'autre part, la liste exacte des livres hippocratiques apportés par *les Navires*, on pourrait avec probabilité considérer ceux-ci comme représentant les traités qui avaient joui d'une certaine publicité, et ceux-là comme représentant les livres venus directement de la famille des hippocratiques.

En définitive, tout ce qui, de la Collection hippocratique, se trouve authentiquement consacré par les travaux des anciens critiques, réunit un tel ensemble de conditions qu'il est difficile d'en concevoir la publication autrement que d'une manière analogue à celle dont Strabon nous a conservé le récit pour la collection aristotélique.

Prosper Martian dit, dans la préface de son *Commentaire* sur Hippocrate: « Si tous les livres appélés hippocratiques ne « sont pas d'Hippocrate, par quel hasard ont-ils reçu son « nom? j'en assignerai deux causes: la première, qu'après la « mort d'Hippocrate, tous les livres qui ont été trouvés dans « sa bibliothèque sans nom d'auteur, ont été publiés avec le « sien; la seconde, que le nom d'Hippocrate peut avoir été « appliqué justement à des œuvres de divers auteurs, attendu « qu'il y a eu plusieurs Hippocrate. »

Mercuriali suppose que les livres hippocratiques ont pu, comme ceux d'Aristote, rester inconnus pendant quelque temps. Sa remarque, on le voit, est vraie; mais il en abuse

parce qu'il prolonge, ce semble, cette ignorance jusqu'au temps de Galien ; le défaut de publicité n'a duré que jusqu'au temps d'Hérophile et d'Érasistrate. J'ai voulu rapporter ces opinions de Mercuriali et de Prosper Martian, pour montrer que je n'ai guère fait que développer et appuyer de raisonnements et de preuves l'idée émise, pour ainsi dire en passant, par ces deux savants médecins.

J'ai satisfait à toutes les conditions du problème que j'ai énumérées en tête de ce chapitre ; et c'est parce que je me les suis posées, que j'ai pu essayer de le résoudre. Ainsi s'explique la présence de fragments tronqués, de livres sans commencement ou sans fin, de notes sans liaison. Ainsi s'explique l'introduction, dans la Collection hippocratique, de plusieurs traités qui ne sont certainement pas d'Hippocrate, et qui cependant ne sont pas dus à un faussaire. Après Hippocrate, les médecins, ses successeurs, écrivent, et augmentent le fond qui leur a été légué. Mais, d'un autre côté, les causes de destruction agissent ; des livres dont il n'existait qu'un ou deux exemplaires disparaissent sans retour ; et, quand la publication littéraire est sollicitée par la formation des bibliothèques et la multiplication des lecteurs, les derniers détenteurs réunissent tout ce qu'ils ont, bon ou mauvais, livres entiers et fragments, traités faits avec soin et notes jetées pour un usage personnel ; et ils publient cette masse sous le nom commun du grand homme dont Platon avait vanté la science et le génie.

CHAPITRE XII.

DE CHACUN DES LIVRES DE LA COLLECTION HIPPOCRATIQUE EN PARTICULIER.

Quatre règles ont présidé à la classification, que je fais, dans ce chapitre, des écrits hippocratiques.

La première prend son autorité dans les témoignages directs, c'est-à-dire dans ceux qui précèdent la formation des bibliothèques publiques d'Alexandrie.

La seconde est tirée du consentement des anciens critiques. Ce consentement, ainsi que je l'ai fait voir, étant d'un grand poids à cause des documents qu'ils possédaient, mérite beaucoup d'attention de la part des critiques modernes.

La troisième dérive de l'application de certains points de l'histoire de la médecine, points qui me paraissent offrir une date, et par conséquent une détermination positive.

La quatrième résulte de la concordance qu'offrent les doctrines, de la similitude que présentent les écrits, et du caractère du style.

J'ai rangé ces quatre règles d'après l'importance que je leur attribue. La première dépasse toutes les autres en autorité; j'y subordonne les trois dernières. Ces règles ainsi posées, ce n'est plus mon propre jugement, ce sont elles qui décident si un livre doit être considéré comme appartenant à Hippocrate. Mon goût particulier n'a plus rien à faire dans cette détermination; mon choix est contraint. Il y a tel écrit que volontiers j'aurais attribué à Hippocrate, par exemple, le traité du *Régime* (περὶ διαίτης, en trois livres); mais tous

les critiques anciens l'ayant rejeté, je me suis vu obligé, par la règle même que j'ai posée, de le rejeter aussi.

Je partage tous les écrits de la Collection hippocratique en onze classes.

Ire CLASSE.—Écrits qui sont véritablement d'Hippocrate.

IIe CLASSE.—Écrits de Polybe.

IIIe CLASSE.—Écrits antérieurs à Hippocrate.

IVe CLASSE.—Écrits qui, dépourvus d'une autorité suffisante pour être attribués à Hippocrate, portent le cachet de l'école à laquelle il appartenait.

Ve CLASSE.—Livres qui ne sont qu'un recueil de notes, d'extraits.

VIe CLASSE.—Livres qui, étant tous d'un même auteur, forment une série particulière dans la collection hippocratique. Cet auteur n'est pas connu.

VIIe CLASSE.—Un seul traité auquel un témoignage d'Aristote s'applique peut-être.

VIIIe CLASSE.—Traités postérieurs à Hippocrate, composés vers le temps d'Aristote et de Praxagore.

IXe CLASSE.—Série de traités, de fragments, de compilations, qui n'ont été cités par aucune critique de l'antiquité.

Xe CLASSE.—Notice des écrits que nous avons perdus, et qui faisaient partie, dans l'antiquité, de la Collection hippocratique.

XIe CLASSE.—Pièces apocryphes.

PREMIÈRE CLASSE.

Livres qui sont d'Hippocrate : De l'*Ancienne médecine* ; le *Pronostic* ; les *Aphorismes* ; les *Épidémies*, 1er et 3e livres ; du *Régime dans les maladies aiguës* ; des *Airs, des Eaux et des Lieux* ; des *Articulations* ; des *Fractures* ; des *Instruments de réduction* ; des *Plaies de tête* ; le *Serment* ; la *Loi*.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE[1]. Quoique, par tout ce qui précède, j'aie préparé des ressources pour la discussion de chacun des écrits de la Collection hippocratique en particulier, cependant il me reste quelques questions épineuses à traiter; je commence immédiatement par la plus laborieuse de toutes. La solution que j'en donne est un des résultats nouveaux de mon travail d'introduction, et un de ceux qui ont vivement excité mon intérêt. Car, croyant retrouver ici ce que Platon avait admiré dans Hippocrate, je me suis complu à rechercher la trace d'une communication entre ces deux grands esprits, presque contemporains.

La plupart des critiques modernes, Mercuriali, Gruner, s'accordent à regarder le traité de l'*Ancienne médecine* comme n'appartenant pas à Hippocrate, et comme étant postérieur à ce médecin. Au contraire, Érotien, parmi les critiques de l'antiquité, attribue cet écrit à Hippocrate lui-même. Mais son témoignage est le plus ancien que nous possédions à cet égard, et l'assertion d'un écrivain qui a vécu plus de quatre siècles après le médecin de Cos ne suffirait pas, en l'absence de toute autre, pour entraîner la conviction. Aussi, manquant de renseignements qui dépassent l'époque d'Érotien, et ébranlé par les objections des critiques modernes qui rejettent du canon hippocratique le traité de l'*Ancienne médecine*, j'étais longtemps resté dans le doute; et, quoiqu'une lecture attentive et répétée me prouvât que ce traité renfermait une doctrine identique à celle de l'école de Cos, et tenait par une foule de points à plusieurs autres écrits véritablement hippocratiques, quoique j'y retrouvasse les préceptes les plus dignes d'admiration sur l'art d'observer en médecine, et les principaux

[1] Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς.

traits du système d'Hippocrate lui-même, je n'osais, sur de pareilles présomptions, me mettre au-dessus de l'avis de mes prédécesseurs, ni prendre, sans une plus ample certitude, un parti qui aurait toujours pu être taxé de conjecture hasardée. D'ailleurs, il entre dans les règles de critique que je me suis faites, de chercher d'autres preuves d'authenticité que celles qui résultent de l'examen du style, ou même de l'examen des pensées et des doctrines, et d'être surtout satisfait lorsque j'ai rencontré quelque témoignage qui se rapproche du temps même où a vécu Hippocrate.

Or, j'ai découvert, je pense, en faveur du traité de l'*Ancienne médecine*, un de ces témoignages décisifs qui, une fois reconnus, ne laissent plus de place pour aucun doute : c'est celui de Platon. Ce philosophe cite, à différentes reprises et toujours avec éloge, Hippocrate nominativement; et le soin même qu'il a d'invoquer l'autorité du médecin de Cos, montre qu'il était familier avec ses écrits. On lit dans le *Phèdre* : « Socrate.— Penses-tu qu'on puisse compren-« dre, jusqu'à un certain point, la nature de l'âme, sans étu-« dier la nature de l'ensemble des choses? Phèdre. — Si « l'on en croit Hippocrate, le fils des Asclépiades, on ne peut « comprendre même la nature du corps sans cette méthode. « Socrate.— C'est très bien, mon ami, qu'Hippocrate s'ex-« prime ainsi. Mais, outre Hippocrate, il faut interroger la « raison, et examiner si elle s'accorde avec lui. Phèdre.— « Sans doute. Socrate. — Vois donc ce que Hippocrate et « la raison pourraient dire sur la nature. Quel que soit l'ob-« jet dont on s'occupe, n'est-ce pas de la manière suivante « qu'il faut procéder : examiner d'abord si l'objet sur lequel « nous voulons nous instruire et instruire les autres, est sim-« ple ou composé ; ensuite, dans le cas où il serait simple, « considérer quelles sont ses propriétés, quelle action il

« exerce sur les autres substances, ou quelle action il en re« çoit; enfin, dans le cas où il serait composé, en compter « les éléments, et faire, pour chacun de ces éléments, ce « qui avait été fait pour l'objet simple, c'est-à-dire, l'étu« dier à l'état actif et à l'état passif[1]. »

J'ai transcrit ce long morceau de Platon parce qu'il est indispensable pour juger la discussion dans laquelle je vais entrer. Pesons d'abord exactement les éléments de la question, et voyons ce que comportent les termes dont s'est servi le philosophe athénien. Platon ne nous donne pas le titre d'un écrit d'Hippocrate; il ne dit ni ne fait entendre que son allusion soit tirée de quelque livre qui ait été intitulé sur la *Nature de l'homme*; il se borne à rappeler qu'Hippocrate a exprimé l'opinion qu'on ne peut bien étudier le corps, sans embrasser l'étude de la nature dans sa généralité. Il ne faut donc pas chercher, dans le passage de Platon, l'indication d'un titre d'ouvrage.

Je ne connais, sur ce point littéraire, que deux opinions, celle de Galien, qui assure que Platon a voulu citer le traité de la *Nature de l'homme*, et celle de quelques modernes qui

[1] ΣΩ : Ψυχῆς οὖν φύσιν ἀξίως λόγου κατανοῆσαι οἴει δυνατὸν εἶναι ἄνευ τῆς τοῦ ὅλου φύσεως; ΦΑΙ : Εἰ μὲν Ἱπποκράτει τε τῷ τῶν Ἀσκληπιαδῶν δεῖ τι πείθεσθαι, οὐδὲ περὶ σώματος ἄνευ τῆς μεθόδου ταύτης. ΣΩ : Καλῶς γάρ, ὦ ἑταῖρε, λέγει. Χρὴ μέντοι, πρὸς τῷ Ἱπποκράτει τὸν λόγον ἐξετάζοντα, σκοπεῖν εἰ συμφωνεῖ. ΦΑΙ : Φημί. ΣΩ : Τὸ τοίνυν περὶ φύσεως σκόπει τί ποτε λέγει Ἱπποκράτης τε καὶ ὁ ἀληθὴς λόγος. Ἆρ' οὐχ ὧδε χρὴ διανοεῖσθαι περὶ ὁτουοῦν φύσεως; πρῶτον μὲν, ἁπλοῦν ἢ πολυειδές ἐστιν, οὗ πέρι βουλησόμεθα εἶναι αὐτοὶ τεχνικοὶ, καὶ ἄλλους δυνατοὶ ποιεῖν, ἔπειτα δὲ, ἐὰν μὲν ἁπλοῦν ᾖ, σκοπεῖν τὴν δύναμιν αὐτοῦ, τίνα πρός τι πέφυκεν εἰς τὸ δρᾷν ἔχον, ἢ τίνα εἰς τὸ παθεῖν ὑπό του; ἐὰν δὲ πλείω εἴδη ἔχῃ, ταῦτα ἀριθμησάμενος, ὅπερ ἐφ' ἑνὸς, τοῦτ' ἰδεῖν ἐφ' ἕκαστον, τὸ, τί ποιεῖν αὐτὸ πέφυκεν, ἢ, τὸ τί παθεῖν ὑπό του. Platon, tome VIII, p. 62, Ed. Tauchn.

pensent que le livre d'Hippocrate auquel le philosophe athénien fait allusion, est perdu, et l'est depuis une époque antérieure à Galien. Cette discussion est de la plus haute importance dans l'histoire littéraire d'Hippocrate; en effet, il s'agit, dans la liste fort restreinte des écrits authentiques, de retrouver un traité dont Platon a invoqué l'autorité.

Galien a prétendu que le passage du *Phèdre* se rapportait au traité de la *Nature de l'homme*, et c'est son grand argument pour soutenir l'authenticité de cet écrit. « Tous les mé« decins, dit-il, excepté un petit nombre, croient que le « traité de la *Nature de l'homme* est d'Hippocrate. Platon « lui-même a connu ce traité. Car on lit dans le *Phèdre*: *Pen« ses-tu qu'on puisse connaître quelque peu la nature de « l'âme sans connaître celle de l'universalité des choses? s'il « faut croire Hippocrate, fils des Asclépiades, on ne peut « pas même connaître le corps sans cette méthode.* Après ce « passage, ceux qui parlent au hasard, doivent rechercher « dans quel livre d'Hippocrate est consignée la méthode que « loue Platon; et ils verront qu'elle ne se rencontre dans « aucun autre livre que dans celui sur la *Nature de l'hom« me*[1]. » On voit quel est l'argument de Galien : la méthode attribuée par Platon à Hippocrate ne se trouve dans aucun livre de la Collection, excepté ce traité; donc il est celui auquel Platon fait allusion. D'abord remarquons, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, qu'il ne s'agit pas dans le passage du *Phèdre* d'un titre de livre. Par conséquent il importe peu que le traité où Galien croit retrouver l'allusion de Platon, soit intitulé sur la *Nature de l'homme*.

Le médecin de Pergame ajoute que la méthode louée par Platon est observée dans ce traité; cela est vrai jusqu'à un

[1] Gal., tome v, p. 2, Ed. Basil.

certain point; mais, n'en déplaise à Galien, cela est vrai aussi pour d'autres traités, où l'auteur énumère les éléments constitutifs du corps humain. Et d'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement dans le passage du *Phèdre* de cette méthode; mais il s'agit aussi de l'opinion d'Hippocrate sur la nécessité d'embrasser la généralité de la nature pour étudier convenablement le corps. Or, rien de cela ne se lit dans le traité que Galien avait pris sous sa protection; et la seule phrase un peu générale que ce traité renferme est celle où l'auteur dit : « Ceux qui sont habitués à entendre sur la nature de « l'homme des raisonnements qui dépassent les relations de « cette étude avec la médecine, ne seront pas satisfaits de « mon discours [1]. » Or, il n'y a rien là qui rappelle, même de loin, le passage de Platon.

Parmi les critiques modernes, ceux qui, ne suivant pas aveuglément Galien, ont voulu comparer eux-mêmes le *Phèdre* et le traité de la *Nature humaine*, se sont convaincus que ce passage et ce traité n'ont rien de commun. Mais ils n'ont pas étendu plus loin leurs recherches, et ils ont admis que le livre d'Hippocrate auquel Platon faisait allusion, avait péri dès avant Galien. Mais cette conséquence est-elle juste? je ne le pense pas; et je vais essayer de le démontrer au lecteur. On voit que, depuis Galien, ce point d'histoire littéraire n'a point sérieusement occupé les critiques; c'est une raison de plus pour que j'en discute minutieusement tous les éléments; et peut-être en résultera-t-il la preuve qu'une étude attentive des textes peut encore, même après les excellents travaux de nos devanciers, jeter un jour inattendu sur des questions qui avaient été abandonnées.

[1] Ὅστις μὲν εἴωθεν ἀκούειν λεγόντων ἀμφὶ τῆς φύσιος τῆς ἀνθρωπίνης προσωτέρω ἢ ὁκόσον αὐτέης ἐς ἰητρικὴν ἀφήκει, τουτέῳ μὲν οὐκ ἐπιτήδειος ὅδε ὁ λόγος ἀκούειν. *De Nat. hum.*, p. 19, Ed. Basil.

Il y a, dans la Collection hippocratique, deux passages relatifs à la nature de l'homme et à la nature des choses : c'est avec ces deux passages qu'il faut confronter le texte de Platon. En effet, le philosophe athénien n'a point cité les propres paroles d'Hippocrate; mais il s'est inspiré d'une pensée qu'il avait rencontrée dans les écrits du médecin, qui l'avait frappé, et qu'il avait retenue. C'est donc uniquement de cette pensée qu'il s'agit; c'est elle qu'il faut retrouver; et, s'il y a des passages dans la Collection hippocratique qui renferment une idée analogue, c'est là seulement qu'on peut espérer de reconnaître l'allusion de Platon. Le cercle de toute recherche y est strictement limité.

Le premier de ces passages est dans le traité sur le *Régime*; on y lit : « Celui qui veut écrire convenablement sur le ré« gime doit, avant tout, connaître et discerner la nature de « tout l'homme, c'est-à-dire, connaître de quels éléments « l'être humain a été formé d'abord, et discerner quelles « parties y dominent. Car, s'il n'apprend pas la composition « primordiale du corps et les parties qui y dominent, il ne « pourra pas donner de directions utiles. Après avoir appro« fondi ces connaissances, l'écrivain étudiera les proprié« tés, tant naturelles que produites par la force de l'art, des « aliments et des boissons.... Cela fait, le soin de la santé « de l'homme n'est pas encore complet; car l'homme ne « peut pas, en mangeant, se bien porter, s'il ne s'exerce en « même temps. La nourriture et l'exercice ont des proprié« tés opposées..... Ce n'est pas tout : il faut apprendre le rap« port exact des exercices avec la quantité des aliments, avec « la nature de l'individu, avec l'âge, avec la saison, avec « les changements des vents, avec la situation des localités, « avec la constitution de l'année. On observera aussi le lever « et le coucher des constellations, afin de savoir se prému-

« nir contre les mutations et les influences quelquefois ex-
« cessives de la nourriture, de l'exercice, des vents et du
« monde entier; mutations et influences qui engendrent les
« maladies[1]. »

J'ai dit un peu plus haut, mais sans en apporter immédiatement la preuve, que la méthode attribuée par Platon à Hippocrate, où Galien n'a vu que l'étude des objets dans leurs éléments, et qu'il dit ne se trouver que dans le traité sur la *Nature de l'homme*, se rencontrait dans d'autres écrits de la Collection hippocratique. Le passage que je viens de transcrire du livre du *Régime* en offre un exemple entre plusieurs autres; et ainsi, en cela même, l'argument de Galien n'est pas concluant.

[1] Φημὶ δὲ δεῖν τὸν μέλλοντα ὀρθῶς ξυγγράφειν περὶ διαίτης ἀνθρωπίνης, πρῶτον μὲν παντὸς φύσιν ἀνθρώπου γνῶναι καὶ διαγνῶναι· γνῶναι μὲν, ἀπὸ τίνων συνέστηκεν ἐξ ἀρχῆς· διαγνῶναι δὲ, ὑπὸ τίνων μερῶν κεκράτηται. Εἰ μὴ γὰρ τὴν ἐξ ἀρχῆς σύστασιν ἐπιγνώσεται, καὶ τὸ ἐπικρατέον ἐν τῷ σώματι, οὐχ οἷός τε εἴη τὰ ξυμφέροντα τῷ ἀνθρώπῳ προσενεγκεῖν· ταῦτα μὲν οὖν χρὴ γινώσκειν τὸν ξυγγράφοντα· μετὰ δὲ ταῦτα, σίτων καὶ ποτῶν ἁπάντων, οἷσι διαιτώμεθα, δύναμιν ἥν τινα ἕκαστα ἔχει, καὶ τὴν κατὰ φύσιν, καὶ τὴν δι' ἀνάγκην καὶ τέχνην ἀνθρωπίνην. . . . . . Γνόντι δὲ τὰ εἰρημένα οὔκω.αὐτάρκης ἡ θεραπείη τοῦ ἀνθρώπου, διότι οὐ δύναται ἐσθίων ὁ ἄνθρωπος ὑγιαίνειν, ἢν μὴ καὶ πονέῃ· ὑπεναντίας μὲν γὰρ ἀλλήλοισιν ἔχει τὰς δυνάμεις σιτία καὶ πόνοι.... Καὶ οὐ μόνον ταῦτα, ἀλλὰ καὶ τὰς συμμετρίας, τά τε μέτρα τῶν πόνων πρὸς τὸ πλῆθος τῶν σιτίων καὶ τὴν φύσιν τοῦ ἀνθρώπου, καὶ τὰς ἡλικίας τῶν σωμάτων, καὶ πρὸς τὰς ὥρας τοῦ ἐνιαυτοῦ, καὶ πρὸς τὰς μεταβολὰς τῶν πνευμάτων, καὶ πρὸς τὰς θέσεις τῶν χωρίων ἐν οἷσι διαιτέονται, πρός τε τὴν κατάστασιν τοῦ ἐνιαυτοῦ. Ἄστρων τε ἐπιτολὰς καὶ δύσιας γινώσκειν δεῖ ὅκως ἐπίστηται τὰς μεταβολὰς καὶ ὑπερβολὰς φυλάσσειν, καὶ σιτίων, καὶ πόνων, καὶ πνευμάτων, καὶ τοῦ ὅλου κόσμου, ἐξ ὧν περ αἱ νοῦσοι τοῖσιν ἀνθρώποισι φύονται. Du *Régime*, liv. I, au commencement.

L'auteur de ce morceau expose des idées générales sur la nature de l'homme, sur les rapports qu'elle a avec les substances extérieures et avec les influences du monde entier; et en cela il est conforme à ce qui en est dit dans le *Phèdre*; mais on n'y trouve pas énoncée la nécessité d'études dont la généralité ait pour terme l'étude du corps. « Pour *établir le régime*, dit l'auteur hippocratique, il faut connaître l'homme, « les éléments qui le composent et les influences qu'il subit. » Mais, suivant Platon, Hippocrate a dit : « *Pour connaître l'homme*, il faut embrasser l'universalité des choses « qui l'entourent. » C'est là la *méthode* attribuée par Phèdre à Hippocrate, et cette méthode ne se trouve pas dans le passage du traité du *Régime*. Dans ce passage, l'idée est juste, elle exprime que l'étude du régime ne peut se séparer de la connaissance de l'homme et des choses extérieures. Or, suivant Platon, Hippocrate a dit que l'*étude de l'homme* ne peut se passer de la connaissance de l'universalité des choses; pensée toute différente et plus profonde. La ressemblance entre le passage du traité du *Régime* et la citation de Platon, est donc plus dans les mots que dans le sens; je l'abandonne complètement.

Le second passage qui me reste à confronter avec le *Phèdre*, se trouve dans le traité de l'*Ancienne médecine*. Le voici textuellement traduit : « Quelques-uns disent, sophistes « et médecins, qu'il n'est pas possible de savoir la médecine « sans savoir ce qu'est l'homme, et que celui qui veut pra- « tiquer avec habileté l'art de guérir, doit posséder cette « connaissance. Mais leurs discours ont la direction philo- « sophique des livres d'Empédocle et des autres qui ont « écrit sur la nature humaine, et exposé dans le principe ce « qu'est l'homme, comment il a été formé d'abord, et d'où « provient sa composition primordiale. Pour moi, je pense

« que tout ce que sophistes ou médecins ont dit ou écrit sur « la nature, est moins relatif à l'art de la médecine qu'à « l'art du dessin. Je pense encore que c'est par la médecine « seule que l'on arrivera à quelques connaissances positives « sur la nature humaine; mais à condition d'embrasser « la médecine même dans sa véritable généralité; sans cela, « il me semble qu'on est bien loin de telles connaissances, « je veux dire de savoir ce qu'est l'homme, par quelles « causes il subsiste, et le reste exactement. Ainsi, je crois « fermement que tout médecin doit étudier la nature hu-« maine, et rechercher soigneusement, s'il veut pratiquer « son art convenablement, quels sont les rapports de l'homme « avec ses aliments, avec ses boissons, avec tout son genre « de vie, et quelles influences chaque chose exerce sur « chacun[1]. »

[1] Λέγουσι δέ τινες καὶ ἰητροὶ καὶ σοφισταὶ ὡς οὐκ ἔνι δυνατὸν ἰητρικὴν εἰδέναι ὅστις μὴ οἶδεν ὅ τι ἐστὶν ἄνθρωπος· ἀλλὰ τοῦτο δεῖ καταμαθεῖν τὸν μέλλοντα ὀρθῶς θεραπεύσειν τοὺς ἀνθρώπους. Τείνει δὲ αὐτοῖς ὁ λόγος ἐς φιλοσοφίαν, καθάπερ Ἐμπεδοκλῆς ἢ ἄλλοι οἳ περὶ φύσιος γεγράφασιν ἐξ ἀρχῆς ὅ τι ἐστὶν ἄνθρωπος, καὶ ὅπως ἐγένετο πρῶτον, καὶ ὁπόθεν συνεπάγη. Ἐγὼ δὲ τουτέων μὲν ὅσα τινὶ εἴρηται σοφιστῇ ἢ ἰητρῷ, ἢ γέγραπται περὶ φύσιος, ἧσσον νομίζω τῇ ἰητρικῇ τέχνῃ προσήκειν ἢ τῇ γραφικῇ. Νομίζω δὲ περὶ φύσιος γνῶναί τι σαφὲς οὐδαμόθεν ἄλλοθεν εἶναι ἢ ἐξ ἰητρικῆς· τοῦτο δὲ οἷόν τε καταμαθεῖν, ὅταν αὐτήν τις τὴν ἰητρικὴν ὀρθῶς πᾶσαν περιλάβῃ· μέχρι δὲ τουτέου, πολλοῦ μοι δοκέει δεῖν· λέγω δὲ τὴν ἱστορίην ταύτην εἰδέναι ἄνθρωπος τί ἐστι, καὶ δι' οἵας αἰτίας γίνεται, καὶ τἄλλα ἀκριβέως. Ἐπεί τοί γέ μοι δοκέει ἀναγκαῖον εἶναι παντὶ ἰητρῷ περὶ φύσιος εἰδέναι, καὶ πάνυ σπουδάσαι, ὡς εἴσεται, εἴπερ τι μέλλει τῶν δεόντων ποιήσειν, ὅ τι ἐστὶν ἄνθρωπος πρὸς τὰ ἐσθιόμενα καὶ πινόμενα, καὶ ὅ τι πρὸς τἄλλα ἐπιτηδεύματα, καὶ ὅ τι ἀφ' ἑκάστου ἑκάστῳ συμβήσεται.

Ceux qui compareront ce texte avec le texte ordinaire y trouveront de très grandes différences. Je ne l'ai admis tel qu'il est là que sur

Comprenons bien le sens de ce morceau d'Hippocrate : certains médecins et sophistes prétendent qu'on ne peut savoir la médecine sans connaître la nature de l'homme; Hippocrate retourne cette pensée, et dit qu'on ne peut connaître la nature de l'homme, si l'on ne sait pas la médecine. Pour y arriver, il faut embrasser cette science dans sa véritable généralité. Cette généralité, c'est l'étude de l'homme, en ce sens que c'est l'étude de ses rapports avec ce qui l'entoure, et que c'est de cet ensemble que le médecin doit tirer les détails d'application, c'est-à-dire apprendre comment le corps humain se comporte à l'égard des aliments, par exemple, et quel effet il reçoit de chaque substance. Phèdre donne le nom de méthode à la doctrine d'Hippocrate sur ce point. Une méthode est en effet tracée dans le passage précédemment cité de l'*Ancienne médecine*. Hippocrate se met au point de vue des connaissances qu'embrasse cette science, et des rapports qu'elle observe entre l'homme et le reste des choses, pour considérer le corps, et déclarer qu'on n'obtiendra sur cet objet des notions positives que par la méthode qu'il indique. Et c'est si bien une méthode, qu'il ne la trace que pour l'opposer à celle des anciens philosophes. Eux ont pris l'homme et ont essayé d'en expliquer la composition à l'aide des principes qu'ils admettaient comme causes de toutes choses; lui, demande qu'on procède autrement, qu'on embrasse, dans sa véritable généralité, la médecine, c'est-à-dire la science des rapports du corps humain avec les objets qui l'entourent, et que, de cette comparaison,

l'autorité d'un manuscrit. La lacune très importante et non soupçonnée que ce manuscrit m'a permis de faire disparaître, est une des bonnes fortunes qui ont récompensé le labeur, continué pendant plusieurs années, de la collation de tous les manuscrits hippocratiques que renferme la Bibliothèque royale de Paris.

on tire les conséquences scientifiques qui en découlent : assurant que c'est là la seule voie, la seule méthode, comme dit Platon, qui puisse donner des notions positives sur le corps.

Toute la portée de la pensée d'Hippocrate est dans son opposition avec la doctrine des philosophes qui voulaient qu'on étudiât l'homme en soi, pour en déduire, dans le cas particulier de la médecine, les règles de l'art. Hippocrate s'arrache à cette doctrine; et il demande que les études, au lieu de partir de l'homme, y aboutissent. La différence est capitale; elle a frappé Platon. Aussi il répète, à son tour, qu'il faut étudier l'âme dans tous ses rapports avec le reste de la nature pour en avoir une conception juste et complète, et il ajoute que cette méthode doit d'autant plus être suivie à l'égard de l'âme, que le corps, moins difficile à connaître, ne peut cependant, au dire d'Hippocrate, être, sans elle, ni étudié convenablement, ni connu, ni apprécié. Le philosophe a appliqué à la psychologie l'idée profonde et étendue à la fois que le médecin s'était faite de l'étude de la physiologie.

Et dans Hippocrate, ce n'est pas une pensée fortuite, jetée en passant dans le cours d'un livre, car ce livre tout entier est une longue polémique contre les philosophes et les médecins de son temps. Il met sa doctrine en relief, et l'on conçoit d'autant mieux qu'elle ne soit pas restée inaperçue de Platon; car elle est fondamentale, exprimée avec gravité, et d'un ton propre à attirer l'attention. Elle secoue tout le dogmatisme qui reposait sur la considération de la composition hypothétique du corps humain, et déclare hardiment qu'il faut renoncer à étudier le corps en lui-même; qu'il faut y voir, non un point de départ, mais un centre, et en chercher la connaissance aussi bien dans l'action du reste des choses que dans sa propre

constitution. C'est une pensée analogue à celle que Bacon a exprimée en disant que personne ne peut découvrir la nature d'une chose dans cette chose elle-même, mais que la recherche doit s'étendre à des objets plus généraux.

Il y a en outre, dans ce passage, un sentiment profond de la réalité des choses, et, par conséquent, la haine des hypothèses gratuites. Évidemment, Hippocrate a compris que les propriétés du corps vivant ne pouvaient être déduites, *à priori*, des suppositions qui avaient été faites sur la constitution présumée de ce même corps, mais qu'elles devaient être trouvées, expérimentalement, *à posteriori*, par l'examen des actions que chaque chose produit en lui (ὅ,τι ἀφ' ἑκάστου ἑκάστῳ συμβήσεται). Il ne veut pas que, pour apprendre la médecine, on apprenne ce qu'est l'homme suivant la direction philosophique d'Empédocle et des autres; mais il veut que, pour apprendre ce qu'est l'homme, on étudie quels sont les rapports du corps vivant avec les aliments, les boissons, et tout le genre de vie; et c'est de cette façon, dit-il, qu'on apprendra ce qu'est l'homme, et par quelles causes il subsiste (ἄνθρωπός τί ἐστι, καὶ δι' οἵας αἰτίας γίνεται). Fermeté et rectitude admirables d'un grand esprit qui ne se laisse séduire par aucune fausse hypothèse, et qui, captivé par la contemplation de la nature, recommande de l'interroger, et non de la deviner.

J'ai prévenu, dès le commencement, en disant que la citation de Platon n'est pas textuelle, une objection que l'on est disposé à faire en voyant que les expressions du philosophe : *la nature de l'ensemble des choses* (τῆς τοῦ ὅλου φύσεως) ne se trouvent pas dans le passage du livre de l'*Ancienne médecine* auquel, suivant moi, le *Phèdre* fait allusion. C'est ici le moment d'y revenir; car, au point où la discussion est arrivée, on comprendra sans peine que Platon n'a nullement cité les

propres termes d'Hippocrate. Dans le *Phèdre*, Socrate, après avoir dit que Périclès devait sa supériorité comme orateur aux leçons d'Anaxagore, qui l'avait entretenu des phénomènes de la nature, ajoute que la haute éloquence ne peut guère se passer de la contemplation de ces merveilles. Il compare alors l'art de la parole à la médecine, disant que, de même que la nature du corps doit être connue du médecin, de même la nature de l'âme doit l'être de l'orateur, si l'un et l'autre veulent exercer leur art avec des lumières meilleures que celles de l'empirisme et de la routine. Puis il demande à son interlocuteur si l'on peut comprendre la nature de l'âme sans celle de l'ensemble des choses. On voit que ses idées se suivent, et que ce sont Anaxagore et Périclès qui lui ont suggéré son opinion sur l'éloquence, et, par un enchaînement naturel, sur l'étude de l'âme. Phèdre lui répond que l'étude même du corps n'est possible que d'*après cette méthode*, si l'on en croit Hippocrate. C'est donc une méthode seulement, et non une expression du médecin de Cos, que Platon cite, méthode qui consiste à ramener l'étude de toute chose vers le corps humain pour en comprendre la nature. Or que trouvons-nous dans le passage de l'*Ancienne médecine?* une méthode, et justement la méthode indiquée par Platon. Ainsi le philosophe athénien n'a pas emprunté ces mots : *la nature de l'ensemble des choses*, à Hippocrate; le texte même le montre; et les propres paroles de Platon, et le sens qu'elles renferment, tout concourt pour rapporter le passage du *Phèdre* au traité de l'*Ancienne médecine*.

Une difficulté reste encore à lever dans le passage de Platon. Il en est des recherches de la critique comme des recherches de la médecine légale. Il faut noter toutes les circonstances; les plus petites, les plus insignifiantes au premier abord, ou même les plus inexplicables, donnent, si l'on parvient à en

déterminer avec exactitude les tenants et les aboutissants, des clartés tout à fait inattendues sur l'objet caché que l'on essaye de découvrir. J'ai donc pensé que ce qui, dans le texte de Platon, faisait difficulté, devait non seulement s'expliquer, mais encore tourner à la confirmation du point d'histoire littéraire que j'avais établi plus haut.

La difficulté gît dans ces paroles de Platon : *vois donc ce qu'Hippocrate et la raison pourraient dire sur la nature* (Σκόπει τί ποτε λέγει Ἱπποκράτης τε καὶ ὁ ἀληθὴς λόγος) : à la suite de quoi, Platon expose comment on doit étudier la nature d'un objet quelconque. Or ce détail n'est pas, textuellement du moins, dans le traité de l'*Ancienne médecine*; c'est un fait, et loin de le nier, je le constate. Si donc ces mots : (Σκόπει τί ποτε λέγει Ἱπποκράτης τε καὶ ὁ ἀληθὴς λόγος) annoncent une citation textuelle d'Hippocrate, comme cette citation ne se trouve ni dans le traité de l'*Ancienne médecine* ni ailleurs, tout ce que j'ai établi tombe, et nous avons perdu le livre auquel Platon fait allusion. Mais je maintiens que ce n'est pas une citation textuelle, et je vais le démontrer par le passage même de Platon.

Il y a dans ce passage trois points : 1° la méthode d'Hippocrate ; 2° l'intention de soumettre cette méthode au jugement de la raison ; 3° l'annonce de ce que diront Hippocrate et la raison. Ainsi ce que vont dire Hippocrate et la raison, est ce jugement même porté sur la méthode. Par là Platon indique que ce développement, qu'il attribue simultanément à Hippocrate et à la raison, n'est pas du médecin de Cos, mais que c'est lui, Platon, qui examine et juge la valeur de la proposition d'Hippocrate.

C'est pour répondre à cette pensée de Platon que j'ai traduit : *vois donc ce qu'Hippocrate et la raison pourraient dire sur la nature*. Cette traduction fait sentir que ce qui va

être dit est, non pas une citation d'Hippocrate, mais un développement de sa pensée.

Tous les traducteurs que j'ai consultés ont rendu autrement ce membre de phrase ; ils ont mis : *vois ce que disent Hippocrate et la raison.* Cette traduction ne répond pas au sens même du texte, et donne du louche à tout le morceau ; en effet, elle porte à croire que ce qui va être dit est textuellement emprunté à Hippocrate ; alors il est impossible de comprendre comment Platon, qui veut soumettre une proposition d'Hippocrate au jugement de la raison, cite Hippocrate lui-même en garantie.

En effet, on a négligé une petite observation grammaticale qui aurait pu remettre sur la bonne voie. Le Grec ne dit pas : τί λέγει Ἱπποκράτης τε καὶ ὁ ἀληθὴς λόγος, mais : τί ποτε λέγει. Il y a là une nuance qui n'a pas été saisie. La particule explétive n'est jamais inutile ; parfois, il est vrai, la distinction est si fugitive, qu'une traduction l'omettra sans inconvénient, mais d'autres fois elle ne peut être négligée impunément ; ici elle donne à la phrase une signification dubitative dont il faut tenir compte, et que j'ai indiquée dans ma traduction en disant : *vois donc ce qu'Hippocrate et la véritable raison pourraient dire sur la nature.* De cette façon, ce qui va être dit est simplement un développement de la proposition d'Hippocrate, une explication de la méthode, explication que la *raison* approuve et confirme. La nuance que je signale ici n'est même pas aussi délicate qu'elle le paraît au premier abord. En effet, du moment que l'attention est appelée sur ce point, on reconnaît qu'il y a une difficulté inaperçue des traducteurs, mais difficulté réelle, pour savoir comment Platon entend soumettre la méthode d'Hippocrate au jugement de la raison, tout en invoquant simultanément le témoignage d'Hippocrate et de la raison. Mettez : *vois ce*

que disent Hippocrate et la raison, la difficulté est palpable, et le sens est troublé. Mettez : *vois ce que pourraient dire Hippocrate et la raison*, le sens est net, et tout se lie et s'explique.

Ce n'est pas tout : le passage de Platon ne devient clair et intelligible que par le passage d'Hippocrate. En effet, écartons pour un moment le souvenir de la doctrine du médecin, et considérons en lui-même le raisonnement du philosophe. Il commence par poser qu'on ne peut connaître l'âme et le corps sans l'étude de l'ensemble des choses. Il faut s'arrêter à cette pensée, qui est pleine de grandeur, et essayer de la comprendre, sans tenir aucun compte du commentaire qu'y joint Platon. Le sens le plus naturel qu'elle comporte paraît être que, l'âme et le corps étant des parties d'un grand tout, la connaissance du tout est indispensable à la connaissance des parties. C'est la première interprétation qui se présente à l'esprit. Mais de quelle manière Platon commente-t-il lui-même cette pensée? Suivant lui, cela veut dire que, pour étudier la nature d'une chose, du corps ou de l'âme, par exemple, il faut rechercher si elle est simple ou composée, et quelles sont les actions qu'elle exerce ou qu'elle reçoit. La pensée et le commentaire sont fort éloignés l'un de l'autre; étudier l'ensemble des choses pour connaître la nature d'un objet, et étudier les actions que cet objet exerce ou reçoit, ne semblent pas deux propositions dérivées l'une de l'autre par un enchaînement immédiat. L'étude de l'ensemble des choses ne peut signifier l'étude des actions qu'exerce ou que reçoit un objet, qu'autant que cette doctrine est expliquée. Or, rien de plus clair que cette explication, du moment qu'on a lu le livre de l'*Ancienne médecine*. Du temps d'Hippocrate, on prétendait qu'il n'était pas possible de connaître la médecine sans savoir ce qu'était l'homme. Hippocrate répond à ceux qui avaient cette opinion : « Je pense, au con-

« traire, qu'on ne peut savoir ce qu'est l'homme sans con-
« naître la médecine. L'homme est composé d'humeurs mul-
« tiples et d'organes; chaque humeur, chaque organe a son
« action particulière, et est en outre en relation avec les
« influences très diverses des aliments, des boissons, et de
« tout ce qui entoure l'homme. Ainsi, pour connaître la
« nature de l'homme, étudiez tout ce qui a action sur lui. »
Voilà comment Hippocrate entend que l'étude du corps est fondée sur l'étude de l'ensemble de la nature; voilà aussi (rapprochement frappant) de quelle manière l'entend Platon. Il est, certes, impossible d'obtenir une plus juste concordance, et de jeter plus de lumière sur un raisonnement peu développé. Le texte d'Hippocrate est le meilleur commentaire du texte de Platon.

Ainsi, non seulement j'ai expliqué les difficultés qui naissaient des paroles mêmes du *Phèdre*, mais encore j'ai éclairci le texte du philosophe athénien, et j'ai dissipé l'obscurité qu'y présentait le raisonnement philosophique. Les difficultés se sont donc tournées en éclaircissements nouveaux et inattendus d'un passage de Platon; et c'est de toutes les preuves la meilleure peut-être à donner, que j'ai rencontré juste en rapportant l'allusion de Platon au traité de l'*Ancienne médecine*.

Si la pensée à laquelle Platon se réfère n'était pas attribuée par lui nominativement à Hippocrate, on pourrait hésiter, en la retrouvant dans les écrits du médecin, à y reconnaître l'original que le philosophe athénien a eu sous les yeux. Mais Platon est explicite : c'est bien dans Hippocrate qu'il a lu que la bonne méthode pour étudier le corps est d'étudier l'ensemble des choses; or c'est aussi dans un écrit considéré par l'antiquité comme appartenant à Hippocrate, que nous retrouvons une pensée identique.

Il est possible d'ajouter quelques remarques qui complètent l'intelligence des rapports qu'a le livre de l'*Ancienne médecine* avec les doctrines de ce temps. Platon dit dans le *Sophiste* : « Vous qui dites que le froid et le chaud, ou deux « agents semblables, constituent l'universalité des choses...[1]. » Dans Hippocrate on lit : « Ceux qui prennent pour hypo« thèse le chaud, le froid, l'humide ou le sec, ou tout autre « agent, attribuent la cause des maladies et de la mort à un « ou deux de ces agents comme à une cause première et « toujours la même[2]. » Je n'insisterai pas sur la similitude des expressions, quoiqu'il fût possible que Platon les eût copiées dans un livre qu'il avait entre les mains ; je ne m'attacherai pas à d'autres locutions identiques, Platon disant dans ce même dialogue (t. 2, p. 42, Ed. Tauch.) τῷ ταύτην τὴν ὑπόθεσιν ὑποθεμένῳ, comme Hippocrate dit ὑπόθεσιν σφίσιν αὐτέοισιν ὑποθέμενοι ; mais je ferai remarquer que la polémique instituée par Hippocrate contre les sophistes et les médecins est bien véritablement relative aux questions qui s'agitaient de son temps. Il combat, on vient de le voir, quelques points de philosophie que Platon fait combattre à Socrate dans le *Sophiste*. De plus il attaque l'application, dans la médecine, des doctrines de l'école d'Élée, et plus particulièrement de Zénon, qui supposait que toutes choses étaient constituées par le chaud, le froid, le sec et l'humide. Le dialogue le *Sophiste* a quelques analogies avec le traité de l'*Ancienne mé-*

[1] Ὁπόσοι θερμὸν καὶ ψυχρὸν ἤ τινε δύο τοιούτω τὰ πάντ' εἶναί φατε..... Tome II, p. 41, Ed. Tauch.

[2] Ὁκόσοι.... ὑπόθεσιν σφίσιν αὐτέοισιν ὑποθέμενοι τῷ λόγῳ θερμὸν, ἢ ψυχρὸν, ἢ ὑγρὸν, ἢ ξηρὸν, ἢ ἄλλ' ὅ τι ἂν ἐθέλωσιν.... τὴν ἀρχὴν τῆς αἰτίης τοῖσιν ἀνθρώποισι τῶν νούσων τε καὶ τοῦ θανάτου καὶ πᾶσι τὴν αὐτὴν, ἓν ἢ δύο προθέμενοι. De Vet. Med., p. 4, Ed. Frob.

decine; et je suis porté à croire qu'Hippocrate a été, ici, mis à contribution par Platon.

Dans ce traité, Hippocrate dit qu'il faut expliquer aux gens ignorants en médecine les maladies qu'ils éprouvent, et qu'on s'écarte de la réalité quand on ne sait pas se faire comprendre d'eux [1]. Cette idée est certainement singulière. Mais Platon, en plusieurs endroits de ses ouvrages, dit la même chose : « Le médecin, s'enquérant auprès du malade « et de ses amis, apprend du patient certains détails, et « l'instruit sur sa maladie autant que cela est possible. Il ne « lui fait une prescription qu'après l'avoir persuadé [2]. » Ailleurs, il représente le médecin *conversant avec son malade*, *allant dans ses explications jusqu'à la philosophie*, *reprenant la maladie dès son origine*, *et développant toute la nature du corps* [3]. On voit que ce que le livre de l'*Ancienne médecine* expose touchant le rapport des médecins et des malades, a son fondement dans des usages établis, qui ont été mentionnés par Platon.

La comparaison dont je viens de soumettre les éléments au lecteur, prouve, ce me semble, que Platon avait en vue le passage pris dans le traité de l'*Ancienne médecine* et tout ce traité lui-même, lorsqu'il citait Hippocrate dans le *Phèdre*.

[1] Εἰ δέ τις τῶν ἰδιωτέων γνώμης ἀποτεύξεται, καὶ μὴ διαθήσει τοὺς ἀκούοντας, οὗτος τοῦ ἐόντος ἀποτεύξεται. P. 5, Ed. Frob.

[2] Τῷ κάμνοντι κοινούμενος αὐτῷ τε καὶ τοῖς φίλοις, ἅμα μὲν αὐτὸς μανθάνει τὶ παρὰ τῶν νοσούντων, ἅμα δὲ καθόσον οἷός τε ἐστὶ διδάσκει τὸν ἀσθενοῦντα · καὶ οὐ πρότερον ἐπέταξε πρὶν ἄν πη ξυμπείσῃ. De *Leg.*, 4, tome VI, p. 134, Ed. Tauch.

[3] Νοσοῦντι διαλεγόμενον ἰατρὸν, καὶ τοῦ φιλοσοφεῖν ἐγγὺς χρώμενον μὲν τοῖς λόγοις, ἐξ ἀρχῆς τε ἁπτόμενον τοῦ νοσήματος, περὶ φύσεως πάσης ἐπανιόντα τῆς τῶν σωμάτων. De *Leg.*, 9, tome VI, p. 317, Ed. Tauch.

Il en résulte que ce livre est un des plus authentiques que nous possédions ; la citation de Platon étant rapportée à sa véritable place, il ne reste plus aucun doute sur un écrit que le disciple de Socrate a tenu dans ses mains, a lu et a loué. Platon n'a pu en cela ni se tromper, ni être trompé.

Gruner a remarqué que l'auteur du traité de l'*Ancienne médecine* s'appuyait, dans toute son argumentation, sur une doctrine qui admettait des humeurs multiples dans le corps humain, telles que l'amer, le doux, l'acide, le salé, l'astringent, etc., et que cette doctrine était celle d'Alcméon, philosophe pythagoricien qui a fleuri au moins 70 ans avant Hippocrate [1]. « Alcméon, dit Plutarque [2], attribue la conservation de la santé au mélange égal des qualités, l'humide, le chaud, le sec, le froid, l'amer, le doux, etc. ; la maladie, à la domination d'une d'entre elles ; car il pense que la prépondérance exclusive de l'une d'elles détruit la santé. » La doctrine et les mots d'Alcméon se retrouvent dans le traité de l'*Ancienne médecine* ; c'est au juste mélange de ces qualités que l'auteur de ce traité attribue la conservation de la santé ; c'est dans la prédominance de l'une qu'il place la cause des maladies ; il se sert, comme Alcméon, du mot δυνάμιες pour les dénommer. Gruner, qui regarde le traité de l'*Ancienne médecine* comme n'appartenant pas à Hippocrate et comme lui étant très postérieur, voit, dans cet emprunt de doctrine et de langage, fait à un auteur aussi ancien qu'Alcméon, un moyen pris par le pseudo-Hippocrate pour

[1] Vers l'an 500 avant J.-C.

[2] Ἀλκμαίων τῆς μὲν ὑγείας εἶναι συνεκτικὴν ἰσονομίαν τῶν δυνάμεων, ὑγροῦ, θερμοῦ, ξηροῦ, ψυχροῦ, πικροῦ, γλυκέος, καὶ τῶν λοιπῶν· τὴν δ' ἐν αὐτοῖς μοναρχίαν, νόσου ποιητικήν· φθοροποιὸν γὰρ ἑκατέρου μοναρχίαν. Plut. *De Plac. Philos.*, tome v, p. 314, Ed. Tauchn.

se donner un vernis d'antiquité. Mais il était bien plus naturel de croire qu'un écrivain qui empruntait ainsi au philosophe pythagoricien sans le nommer, était lui-même fort ancien, et qu'Hippocrate s'autorisait d'Alcméon comme Platon s'autorisait d'Hippocrate lui-même. Au reste, en démontrant que Platon avait connu le traité de l'*Ancienne médecine*, j'ai expliqué la conformité qui se trouve entre ce traité et des livres antérieurs, et je lui ai rendu sa place entre Alcméon et Platon.

Je viens, par des témoignages extrinsèques, au milieu desquels domine celui de Platon, de défendre l'authenticité du livre de l'*Ancienne médecine*; mais ce livre ne doit pas être considéré isolément; il faut maintenant l'examiner du point de vue du reste de la Collection; car, si, comme je le crois, les témoignages que j'ai réunis sont assez puissants pour décider la question d'authenticité, ce livre doit, à son tour, porter des caractères intrinsèques qui le mettent en accord avec d'autres livres que l'antiquité a regardés comme étant véritablement d'Hippocrate.

Je ne parlerai ici ni de la doctrine de la coction, ni de celle des crises, ni de celle des jours critiques, doctrines dont l'auteur du livre de l'*Ancienne médecine* fait la base de la science et qui sont fondamentales dans tout le système d'Hippocrate; elles ont été professées depuis lui par ses disciples. Mais j'insisterai sur des connexions plus étroites. Ainsi il est dit dans le livre de l'*Ancienne médecine* : « Des « gens qui ont l'habitude de faire, le matin, un repas que « leur santé exige, viennent-ils à omettre ce repas, ils sont « pris, dès que l'heure est passée, d'une débilité générale; « les yeux jaunissent; l'urine devient épaisse et chaude; la « bouche amère; tiraillements dans les entrailles, vertiges, « mauvaise humeur, inhabileté au travail; et avec tout cela,

« quand ils essayent de manger à l'heure du second repas, « les mets leur paraissent moins agréables, ils ne peuvent « achever ce qui faisait auparavant leur second repas quand « ils avaient pris le premier; les aliments, descendant avec « des tranchées et des gargouillements, échauffent le ven- « tre; et le sommeil de la nuit est pénible et plein de rêves « agités et fatigants [1]. »

Maintenant on lit dans le traité du *Régime des maladies aiguës* : « Ceux qui ont l'habitude de faire deux repas dans « la journée, s'ils ne font pas celui du matin, sont faibles, « débiles et mous pour tout travail. Ils souffrent de l'esto- « mac; ils éprouvent des tiraillement d'entrailles; l'urine « devient chaude et foncée; le ventre se resserre; chez « quelques-uns même la bouche devient amère, les yeux « deviennent creux, les tempes battent, et les extrémités se « refroidissent. La plupart de ceux qui ont omis leur repas « habituel du matin, ne peuvent même manger leur repas « du soir; et s'ils le prennent, ils sentent leur estomac chargé, « et le sommeil est bien plus pénible que s'ils avaient mangé « le matin [2]. »

Tout, dans ces deux passages, est semblable, l'exemple,

[1] Τοῦτο δὲ, ἢν ἀριστῆν μεμαθηκώς τις, καὶ οὕτως αὐτέῳ ξυμφέρον, μὴ ἀριστήσῃ, ὅταν τάχιστα παρέλθῃ ἡ ὥρη, εὐθὺς ἀδυναμίη δεινὴ, τρόμος, ἀψυχίη· ἐπὶ τούτοισιν ὀφθαλμοὶ χλορώτεροι, οὖρον παχὺ καὶ θερμὸν, στόμα πικρὸν, καὶ τὰ σπλάγχνα οἱ δοκέει κρεμᾶσθαι· σκοτοδινίη, δυσθυμίη, δυσεργίη. Ταῦτα δὲ πάντα, καὶ ὅταν δειπνεῖν ἐπιχειρήσῃ, ἀηδέστερος μὲν ὁ σῖτος, ἀναλίσκειν δὲ οὐ δύναται ὅσα ἀριστιζόμενος πρότερον ἐδείπνει. Ταῦτα δὲ αὐτὰ μετὰ στρόφου τε καὶ ψόφου καταβαίνοντα συγκαίει τὴν κοιλίην, δυσκοιτέουσί τε καὶ ἐνυπνιάζονται τεταραγμένα καὶ θορυβώδεα. Page 7, Ed. Froben. Seulement j'ai corrigé, d'après les manuscrits, les fautes énormes qui déparent ce passage dans toutes les éditions.

[2] Ἀλλὰ μὴν καὶ οἱ μεμαθηκότες δὶς σιτέεσθαι τῆς ἡμέρης, ἢν μὴ

l'observation, les expressions ; et les légères différences qu'on remarque dans les mots prouvent que c'est non pas un homme qui en copie un autre, mais un auteur qui reproduit, avec toute liberté de rédaction, une pensée qui lui appartient.

A la suite de ce morceau, l'auteur du traité du *Régime dans les maladies aiguës*, dit : « De telles incommodités sur-« viennent chez les gens bien portants pour un changement « de régime qui n'embrasse qu'une demi-journée[1]. » De même on lit dans l'*Ancienne médecine :* « Un changement de « régime, pour une seule journée, pas même entière, pro-« duit de graves incommodités[2]. »

« Je sais, dit l'auteur de l'*Ancienne médecine*, qu'il est, pour « le corps, une grande différence entre un pain de farine « pure et un pain de farine non blutée, entre un pain de « farine bien moulue et un pain de farine mal moulue, entre

ἀριστήσωσιν, ἀσθενέες, καὶ ἄῤῥωστοι, καὶ δειλοὶ ἐς πᾶν ἔργον, καὶ καρδιαλγέες· κρεμᾶσθαι γὰρ δοκέει τὰ σπλάγχνα αὐτέοισι· καὶ οὐρέουσι θερμὸν καὶ χλωρόν· καὶ ἡ ἄφοδος ξυγκαίεται· ἔστι δ' οἷσι καὶ τὸ στόμα πικραίνεται, καὶ οἱ ὀφθαλμοὶ κοιλαίνονται· καὶ οἱ κρόταφοι πάλλονται· καὶ τὰ ἄκρα διαψύχονται· καὶ οἱ μὲν πλεῖστοι τῶν ἀνηριστηκότων οὐ δύνανται κατεσθίειν τὸ δεῖπνον· δειπνήσαντες δὲ βαρύνουσι τὴν κοιλίην, καὶ δυσκοιτέουσι πολὺ μᾶλλον ἢ εἰ προηριστήκεισαν. Page 371, Ed. Frob.

[1] Ταῦτα τοιαῦτα γίνεται τοῖσιν ὑγιαίνουσιν ἕνεκεν ἡμίσεος ἡμέρης διαίτης μεταβολῆς. Page 371, Ed. Frob.

[2] Ξυμβαίνει.... παρ' ἡμέρην μίην, καὶ ταύτην οὐχ ὅλην μεταβάλλουσιν, ὑπερφυῆς κακοπαθείη. Page 7, Ed. Froben. Cette édition, comme toutes les autres sans exception, a οὐ σχολῇ au lieu de οὐχ ὅλην. Οὐ σχολῇ ne peut se comprendre ; cette leçon vicieuse est aussi dans tous les manuscrits, excepté dans 2253 ; et il est remarquable combien cette restitution si heureuse concourt avec le texte du livre sur le *Régime des maladies aiguës*, qui, au lieu de οὐχ

« un pain pétri avec beaucoup d'eau et un pain pétri avec « peu d'eau, entre un pain pétri beaucoup et un pain peu « pétri, entre un pain bien cuit et un pain mal cuit. Il en est « de même de la farine d'orge[1]. » L'auteur du traité du *Ré-* « *gime dans les maladies aiguës*, dit de son côté : « Quels « différents effets ne produit pas du pain fait avec de la « farine fine, ou du pain fait avec la farine non blutée, « quand on change celui dont on use habituellement; de la « pâte d'orge ou sèche, ou humide ou compacte, quand on « change la préparation à laquelle on est accoutumé[2]? »

N'est-ce pas le même auteur qui poursuit, dans deux écrits différents, le même ordre de pensées ?

Veut-on des exemples où les habitudes de l'écrivain se manifestent ? il est dit dans le traité du *Régime des maladies aiguës* : « Supposons un homme ayant reçu à la jambe « une plaie qui ne soit pas très grave, mais qui ne soit pas, « non plus, insignifiante[3]. » L'auteur, cette supposition faite, examine ce qui arrivera à cet homme, il dit que la guérison sera prompte s'il ne marche pas, mais que, si, après s'être reposé pendant quatre ou cinq jours, il se met à marcher ensuite, la plaie guérira moins promptement que s'il avait marché toujours depuis le premier moment de la blessure. L'auteur de l'*Ancienne médecine* dit de la même façon : « Supposons un homme affecté d'une maladie qui n'est ni

δλην, a ἡμίσεος. Ce qui en est l'exacte reproduction, avec cette différence que c'est un auteur qui répète sa pensée, sans la recopier textuellement.

[1] Page 8, Ed. Frob., sauf les corrections que m'ont données les manuscrits.

[2] Page 372, Ed. Frob.

[3] Εἰ γάρ τις ἕλκος λαβὼν ἐν κνήμῃ, μήτε λίην ἐπίκαιρον, μήτε λίην εὔηθες ὄν. Page 373, Ed. Frob.

« des plus graves et des plus insupportables, ni, non plus, « des plus bénignes [1]. » Puis il suppose un homme qui est d'une constitution ni très robuste, ni très faible, et il achève la comparaison de la même manière que l'auteur du *Régime des maladies aiguës* a achevé la sienne.

Ce sont là des habitudes de raisonner et de s'exprimer, dont la conformité est si frappante, qu'évidemment c'est le même homme qui a écrit les traités de l'*Ancienne médecine* et du *Régime des maladies aiguës*.

Il est dit dans le livre de l'*Ancienne médecine* que les constitutions les plus faibles sont celles qui se ressentent le plus de leurs écarts de régime, que le faible est celui qui se rapproche le plus du malade, et que le malade est encore plus faible. Puis l'auteur ajoute qu'il est difficile, l'art ne possédant pas une exactitude correspondante, d'atteindre toujours le plus haut degré de précision, et que, cependant, beaucoup de cas, dont il sera parlé, ne réclament rien moins que ce degré [2]. Ces mots : *dont il sera parlé*, je les avais laissés long-temps comme une indication incertaine de quelque travail qu'il était imposible de retrouver dans la Collection hippocratique ; mais aujourd'hui je ne doute plus qu'ils ne se rapportent au traité du *Régime des maladies aiguës*. Il est, dans ce traité, une phrase qui correspond tout-à-fait à ce qui est annoncé dans l'*Ancienne médecine ;* la voici : « Je ne vois pas que les médecins sachent comment il faut « distinguer, dans les maladies, la faiblesse qui provient de « la vacuité des vaisseaux, celle qui est causée par quelque

[1] Ἀνὴρ γὰρ κάμνων νοσήματι μήτε τῶν χαλεπῶν τε καὶ ἀφόρων, μήτ' αὖ τῶν παντάπασιν εὐηθέων. Page 6, Ed. Frob.

[2] Πολλὰ δὲ εἴδεα κατ' ἰητρικὴν ἐς τοσαύτην ἀκριβίην ἥκει περὶ ὧν εἰρήσεται. Page 7, Ed. Frob.

« autre irritation, celle qui est le résultat de la souffrance et « de l'acuité du mal[1]. » Ce point de doctrine est un de ceux qui ont occupé particulièrement l'auteur du traité du *Régime dans les maladies aiguës*, et il forme aussi l'idée principale du livre de l'*Ancienne médecine*. Il serait trop long d'exposer ici tous les rapports qui rattachent l'un à l'autre ces deux ouvrages. Je me contenterai donc, après les passages correspondants que j'ai mis sous les yeux du lecteur, de dire que ces deux traités ne concordent pas moins dans l'idée générale qui les a inspirés, que dans ces détails de composition et de rédaction, et qu'ils appartiennent, l'un et l'autre, à la même philosophie médicale; de telle sorte que le livre du *Régime dans les maladies aiguës* est véritablement une application de la grande pensée qui domine tout le livre de l'*Ancienne médecine*, et qui est que, pour devenir savant dans la science de la vie, il importe, non pas d'étudier le corps en soi et d'après une hypothèse telle quelle, mais de rechercher tous les rapports qu'il a avec les choses qui l'entourent.

Il est important de faire remarquer ici à quelles concordances la critique arrive, et, par conséquent, quelle sûreté elle obtient. D'une part, en examinant en soi le livre de l'*Ancienne médecine*, je le rapproche d'un passage de Platon où le philosophe invoque l'autorité et le nom d'Hippocrate; et ce rapprochement me décide à croire que Platon a fait allusion à ce livre même; opinion qui ne repose que sur ce témoignage, et qui est indépendante de tous les rapports que

[1] Οὐδὲ γὰρ τῶν τοιουτέων ὁρέω ἐμπείρους τοὺς ἰητροὺς, ὡς χρὴ διαγινώσκειν τὰς ἀσθενείας ἐν τῇσι νούσοισιν, αἵ τε διὰ κενεαγγείην ἀποτελοῦνται, αἵ τε διὰ ἄλλον τινὰ ἐρεθισμὸν, αἵ τε διὰ πόνον καὶ ὑπὸ ὀξύτητος τῆς νούσου. Page 373, Ed. Frob.

ce traité peut avoir avec certains ouvrages de la Collection hippocratique. D'une autre part, je m'isole de ce témoignage, et je cherche, par voie de comparaison, quelle opinion on pourrait se former de l'authenticité du livre de l'*Ancienne médecine*, si la mention faite par Platon n'existait pas, et si l'on n'avait, pour résoudre cette question, que l'examen des analogies que ce livre aurait avec les autres livres d'Hippocrate. Or, il se trouve que le traité de l'*Ancienne médecine* a d'étroites connexions avec un traité dont l'antiquité a admis l'authenticité. De sorte que deux modes de détermination, aussi indépendants l'un de l'autre que les témoignages extrinsèques et les rapports intrinsèques, aboutissent au même résultat et donnent la même solution.

Ainsi, tout considéré, je crois ne pas me servir d'une expression qui dépasse le résultat obtenu et qui en exagère la valeur, en disant que j'ai, dans cette discussion, démontré que le traité de l'*Ancienne médecine* est d'Hippocrate.

Pronostic[1]. Un témoignage décisif assure l'authenticité de ce traité : Hérophile l'a commenté et critiqué en quelques points. Une telle autorité ne peut laisser aucun doute sur la véritable origine du *Pronostic*. Au reste, l'antiquité tout entière et les critiques modernes ont été d'accord pour placer ce livre au rang des légitimes productions du chef de l'école de Cos.

Aphorismes[2]. Il n'est pas besoin de dire que toute l'antiquité a reconnu ce livre comme authentique; et, dans ce mot d'antiquité, je comprends non seulement Palladius, Galien et Érotien, mais les premiers commentateurs, Glaucias et Bacchius. La collection des *Aphorismes* remonte donc

[1] Προγνωστικόν.

[2] Ἀφορισμοί.

à une époque qui précède les plus anciens critiques de la littérature médicale; mais est-elle d'Hippocrate, comme l'ont soutenu tous les critiques anciens? J'ai souvent dit dans cette introduction que rien n'était plus regrettable pour la connaissance des véritables livres hippocratiques que la perte des écrits de Dioclès, de Ctésias, de Praxagore, de Chrysippe, et de tant d'auteurs qui ont fleuri entre Hippocrate et Erasistrate. En voici une nouvelle preuve : « Hippocrate, « dit Étienne, dans son Commentaire sur les *Aphorismes* [1], « pense que toutes les maladies conformes aux circonstances « qui ont des affinités avec elles, présentent un moindre « danger ; et Dioclès adresse une objection à Hippocrate « lui-même : *Que dis-tu, Hippocrate? la fièvre ardente, qui, « en raison de la qualité de la matière, est suivie d'ardeur, « d'une soif intolérable, d'insomnie et de tout ce qu'on observe « dans l'été même, sera plus bénigne à cause de la saison « conforme, lorsque par elle toutes ces souffrances s'aggra- « vent, que dans l'hiver, qui diminue l'intensité du mouve- « ment, adoucit l'âcreté, et rend moins fâcheuse la maladie « tout entière.*» Ce passage décisif, puisque le nom d'Hippocrate y est cité et un aphorisme combattu, est d'accord avec un passage moins explicite de Galien. Celui-ci, en commentant l'aphorisme en question, ajoute : « Le contraire est « soutenu par Dioclès et par l'auteur du livre des *Semaines*.

[1] Λέγει ὅτι ὅσα νοσήματα τοῖς ἰδίοις σύμφωνα συστοίχοις ἧττονα ἔχει κίνδυνον· καὶ ἀπορεῖ ὁ Διοκλῆς, πρὸς τὸν Ἱπποκράτην λέγων· Τί φῄς, ὦ Ἱππόκρατες; ὁ καῦσος ὥτινι ἕπεται ζέσις, διὰ τὴν ποιότητα τῆς ὕλης, καὶ δίψος ἀφόρητον, καὶ ἀγρυπνία, καὶ τὰ τοιαῦτα, ὅσα ἐν θέρει ἐστὶν, ἐπιεικέστερος διὰ τὴν τῶν συστοίχων ὥραν ἐστὶν, ὅτε πάντα τὰ κακὰ ἐπιτείνεται, ἢ ἐν τῷ χειμῶνι, ἡνίκα τὸ σφοδρὸν τῆς κινήσεως κολάζεται, καὶ τὸ δριμὺ ἀμβλύνεται, καὶ τὸ ὅλον νόσημα ἠπιώτερον καθίσταται. Schol. in Hipp., Ed. Dietz, t. II, p. 326.

« Ces écrivains pensent que les maladies sont aggravées par « les circonstances semblables, amoindries par les circon- « stances contraires, d'autant plus qu'Hippocrate a dit lui- « même que les contraires se guérissent par les contraires. « *Ils pensent que la fièvre ardente qui naît dans l'hiver est* « *plus facile à guérir que celle qui naît dans l'été*[1]. » Le traité des *Semaines*, dont j'ai exhumé une vieille traduction latine, et dont un fragment est inséré dans le livre prétendu hippocratique des *Jours critiques* (p. 388, Ed. Frob.), a cette phrase : « Le signe le plus important de guérison est que « la fièvre ardente, ainsi que les autres maladies, ne soit pas « contre la nature ; le second, c'est que la saison elle-même « concourre à combattre la maladie ; car, en général, la « constitution de l'homme ne surmonte pas la puissance de « l'ensemble des choses[2]. »

L'aphorisme en question, qui est le 33e de la IIe section, est ainsi conçu : « Dans les maladies, le danger est moins grand « pour ceux chez qui la maladie a des conformités avec la na- « ture du corps, avec l'âge, avec la constitution, avec la saison, « que pour ceux chez qui la maladie n'a aucune conformité « de ce genre[3]. » Dans la proposition d'Hippocrate, il n'est pas

[1] Τὸ δ' ἐναντίον ὑπὸ Διοκλέους εἴρηται κἀν τῷ Περὶ ἑβδομάδων, ὑπολαβόντων, ὡς εἴρηται, τῶν γραψάντων ἀνδρῶν, αὐτὰ παροξύνεσθαι μὲν ὑπὸ τῶν ὁμοίων τὰ νοσήματα, λύεσθαι δὲ ὑπὸ τῶν ἐναντίων, ἐπειδὴ πρὸς αὐτοῦ τοῦ Ἱπποκράτους τὰ ἐναντία τῶν ἐναντίων ἰάματα. Νομίζουσιν οὖν ἐν χειμῶνι συστάντα καῦσον εὐιατότερον εἶναι τοῦ κατὰ τὸ θέρος. Tome v, p. 247, Ed. Basil.

[2] Μέγιστον τοίνυν σημεῖον ἐν τοῖσι μέλλουσι τῶν καμνόντων διώσασθαι, ἐὰν μὴ παρὰ φύσιν ᾖ ὁ καῦσος, καὶ τἄλλα δὲ νουσήματα ὡσαύτως· δεύτερον δὲ, ἐὰν μὴ αὐτή τε ἡ ὥρη νουσήματι ξυμμαχήσῃ· ὡς γὰρ ἐπὶ τὸ πολὺ οὐ νικᾷ ἡ τοῦ ἀνθρώπου φύσις τὴν τοῦ ὅλου δύναμιν.

[3] Ἐν τῇσι νούσοισιν ἧσσον κινδυνεύουσιν οἷσιν ἂν οἰκείη τῆς φύ-

question de fièvre ardente ; mais Galien nous apprend que, dans le traité des *Semaines*, l'exemple de la fièvre ardente était cité; le morceau que je rapporte de ce traité montre que Galien a fidèlement rapporté le sens de l'auteur du livre des *Semaines*; et, soit dit en passant, l'aphorisme d'Hippocrate sert à bien comprendre un mot de ce livre des *Semaines*; on pourrait douter du sens précis qu'il faudrait donner au mot φύσις là où il est dit que le signe le plus important est que la fièvre ardente ne soit pas contre la nature [1] ; mais la signification en est déterminée par l'aphorisme, où φύσις signifie clairement nature du corps.

D'un autre côté, Galien nous apprend encore que Dioclès, en disant le contraire de l'aphorisme en question, avait aussi rapporté l'exemple de la fièvre ardente. C'est ce qu'on retrouve en effet dans la citation d'Étienne; et même il est évident par cette citation que, lorsque Galien a dit que l'auteur du livre des *Semaines* et Dioclès pensaient que la fièvre ardente se guérissait mieux dans l'hiver que dans l'été, il n'a eu présent à l'esprit que les expressions de Dioclès; car il est question de l'hiver et de l'été, non dans le livre des *Semaines*, mais dans le passage du médecin de Caryste.

De là résulte la preuve que les *Aphorismes* ont été publiés antérieurement à Dioclès. Cela établi, tout porte à croire qu'ils ont été écrits par Hippocrate, et qu'ils ne sont pas un extrait de ses œuvres fait par un autre, comme quelques modernes l'ont pensé.

Les *Aphorismes* ont été divisés par Galien, et probablement long-temps avant lui, en sept sections, par Rufus en

σιος καὶ τῆς ἡλικίης καὶ τῆς ἕξιος καὶ τῆς ὥρης ἡ νοῦσος ᾖ μᾶλλον, ἢ οἷσιν ἂν μὴ οἰκείη κατά τι τούτων.

[1] Ἐὰν μὴ παρὰ φύσιν ᾖ ὁ καῦσος.

quatre, et par Soranus en trois. Malgré ces coupures différentes, l'ordre des propositions aphoristiques n'en a pas moins toujours été le même, ainsi que je l'ai fait voir dans le chapitre consacré à la série des commentateurs. Cependant, ce livre, que l'antiquité a tant estimé, n'a point échappé à des altérations, au moins dans la rédaction et la disposition, altérations qui remontent jusqu'à l'époque des premiers commentateurs, tels que Bacchius. Galien en cite un bon nombre.

La huitième section que présentent quelques manuscrits et quelques imprimés, est une addition toute récente. Ces prétendus aphorismes sont des fragments du livre des *Semaines*; je le prouverai en parlant de ce traité.

ÉPIDÉMIES I et III [1]. Les *Épidémies*, on le sait, sont composées de sept livres; cette disposition remonte (je l'ai fait voir chap. XI, pag. 276) jusqu'au temps de Bacchius, et l'exemplaire trouvé, comme le dit Apollonius Biblas, dans la Bibliothèque royale d'Alexandrie, les avait tous les sept dans le même ordre. On peut d'autant plus sûrement penser que cette division en sept livres, et l'ordre dans lequel ces livres se suivent, sont le fait de la publication primitive, que les critiques anciens se sont élevés contre un pareil arrangement, sans jamais cependant signaler le moment où il se serait fait, s'il s'était fait postérieurement à la première publication. En effet, Galien, rapportant les opinions diverses sur les auteurs des sept livres, dit que presque tous conviennent que le premier et le troisième sont du grand Hippocrate [2]. Les bibliothécaires d'Alexandrie en avaient eu la même idée,

[1] Ἐπιδημιῶν α' καὶ γ'.

[2] Ἱπποκράτους εἶναι τοῦ μεγάλου σχεδὸν ἅπασιν ὡμολόγηται τό τε πρῶτον καὶ τὸ τρίτον. Tome III, p. 181, Ed. Basil.

et ils avaient inscrit le premier et le troisième sous le titre de livres de la petite table [1]. On voit par ces détails qu'en réunissant le premier et le troisième, si je contredis l'arrangement du publicateur primitif des œuvres hippocratiques, je me conforme à l'opinion de toute l'antiquité, qui a toujours admis que le troisième livre est la suite du premier. Il est même probable que des manuscrits les ont présentés dans cet ordre : en effet M. de Mercy a déjà fait remarquer que le n° 2253 de la Bibliothèque royale a, à la suite du premier livre, les premiers mots du troisième. On lit dans ce manuscrit, après ἑνδεκάτῃ qui est le dernier mot du premier livre, à la suite et même sans changement de ligne : Πυθιώνιος (sic) ᾤκει παρὰ γείσιρον (sic pour γῆς ἱερὸν) ἤρξατο τρόμος ἀπὸ χειρῶν. Ce sont les premiers mots du troisième livre; le reste manque. Enfin, le contexte de ces deux livres est si semblable, qu'il est impossible, en les lisant, de ne pas être persuadé qu'ils sont la suite l'un de l'autre.

C'est donc le consentement des critiques de l'antiquité qui m'a déterminé d'un côté à admettre que ces deux livres proviennent d'Hippocrate lui-même; d'un autre côté, à les séparer des cinq qui portent le même titre, et à en faire un ouvrage à part. Mais il faut ajouter que les témoignages en faveur de l'authenticité de ces livres ne vont pas au delà de Bacchius et des bibliothécaires d'Alexandrie; dans l'intervalle des temps antérieurs, aucune mention n'est faite ni de l'un ni de l'autre. Cependant je crois que l'antiquité ne s'est pas trompée, et qu'on peut les compter parmi les plus authentiques. En effet, ils tiennent, par les liens les plus étroits,

[1] Δύο δ' εἶναι τοῦ μεγάλου Ἱπποκράτους, καὶ ἐπιγεγράφθαι γέ που διὰ τοῦτο τὰ ἐκ τοῦ μικροῦ πινακιδίου. Gal., t. III, p. 181, Ed. Basil.

aux plus essentielles parties de la médecine d'Hippocrate, et, s'il est vrai (ce qui ne peut pas être révoqué en doute), que le *Pronostic* est du chef de l'école de Cos, le premier et le troisième livre des *Épidémies* ne peuvent pas ne pas lui appartenir; car l'histoire particulière des malades y est exposée d'après la doctrine qui constitue le *Pronostic*.

Ces livres n'ont pas échappé aux altérations qui ont frappé tant d'autres traités de la Collection hippocratique, et qui sont toutes, j'ai soin de le remarquer à chaque fois, le fait de la publication primitive. « Je ne sais, dit Galien, quel « malheur est arrivé à ce livre (le troisième), comme à plu- « sieurs autres d'Hippocrate, où l'on remarque tantôt des « dérangements dans leur ordre, tantôt des additions à ce « qu'il avait lui-même écrit[1]. » C'est à propos des *Caractères* dont j'ai déjà parlé p. 274, que Galien fait cette observation, et il ajoute : « Les caractères ont sans doute été inscrits « par quelqu'un qui, pour son instruction, a résumé de « la sorte les résultats de chaque histoire[2]. » Ces caractères existaient dans l'exemplaire primitif que possédait la Bibliothèque royale d'Alexandrie; ils auront été, en effet, inscrits, comme le pense Galien, par quelqu'un des élèves ou des descendants d'Hippocrate pour son instruction.

Une autre altération plus considérable a été signalée par Dioscoride, et reconnue comme réelle par Galien : c'est le déplacement d'un assez long passage qui, dans tous les anciens manuscrits, était placé à la fin du 3e livre, et que Dio-

[1] Οὐκ οἶδ' ὅπως ἐδυστύχησε καὶ τοῦτο τὸ βιβλίον, ὥσπερ καὶ ἄλλα πολλὰ τῶν Ἱπποκράτους, τὰ μὲν ἄλλως διεσκευασμένα, τὰ δὲ τοῖς ὑπ' αὐτοῦ γεγραμμένοις παρακείμενόν τι ἔχοντα. Tome v, p. 399, Ed. Basil.

[2] Ἴσως δέ τινος αὐτῷ μόνῳ πεποιημένου τὴν καθ' ἕκαστον ἄρρωστον ὠφελείας ἐπιτομήν. Tome v, p. 399, Ed. Basil.

scoride (voy. p. 109), mit avant l'histoire des seize derniers malades; Galien adopte cette transposition, tout en pensant que le morceau en question n'est pas d'Hippocrate, mais a été ajouté par quelqu'autre [1].

Du Régime dans les maladies aigues [2]. — Examinons d'abord les témoignages relatifs à ce livre. Galien le regarde comme étant d'Hippocrate, excepté la fin dont il dit ce qui suit : « Dans le livre du *Régime*, bon nombre de médecins ont « soupçonné, non sans motif, que ce qui suivait le chapitre « des *Bains* n'était pas d'Hippocrate ; car la force de l'expo- « sition et l'exactitude des préceptes sont de beaucoup infé- « rieures au reste ; cependant d'autres ont été déterminés à « attribuer ce passage à Hippocrate lui-même, attendu que « tantôt la pensée en est conforme à sa doctrine, de sorte « qu'on pourrait croire qu'il est l'œuvre de quelqu'un de ses « disciples, et tantôt la rédaction et la pensée y sont telle- « ment irréprochables qu'elles semblent venir d'Hippocrate, « qui se préparait à composer un livre où, comme il l'a « promis dans le courant de cet ouvrage même, il parlerait « du traitement de chaque maladie en particulier. Mais évi- « demment ce morceau contient des phrases qui ne sont pas « dignes d'Hippocrate, et il faut croire qu'elles ont été ajou- « tées à la fin, comme cela est arrivé pour les *Aphorismes* ; « car, les écrits du médecin de Cos étant dans la mémoire de

[1] Τοσοῦτον προειπόντες ὡς φαίνεταί μοι καὶ ταῦτα προσγεγραφέναι τις ἕτερος, οὐχ αὐτὸς ὁ Ἱπποκράτης γεγραφέναι. Tome v, p. 431, Ed. Basil.

[2] Περὶ διαίτης ὀξέων. — Ce livre a porté plusieurs titres : Πρὸς τὰς Κνιδίας γνώμας suivant quelques-uns, d'après Galien, t. III, p. 188; Περὶ πτισάνης dans la liste d'Érotien; Περὶ διαίτης, Athen. Deipnos. II, 16, p. 57, Ed. Casaub., et Gal. in Comm. de hum., t. XVI, p. 169, Ed. Kühn.

« beaucoup d'hommes, ceux qui ont fait des additions, les « ont faites à la fin[1]. » Érotien regarde ce livre comme étant d'Hippocrate, et il ne fait aucune distinction. Athénée assure que plusieurs en regardaient la moitié comme illégitime, et quelques-uns même le tout[2]. Bacchius en avait expliqué des mots dans son lexique; par conséquent, dès lors, ce traité était considéré comme hippocratique; mais on peut remonter encore plus haut. En effet, Galien, parlant de la partie qu'il regarde comme illégitime, dit: « Si ce morceau « n'est pas d'Hippocrate, il est cependant fort ancien; car, « dès le temps d'Érasistrate, il était réuni à la partie légi- « time[3]. »

Ce qu'il y a peut-être de plus difficile à concevoir dans l'histoire du livre touchant le *Régime des maladies aiguës*, c'est comment Galien entend qu'Érasistrate en a fait la critique. Je vais mettre sous les yeux du lecteur les passages à ce relatifs, afin qu'il puisse contrôler lui-même les conséquences que j'en tire :

« Les sectateurs d'Érasistrate accusent Hippocrate de faire « mourir ses malades d'inanition; car ce qu'Érasistrate dit « dans son premier livre des *Fièvres* contre Apollonius et « Dexippe, disciples du médecin de Cos, fait remonter jus- « qu'à Hippocrate lui-même le reproche d'une sévérité ex- « cessive dans la diète[4]. »

« Érasistrate, dans son traité sur les *Fièvres*, attaque « Hippocrate avec malveillance, accusant, il est vrai, ses

[1] Tome v, p. 87, Ed. Basil.

[2] Deipnos, II, 16, p. 57, Ed. Casaub.

[3] Τοῦτο τὸ βιβλίον, εἰ καὶ μὴ Ἱπποκράτους ἐστὶ σύγγραμμα, παλαιὸν γοῦν ἐστιν, ὡς κατὰ τοὺς Ἐρασιστράτου χρόνους ἤδη προσκεῖσθαι τῷ γνησίῳ. Tome v, p. 89, Ed. Basil.

[4] Galien, t. v, p. 47, Ed. Basil.

« disciples Apollonius et Dexippe, qu'il dit avoir fait fabri-
« quer des vases de la contenance de la sixième partie d'une
« cotyle, et de n'en avoir accordé qu'un ou deux aux ma-
« lades..... Pour confondre la malveillance qui cite Apollo-
« nius et Dexippe sans avoir un écrit d'eux à montrer, et
« qui n'écoute pas Hippocrate lui-même, il suffit de citer
« quelques phrases du traité du *Régime dans les maladies*
« *aiguës*[1]. » (Le sixième d'une cotyle est un *cyathe*, κύαθος,
et représente 0,045 du litre (Voyez Saigey, Métrologie, p. 34).
Dans la pharmacie, une cuillerée à bouche représentant une
demi-once de liquide, la sixième partie d'une cotyle équi-
vaudra à un peu moins de trois cuillerées).

« La dernière portion de ce traité est une composition
« ancienne; car, dès le temps d'Érasistrate, elle était réunie
« à la première, qui est authentique. On ne peut donc con-
« cevoir comment Érasistrate a osé se moquer d'Apollonius
« et de Dexippe, et de leurs vases de cire (T. v, p. 89). »

Ces passages seraient sans doute fort clairs, si nous avions sous les yeux ceux du livre d'Érasistrate auxquels ils font allusion. Mais, les œuvres du médecin d'Alexandrie étant perdues, ils deviennent très obscurs, car ils sont pour nous ce qu'est une conversation dont on n'entend qu'un des interlocuteurs, l'autre étant hors de la portée de notre oreille.

Ce qui ressort des citations précédentes, c'est que Galien, accusant Érasistrate d'avoir fait un reproche injuste à Hippocrate, ne rapporte les reproches que comme adressés à Apollonius et à Dexippe. Si Érasistrate n'avait parlé que de ces deux médecins, comment Galien se serait-il imaginé que ces deux noms n'étaient qu'un couvert sous lequel l'illustre médecin d'Alexandrie dirigeait ses attaques contre Hippocrate?

[1] Galien, t. v, p. 83, Ed. Basil.

Et non seulement Galien avait cette opinion, mais elle était partagée par les érasistratéens et par ceux qui disaient qu'Hippocrate faisait mourir ses malades de faim[1]. Évidemment il y avait, dans le traité sur les *Fièvres*, quelque chose de plus que la mention d'Apollonius et de Dexippe. Hippocrate y a dû être désigné nominativement, ainsi que le traité du *Régime dans les maladies aiguës*. Voici comment je conçois que cette désignation y était exprimée : Érasistrate, passant en revue les médecins qui, dans les fièvres, avaient conseillé les régimes les plus opposés, depuis ceux qui condamnaient leurs malades à une abstinence complète, jusqu'à Pétronas, qui les gorgeait de vin et de viande[2], a dû dire, en parlant d'Apollonius et de Dexippe, qu'ils étaient les disciples d'Hippocrate et imbus des préceptes contenus dans le traité du *Régime dans les maladies aiguës*; il a ajouté qu'ils faisaient mourir leurs malades d'inanition, et s'est moqué des petites mesures qu'ils avaient imaginées, et qu'ils prescrivaient si parcimonieusement dans les affections fébriles. C'est ainsi que Galien a pu dire qu'Érasistrate, tout en attaquant Apollonius et Dexippe, avait réellement attaqué Hippocrate lui-même, et le traité du *Régime dans les maladies aiguës*. C'est ainsi que les érasistratéens ont pu accuser le médecin de Cos de tourmenter ses malades par une abstinence trop dure. Avec cette explication, tout devient clair. Érasistrate dénigre Hippocrate, mais il ne fait de reproche direct qu'à Apollonius et à Dexippe; il n'a aucun livre de ces

[1] Ὥσπερ πάλιν οἱ λιμοκτονεῖν αὐτὸν εἰπόντες. Galien. t. v, p. 50, Ed. Basil.

[2] Διελθὼν γὰρ ἐν τῷ προειρημένῳ βιβλίῳ τοὺς ἐναντιωτάταις ἀγωγαῖς ἐπὶ τῶν πυρεττόντων χρωμένους ἰατρούς, τούς τε μακραῖς ἀσιτίαις καταπονοῦντας τοὺς κάμνοντας, καὶ Πετρωνᾶν τὸν κρέα τε καὶ οἶνον διδόντα. Galien, t. v, p. 40, Ed. Basil.

médecins à montrer, et cependant il les représente comme les disciples fidèles de leur maître, et ridiculise leur pratique. Au lieu de citer Hippocrate lui-même, il les cite, et ici Galien ajoute qu'il suffit, pour le confondre, de recourir au traité même d'Hippocrate; ce qui n'aurait aucun sens, si ce traité et Hippocrate n'étaient pas compris, d'une façon ou d'autre, dans la censure dirigée contre les deux disciples. Plus loin, il remarque que la fin, apocryphe suivant lui, du livre du *Régime dans les maladies aiguës*, était, du temps d'Érasistrate, jointe à la partie authentique, et après cette remarque il s'écrie : *On ne peut concevoir l'audace d'Érasistrate, qui se moque des petites mesures d'Apollonius et de Dexippe.* Quelle liaison y a-t-il entre ces deux phrases, à moins qu'on ne suppose, comme je l'ai fait plus haut, un passage d'Érasistrate où il était dit que ces deux médecins observaient les maximes du traité du *Régime dans les maladies aiguës*. Alors Galien a raison d'accuser de mauvaise foi Érasistrate, qui s'obstinait à faire remonter à Hippocrate la responsabilité de la pratique de deux disciples, et ne voulait pas discuter le texte même du médecin de Cos.

Quoi qu'il en soit à cet égard, il demeure constaté que non seulement ce traité a été connu comme hippocratique par Bacchius, mais encore qu'il existait à Alexandrie dès le temps d'Érasistrate, et que ce médecin l'avait critiqué d'une façon ou d'autre. Les témoignages antérieurs manquent, il est vrai; mais ceci admis, allons plus loin. L'auteur de ce traité ne combat-il pas pas les médecins cnidiens qui donnent un nom de maladie à chaque symptôme? l'auteur du *Pronostic* ne déclare-t-il pas formellement s'abstenir d'énumérer des noms de maladie, disant que les signes généraux de pronostic suffisent à son but? n'est-ce pas une polémique cachée contre les Cnidiens? et les deux livres n'appartien-

nent-ils pas à la même pensée et à la même main? n'y a-t-il pas, comme je l'ai remarqué au sujet du traité de l'*Ancienne médecine*, des conformités frappantes entre ce livre et celui du *Régime dans les maladies aiguës?* Tout cela ne forme-t-il pas un corps de doctrine, un ensemble où les choses se tiennent, et qui, s'appuyant, par le livre *de l'Ancienne médecine,* sur Platon, acquiert, de la sorte, la plus incontestable authenticité?

Quant à la partie que Galien juge apocryphe, il faut aussi la considérer, sinon comme telle, du moins comme des notes non rédigées. Dans tous les cas, ces deux portions, unies ensemble depuis une si haute antiquité, ne peuvent pas être séparées, et je les publierai comme on les trouve dans toutes les éditions.

Des Airs, des Eaux et des Lieux[1]. Ayant montré par tant de témoignages concordants que les *Aphorismes*, le *Pronostic*, et le 2e et le 3e livre des *Épidémies*, sont des livres vraiment hippocratiques, j'ai établi un point de départ fixe, un terme de comparaison qui nous donnera plus de certitude là où les renseignements seront plus vagues. Le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux* est dans ce cas; toute l'antiquité le reconnaît pour authentique; Galien et Érotien l'affirment; et, comme Épiclès, abréviateur de Bacchius, en explique un mot, ce livre a été connu aussi des plus anciens critiques d'Alexandrie. Mais à ce terme les témoignages nous abandonnent; je crois cependant que l'examen intrinsèque prouve que ce livre appartient réellement à Hippocrate. L'auteur du *Pronostic* dit que les remarques qu'il fait sont applicables à la

[1] Περὶ ἀέρων, ὑδάτων καὶ τόπων. — Autres titres de ce livre : Περὶ τόπων καὶ ὡρῶν, Érotien; Περὶ τόπων, Athénée, p. 46, Ed. Casaub.; Περὶ ὑδάτων καὶ τόπων, Palladius, Comm. in Libr. de Fract. ap. Foes., p. 147, Sect. VI.

Scythie, à la Lybie et à Délos. L'auteur du traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* a recueilli ses observations dans la Scythie, la Lybie, et dans la Grèce, tant asiatique qu'européenne. Or, comme le *Pronostic* est d'Hippocrate, le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* est sans doute de lui. De plus les concordances de ce livre avec les *Aphorismes* et les 1er et 3e livres des *Épidémies* sont si nombreuses, que évidemment tous ces ouvrages appartiennent au même auteur.

On trouve dans Aristote un véritable résumé de ce traité : « Les peuples qui habitent les climats froids, les peuples « d'Europe sont en général pleins de courage ; mais ils sont « certainement inférieurs en intelligence et en industrie ; et, « s'ils conservent leur indépendance, ils sont politiquement « indisciplinables, et n'ont jamais pu conquérir leurs voisins. « En Asie, au contraire, les peuples ont plus d'intelligence, « d'aptitude pour les arts, mais ils manquent de cœur, et « ils restent sous le joug d'un esclavage perpétuel. La race « grecque, qui, topographiquement, est intermédiaire, réunit « toutes les qualités des deux autres. Elle possède à la fois « l'intelligence et le courage[1]. » On est disposé à croire qu'Aristote avait sous les yeux le traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, quand il écrivit ce passage.

DES ARTICULATIONS[2]. Voyons quels sont les témoignages sur ce livre. Galien n'élève aucun doute sur son authenticité ; Érotien l'a inscrit dans sa liste ; Bacchius et Philinus, élèves d'Hérophile, en avaient expliqué des expressions dans leurs commentaires. Ainsi, dès l'origine, il figure dans la Collection hippocratique. Mais, plusieurs critiques

[1] Pol., t. II, p. 41, trad. de M. Barthelémy-Saint-Hilaire. Paris, 1837.

[2] Περὶ ἄρθρων.

modernes en ayant attaqué la légitimité, cela ne suffirait pas pour les convaincre, et il faut chercher des preuves, s'il en est, qui se rapportent à une période antérieure.

Ctésias, dans un passage que j'ai cité plus haut, p. 70, blâme une pratique chirurgicale d'Hippocrate, pratique qui se trouve dans le traité des *Articulations*. Les termes même dont se sert Galien sont significatifs. Il dit que le premier qui critiqua Hippocrate au sujet de la réduction de la cuisse, fut Ctésias ; ce mot *le premier* prouve que sa remarque n'est pas faite à la légère, et que Ctésias avait été explicite. Ainsi il est certain que Ctésias avait censuré un précepte de la chirurgie d'Hippocrate, que ce précepte se trouve dans le traité des *Articulations*, et que les critiques anciens ont rapporté la censure à ce même traité. Voilà un premier point important pour l'histoire littéraire d'Hippocrate. Second point, qui ne l'est pas moins : on lit dans le traité des *Articulations* : *attacher l'échelle à une tour ou au toit d'une maison*[1]. « Dioclès, copiant ce « passage, dit Galien, a écrit dans son livre des *Bandages* : « *attacher l'échelle à une tour ou toit d'une maison*[2]. » Galien, on le voit, pense que Dioclès a copié sa phrase sur celle d'Hippocrate, et remarquons qu'il avait sous les yeux et le livre d'Hippocrate et celui de Dioclès, ce qui donne un grand poids à son opinion. Cette comparaison nous manque, il est vrai ; cependant, en rapprochant les deux phrases l'une de l'autre, on reconnait sans peine qu'elles sont calquées

[1] Ἀνέλκειν τὴν κλίμακα ἢ πρὸς τύρσιν τινὰ ὑψηλὴν ἢ πρὸς αἔτωμα οἴκου. P. 485, Ed. Basil.

[2] Καὶ ὁ Διοκλῆς Καρύστιος, ταύτην τὴν νῦν εἰρημένην λέξιν παραφράζων ἐν τῷ Περὶ ἐπιδέσμων βιβλίῳ, κατὰ τόνδε τὸν τρόπον ἔγραψεν· ἀνέλκειν δὲ τὴν κλίμακα πρὸς πύργον ὑψηλὸν ἢ οἰκίας ἀετόν. T. v, p. 615, Ed. Basil.

l'une sur l'autre, et de plus il est visible que celle de Dioclès est postérieure à celle du traité des *Articulations*. En effet, Hippocrate s'est servi d'un mot devenu obscur τύρσις, tellement que les commentateurs ont cru devoir l'expliquer. Ainsi Bacchius avait dit dans le premier livre de son ouvrage intitulé les *Dictions*, que ce mot signifiait *une tente*, *une tour*, *un créneau* [1]. Or, Dioclès remplace le mot τύρσις par le mot πύργος, plus usité ; et cette remarque, toute délicate qu'elle est, ne laisse, ce me semble, aucun doute sur la question de savoir si Dioclès a emprunté sa phrase au traité des *Articulations*.

Ainsi voilà une phrase que Galien assure avoir été copiée par Dioclès dans le traité des *Articulations ;* voilà de plus un précepte chirurgical qui, imputé comme une erreur à Hippocrate par Ctésias, se trouve dans ce même traité. En outre, toute l'antiquité l'a regardé comme authentique, et deux disciples immédiats d'Hérophile l'ont commenté. Il est certes difficile de renverser un pareil ensemble d'arguments qui tous reposent sur des témoignages directs, et de ne pas croire que le livre des *Articulations* est vraiment d'Hippocrate.

Il ne faut, en effet, rien moins que de tels arguments pour dissiper les préjugés soulevés par plusieurs critiques modernes, entre autres par Gruner, par Sprengel et par Grimm [2].

On a assuré que la connaissance des artères et des veines impliquait une date postérieure à Hippocrate ; j'ai rappelé (p. 206) que les artères avaient été nommées par Euryphon plus vieux que lui ; on a prétendu que le mot muscle était des

[1] Ἐν α', σκήνη, ἢ πύργος, ἢ προμαχών. Érot., *Glossaire*, p. 364, Ed. Franz.

[2] Bd. III, S. 565.

écoles anatomiques d'Alexandrie; j'ai fait voir qu'il était dans Ctésias. Gruner, dans sa *Censure des livres hippocratiques*, p. 181, et Sprengel, dans son *Apologie* d'Hippocrate, ont cru trouver une contradiction entre un passage du traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* où l'auteur parle des femmes guerrières des Sauromates, et un passage du traité des *Articulations* où l'auteur traite de fable le récit des Amazones. Le fait est qu'entre ces deux passages il n'y a aucune contradiction, car il n'y a aucun rapport. Le livre des *Airs*, *des Eaux et des Lieux* parle des femmes sauromates qui vont à la guerre et qui s'atrophient une des mamelles, afin d'avoir les mouvements plus libres [1]; ce que l'auteur rapporte comme une observation véritable; et le livre des *Articulations* parle des Amazones, qui désarticulent les membres inférieurs des hommes, dans leur enfance, afin de prévenir toute révolte de leur part; ce que l'auteur rapporte comme un récit fabuleux [2]. On voit donc que celui qui cite l'observation des femmes sauromates, a bien pu traiter de fable le conte des Amazones. M. Lebas (Monuments d'antiquité figurée recueillis en Grèce par la commission de Morée, 1er cahier, p. 65) dit en expliquant les détails du bas-relief qui, dans le temple de Phigalie, représentait la défaite des Amazones : « Le plus grand nombre ont la poitrine entière« ment cachée, quelques-unes ont le sein droit découvert; « aucune ne l'a mutilé, bien qu'on ait prétendu que l'un et « l'autre usage était propre aux Amazones, en ce qu'il per« mettait de se servir plus facilement de l'arc. Cette mutila« tion n'a pour elle que l'autorité de quelques auteurs au « nombre desquels on est surpris de rencontrer Hippocrate

[1] Page 78, Ed. Frob.

[2] Page 490, Ed. Frob.

« (*De Aere et Locis*). Elle n'est indiquée par aucun des nombreux monuments d'antiquité figurée que j'ai vus. » Or, Hippocrate attribue cette mutilation, non aux Amazones, mais aux femmes sauromates. Je suis satisfait d'avoir lu, dans M. Lebas, que les anciens monuments (le temple de Phigalie avait été bâti 430 ans avant J.-C.) ne représentaient pas les Amazones avec la mutilation du sein ; Hippocrate n'est pas en désaccord avec eux là-dessus. Seulement il est probable que le passage du livre des *Articulations* où il est parlé des Amazones qui luxent les membres des garçons, et le passage du livre des *Airs, des Eaux et des Lieux*, où il est dit que les femmes sauromates s'atrophient une mamelle, ont été confondus et ont donné lieu à l'erreur de croire que les mythologiques Amazones se mutilaient ainsi ; erreur dont les écrits d'Hippocrate ont été peut-être l'occasion, mais dont ils sont aussi exempts que le temple antique de Phigalie.

De plus, en admettant avec les critiques modernes nommés plus haut, que le traité des *Articulations* contient des notions anatomiques plus avancées qu'on ne peut le supposer pour le temps d'Hippocrate, à quelle époque placer la composition d'un tel livre ? Ces notions anatomiques si avancées, on les attribue à l'école d'Alexandrie ; et cependant deux disciples d'un chef de cette école, Philinus et Bacchius, n'hésitent pas à regarder le traité des *Articulations* comme l'œuvre d'Hippocrate. Si ce livre renferme des notions qui ne peuvent appartenir qu'aux anatomistes alexandrins, Philinus et Bacchius se sont laissé tromper par un ouvrage qui a été fabriqué, pour ainsi dire, sous leurs yeux. On ne peut donc, en aucun cas, le regarder comme post-alexandrin.

Tout cela constitue un ensemble de preuves qui me paraissent valoir une démonstration ; et, conformément aux règles que je me suis faites, et d'après lesquelles je regarde

comme prépondérants les témoignages plus anciens que la fondation des écoles alexandrines, je n'ai pu m'empêcher d'attribuer à Hippocrate le traité des *Articulations*.

DES FRACTURES[1]. Quoique je regarde le traité des *Articulations* comme la suite de celui des *Fractures*, j'ai d'abord parlé de celui-là, parce que Galien nous a conservé des témoignages qui manquent sur celui-ci. Maintenant, pour montrer l'authenticité du traité des *Fractures*, il suffira de faire voir qu'il forme un tout avec celui des *Articulations*. Galien s'est chargé de ce soin, aussi je me contenterai de le traduire[2] : « J'ai dit dans le commentaire sur le traité des « *Articulations* qu'il est une suite de celui des *Fractures*; « ici, je vais rappeler brièvement les raisons qui le prouvent. « D'abord cela est évident par le début de l'un et l'autre « traité; celui des *Fractures* commence par ces mots : *Il faut « que le médecin fasse l'extension le plus directement qu'il « est possible dans les luxations et les fractures*; l'auteur « annonce clairement par là qu'il traitera des fractures et des « luxations. Celui des *Articulations* débute par la parti- « cule δέ, particule qui indique toujours une suite et jamais « le commencement d'un traité. Cependant, quelques-uns « poussent l'habileté et l'érudition jusqu'à citer les *Œconomi- « ques* de Xénophon, croyant prouver par là que les anciens « avaient la coutume de se servir de la particule δέ au début « d'un livre, et ils rapportent la première phrase de l'ouvrage « de Xénophon, qui est ainsi conçue : ἤκουσα δέ ποτε αὐτοῦ καὶ « περὶ οἰκονομίας τοιάδε μοι διαλεγομένου (Je l'ai entendu me « donner les instructions suivantes sur l'économie). Ils ne « savent pas que ce livre des *Œconomiques* est le dernier des

[1] Περὶ ἀγμῶν.

[2] Tome v, p. 578, Ed. Basil.

« *Mémorables* de Socrate. En outre, l'exposition même des « choses montre que le traité des *Articulations* est la suite « de celui des *Fractures*. En effet, l'auteur, ayant promis, « dans celui-ci, de parler des luxations et des fractures, a « ajouté dans le livre des *Articulations* ce qu'il n'avait pas « exposé dans l'autre; de sorte que le sujet est traité complé- « tement. Aussi ai-je rappelé que quelques-uns pensaient « qu'Hippocrate n'avait pas divisé lui-même l'œuvre entière « en deux livres, qu'il avait composé un seul livre intitulé de « l'*Officine du médecin* (Κατ' ἰητρεῖον), et que, plus tard, ce « livre unique avait été, à cause de sa longueur, partagé en « deux par quelque autre. Hippocrate n'a omis aucune es- « pèce de luxations ni de fractures, excepté les fractures du « crâne, attendu qu'il se réservait d'en traiter à part; pour « s'en convaincre, il ne faut que se rappeler les objets qu'il « a exposés dans les traités des *Articulations* et des *Fractu-* « *res*: dans ce dernier, il parle des fractures de l'avant-bras, « du bras, de la jambe et de la cuisse, puis de celles du pied « et de la main, ensuite de celles qui sont accompagnées de « plaies et de dénudation des os, enfin des fractures des ar- « ticulations du genou et du coude. Il ne restait plus à parler « que des articulations de l'épaule, de la hanche et du ra- « chis, et, en fait de fractures, de celles des côtes, de la « mâchoire, du nez et des oreilles; il en traite dans le livre « des *Articulations*. En outre, ayant exposé la diastase « des os et les contusions des articles dans l'un et l'autre li- « vre, il complète, dans celui des *Articulations*, ce qu'il n'a « pas achevé dans celui des *Fractures*, de sorte qu'il n'o- « met aucune espèce de luxation, ni de fracture, ni de « diastase des os. Il y est parlé aussi de la contusion des « muscles, des veines et des ligaments. Tout cela prouve « que le livre des *Articulations* est la suite du livre des

« *Fractures*. Enfin, ayant conseillé, dans ce dernier, aux « médecins qui doivent pratiquer dans une grande ville, « d'avoir une machine de réduction, il en donne la descrip- « tion détaillée dans le livre des *Articulations*; c'est ce que « depuis on a appelé le banc d'Hippocrate. »

Je n'ai rien à ajouter aux arguments de Galien. Il a démontré que les deux traités ne font qu'un; et, dès lors, au traité des *Fractures* appartient le même degré d'authenticité qu'au traité des *Articulations*.

Quelques critiques anciens, au dire de Galien, attribuaient l'un et l'autre à Hippocrate, fils de Gnosidicus, et grand-père du célèbre Hippocrate; ce qui est d'autant plus singulier que plusieurs critiques modernes ont soutenu, au contraire, que ces deux livres étaient d'une date relativement récente.

DES INSTRUMENTS DE RÉDUCTION [1]. Ce traité est cité par Galien comme un livre dont les critiques s'accordent à reconnaître l'authenticité [2]. Érotien l'a placé dans sa liste, et dès le temps de Bacchius il figurait dans la Collection hippocratique. Ce ne sont cependant pas les dires des anciens critiques qui seuls m'ont déterminé à ranger ce livre à côté de ceux que je regarde comme étant véritablement d'Hippocrate. Mais dans le chapitre X, p. 248, j'ai montré que le livre des *Instruments de réduction* était un abrégé de celui des *Articulations*; en conséquence, je n'ai pas voulu séparer l'abrégé de l'original, quel que soit celui des hippocratiques qui ait fait cette analyse. Il faut remarquer en outre que cet opuscule est précédé d'une introduction anatomique

[1] Μοχλικόν.

[2] Τοῦ Μοχλικοῦ ὄντος τῶν ὁμολογουμένων Ἱπποκράτους βιβλίων. T. v, p. 170, Ed. Basil.

qui est très courte, et qui est sans doute aussi un abrégé. On peut supposer que cette introduction, dans ses proportions primitives, servait de préambule aux traités des *Fractures* et des *Articulations*, qui, alors, ne formaient qu'un seul livre; supposition d'autant plus admissible que le traité des *Fractures* commence brusquement et d'une manière qui semble indiquer que quelque chose avait précédé.

Au livre des *Instruments de réduction* était joint, dans l'antiquité, un fragment que Galien cite sous le titre de livre sur les *Veines*[1]. Ce fragment fait, dans nos éditions, partie de la compilation intitulée : de la *Nature des os* (Περὶ ὀστέων φύσιος); c'est là (Neuvième classe) qu'il en sera question.

Des Plaies de tête[2]. Le plus ancien témoignage que nous possédions sur ce livre est celui de Bacchius. Cependant personne dans l'antiquité ne paraît avoir douté de l'authenticité du traité des *Plaies de tête*. Il est d'autant moins permis de résister à cette unanimité, que rien dans le traité lui-même ne la contredit : seulement quelques courts fragments ont été signalés comme apocryphes et ajoutés[3].

Serment[4]. Plusieurs critiques modernes ont douté de l'authenticité de cet écrit. Cependant il a été cité plusieurs fois dans l'antiquité; Érotien l'a inscrit dans sa liste, et certainement Érotien avait puisé cette indication chez les commentateurs antérieurs. Ainsi l'on ne peut douter que le *Serment* n'ait fait partie de très bonne heure de la Col-

[1] Παραστάτας· τὰς ἐπιδιδυμίδας ἐν τῷ Περὶ φλεβῶν ὃ πρόσκειται τῷ Μοχλικῷ. *Glossaire*, au mot παραστάτας.

[2] Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων.

[3] Gal., tome v, p. 87.

[4] Ὅρκος.

ville en ville exercer leur art. C'est encore un trait qui n'est pas en désaccord avec l'époque d'Hippocrate. En un mot, le *Serment* me paraît entraîner avec lui la *Loi*, et, sans avoir la certitude absolue que cette dernière pièce appartienne à Hippocrate, on peut l'attribuer à son époque et à son école.

Je viens de passer en revue tous les écrits que je regarde comme étant d'Hippocrate lui-même; et j'ai exposé les motifs qui m'ont déterminé. Maintenant, si ces motifs sont fondés, si je n'ai pas erré dans mes déterminations, il doit se manifester, entre tous ces écrits que je suppose provenus d'une même tête et d'une même main, des rapports qui achèvent de démontrer la communauté d'origine, et dont l'absence serait une objection contre la critique. Or, remarquez combien tous ces écrits ont entre eux de liaisons étroites. Le livre de l'*Ancienne médecine* a des passages entiers qui se trouvent reproduits dans le traité du *Régime des maladies aiguës;* ce traité, à son tour, contient, contre les médecins cnidiens, une polémique où Hippocrate leur reproche leur soin de compter et de nommer les maladies; et dans le *Pronostic* il dit expressément qu'il n'a pas voulu nommer les maladies, attendu que cela est inutile pour l'intelligence des symptômes généraux. Les observations particulières des *Épidémies* sont tracées dans le même esprit, les maladies sont rarement dénommées, et tout est rapporté à la seule description des symptômes généraux. Le même livre du *Pronostic* déclare que les principes médicaux qui viennent d'être exposés sont valables pour la Scythie, la Lybie et Délos; et, dans le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*, l'auteur expose les conditions des habitants de la Scythie, de la Lybie et des Grecs tant européens qu'asiatiques. Les *Aphoris-*

mes forment un lien entre tous ces livres et les traités chirurgicaux ; de sorte que l'on a véritablement, dans cet ensemble d'écrits, un ensemble de doctrine où l'on reconnaît partout la trace visible d'une même pensée et d'une même main. Si nous demandons aux plus anciens témoignages quel est cet auteur, Platon, Ctésias, Dioclès, Hérophile nous indiquent Hippocrate. Les mentions qu'ils font de son nom, se complètent et se confirment l'une par l'autre ; et, tandis que l'on voit, dans la Collection hippocratique, un certain nombre de livres marqués d'un même caractère et liés par d'incontestables rapports, on voit, dans l'histoire, un médecin cité par des écrivains célèbres qui ont vécu ou avec lui ou peu après lui : citations que l'on rapporte à quelques-uns de ces ouvrages qu'une tradition de vingt-deux siècles nous a transmis. Ainsi, malgré un si long intervalle de temps, malgré les nuages qui toujours s'amoncellent sur le passé, on discerne visiblement la grande figure d'Hippocrate, on aperçoit la trace de ses travaux, on peut poser le doigt sur ce qui a été son œuvre. Ici, la critique touche de toute part à des réalités ; et c'est dans la concordance des témoignages intrinsèques et des témoignages extrinsèques, des livres et des citations, qu'elle trouve sa plus grande sûreté.

DEUXIÈME CLASSE.

La série des écrits qui manifestement n'appartiennent pas à Hippocrate, est naturellement ouverte par ceux qui sont dus à Polybe, son gendre. Le traité de la *Nature de l'homme*, et peut-être celui du *Régime des gens en santé*, sont de ce médecin.

DE LA NATURE DE L'HOMME[1]. Aristote (Histoire des

[1] Περὶ φύσιος ἀνθρώπου.

lection hippocratique. J'ai dit plus haut (chap. II, pag. 31), qu'une citation d'Aristophane semblait ne pouvoir se rapporter qu'au *Serment*. De plus, en l'examinant en lui-même, on est porté à lui accorder une haute antiquité. Evidemment il se rapporte à une corporation constituée, comme celle que formaient les Asclépiades; et, si on en plaçait la composition après la fondation de l'école d'Alexandrie, on ne comprendrait plus à quel état de choses il pourrait s'appliquer. La gravité du langage, le sentiment positif de la responsabilité médicale qui y est consigné, tout empêche d'y voir l'œuvre postérieure d'un faussaire. Ce qui l'a fait suspecter, c'est la mention de la lithotomie, opération qui, dit-on, ne se pratiquait pas dans ces temps reculés. Mais c'est une assertion toute gratuite; et il est très probable, qu'à l'exemple de la médecine égyptienne, il y avait en Grèce des médecins pour les yeux, pour les dents, etc., et pour la lithotomie. Sprengel (Apol. des Hippocrates, Bd. I, S. 77) dit que certains passages, entr'autres celui qui est relatif à la taille, ont été ou ajoutés, ou falsifiés par les Alexandrins, et que Celse, autorité irrécusable en ceci, désigne Ammonius d'Alexandrie, avec le surnom de lithotomiste, comme le principal chirurgien. Or, voici ce que dit Celse : « Si le calcul paraît trop gros pour « pouvoir être retiré sans la rupture du col de la vessie, il « faut diviser ce calcul, opération dont Ammonius a été « l'inventeur, surnommé à cause de cela *lithotomiste*[1]. » Puis Celse décrit l'instrument et explique le procédé à l'aide duquel Ammonius brisait le calcul. On voit donc que, d'après Celse lui-même, la taille se pratiquait avant Ammonius,

[1] Si quando autem is (calculus) major non videtur, nisi rupta cervice, extrahi posse, findendus est : cujus repertor Ammonius ob id λιθοτόμος cognominatus est. L. VII, 26.

que l'on ne sait rien sur l'origine de cette opération, et que rien n'empêche de croire qu'elle ait été en usage dès le temps des hippocratiques et avant eux. Il est probable que le mot de *lithotomie*, expression si vicieuse pour désigner la taille, mais si juste de la manière que Celse l'emploie, provient, dans l'usage médical, de quelque confusion née du passage même de l'auteur latin. Remarquons, en confirmation de tout ce qui vient d'être dit, qu'il est question, dans un livre qui fait partie de la Collection hippocratique, des moyens de reconnaître, à l'aide du cathéter, la présence du calcul dans la vessie. Enfin (ce qui peut ajouter quelque poids en faveur de l'authenticité de cet écrit), Platon nous apprend, comme il est dit dans le *Serment*, que les médecins instruisaient leurs enfants dans la médecine [1].

LA LOI [2]. Ce petit morceau, qui est rédigé avec beaucoup de soin, est mis par Érotien dans la liste des écrits qui appartiennent à Hippocrate. La plupart des critiques modernes, au contraire, le regardent comme apocryphe; sur quels motifs? c'est ce qu'il ne serait pas très facile de dire. Cependant la *Loi* tient de très près au *Serment*, et, si l'on accepte l'un comme véritable, l'autre ne peut guère passer pour illégitime. Comme le *Serment*, elle admet, dans l'étude de la médecine, des initiés et des profanes, et elle parle aussi des mystères de la science. A quel temps reporter la composition de cet écrit, si ce n'est au temps des Asclépiades, corporation de prêtres qui initiaient véritablement les adeptes en leur distribuant l'enseignement? De plus, la *Loi* représente ces médecins ambulants ou *périodeutes* qui allaient de

[1] Καθάπερ οἱ ἐλεύθεροι (ἰατροὶ), αὐτοί τε μεμαθήκασιν οὕτω, τούς τε αὑτῶν διδάσκουσι παῖδας. De Leg., IV, t. VI, p. 134.

[2] Νόμος.

ville en ville exercer leur art. C'est encore un trait qui n'est pas en désaccord avec l'époque d'Hippocrate. En un mot, le *Serment* me paraît entraîner avec lui la *Loi*, et, sans avoir la certitude absolue que cette dernière pièce appartienne à Hippocrate, on peut l'attribuer à son époque et à son école.

Je viens de passer en revue tous les écrits que je regarde comme étant d'Hippocrate lui-même; et j'ai exposé les motifs qui m'ont déterminé. Maintenant, si ces motifs sont fondés, si je n'ai pas erré dans mes déterminations, il doit se manifester, entre tous ces écrits que je suppose provenus d'une même tête et d'une même main, des rapports qui achèvent de démontrer la communauté d'origine, et dont l'absence serait une objection contre la critique. Or, remarquez combien tous ces écrits ont entre eux de liaisons étroites. Le livre de l'*Ancienne médecine* a des passages entiers qui se trouvent reproduits dans le traité du *Régime des maladies aiguës;* ce traité, à son tour, contient, contre les médecins cnidiens, une polémique où Hippocrate leur reproche leur soin de compter et de nommer les maladies; et dans le *Pronostic* il dit expressément qu'il n'a pas voulu nommer les maladies, attendu que cela est inutile pour l'intelligence des symptômes généraux. Les observations particulières des *Épidémies* sont tracées dans le même esprit, les maladies sont rarement dénommées, et tout est rapporté à la seule description des symptômes généraux. Le même livre du *Pronostic* déclare que les principes médicaux qui viennent d'être exposés sont valables pour la Scythie, la Lybie et Délos; et, dans le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*, l'auteur expose les conditions des habitants de la Scythie, de la Lybie et des Grecs tant européens qu'asiatiques. Les *Aphoris-*

mes forment un lien entre tous ces livres et les traités chirurgicaux ; de sorte que l'on a véritablement, dans cet ensemble d'écrits, un ensemble de doctrine où l'on reconnaît partout la trace visible d'une même pensée et d'une même main. Si nous demandons aux plus anciens témoignages quel est cet auteur, Platon, Ctésias, Dioclès, Hérophile nous indiquent Hippocrate. Les mentions qu'ils font de son nom, se complètent et se confirment l'une par l'autre ; et, tandis que l'on voit, dans la Collection hippocratique, un certain nombre de livres marqués d'un même caractère et liés par d'incontestables rapports, on voit, dans l'histoire, un médecin cité par des écrivains célèbres qui ont vécu ou avec lui ou peu après lui : citations que l'on rapporte à quelques-uns de ces ouvrages qu'une tradition de vingt-deux siècles nous a transmis. Ainsi, malgré un si long intervalle de temps, malgré les nuages qui toujours s'amoncellent sur le passé, on discerne visiblement la grande figure d'Hippocrate, on aperçoit la trace de ses travaux, on peut poser le doigt sur ce qui a été son œuvre. Ici, la critique touche de toute part à des réalités ; et c'est dans la concordance des témoignages intrinsèques et des témoignages extrinsèques, des livres et des citations, qu'elle trouve sa plus grande sûreté.

DEUXIÈME CLASSE.

La série des écrits qui manifestement n'appartiennent pas à Hippocrate, est naturellement ouverte par ceux qui sont dus à Polybe, son gendre. Le traité de la *Nature de l'homme*, et peut-être celui du *Régime des gens en santé*, sont de ce médecin.

De la nature de l'homme[1]. Aristote (Histoire des

[1] Περὶ φύσιος ἀνθρώπου.

animaux, liv. III, ch. 3) cite un long morceau sur les veines qu'il attribue à Polybe en termes exprès; car, après avoir rapporté les opinions de Syennésis de Chypre et de Diogène d'Apollonie, il ajoute : *Polybe s'exprime ainsi* : (Πόλυβος δὲ ὧδε); et, après avoir fini la citation, il la clot en ces termes : *ce que disent les autres est à peu près semblable* (τὰ μὲν οὖν ὑπὸ τῶν ἄλλων εἰρημένα σχεδὸν ταῦτ' ἐστίν). Or, tout ce long morceau se retrouve textuellement dans le traité de la *Nature de l'homme* [1]. Cela est absolument incontestable.

Cependant Galien a essayé, avec une insistance toute particulière, de faire prévaloir l'opinion que ce traité appartenait à Hippocrate, opinion, du reste, fort contestée, comme il nous l'apprend lui-même, par d'autres critiques. Son grand argument est le passage de Platon que j'ai longuement discuté au sujet de l'*Ancienne médecine*. Je n'y reviendrai pas.

Il va jusqu'à dire que l'anatomie des veines, telle qu'elle est dans le livre de la *Nature de l'homme*, n'est ni d'Hippocrate, ni de Polybe [2], et que cela a été démontré par d'autres, et sera démontré par lui dans l'ouvrage qu'il consacrera, si Dieu lui en accorde le temps, à l'examen des livres qui sont véritablement d'Hippocrate. Entre l'assertion de Galien, vivant plus de 500 ans après Polybe, et qui n'en a jamais vu les écrits, et l'assertion d'Aristote, presque contemporain de ce même Polybe, et qui a eu ses livres entre

[1] Page 23, Ed. Frob.

[2] Ἀλλ' ὅτι μὲν οὐκ ἔστι γνήσιος οὔθ' Ἱπποκράτους, οὔτε Πολύβου τῶν εἰρημένων φλεβῶν ἡ ἀνατομὴ, καὶ πρὸ ἡμῶν ἑτέροις ἀποδέδεικται, καὶ ἡμεῖς δ' ἂν (εἰ θεὸς δοίη ποτὲ περὶ τῶν γνησίων Ἱπποκράτους συγγραμμάτων πραγματεύσασθαι) διὰ πλειόνων ἐπιδείξομεν ἥτις ἐστὶν Ἱπποκράτους γνώμη περὶ φλεβῶν ἀρχῆς. Tome I, p. 300, Ed. Basil.

les mains, il ne peut pas y avoir la moindre hésitation; c'est Aristote qui est seul croyable en ceci. Aristote ne cite pas, il est vrai, le titre de l'ouvrage de Polybe; mais il ne cite pas, non plus, le titre du livre de Diogène d'Apollonie, qui avait intitulé le sien, comme nous l'apprend Simplicius, *de la Nature*, ni celui du livre de Syennésis de Chypre. Quant à ce dernier, son livre ayant péri avant d'être recueilli dans les grandes bibliothèques publiques, nul ne sait quels en étaient le titre et l'objet.

Je pense donc qu'il est impossible de ne pas regarder le traité de la *Nature de l'homme* comme étant de Polybe. Il est bien vrai, comme le dit Galien, que ce livre est composé de pièces et de morceaux. L'inspection la plus superficielle suffit pour le démontrer; mais c'est du livre de Polybe que ces fragments ont été pris.

En voici, ce me semble, une preuve : l'auteur dit que les maladies se guérissent par les contraires, dans une phrase qui tient peu à ce qui précède. Douze lignes plus loin, exposant comment il faut combattre les maladies épidémiques, il ajoute que le traitement doit être le contraire de la cause, *ainsi*, dit-il, *que je l'ai expliqué ailleurs*[1]. Une telle expression indique ce qui vient d'être énoncé quelques lignes plus haut, ou plutôt ce qui a été exposé dans un autre traité ou dans un autre chapitre résumé dans ces quelques lignes. Je regarde le court passage où il explique que le traitement doit être basé sur les contraires, comme l'idée d'un livre ou chapitre particulier, et le passage où il explique le diagnostic des maladies épidémiques, comme appartenant à un autre livre ou chapitre.

Immédiatement après, et sans aucune transition, il passe

[1] Pages 22 et 23, Ed. Frob.

à la description des veines du corps, fragment anatomique du livre de Polybe.

Puis viennent encore sans transition quelques considérations sur les urines.

Enfin il termine par quelques mots très brefs sur les fièvres, sujet qui n'est pas plus amené que les autres.

Tout cela prouve que ce sont, il est vrai, des fragments, mais on voit en même temps qu'il est resté, entre ces fragments, une trace qui indique qu'ils ont tenu l'un à l'autre.

Il ne serait même pas impossible de se faire une idée du livre de Polybe tel qu'Aristote l'avait dans sa bibliothèque. Ce livre commençait par des considérations générales sur l'homme, où l'auteur essayait de faire voir que le corps ne pouvait pas être simple, comme quelques-uns, disciples de Mélissus, le soutenaient; que quatre humeurs le constituaient essentiellement, le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire; et que ces humeurs prédominaient dans la saison à laquelle chacune était conforme.

De là l'auteur passait à son principe que les contraires doivent être combattus par les contraires, et il énumérait toutes les conditions de régime, de saison, d'âge, où ce principe était applicable.

Puis il examinait les causes des maladies, attribuait les maladies épidémiques à l'air, les sporadiques au régime.

Cet examen le conduisait à la considération des maladies selon les organes; examen dont l'abréviateur a conservé une trace dans la phrase où il est dit que les maladies sont les plus fortes ou les plus faibles selon que la partie affectée est plus ou moins importante.

De là transition naturelle à des explications anatomiques où prenait place la description des veines qui est conservée et qu'Aristote a citée.

L'auteur entamait des recherches sur certaines dispositions qui, existant dans l'enfance, amènent à l'âge adulte, par une suite nécessaire, des états particuliers.

Il essayait d'expliquer pourquoi les enfants et les vieillards sont plus sujets que les adultes à la pierre.

Il y avait quelques mots sur les affections des voies urinaires; enfin, l'ouvrage était clos, autant qu'on en peut juger, d'après ce que nous en a donné l'abréviateur, par des notions sur les fièvres.

Tel est le résumé que l'on peut concevoir de l'ouvrage de Polybe. Ce livre, réduit à quelques fragments et conservé seulement sous cette forme, a été publié plus tard sous le nom d'Hippocrate. Mais rappelons-nous qu'Aristote a eu ce livre dans sa bibliothèque, et qu'il en a cité un long passage; et nous ne serons pas étonnés de trouver, entre le livre de Polybe et les écrits du chef du péripatétisme, certaines ressemblances qui ne peuvent être fortuites, et dont je citerai ici un seul exemple. Polybe dit que, dans des abcès qui se forment vers la grosse veine et qui ne s'ouvrent pas promptement, le pus se transforme en concrétions [1]. Aristote dit de son côté : « Le sang qui se putréfie dans le corps devient « pus, et le pus devient concrétion [2] ».

Du Régime des gens en santé [3]. Ce traité était, comme nous l'apprend Galien, réuni, dans la plupart des anciennes éditions, au traité de la *Nature de l'homme*, et, dans ce cas, il portait le titre de livre sur la *Nature de l'homme et sur*

[1] Ἅτε, οὐ ταχέως ἐκραγέντων τῶν φυμάτων, πῶροι συνετράφησαν ἐκ τοῦ πύου. Page. 24, Ed. Frob.

[2] Σηπόμενον δὲ γίνεται τὸ αἷμα ἐν τῷ σώματι πύον, ἐκ δὲ τοῦ πύου πῶρος. Hist. Anim., lib. III, c. 19.

[3] Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

le Régime[1]. C'est cette circonstance qui fait que je le joins ici au traité avec lequel il était joint jadis, sans avoir d'autre preuve que Polybe en soit l'auteur. Il est très probable qu'il appartient à celui qui a composé le livre sur la *Nature de l'homme*. Cependant l'opinion, dans l'antiquité, a beaucoup varié sur cet opuscule, que l'on a attribué à Euryphon, à Phaon, à Philistion, à Ariston, et à d'autres encore[2].

TROISIÈME CLASSE.

Une troisième série est formée par des écrits que plusieurs critiques modernes ont regardés comme antérieurs à Hippocrate lui-même, et comme provenant directement des temples des Asclépiades. Ce sont les *Prénotions de Cos* et le 1er livre des *Prédictions*.

PRÉNOTIONS DE COS. — PRÉDICTIONS, LIVRE 1er[3]. Ces deux livres ont la plus grande ressemblance dans la forme et ont été tous deux rejetés du catalogue hippocratique par la plupart des critiques anciens. Érotien ne fait aucune mention des *Prénotions coaques*; et les *Prédictions*, qu'il cite, il déclare expressément qu'elles ne sont pas d'Hippocrate. Galien ne parle qu'en passant des *Prénotions de Cos*, il en explique quelques mots dans son *Glossaire*, et, quant au 1er livre des *Prédictions*, qu'il a commenté, il le regarde comme une compilation du *Pronostic*, des *Aphorismes* et des *Épidémies*; compilation au milieu de laquelle beaucoup de choses fausses ont été intercalées. La lecture même de ces deux écrits ne permet pas, non plus, d'y voir une composition régulière : ce sont des notes, des fragments

[1] Περὶ φύσιος ἀνθρώπου καὶ διαίτης. Tome v, p. 447, Ed. Bas.

[2] Gal., t. v, p. 29, Ed. Bas.

[3] Κωακαὶ προγνώσεις.— Προῤῥητικὸν, α'.

d'observation, des cas particuliers où quelquefois le nom même du malade est rapporté. En plusieurs endroits on trouve des points d'interrogation, questions que l'auteur a laissées sans solutions. Que ces livres soient antiques, c'est ce dont il est impossible de douter ; qu'ils présentent une grande conformité de doctrines et d'observations avec les livres les plus authentiques d'Hippocrate, c'est ce dont on acquiert facilement la preuve en les comparant avec le *Pronostic* et les *Aphorismes*. Plusieurs modernes, et entre autres Grimm [1], ont pensé avec une grande apparence de raison que ces livres contiennent les notes prises par les Asclépiades dans le temple, et qu'à ce titre ils présentent un spécimen de la médecine antérieure à Hippocrate lui-même. D'un autre côté, la comparaison entre le *Pronostic* et ces deux livres, faite avec beaucoup de soin par M. Ermerins [2], prouve jusqu'à l'évidence que, si les *Prénotions coaques* sont antérieures à Hippocrate, il en a usé largement pour la composition de ce traité. Or, je l'ai déjà dit, entre le *Pronostic* et les *Prénotions de Cos*, il n'y a pas à hésiter, celles-ci sont incontestablement les plus anciennes.

M. Ermerins, par des raisons ingénieuses, cherche à démontrer que le 1er livre des *Prédictions* est à son tour antérieur aux *Prénotions coaques* ; 1° parce que, dans ce livre, le nom des malades est plus souvent ajouté à la proposition ; 2° parce que les questions et les doutes y sont en plus grand nombre que dans les *Prénotions de Cos*, proportionnellement à la longueur des traités ; 3° parce que le nombre des propositions y est de beaucoup inférieur à celui que renferment les

[1] Tome II, pag. 508.

[2] Specimen historico-medicum inaugurale de Hippocratis doctrina a prognostice oriunda. Leyde 1832.

Prénotions de Cos ; 4° parce que les énonciations prognostiques y ont beaucoup moins d'étendue et de généralité ; et que pour cette raison elles paraissent tirées d'une moins riche collection d'observations.

Il n'est presque aucune des propositions du 1er livre des *Prédictions* qui ne se retrouvent dans les *Prénotions de Cos* ; mais celles-ci en offrent un grand nombre d'autres neuves et originales. Il semblerait que ce recueil, dont le point de départ serait le 1er livre des *Prédictions*, est allé se grossissant, et s'enrichissant de propositions nouvelles et plus étendues ; et l'on pourrait presque considérer les *Prénotions de Cos* comme une édition, considérablement augmentée et changée, du 1er livre des *Prédictions*.

Cela étant établi, il est inutile de chercher l'auteur de ces recueils qui n'appartiennent en propre à personne.

QUATRIÈME CLASSE.

Une nouvelle série est formée par les écrits qui, dépourvus de témoignages suffisants pour être attribués à Hippocrate, portent cependant le cachet de l'école de Cos, et doivent être considérés comme l'ouvrage des disciples de cette école qui lui ont prochainement succédé. Ce sont : le traité des *Ulcères* ; celui des *Fistules* et des *Hémorrhoïdes* ; celui de la *Maladie sacrée*, celui des *Airs*, celui des *Lieux dans l'homme*, le traité sur l'*Art*, le traité du *Régime* et des *Songes*, le traité des *Affections*, le traité des *Affections internes*, les trois premiers livres des *Maladies*, les opuscules de la *Naissance à sept mois*, de la *Naissance à huit mois*.

Des ulcères [1]. Ce traité est attribué à Hippocrate d'une manière positive par Galien et par Érotien. Des critiques

[1] Περὶ ἑλκῶν.

modernes, Haller, Gruner et Grimm, ont contesté ce jugement, et, sous prétexte qu'il régnait dans ce traité du désordre, et qu'il y était question de médicaments variés et composés, ils l'ont jugé indigne du médecin de Cos; Gruner même l'attribue à quelque médecin cnidien. Ces raisons, à vrai dire, me paraissent peu concluantes, et, en l'absence de meilleurs arguments qui constatent que ce livre est réellement apocryphe, le plus sûr serait de ne pas s'écarter de l'avis des anciens, et de le ranger, avec Galien et Érotien, parmi les productions d'Hippocrate, si l'on avait plus de moyens d'en discuter l'authenticité.

DES FISTULES [1]. — DES HÉMORRHOÏDES [2]. Galien, l'auteur de l'*Introduction*, et Érotien n'hésitent pas à compter ces deux traités parmi ceux qui appartiennent à Hippocrate. Ces deux morceaux sont évidemment du même auteur et même la suite l'un de l'autre. Certains critiques modernes ont fait contre ces opuscules les mêmes objections que contre le livre des *Ulcères*. Comme le traité des *Ulcères*, ces deux opuscules ne contiennent rien qui démente ou fortifie l'assertion d'Érotien et de Galien, et le doute est ce qui convient le mieux ici où les éléments de discussion manquent complétement.

DE LA MALADIE SACRÉE [3]. Connu de Bacchius, dont une explication relative à ce livre nous a été conservée, placé par Érotien, Cœlius Aurelianus et Galien au nombre des œuvres d'Hippocrate lui-même, le traité de la *Maladie sacrée* nous arrive entouré de témoignages imposants. Cependant la plupart des critiques modernes ont cru devoir le ranger

[1] Περὶ συρίγγων.
[2] Περὶ αἱμοῤῥοΐδων.
[3] Περὶ ἱερῆς νούσου.

au nombre des livres apocryphes. Une des principales causes de ce jugement a peut-être été une glose que l'on trouve dans quelques manuscrits, et que l'édition de Froben a reproduite. Il y est dit que le traité de la *Maladie sacrée* n'est pas du véritable Hippocrate, mais que, suivant Galien, c'est l'ouvrage d'un homme de mérite[1]. Cette opinion ne se trouve dans aucun des écrits de Galien, et la citation est fausse, à moins qu'elle n'ait été empruntée à quelqu'un de ses ouvrages perdus. Les critiques modernes prétendent que le style du traité de la *Maladie sacrée* ne répond ni à la brièveté, ni à la simplicité du style d'Hippocrate, et que ce livre porte tous les caractères du temps où l'école dogmatique était déjà complétement formée; ils y signalent aussi l'abondance des raisonnements et une observation anatomique trop avancée, selon eux, pour l'époque hippocratique. La plupart se sont donc accordés pour le regarder comme postérieur; cependant quelques-uns (Cæsalpin et Ponce de Sancta-Cruce) l'ont attribué à Démocrite. D'autres l'ont donné à Philotimus; il y a trop de distance entre ce dernier et Démocrite pour que la critique qui reste incertaine entre ces deux auteurs, ne soit pas vicieuse en soi. M. Dietz, qui a publié une édition de ce traité, remarque, avec toute raison, que le style, la doctrine, et une conformité évidente avec des livres reconnus comme l'œuvre d'Hippocrate, ne permettaient pas de douter que le traité de la *Maladie sacrée* ne fût sorti de l'école de Cos. Il incline à penser que ce livre est du même auteur que le livre sur la *Nature humaine*,

Si donc, en acceptant comme véritablement de Galien le

[1] Οὐ γνήσιον Ἱπποκράτους, ἀξιολόγου δὲ ἀνδρὸς φησὶν ὁ Γαληνὸς καὶ κατὰ τὴν ἑρμηνείαν καὶ κατὰ τὴν διάνοιαν. Ἱπποκράτους δὲ οὐδὲν ἐν αὐτῷ, οὔτε κατὰ τὸν τρόπον τῆς ἑρμηνείας, οὔτε κατὰ τὸ τῆς διανοίας ἀκριβές.

jugement que rapporte la glose citée plus haut, on se refuse à donner à Hippocrate lui-même cette composition, il faudra du moins l'attribuer à quelqu'un de ses disciples, les meilleurs et les plus immédiats.

Des Airs ou plutôt du Pneuma [1]. Ce traité, cité par Celse, par Érotien, par Galien, a en sa faveur les mêmes autorités que le traité de la *Maladie sacrée*, mais il est sujet aux mêmes objections. Il paraît appartenir à une école dogmatique plus développée qu'au temps même d'Hippocrate; mais les analogies qu'il présente avec la plupart des autres livres de la Collection, ne permettent pas qu'on l'attribue à quelque médecin de la secte bien plus récente des pneumatiques. C'est une production de l'école de Cos, étrangère, si on veut, à Hippocrate lui-même, mais appartenant à quelqu'un de ceux qui avaient reçu leur instruction dans cette école, d'où il était sorti.

Des Lieux dans l'homme [2]. La plupart des auteurs anciens, Bacchius, Lycus de Naples, Érotien, Rufus d'Éphèse, attribuent formellement ce traité à Hippocrate. Galien ne le nomme qu'en passant dans son *Glossaire*, et il ne s'explique ni pour ni contre. En général, ces opuscules, tels que celui sur la *Maladie sacrée*, sur le *Pneuma*, des *Lieux dans l'homme*, de l'*Art*, se trouvent trop peu discutés dans ce qui nous reste des livres des critiques anciens, pour qu'il soit possible d'avoir, sur le compte de ces ouvrages, une opinion arrêtée, et peut-être, dans un pareil doute, vaut-il mieux s'abstenir.

De l'Art [3]. Ce traité a pour lui le témoignage d'Érotien, et même le témoignage, beaucoup plus ancien, d'Héraclide de Tarente; car Érotien rapporte l'explication donnée par

[1] Περὶ πνευμάτων.

[2] Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον.

[3] Περὶ τέχνης.

Héraclide sur un mot qui se rencontre dans ce traité. Il est donc évident que l'opuscule sur l'*Art* a fait, dès les premiers temps, partie de la Collection hippocratique ; mais il n'en résulte pas, d'une manière incontestable, que cet opuscule appartienne à Hippocrate. Ce traité présente quelques singularités de rédaction ; le préambule où l'auteur remarque qu'il y a un égal mérite à faire des découvertes ou à perfectionner des découvertes déjà faites[1], a une ressemblance frappante avec le préambule du 1er livre du *Régime*; plus loin, il recommande aux médecins de ne pas donner leurs soins aux malades incurables, et cette recommandation se lit aussi dans le *Pronostic*; vers la fin il se trouve, sur le souffle vital, des idées fort analogues à celles qu'on lit dans le traité du *Pneuma*. Enfin, une phrase remarquable présente une singulière analogie avec une phrase de Platon[1]. Ces considérations réunies ne permettent pas de rejeter l'opuscule sur l'*Art* hors de l'ancienne école de Cos.

DU RÉGIME, EN TROIS LIVRES[2]. Si je n'avais consulté que la valeur intrinsèque de ce livre et mon goût particulier, j'aurais eu une grande inclination à l'attribuer à Hippocrate ; mais les critiques anciens ont été très partagés au sujet de ce traité. Les uns l'ont donné à Hippocrate lui-même ; d'autres à Philistion de Locres, à Ariston, à Euryphon, à Philétès, tous médecins ou contemporains d'Hippocrate ou même plus anciens que lui. On voit donc que ce n'est pas sur l'antiquité de ce livre, mais sur son authenticité que l'on a eu des avis différents. Érotien n'en fait pas mention dans son catalogue ; Galien se

[1] Τὰ μὲν γὰρ ὀνόματα φύσιος νομοθετήματά ἐστι. P. 1, Ed. Frob. — Καὶ οὐδαμῇ δυνάμεθα εὑρεῖν ἐφ' ὅτῳ ποτὲ τῶν ὄντων ὁ νομοθέτης τοῦτο τοὔνομα ἔθετο, τὴν σωφροσύνην. Plat. Charm., tom. IV, p. 102, Ed. Tauch.

[2] Περὶ διαίτης, α', β', γ'.

prononce contre la légitimité de ce traité, et, tout en admettant que le second livre est digne d'Hippocrate, il repousse le premier comme s'éloignant complétement de la doctrine du médecin de Cos [1]. Il est certain que le traité du *Régime* présente des traces d'une haute antiquité; ses conformités avec les théories d'Héraclite, dont le style et quelquefois les mots s'y trouvent reproduits, ses rapports avec les préceptes d'Hérodicus de Selymbrie, le font remonter à une époque peut-être aussi ancienne que celle d'Hippocrate. La seule chose qui m'empêche d'admettre ce livre pour authentique, c'est que les anciens critiques l'ont rejeté. Car, du reste, il porte des traces évidentes et nombreuses de conformité avec les écrits vraiment hippocratiques.

Il y avait des éditions différentes de ce traité dans l'antiquité. Quand les trois livres étaient réunis ensemble, ils étaient intitulés de la *Nature de l'homme et du Régime*; quand le second était seul, on lui donnait le titre de *Livre sur le Régime*. Une autre particularité de ce second livre, c'est qu'il y en avait deux éditions notablement différentes. L'une contenait un long morceau de plus que l'autre; la première commençait par ces mots : Χωρίων δὲ θέσιν, qui sont les premiers de nos éditions, l'autre par ceux-ci : Σιτίων τε καὶ πομάτων [2], qui se trouvent soixante et une ligne plus bas dans l'édition in-folio de Froben. Cette différence vient-elle de la volonté des éditeurs postérieurs, ou bien du fait même de la publication primitive?

Des Songes [3]. Cet opuscule est évidemment la suite du traité du *Régime*, par conséquent tout ce qui a été dit de l'un

[1] Tome IV, p. 306, Ed. Bas.
[2] Gal., t. IV, p. 306, Ed. Bas.
[3] Περὶ ἐνυπνίων.

s'applique à l'autre. Le traité du *Régime* est un de ceux de la Collection où la fin est le mieux marquée. La portion qui est relative aux songes (Περὶ ἐνυπνίων) se termine par une formule qui est réellement la clôture de tout le traité. « Celui, « dit l'auteur, qui observera ce qui est écrit, jouira de la « santé pendant tout le cours de sa vie; car j'ai tracé, au- « tant qu'un homme peut le faire, les règles du régime, « avec le secours des dieux [1]. »

Des affections [2]. Érotien ne cite pas ce traité; Galien en parle quelquefois, mais il dit qu'il n'est pas digne d'Hippocrate; cependant il ajoute qu'il contient beaucoup de choses utiles [3]. Ainsi, le seul témoignage explicite de l'antiquité qui soit arrivé jusqu'à nous est défavorable à l'authenticité de ce livre. Remarquons en outre que le silence d'Érotien est aussi une condamnation; et cependant ce critique a été bien plus facile que sévère dans l'appréciation des titres de chacun des écrits qu'il a admis dans sa liste. Après ces préliminaires, il est évidemment impossible que nous reconnaissions le livre des *Affections* comme une production d'Hippocrate lui-même, quoique ce soit un abrégé bien fait et rapide d'une foule de notions médicales.

Des affections internes [4]. Ce traité, qui n'est pas cité par Érotien, l'est plusieurs fois par Galien, qui nous apprend qu'il portait différents titres [5], et, pour qu'il n'y ait aucune

[1] Τούτοισι χρεώμενος, ὡς γέγραπται, ὑγιανέει τὸν βίον· καὶ εὕρηταί μοι δίαιτα, ὡς δυνατὸν εὑρεῖν ἄνθρωπον ὄντα, ξὺν τοῖσι θεοῖσιν. P. 100, Ed. Frob.

[2] Περὶ παθῶν.

[3] T. V, p. 64, Ed. Bas.

[4] Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν.

[5] Τὸ μέγαλον περὶ παθῶν· τὸ μεῖζον περὶ παθῶν, περὶ ἐμπύων. Tome v, p. 306 et p. 614, Ed. Bas. En outre, dans son *Glossaire*,

confusion sur des livres qui ont des titres analogues, Galien en cite la première ligne, laquelle est en effet le commencement du traité que nous possédons aujourd'hui. L'absence du témoignage d'Érotien, l'affirmation de Galien que ce livre n'est pas d'Hippocrate, nous empêchent également d'hésiter sur le rang où nous devons mettre le traité des *Affections internes*. Foes l'a attribué à Euryphon, médecin cnidien. Aucun renseignement n'autorise à en indiquer, d'une manière aussi précise, l'auteur.

DES MALADIES, 1, 2, 3[1]. Nous possédons quatre livres des *Maladies*, mais ils ne font pas tous les quatre suite l'un à l'autre, ils n'ont pas été admis dans leur ordre actuel par les critiques anciens, et le quatrième appartient manifestement à une série différente, ainsi que je le dirai plus loin. Érotien n'en cite que deux ; Cœlius Aurelianus n'en admet aussi que deux. Galien en nomme, non-seulement quatre, mais cinq ; et les quatre qu'il nomme ne répondent pas à ceux qui sont arrivés jusqu'à nous. Là est la difficulté ; examinons-la de plus près.

D'abord quels sont les deux livres des *Maladies* qu'Érotien a insérés dans son catalogue des livres hippocratiques ? Ce sont ceux qui, dans nos éditions, sont appelés le deuxième et le troisième. Cela résulte de différentes preuves. Cœlius Aurelianus cite deux fois le 2e livre[2] : or ses deux citations se trouvent dans notre troisième ; Érotien explique des mots pris dans notre deuxième et notre troisième ; cette circonstance, rapprochée des témoignages de Cœlius Aurelianus,

Galien le cite souvent sous le titre de Τὸ δεύτερον περὶ νούσων τὸ μεῖζον, aux mots ἄλφιτα, ἀνθίνην, ἀνωργισμένον, etc.

[1] Περὶ νούσων, α', β', γ'.

[2] Lib. III, Chron., cap. IV, p. 191. — Lib. III, Acut. morb., c. XVII, p. 240.

ne permet pas de douter que les deux livres des *Maladies* nommés dans le catalogue des œuvres hippocratiques dressé par Érotien, ne soient le deuxième et le troisième de nos éditions. Mais comment s'est opéré ce changement? il date de loin certainement, et il y avait dans l'antiquité d'autres éditions où celui que nous connaissons comme le 1er livre des *Maladies*, était bien réellement intitulé ainsi. En effet, Galien le citant, dit : « Le 1er livre des *Maladies*, qui porte à « tort ce titre[1]. » Ces paroles semblent indiquer que Galien désapprouvait cette appellation. Il faut remarquer, en outre, qu'il cite la première ligne de ce livre ; ce qui, d'une part, nous montre qu'il n'y a aucune erreur sur le livre lui-même ; et, d'autre part, que la confusion était fréquente, dans les anciennes éditions, entre les différents livres des *Maladies*, celui des *Affections*, et celui des *Affections internes* ; aussi Galien, pour éviter toute méprise, rapporte-t-il en quelques endroits, lorsqu'il cite notre 2e livre des *Maladies* et le traité des *Affections internes*, les premiers mots de ces ouvrages.

Il nomme cinq traités sur les *Maladies*, à titres différents, qui sont : 1° le 1er livre des *Maladies le grand*; 2° le 2e livre des *Maladies le grand* ; 3° le 1er livre des *Maladies le petit* ; 4° le 2e livre des *Maladies le petit*[2]; 5° le 1er livre des *Maladies*. A quoi répondent, dans la collection telle que nous l'avons aujourd'hui, ces indications de Galien?

1° Le 1er livre des *Maladies le grand* est notre 2e livre ; parmi les mots expliqués dans le *Glossaire* de Galien et cités comme appartenant au traité en question, les uns s'y re-

[1] Ἐν τῷ πρώτῳ Περὶ νούσων οὐκ ὀρθῶς ἐπιγραφομένῳ. T. v, p. 614, Ed. Basil.

[2] Τὸ πρῶτον περὶ νούσων τὸ μεῖζον — τὸ δεύτερον περὶ νούσων τὸ μεῖζον — τὸ πρῶτον περὶ νούσων τὸ μικρότερον — τὸ δεύτερον περὶ νούσων τὸ μικρότερον. Dans son *Glossaire*, passim.

trouvent sans peine, les autres ont besoin de quelques corrections, soit dans le texte hippocratique, soit dans celui du *Glossaire*. Deux mots font exception[1]; Foës trouve, à la vérité, le premier dans le 2e livre des *Maladies*; mais comme le second ne s'y rencontre pas, et qu'on le lit, avec le premier, dans le traité des *Affections*, il faut croire que Galien, qui hésite quelquefois au milieu des désignations diverses de livres portant à peu près le même titre, a donné fortuitement au traité des *Affections* l'appellation qu'il appliquait ordinairement à un autre. Il n'en reste pas moins établi que celui qu'il appelle le 1er livre des *Maladies le grand* est le premier d'Érotien et le second de nos éditions.

2° Le deuxième livre des *Maladies le grand* est le traité des *Affections internes*. Tous les mots du *Glossaire* de Galien qui sont empruntés à l'un se retrouvent dans l'autre.

3° Le premier des *Maladies le petit* est sans doute un livre perdu, du moins on ne découvre dans aucun des ouvrages hippocratiques les trois mots que Galien explique dans son *Glossaire*[2].

4° Le deuxième livre des *Maladies le petit* est celui qui porte dans nos éditions le titre de troisième; c'est le second d'Érotien et de Cœlius Aurelianus. Galien n'en cite qu'un mot[3]. Ce mot s'y retrouve avec sa signification; et il est interprété aussi dans le lexique d'Érotien.

5° Galien cite encore sous le titre simple de livre des *Maladies* ou de 1er livre des *Maladies*, un ouvrage qui est notre premier livre. J'ai déjà rapporté un passage où il blâme ce titre de 1er livre; il le blâme aussi dans un autre qui me semble

[1] Μελιηδέα et μελίχρουν.
[2] Ἀναφέρειν — Καύσωμα — Μηλιάδα.
[3] Ἀθήρ.

révéler la trace de quelque interversion[1]. Ce passage est ainsi conçu : « Dans le préambule du livre intitulé à tort pre« mier des *Maladies*, il est dit que la fièvre suit nécessaire« ment le frisson. » Or la phrase citée par Galien se trouve, non pas dans le préambule, mais à la fin de ce traité.

On lit, dans un ancien manuscrit du *Glossaire* de Galien, un article qui manque dans tous les autres manuscrits et dans les éditions, et qui indique un certain mot comme se trouvant dans le 1er et le 2e livres des *Maladies*[2]. Ce mot se trouve, en effet, dans ces livres.

Ainsi voilà, de compte fait, cinq livres portant le titre sur les *Maladies*, cités par Galien; ils répondent aux 1er, 2e, 3e livres des *Maladies* de nos éditions, et au traité des *Affections internes*. Un cinquième ne se retrouve pas; et, d'un autre côté, nous ne voyons, dans les citations de Galien, aucune trace de celui qui, aujourd'hui, est appelé le quatrième livre. Tel est le dernier résultat de cette discussion difficile.

Quels sont les auteurs des quatre livres des *Maladies* conservés dans la collection actuelle des œuvres hippocratiques? Le premier porte, dans l'édition de Froben (p. 129), une note prise à quelque manuscrit, dans laquelle il est dit qu'Hippocrate en est véritablement l'auteur. Malgré cette assertion, on ne peut en admettre l'authenticité. Érotien l'a rejeté de son catalogue, et Galien, exprimant son jugement en masse sur les livres des *Maladies*, déclare qu'ils ne sont pas d'Hippocrate. Ce livre est très bien fait, et il est difficile de

[1] Ἐν γοῦν τῷ προοιμίῳ τοῦ καλῶς ἐπιγραφομένου πρώτην Περὶ νούσων, ὡς ἐξ ἀνάγκης ἑπομένου τῷ ῥίγει τοῦ πυρετοῦ γέγραπται. T. v, p. 387, Ed. Basil. Il faut lire οὐ καλῶς et πρώτου.

[2] Ἄλες, τὸ ἁλμυρὸν φλέγμα παρ' Ἱπποκράτει ἐν τῷ πρώτῳ περὶ Νούσων καὶ ἐν τῷ δευτέρῳ. Erot., Gal. et Herod., *Glossaria*, p. 122, Ed. Franz.

comprendre pour quelle raison les critiques anciens l'ont rejeté; mais le rejet est certain. On peut du moins rapprocher ce livre des autres écrits de l'école qui a succédé à Hippocrate.

Galien [1] nous apprend que Dioscoride, l'éditeur d'Hippocrate, attribuait notre 2e livre des *Maladies* à Hippocrate, fils de Thessalus. Lui-même doute de l'authenticité de ce livre. Quelques caractères intrinsèques porteraient à l'attribuer à un médecin cnidien; de plus (chose assez remarquable), un passage copié dans un ouvrage d'Euryphon, auquel, dans l'antiquité, on attribuait généralement les *Sentences cnidiennes*, s'y retrouve textuellement. Cette circonstance fortifie les conjectures de ceux qui y voient une œuvre de l'école de Cnide.

Le troisième livre ne peut guère être séparé du second.

Quant à notre quatrième, bien qu'il ne se trouve cité ni par Érotien, ni par Galien, néanmoins il ne doit pas être exclu de la Collection hippocratique, car il appartient à l'auteur des traités de la *Nature de l'enfant*, de la *Génération*, et des *Maladies des femmes*. Il est cité par Démétrius Pepagomène.

De la Naissance a sept mois. — De la Naissance a huit mois [2]. Ces deux petits traités font évidemment suite l'un à l'autre. Érotien ne les admet pas dans son catalogue des livres hippocratiques; mais Galien les cite comme une œuvre qui appartient réellement à Hippocrate. Clément d'Alexandrie attribue le traité de la *Naissance à huit mois* à Polybe [3]. Plutarque cite le même médecin comme auteur de

[1] Tome v, p. 456, Ed. Basil.

[2] Περὶ ἑπταμήνου — Περὶ ὀκταμήνου.

[3] Lib. vi, Stromat., p. 756, trad. lat. Paris, 1566.

l'opuscule *sur la naissance à sept mois*[1]. Dans cette incertitude, ces deux opuscules, quoique certainement fort anciens, ne peuvent être considérés que comme un débris mal connu de l'antique médecine.

CINQUIÈME CLASSE.

Je range dans cette série tous les livres qui ne sont qu'un recueil de notes, d'extraits, et qui évidemment n'ont pas reçu une rédaction définitive, mais qui ont figuré dans la Collection hippocratique dès les premiers temps. Ce sont le 2e, le 4e, le 5e, le 6e et le 7e livres des *Épidémies*, le traité de l'*Officine du médecin*, le traité des *Humeurs*, et celui sur l'*Usage des liquides*. L'état informe de tous ces écrits est la preuve manifeste que la main des faussaires n'est pour rien dans la composition de la Collection hippocratique; car quel homme occupé à fabriquer ces livres pour les bibliothèques de l'Égypte, aurait songé à jeter pêle-mêle des notes décousues? qui aurait vu, dans cet artifice, un moyen de recommander le livre qu'il voulait vendre? Ces notes proviennent incontestablement de l'héritage de quelque médecin et de quelque école.

ÉPIDÉMIES, 2e, 4e, 5e, 6e, 7e LIVRES[2]. Tous les anciens critiques ont connu ces cinq livres des *Épidémies*; mais ils ont été loin de s'accorder sur l'auteur auquel il faut les attribuer.

Le 2e livre est une collection de remarques sur une foule de sujets divers, écrites d'un style obscur, sans liaison les unes avec les autres; l'opinion de Galien est que Thessalus a trouvé ces fragments après la mort de son père, et y a fait

[1] De Plac. phil., lib. v, p. 307.
[2] Ἐπιδημιῶν β′, δ′, ε′, ϛ′, ζ′.

quelques additions accrues encore par d'autres médecins [1]. Tel était l'avis qui prévalait dans l'antiquité sur l'origine du 2ᵉ livre des *Épidémies*, et les modernes ne peuvent que le recevoir avec tous les doutes dont cet avis était dès lors environné.

Le 6ᵉ livre des *Épidémies*, qui est très semblable au 2ᵉ, doit être, pour les mêmes raisons, mis à côté de ce dernier, et retranché du catalogue des écrits authentiques d'Hippocrate. Haller [2] a cru trouver la preuve que le 6ᵉ livre des *Épidémies* était de beaucoup postérieur à Hippocrate, dans un passage où il était question d'un philosophe cynique [3]. Mais rien n'est plus incertain que la valeur d'une telle conclusion, car les imprimés et les manuscrits écrivent très diversement le mot dont il s'agit, et on lit tantôt Cyniscus, tantôt Cyriscus, de telle sorte qu'il n'y a rien à conclure d'un mot ainsi isolé.

Quant au 4ᵉ, Galien ne le croit ni d'Hippocrate, ni même de Thessalus, et il affirme que la composition de ce livre a une date plus récente que ces deux médecins. Cependant, dans un autre passage, il le range dans la même catégorie que le 2ᵉ et le 6ᵉ livres. Érotien rapporte une explication d'Héraclide de Tarente relative à ce livre [4], ce qui prouve (chose, du reste, prouvée surabondamment) son ancienneté dans la Collection hippocratique. Le style y est à peu près le même que dans le 2ᵉ et le 6ᵉ; et on y trouve une foule de passages tirés des autres livres d'Hippocrate.

Le 5ᵉ livre des *Épidémies*, quoiqu'il contienne des observations plus détaillées et d'un mérite incontestable, est ce-

[1] Tome III, p. 187, Ed. Basil.

[2] Bibl. med. pr. t. I, p. 77.

[3] Πρὸς ὃν ὁ Κυνικὸς εἰσήγαγέ με. P. 350, Ed. Frob.

[4] Page 328, Ed. Franz.

pendant comme les autres, un recueil de notes et de fragments. Celse [1], Quintilien [2] et Plutarque [3] le citent comme parfaitement authentique. Galien, au contraire, dit que l'opinion presque générale est que ce livre porte un nom qui ne lui appartient pas, et il l'attribue à Hippocrate, petit-fils du grand Hippocrate. J'ajouterai une remarque, c'est que, suivant le même Galien, le mot *diaphragme* a été introduit par Platon, et ce mot se trouve dans le 5e livre des *Épidémies*. Une telle observation ne tendrait qu'à confirmer l'opinion que le 5e livre des *Épidémies* a été composé à une époque postérieure à Hippocrate.

Le 7e livre offre, dans sa contexture et sa rédaction, les mêmes caractères que les précédents. Il faut remarquer que la dernière partie de ce livre se retrouve à la fin du 6e livre. Galien dit que le 5e et le 7e sont manifestement d'un autre Hippocrate [4], et ailleurs, que le 7e paraît à tous plus récent et composé de pièces et de morceaux [5].

La lecture attentive de ces cinq livres porte à penser, comme Galien, qu'ils n'ont jamais été destinés à une publication régulière, et que ce sont des notes, des fragments, des observations cousues ensemble, sans aucun art, et prises à des sources diverses.

Les répétitions fréquentes que l'on trouve de l'un à l'autre de ces livres, les emprunts faits à d'autres ouvrages hippocratiques, confirment encore cette manière de voir, et, s'il reste la plus grande incertitude sur l'auteur ou les auteurs de cette composition, la chose en soi importe peu. Des notes

[1] De re med., liv. VIII, chap. 4.
[2] Institut. orat., liv. III, c. 6.
[3] De profect. in virt., c. XI, t. 1, p. 189, Ed. Tauch.
[4] Tome V, p. 442, Ed. Basil.
[5] Tome III, p. 182, Ed. Basil.

venues d'Hippocrate lui-même seraient sans doute intéressantes et curieuses; peut-être y en a-t-il, en effet, dans ces cinq livres, quelques-unes qui lui appartiennent. Mais quand, à une si grande distance de temps, et dans le dénûment où l'on est de la plupart des documents positifs, on hésite sur l'authenticité de traités entiers, quels moyens aurait-on de reconnaître des phrases isolées et des passages dépareillés ?

De l'Officine du médecin [1]. Bacchius, Héraclide de Tarente et Zeuxis ont connu ce livre, et cela suffit pour prouver que le traité de l'*Officine du médecin* a été rangé, dès les premiers temps, dans la Collection hippocratique. Les critiques ont varié sur l'authenticité de ce livre. Érotien l'attribue à Hippocrate; mais Galien, qui semble partager cet avis, remarque en d'autres endroits que, suivant quelques-uns, ce livre est de Thessalus, fils d'Hippocrate, ou bien d'un Hippocrate plus ancien, fils de Gnosidicus; ailleurs enfin il avance que ce traité n'a été corrigé pour la publication ni par Hippocrate, ni par ses fils (tom. V, pag. 685, Ed. Bas.). Dans le préambule de son commentaire sur ce livre, Galien rapporte que Mantias, Philotimus et Dioclès avaient composé un ouvrage sur le même sujet avec le même titre. Les comparaisons des traités faits par ces anciens médecins avec le traité hippocratique, nous apprendraient-elles si celui-ci est antérieur à ceux-là ? Galien le pense, lui qui avait les uns et les autres sous les yeux; mais pour nous ce n'est qu'une conjecture. La rédaction même du traité de l'*Officine du médecin* indique que ce n'est qu'un extrait, une analyse. En effet, j'ai montré que le traité des *Instruments de réduction* était un abrégé du grand traité des *Articulations*. Or, la composition du livre de l'*Officine du médecin* a de grands rapports

[1] Κατ' ἰητρεῖον

avec celle du livre des *Instruments de réduction*. Il est donc permis de croire que le premier est, comme le second, l'analyse très succincte de quelque travail étendu sur la chirurgie, qui n'existe plus.

Des Humeurs [1]. Galien, dans son *Commentaire* du traité des *Humeurs* [2], dit : « Dioclès de Caryste n'a pas bien « compris le mot ἔῤῥιψις; il a cru que c'était, non un sym- « ptôme relatif aux forces et corporel, mais un symptôme « relatif à l'âme et intellectuel. » Le mot dont il s'agit ici se trouve dans le traité des *Humeurs*; en lisant dans Galien que Dioclès ne l'a pas bien compris, on pourrait croire que le médecin de Caryste en avait donné une interprétation, et inférer de là que Dioclès avait composé un commentaire sur cet écrit. Il n'en est rien; Glaucias, Zeuxis et Héraclide de Tarente s'accordaient pour nier que le traité des *Humeurs* fût d'Hippocrate; et une pareille négation n'eût pas été possible si Dioclès l'eût commenté. Ἔῤῥιψις est un mot que Dioclès a défini, mais sans aucune relation à un écrit d'Hippocrate. Nous trouvons, dans les *Glossaires* médicaux, de semblables définitions de mots communs à Dioclès et aux hippocratiques. Érotien cite trois explications du médecin de Caryste sur des mots qui sont dans Hippocrate : 1° ἐκτόμου, *Dioclès dit qu'on appelle ainsi l'hellébore noir* [3]; 2° σησαμοειδές, *Dioclès dit qu'on appelle ainsi l'hellébore d'Anticyre* [4]; 3° φῷδες, pour expliquer ce mot, Érotien rapporte une phrase de Dioclès, où il est employé : *Quelquefois*, avait dit Dioclès, *des éruptions rouges semblables à des rougeurs causées par la*

[1] Περὶ χυμῶν.

[2] Tom. XVI, p. 198, Ed. Kühn.

[3] P. 166, Ed. Franz.

[4] P. 346, Ed. Franz.

brûlure (φῷδες) *se montrent sur la poitrine*[1]. Ces citations d'Érotien, touchant Dioclès, sont semblables à celle de Galien ; et, si les deux premières peuvent faire croire à un commentaire, la dernière ne le permet plus ; car c'est, on le voit, dans une phrase même d'un livre de Dioclès, sans rapport avec aucun texte hippocratique, qu'Érotien a pris l'explication du mot obscur. De la même façon, Dioclès avait défini le mot *crise*, disant que la *crise* n'était pas autre chose que la *solution*[2]. Il ne s'agit donc pas de commentaire, comme on aurait pu le croire, si cette explication avait été rapportée sans aucun détail. J'ai consigné ici ces remarques, afin qu'on ne se fît pas une fausse idée d'une citation de Galien. Dioclès, si souvent nommé, ne l'est jamais comme commentateur d'Hippocrate, et cela seul aurait suffi pour faire reconnaître que, dans l'explication du mot ἔρραψις, il ne s'agissait pas de commentaire, quand bien même cette conclusion ne serait pas ressortie du rapprochement d'autres citations d'Érotien et de Galien.

En lisant ce livre, on s'explique difficilement la faveur dont il a joui dans l'antiquité. Palladius le regarde comme authentique ; Galien, qui l'a commenté, déclare qu'il appartient légitimement à Hippocrate, sauf quelques passages réduits à une excessive brièveté et quelques autres alongés plus qu'ils ne devraient l'être ; Dioscoride et Artémidore Capiton attribuaient à Hippocrate de Cos tout ce qui, dans ce livre, est d'un laconisme extrême, et à d'autres médecins les parties plus développées. Thessalus et Polybe en ont été regardés comme les auteurs par quelques autres

[1] Ὅτε δὲ καὶ ἐξανθήματα φοινικᾶ, οἷον φῷδες, περὶ θώρακά που γενόμενα. P. 338, Ed. Franz.

[2] Οὐδὲν ἄλλο τὴν κρίσιν, ὅ τι μὴ τὴν λύσιν ὀνομάζει τοῦ νοσήματος. Gal. t. III, p. 439, Ed. Basil.

critiques. Les anciens interprètes d'Hippocrate avaient été moins indulgents pour cette composition; Zeuxis et Héraclide de Tarente la rejetaient complètement comme apocryphe; Glaucias l'attribuait à un autre Hippocrate.

De tels jugements ne nous permettraient pas de ranger le traité des *Humeurs* parmi les livres d'Hippocrate, quand bien même nous n'aurions pas reconnu, par l'examen même de ce livre (p. 259), qu'il est composé de morceaux empruntés à plusieurs autres écrits hippocratiques.

DE L'USAGE DES LIQUIDES [1]. Foes (sect. IV, p. 13) dit que, bien que Galien et Érotien en tirent quelques mots et des témoignages, ils n'en ont cependant énoncé nulle part le titre. Gruner (*Censura librorum hippocraticorum*, p. 131) répète, d'après Foes, que ni Galien, ni Érotien, à part quelques mots (si paucas voculas exceperis), n'en ont fait mention. C'est une erreur échappée à la recherche si vigilante de Foes; Galien et Érotien ont cité le livre de l'*Usage des liquides*. Galien dit : « L'action du froid a été ex-« pliquée dans le livre de l'*Usage des liquides* et dans les « *Aphorismes*[2]. » Ainsi, on le voit, c'est sous le titre même qu'a cet opuscule dans nos éditions, que le médecin de Pergame le cite. Le titre a varié dans l'antiquité, et j'ai déjà eu occasion de dire (p. 151), que ce livre avait aussi été intitulé des *Eaux* (Περὶ ὑδάτων). Ce que je n'avais fait qu'énoncer alors, je vais le prouver maintenant. Érotien (p. 64, Ed.

[1] Περὶ ὑγρῶν χρήσιος.

[2] Εἴρηται μὲν ἐπὶ πλέον ἔν τε τῷ Περὶ ὑγρῶν χρήσιος κἀν τοῖς Ἀφορισμοῖς, ὁποῖά τίς ἐστιν ἡ δύναμις τοῦ ψυχροῦ. Tome v, p. 479, Ed. Basil. — Galien le cite encore (p. 287 du même tome), avec cette seule différence que l'ionisme n'est pas conservé : Περὶ ὑγρῶν χρήσεως.

Franz.) cite deux mots (αἰόνησις et αἰθόλικες) qui se trouvent dans le livre de l'*Usage des liquides*, p. 112 et 113, Ed. Froben; d'un autre côté, ce titre ne figure pas dans sa liste; mais, dans cette liste (pag. 22), on voit un traité appelé des *Eaux* (Περὶ ὑδάτων), dont le nom ne se rencontre ni dans nos éditions, ni dans Galien. Il en résulte que certainement Érotien a eu sous les yeux le livre de l'*Usage des liquides*, puisqu'il en a consigné certains mots dans son *Glossaire*, et que probablement ce livre est contenu dans sa liste sous le titre de livre des *Eaux*. Mais cette probabilité est une certitude. En effet, Athénée dit : « Dans le livre des *Eaux*, « Hippocrate appelle eau potable la bonne eau[1]. » Le traducteur latin de l'édition d'Athénée que j'ai sous les yeux a rendu cette phrase par ces mots : « Libro de aquis optimam esse, statuit multo exercitatam. » Je ne sais d'où il a pu tirer un pareil sens. Mais le fait est que le texte d'Athénée est altéré, et qu'il faut lire πότιμον au lieu de πολύτιμον. En effet, ce passage se rapporte à la première ligne du livre de l'*Usage des liquides*, où il est dit sous une forme très concise : « Eau potable. Eau salée, la mer. L'eau potable est la « meilleure pour tous les usages d'une officine de médecin[2]. » Ainsi la correction du texte d'Athénée[3] montre que le livre appelé par quelques-uns, dans l'antiquité, des *Eaux*, est le même que le livre que d'autres intitulaient et que nos édi-

[1] Ἐν τῷ Περὶ ὑδάτων Ἱπποκράτης καλεῖ τὸ χρηστὸν ὕδωρ πολύτιμον (πότιμον). Deipn., II, p. 46, Ed. Casaub.

[2] Ὕδωρ ποτόν· ἁλμυρὸν, θάλασσα· ποτὸν μὲν κατ' ἰητρεῖον κράτιστον. P. 112, Ed. Frob.

[3] La correction de πολύτιμον ne m'appartient pas. Elle est due à Casaubon, et, depuis lui, elle a été introduite dans les éditions d'Athénée.

tions intitulent encore de l'*Usage des liquides*. Il en résulte aussi que les mots expliqués par Érotien que nous retrouvons dans le traité de l'*Usage des liquides* appartiennent bien réellement à ce livre.

J'ai fait voir (p. 257) que cet opuscule, de même que celui des *Humeurs*, est composé en partie de fragments pris à différents livres, encore existants, de la Collection hippocratique. C'est donc une compilation, mais c'est du moins une compilation fort ancienne. Érotien nous a conservé l'explication d'un mot par Glaucias (αἰθόλικες), d'un autre mot par Bacchius (αἰόνησις), et ces deux mots ne se trouvent que dans ce traité; ainsi le livre de l'*Usage des liquides* a figuré dans la Collection hippocratique dès le temps des premiers commentateurs, et il nous reste comme une de ces anciennes compilations qui ont précédé même l'établissement des écoles alexandrines.

Les écrits que j'ai réunis ici à cause de la similitude de leur composition, et dont j'ai fait une classe à part, ne sont, il est vrai, que des notes, des extraits et des abrégés; mais ils sont particulièrement intéressants, parce qu'ils nous ont conservé des traces des anciens travaux de l'école de Cos et d'Hippocrate. En effet, en les comparant avec d'autres écrits de la Collection hippocratique, il a été facile de s'assurer qu'ils contenaient beaucoup de passages textuellement copiés sur d'autres livres que cette Collection renferme; et cela même a été de quelque utilité, car on a pu entrevoir comment une portion de cette Collection s'est formée. Mais ces opuscules de la *Cinquième classe* ne contiennent pas seulement des passages copiés sur d'autres livres; ils contiennent aussi de longs morceaux qui ne se trouvent pas ailleurs, et des

extraits d'ouvrages qui n'existent plus. J'ai rassemblé, dans le chapitre 3e de cette *Introduction*, l'indication de tous les travaux qui sont mentionnés dans la Collection hippocratique et qui avaient péri dès avant l'établissement des bibliothèques alexandrines. Si maintenant on rapproche ces pertes nombreuses que l'antique littérature médicale a faites, des opuscules mutilés et des fragments qui constituent cette cinquième série, et dont la composition appartient justement à une époque que j'appellerai, pour abréger, anté-alexandrine, on pensera sans peine que ces opuscules, ces fragments, nous représentent quelques débris d'une médecine qui avait occupé un grand nombre d'intelligences et produit une masse considérable d'ouvrages importants.

SIXIÈME CLASSE.

Je place ici une série de traités qui sont du même auteur, et cet auteur est antérieur à Aristote : de la *Génération*; de la *Nature de l'enfant*; des *Maladies* (4e livre); des *Maladies des femmes*; des *Maladies des jeunes filles*; des *Femmes stériles*[1].

Ces six traités sont du même auteur, et ils forment ainsi une série spéciale de la Collection hippocratique. C'est ce qu'il est très facile de démontrer. D'abord il est évident, à la simple lecture, non seulement que les traités de la *Génération* et de la *Nature de l'enfant* sont du même auteur, mais encore qu'ils ne forment qu'une seule et même composition, et qu'ils sont la suite l'un de l'autre. Ce traité de la *Génération* n'est pas fini, puisqu'il s'arrête à ces mots : « Je reviens au sujet

[1] Περὶ γονῆς.— Περὶ φύσιος παιδίου.— Περὶ νούσων τὸ τέταρτον. — Περὶ γυναικείων α', β'. — Περὶ παρθενίων. — Περὶ ἀφόρων.

« qu'une digression m'avait fait quitter [1]. » Et ce sujet est repris dans le traité de la *Nature de l'enfant*. L'auteur de ces deux traités y annonce qu'il expliquera dans son livre sur les *Maladies des femmes*, comment la suppression des règles dérange la santé des personnes du sexe. Cela serait une indication déjà suffisante. Mais, en lisant les *Maladies des femmes*, on y trouve trois renvois au traité de la *Nature de l'enfant*, deux sur la sécrétion du lait, et un sur l'écoulement des règles. Ces trois passages sont dans le traité auquel l'auteur se réfère, de sorte qu'il ne peut rester aucun doute sur l'origine de ces compositions médicales. On y apprend en même temps que l'auteur avait donné au traité sur la *Nature de l'enfant* un autre titre. Car ce livre est cité, par l'auteur lui-même, de la façon suivante : *Sur la Nature ou sur la formation de l'enfant dans la naissance* [2]. C'est le titre que les Arabes lui donnaient [3], ce qui montre de l'exactitude.

A la fin du 4e livre des *Maladies*, on trouve un passage d'où il résulte que l'auteur de ce livre est aussi celui des *Maladies des femmes*. On lit dans ce quatrième livre : « Une « hydropisie se forme dans la matrice..... J'en ai parlé dans « les *Maladies des femmes* [4]. » Et, en effet, dans le 1er livre

[1] Ἀναβήσομαι δ' αὖθις ὀπίσω εἰς τὸν λόγον ὃν ἔλιπον. P. 30, Ed. Frob.

[2] Ἐν τῇ φύσει ᾗ ἐν τῇ γενέσει τοῦ παιδίου τοῦ ἐν τόκῳ. Ces deux dénominations se trouvent dans le 1er livre des *Maladies des femmes*, la première, p. 231, Ed. Froben, la seconde, p. 245.

[3] Arabica philosophorum bibliotheca recenset Hippocratis libros de *Fœtu* et de *Natura pueri in partu*. Casiri, t. I, p. 238.

[4] Γίνεται δὲ καὶ τῇσι γυναιξὶν ὁ ὕδρωψ ἐν τῇσι μήτρῃσι.... ἀποπέφανται δέ μοι ἐν τοῖσι γυναικείοισι νουσήμασι περὶ αὐτοῦ. P. 178, Ed. Frob.

des *Maladies des femmes*, l'hydropisie de la matrice est expliquée [1]. Quant au traité sur les *Femmes stériles*, c'est évidemment un appendice au traité des *Maladies des femmes*. Ces témoignages intrinsèques sont positifs ; il n'y a rien à y opposer.

Ces écrits forment une masse considérable et une section naturelle dans la Collection hippocratique. J'examinerai à part la doctrine qui y est contenue, et les faits qui y sont rapportés ; pour les attribuer à Hippocrate, il faudrait ou avoir un témoignage de la haute antiquité, ce qui serait décisif, ou le consentement de tous les critiques anciens, preuve plus faible mais encore forte ; or, rien de tout cela n'appartient à la série d'écrits dont il s'agit ici : les témoignages antérieurs à l'école d'Alexandrie manquent absolument. Quant aux opinions des commentateurs qui ont suivi cette époque, elles varient. Érotien range ces écrits parmi les écrits hippocratiques, excepté le 4e livre des *Maladies*, qui, cependant ne peut être enlevé à Hippocrate sans que tous les autres ne lui soient également enlevés. Il est certain que d'anciens critiques, tels que Bacchius, les connaissaient. Leur antiquité n'est pas douteuse ; ce qui est incertain, c'est leur origine. Galien croit que Polybe, gendre d'Hippocrate, en est l'auteur [2]. Cette opinion, à cause des variations des anciens critiques sur ce sujet, n'est pas mieux assurée que celle qui les attribue à Hippocrate.

Dans tous les cas, rien n'empêche de placer la composition de ces écrits avant Aristote. Aristote, contrairement aux naturalistes qui l'avaient précédé, a posé comme principe d'anatomie et de physiologie, que les veines ont leur origine

[1] Ἢν ὕδρωψ γένηται ἐν τῇσι μήτρῃσι.... P. 247, Ed. Frob.

[2] Tome I, p. 214, Ed. Frob.

au cœur. Or, voici sur ce point l'opinion de l'auteur inconnu dont il s'agit ici : Il est dit dans le traité de la *Nature de l'enfant*, que toutes les veines se terminent dans les doigts des pieds et des mains, et que les plus grosses veines du corps sont dans la tête [1]; il est dit dans le 4e livre des *Maladies* que le cœur est la source du sang [2]; il est dit dans ce même 4e livre des *Maladies*, que des veines appelées jugulaires naissent du cœur, et qu'elles distribuent le sang à la tête, et à tout le corps [3]. Quoique dans ces diverses propositions une doctrine ne soit pas véritablement formulée, cependant on y voit que l'auteur admet, comme Polybe et comme Syennésis de Chypre, que les plus grosses veines sont dans la tête, et que de là elles vont en diminuant jusqu'aux doigts des pieds et des mains; qu'il admet, comme Platon, que le cœur est la source du sang; qu'il admet enfin que les veines jugulaires partent du cœur pour se rendre à la tête. Cet ensemble d'opinions anatomiques tient beaucoup plus à celles de Polybe et des anciens hippocratiques qu'à celles d'Aristote. Rien donc n'empêche de placer cet auteur avant Aristote, conformément à l'opinion de Galien et d'Érotien, qui attribuent ces livres, le premier à Polybe, le second à Hippocrate.

Érasistrate, en combattant l'opinion de Platon, qui soutenait qu'une partie des boissons passe dans les poumons, avait demandé comment, si cela était vrai, il se faisait que la farine avalée avec le cycéon (sorte de breuvage en usage

[1] Τελευτῶσι γὰρ αἱ φλέβες αἱ τοῦ ἀνθρώπου πᾶσαι ἐς τοὺς δακτύλους τῶν ποδῶν καὶ τῶν χειρῶν, καὶ παχύταται μέν εἰσιν αἱ ἐν τῷ σώματι φλέβες, αἱ ἐν τῇ κεφαλῇ. P. 35, Ed. Frob.

[2] Τῷ μὲν δὴ αἵματι ἡ καρδίη πηγή ἐστι P. 166, Ed. Frob.

[3] Ἐξ αὐτῆς (καρδίης) παχεῖαι φλέβες τείνουσιν, καὶ σφάγιαι καλεόμεναι...... καὶ πιμπλάμεναι κεῖναι τῇ κεφαλῇ καὶ τῷ σώματι διδόασιν ἐν τάχει. Page 168, Ed. Frob.

dans la cuisine grecque), traversait le poumon et ne l'obstruait pas [1]. Or, cette même objection contre l'opinion du passage des boissons dans le poumon, opinion qui appartient non seulement à Platon, mais aussi à Dioxippe l'hippocratique, à Philistion de Locres, et qui était vulgaire dans la haute antiquité, cette objection, dis-je, se trouve avec des termes semblables dans le 4e livre des *Maladies*. On y lit : « Un homme buvant du cycéon, ou une bouillie faite avec la « farine, ou tout autre chose semblable, s'il en arrivait une « partie dans le poumon, nous pensons qu'il ne survivrait que « bien peu de temps [2]. » Il y a, entre le passage de l'auteur hippocratique et celui d'Érasistrate, une ressemblance évidente, qui ne me paraît pas pouvoir tenir à une coïncidence fortuite; et, comme les livres que je considère en ce moment, ont été attribués par l'antiquité à Hippocrate ou à Polybe, et, par conséquent, placés d'un commun accord bien avant Érasistrate, il faut admettre que le médecin alexandrin a eu sous les yeux les livres de l'auteur hippocratique.

Les questions qui touchent à la critique littéraire des œuvres dites d'Hippocrate, sont enveloppées de tant d'obscurités et de doutes que je ne néglige aucune occasion de faire remarquer tout ce qui, par des concordances tout-à-fait inattendues, donne un haut degré de sûreté aux déterminations essentielles de mon travail. Or, ce rapprochement d'Érasistrate avec l'auteur hippocratique fournit deux de ces

[1] Τοῦ πλεύμονος λείου καὶ πυκνοῦ παντάπασι γεγονότος, πῶς τὸ σὺν κυκεῶνι πινόμενον ἄλφιτον διέξεισι, καὶ οὐκ ἐνίσχεται; τουτὶ γὰρ Ἐρασίστρατος ὀρθῶς πρὸς αὐτὸν (Πλάτωνα) ἠπόρησε. Plutar. Symp. lib. VII, quæst. I, t. IV, p. 345, Ed. Tauch.

[2] Εἴ τις κυκεῶνα πιήσῃ ἢ ἄλητον ἑφθὸν ῥοφοίη, ἤ τι ἄλλο τοιοῦτο, καὶ ἔλθοι ἐς τὸν πλεύμονα τοῦτο, δοκέομεν ἂν αὐτὸν οὐδὲ ζώειν οὐδὲ ὀλίγον χρόνον. P. 178, Ed. Frob.

concordances importantes. En premier lieu, j'ai observé que, bien que le 4[e] des *Maladies* ne fût mentionné ni par Galien, ni par Érotien, ni par aucun critique antérieur, et bien que le premier qui le citât fut Démétrius Pépagomène, qui appartient aux bas siècles, cependant il était constant par des preuves intrinsèques, que ce 4[e] livre appartenait à la Collection hippocratique; et maintenant on voit ces preuves recevoir du témoignage d'Érasistrate une confirmation irréfragable. En second lieu, j'ai montré (et c'est un des plus importants résultats de mon travail) que la certitude de l'existence de la Collection hippocratique, dans son ensemble, remontait, par les anciens critiques, jusqu'à Erasistrate et Hérophile; Galien avait dit, je l'ai rappelé, que, dès le temps d'Érasistrate, la dernière partie du traité du *Régime dans les maladies aiguës* était jointe à la première; et maintenant, en confirmation de ce qu'avait dit Galien, en confirmation de ce que j'avais établi moi-même, je trouve la trace de la connaissance qu'Érasistrate a eue d'un des livres de cette même Collection hippocratique. Ce sont là des concordances qu'il m'importait de ne pas laisser inaperçues.

L'auteur des livres de cette *Sixième classe* annonce en deux endroits différents [1], qu'il a traité des maladies des jeunes filles. Comme ce qu'il en annonce ne se trouve pas dans le petit morceau qui, dans nos éditions, porte le titre de Περὶ παρθενίων, et que ce morceau est évidemment tronqué, tout porte à croire que c'est un fragment et le commencement d'un traité étendu sur cette matière.

Cet auteur avait aussi fait un travail sur la péripneumonie. Il dit dans le 4[e] livre des *Maladies :* « Je me suis mieux

[1] Ὥσπερ μοι εἴρηται ἐν τῇσι παρθενίῃσι νούσοισι. De Morb. 1, p. 235, Ed. Frob. — Ὁκοῖα εἴρηται ἀμφὶ τῆς παρθένου. P. 244.

« expliqué dans la péripneumonie[1]. » Il y revient encore dans le 1er livre des *Maladies des femmes*[2]. Ce traité s'est perdu avant le temps des plus anciens critiques.

Telles sont les seules notions que j'aie pu réunir sur l'auteur inconnu des livres qui forment la sixième classe.

SEPTIÈME CLASSE.

Je sépare du reste de la Collection hippocratique un fragment assez mal en ordre qui peut être attribué à Léophanès, ou qui du moins renferme des opinions professées par ce personnage. Léophanès a précédé Aristote ; c'est pour cela que j'intercale ici l'opuscule en question.

DE LA SUPERFÉTATION[3]. Ce traité n'est cité par aucun des anciens ; seulement Mercuriali a fait remarquer qu'un mot expliqué par Galien dans son *Glossaire* se rapporte très probablement à ce livre[4]. Cette citation fait remonter le livre de la *Superfétation* (ce que la rédaction et la contexture indiquent assez) à une époque ancienne. Quant à l'auteur, tout reste dans le vague, en l'absence de renseignements précis. Cependant je crois pouvoir hasarder ici une conjecture. Nous savons que beaucoup de livres ont péri avant la formation des grandes bibliothèques d'Alexandrie ; ainsi, pour ne rappeler qu'un exemple pris dans la médecine, nul

[1] Κάλλιον δέ μοι περὶ τούτου δεδήλωται ἐν τῇ περιπνευμονίῃ. P. 177, Ed. Frob.

[2] Ὅκως καὶ ἐς τὸν πλεύμονα, ὡς εἴρηται, ἢν ἡ κάθαρσις τράπηται. P. 245, Ed. Frob.

[3] Περὶ ἐπικυήσιος.

[4] Ἐχμιαίνεται, ἀποκρίνει τὸ σπέρμα. On lit dans le traité de la *Superfétation* ἐχμαίνεται ; il est infiniment probable qu'il faut lire ἐχμιαίνεται.

dans l'antiquité n'a cité, après Aristote, les écrits du médecin Syennésis de Chypre, et les quelques lignes qu'en a conservées le philosophe sont tout ce qui reste des œuvres, quelles qu'elles aient été, de cet écrivain. Un autre auteur, médecin ou philosophe, est nommé par Aristote, c'est Léophanès, sur lequel nous n'avons, je crois, aucun autre détail. Aristote réfute l'opinion de ceux qui prétendent que le fœtus mâle est toujours placé à droite dans la matrice et le fœtus femelle à gauche; opinion qui, au reste, est plusieurs fois répétée dans la Collection hippocratique, et il ajoute : « C'est par une même analogie que quelques-uns prétendent « que la ligature du testicule droit ou du testicule gauche « détermine la procréation d'enfant mâle ou d'enfant fe« melle, c'est du moins ce que Léophanès a dit [1]. » Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les mots dans la phrase d'Aristote sont mal arrangés, et que la génération d'un enfant mâle est due à la ligature du testicule gauche, et *vice versa*. Au reste, Plutarque a entendu ce passage comme je l'entends; il appelle l'auteur Cléophanès, et il le cite d'après Aristote [2]. Un passage tout semblable se trouve dans le traité de la *Superfétation*; on y lit : « Si l'on veut engendrer « un enfant femelle, il faut lier le testicule droit aussi forte« ment qu'on pourra l'endurer; si, un enfant mâle, le tes« ticule gauche [3]. » Ce rapprochement autorise à croire que

[1] Παραπλησίως δέ τινες πεπεισμένοι τούτοις εἰσὶ καὶ λέγουσιν ὡς τὸν δεξιὸν ὄρχιν ἀποδουμένοις ἢ τὸν ἀριστερὸν συμβαίνει τοῖς ὀχεύουσιν ἀῤῥενοτοκεῖν ἢ θηλυτοκεῖν· οὕτω γὰρ ὁ Λεωφάνης ἔλεγεν. De Gener. anim. L. IV, c. I.

[2] Κλεοφάνης, οὗ μέμνηται Ἀριστοτέλης, τὰ μὲν (ἄῤῥενα) ἐκ τοῦ δεξιοῦ διδύμου, τὰ δ' ἐκ ἀριστεροῦ. De Placit. philos., lib. v, t. v, p. 301, Ed. Tauch.

[3] Ὅταν δὲ θῆλυ βούληται γενέσθαι, τὸν ὄρχιν τὸν δεξιὸν ἀποδῆσαι,

le traité de la *Superfétation* est de Léophanès lui-même, ou tout au moins qu'il contient un fragment de cet écrivain, antérieur à Aristote. C'est par Aristote que nous savons qu'un livre, attribué à Hippocrate par les écrivains postérieurs, appartient à Polybe. Pourquoi une même erreur n'aurait-elle pas été commise? et pourquoi ce qui, au témoignage du même Aristote, est de Léophanès, n'aurait-il pas aussi reçu ce nom d'Hippocrate, père commun de tant d'œuvres médicales?

Il y a, dans ce même opuscule, un passage où l'auteur conseille une expérience pour savoir si une femme pourra concevoir, expérience qui consiste à placer au col de la matrice un pessaire odorant, et à constater, au bout d'un certain temps, si l'odeur est parvenue jusqu'au haut du corps [1]; si l'odeur y vient, la femme est apte à concevoir. Aristote, de son côté, dit qu'on reconnait la fécondité des femmes par des pessaires odorants, dont l'odeur s'élève de bas en haut jusqu'à l'haleine [2]. Bien d'autres rapprochements pourraient être faits entre cet opuscule et les livres d'Aristote, rapprochements d'autant plus permis que le philosophe a consulté et cité les écrits de Léophanès.

Au reste, je n'ai tenu à mettre en relief la citation de Léophanès par Aristote, et à lui attribuer un livre de la Collection hippocratique, que pour mieux montrer combien il y a de rapports entre cette Collection et les œuvres d'Aristote; car, même en laissant de côté cette conjecture au su-

ὡς ἂν μάλιστα καὶ ἀνέχεσθαι δύνηται· ἐπὴν δὲ ἄρσεν βούληται φυτεύειν, τὸν ἀριστερὸν ὄρχιν ἀποδῆσαι. Page 51, Ed. Frob.

[1] Page 49, Ed. Frob.

[2] Τὰς δὲ γυναῖκας βασανίζουσι τοῖς τε προσθετοῖς, ἐὰν διικνῶνται αἱ ὀσμαὶ πρὸς τὸ πνεῦμα τὸ θύραθεν κάτωθεν ἄνω. De Gener. anim., liv. II, c. 7.

jet de Léophanès, il est certain qu'une opinion assez singulière de physiologie qui a appartenu à cet auteur, connu par le seul témoignage d'Aristote, se retrouve identiquement dans l'opuscule de la *Superfétation.*

HUITIÈME CLASSE.

Je range à part tous les traités qui contiennent, soit l'indication formelle que les vaisseaux sanguins ont leur origine dans le cœur, soit la connaissance de la sphygmologie. La composition n'en peut pas être placée avant Aristote et Praxagore. Ce sont les traités du *Cœur*, celui sur l'*Aliment*, celui sur les *Principes ou les Chairs*, celui sur les *Semaines*, le 2e livre des *Prédictions*, un fragment du traité de la *Nature des os.*

TRAITÉ DU CŒUR[1]. Érotien ne le compte pas dans la liste des ouvrages qu'il attribue à Hippocrate; mais Galien en a copié textuellement un passage, sans, il est vrai, en prévenir le lecteur. L'auteur du traité du *Cœur* dit, en voulant prouver qu'une portion des boissons passe dans la trachée-artère : « Si vous teignez de l'eau avec du bleu ou du « vermillon, et que vous la donniez à boire à un animal très « altéré, vous trouverez, en lui ouvrant la gorge pendant « qu'il boit, qu'elle est teinte par la boisson[2]. » Galien dit de même : « Si vous faites endurer la soif à un animal quel- « conque, de telle sorte qu'il se décide à boire une eau co- « lorée, soit en bleu, soit en vermillon, vous trouverez, en « l'égorgeant sur-le-champ, que la teinture a pénétré jus-

[1] Περὶ καρδίης.

[2] Ἢν γάρ τις κυανῷ ἢ μίλτῳ φορύξας δοίη δεδιψηκότι πάνυ πιεῖν· ἔπειτα δὲ, εἰ ἔτι πίνοντος ἀνατέμνοις τὸν λαιμὸν, εὕροις ἂν τοῦτον κεχρωσμένον τῷ ποτῷ. Περὶ καρδίης. Page 55, Ed. Frob.

« qu'aux poumons[1]. » Ainsi, il est bien évident que le traité du *Cœur* est un livre ancien, consulté, copié même par Galien, mais il est impossible d'en attribuer la composition à Hippocrate ; car on ne le trouve pas mentionné dans la liste d'Érotien ; c'est un de ces livres que les anciens critiques se sont accordés à rejeter du canon hippocratique. De plus, quoique la doctrine qui place l'origine des veines dans le cœur n'y soit pas expressément exposée, cependant une phrase porte à croire que l'auteur admettait cette doctrine. « Près de l'origine des veines, des corps mous et creux, « qu'on appelle oreillettes, entourent les ventricules[2]. » Cela, joint au rejet des critiques anciens, ne permet pas de placer ce livre avant Aristote.

De l'Aliment[3]. Ce traité est fort ancien ; car Glaucias, l'un des premiers commentateurs d'Alexandrie, l'a connu, ainsi que le prouve le témoignage de Galien[4]. Il a donc appartenu, dès les premiers temps, à la Collection hippocratique ; et il a été cité par beaucoup d'auteurs comme un livre de grande autorité. Mais il n'en faut pas conclure qu'il soit d'Hippocrate. Galien, qui l'a commenté, et qui quelquefois l'a attribué à Hippocrate lui-même, l'attribue, dans d'autres endroits, à Thessalus, à Philotimus, à Philistion.

[1] Ἀλλ' εἰ καὶ ζῶον, ὅ τι ἂν ἐθελήσας, διψῆσαι ποιήσεις, ὡς κεχρωσμένον ὕδωρ ὑπομεῖναι πιεῖν (pro ποιεῖν) εἰ δοίης, εἴτε κυανῷ χρώματι χρώσας, εἴτε μίλτῳ, εἶτ' εὐθέως σφάξας ἀνατέμοις, εὑρήσεις κεχρωσμένον τὸν πνεύμονα. De Dogm. Hipp. et Plat. lib. IX, t. I, p. 329, Ed. Basil.

[2] Ἀγχοῦ δὲ τῆς ἐκφύσιος τῶν φλεβῶν σώματα τῇσι κοιλίῃσιν ἀμφιβεβήκασιν, μαλθακὰ, σηραγγώδεα, ἃ κληΐσκεται μὲν οὔατα. Page 55, Ed. Frob.

[3] Περὶ τροφῆς.

[4] In Lib. de Aliment. Comm. IV, 56, p. 297, t. VI, Ed. Chart.

Les témoignages antiques sont donc incertains; mais l'examen intrinsèque du livre suffit pour montrer qu'il a été composé à une époque postérieure à Hippocrate. Le cœur y est indiqué comme la racine des artères; le foie, comme celle des veines. Cette anatomie ne permet pas de placer la composition de ce livre avant Aristote; c'est un livre à mettre à côté du traité du *Cœur*.

Des Chairs [1]. Ce traité, qu'Érotien n'a pas cité dans son catalogue, est mentionné à diverses reprises par Galien, et avec des jugements divers; mais on ne peut douter qu'il ne soit postérieur à Hippocrate. En effet, il y est dit positivement que deux veines, appelées l'une artère, l'autre veine cave [2], naissent du cœur; proposition qui empêche d'en supposer la composition antérieure à Aristote.

Dans quelques éditions, on en met à part la fin sous le titre de traité sur la *Vie humaine* (Περὶ αἰῶνος).

Il est une circonstance particulière à noter, c'est que l'auteur raconte, dans des termes à peu près semblables, une histoire touchant une courtisane, qui se trouve déjà dans le livre de la *Génération*; seulement il l'amplifie, et ajoute qu'il a été très fréquemment témoin d'observations pareilles; il a donc copié cette histoire, et il est postérieur à l'auteur du livre de la *Génération*.

Des Semaines [3]. Philon le juif, Galien, Pollux et quelques autres citent un traité sur les *Semaines*, Περὶ ἑβδομάδων, qui faisait partie de la Collection hippocratique telle qu'on la possédait depuis l'école d'Alexandrie, et qui ne se trouve plus dans la collection telle que nous la possédons. C'est

[1] Περὶ σαρκῶν.

[2] Δύο γάρ εἰσι κοῖλαι φλέβες ἀπὸ τῆς καρδίης, τῇ μὲν οὔνομα ἀρτηρίη, τῇ δὲ, κοίλη φλέψ. P. 40, Ed. Frob.

[3] Περὶ ἑβδομάδων.

un livre perdu comme tant d'autres; cependant on lit, dans le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque royale, l'indication d'un volume qui renferme entre autres choses le traité en question, indication répétée par la Bibliothèque grecque de Fabricius, édition de Harles, tom. 2, p. 565. Ce volume, tout en latin, est le n° 7027; il est in-8°, intitulé *De physicâ* (*de la médecine*), sur parchemin, d'une écriture fort ancienne, sans pagination. Il contient :

1° Un fragment du traité sur la *Nature de l'homme*. A la fin on lit : *Explicit Ypocratis de natura humana.*

2° *Incipit liber Ypocratis ad Mæcenatem salutem*. A la fin on lit : *Explicit de natura generis humani.*

3° *Incipit liber Ypocratis de aeribus et de locis et de aquis.*

4° *Incipit Ypocratis de septemmadis*. A la fin on lit : *Explicit Ypocratis de septimadis.*

5° Lib. V. *Incipit liber Peri diatis* (Περὶ διαίτης) *ipsius Ypocratis*. C'est la traduction du premier livre de la *Diète*.

6° *Commentaria Aporismorum.*

Le livre *Peri diatis* est indiqué comme le cinquième morceau. Ainsi il ne manque dans ce volume que le commencement du traité de la *Nature de l'homme*. Je n'ai à m'occuper ici que du traité des *Semaines*.

Il est écrit dans un latin extrêmement barbare et à peine intelligible, ainsi qu'on en jugera par quelques citations que j'en donnerai plus loin. La première chose à faire était de savoir si le texte que j'avais sous les yeux était bien la traduction du traité perdu. Pour cela je n'avais qu'à vérifier si les citations qu'en rapportent les anciens auteurs s'y retrouvent. Cette vérification démontre l'authenticité de cette traduction ignorée. Je vais mettre sous les yeux du lecteur, en suivant l'ordre chronologique, les passages des auteurs de l'anti-

quité qui ont cité le traité des *Semaines*, et les passages correspondants du manuscrit 7027.

Le premier est Philon le juif, qui vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Cet auteur, après avoir résumé l'opinion d'Hippocrate sur la vie, cite textuellement le passage du livre où cette opinion est consignée. « Dans la nature humaine, il y a sept saisons que l'on appelle « âges : le petit enfant, l'enfant, l'adolescent, le jeune homme, « l'homme fait, l'homme âgé, le vieillard. L'âge du petit en- « fant est jusqu'à sept ans, époque d'une dentition nouvelle ; « de l'enfant, jusqu'à la production de la liqueur spermatique, « deux fois sept ans ; de l'adolescent, jusqu'à la naissance « de la barbe, trois fois sept ; du jeune homme, jusqu'à l'ac- « croissement de tout le corps, quatre fois sept ; de l'homme « fait, jusqu'à quarante-neuf ans, sept fois sept ; de l'homme « âgé, jusqu'à cinquante-six, sept fois huit. A partir de là « commence la vieillesse [1]. »

Voici maintenant le texte du manuscrit 7027 : « Sic au- « tem et in hominis natura septem tempora sunt, ætates « appellantur : puerulus, puer, adulescens, juvenis, vir, « junior senex. (Il faut lire : junior senex, senex ; le tra- « ducteur n'a pas su rendre autrement πρεσβύτης, γέρων). « Hæc sunt sic : puerulus usque ad septem annos in dentium

[1] Λέγει δ' οὕτως· ἐν ἀνθρώπου φύσει ἑπτά εἰσιν ὧραι, ἃς ἡλικίας καλέουσι, παιδίον, παῖς, μειράκιον, νεανίσκος, ἀνὴρ, πρεσβύτης, γέρων. Καὶ παιδίον μέν ἐστιν ἄχρις ἑπτὰ ἐτῶν, ὀδόντων ἐκβολῆς· παῖς δ' ἄχρι γονῆς ἐκφύσιος, ἑπτὰ (Il faut lire ἐς τὰ, comme je le dirai plus bas) δὶς ἑπτά· μειράκιον δ' ἄχρι γενείου λαχνώσιος, ἐς τὰ τρὶς ἑπτά· νεανίσκος δ' ἄχρις αὐξήσιος ὅλου τοῦ σώματος ἐς τὰ τετράκις ἑπτά· ἀνὴρ δ' ἄχρις ἑνὸς δέοντος πεντήκοντα, ἐς τὰ ἑπτάκις ἑπτά· πρεσβύτης δ' ἄχρι πεντήκοντα ἕξ, ἐς τὰ ἑπτάκις ὀκτώ. Τὸ δ' ἐντεῦθεν γέρων. Philon, Περὶ Κοσμοποιΐας, p. 17.

« immutationem ; puer autem usque ad seminis emissionem, « quatuor decim annorum, ad bis septem. Adulescens autem usque ad barbas, unum et viginti annorum, ad ter « septem usque ad crementum corporis. Juvenis autem consummatus in XXXV annorum, quinque septenos; vir « autem usque ad XL et VIIII ad septies septem; junior « vero senex LX et III et in VIIII ebdomadis. Exinde « senex. »

Ces deux passages ont été évidemment pris au même traité. Les différences qu'ils présentent dérivent surtout des erreurs du copiste du manuscrit latin, peut-être aussi de leçons diverses d'un même texte; et l'on peut penser que le traducteur, qui fait commencer la vieillesse à la 63e année, a eu sous les yeux un meilleur exemplaire que Philon, qui la fait commencer à la 56e année.

Pollux, qui cite ce morceau, s'éloigne également de la traduction latine que je viens de rapporter, et de la citation de Philon. Pollux vivait sous Commode et était à peu près contemporain de Galien. Il ne reproduit pas le texte hippocratique; il en donne seulement le sens. Il dit que, suivant Hippocrate, le cinquième âge est de 28 à 35; le sixième, de 35 à 45; le septième, de 42 à 49 (*Onomast.* II. 1.). Ce qui, dans la citation de Philon, est appelé πρεσβύτης, est appelé γέρων dans Pollux, et *vice versâ*. Au reste, il est évident que ce dernier a mal rapporté les paroles de l'auteur hippocratique; car la vieillesse ne peut commencer à la 42e année, ainsi que Pollux le fait dire, par son arrangement, à l'auteur du traité des *Semaines*.

Galien pensait que le traité des *Semaines* n'appartenait pas à Hippocrate; cependant il le cite plusieurs fois. Voyons si les citations de Galien se retrouvent dans le traducteur latin : « Ceux qui partagent l'année en sept saisons, dit le

« médecin de Pergame, étendent l'été jusqu'au lever de Si-
« rius, et, de là jusqu'au lever d'Arcturus, ils font la saison
« des fruits. Les mêmes auteurs divisent l'hiver en trois par-
« ties : la partie intermédiaire enferme le solstice ; en deçà
« se trouve le temps de l'ensemencement ; au-delà celui de
« la plantation : car ce sont là les noms qu'ils donnent à la
« première et à la troisième parties de l'hiver. Dans le traité
« des *Semaines*, qui est attribué à Hippocrate, on trouve
« l'année partagée en sept ; l'automne et le printemps n'ont
« subi aucune division ; mais l'hiver est coupé en trois ; et
« l'été en deux [1]. »

On lit dans le manuscrit 7027 : « Tempora autem annua-
« lia septima : sunt autem hæc, sementatio, hiems, plan-
« tatio, vera estas, autumnus, post autumnus. » Ce texte
se rapporte évidemment à la division de l'année en sept
parties, dont parle Galien. Mais deux fautes, dues, l'une au
copiste, l'autre au traducteur, l'obscurcissent. Il faut le res-
tituer. D'abord, il est clair qu'au lieu de *vera estas*, on doit
lire : *ver*, *æstas*. C'est là une faute de copiste. Quant au
traducteur, voici ce qui l'a embarrassé : dans cette division
de l'année en sept, l'été était partagé en deux saisons. Ga-
lien a dit le nom de ces deux saisons dans le passage que je

[1] Καὶ ὅσοι τὸν ἐνιαυτὸν εἰς ζ´ τέμνουσιν ὥρας, ἄχρι μὲν ἐπιτολῆς τοῦ κυνὸς ἐκτείνουσι τὸ θέρος, ἐντεῦθεν δὲ μέχρις ἀρκτούρου τὴν ὀπώραν. Οἱ δ'αὐτοὶ καὶ τὸν χειμῶνα τριχῇ τέμνουσι, μέσον μὲν αὐτοῦ ποιοῦντες τὸν περὶ τὰς τροπὰς χρόνον· τοὺς δ'ἑκατέρωθεν τοῦδε, σπορητὸν μὲν πρόσθεν, φυταλίαν δὲ τὸν ἕτερον· αὐτοὶ γὰρ οὕτως ὀνομάζουσι· καὶ μέντοι κἀν τῷ Περὶ Ἑβδομάδων Ἱπποκράτους ἐπιγραφομένῳ βιβλίῳ διῃρημένον ἐστὶν εὑρεῖν τὸν ἐνιαυτὸν εἰς ἑπτὰ, τοῦ μὲν φθινοπώρου καὶ τοῦ ἦρος ἀτμήτων πεφυλαγμένων, τετμημένων δὲ τοῦ μὲν χειμῶνος εἰς τρία μέρη, τοῦ δὲ θέρους εἰς δύο. Tome v, p. 347, Ed. Basil.

viens de citer, et on le trouve aussi dans la suite du traité des *Semaines* que le manuscrit 7027 contient. Elles s'appelaient *été* et *saison des fruits*, θέρος, ὀπώρα. Or, l'automne se dit en grec φθινόπωρον. Cette coïncidence a embarrassé le traducteur, qui a mis grossièrement *autumnus*, *post autumnum*. Il faut donc lire tout ce passage de la manière suivante : « L'année est divisée en sept parties, qui sont : l'ensemencement, l'hiver, la plantation, le printemps, l'été, « la saison des fruits et l'automne. » Ce qui est, en tout point, concordant avec le passage, cité plus haut, de Galien.

Hippocrate ayant dit, dans un aphorisme, que les maladies sont moins dangereuses lorsque la nature en est conforme à la saison, Galien observe dans son *Commentaire*, t. v, p. 247, Ed. Bas., que : « le contraire est soutenu par « Dioclès et par l'auteur du traité des *Semaines*, qui pré« tendent que les maladies sont aggravées par les circon« stances conformes à leur nature, et diminuées par les « circonstances contraires. » Ceci est un peu obscur ; je vais l'éclaircir. La fièvre ardente ou *causus*, par exemple, était, d'après la doctrine hippocratique, une maladie moins dangereuse en été, où la saison était conforme aux symptômes mêmes qui la caractérisent, qu'en hiver. Dioclès de Caryste et l'auteur du traité des *Semaines* professaient une doctrine opposée : suivant eux, la fièvre ardente était plus facile à guérir en hiver qu'en été, parce que, dans cette dernière saison, elle empruntait des forces aux circonstances atmosphériques. Cette dernière opinion est textuellement dans le manuscrit 7027. On y lit : « Nihil molestum si non « tempus ipsum ipsis ægritudinibus colluctetur. Plerumque « enim non obtinet natura hominis mundi virtutem. » C'est-à-dire : « Rien ne sera fâcheux si la saison elle-même n'est « pas l'auxiliaire des maladies. Car, en général, la consti-

« tution humaine ne peut triompher de la force de l'en-
« semble des choses. » On voit que Galien a bien cité, et que notre traducteur a reproduit, dans son latin barbare, le texte de son auteur d'une manière reconnaissable.

Il avait même un texte correct sous les yeux, ainsi que je vais le faire voir. La phrase citée plus haut a été, avec un autre long morceau du traité des *Semaines*, insérée (je le dis ici par anticipation) dans le livre des *Jours critiques*, compilation formée avec des lambeaux d'ouvrages hippocratiques, et entr'autres de celui-là; mais elle y a été insérée différemment suivant les différentes éditions. Dans quelques-unes, celle de Froben entr'autres, p. 388, elle est ainsi imprimée : ἐὰν αὐτή τε ἡ ὥρη τῷ νουσήματι ξυμμαχήσῃ. Leçon fautive; une négation est omise, il faut lire : ἐὰν μὴ αὐτή τε. Le sens l'indique; la citation de Galien le prouve, et d'ailleurs, ce qui ôte à cette correction l'apparence même d'une conjecture, plusieurs manuscrits, entr'autres ceux du Vatican et le n° 2141 de la Bibliothèque royale de Paris, présentent la négation. Foes, Mack, Kühn ont bien vu qu'elle était nécessaire; et, sans l'admettre dans leur texte grec, ils l'ont admise dans leur traduction. Il est facile de s'expliquer comment cette négation a disparu dans plusieurs manuscrits : comme la phrase en question était contraire à un aphorisme, un copiste, se croyant fort habile, l'y a rendue conforme en supprimant le μή. Mais notre traducteur latin, qui, lui, traduisait sur le texte même du traité des *Semaines*, n'a pu commettre une pareille erreur; et le *non* occupe, dans sa phrase, la même place que le μή dans la phrase grecque.

Galien, cherchant à expliquer un passage difficile du 6e livre des *Épidémies : l'âme de l'homme se produit sans cesse jusqu'à la mort* (ἀνθρώπου ψυχὴ ἀεὶ φύεται ἄχρι θανάτου),

dit : « Si l'on trouvait, dans quelqu'un des véritables écrits « d'Hippocrate, une explication sur l'essence de l'âme, ainsi « que l'auteur du traité des *Semaines* en a donné une, je « pourrais essayer d'interpréter le mot φύεται (T. v, p. 509, « Ed. Bas.). » Ce passage apprend que le traité des *Semaines* contenait une explication sur l'essence de l'âme. Or, notre traducteur latin dit : « Ubi dico hominis animam, dico « originale calidum frigido consitum. Quand je dis l'âme de « l'homme, je dis le chaud élémentaire mêlé au froid. »

Il explique un peu plus bas ce qu'il entend par là. A cette explication se rapporte une autre citation de Galien. Celui-ci dit, t. v, p. 510 : « Les stoïciens prétendent que l'âme, pour « persister, a besoin non seulement d'aliments, mais aussi « d'air ; et il y en a qui, d'après ce qu'on lit dans le traité « des *Semaines*, assurent qu'Hippocrate est l'auteur de cette « opinion. » Il faut donc que nous trouvions, dans notre traduction latine, un passage où l'âme soit entretenue, non seulement par la nourriture, mais encore par l'air. Le passage s'y trouve en effet ; mais la barbarie du traducteur l'a tellement obscurci, qu'on y voit seulement qu'il s'agit de l'âme, de la chaleur primitive, de la nourriture et de l'air.

On lit dans le *Glossaire* des mots hippocratiques, composé par Galien : « Αὐτόδρομον, qui se meut de soi-même, αὐτοκίνητον, ainsi qu'il est dit dans le traité des *Semaines*. » Le manuscrit latin donne *per se transeuntia* qui, se rapportant aux astres, est bien la traduction d'αὐτόδρομον.

On trouve un peu plus loin dans le même *Glossaire* : « Ἄχριτον πάγος, comme ἀδιάκριτον. Ce mot se lit dans le traité « des *Semaines*, et est dit de l'espace au-delà du monde, de « l'infini, du vide sans forme. (Εἴρηται δὲ ἐν τῷ Περὶ Ἑβδομάδος ἐπὶ τοῦ μετὰ τὸν κόσμον, ἤτοι ἀπείρου, ἢ οἷον ἀδιατυπώτου « κενοῦ.) » Le manuscrit latin a traduit ces mots, certaine-

ment difficiles, par *inseparabilis solitus* ; la traduction n'est pas élégante, mais elle est fidèle. »

Il y a encore deux passages où Galien, sans citer le traité des *Semaines*, y fait cependant allusion. On ne pouvait s'en apercevoir qu'en ayant le traité sous les yeux. « Il n'est pas « besoin, dit-il, de démonstration pour établir que l'être « vivant jouit de la santé quand il demeure dans les limites « de la composition des qualités élémentaires, c'est-à-dire, « quand le chaud et le froid, comme dit Hippocrate, sont « dans des rapports convenables de mélange l'un avec l'au- « tre. Mais si l'un l'emporte sur l'autre, il survient des ma- « ladies conformes à la nature de la cause qui prédomine ; des « inflammations, des érysipèles, des affections cutanées ron- « geantes, des anthrax, des fièvres ardentes et inflammatoires, « et toutes les maladies fébriles, quand c'est le chaud élé- « mentaire qui a la prépondérance ; des convulsions, des téta- « nos, des palpitations, des engourdissements, des paralysies « et des épilepsies, quand c'est le froid élémentaire qui est en « excès (*Du tremblement, des convulsions et des frissons*, t. « 3, p. 369, Ed. Bas.). » C'est le développement de ce passage du livre des *Semaines* où l'auteur dit : « Quand le chaud « et le froid élémentaires qui constituent le principe vital, « sont en parties égales, l'homme demeure en santé : mais « si le chaud l'emporte sur le froid, le corps devient d'au- « tant plus malade que l'inégalité est plus grande. »

Galien a, dans son opuscule sur le *Marasme*, une citation qu'il faut aussi rapporter au traité des *Semaines*. La voici : « Hippocrate a dit : le chaud qui a produit nos corps est aussi « pour nous une cause de destruction. » (Ἱπποκράτης εἶπε· καὶ ἀποκτείνει τοίνυν ἡμᾶς τὸ θερμὸν ὅπερ ἔφυσε τὰ σώματα, t. 3, p. 374). D'abord, il faut remarquer que Galien ajoute que ce passage est emprunté à un livre faussement attribué à Hip-

pocrate. Mais ce qui lève toute difficulté pour savoir ce qu'est ce livre, c'est que je retrouve ce passage dans le traité des *Semaines*. Le voici tout entier, Galien n'en a cité qu'une partie : « Le chaud fait croître les corps et les altère, guérit « les maladies et engendre les fièvres, et il cause la mort des « êtres dont il a organisé le corps. »

Voilà tous les renseignements fournis par Galien sur le traité des *Semaines*. Ils concordent minutieusement avec la traduction ignorée qui se trouve dans le manuscrit 7027. Ces preuves suffiraient pour montrer que nous avons réellement sous les yeux le traité des *Semaines* attribué dans l'antiquité à Hippocrate. Mais d'autres auteurs ont aussi parlé de ce livre ; et leurs citations se retrouvent également.

Censorin, qui vivait sous Gordien dans la première moitié du troisième siècle après Jésus-Christ, cite Hippocrate et la division de la vie en semaines : « Hippocrates medicus in « septem gradus ætates distribuit ; finem primæ putavit sep« timum ; secundæ decimum quartum ; tertiæ vigesimum « octavum ; quartæ trigesimum quintum ; quintæ quadrage« simum secundum ; sextæ quinquagesimum secundum ; « septimæ novissimum annum vitæ humanæ (*De Die natali*, p. 98). » Macrobe, venu un peu après Censorin, ne cite pas, il est vrai, le livre des *Semaines ;* mais il y fait d'évidents emprunts sur la vie de l'homme, sur les sept voyelles, les sept organes des sens (*In somnium Scipionis*, lib. I, cap. 6).

Saint Ambroise, célébrant la semaine (*Epist.* VII, 39), ne manque pas de citer Hippocrate : « Celebretur itaque « hebdomas, eo quod per septem ætates vita hominum us« que ad senectutem transcurritur, sicut Hippocrates medi« cinæ magister scriptis explicuit suis. Prima ætas infantia « est, secunda pueritia, tertia adolescentia, quarta juven-

« tus, quinta viridis ætas, sexta ævi maturitas, septima se-
« nectus. Est ergo infans, puer, adolescens, juvenis, vir,
« veteranus, senex. Ergo Hippocrates vel septem ætates vel
« hebdomadas ætatum norit; in illis se hebdomas præferet.»
On voit combien cette division de la vie en semaines avait plu aux écrivains de l'antiquité.

Chalcidius, qui vivait sous Arcadius, consacre un assez long paragraphe aux propriétés du nombre sept : « Ce nombre « est regardé comme le meilleur, parce qu'on a observé qu'il « était la règle de beaucoup de phénomènes produits par les « lois naturelles. D'abord, les naissances à sept mois sont, « dans l'espèce humaine, légitimes avant toute autre. En- « suite, c'est après le septième mois que les dents poussent, « après la septième année qu'elles changent. Le même nom- « bre, au bout de la seconde semaine d'années, apporte aux « deux sexes la puberté, époque où ils sont aptes à se repro- « duire ; à la troisième semaine se montre un duvet naissant « sur les joues. La quatrième termine l'accroissement de la « stature ; la cinquième donne toute sa perfection à l'âge de « la jeunesse. L'expérience a fait voir que, dans les mala- « dies, les mouvements se faisaient suivant le même nom- « bre ; et Hippocrate, qui traite de ces faits dans la plupart « de ses livres, compte, dans celui qu'il a particulièrement « consacré aux semaines, sept ouvertures des sens placées « dans la tête, les yeux, les oreilles, les narines et la bouche. « Les parties vitales sont en même nombre, la langue, le pou- « mon, le cœur, la rate, le foie, les deux reins. On compte « autant de voyelles qui adoucissent la rudesse des conson- « nes ; et les phases diverses sous lesquelles se montre la lune « croissante et décroissante, sont réglées de la même ma- « nière. » (*Commentaire sur le Timée de Platon*, p. 111 et 112, Ed. Meursius, Lugd. Bat., 1617.)

Ce que Chalcidius dit sur la division de la vie de l'homme, est emprunté au traité des *Semaines*. Le reste l'est également. La phrase relative aux mouvements critiques qui sont réglés par les septénaires, en dérive. « Solvuntur febres, dit « le manuscrit 7027, septima aut nona, aut undecima, aut « quarta decima in secunda hebdomada, aut una et vigesima « in tertia hebdomada, aut vigesima octava in quarta hebdo- « mada. » Les passages relatifs aux sens, aux parties vitales, aux phases de la lune, y sont également; et quant aux voyelles, on y lit : « Et ipsius quidem vocis septem vocalium inarticulatio. »

Favonius Eulogius, rhéteur carthaginois, cite le traité des *Semaines* : « Hippocrates Cous, naturæ scrutator egregius, « hunc numerum septenarium in libris, quos Περὶ ἑβδομάδων « appellat, ait creandis inesse corporibus; nam semen fu- « sum et fomite matris exceptum septimo die in sanguinem « commutari, septimo mense perfici, ac plerumque nasci « legitimam partûs dinumerationem *mansurum* (au lieu de « *mansurum* qui ne fait aucun sens, je propose de lire *emen-* « *sum*), infantiumque dentes a septimo mense prorumpere, « septimo mutari anno, bis septimo incipere pubertatem, « ter septeno florem barbæ juvenilis absolvi, quatuor autem « annorum hebdomadibus evolutis staturæ crescentis termi- « num fieri, nec ultrà proceritatem posse procedere (*In Ci-* « *ceronis* somnium Scipionis *disputatio ad V. C. Superium* « *cos. provinciæ Bizacenæ*, p. 17, Antv. 1613). » La fin relative à la division de la vie de l'homme en semaines d'années est conforme aux citations qui ont été rapportées plus haut. Le commencement est aussi dans le manuscrit 7027 : « Necesse est septenario haberi definitionem septem dierum « in coagulationem seminis humani, et inde formationem « naturæ hominis; insuper perfici propter hoc partus. »

Nous rencontrons un médecin qui s'appuie du témoignage de l'auteur dont la traduction latine est restée ignorée dans la Bibliothèque royale. Aétius (*Tetrab.*, sermo I, cap. 83) dit : « La fièvre quarte exquise attaque tous les âges. Hippo« crate, dans son livre du *Nombre septénaire*, signale de pré« férence la vigueur de l'âge : il paraît assurer que la même « personne n'est pas atteinte deux fois par cette maladie. Il « s'exprime ainsi : *D'abord, la fièvre quarte n'attaque pas « deux fois le même homme ; elle ne l'a jamais attaqué et ne « l'attaquera jamais une fois qu'il aura été guéri.* »

Ce passage, cité par Aétius, ne se trouve dans aucun des traités que nous possédons aujourd'hui sous le nom d'Hippocrate ; mais il est tout entier dans le manuscrit 7027. On y lit : « Primum quidem quartana febre bis idem neque exa« gitatus est, nec de cætero exagitabitur, si semel salvus « fuerit. Secundum uniuscujusque hominum matura ætas « necessario et stabilita natura hominis. » Rejes (*Camp. Elys. quæst.*, quæstio 71, p. 954), rapportant cette citation d'Aétius, dit que nous devons croire cet auteur assurant avoir pris le texte sur la fièvre quarte dans un écrit attribué à Hippocrate. La traduction latine que je viens de rapporter ne laisse aucun doute sur la fidélité d'Aétius, qui, à son tour, prouverait l'authenticité de la traduction, si cette authenticité n'était pas d'ailleurs surabondamment établie par tous les témoignages que j'ai réunis.

Un commentateur d'Hippocrate, Etienne, met en regard la division de la vie en sept qu'on lit dans le traité des *Semaines*, de la division en quatre que présentent les *Aphorismes*, et il attribue ces deux livres au même auteur. « Hippocrate, « dit-il dans son commentaire sur les *Aphorismes*, partage « diversement les âges, tantôt en sept, comme dans le traité « des *Semaines*, tantôt en quatre, qui sont l'enfance, la jeu-

« nesse, le déclin et la vieillesse (*Schol. in Hipp.*, t. II,
« p. 276, Ed. Dietz). » Plus loin (p. 373), il revient sur le même sujet : « Suivant Hippocrate, il y a sept âges : l'en-« fance, qui est aussi appelée l'âge de l'allaitement, la pousse « des dents, l'adolescence, la jeunesse, l'âge viril, le dé-« clin, la vieillesse. »

L'ouvrage intitulé *Theologoumena arithmetices* (p. 43) et Moschopoulos (Περὶ Σχεδῶν, p. m. 134) citent le même passage que Philon le juif, avec de très légères différences que je signale pour la comparaison des textes. On y lit ἐτέων au lieu d'ἐτῶν; ἐς τὰ δὶς ἑπτά, qui est la vraie leçon, au lieu de ἑπτὰ δὶς ἑπτὰ, qui ne vaut rien; δ'ἐστ', après νεανίσκος; et ἐτῶν est ajouté avant le second πεντήκοντα.

Là se bornent les témoignages de l'antiquité sur ce traité. On voit qu'il a été fréquemment cité; et, après cette accumulation de preuves, il ne reste plus aucun doute sur ce point, que nous possédons, du traité des *Semaines*, dont l'original est perdu, une traduction latine qui, bien que barbare au dernier degré, peut nous en donner une idée suffisante. Le hasard rend ainsi à la lumière un ouvrage qui a eu une certaine autorité parmi les anciens, et qui, s'il n'est pas d'Hippocrate, a du moins été placé de très bonne heure à côté de tant d'autres ouvrages parmi la collection qui porte le nom du Père de la médecine.

Il est étonnant combien l'exhumation d'un livre regardé comme perdu jette de lumières inattendues. Dans cette traduction latine, je n'ai pas trouvé seulement la reproduction du traité que Philon et Galien avaient eu sous les yeux ; il en est résulté pour moi la preuve que nous possédions en grec, sans nous en douter, deux morceaux assez longs du livre des *Semaines*, l'un qui est inséré dans le prétendu livre des *Jours critiques*, et l'autre qui constitue ce

qu'on appelle la *huitième section des Aphorismes*; et que certains traités, qui portent aujourd'hui le nom d'Hippocrate, et qui sont une compilation de fragments d'autres traités, ont été compilés à une époque où l'original grec du livre des *Semaines* existait encore; de telle sorte que nous voyons démontré clairement par là comment il se fait que nous avons aujourd'hui plus de traités hippocratiques que n'en connurent l'école d'Alexandrie et Galien.

On a, dans toutes les éditions d'Hippocrate, un traité intitulé des *Jours critiques* (Περὶ κρισίμων). Le commencement est un fragment du premier livre des *Épidémies*, le reste se retrouve dans les autres traités, excepté un long morceau dont voici la traduction : « C'est le présage le plus favorable « pour le salut des malades que le *causus* ne soit pas contre « nature. La même règle s'applique aux autres maladies; « car rien de funeste, rien de mortel ne survient quand les « choses sont conformes à la nature. Une seconde circon- « stance heureuse, c'est que la saison elle-même ne soit pas « l'auxiliaire de la maladie; car, en général, la force de la « constitution humaine ne triomphe pas de la force de l'en- « semble des choses. Ensuite l'amaigrissement de la face et « le repos dans les veines des bras, des coins des yeux et « sourcils, si elles battaient auparavant, est d'un bon augure. « Dans ce cas, si la voix devient plus faible et plus douce, la « respiration plus rare et plus légère, il faut attendre une « amélioration de la maladie pour le lendemain. Il est des « signes qui doivent être examinés pour les crises, à savoir « si la base de la langue est enduite d'une salive blanche, et « si l'extrémité de cet organe en est également recouverte, « mais à un moindre degré. Si cet enduit est peu épais, le « mal s'amendera le troisième jour; s'il l'est davantage, le « second jour; s'il l'est encore davantage, le jour même. Le

« blanc des yeux prend nécessairement une teinte livide au « début de la maladie, quand elle est violente. Si donc le « blanc devient pur, c'est le signe de guérison, plus lente, « si la blancheur vient lentement; plus prompte, si elle pa- « raît promptement [1]. »

Voici le morceau correspondant dans le manuscrit 7027 : « Maximum autem signum ægrotantium qui evasuri sunt, « est si secundum naturam fuerit causus; sed aliis quidem « morbis similiter; nihil enim molestum secundum naturam « nascentibus malis neque mortiferum. Secundo autem, si « non tempus ipsum ipsi ægritudini colluctetur; plerumque « enim non obtinet natura hominis mundi virtutem. Deinde, « si quæ sunt circa faciem extenuantur, et venæ quæ in ma- « nibus et in angulis oculorum et superciliis, tranquillitatem « habeant, in præterito non tranquillæ. Vox autem et imbe-

[1] Μέγιστον τοίνυν σημεῖον ἐν τοῖσι μέλλουσι τῶν καμνόντων βιώσασθαι, ἐὰν μὴ παρὰ φύσιν ᾖ ὁ καῦσος· καὶ τἄλλα δὲ νουσήματα ὡσαύτως· οὐδὲ γὰρ δεινὸν τῶν κατὰ φύσιν γίνεται, ουδὲ θανατῶδες. Δεύτερον δὲ, ἐὰν (μὴ) αὐτή τε ἡ ὥρη τῷ νουσήματι ξυμμαχήσῃ· ὡς γὰρ ἐπὶ τὸ πολὺ οὐ νικᾷ ἡ τοῦ ἀνθρώπου φύσις τὴν τοῦ ὅλου δύναμιν· ἔπειτα δὲ, ἢν τὰ περὶ τὸ πρόσωπον ἰσχναίνηται, καὶ αἱ φλέβες αἱ ἐν τῇσι χερσὶ καὶ ἐν τοῖσι κανθοῖσι καὶ ἐπὶ τῇσιν ὀφρυσιν ἡσυχίην ἔχωσι, πρότερον μὴ ἡσυχάζουσαι· τούτῳ δὲ ἢν ἡ φωνὴ ᾖ ἀσθενεστέρη καὶ λειοτέρη γίνηται, καὶ τὸ πνεῦμα μανότερον καὶ λεπτότερον, ἐς τὴν ἐπιοῦσαν ἡμέρην ἄνεσις τῆς νούσου. Ταῦτα οὖν χρὴ σκοπέειν πρὸς τὰς κρίσιας, καὶ εἰ τὸ παραδικροῦν τῆς γλώττης ὥσπερ σιαλῷ λευκῷ ἐπαλείφεται, καὶ ἐν ἄκρῃ τῇ γλώττῃ ταὐτὸ τοῦτο γεγένηται. Ἧσσον δὲ εἰ μὴ (μὲν?) οὖν σμικρὰ ταῦτα εἴη, ἐς τὴν τρίτην ἄνεσις τῆς νούσου· ἢν δέ τι παχύτερον, αὔριον· ἢν δέ τι παχύτερον, αὐθημερινόν· τοῦτο δὲ ὁκόταν τῶν ὀφθαλμῶν τὰ λευκὰ ἐν ἀρχῇ μὲν τῆς νούσου ἀνάγκη μελαίνεσθαι, ἐὰν ἰσχύῃ ἡ νοῦσος· ταῦτα οὖν καθαρὰ γινόμενα τελείην ὑγείην δηλοῖ· ἀτρέμα μὲν βραδύτερον· σφόδρα δὲ γινόμενον, θᾶσσον. Page 588, Ed. Frob.

« cilior et lenior facta et anhelitus remollitus et tenuis factus
« ad supervenientem diem solutionem morbi (promittit).
« Hæc ergo oportet contemplari ad crises, et si circa sum-
« mam linguam veluti saliva illinitur et si in summa lingua
« hoc idem fit, minus quidem; si tenue hoc fuerit, in ter-
« tium solutio ægritudinis; si adhuc grossiora fuerint, cras-
« tino; si adhuc grossiora, ipsa die. Hoc autem, oculorum
« albida in initio ægritudinis necesse est nigrescere; cum
« invaluerit morbus. Hæc autem munda facta sanitatem os-
« tendunt, mediocriter quidem tardiorem, fortius cele-
« riorem. »

De là résulte que la compilation qui porte, dans la Collection hippocratique, le nom de traité des *Jours critiques* et qui est inconnue à Galien, a été faite à une époque où le texte grec du livre sur les *Semaines* existait encore. Rien que la traduction latine enfouie dans le manuscrit 7027 pouvait faire reconnaître la présence de ce fragment emprunté à un livre perdu. Seulement je remarque qu'en comparant le court passage où Galien dit que l'auteur du traité des *Semaines* pense que la conformité de la saison aggrave la maladie, avec la compilation des *Jours critiques*, on aurait pu naturellement penser qu'au moins une phrase du livre des *Semaines* était incorporée dans ce recueil informe de fragments. Plusieurs traités que l'antiquité n'a pas connus et qu'il est impossible d'attribuer ni à Hippocrate ni à aucun auteur connu, sont certainement des débris de livres que la main des compilateurs a mutilés. Nous possédons tous les écrits hippocratiques que l'école d'Alexandrie et Galien connaissaient, excepté le traité des *Traits et des Blessures* (Περὶ τραυμάτων καὶ βελῶν), mentionné par Érotien, le traité des *Blessures graves* (Περὶ ὀλεθρίων τραυμάτων), cité par Galien, un livre des *Maladies*, enfin le traité des *Semaines*. Tout le reste, notre

collection actuelle le renferme, à part quelques lacunes et quelques dérangements dans la distribution. Mais il s'y trouve en outre plusieurs livres tels que ceux sur les *Jours critiques*, sur l'*Anatomie*, sur la *Dentition*, etc., dont nulle mention n'est faite ni dans les commentateurs alexandrins, ni dans Érotien, ni dans Galien. Ces livres sont ou des fragments d'ouvrages perdus d'auteurs ignorés, ou une réunion de passages pris dans d'autres livres hippocratiques.

L'emprunt au livre des *Semaines* que je viens de signaler dans le livre des *Jours critiques*, n'est pas le seul qui se trouve, sans qu'aucun éditeur s'en soit encore douté, dans la Collection hippocratique. Les *Aphorismes* sont terminés par une huitième section que l'on désigne dans les éditions sous le nom d'*Aphorismes faux*. Galien, en mettant fin à son commentaire, qui s'arrête au dernier aphorisme de la septième section, dit : « Cet aphorisme est le dernier dans « la plupart des manuscrits, mais certains exemplaires con- « tiennent quelques aphorismes de plus (T. V, p. 329, Ed. « Bas.). » Ces aphorismes, signalés par Galien, font partie de la huitième section ; le reste est pris dans le traité des *Semaines*, ainsi que je vais le montrer. En voici la traduction :

« 1° Il faut faire les observations suivantes pour savoir « quand un malade doit succomber ou vivre. »

« 2° Le froid et la rétraction du testicule droit sont des « signes funestes. »

« 3° Les ongles livides, les doigts des mains et des pieds, « froids, rétractés ou relâchés, annoncent que la mort est « prochaine. »

« 4° Les lèvres livides, pendantes, renversées, froides, « sont d'un fâcheux augure. »

« 5° Le vertige, la crainte de la lumière, une somno-

« lence profonde avec une grande chaleur, indiquent que « tout espoir est perdu. »

« 6° Le malade qui ne connaît pas, ni n'entend, ni ne « comprend, est perdu. »

« 7° Tous ces signes deviennent manifestes chez ceux « qui vont mourir; et le ventre se gonfle et se remplit « d'air. »

« 8° Le terme fixé pour la mort arrive quand le feu, qui « constitue l'âme, monte au-dessus de l'ombilic et dans les « régions supérieures au diaphragme, et quand tout l'hu- « mide est consumé. La chaleur étant accumulée dans les « organes nécessaires à la vie, et le poumon et le cœur « ayant perdu toute leur humidité, l'air de la respiration « entraîne en abondance la chaleur qui avait consolidé tou- « tes choses ensemble. L'âme, en partie par les chairs, en « partie par les ouvertures de la tête qui nous font vivre, « s'échappe du domicile du corps, et abandonne ce simu- « lacre froid et mortel à la bile, au sang, à la pituite et à la « chair. »

Ces propositions sont dans le traité des Semaines; elles y sont même rangées dans le même ordre; mais elles n'y sont pas tout-à-fait contiguës, et sont plus ou moins séparées par d'autres phrases.

« 1° Hæc quidem in febribus et in acutis morbis osten- « dunt mortem et vitam. »

« 2° Testis dexter infrigidatus, intro retractus, mortale. »

« 3° Ungues curvati et lividi facti, aut nigri aut rossei, « valde mortale; et digiti frigidi et nigri facti et curvati valde « maxime mortem ostendunt. »

« 4° Hoc autem, labia frigida et pendentia, propinquat « mori. »

« 5° Hoc autem, quod tenebras appetunt et homines

« aversati, et non patientiam sustinens, sed silentium « appetens, et vigilans labore multo et gravide possessus, « sine spe. »

Ce passage s'éloigne davantage du passage correspondant dont j'ai donné la traduction plus haut. Cependant on trouve dans le grec et le latin la preuve qu'ils se rapportent au même original. En effet, σκοτοδινιῶν, répond à *tenebras appetit*; ἀποστρεφόμενος, à *homines aversati*; κατεχόμενος, à *gravide possessus*, et ἀνέλπιστος, à *sine spe*. Le texte grec, tel qu'il a été conservé, est un abrégé, un extrait, où des mots de l'original ont été retranchés; cela est évident par les phrases qui se trouvent entre ces soi-disant aphorismes dans la traduction latine, et qui ont été omises.

« 6° Hoc autem, non agnoscens, neque audiens, neque « intelligens, valde mortale est. »

« 7° Morituris autem omnibus hæc manifesta fiunt omnia; et ventres dissolvuntur, distenduntur et inflantur. »

« 8° Definitio autem mortis hæc est: cum enim calor ani« mæ, undique ex corpore adducens humorem, ascenderit « ad superiora thoracis, et exusserit quod omne humoris « constitutum est; non enim aliud corpus frigidat; et pulmo « et cor humorem consumpserit, de vapore infusione facta « mortalibus locis, exhalat caloris spiritus et pergit illuc « unde constitit, in aerem, aliud per ea quæ in capite sunt « respiramina quæ de vita vocantur. »

Certes, le traducteur latin s'est très mal tiré de tout ce passage, à la vérité, assez difficile; mais il n'en est pas moins certain qu'il a donné assez exactement, quoique sans y rien comprendre, la traduction du texte grec, sauf les dernières lignes. Elles manquent dans le texte latin, soit qu'elles n'appartiennent pas à l'original grec, soit, ce qui est plus probable, que le traducteur ou le copiste les ait omises.

Parmi les aphorismes de la huitième section, ceux que j'ai cités sont les seuls qui se retrouvent dans le traité des *Semaines*. Les autres aphorismes de cette section proviennent d'une source qui m'est inconnue, et qui l'était aussi à Galien; car c'est indubitablement à ceux-ci qu'il a fait allusion dans le passage rapporté un peu plus haut. Ces aphorismes ajoutés, qu'il avait vus dans quelques exemplaires, étaient les aphorismes qui n'ont pas été pris dans le traité des *Semaines*; car, s'ils eussent été ceux que j'ai cités et qui font partie de ce dernier traité, il n'eût pas gardé le silence sur cette circonstance; il eût remarqué qu'ils n'étaient qu'un centon d'un livre connu; que, par cette raison, ils ne pouvaient être considérés comme des aphorismes, et que cette addition était le fait de quelque copiste maladroit. Une considération peut encore appuyer ce que je viens de dire : c'est que les aphorismes empruntés au traité des *Semaines* ne se rencontrent que dans un très petit nombre des manuscrits grecs qui se trouvent dans les bibliothèques, tandis que les autres aphorismes de la huitième section ont été admis généralement par les copistes. De ce fait il faut conclure, d'abord que les copies que nous avons des œuvres d'Hippocrate, ont été faites, pour la plupart, sur les exemplaires qui, comme nous l'apprend Galien, présentaient l'addition de quelques aphorismes; en second lieu, que cette addition a été plus tard augmentée de quelques centons pris dans le traité des *Semaines*; ce qui a produit dans les manuscrits deux éditions du texte hippocratique, l'une, plus ancienne et plus multipliée, ne contenant que les aphorismes surnuméraires déjà connus de Galien; l'autre, plus moderne et plus rare, enrichie, dans la pensée du compilateur, d'un fragment du traité des *Semaines*.

Aucun éditeur n'a pu dire ce qu'étaient ces *aphorismes*

faux; car l'explication manquait, et elle ne pouvait être fournie que par un hasard qui ferait retrouver le texte original ou une traduction comme celle que renferme le manuscrit 7027. Gorter (*Medicina Hippocratica*, p. 886) dit qu'on ne sait si ces aphorismes appartiennent à Hippocrate ou ont été supposés par quelque autre; mais que, comme les anciens ont été attachés superstitieusement au nombre sept, il est probable qu'un huitième livre des *Aphorismes* n'a pas été composé par Hippocrate. D'abord, rien n'autorise à croire que la division des *Aphorismes* en livres remonte jusqu'à Hippocrate lui-même; ensuite il est prouvé par le fait que le plus grand nombre de ces aphorismes faux a été extrait d'un autre traité. Lefebvre de Villebrune, dans son édition des *Aphorismes*, les omet complétement, se contentant de remarquer, p. 343, qu'il les a négligés comme inutiles et absurdes, avec Meletius, Philotheus, les Arabes et plusieurs Grecs. Cependant il a examiné le manuscrit 7027, mais il n'a pas regardé le traité des *Semaines*. « Les « aphorismes renfermés dans la huitième section, dit Bos- « quillon dans son édition française, p. 201, sont la plu- « part ou faux, ou écrits d'une manière inintelligible, ou « ils sont la répétition de sentences qui se trouvent expri- « mées beaucoup plus clairement dans les autres ouvrages « du père de la médecine; ils manquent dans les manu- « scrits les plus anciens; ceux dans lesquels ils se trouvent « paraissent être du commencement du XVe siècle. Sur « vingt que j'ai collationnés, un seul donne dix-huit apho- « rismes à cette section. » La remarque de Bosquillon est juste; le seul manuscrit qui contienne, parmi les *aphorismes faux*, ceux qui sont empruntés au traité des *Semaines*, est le numéro 2146 de la Bibliothèque royale. Aussi je pense que ces aphorismes ont été ajoutés à une époque ré-

cente, et que le texte grec du traité des *Semaines* a été perdu depuis peu de temps, et, pour ainsi dire, au moment où il touchait au port; et où il allait, pour ne plus périr, être recueilli par l'imprimerie. Berends (*Lectiones in Hippocratis Aphorismos*, p. 7) attribue les aphorismes faux à un imposteur du nombre des sophistes. Le fait est que l'imposteur n'est qu'un compilateur maladroit qui a extrait, sans en avertir, quelques sentences d'un livre aujourd'hui perdu, et que le sophiste prétendu, c'est-à-dire l'auteur du traité des *Semaines*, est un médecin postérieur à Hippocrate, mais assez ancien pour avoir été cité comme une autorité par Philon le Juif. Enfin, le dernier traducteur des *Aphorismes*, M. Dézeimeris, qui les a rangés, avec beaucoup de sagacité, dans un ordre méthodique, reconnaît, à la vérité, que la huitième section tout entière est une addition moderne; mais il n'a aucune donnée sur l'origine des aphorismes qui la composent.

Ainsi l'examen de la traduction latine que renferme le manuscrit 7027, restitue à un ancien livre hippocratique des fragments qu'on rejetait comme sans valeur et venant d'une source ignorée, et fournit un nouvel exemple de la manière dont les copistes de manuscrits faisaient des compilations.

Galien, qui, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, cite plusieurs fois ce traité, ne manque jamais de déclarer qu'il le regarde comme faussement attribué à Hippocrate. Je ne sais pas si, pour prononcer ce jugement, Galien avait d'autres raisons que l'examen des pensées, des doctrines philosophiques et médicales, et du style qu'on remarque dans le livre des *Semaines*. Toujours est-il que ce seul examen suffirait pour faire suspecter grandement l'authenticité de ce traité. En effet, l'hypothèse, si opiniâtrément poursuivie, de l'in-

fluence du nombre sept; des exemples, ou subtils, ou insignifians, invoqués en faveur de cette opinion; une théorie philosophique qui fait, du principe vital, un mélange du chaud élémentaire et du froid élémentaire; une doctrine médicale qui applique à la génération des fièvres la théorie philosophique, et rattache toutes ces maladies à des changements primordiaux survenus dans la constitution du principe vital; une vue toute contraire à la vue d'Hippocrate, concernant l'influence des saisons sur les maladies; tout cela confirme ce que Galien a dit du traité des *Semaines*, et ne permet guère de douter que ce livre ne soit la production d'un auteur autre qu'Hippocrate, et de plus, beaucoup postérieur à ce médecin. C'est ce que je vais essayer de montrer par quelques arguments qui fortifieront l'assertion de Galien, mais qui seront pris à des considérations autres que celles qui résultent de l'examen des doctrines et du style. Je veux dire que je vais essayer d'entrer un peu plus avant dans cette discussion de critique et d'histoire littéraires.

L'auteur du livre des *Chairs* (Περὶ σαρκῶν), après avoir dit que les enfants changent de dents à sept ans, ajoute : « C'est une nécessité de la nature; *j'expliquerai ailleurs* « *pourquoi ces phénomènes sont régis par le nombre sept.* » Τῆς δὲ φύσιος τὴν ἀνάγκην, διότι ἐν ἑπτὰ τουτέων ἕκαστα διοικεῖται, ἐγὼ φράσω ἐν ἄλλοισιν (Hipp., Ed. Froben, pag. 44). Ce passage me paraît contenir une allusion au traité des *Semaines*, qui, en effet, explique comment la nature impose à toute chose la règle du nombre sept : allusion qui devient incontestable par le rapprochement de la citation suivante. Après avoir parlé de l'âge de sept ans et de celui de quatorze, l'auteur ajoute que le corps croît jusqu'au troisième septénaire, dans lequel commence l'adolescence, et jusqu'au quatrième et au cinquième, et que, dans le quatrième sep-

ténaire, naissent, à la plupart des hommes, les deux dents qu'on appelle dents de sagesse (P. 42, Ed. Frob.). La division de la vie en semaines d'années, admise ici, est la même que celle du livre des *Semaines*. Si, cette indication première étant donnée, on examine les deux traités, on y trouve développée une théorie toute semblable. Dans les deux, le nombre sept joue un rôle principal ; dans les deux, le chaud élémentaire est considéré comme le grand auteur de toute chose ; dans le traité des *Chairs*, cette théorie est appliquée à la production des parties et des organes du corps ; dans le traité des *Semaines*, à la production des fièvres. Donc ce dernier livre est, comme celui des *Chairs*, auquel il tient, d'une date postérieure à Aristote.

Il y est dit que le feu porté aux régions les plus élevées du monde est appelé par les anciens l'*éther*. Καὶ ὀνομῆναί μοι αὐτὸ δοκέουσιν οἱ παλαιοὶ αἰθέρα (Page 39, Ed. Frob.). Aristote nous apprend que c'était le nom qu'Anaxagore donnait au feu. « Anaxagore, dit-il, emploie mal le mot *éther* ; il s'en « sert pour désigner le feu. » Ἀναξαγόρας δὲ καταχέχρηται τῷ ὀνόματι τούτῳ οὐ καλῶς. Ὀνομάζει γὰρ αἰθέρα ἀντὶ πυρός (*Du ciel*, lib. I, t. I, pag. 435, Ed. Duval). C'est donc, sans doute, à Anaxagore que l'auteur du livre des *Chairs* fait allusion, c'est Anaxagore qui y est appelé ancien ; or, Hippocrate ou un contemporain d'Hippocrate n'aurait pas pu donner cette qualification au maître de Périclès et de Socrate.

Après avoir fixé la limite au-delà de laquelle on ne peut pas reculer le traité des *Semaines*, il faudrait aussi déterminer un minimum d'antiquité pour l'époque de sa composition. Qu'il soit fort ancien, c'est ce qu'on ne saurait révoquer en doute en voyant que Philon, qui vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne, l'attribue à Hippocrate. Ainsi dès-lors l'origine en était douteuse, et ce li-

vre remontait, avec tout ce qu'il y a de supposé dans la Collection hippocratique, à un temps qu'on ne pouvait plus préciser. Cependant j'ai remarqué plus haut que, suivant Galien, quelques philosophes voulaient y voir la source du dogme des stoïciens suivant lequel l'âme recevait une double nourriture par l'inspiration de l'air et par l'ingestion des aliments. En conséquence de l'antiquité réelle du livre et de cette observation, on pourrait admettre qu'il a été écrit avant l'époque de la fondation de l'école stoïcienne.

Résumons en quelques mots les résultats de cette dissertation :

1° Le traité des *Semaines*, perdu en grec, existe dans une traduction ; il a été cité par différens auteurs anciens, depuis Philon jusqu'à Moschopoulos ;

2° Galien, qui est une grande autorité en cette matière, l'a regardé comme faussement attribué à Hippocrate ; l'examen du livre lui-même confirme cette opinion ;

3° Le livre des *Semaines* est un traité des fièvres fondé sur deux opinions qui ont la prétention de tout expliquer, à savoir que les choses naturelles sont réglées par le nombre sept, et que le principe vital est un composé du chaud et du froid élémentaires, dont les variations constituent les affections fébriles ;

4° Ce traité est du même auteur que le livre des *Chairs* et probablement aussi que le livre du *Cœur* ;

5° Deux morceaux assez considérables, l'un inclus dans le traité des *Jours critiques*, l'autre formant, en grande partie, la huitième section des *Aphorismes*, appartiennent à ce traité. Rien, jusqu'à l'examen du livre des *Semaines*, n'avait pu faire soupçonner ce fait ;

6° Nous possédons en grec, et comme spécimens de l'original, les deux morceaux désignés ci-dessus ; le passage cité

par Philon; quelques expressions détachées et une phrase entière rapportées par Galien; enfin la phrase qu'Aétius a conservée. Le dialecte est ionien; le style, autant qu'on en peut juger par ces fragments, a de la recherche et de l'obscurité, sans manquer cependant d'une certaine élégance.

PRÉDICTIONS, 2ᵉ LIVRE [1]. Ce 2ᵉ livre est un traité très méthodique, très bien rédigé sur la connaissance du pronostic; c'est certainement un des livres les plus remarquables de la Collection hippocratique. Cependant, d'un commun accord, les critiques anciens l'ont rejeté. Érotien, dans sa préface [2], a annoncé en termes exprès qu'il prouverait que le *Prorrhétique*, livre 1ᵉʳ et 2ᵉ, n'est pas d'Hippocrate; ce qui s'applique sans doute aux deux livres, peut-être aussi au deuxième seulement. Galien se joint à l'opinion de ceux qui pensaient que ce livre n'appartenait pas au médecin de Cos [3].

Ainsi, en aucun cas, il n'est permis à la critique moderne, contradictoirement à des jugements aussi formels, de ranger le deuxième livre des *Prorrhétiques* parmi les œuvres d'Hippocrate. Les éléments d'une discussion approfondie manquant, il faut s'en rapporter aux critiques anciens, qui les ont eus à leur disposition. Cela admis, j'ai cherché si, en l'absence des motifs de ce rejet, qui ne nous ont pas été transmis, il serait possible de découvrir quelque raison dont la conséquence fût la même, c'est-à-dire qui montrât que le 2ᵉ livre du *Prorrhétique* n'est pas d'Hippocrate. On y trouve le passage suivant: « En touchant le ventre et les veines,

[1] Προῤῥητικόν, β'.

[2] Προῤῥητικὸν, α' καὶ β', ὡς οὐκ ἔστιν Ἱπποκράτους, ἐν ἄλλοις δείξομεν. P. 22, Ed. Franz.

[3] Καί μοι δοκοῖεν ὀρθῶς ἔνιοι τῶν ἰατρῶν, οὐκέτι εἶναι τῶν γνησίων Ἱπποκράτους βιβλίων αὐτὸ, καὶ προσηκόντως ἀποφήνασθαι. T. III, p. 454, Ed. Bas.

« le médecin court moins risque de se tromper qu'en ne les « touchant pas [1]. » Cela semble être une claire indication du pouls ; et, comme le pouls n'a été appliqué à la connaissance des maladies que du temps de Praxagore, cette indication place le second livre des *Prédictions* après le temps d'Hippocrate, et l'ôte à ce médecin, comme l'ont fait les critiques anciens, remarque qui confirme leur jugement, ou plutôt qui emprunte une grande force à leur jugement.

Il est difficile de comprendre comment le 2e livre des *Prorrhétiques* et le 1er, si différents l'un de l'autre, ont été joints ensemble ; l'un est un livre rédigé avec non moins de méthode que d'élégance, l'autre est une suite de propositions décousues, et où Galien a même signalé un bon nombre de locutions vicieuses ou hasardées. Néanmoins ces deux livres, on le voit par la citation d'Érotien que je viens de rapporter, ont été fort anciennement réunis l'un à l'autre, avec le titre de premier et de second. Un passage de Galien fait voir que ce deuxième livre portait aussi le titre de : livre des *Prédictions le plus grand* [2].

DES GLANDES [3]. Il n'y a rien à objecter contre l'arrêt porté par Galien sur cet opuscule. Le médecin de Pergame, dans son commentaire sur le traité des *Articulations*, venant à l'endroit où l'auteur promet un livre sur la *Texture des glandes*, déclare que celui qui existe actuellement est l'œuvre non d'Hippocrate, mais des hippocratiques postérieurs [4], et qu'il n'est cité par aucun des anciens, ni par

[1] Ἔπειτα τῇσι χερσὶ ψαύσαντα τῆς γαστρός τε καὶ τῶν φλεβῶν ἧσσόν ἐστιν ἐξαπατᾶσθαι ἢ μὴ ψαύσαντα. P. 414, Ed. Frob.

[2] Βδέλλῳ, ἐν τῷ μείζονι Προῤῥητικῷ καὶ δευτέρῳ πρός τινων ἐπιγραφομένῳ. *Gloss.*, p. 446, Ed. Franz.

[3] Περὶ ἀδένων.

[4] Τῶν νεωτέρων Ἱπποκρατείων. T. v, p. 591, Ed. Bas.

ceux qui ont composé des index. Érotien n'en fait aucune mention. J'ai cherché les raisons intrinsèques pour lesquelles ce traité avait été exclu du canon hippocratique par les critiques anciens ; je n'ai pu les trouver. Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain que les critiques anciens l'ont unanimement rejeté, et Galien l'attribue à quelque médecin de l'école d'Hippocrate, mais venu après lui.

FRAGMENT SUR LES VEINES, renfermé dans le traité de la *Nature des os.* — Voyez, dans la classe suivante, ce qui regarde ce prétendu traité.

NEUVIÈME CLASSE.

Je fais une classe distincte de plusieurs petits traités ou fragments ou compilations que les anciens critiques n'ont pas mentionnés : ce sont l'opuscule sur le *Médecin ;* celui sur la *Conduite honorable ;* les *Préceptes ;* sur l'*Anatomie ;* de la *Dentition ;* de l'*Excision du fœtus ;* de la *Vue ;* de la *Nature de la femme ;* la huitième section des *Aphorismes ;* sur la *Nature des os ;* sur les *Crises ;* sur les *Jours critiques ;* sur les *Médicaments purgatifs.*

DU MÉDECIN [1]. Cet opuscule n'est mentionné par aucun des anciens critiques. Eustache, dans les notes sur Érotien [2], suppose, il est vrai, que cet auteur a interprété un mot (ὁμιλίη) qui se trouve dans ce petit livre. C'est une erreur ; voici le texte d'Érotien, on en jugera : « Ὁμιλίη a trois significa- « tions. *Dans cet endroit*, il signifie les habitudes de l'homme, « et il dérive de ὁμοῦ εἰλεῖσθαι (vivre ensemble). Dans le traité « des *Articulations* il ne signifie que la contiguité et la juxta- « position, par exemple dans cette phrase : l'*humérus tient*

[1] Περὶ ἰητροῦ.

[2] Érot., *Gloss.*, in Hipp., p. 272, Ed. Franz.

« (ὁμιλέει) *à la cavité articulaire de l'omoplate*; dans le même « me traité Hippocrate s'en sert pour désigner l'expérience, « quand il dit : *Cet art s'acquiert, non par le raisonnement « seulement, mais aussi par la pratique* (ὁμιλίη). Ce mot se « trouve dans le traité des *Saisons et des Lieux*. » Comme le mot ὁμιλίη se lit dans l'opuscule intitulé du *Médecin* (Pag. 12, lig. 37, Ed. Bas.), Eustache croit que la première citation s'y rapporte. D'abord il faut remarquer que, dans le passage de l'opuscule du *Médecin*, ὁμιλίη n'a pas précisément le sens indiqué par Érotien; secondement une autre remarque ne permet pas d'admettre qu'il s'agisse ici de ce petit livre. Érotien dit : « *Dans cet endroit* ὁμιλίη signifie les habitudes de « l'homme. » On sait qu'il avait interprété successivement tous les mots, jugés par lui difficiles, de chacun des livres hippocratiques, et qu'il avait suivi l'ordre indiqué dans sa liste. Quand il dit *dans cet endroit*, il veut donc exprimer qu'il s'agit d'un des traités qu'il a énumérés dans son catalogue, et du traité même dont il interprète les mots à ce moment. Or, comme il n'a pas relaté le livre du *Médecin* dans sa liste, ce ne peut être ce livre qu'il désigne en disant *en cet endroit*. Il est vrai qu'on rencontre dans son *Glossaire* quelques mots appartenant à des traités qu'il n'a pas jugé à propos de mentionner dans sa liste; mais alors il ne dit pas *en cet endroit;* car ces expressions annoncent qu'il parle d'un des traités admis par lui. Ainsi, ce n'est pas à l'opuscule sur le *Médecin* que le mot ὁμιλίη, dans sa première signification, a été pris par Érotien; il l'a été, je pense, au traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*, qu'il appelle des *Saisons et des Lieux*. Ce mot ne s'y trouve plus, il est vrai, mais beaucoup de mots expliqués par Galien ou Érotien ne se rencontrent pas, non plus, dans la Collection hippocratique, ayant été expulsés par des gloses et des erreurs de copiste. Le mot οἰκείης, expliqué immédiatement avant ὁμι-

λίη, appartient au livre de la *Nature de l'enfant*; et ce livre est, dans la liste d'Érotien, placé immédiatement aussi avant le livre des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, de sorte que, suivant l'ordre d'Érotien, après un mot du livre de la *Nature de l'enfant*, on doit attendre un mot du livre des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*. Ἐνθάδε signifie donc : *dans ce dernier traité*; Érotien a pris même soin qu'on ne s'y trompât pas, en ajoutant, après l'article assez long consacré à ὁμιλίη : « Ce mot « est dans le livre des *Saisons et des Lieux*. »

Dans le silence des anciens commentateurs il n'est pas possible de se faire une idée sur l'origine de l'opuscule du *Médecin*. L'auteur, après avoir dit qu'il était nécessaire à un chirurgien militaire de suivre les armées pour apprendre à connaître et à traiter les blessures, ajoute : « Tout cela a « été traité dans d'autres écrits [1]. » Or, la Collection hippocratique a contenu jadis un livre de chirurgie militaire intitulé des *Traits et des Blessures*. Ce livre, que Galien pensait n'être pas d'Hippocrate, est aujourd'hui perdu. Entre le sujet de ce livre et le passage de l'opuscule du *Médecin*, il y a évidemment un rapport; mais il faudrait posséder le traité des *Traits et des Blessures* pour savoir s'il serait possible de rattacher ces deux livres l'un à l'autre.

De la Conduite honorable [2]. Cet opuscule n'a en sa faveur le témoignage d'aucun ancien commentateur. Il se termine par une phrase toute semblable à celle qui termine le *Serment*. C'est le seul lien par lequel cette petite composition se rattache au reste de la Collection hippocratique. Bernard, dans une lettre à Reiske [3], essaie de prouver

[1] Περὶ δὲ τουτέων ἁπάντων ἐν ἑτέροις γεγραμμένον ἐστίν. P. 14, Ed. Frob.

[2] Περὶ εὐσχημοσύνης.

[3] Voyez sa vie, publiée par sa femme, p. 265 ss.

qu'elle est l'œuvre d'un médecin attaché à la secte stoïcienne.

PRÉCEPTES [1]. Les *Préceptes* ne sont mentionnés par aucun commentateur ancien ; je ne sais pourquoi quelques critiques modernes les ont attribués à un médecin de la secte empirique. L'auteur recommande, il est vrai, l'expérience, mais il la recommande avec le raisonnement, et ne le fait pas autrement que d'autres écrivains de la Collection hippocratique. Le silence des commentateurs de l'antiquité laisse planer sur cet opuscule la plus grande obscurité.

DE L'ANATOMIE [2]. Ce très court fragment, qui contient, en quelques lignes, des notions sur la plupart des organes du corps humain, n'a été cité par aucun écrivain ancien. On y trouve répété trois ou quatre fois un mot [3] que Suidas nous apprend avoir été abdéritain et familier à Démocrite. Quelques critiques modernes ont tiré de ce fait la conclusion que le fragment en question était de Démocrite. Rien ne contredit cette conjecture, mais rien ne la soutient ; c'est assez dire qu'elle est tout-à-fait gratuite.

DE LA DENTITION [4]. Ce très court fragment n'est cité par aucun ancien commentateur, rien ne peut nous faire deviner de qui il est, ni où il a été pris.

DE L'EXCISION DU FOETUS [5]. Ceci est un fragment comme on en trouve plusieurs dans la Collection hippocratique ; il est fort difficile de dire d'où il vient. Galien n'en a fait aucune mention ; Érotien ne le cite pas non plus dans la liste qu'il donne des écrits hippocratiques. Cependant, dans leurs

[1] Παραγγελίαι.
[2] Περὶ ἀνατομῆς.
[3] Ῥυσμὸς. V. Suidas.
[4] Περὶ ὀδοντοφυΐης.
[5] Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου.

Glossaires, Érotien et Galien interprètent un mot qui ne se trouve que dans ce court fragment [1]. Comment expliquer la présence de ce mot dans ces *Glossaires ?* avaient-ils sous les yeux le fragment en question, ou ont-ils copié cette explication dans le *Glossaire* de quelqu'un de ceux qui avaient composé avant eux des lexiques hippocratiques, et qui connaissaient par conséquent l'*Excision du fœtus ?* ou, enfin, ce mot ἰχθύην était-il dans quelqu'un des livres perdus ? En tout cas, ce fragment est ancien, et peut-être faut-il le joindre au traité des *Femmes stériles*, qui est mutilé au point même où l'auteur s'occupe de l'extraction de l'embryon mort. Le morceau de l'*Excision du fœtus* est un fragment qui faisait partie de quelque ouvrage sur l'obstétrique ; car il commence par ces mots : « Je vais parler des accouchements « qui ne se font pas naturellement, mais qui exigent l'exci- « sion du fœtus [2]. »

De la Vue [3]. Cet opuscule n'est cité ni par Galien, ni par Érotien ; tout témoignage ancien lui fait défaut. Ce paraît être un fragment d'un livre perdu ; il y a peu d'ordre dans la rédaction ; et il faut le ranger parmi ces fragments dépareillés sur l'origine desquels toute notion manque.

De la Nature de la Femme [4]. Toute autorité manque en faveur de ce traité qui ne se recommande pas non plus par sa propre composition ; il contient une foule de passages empruntés aux livres sur les *Maladies des femmes* : ce qui porte à croire que ce n'est qu'une compilation faite sans beaucoup de jugement aux dépens d'autres traités.

[1] Ἰχθύην, p. 186, et p. 488, Ed. Franz.

[2] Περὶ δὲ τῶν μὴ κατὰ τρόπον χυϊσκομένων, ἀλλ' ἐγκατατεμνομένων. P. 53, Ed. Frob.

[3] Περὶ ὄψιος.

[4] Περὶ γυναικείης φύσιος.

Dans tous les cas, ce livre, que les critiques anciens ont ignoré ou négligé, n'appartient point à Hippocrate.

Parmi les opuscules que je viens d'énumérer, un seul a peut-être un témoignage en sa faveur, c'est celui sur l'*Excision du fœtus*, auquel il est possible que le mot cité dans Érotien et Galien doive être rapporté. Sur les autres un silence absolu a été gardé par les critiques anciens. Néanmoins il n'en faudrait pas conclure que ce sont des compositions postérieures à Erotien et à Galien. Ces opuscules portent, en effet, un caractère d'ancienneté qu'il n'est guère possible de méconnaître ; et l'on voit encore, dans quelques-uns, par exemple l'opuscule sur le *Médecin* et celui sur la *Conduite honorable*, des traces de relation avec d'autres œuvres de la Collection hippocratique.

Mais il n'en est plus de même des morceaux qui vont suivre. Ceux-ci sont certainement des compositions postérieures à Érotien et à Galien, et le produit de compilations faites à une époque ignorée, mais très tardive. C'est un fait que la découverte de la traduction ignorée du traité des *Semaines* m'a permis d'établir d'une manière incontestable. J'ai formé la dixième classe dans la Collection hippocratique à l'aide d'une seule considération, à savoir que les opuscules qui la composent n'ont été cités par aucun critique ancien. Mais, cela admis, elle se divise naturellement en deux séries, l'une (je viens d'en parler) qui comprend des traités, non cités, il est vrai, mais que l'on reconnaît anciens à des caractères intrinsèques, l'autre (je vais en parler) qui renferme des compilations faites dans un temps très postérieur à Galien. Le livre de la *Nature de la femme*, que j'ai placé à la fin de la première série, sert de transition ; car je ne sais si c'est une compilation ancienne ou une compilation moderne.

HUITIÈME SECTION DES APHORISMES. Cette prétendue

huitième section, je l'ai fait voir en parlant du livre des *Semaines*, est empruntée à ce livre; je la supprime donc, et je la renvoie à la place qui lui appartient.

De la Nature des os [1]. Le traité de la *Nature des os*, à cause de la confusion qui y règne, est un de ceux qui ont le plus embarrassé les critiques. Les difficultés proviennent de ce que ce livre est une collection de fragments, inconnue à toute l'antiquité, et faite par une main assez moderne. On va voir qu'il en est ainsi, et la preuve de ce fait remettra chaque chose en sa place, et effacera, du nombre des livres hippocratiques, un amalgame de morceaux différents qui ne doit pas y figurer. Il est composé de cinq morceaux différents, dont quatre ont une origine connue, et dont le cinquième appartient à un auteur ignoré. Je vais les énumérer en allant de la fin de ce prétendu traité au commencement.

Celui dont je vais parler d'abord commence ainsi : *Les os donnent au corps sa stabilité, sa rectitude et sa forme* [2]. Cette portion est celle que Galien cite, dans son *Glossaire*, sous le titre d'*Appendice au livre du Mochlique*, d'autres fois sous celui de *Traité sur les veines ajouté au Mochlique* [3]. Érotien ne cite pas nommément ce fragment, mais il en explique, dans son lexique, quatre mots [4]. Il en résulte évidemment qu'il a compris cet appendice sous le titre commun du *Mochlique*, qu'il a admis dans sa liste des écrits hippocratiques. Ce n'est pas

[1] Περὶ ὀστέων φύσιος.

[2] Τὰ ὀστέα τῷ σώματι στάσιν καὶ ὀρθότητα καὶ εἶδος παρέχονται. P. 61, Ed. Frob.

[3] Aux mots παραστάτας et κοτυλίδα, qui sont en effet dans ce qu'on appelle le traité de la *Nature des os*, p. 62, Ed. Frob.

[4] Ἀποκεκάρπωκε, p. 76, Ἠγκυροβόλησε, p. 174, Ἐνεφλεβοτόμησε, p. 116, Ἐξαμελγόμεναι, p. 156, Ed. Franz.

tout, Érotien nous a conservé une explication de Bacchius qui se rapporte à cet appendice [1]; ce qui prouve que, dès le temps d'un des plus anciens commentateurs d'Hippocrate, ce fragment existait, et était joint au *Mochlique*. Je lui rendrai donc son titre ancien, sur les *Veines* (Περὶ φλεβῶν), et je le rapprocherai d'un autre fragment sur le même sujet, qui est aussi compris dans la compilation appelée de la *Nature des os*.

Le second fragment, que renferme le traité de la *Nature des os*, commence par ces mots : *La veine du foie dans les lombes* [2], etc. Il est consacré à l'anatomie des veines ; il se retrouve tout entier dans le 2e livre des *Épidémies* ; et ce qui prouve que c'est là sa véritable place, c'est que Galien, qui le cite, l'emprunte à ce deuxième livre et ne fait aucune mention d'un traité sur la *Nature des os*.

Le troisième morceau qui commence par ces mots : *Les plus grosses des veines sont ainsi disposées* [3], n'est pas autre chose que le morceau qu'on lit dans le traité de la *Nature humaine*, morceau attribué par Aristote expressément à Polybe. Galien, par son commentaire sur le traité de la *Nature de l'homme*, nous prouve que telle en a été de tout temps la véritable place, et c'est là que l'a pris l'arrangeur qui a composé le traité de la *Nature des os*.

Ce n'est pas des œuvres d'Hippocrate, c'est de celles d'Aristote que le quatrième morceau a été extrait. Les premiers mots en sont : *Les grosses veines sont ainsi disposées* [4]. Il se trouve en toutes lettres dans l'*Histoire des animaux* d'Aris-

[1] Page 156, Ed. Franz.

[2] Ἡ δὲ ἡπατῖτις ἐν ὀσφύϊ..... Page 60, Ed. Frob.

[3] Αἱ παχύταται τῶν φλεβῶν ὧδε πεφύκασιν. Page 60, Ed. Frob

[4] Αἱ φλέβες δὲ αἱ παχεῖαι ὧδε πεφύκασιν Page 59, Ed. Frob.

tote[1], et il est de Syennésis de Chypre, médecin d'ailleurs inconnu. Cela seul suffirait pour prouver que nous avons sous les yeux une compilation tardive où l'on a pris de droite et de gauche, et même dans Aristote, et réuni tout ce qui avait été dit sur les veines.

Reste tout le commencement du prétendu traité de la *Nature des os*, ce qui forme le cinquième et le dernier des morceaux disparates qu'un copiste a réunis. Il m'est impossible de le rendre à l'auteur à qui il appartient; son origine m'est inconnue; aucun des mots expliqués par Galien et par Érotien ne s'y retrouve; il ne faisait point partie de l'*Appendice au Mochlique;* car, s'il en avait fait partie, le copiste ne l'aurait point séparé par l'interposition des trois fragments empruntés au 2e livre des *Épidémies*, à Polybe, et à Syennésis de Chypre. A cette raison décisive vient s'en ajouter une autre qui ne l'est pas moins : c'est que l'anatomie des veines est toute différente de celle qui est exposée dans l'*Appendice au Mochlique*. D'après ce cinquième fragment, les veines ont leur origine dans le cœur, ce qui empêche de placer la composition de ce morceau avant Aristote. Les connaissances anatomiques qui s'y montrent, le mettent à côté du traité du *Cœur*, de celui de l'*Aliment* et de celui des *Chairs*. Ce fragment qui commence le prétendu traité de la *Nature des os*, provient d'un écrivain tout-à-fait ignoré, comme quelques autres fragments, tels que ceux sur l'*Anatomie* et sur la *Dentition*. Et il est impossible de savoir s'il a fait, dès l'antiquité, partie de la Collection hippocratique.

Cette discussion ayant fait disparaître le traité de la *Nature des os*, on ne s'étonnera pas que je le supprime également dans mon édition. Des deux fragments sur les *veines*

[1] Lib. III, cap. 3.

qui occupent le commencement et la fin de cette compilation, le premier paraît être d'une date postérieure à Hippocrate; le second, dans l'antiquité, était uni au *Mochlique*, et je l'y aurais aussi réuni, si je n'avais rangé le *Mochlique* parmi les écrits qui doivent être attribués à Hippocrate, or, l'*Appendice sur les veines* n'a aucun caractère qui permette d'en juger l'authenticité. En conséquence je rapprocherai ces deux fragments l'un de l'autre et je les placerai à côté du traité du *Cœur*, avec lequel ils ont des connexions naturelles, au moins par le sujet. Il serait fort inutile de répéter les deux morceaux qui se trouvent, l'un dans le 2e livre des *Epidémies*, et l'autre dans le traité de la *Nature de l'homme*; et, quant au passage de Syennésis de Chypre, il n'y a aucune raison pour ne pas laisser ces quelques lignes dans le livre d'Aristote où elles sont citées.

DES CRISES [1]. Ce traité n'a été cité ni par Érotien, ni par Galien, ni par aucun commentateur. En l'examinant de près, on voit qu'il est composé d'extraits pris çà et là dans les ouvrages d'Hippocrate. Cette compilation est donc très tardive, et elle n'a été faite ni avec plus d'ordre, ni avec plus d'intelligence que celle qui porte le titre de la *Nature des os*.

DES JOURS CRITIQUES [2]. Cette compilation, qui n'est citée par aucun ancien commentateur, a été faite récemment. Le seul passage dont on ne pouvait assigner l'origine, est un fragment qui est emprunté au traité des *Semaines*, et auquel j'ai rendu sa véritable place en retrouvant une traduction latine de ce traité perdu en grec. Je la supprime donc de mon édition. Tout ce qu'elle renferme est pris ailleurs et est ajouté bout à bout sans le moindre choix, sans le moin-

[1] Περὶ κρίσεων.

[2] Περὶ κρισίμων

dre discernement. D'ailleurs Galien a dit formellement qu'Hippocrate n'a rien fait de spécial sur les *Jours critiques*[1].

Il serait facile de grossir cette liste de compilations. On trouve dans divers manuscrits, sous le nom d'Hippocrate, des fragments intitulés : des *Urines*; des *Sueurs*; de la *Goutte*; lesquels fragments sont des extraits plus ou moins textuels de différents livres hippocratiques. Je les indique dans la notice des manuscrits qui suit cette *Introduction*.

DES MÉDICAMENTS PURGATIFS[2]. Ce fragment n'est cité par aucun des critiques anciens; on ne le trouve pas dans les premières éditions. Il a été publié pour la première fois par le père Pétau avec cette note : « Quod rursum tres pa-« ginæ vacarent, typographi rogatu hunc Hippocratis libel-« lum ex Cujaciano codice olim exscriptum adjunximus, qui « hactenus in omnibus Hippocratis editionibus desideratus « est (*S. Nicephori Breviarium historicum*, p. 407, Parisiis, « 1616). » Ce fragment manque également dans presque tous les manuscrits. Je ne sais d'où il provient.

DIXIÈME CLASSE.

Je place ici la notice des écrits perdus de la Collection hippocratique ; ce sont : le livre sur les *Blessures dangereuses* ; sur les *Traits et blessures ;* le premier livre des *Maladies le petit*.

DES BLESSURES DANGEREUSES[3]. Sous ce titre, Galien cite, à diverses reprises, un traité qu'il n'attribue à Hippocrate que d'une manière dubitative, et qui est sans doute le

[1] Ὁ Ἱπποκράτης οὐ μίαν ἐν ἅπασι τοῖς βιϐλίοις ἐποιήσατο κρισίμων ἡμερῶν διδασκαλίαν. Tome III, p. 440, Ed. Bas.

[2] Περὶ φαρμάκων.

[3] Περὶ ὀλεθρίων τραυμάτων.

même que celui qu'Érotien désigne par le nom de livre sur les *Traits et blessures*. Voici les citations que j'en ai trouvées dans Galien : « Nous savons que celui qui a écrit le livre sur les *Blessures dangereuses* essaie de donner le traitement de quelques-unes des plaies qui intéressent le foie « ou le ventre, ou la vessie[1]. » Et ailleurs : « C'est dans Hippocrate même qu'il faut apprendre comment il traite les « blessures de l'abdomen, ainsi que les autres blessures « graves[2]. » Au même endroit il recommande simultanément la lecture de ce traité, ainsi que de celui sur les *Ulcères*.

C'est encore à ce livre qu'il faut, je crois, rapporter une citation de Galien, quoiqu'il ne dise pas le titre du livre où il l'a prise. Le passage est remarquable et mériterait d'être reproduit, ne fût-ce que pour sa valeur intrinsèque. « Il est des hommes chez qui il survient par intervalle des vomissements de « sang. Ce sont surtout ceux qui, abandonnant leurs exer- « cices violents, n'abandonnent pas leur régime ordinaire, « *ou à qui un membre tout entier a été enlevé*, comme l'a « enseigné Hippocrate[3]. » Ce dernier membre de phrase que je n'ai pas trouvé dans ce que nous avons d'Hippocrate, a été pris sans doute dans le traité des *Blessures dangereuses*. Il en est de même du suivant : « Hippocrate a dit que « des déjections sanguinolentes survenaient à ceux dont un

[1] Ἴσμεν δ'ὅτι κἀν τῷ Περὶ τῶν ὀλεθρίων τραυμάτων ἔνια τῶν εἰρημένων ἐπιχειρεῖ θεραπεύειν ὁ γράψας τὸ βιϐλίον. Tome v, p. 305, Ed. Basil.

[2] Tome iv, p. 100.

[3] Ἔστιν δ'οἷς καὶ διὰ γαστρὸς αἵματος ἔκκρισις ἀνὰ χρόνον γίγνεται, καὶ μάλισθ' ὅσοι γυμνασίων ἰσχυρῶν ἀποστάντες, οὐκ ἀπέστησαν τῆς ἔμπροσθεν διαίτης, ἤ τι κῶλον ὅλον ἀφῃρέθησαν, ὡς ἐδήλωσε καὶ ὁ Ἱπποκράτης. Tome iv, p. 115, Ed. Basil.

« membre avait été coupé [1]. » « Les mots suivants, dit Foes « (sect. IV, p. 146), sont attribués, dans de vieux manuscrits « du traité des *Ulcères*, au commentaire de Galien : *Hippo-« crate se sert du mot* ἕλκος, *dans le traité des* Ulcères, *pour « désigner les plaies récentes ; dans le traité des* Blessures et « des traits, *pour désigner les plaies chroniques* [2]. »

On peut croire qu'une portion de ce traité était consacrée à l'exposition des règles à suivre dans l'extraction des armes de jet. En effet, dans une table que j'ai déjà eu occasion de citer, et qui est placée en tête du manuscrit 2146, on lit : Des *Blessures dangereuses* ; de l'*Extraction des traits* [3] ; or, comme le reste de cet index montre que plusieurs portions de traités y sont énoncées comme des traités séparés, le morceau relatif à l'*Extraction des traits*, nulle part mentionné comme un livre isolé, est sans doute un chapitre du traité des *Plaies dangereuses*, auquel le rédacteur de l'index a donné un titre et une existence indépendante.

Il est certainement fâcheux que nous ayons perdu ce livre de la chirurgie hippocratique. Ces fragments ne rendent cette perte que plus regrettable.

Des Traits et des blessures [4]. Ce traité est cité par Érotien dans son catalogue des livres hippocratiques [5]. On n'en trouve aucune autre mention ailleurs. Dans le courant de son *Glossaire*, il en cite une phrase qui est tout ce qui

[1] Τοιαύτας δὲ τὰς αἱματηρὰς δυσεντερίας ὁ Ἱπποκράτης ἔφασκε συμπίπτειν ἐφ' ὧν ἀπεκόπη τι κῶλον. Tome III, p. 243, Ed. Basil.

[2] Ἕλκεα ἐν τῷ Περὶ ἑλκῶν πρόσφατα Ἱπποκράτης καλεῖ, ἐν δὲ τῷ Περὶ τραυμάτων καὶ βελῶν τὰ χρόνια.

[3] Περὶ τραυμάτων ὀλεθρίων, Περὶ βελῶν ἐξαιρήσηος (Sic).

[4] Περὶ βελῶν καὶ τραυμάτων.

[5] Page 22, Ed. Franz.

nous en reste : « Un homme ayant eu une affection de la « moelle épinière, mourut le septième jour [1]. » La note que Foes a rapportée d'après d'anciens manuscrits, prouve (ce qu'on pouvait facilement supposer) que le traité des *Blessures dangereuses* d'après Galien, et le traité des *Traits et des blessures* d'après Érotien, étaient un seul et même livre.

LE 1er LIVRE DES MALADIES LE PETIT [2]. C'est le titre sous lequel Galien cite un livre qui figurait jadis dans la Collection hippocratique. Ce livre ne s'y retrouve plus. Il est perdu comme le précédent. Galien en rapporte un membre de phrase : « Respirer comme les enfants que l'on fait taire, « et qui, pleurant, font rentrer dans les narines l'air de la res- « piration [3]. » Puis il en explique deux mots καύσωμα qu'il interprète par *inflammation* [4], et Μηλιάδα de l'*Ile de Mélos* [5]. C'est sans doute aussi à cet ouvrage perdu qu'il faut rapporter le mot de *typhomanie* que Galien dit se trouver dans le livre des *Maladies* et que nous ne lisons plus dans aucun endroit de la Collection hippocratique [6].

[1] Τὸν αἰῶνα νοσήσας τις ἑβδομαῖος ἀπέθανε. Page 74, Ed. Franz.

[2] Τὸ πρῶτον περὶ νούσων τὸ σμικρότερον.

[3] Ἀναφέρειν δηλοῖ ποτε καὶ τὸ ὑπολύζειν ἀναπνέοντα ὡς ἐν τῷ πρώτῳ Περὶ Νούσων τῷ μικροτέρῳ· καὶ ἀναφέρειν ὥσπερ τὰ παιδία τὰ πεπαυμένα κλαίοντά τε καὶ εἰς τὰς ῥῖνας ἀνέλκοντα τὸ πνεῦμα. Erot., Gal., et Herod., *Gloss.*, p. 431, Ed. Franz. Le traducteur latin rend le mot πεπαυμένα par *cubantes*. Je ne crois pas que ce soit le sens.

[4] Καύσωμα τὴν πύρωσιν ἐν τῷ πρώτῳ Περὶ Νούσων τῷ σμικροτέρῳ. Erot., Gal., et Herod., *Gloss.*, p. 498.

[5] Μηλιάδα ἐν τῷ α' Περὶ Νούσων τῷ σμικροτέρῳ τῇ Μηλιάδι λέγει τῇ ἀπὸ Μήλου τῆς νήσου. Erot., Gal., *Gloss.*, pag. 526, Ed. Franz.

[6] Τινὲς δὲ τυφομανίας ἐκάλεσαν, ὡς καν τῷ Περὶ Νούσων Ἱπποκράτει γέγραπται. Tome v, p. 168, Ed. Basil.

ONZIÈME CLASSE.

Les pièces (*Lettres*, *Décret et Discours*) que l'on trouve à la suite de la Collection hippocratique, sont certainement fort anciennes, mais elles n'en sont pas moins apocryphes. Elles comprennent quatre objets différents. Ce sont : 1° Les *Lettres* et le *Décret* concernant la peste qui désola la Grèce pendant la guerre du Péloponèse ; 2° les *Lettres* relatives à la folie de Démocrite et la correspondance qui s'établit ensuite entre ce philosophe et Hippocrate ; 3° la *Lettre* d'Hippocrate à son fils Thessalus ; 4° les *Discours* relatifs à la guerre faite par les Athéniens à l'île de Cos.

1° J'ai déjà eu occasion de montrer (p. 41) que les services rendus par Hippocrate dans la peste d'Athènes, étaient une pure fable. Les *Lettres* et le *Décret*, examinés en eux-mêmes, ne supportent pas la critique ; et, quand même Thucydide ne serait pas là pour en faire comprendre la fausseté, il suffirait d'y jeter un coup-d'œil pour juger que ces pièces sont apocryphes. Voyez comme Artaxerce se plaît aux antithèses : *Sans être en guerre, dit-il, nous avons la guerre*[1]. Pætus, à qui il s'adresse, lui répond que les secours de la nature, qui guérissent les autres maladies par les crises, n'ont aucune efficacité contre l'épidémie pestilentielle, et que l'art seul, amenant une crise artificielle, triomphe de la peste[2]. Ces antithèses sont d'un rhéteur qui donne la raison de ce qui ne fut jamais, à savoir de la guérison, par l'art d'Hippo-

[1] Οὐ πολεμοῦντες, πολεμούμεθα.

[2] Τὰ φυσικὰ βοηθήματα οὐ λύει τὴν ἐπιδημίαν λοιμικοῦ πάθους· ἃ δὲ φύσεως γίγνεται νοσήματα, αὕτη ἡ φύσις ἰῆται κρίνουσα· ὅσα δὲ ἐξ ἐπιδημίας, τέχνη, τεχνικῶς κρίνουσα τὴν τροπὴν τῶν σωμάτων. P. 523, Ed. Frob.

crate, d'une maladie qui, abandonnée aux seules forces de la nature, était mortelle. Il serait facile de réunir plusieurs phrases marquées du même caractère d'affectation futile; mais ce genre de critique laisse toujours des doutes, et j'aime mieux y faire voir des contradictions qui prouvent irréfragablement que tout ce récit n'est qu'un tissu de fable.

Suivant la *Lettre* de Pætus à Artaxerce, la peste, après avoir ravagé Athènes, passe dans l'Asie; car cette lettre parle des services rendus déjà par Hippocrate et des honneurs qui lui ont été accordés par les Athéniens. Dans le *Décret du peuple d'Athènes* au contraire, il est dit que la peste venait de la terre des Barbares en Grèce[1] Le fait est que la peste vint du pays des Barbares en Grèce, de la terre du grand roi dans l'Attique, d'Orient en Occident, comme la plupart des grandes épidémies; Thucydide le dit formellement : « Quand la maladie attaqua les Athéniens, pour la « première fois, le bruit avait couru qu'elle avait sévi en « plusieurs lieux, et entre autres à *Lemnos*, et sur d'autres « points...... On assure qu'elle naquit d'abord dans l'Éthio- « pie située au dessus de l'Égypte, puis qu'elle descendit « dans l'Égypte et dans la Lybie, et dans *la plus grande* « *partie de l'empire du grand Roi*. Elle fit subitement irrup- « tion dans la ville d'Athènes, et c'est dans le Pirée qu'elle « saisit ses premières victimes, à tel point qu'on accusa les « Péloponésiens d'avoir empoisonné les puits.» Ainsi la lettre de Pætus, qui fait passer la peste de Grèce en Asie, contredit la vérité de l'histoire, et, ce qui est ici plus fort, elle contredit le *Décret* même, avec lequel elle a des connexions. Celui qui a composé ces pièces, voulant rehausser Hippo-

[1] Λοιμοῦ ἰόντος ἀπὸ τῆς βαρβάρων εἰς τὴν Ἑλλάδα. P 536, Ed. Frob.

crate, et se rappelant seulement qu'on disait que le peuple d'Athènes avait rendu un décret en sa faveur, a introduit la mention de ce *Décret* dans une lettre qui, si elle avait été véritable, aurait été écrite avant le *Décret*.

Autre contradiction non moins manifeste : dans la *Lettre* que Pætus écrit à Artaxerce, il est dit qu'Hippocrate a déjà été honoré des dons des Athéniens à l'égal d'Hercule et et d'Esculape pour les services qu'il leur avait rendus. Dans le *Décret* il est dit que les Athéniens accordent à Hippocrate certaines faveurs éminentes et des honneurs pareils à ceux d'Hercule, parce qu'il a préservé la Grèce de la peste et *refusé les dons du roi de Perse*. Si les Athéniens l'ont récompensé pour avoir refusé les dons du barbare, il ne pouvait avoir reçu la récompense des Athéniens au moment où il faisait ce refus. La méprise du faussaire est évidente, il est impossible de ne pas en être frappé.

Les inadvertances de celui qui a rédigé la légende d'Hippocrate touchant son rôle prétendu dans la grande fièvre qui dévasta la Grèce, ne permettent pas de douter le moins du monde que toute cette histoire ne soit controuvée. Ce sont des preuves positives, toujours plus décisives que des preuves négatives. Mais, quand ce récit aurait été arrangé de manière qu'il n'y subsistât aucune de ces contradictions palpables qui en font toucher au doigt et à l'œil la fausseté, comment pourrait-on le concilier avec le dire de Thucydide, qui assure que tout l'art des médecins fut impuissant ? et de quoi les Athéniens auraient-ils eu à remercier Hippocrate, lorsqu'on lit dans le même Thucydide : « L'hiver suivant la « maladie reparut à Athènes ; à la vérité, elle n'avait jamais « complétement cessé, mais il y avait eu un relâchement. « Cette seconde invasion ne dura pas moins d'un an ; la « première en avait duré deux ; de sorte qu'il est vrai de

« dire que rien ne porta un plus rude coup à la puissance des « Athéniens. Il ne périt pas moins de 4400 hoplites des cadres « (τάξεων), et 300 cavaliers; et, du reste de la population, un « nombre incalculable (L. 3, p. 232, Wechel 1594). » La population militaire d'Athènes ne montait guère qu'à 20000 hommes; la population totale de la ville, libre et esclave, a été évaluée à environ 400000 âmes; de sorte que, si la perte a été aussi considérable sur le reste de la multitude que sur les hommes en état de porter les armes, il faut évaluer à plus de 80000 le nombre des victimes de la peste. On voit, comme le dit Thucydide, que l'art des médecins fut complétement impuissant. La maladie suivit les Athéniens au siége de Potidée, et y décima leur armée. A plusieurs reprises, Thucydide fait mention de ce grand désastre, et, quand il représente la prospérité d'Athènes au commencement de la guerre du Péloponèse, il remarque que la ville était pleine de force et n'avait pas encore été en proie à la maladie [1].

Rien n'est donc mieux établi que la fausseté de toute cette histoire concernant Hippocrate et le roi des Perses; cependant on ne peut nier qu'elle ne soit fort ancienne. L'antiquité s'est complue à forger un assez grand nombre de ces épîtres, et Hippocrate n'a pas été l'unique sujet de pareilles compositions apocryphes. La plus ancienne mention que j'en connaisse, se rapporte au temps de Caton l'ancien. Plutarque raconte que ce Romain, ayant entendu parler du refus fait par Hippocrate de secourir les Barbares, dit que tous les médecins grecs avaient fait un pareil serment, et il défendit à ses enfants de les employer jamais [2]. Les *Lettres*

[1] Ἀκμαζούσης ἔτι τῆς πόλεως καὶ οὔπω νενοσηκυίας. L. II, p. 119.

[2] Καὶ τὸν Ἱπποκράτους, ὡς ἔοικεν, ἀκηκοὼς λόγον, ὃν εἶπε, τοῦ μεγάλου βασιλέως καλοῦντος αὐτὸν ἐπὶ πολλοῖς τισι ταλάντοις, οὐκ

étaient déjà forgées à cette époque, et l'on peut admettre sans peine qu'elles l'étaient depuis long-temps. Une autre remarque confirme l'antiquité de ces pièces, mais sans en confirmer l'authenticité. Il est dit dans le *Décret* des Athéniens : Les enfants des habitants de Cos auront la permission d'entrer dans les gymnases comme ceux des Athéniens [1]. Or, dans les temps postérieurs, dit M. Boeckh, dans sa collection des inscriptions grecques, les enfants des étrangers honorables, établis à Athènes, obtenaient cette faveur sans un décret particulier; mais plus anciennement, elle ne s'accordait que par privilége aux étrangers. On peut croire que le rédacteur de ces pièces, exact en ce point, si ignorant sur le reste, était quelque Athénien qui connaissait les lois de son pays.

2° La seconde série contient tout ce qui concerne la prétendue folie de Démocrite, sa conversation avec Hippocrate et la correspondance qui s'établit entre le philosophe et le médecin. Cela est aussi apocryphe que l'histoire concernant les présents du roi de Perse; car, dans la *Lettre* d'Hippocrate au peuple d'Abdère, il est fait mention de cette circonstance; et la fausseté de ce dernier fait, que j'ai démontrée plus haut, entraîne la fausseté de toute la correspondance relative à Démocrite. L'un et l'autre récit ont été puisés à une même source, à des contes populaires que l'imagination de quelque auteur s'est complue à mettre en œuvre.

Maintenant si on entrait dans l'examen détaillé de ces *Lettres*, on y reconnaîtrait, de toutes parts, des inadver-

ἄν ποτε βαρβάροις Ἑλλήνων πολεμίοις ἑαυτὸν παρασχεῖν, ἔλεγε κοινὸν ὅρκον εἶναι τοῦτον ἰατρῶν ἁπάντων, καὶ παρεκελεύετο φυλάττεσθαι τῷ παιδὶ πάντας. Plut. Cat. maj., t. III, p. 280, Ed. Tauchn.

[1] Καὶ ἐξεῖναι πᾶσι Κῴων παισὶν ἐφηβεύειν ἐν Ἀθήναις καθάπερ παισὶν Ἀθηναίων.

tances qui trahissent une composition apocryphe. Et je veux signaler encore quelques détails par où le faussaire s'est démasqué, en cherchant à mettre davantage leur authenticité à l'abri de la critique et du doute. Il cite, à diverses reprises, par leurs titres, le *Pronostic*, le traité sur la *Maladie sacrée*, celui sur la *Tisane*, le *Prorrhétique*, le livre des *Maladies des femmes*, le 5ᵉ des *Épidémies*. On pourrait m'accuser de pétition de principe si, pour montrer la fausseté des *Lettres*, je me servais de la démonstration où j'ai établi que quelques-uns de ces traités ne sont pas d'Hippocrate; mais je remarquerai que nulle part, dans la Collection hippocratique, il n'y a de citations pareilles par les titres mêmes. Ce soin a été étranger aux auteurs hippocratiques; ils désignent les écrits auxquels ils se réfèrent, par le sujet, non par le titre. Mais le rédacteur de ces récits a cru faire merveille que de nommer, dans une prétendue lettre d'Hippocrate, plusieurs des livres qui à tort ou à raison lui étaient attribués. Et remarquez encore ceci: tous les critiques anciens ont pensé que les deux livres des *Prorrhétiques* n'étaient pas d'Hippocrate; la plupart ont regardé le 5ᵉ des *Épidémies* comme ne lui appartenant pas non plus. Or, qu'y aurait-il de plus authentique que ces livres, si mention en était faite par Hippocrate lui-même dans une lettre à Démocrite? Il est donc de toute évidence que dans l'antiquité aucun critique n'a cru sérieusement à l'authenticité de ces lettres.

Une autre remarque, plus délicate peut-être, mais non moins probante, ressort de l'examen de ces lettres. L'ionisme n'y est pas semblable à celui d'Hippocrate. Ainsi on y lit: ἰθωύματα; or ce mot appartient à l'ionisme d'Hérodote. Le rédacteur a cru bien faire en prenant les formes ioniennes les plus tranchées, sans se douter que l'ionien d'Hippocrate n'était pas exactement celui d'Hérodote. Il a

été, dans l'usage du dialecte, plus rigoureux que le médecin de Cos; son archaïsme a dépassé les limites; il a fait comme un homme qui, écrivant de nos jours dans le style du 16e siècle, y mêlerait des formes usitées seulement dans l'époque précédente. Arétée, qui a écrit en ionien dans un temps où les grammairiens seuls s'en occupaient, a commis de perpétuelles fautes de ce genre.

3° La courte *Lettre* d'Hippocrate à son fils Thessalus, ne porte en soi rien qui en démontre la fausseté; mais, à côté de tant de pièces apocryphes, il est permis, sans encourir le reproche de sévérité, de ranger également cette lettre dans la même catégorie.

Ajoutons qu'Érotien, qui ne pèche pas par un excès de rigueur dans la formation de sa liste des ouvrages qu'il regarde comme véritablement d'Hippocrate, ne dit pas un mot des *Lettres*.

4° La *Supplication* adressée aux Thessaliens[1] et le *Discours d'ambassade*[2] forment la dernière série de ces pièces; elles sont relatives à une seule et même affaire, la guerre des Athéniens contre l'île de Cos. Dans la première, Hippocrate implore le secours des Thessaliens en faveur de sa patrie; dans la seconde, Thessalus son fils prie les Athéniens de ne pas persévérer dans leurs desseins hostiles. Il faut remarquer qu'une histoire analogue est attribuée, dans Suidas, à Dexippe ou Dioxippe de Cos, disciple d'Hippocrate. Ce médecin, appelé par Hecatomnus roi de Carie, pour guérir ses enfants, Mausole et Pixodare, qui étaient dans un état désespéré, ne se rendit aux prières de ce prince qu'à la condition qu'il cesserait la guerre contre les habitants de Cos. Nous avons déjà vu que les biogra-

[1] Ἐπιβώμιος.
[2] Πρεσβευτικός.

phes d'Hippocrate ont raconté touchant un amour secret du roi de Macédoine Perdiccas, une histoire toute semblable à celle qui est rapportée touchant Érasistrate et Seleucus. Les légendes aiment ces répétitions.

La *Supplication* et le *Discours d'ambassade* se supposant l'un l'autre, la fausseté de l'un entraîne la fausseté de l'autre. Or, il est vrai que la *Supplication* aux Thessaliens ne contient rien qui trahisse le faussaire; mais le *Discours d'ambassade* fait mention des services rendus par Hippocrate à la Grèce, de son refus de secourir la Péonie et l'Illyrie, par où venait la peste, de l'envoi de ses disciples dans les différentes provinces, du triomphe qu'il obtenait sur l'épidémie à mesure qu'il arrivait dans les villes, enfin du conseil salutaire qu'il donna à Athènes. Or, nous savons par Thucydide qu'aucun médecin ne fit rien à Athènes contre la peste. L'âge d'Hippocrate ne lui permettait pas d'avoir des disciples et surtout des enfants qu'il pût envoyer dans les différents pays. Rien n'est plus fabuleux que de présenter un médecin comme réprimant, dès qu'il paraît, une maladie aussi violente. L'auteur du *Discours* fait venir la peste de l'Illyrie, par la Béotie; or, Thucydide dit positivement qu'elle venait de l'Éthiopie, et qu'elle envahit l'Attique par le Pirée. Enfin, Thessalus assure qu'il alla dans le Péloponnèse s'opposer aux progrès de la peste; or, ce même Thucydide nous apprend qu'elle pénétra à peine dans cette partie de la Grèce[1]. Ainsi, partout l'auteur de ces deux pièces est en contradiction avec la vraisemblance, l'histoire et les faits.

Cependant il n'est pas le même que celui qui a composé

[1] Ἐς μὲν Πελοπόννησον οὐκ ἐσῆλθεν, ὅ τι καὶ ἄξιον λόγου. Lib. II, ch. 54.

la correspondance avec Artaxerce ou avec Démocrite. Car il n'est pas question, dans la *Supplication* et le *Discours d'ambassade*, de la demande du roi des Perses, ni de la réponse d'Hippocrate. Ce sont les rois des Péoniens et des Illyriens qui sollicitent le secours, et c'est à eux que le médecin de Cos adresse son refus. Le conte populaire est ici autrement présenté; le style en outre est différent; et il paraît que, dans l'antiquité, ces pièces ont eu plus de créance; car Érotien les cite comme étant d'Hippocrate, et Varron en a fait usage. Ainsi, chose qui est assez curieuse pour l'histoire des légendes sacrées ou profanes et à laquelle on n'a pas pris garde, la légende relative au rôle d'Hippocrate dans la peste, est véritablement double; d'un côté il est mis en rapport avec les rois des Péoniens et des Illyriens, de l'autre avec le roi de Perse; et ces deux versions d'un même conte traditionnel n'en ont pas moins été rapprochées l'une de l'autre! Cependant il paraît qu'Érotien en avait reconnu l'incompatibilité; car, admettant le *Discours d'ambassade*, il a exclu de sa liste les *Lettres* où interviennent Artaxerce et Démocrite.

En définitive, rien de plus certain que la fausseté de ces deux *Discours* ainsi que des *Lettres* et du *Décret* qui sont relatifs à Hippocrate.

TABLEAU SERVANT DE RÉSUMÉ.

Première classe. Écrits d'Hippocrate : de l'*Ancienne médecine*; le *Pronostic*; les *Aphorismes*; les *Épidémies*, 1er et 3e livres; du *Régime dans les maladies aiguës*; des *Airs, des Eaux et des Lieux*; des *Articulations*; des *Fractures*; des *Instruments de réduction*; à ce traité était joint dans l'antiquité un opuscule *sur les veines* (Περὶ φλεβῶν), dont j'ai

parlé à propos du livre de la *Nature des os*; le *Serment*; la *Loi*.

DEUXIÈME CLASSE. Écrits de Polybe : de la *Nature de l'homme*; du *Régime des gens en santé*.

TROISIÈME CLASSE. Écrits antérieurs à Hippocrate : *Prénotions de Cos*; 1er livre du *Prorrhétique*.

QUATRIÈME CLASSE. Écrits de l'école de Cos, de contemporains ou de disciples d'Hippocrate : des *Ulcères*; des *Fistules et des Hémorrhoïdes*; du *Pneuma*; des *Régions dans l'homme*; de l'*Art*; du *Régime et des Songes*; des *Affections*; des *Affections internes*; des *Maladies*, 1er, 2e et 3e livres; de la *Naissance à sept mois*; de la *Naissance à huit mois*.

CINQUIÈME CLASSE. Livres qui ne sont que des extraits ou des notes : *Épidémies*, 2e, 4e, 5e, 6e et 7e livres; de l'*Officine du médecin*; des *Humeurs*; de l'*Usage des liquides*.

SIXIÈME CLASSE. Traités qui, appartenant à un même auteur, forment une série particulière dans la Collection : de la *Génération*; de la *Nature de l'enfant*; des *Maladies*, 4e livre; des *Maladies des femmes*; des *Maladies des jeunes filles*; des *Femmes stériles*.

SEPTIÈME CLASSE. Écrit appartenant peut-être à Léophanès : de la *Superfétation*.

HUITIÈME CLASSE. Traités qui, soit parce qu'ils contiennent la connaissance du pouls, soit parce qu'ils admettent le système d'Aristote sur l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, soit parce qu'ils ont été déclarés postérieurs aux autres par les critiques anciens, doivent être regardés comme les plus récents dans la Collection hippocratique : du *Cœur*; de l'*Aliment*; des *Chairs*; des *Semaines*; *Prorrhétique*, 2e livre; des *Glandes*; un fragment compris dans la compilation intitulée de la *Nature des os*.

NEUVIÈME CLASSE. Traités, fragments ou compilations

non cités par les critiques de l'antiquité : du *Médecin*; de la *Conduite honorable*; les *Préceptes*; de l'*Anatomie*; de la *Dentition*; de la *Nature de la femme*; de l'*Excision du fœtus*; 8e section des *Aphorismes*; de la *Nature des os*; des *Crises*; des *Jours critiques*; des *Médicaments purgatifs*.

DIXIÈME CLASSE. Notice des écrits perdus : des *Blessures dangereuses*; des *Traits et blessures*; le 1er livre des *Maladies le petit*.

ONZIÈME CLASSE. Pièces apocryphes : *Lettres et Discours*.

Le tableau qui précède est le résumé d'un long travail auquel le lecteur a assisté, et dont le but et le résultat sont une classification des œuvres renfermées dans la Collection hippocratique. Quelques mots suffiront maintenant pour faire comprendre ce que j'appellerai le système de ma classification.

Tout mon système consiste à avoir essayé de ranger, suivant les auteurs et suivant les temps, les différents livres de la Collection. Le premier point fixe à trouver, dans un assemblage de traités qui portent le nom d'Hippocrate, a été de reconnaître ce qui devait être considéré comme appartenant à Hippocrate lui-même; cela fait, une comparaison des livres de ce médecin avec certains livres de la Collection, a montré que, parmi ces derniers, les uns étaient antérieurs à Hippocrate puisqu'ils avaient servi de matériaux à quelques-uns de ses ouvrages, et les autres, postérieurs, puisqu'ils en présentaient des lambeaux et des extraits textuels. De là sont nées des catégories très distinctes et très naturelles.

Le même système m'a conduit à mettre à part un livre que le témoignage d'Aristote attribue positivement à Polybe, et un autre livre qui peut-être doit, par une raison sembla-

ble, être regardé comme venant de Léophanès. Enfin, dans cette recherche des auteurs différents de la Collection hippocratique, il a été facile de reconnaître une série considérable d'ouvrages qui appartiennent à un même homme, et cet homme, qui n'est pas Hippocrate, est d'ailleurs inconnu.

Hors de ces classes se sont trouvés beaucoup de livres; et là il a bien fallu laisser incertain ce qui n'était pas susceptible d'une détermination précise ou seulement probable, et attribuer en bloc à l'école de Cos, aux disciples d'Hippocrate, bon nombre de traités qui portent des traces incontestables de doctrines communes et à peu près contemporaines. Cette classe est, si je puis ainsi parler, un résidu réfractaire aux moyens d'analyse que j'ai employés; et la seule communauté qui réunit ces livres et qui m'a déterminé à en faire une catégorie à part, c'est l'impossibilité où j'ai été de leur assigner une époque, un auteur, en un mot, un caractère qui eût quelque précision.

Mais là où j'ai reconnu des marques incompatibles avec l'époque même d'Hippocrate, là où il a été démontré que les auteurs étaient des médecins appelés par Galien hippocratiques postérieurs, là, dis-je, j'ai trouvé une raison décisive de faire une classe séparée; la différence de date a motivé suffisamment une pareille distinction.

Il ne m'est plus demeuré alors qu'un certain nombre d'opuscules qui avaient tous une condition commune, c'était de n'avoir été mentionnés par aucun des critiques anciens qui sont parvenus jusqu'à nous. Je ne pouvais faire autrement que de les réunir ensemble; car ce silence des anciens critiques prouvait qu'ils ne les avaient pas estimés ou qu'ils ne les avaient pas connus. Un examen attentif m'a montré que ces deux propositions étaient véritables à la fois: parmi les opuscules en question, les uns sont véritablement antiques, mais

Érotien et Galien, par une raison ou par une autre, n'en ont fait aucune mention, et les autres ont été ignorés d'eux, puisque ce sont des compilations rédigées postérieurement avec des lambeaux hippocratiques.

Si j'ai mis à part les écrits perdus, c'est qu'il n'y avait aucun moyen de les discuter, et qu'il est commode pour le lecteur de les avoir tous réunis sous un même coup d'œil. Enfin, personne ne s'étonnera que j'aie séparé toutes les pièces non médicales et manifestement apocryphes.

On voit que, dans cette classification, rien n'est donné à l'arbitraire, tout repose sur un point essentiel, et, ce point admis, le reste en découle par voie de conséquence : c'est qu'il existe, dans la Collection, certains livres qui sont d'Hippocrate lui-même, et qu'il est possible de désigner positivement ces livres. Il a donc été de la plus haute importance pour toute cette œuvre de critique, de déterminer à quoi répond le témoignage de Platon, de trouver celui de Ctésias, d'enregistrer ceux de Dioclès et d'Hérophile. En effet, la part d'Hippocrate étant faite, on obtient sur le champ le moyen de reconnaître parmi la Collection quelques écrits qui lui sont antérieurs, et d'autres qui lui sont postérieurs.

Quand il n'est pas possible d'assigner l'auteur, c'est beaucoup de pouvoir assigner une date relative. En effet, la classification que j'ai tentée offre, par l'arrangement seul, un tableau qui embrasse les temps immédiatement antérieurs à Hippocrate, et qui s'étend après lui jusqu'à l'époque d'Aristote. Cela est un résultat inattendu et certainement avantageux de cette classification.

De la sorte, la Collection hippocratique prend une physionomie nouvelle et plus régulière. Ce qui est vraiment d'Hippocrate est mis en première ligne; c'est la partie la plus solidement établie, et tout le reste s'y appuie. En même

temps on voit ce qu'a été la Collection hippocratique dans l'antiquité; on reconnaît les pertes que nous avons faites, on distingue les livres que les anciens critiques n'ont pas cités; et en même temps elle se trouve purgée de plusieurs compilations qui n'y ont pas été comprises jadis et qui ne méritent pas d'être conservées. C'est beaucoup de pouvoir éliminer avec sûreté ces pièces qui la déparent.

En définitive, par ce dernier travail sur chacun des livres de la Collection hippocratique, travail qui est un des résultats principaux de mon *Introduction*, et qui a donné pour terme la classification ici présentée, il demeure établi que la Collection est un débris précieux de la plus antique médecine grecque; que plusieurs mains y ont coopéré; que des époques rapprochées, mais différentes, y sont représentées; et que, toute déduction faite, elle renferme des livres marqués d'une empreinte de génie assez vive, et d'un caractère d'authenticité assez certain pour que la postérité connaisse et admire Hippocrate dans ses œuvres.

CHAPITRE XIII.

EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA DOCTRINE MÉDICALE D'HIPPOCRATE.

Si je m'étais engagé dans la recherche et l'exposition de la doctrine médicale d'Hippocrate, avant d'avoir travaillé à reconnaître ce qui lui appartient en propre dans la Collection, il m'aurait été très difficile de donner une idée claire de cette ancienne doctrine, et le lecteur lui-même ne serait pas parvenu à suivre des propositions qui se seraient ou heurtées par leur contradiction ou mal coordonnées à cause de leur incohérence. On aurait eu, ici l'hypothèse des quatre humeurs, là celle du chaud et du froid élémentaires, ailleurs celle du *pneuma*, sans qu'il eût été possible de trouver, entre ces différentes conceptions de la plus vieille médecine grecque, une liaison qui, dans le fait, n'existe pas; car elles appartiennent à des systèmes différents.

Par des témoignages et des raisonnements que j'ai avec soin enchaînés les uns aux autres, mais qui n'ont rien emprunté à ce qui aurait pu être considéré comme système d'Hippocrate, je suis arrivé à signaler, dans la Collection, un certain nombre d'écrits que je regarde comme siens. Or, par une coïncidence que j'ai déjà plusieurs fois retrouvée et qui confirme en dernier lieu les résultats de mon travail, il advient que ces livres, désignés comme étant d'Hippocrate d'après des motifs étrangers à l'examen de la doctrine, présentent un ensemble où une seule pensée règne, où tout se lie et où l'on ne remarque ni disparate, ni incohérence, ni contradiction. A ce point, les longues recherches que j'ai entreprises

reviennent, pour ainsi dire, sur elles-mêmes et forment un cercle; et je puis, en détournant le sens d'une phrase d'un auteur hippocratique, dire au sujet de cette concordance des arguments : une circonférence étant tracée, le commencement ne peut être trouvé [1].

Il est donc possible de résumer les principes de l'ancienne médecine d'Hippocrate. J'exclurai de l'objet de cette exposition l'anatomie et la physiologie. Ces deux parties de la science médicale étaient, à cette époque, encore trop ignorées pour que les médecins eussent sur ce sujet autre chose que des idées vagues, bien que parfois profondes, mais dont l'appréciation m'entraînerait trop loin de mon sujet.

Que la médecine d'Hippocrate ait fait une large part à la théorie, qu'elle se soit livrée à la recherche des causes et des explications, qu'elle ait mérité le nom de *dogmatique* que l'antiquité a donné à son école et à ses successeurs immédiats, c'est ce dont on ne peut douter quand on lit ce passage de Platon : « La médecine recherche la nature du « sujet qu'elle traite, la cause de ce qu'elle fait, et sait rendre « compte de chacune de ces choses [2]. » Il est facile, à l'aide des idées théoriques consignées dans les écrits que la critique admet comme appartenant réellement à Hippocrate, de remplir ce programme indiqué par Platon.

Dans la médecine antique, un premier point à considérer est l'opinion sur les causes des maladies. Hippocrate reconnaît deux ordres principaux de causes, et il leur attribue la génération des affections pathologiques. Le premier ordre

[1] Κύκλου γραφέντος ἀρχὴ οὐκ εὑρέθη. De loc. in hom., p. 63, Ed. Frob.

[2] Ἡ δ' ἰατρική, λέγων, ὅτι ἡ μὲν τούτου οὗ θεραπεύει, καὶ τὴν φύσιν ἔσκεπται, καὶ τὴν αἰτίαν ὧν πράττει, καὶ λόγον ἔχει τούτων ἑκάστου δοῦναι. Gorgias, t. III, p. 82, Ed. Tauch.

comprend les influences des saisons, des températures, des eaux, des localités. Le second ordre de causes est plus individuel, et résulte, soit de l'alimentation particulière à chaque homme, soit des exercices auxquels il se livre. On trouve le développement de l'un et de l'autre surtout dans le livre des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*, et dans celui de l'*Ancienne médecine*.

La considération des modifications de l'atmosphère, suivant les saisons et suivant les climats, est une idée féconde qu'Hippocrate a exploitée avec bonheur, et que la science subséquente n'a pas encore épuisée. Le médecin grec en a tiré des conséquences étendues. A mesure que l'année passe par ses phases successives de chaleur et de froidure, d'humidité et de sécheresse, le corps humain éprouve des changements, et les maladies en empruntent les caractères. C'est sur ce fondement qu'est établie la doctrine des constitutions pathologiques correspondant à des états particuliers de l'atmosphère, doctrine qui a été plusieurs fois renouvelée et étudiée avec grand soin. Suivant Hippocrate, quand l'année ou la saison présentait un caractère spécial, et était dominée par telle ou telle température, il s'ensuivait, parmi les hommes qui y étaient soumis, une série d'affections toutes marquées du même cachet. Il y a là un aperçu profond, que les modernes ont recueilli et sur lequel ils débattent encore : c'est le génie des constitutions pathologiques et des épidémies.

La théorie de l'influence des climats, développée avec tant de talent par Hippocrate, et qui lui a été depuis si souvent empruntée, est une conséquence de tout ce qu'il pensait sur les saisons et sur la température des années. En effet, un climat n'est pour ainsi dire qu'une saison permanente, et l'empreinte en doit être d'autant plus puissante qu'elle existe

toujours et se fait sentir incessamment ; aussi Hippocrate n'y a-t-il presque pas mis de bornes. La conformation du corps, la disposition des esprits, le courage, l'amour de la liberté, tout, suivant lui, dépend de la loi des climats ; et si les Grecs sont braves et libres, et les Asiatiques efféminés et esclaves, cette différence tient au climat que ces peuples habitent.

Les âges étaient naturellement considérés comme des saisons, et, par la même cause, exposés chacun à des maladies spéciales que l'on se plaisait à rapprocher de celles que produisent les changements annuels de l'atmosphère. Cette assimilation était d'autant plus facile qu'elle s'appuyait sur une des principales théories d'Hippocrate. Suivant lui, le corps humain est pénétré d'une chaleur qu'il appelle innée, dont la quantité est à son maximum pendant l'enfance, et qui va sans cesse en s'épuisant par le progrès de la vie jusque dans la vieillesse, où elle arrive à son minimum. Ces changements successifs de la chaleur innée, qui éprouve les mêmes phases que le soleil pendant l'année, devaient faire considérer les âges comme des saisons, et faire attribuer à chacun d'eux un ordre de maladies analogue à celui qu'on attribuait à chacune d'elles.

La seconde partie de l'étiologie générale comprenait l'influence exercée par la nourriture et par l'exercice. Toutes sortes de désordres sont mis sur le compte d'une nourriture mal réglée. La surabondance et le défaut engendrent également des maladies, et c'est une sentence remarquable que celle où Hippocrate signale, chez les athlètes, le danger d'un excès de santé provenant d'un excès d'alimentation et de force. Les exercices, qui sont considérés comme destinés à consumer le trop plein que cause la nourriture, déterminent, quand ils sont excessifs ou tout-à-fait négligés,

des accidents inverses, nuisibles à la conservation de la santé.

Cette étiologie, prise dans son ensemble, est grande et belle, et le cours des temps et le progrès de la science en ont respecté les bases. Cependant il faut seulement y voir le premier aperçu, clair, il est vrai, et profond de la médecine grecque, sur les causes des maladies. L'étiologie est encore de nos jours un des plus importants et des plus difficiles sujets d'étude. Il fut naturel aux premiers médecins, et entre autres à Hippocrate, de comprendre et de noter d'abord la grande et universelle influence des agents du monde extérieur : climat, saisons, genre de vie, alimentation, toutes ces influences furent signalées à grands traits. Voir les choses d'ensemble est le propre de l'antique médecine ; c'est ce qui en fait le caractère distinctif, et ce qui lui donne sa grandeur, quand l'ensemble qu'elle a saisi est véritable ; voir les choses en détail, et remonter par cette voie aux généralités, est le propre de la médecine moderne. Il ne serait plus possible aujourd'hui d'édifier une étiologie aussi compréhensive que celle qui fait la doctrine d'Hippocrate. Beaucoup d'influences, qu'on ignorait du temps du médecin de Cos, ont été signalées ; tout ce qui est relatif aux contagions, aux virus, aux infections, est venu prendre une place importante dans l'enseignement ; et puis, ce que l'on croyait savoir, il s'est trouvé qu'on l'ignorait : cette fièvre typhoïde, qui est la grande fièvre endémique, au moins dans une partie de l'Europe, a vu tomber toute son étiologie devant des travaux récents. Les agents extérieurs et l'alimentation n'en expliquent pas la production, et sa cause est rentrée dans le domaine des choses inconnues. Mais, d'un autre côté, nulle part l'influence de l'âge ne se fait mieux sentir, et, par un privilége singulier, la vieillesse en est exempte.

A part l'influence de la chaleur innée et des âges, influence

dont l'admission est une preuve qu'Hippocrate n'était pas étranger aux doctrines qui comparaient l'homme au monde, le microcosme au macrocosme, il est clair que son étiologie est toute dans l'etude des causes extérieures, comme nous verrons plus loin que sa pathologie est toute dans l'action des humeurs nuisibles. Ce qu'Hippocrate savait le mieux, c'étaient les effets produits sur le corps par l'alimentation, le genre de vie et l'habitation ; ce qu'il savait le moins, c'etait le mécanisme des fonctions. De là le caractère de son étiologie, toute tournée vers le dehors. Il a dit que, pour embrasser la médecine dans sa véritable généralité, il faut étudier l'action de tous les aliments, de tout le genre de vie, de tout ce qui entoure l'homme ; c'est certainement un des plus grands programmes de l'étiologie qui aient été tracés et une des indications les plus profondes qui aient eté données à la médecine. Ce programme, qui ne laisse en dehors que le mouvement et le développement spontané de la vie, s'est résumé pour Hippocrate dans l'étiologie que je viens d'exposer. Mais il est vrai de dire qu'il n'est pas épuisé, et que le remplir est encore une des tâches principales de la science. Je reviendrai ailleurs sur cette pensee qu'Hippocrate a déposée dans un de ses livres les plus remarquables ; seulement il faut observer qu'un plan de recherches ainsi conduites, ayant pour objet l'être vivant dans ses rapports avec le monde ambiant, comprend essentiellement l'hygiène et la pathologie ; par conséquent, bien qu'il présente des lacunes, il offre une base solide et immense à l'étude, et l'on conçoit qu'animée par une pensée si juste et si féconde, la vieille médecine de la Grece et d'Hippocrate ait fait un si heureux choix dans son observation de la nature, et legué à l'avenir, avec un trésor d'expérience, une methode qui a exercé de loin comme de près une influence puissante et salutaire.

La médecine a souvent cherché à découvrir le moyen organique par lequel la cause véritable ou prétendue produisait la maladie. En cela, Hippocrate n'a pas échappé à l'influence des doctrines qui l'avaient précédé et qui régnaient de son temps. Déjà avant lui Anaxagore avait attribué les maladies à la bile; Hippocrate les attribua aux qualités des humeurs et aux inégalités de leurs mélanges. La pathologie des humeurs a dû nécessairement précéder celle des solides; car, long-temps avant de voir que les poumons étaient hépatisés dans la pneumonie et la plèvre couverte de fausses membranes dans la pleurésie, on s'était aperçu des modifications qu'éprouvaient dans les maladies l'urine, la sueur, l'expectoration et les excrétions alvines. Cependant Hippocrate, dans le traité de l'*Ancienne médecine*, admet, à côté de l'action des humeurs, celle de la forme et de la disposition des organes (σχήματα). Cette vue a été peu suivie, même par lui, et la théorie humorale prédomine toujours.

Suivant Hippocrate, la santé est due au mélange régulier des humeurs, c'est ce qu'il appelle la *crase*; et la maladie procède du dérangement de la *crase* des humeurs. A cette opinion se rattache une doctrine qui est un des pivots de la médecine hippocratique. Cette doctrine est celle de la coction; il faut l'expliquer avec quelque détail. Elle tient incontestablement à une autre théorie, à celle de la chaleur innée; elles sont une conséquence l'une de l'autre; mais elles n'en sont pas moins l'une et l'autre appuyées sur l'observation de phénomènes physiques: la chaleur innée, sur ce fait que le corps vivant a une température qui lui est propre; la coction, sur cet autre fait que certaines humeurs, à mesure que la maladie marche vers sa terminaison, se modifient, s'épaississent, changent de cou-

leur, toutes altérations qui coïncident avec l'amélioration.

Voici en fait ce qu'est la coction : au début d'un coryza, l'humeur qui s'écoule du nez est ténue, liquide et âcre ; à mesure que le mal approche de sa guérison, cette humeur devient jaune, visqueuse, épaisse, et elle cesse d'irriter les parties avec lesquelles elle est en contact. Dans une inflammation de la conjonctive, l'humeur que fournit l'œil est d'abord chaude et âcre, puis elle devient épaisse et douce. Les crachats de la pneumonie, d'écumeux, de visqueux, de sanguinolents qu'ils sont d'abord, deviennent jaunes et épais quand la maladie approche d'une solution favorable. Voilà ce que les anciens ont observé, et ce qu'ils ont appelé coction. La coction est donc le changement que les humeurs subissent dans le cours d'une maladie, et qui, leur ôtant en général leur ténuité, leur liquidité et leur âcreté, leur donne plus de consistance, une coloration plus foncée, et quelques caractères qui ont été métaphoriquement assimilés au changement produit par la cuisson dans les substances.

Généralisant ces observations faciles dans quelques maladies, les anciens ont admis que la plupart des maladies avaient une coction, c'est-à-dire, une élaboration d'humeurs terminée par l'expulsion. La coction ayant été définie, il est inutile d'expliquer ce que c'est que la crudité des humeurs, car dans cette théorie cela s'entend de soi. De cette façon, l'urine est arrivée à la coction lorsqu'elle présente un dépôt. Tant que les humeurs sont crues et légères, elles flottent dans le corps, le mal est dans toute son intensité, et rien ne peut déterminer l'expulsion de ces matières nuisibles ; mais, quand le travail propre à la nature en a amené la maturation, alors elles se fixent, et elles sont entraînées ou par les évacuations spontanées, ou par les évacuations artificielles. Dans cette théorie, c'est toujours une

matière qui gêne l'économie animale ; c'est toujours en l'écartant qu'on détruit les maladies ; c'est toujours le même moyen que la nature emploie pour y réussir, c'est-à-dire la coction, le changement de la matière crue en un état où elle ne puisse nuire, et où l'évacuation s'en fasse sans danger ; aussi toute affection qui n'est pas susceptible de cette altération est reputée incurable ; par exemple le cancer.

Tel est le sens, telle est la portée de la doctrine d'Hippocrate sur la coction. Et on peut faire à ce sujet des reflexions importantes sur la marche des sciences, et un rapprochement curieux avec les doctrines qui prévalent encore de nos jours. Cette théorie d'Hippocrate a un point de contact remarquable avec celle que les recherches de l'anatomie pathologique ont suggérée récemment à quelques esprits. Très différente dans les conséquences, elle part d'un principe commun, qui est, qu'il n'y a point d'affection sans altération matérielle. Suivant Hippocrate, l'altération consiste dans une humeur qui trouble l'économie animale ; suivant les explications de l'école qui a voulu se fonder uniquement sur l'anatomie pathologique, elle consiste dans une lésion appréciable des organes : de telle sorte qu'au point de départ et à un terme bien eloigné, la medecine roule sur le même principe. L'idée de maladie sans matière, comme l'ont entendue certaines écoles, est etrangère à Hippocrate. J'essayerai, dans l'*Argument* du traité de l'*Ancienne médecine*, d'expliquer ce qu'on pourrait appeler le *vitalisme* du médecin de Cos. Il l'a conçu, je le dis d'avance, dans sa réalite, et avec autant de force que de profondeur.

Je ne puis encore ici m'empêcher de considérer la coction sous une autre face, et de la rapprocher d'un autre point de la médecine moderne. La coction est, pour plusieurs maladies, aiguës ou chroniques, dans la science hippocratique,

l'idée qui correspond véritablement à ce que nous appelons résolution. Prenez pour exemple la pneumonie : le médecin ancien, voyant les crachats, d'écumeux et sanguinolents, devenir épais et jaunâtres, annonce la coction qui accompagne la guérison ; le médecin moderne, en auscultant le poumon malade, reconnaît les progrès de l'amélioration et entend le râle crépitant succéder au souffle bronchique, et la respiration naturelle au râle crépitant ; c'est la résolution qui s'opère. La coction est donc ici le signe extérieur du travail intérieur qui se passe dans le poumon ; le médecin ancien suivait le signe extérieur ; le médecin moderne suit le travail intérieur. Rien de plus instructif que d'étudier les solutions diverses fournies par les sciences pour un même problème à différents temps. La coction de l'expectoration et la résolution de l'hépatisation sont deux réponses, séparées par plus de vingt-deux siècles, à cette question : à quel signe reconnaît-on le travail de guérison de la pneumonie ?

La coction, considérée en elle-même, offre trois points principaux. En premier lieu, elle s'appuie sur une donnée certainement trop générale, à savoir que toute maladie est causée par une humeur nuisible. En second lieu, là où les anciens médecins l'ont vue, c'est-à-dire là où une humeur, s'écoulant, subit diverses altérations de consistance et de couleur, elle n'est qu'un fait concomitant de la résolution qui s'opère dans la partie ou l'organisme. En troisième lieu, le système de coction a été, par voie d'assimilation, étendu à plusieurs maladies où ce travail était reculé loin des yeux de l'observateur ; par exemple dans les fièvres continues. Il faut dire ici, de la manière la plus générale, que la question n'est pas jugée, et que, dans la plupart des affections où l'on revient à l'altération des humeurs, dans celles qui sont produites par l'introduction de principes vi-

rulents et délétères, les phénomènes pathologiques présentent un certain développement qui autorise la coction hippocratique, ou du moins l'idée d'un travail d'élimination, qui y est comprise.

La coction des humeurs en prépare l'expulsion. Les efforts pour cette expulsion reçurent un nom particulier dans la médecine grecque; ils s'appelèrent *crise*. Différentes voies y sont ouvertes; les plus communes sont les voies de la sueur, de l'urine, des excrétions alvines, des vomissements et de l'expectoration.

Un autre mode de crise est signalé souvent par Hippocrate, c'est le *dépôt* (ἀπόστασις). La théorie du dépôt est étroitement liée à celle des autres crises et n'en est qu'une extension. Quand la matière morbifique n'a pas trouvé une issue convenable, la nature la porte et la fixe sur un point particulier. Le dépôt n'est pas un abcès; c'est tantôt une inflammation extérieure telle qu'un érysipèle; tantôt la tuméfaction d'une articulation; tantôt la gangrène d'une partie. De là cette distinction, obscure au premier coup-d'œil, mais réelle, des maladies qui sont un vrai dépôt et qui amènent une amélioration, et de celles qui ne sont un dépôt qu'en apparence, et qui ne jouent aucun rôle dans la solution de la maladie. Ces érysipèles funestes qu'on remarque dans certaines fièvres typhoïdes, et qui, loin d'en atténuer les accidents, les aggravent, fournissent un bon exemple, dans la clinique moderne, de cette distinction. Il faut encore y rapporter une sentence du *Pronostic*, regardée par les uns comme inintelligible, par les autres comme futile, et qui est non-seulement conforme à la doctrine hippocratique, mais encore fondée en fait. Suivant cette sentence, un malade est moins en danger lorsqu'il a une partie du corps tout-à-fait noire que lorsqu'il l'a livide. Sprengel se demande

(*Hist. pragmat. de la Médecine,* t. I, p. 339) pourquoi il en serait ainsi. Le voici : la noirceur des parties annonce la gangrène, la formation du dépôt, un effort favorable de la nature, et, si la mortification se borne, des chances de guérison ; la lividité des parties n'est pas un dépôt et peut être considérée comme une preuve de l'affaiblissement général du malade et un signe de très mauvais augure.

La doctrine des jours critiques est le complément de celle des crises. Suivant les anciens médecins, les crises ne surviennent pas à des époques indéterminées de la maladie ; le temps de celle-ci est réglé ; les phénomènes qu'elle présente sont assujettis à un ordre ; et certains jours sont, suivant le malade, la maladie, la saison, affectés aux efforts critiques de la nature. Hippocrate a adopté cette doctrine ; il a signalé les jours qui lui ont paru importants à observer ; ce qui les retarde ou les accélère ; ce qui indique leur régularité ; ce qu'annonce leur irrégularité, et le danger des jours critiques *qui ne jugent pas.*

Des considérations générales sur les causes des maladies, de la théorie sur les humeurs, sur leur coction, sur les crises et sur les jours critiques, résultait une manière toute différente de la nôtre de juger du malade et de la maladie. C'est ce que l'époque d'Hippocrate appelait la prognose. Ceci est important ; car c'est là une des plus essentielles différences qui séparent la médecine hippocratique de la médecine moderne. La prognose pour l'école de Cos n'est pas ce que nous entendons par la sémiotique. La sémiotique, dans nos traités, est une fraction de l'encyclopédie médicale, elle nous apprend la valeur des signes, mais elle n'a pas une prédominance absolue sur les autres parties ; elle est même subordonnée au diagnostic dans le cas où le diagnostic est précis, et elle occupe une place bien moins grande que celui-ci

dans l'enseignement. La prognose d'Hippocrate, au contraire, domine toute la science, elle en est le point culminant, elle fournit la règle du praticien; il n'est rien qu'elle n'atteigne et qu'elle n'embrasse; il faut donc bien en concevoir le sens et la portée; c'est pour ainsi dire la clé de la médecine hippocratique.

Elle tient par un lien évident aux théories sur la coction, sur les crises, sur les jours critiques; je ne chercherai pas si elle est née de ces théories, ou si au contraire ces théories en dérivent. Pronostic, coction, crises, jours critiques, marchent naturellement ensemble; ce qui était réglé devait pouvoir se prévoir; ou bien ce qui se prévoyait était réglé. Il me semble plus philosophique de regarder la prognose et la doctrine sur la coction et les crises, non comme nées l'une de l'autre, mais comme les deux côtés d'une même conception scientifique. Ces deux idées se sont formées ensemble, ont été élaborées simultanément, éclairées par les mêmes travaux, appuyées par les mêmes expériences, et, sans avoir reçu une forme systématique, elles constituent la doctrine d'Hippocrate et la règle à laquelle il a tout rapporté.

Qu'est-ce donc que la prognose d'Hippocrate? Il ne faut pas s'attacher à l'étymologie du mot, et croire qu'elle se rapporte uniquement à la prévision de ce qui doit arriver; la prognose (Hippocrate est formel sur ce point) instruit à la fois sur le passé, sur le présent, sur l'avenir du malade. Elle instruit sur le passé, car elle donne les moyens de suppléer à ce que le malade ne sait ou ne peut pas dire, et fournit des indications sur les accidents auxquels il a été soumis, les causes qui ont agi sur lui, et la nature de l'affection pour laquelle il réclame des secours; sur le présent, car elle enseigne la différence qui existe entre l'état de santé et de maladie, et montre par le degré que cette différence a

atteint le danger que court le patient, les chances de salut qui lui restent, et l'intensité du mal qui l'accable. Enfin elle instruit sur l'avenir, car elle enseigne les signes qui annoncent la crudité ou la coction des humeurs, l'approche des crises, les jours où elles doivent éclater, les issues qu'elles iront prendre, et les parties où les dépôts critiques se feront. Voilà la portée tout entière de la prognose hippocratique, voilà le champ qu'elle embrasse, voilà l'enseignement qu'elle donne.

On vient de voir que, la santé étant maintenue par le juste mélange ou la *crase* des humeurs, la maladie est produite par le dérangement de cette crase; que, dans le cours de la maladie ainsi produite, il s'établit un travail, comparé métaphoriquement à la coction, lequel, s'accomplissant, amène la guérison, ou, ne s'accomplissant pas, laisse le mal durer ou finir par la mort; qu'à la suite de ce travail il survient des crises caractérisées par des évacuations ou par des *dépôts*; que ces phénomènes sont réglés par le temps, ce qui donne les jours critiques; enfin que, guidé par cette série d'observations et de raisonnements, le médecin parvient à embrasser la maladie dans une doctrine générale, qui est la prognose. Maintenant, quelle est l'idée dernière de cette doctrine? c'est que la maladie, indépendamment de l'organe qu'elle affecte et de la forme qu'elle revêt, est quelque chose qui a sa marche, son développement, sa terminaison. Dans ce système, ce que les maladies ont de commun est plus important à considérer que ce qu'elles ont de particulier; et ce sont ces portions communes qu'il faut étudier et qui constituent le fondement de la prognose. On peut encore l'exposer autrement : la prognose est, si je puis m'exprimer ainsi, le diagnostic de l'état général, diagnostic dans lequel le médecin ne tient qu'un compte très secondaire de

l'organe malade, ou, pour me servir du langage d'Hippocrate, du nom de la maladie. Dans la prognose, ce que nous appelons diagnostic et ce que nous appelons pronostic se trouvent confondus et réunis; et cette réunion provient de ce que le médecin de l'école de Cos, attaché surtout à reconnaître l'état général du malade, diagnostique, il est vrai, une certaine condition actuelle, mais prévoit en même temps, d'après les règles de son art, une certaine marche du mal, et même en apprécie, dans le passé, quelques circonstances: ce qui est la définition qu'Hippocrate a donnée de la prognose. Remarquez que cette définition implique l'admission d'une doctrine profonde, c'est que, dans chaque maladie, le travail pathologique est un, et passe, depuis le début jusqu'à la terminaison, par un développement où toutes les phases tiennent l'une à l'autre. De sorte que l'école de Cos, maîtresse de l'idée de l'unité, ou, en d'autres termes, du développement de la maladie, et peu instruite sur les particularités, c'est-à-dire sur le siége, sur la condition anatomique, sur l'étendue de chaque affection, se tourna tout entière vers la recherche des communautés des maladies; c'est le résultat de cette étude qu'Hippocrate a consigné dans le beau livre qui est intitulé le *Pronostic*.

Ainsi la prognose est la source de toutes les véritables lumières pour l'ancien médecin; elle est, à cette époque, la philosophie de la science, sans elle il n'y a rien qu'empirisme et pratique aveugle. Effacez la prognose telle que l'école de Cos l'a conçue et établie, effacez-la, dis-je, à une époque où l'anatomie a fait si peu de progrès, où l'étude des fonctions est dans l'enfance, où l'anatomie pathologique n'existe pas, où le diagnostic différentiel est privé de ses éléments les plus précieux, quelles lumières restera-t-il à la médecine? Où sera le lien qui l'empêchera de se perdre

dans un dédale de faits particuliers sans connexion, et de languir dans l'éternelle enfance où reste tout ce qui, n'étant pas l'objet d'un travail scientifique et d'une méthode, tombe nécessairement entre les mains des empiriques et ne marche plus qu'au hasard? La prognose est la première construction scientifique que nous connaissions de la médecine. A ce titre elle mérite notre attention, et elle la mérite encore parce qu'elle n'est point fondée sur des vues rationnelles et hypothétiques, mais parce qu'elle part d'observations et d'expériences réelles. Les faits de mutation des qualités des humeurs durant le cours des maladies, les indications des signes qui annoncent le progrès du mal ou une terminaison favorable, l'étude des évacuations et des mouvements critiques ou non, tout cela constitue un ensemble qui a été un digne objet d'étude et de théorie pour l'école de Cos.

Le sens scientifique des Grecs se manifesta, là comme ailleurs, avec une grande sûreté et une grande supériorité. Le problème à eux posé fut : de concevoir qu'il n'y avait pas seulement des faits de détail, ce qui les sauvait de l'empirisme, et de trouver un système général, ce qui faisait de la médecine une science. Sans entrer dans un examen des caractères propres aux différentes maladies, sans essayer de les réunir dans un cadre et de les classer, sans y songer même, l'école de Cos saisit une idée féconde qui résumait toute chose, et, dans une abstraction qui ne manque ni de portée ni de grandeur, elle donne au médecin une doctrine qui le guide à la fois dans les recherches scientifiques et dans la pratique de l'art. Suivant elle (et c'est l'expérience, non l'hypothèse, qui fournit ces données) le corps humain présente, durant le cours des maladies, une série de phénomènes qui, sans qu'il soit besoin de les

rattacher plus particulièrement à telle ou telle affection, ont une signification propre, présagent ce qui va arriver, indiquent l'issue probable de la lutte, les efforts que tentera la nature, les voies par où elle se déchargera, et les secours auxquels l'art peut et doit recourir. Dans ce point de vue où la maladie est considérée comme quelque chose de général et d'indéterminé, la connaissance d'une maladie particulière n'est même pas très nécessaire, et remarquez que, dans le fait, cette connaissance était très bornée. La prognose étudie l'expression fidèle par laquelle l'économie trahit le dérangement qu'elle éprouve; et c'est cette expression qu'il importe de saisir. Faire prévaloir l'observation de tout l'organisme sur l'observation d'un organe, l'étude des symptômes généraux sur l'étude des symptômes locaux, l'idée des communautés des maladies, sur l'idée de leurs particularités, telle est la médecine de l'école de Cos et d'Hippocrate.

J'ai déjà eu occasion de le remarquer dans cette *Introduction*, la science humaine ne marche pas autrement que l'*histoire* humaine; les découvertes et les systèmes ne naissent pas plus spontanément et sans antécédents que les événements des empires et les révolutions des sociétés. La prognose hippocratique, telle que je viens de l'exposer, est certainement un beau résultat du travail de l'antiquité, mais elle n'est pas née soudainement dans la tête d'Hippocrate, ou, pour mieux dire, dans l'enceinte de l'école de Cos; elle avait ses éléments tout préparés, et la filiation en est simple et naturelle. On sait ce qu'étaient les temples des Asclépiades; les prêtres-médecins qui les desservaient, y recevaient les malades, consignaient les remarques que leur suggérait l'issue des maladies, et formaient ainsi un recueil des notes expérimentales que l'on retrouve dans les *Prénotions coaques*, et dans le premier livre des *Prorrhétiques*.

Il importait beaucoup à des prêtres, il était dans leur caractère, il était dans les habitudes de tout l'ordre sacerdotal en Grèce, d'essayer de percer le voile de l'avenir, et, dans les temples des Asclépiades, de prédire les événements pathologiques dont le corps de chaque malade allait être le théâtre. De là le cachet de prévision, le cachet pronostic, si je puis m'exprimer ainsi, que présente l'ancienne médecine des prêtres asclépiades. Mais la divination ne s'applique pas seulement à l'avenir, elle s'applique aussi à un présent et à un passé que l'on ignore. C'est pourquoi le mot de prognose (προγινώσκειν) a été employé pour exprimer ce travail d'esprit, ce jugement médical qui avait pour but d'apprécier l'état passé, présent et futur du malade. Jusque là ce fut un métier; mais ce fut une science, quand l'école de Cos, embrassant à la fois ces trois temps, vit ainsi, dans chaque maladie, non plus une succession de phénomènes bizarres, désordonnés et sans loi, mais un enchaînement où chaque fait avait sa raison dans le fait précédent. Là, ce me semble, est le passage de l'empirisme des temples à la doctrine de l'école, et peut-être est-ce à Hippocrate lui-même qu'il faut attribuer ce progrès. Au reste, la trace évidente en est dans le mot même de *prognose* (προγινώσκειν), qui est resté attaché au principal travail d'Hippocrate sur cette matière. C'est donc de la divination médicale dans les temples, et des observations sur lesquelles elle se fondait, qu'est née la prognose d'Hippocrate, doctrine profonde d'après laquelle toute maladie est à la fois une et commune, une par son développement, commune par certains phénomènes que j'appellerai ici, pour abréger, état général, et que Galien, en expliquant Hippocrate, nomme *diathèse*. On ignore ce que fut la médecine des Égyptiens et des autres peuples de l'Orient, et si elle est jamais sortie hors du cercle des re-

marques particulières, des faits sans lien et des observations sans méthode philosophique. L'école hippocratique franchit ce cercle, et par là elle a influé sur l'avenir entier de la médecine dans l'Occident.

La base sur laquelle reposait l'étude de l'état général ainsi conçu n'avait rien d'arbitraire, c'était la comparaison entre la santé et la maladie. Après avoir étudié le jeu régulier du corps vivant, que la gymnastique leur enseignait avec tant de précision, les médecins de l'école de Cos mettaient en regard les phénomènes qui se produisent dans les diverses maladies; l'état de santé était la mesure d'après laquelle ils en calculaient l'importance et en appréciaient le danger. Dans tout le *Pronostic*, Hippocrate n'a pas d'autre règle que celle-là pour caractériser l'expression de la face, les sueurs, l'urine, les évacuations alvines, la respiration, etc. Toute étude de pathologie est, à la vérité, fondée sur une comparaison de l'état de santé avec l'état de maladie, mais toute étude de ce genre n'est pas conduite sur le plan que suivit l'école de Cos. Cette école conçoit tout ce qu'elle sait des fonctions dans leur jeu régulier, comme un ensemble, et le compare en bloc à ce qu'elle observe sur l'homme malade; et de cette comparaison résulte, pour elle, un tableau plutôt qu'une énumération des symptômes; une étude de l'homme tout entier, plutôt qu'une étude d'un organe lésé; une recherche des souffrances et des efforts des grandes fonctions, plutôt qu'une recherche des altérations cachées de quelque viscère; un aperçu de la condition générale du patient plutôt qu'un aperçu de la condition particulière d'un appareil, d'une membrane, ou d'un tissu. Je ne loue pas l'école de Cos d'avoir ainsi agi, cela était inévitable à l'époque où elle était placée; je ne blâme pas les modernes de s'appesantir sur le diagnostic local, car sans cela il n'y a pas de précision

possible. Mais ce que je signale comme un trait de génie dans l'ancienne médecine des Hellènes, c'est qu'ils aient eu une puissance de généralisation assez grande pour édifier, avec les données qu'ils avaient, un système qui contînt ces données, qui en fût le lien logique et qui constituât une science.

Et ici je ne prête pas à Hippocrate et à ses maîtres des intentions qu'ils n'aient jamais eues, seulement je rends plus saillant, par l'analyse, ce qui est caché dans la synthèse de leurs conceptions. En effet, cette théorie que j'expose, Hippocrate l'a eue tellement, qu'il l'a défendue contre les médecins cnidiens, à qui il reproche de multiplier les espèces dans les maladies, et de négliger l'état général ; il l'a eue, puisque tout son livre du *Pronostic* est l'exposition de ce qu'ont de commun les maladies aiguës, et qu'il le termine en disant qu'il n'y faut pas regretter le nom des maladies qui ne s'y trouvent pas inscrites, attendu que ce qu'il a exposé s'applique à toutes les affections qui ont la même marche ; il l'a eue, enfin, puisque les histoires particulières qu'il a consignées dans ses livres des *Épidémies* sont rédigées d'après cette règle même.

Hippocrate est le premier qui nous ait transmis des histoires particulières des maladies : exemple remarquable qui n'a pas été assez imité dans les âges postérieurs à lui. Ces histoires ont un cachet spécial, et on les a vantées bien souvent sans comprendre l'esprit qui en a dicté la rédaction. Elles sont le produit direct du système qui avait fait un tout de la médecine antique, le résultat de cette prognose que j'ai expliquée. En effet qu'y voit-on ? Si on les juge avec nos opinions sur le mérite d'une observation particulière, on les trouvera très défectueuses, car les signes qui caractérisent une maladie y manquent ; on n'y trouve nul

détail sur la série des symptômes et des accidents par lesquels le malade a passé, et c'est tout au plus si, en rapprochant quelques indications éparses, et en interprétant quelques symptômes notés dans un autre dessein, on peut parvenir à donner un nom moderne à la maladie traitée par Hippocrate. Mais, si on les juge avec les opinions antiques, tout devient clair, et on n'y trouve plus qu'une application rigoureuse de la prognose, du système qui faisait le fonds de cette médecine. Tout ce qui a trait surtout aux caractères d'une maladie particulière, aux symptômes locaux, aux lésions d'un organe, est omis, parce que, au point de vue hippocratique, cela n'a qu'une importance secondaire. Mais le régime habituel, ou les écarts de régime qui ont précédé la maladie, les évacuations critiques ou non critiques, les jours où elles surviennent, l'état de la respiration, de la sueur, de l'urine, sont notés avec une exactitude parfaite; de sorte qu'en réalité, dans l'observation hippocratique, la maladie particulière disparaît et fait place au tableau général de la souffrance et des efforts des grandes fonctions.

Il serait certainement curieux et utile de rechercher dans l'histoire de la science, comment les diverses doctrines médicales ont influé sur le mode de rédaction des observations. Nous en avons un exemple frappant sous les yeux. La *méthode numérique* de M. Louis a changé, pour tous ceux qui s'en servent, et, on peut ajouter, pour ceux aussi qui ne s'en servent pas, le plan d'après lequel les faits particuliers sont décrits. Cette influence du système médical sur la description, n'est pas moins marquée dans les *Épidémies* d'Hippocrate. Là il s'abstient de nommer les maladies, d'en exposer les symptômes caractéristiques; il se renferme scrupuleusement dans les limites de la prognose; en un mot il exécute avec fidélité ce qu'il annonce dans un autre de

ses écrits, et cette idée est pour lui un point tellement fondamental que, dans le *Pronostic*, il se justifie de n'avoir pas nommé un plus grand nombre de maladies particulières et assure qu'il suffit à son plan d'en avoir rassemblé les signes communs. Quelqu'opinion qu'on ait de la méthode de M. Louis, il est certain qu'elle répond au besoin que la médecine moderne éprouve de plus en plus de s'enfoncer dans le détail de l'observation. On peut donc prendre sa manière d'exposer l'histoire d'une maladie comme représentant l'esprit qui dirige aujourd'hui l'étude médicale, de même que les histoires particulières qu'on lit dans les *Épidémies* portent le sceau de la doctrine d'Hippocrate. Ce rapprochement seul suffit pour caractériser l'une et l'autre époque. Autant ce que les maladies ont de spécial et de distinctif est cherché et expliqué par le médecin moderne ; de manière qu'on puisse diagnostiquer avec précision l'affection particulière, autant ce qu'elles ont de commun occupe le médecin ancien, de manière que l'affection particulière fasse place à l'étude de l'état général.

De la thérapeutique d'Hippocrate, nous ne possédons que le livre sur le *Régime dans les maladies aiguës*. Là encore c'est l'idée de coction, de crise, c'est la considération de l'état général, ou, en d'autres termes, la prognose qui enseigne quand et comment on doit se servir, soit du régime alimentaire, soit des exercices, soit des remèdes pour traiter les maladies. Elle contient la thérapeutique générale, c'est-à-dire la formule de toutes les indications qui font que le praticien n'emploie ni au hasard, ni sans but déterminé les moyens qu'il a à sa disposition. Une thérapeutique ainsi fondée cherche donc à se rendre compte du motif qui la fait agir, du résultat qu'elle veut atteindre, du moment qu'il importe de choisir, de la crise qu'il faut ou seconder ou

imiter : elle répond à la définition que Platon a donnée de la médecine de ce temps, et que j'ai rapportée quelques pages plus haut.

Au point de vue de la prognose, l'étude de la santé, de la maladie et du traitement formait un tout fort simple. Érasistrate rapporte (Gal., t. v, p. 40, Ed. Bas.) qu'un certain Pétronas, postérieur de peu à Hippocrate, s'avisa de traiter les fébricitans par l'usage du vin et des viandes. Certes ce Pétronas n'était pas de l'école de Cos; jamais la doctrine hippocratique n'aurait permis une si grave aberration; elle avait trop étudié l'homme sain, l'homme malade, et les efforts de la nature dans les fièvres, pour supposer qu'un pareil traitement pût jamais avoir des résultats avantageux, et qu'un pareil essai dût jamais être tenté. La prognose, telle qu'elle l'avait fondée et enseignée, la prémunissait contre les écarts dangereux d'un aveugle empirisme. Pétronas s'était dit grossièrement : peut-être le vin, les viandes guériront les fièvres; qui sait? essayons. Une telle expérimentation faisait violence à toutes les règles de la prognose.

Il faut sans doute pardonner aux hippocratistes leur admiration pour la grande école qui a donné une base à la science, et pour le grand homme qui en a été l'interprète. Cette unité qui apparaît dans la conception de la plus antique médecine grecque, a quelque chose de singulièrement beau et remarquable; d'autant plus qu'elle ne s'est plus retrouvée, ou du moins que les systèmes qui ont eu la prétention de remplacer l'hippocratisme, n'ont jamais eu ni autant de consistance, ni autant de durée, ni, il faut le dire, autant de valeur intrinsèque. En effet, les systèmes se sont appuyés sur l'*hypothèse*, et Hippocrate s'est appuyé sur *la réalité*. Ici encore, ce sont les propres termes d'Hippocrate que j'emploie. Ce qu'il combat dans le traité de l'*Ancienne*

médecine, c'est l'hypothèse (ὑπόθεσις); ce qu'il recommande, c'est la réalité, l'étude des faits (τὸ ἐόν).

On le voit donc, la méthode antique d'Hippocrate et la méthode moderne ne diffèrent pas dans leur essence ; car elles sont l'une et l'autre la méthode expérimentale. Hippocrate, comme nous, a voulu qu'on observât la nature, et, comme nous, il s'est servi de l'induction pour agrandir le champ de ses observations et trouver un lien entre les faits particuliers. Mais il admet que ce lien est l'étude des signes communs des maladies, et sur cette étude il établit, sans hésiter, sa pathologie générale. Mais nous, nous sommes arrivés à ce point que les signes communs qui suffisaient à Hippocrate, ne suffisent plus pour diriger le médecin dans le vaste domaine des phénomènes pathologiques. Si nous remplissions à la lettre le programme hippocratique, si nous relevions les signes communs et rien que ces signes dans toutes les maladies, nous obtiendrions un résultat si réduit, nous descendrions à une généralité si éloignée qu'il n'en sortirait aucun fruit pour la théorie et la pratique. Qu'arrive-t-il donc ? C'est que nous nous enfonçons, chaque jour davantage, dans les détails, dans l'observation locale, dans les recherches de plus en plus ténues et minutieuses. Hippocrate, par la nature de ses connaissances, a été tenu à la superficie du corps malade. La médecine moderne a pénétré dans l'intérieur; et cette pénétration, si je puis ainsi parler, dans l'intimité des organes et des tissus, a été le travail des siècles qui nous séparent d'Hippocrate.

Le médecin de Cos expose, dans son *Pronostic*, les communautés des maladies, c'est-à-dire la valeur de l'état général du malade; dans ses *Épidémies*, il retrace ce qu'il a observé, c'est-à-dire ces communautés mêmes; dans son livre *du Régime des Maladies aiguës*, il apprécie la thérapeu-

tique d'après la règle qu'il a posée dans le *Pronostic*, et suivie dans les *Épidémies*. Le traité de l'*Ancienne médecine* combat les hypothèses, en appelle uniquement aux faits observés, et déclare que le corps vivant doit, pour être connu, être étudié dans ses rapports avec ce qui l'entoure. Voilà donc toute la doctrine d'Hippocrate exposée dans ses livres mêmes. Sa méthode est expérimentale, sa théorie médicale repose sur l'idée du développement régulier et des communautés des maladies; enfin, ce que j'appellerai sa philosophie ou sa métaphysique, consiste dans l'idée qu'il se fait du corps vivant, lequel, suivant lui, subsiste par ses rapports, et doit être étudié dans ses rapports avec le reste des choses. Cette pensée du médecin grec, complétement opposée à celle des philosophes contemporains, qui cherchaient à connaître le corps vivant en soi, est essentiellement relative à l'hygiène et à la pathologie. Elle fut sans doute le fruit de ses vastes connaissances dans ces deux branches de la médecine; mais, en retour, elle lui fit comprendre l'impuissance et le vide de l'hypothèse, et il put proclamer dans son livre de l'*Ancienne médecine* qu'il n'y avait pour l'avancement de cette science qu'une voie, et que cette voie était celle du raisonnement fondé sur l'expérience.

On ne s'étonnera pas qu'en terminant ce court exposé de la doctrine d'Hippocrate, j'aie rappelé les livres qu'elle a surtout inspirés. Car ces livres, appartenant à une même pensée, doivent être d'une même main, et cette main est celle d'Hippocrate. La confirmation, par cette voie, de tous les résultats de mon travail est tellement frappante que je n'ai pas voulu la laisser inaperçue du lecteur.

CHAPITRE XIV.

REMARQUES SUR LE CARACTÈRE MÉDICAL ET LE STYLE D'HIPPOCRATE.

Hippocrate a fleuri à l'époque la plus brillante de la civilisation grecque, dans ce siècle de Périclès qui a laissé d'immortels souvenirs. Il a vécu avec Socrate, Phidias, Sophocle, Euripide, Thucydide, Aristophane, et il n'a pas été indigne de cette haute société. Lui aussi a partagé le sentiment qui pénétrait alors les Hellènes, enorgueillis de leur liberté, enthousiasmés de leurs triomphes, épris de leurs belles créations dans les arts, dans les lettres et dans les sciences. Voyez dans le traité des *Eaux*, *des Airs et des Lieux*, avec quelle fierté le Grec triomphe du Barbare, l'homme libre du sujet soumis à un maître, l'Européen vainqueur de l'Asiatique partout vaincu sur terre et sur mer. Se peut-il trouver un sentiment national plus fièrement exprimé que cette supériorité de race que le médecin de Cos attribue à ses compatriotes? Plus on pénètre le sens des écrits d'Hippocrate, et plus l'on s'identifie avec le fonds et la forme de ses pensées; plus aussi on comprend l'affinité qu'il a avec les grands esprits ses contemporains, et plus l'on est persuadé qu'il porte comme eux la vive empreinte du génie grec.

Quelque silence qu'Hippocrate ait gardé sur lui-même, dans ses écrits, cependant il est possible, avec un peu d'attention, de démêler quelques-uns des traits qui ont composé le caractère scientifique de cet homme remarquable. Ses livres sont semés de réflexions qui montrent que son esprit avait été constamment occupé et du souvenir de sa propre

pratique et de l'examen de celle des autres médecins. Visiblement il avait beaucoup médité sur la médecine, et en bon nombre de passages l'on rencontre de ces observations qui, sans rentrer positivement dans le cercle de la pratique médicale, sont dues aux réflexions de celui qui enseigne, et font réfléchir ceux qui lisent. Je pourrais en citer plusieurs exemples, je me contenterai d'en rapporter un seul, parce que j'y joindrai les justes remarques qui ont été suggérées à Galien, et qui développent l'idée même que je me fais de la tournure d'esprit d'Hippocrate. Ce médecin a dit dans le 1er livre des *Épidémies* : « Le praticien doit avoir deux objets « en vue, être utile au malade ou du moins ne pas lui nuire. » Ce sont là de graves et modestes paroles où l'on découvre, quand on les creuse, un sens profond et un utile enseignement. Au reste, il faut laisser parler Galien qui a été frappé, lui aussi, de la remarque jetée par Hippocrate dans le courant de son 1er livre des *Épidémies*. « Il y eut un temps, dit- « il [1], où je regardais ce peu de mots comme indignes d'Hip- « pocrate ; il me semblait d'une évidence manifeste que le » devoir du médecin est de travailler à soulager le malade « ou du moins de ne pas lui nuire. Mais, après avoir vu plu- « sieurs médecins célèbres blâmés à juste titre pour ce qu'ils « avaient prescrit, saignées, bains, purgatifs, vin, ou eau « froide, je compris qu'Hippocrate avait éprouvé de pareils « mécomptes, lui, comme bien d'autres de ceux qui pra- « tiquaient alors. Depuis ce temps, j'ai jugé qu'il ne fallait « pas seulement, en prescrivant un remède important, sa- « voir jusqu'à quel point le malade y trouverait du soulage- « ment ; mais je n'ai jamais rien administré sans avoir pris « garde à ne pas lui nuire, dans le cas où la prescription « manquerait son but. Quelques médecins, semblables à ceux

[1] T. v, p. 370, Ed. Basil.

« qui lancent les dés, prescrivent des traitements qui, s'ils « échouent, sont très funestes aux malades. Ceux qui com- « mencent l'étude de la médecine croiront, j'en suis certain, « comme j'ai cru jadis, que ce conseil, *être utile ou du « moins ne pas nuire*, est indigne d'Hippocrate; mais les « praticiens, je n'en suis pas moins sûr, en comprendront « toute la portée, et, si jamais il leur arrive de faire du mal à « leurs malades par l'administration intempestive de quel- « que remède actif, ce sera surtout alors qu'ils concevront « le sens et la gravité de l'avertissement qu'Hippocrate leur « a légué. »

Le chef de l'école de Cos rappelle fréquemment à la mémoire des médecins les devoirs qu'ils ont à remplir, et les règles d'attention, de soin, de prudence que leur impose leur profession à l'égard des malades. Il a complétement exposé son sentiment sur cet important objet en ce peu de mots : « L'art médical a trois termes : la maladie, le malade et le « médecin. Le médecin est le serviteur de l'art; et, avec « le médecin, le malade doit combattre la maladie [1]. » Ailleurs il dit : « La première considération à avoir dans toute « la médecine, est de guérir la maladie [2]. » Ce sentiment est naturel dans un homme qui aime sa profession, qui en sent la valeur, et par conséquent les obligations et la responsabilité morales. L'amour de la profession médicale est manifesté par Hippocrate en une foule de passages. Le mot dont il se sert pour désigner la *profession* est l'*art* (ἡ τέχνη). Tout ce qui pourrait la compromettre ou en diminuer le crédit

[1] Ἡ τέχνη διὰ τριῶν, τὸ νούσημα, ὁ νοσέων καὶ ὁ ἰητρός· ὁ ἰητρὸς ὑπηρέτης τῆς τέχνης· ὑπεναντιοῦσθαι τῷ νουσήματι τὸν νοσεῦντα μετὰ τοῦ ἰητροῦ χρή. *Epid.* 1, p. 304, Ed. Basil.

[2] Χρὴ δὲ περὶ πλείστου μὲν ποιέεσθαι ἐν πάσῃ τῇ τέχνῃ, ὅκως ὑγιὲς μὲν ποιήσῃς τὸ νοσέον. De *Artic.*, p. 500, Ed. Basil.

dans l'opinion du public, le blesse ; il a les yeux constamment fixés sur ce point, et il le signale avec force à ses confrères. Quand les médecins de cette époque reculée se contredisaient dans leurs prescriptions et leurs conseils, Hippocrate leur dit qu'ils décrient la profession, au point de faire croire qu'il n'y a pas de médecine, et que de la sorte ils ressemblent aux devins dont chacun interprète en sens contraire le vol, à droite ou à gauche, des oiseaux [1] ; et, en cherchant à établir sur de solides fondements la doctrine du *régime dans les maladies aiguës*, il a pour but de prévenir, sur un point essentiel, des divergences contraires à l'honneur de l'art médical. Une des raisons pour lesquelles il recommande aux médecins de se familiariser avec l'étude des signes prognostiques, c'est que par là ils s'acquerront davantage la confiance du malade, et le décideront à se remettre entre leurs mains [2]. Aussi Galien en fait la remarque : « Hippocrate s'occupe non-seulement des malades, « mais encore du médecin, afin qu'il soit toujours irré« préhensible dans la pratique de son art, et qu'il obtienne « considération et respect [3]. » Les recommandations de ce

[1] Καί τοι διαβολήν γε ἔχει ὅλη ἡ τέχνη πρὸς τῶν δημοτέων μεγάλην, ὡς μηδὲ δοκέειν ὅλως ἰητρικὴν εἶναι... Καὶ σχεδὸν ἂν κατά γε τὸ τοιόνδε τὴν τέχνην φαῖεν ὡμοιῶσθαι μαντικῇ· ὅτι οἱ μάντιες τὸν αὐτὸν ὄρνιθα, εἰ μὲν ἀριστερὸς εἴη, ἀγαθὸν νομίζουσιν εἶναι· εἰ δὲ δεξιος, κακόν· ..... ἀλλ' ἔνιοι τῶν μαντίων τἀναντία τουτέων. De *Diæt. in acut.*, p. 368, 369, Ed. Basil.

[2] Πιστεύοιτ' ἂν μᾶλλον γινώσκειν τὰ τῶν νοσεόντων πρήγματα, ὥστε τολμᾷν ἐπιτρέπειν τοὺς ἀνθρώπους σφέας ἑωυτοὺς τῷ ἰητρῷ. *Progn.*, p. 401, Ed. Basil.

[3] Οὐ μόνον τῶν καμνόντων ἀεὶ φαίνεται κηδόμενος ὁ Ἱπποκράτης, ἀλλὰ καὶ τῶν ἰατρῶν, ὡς ἀνέγκλητοι μὲν ἀεὶ παρὰ τοῖς κάμνουσιν ὦσιν, εὐδοκιμῶσι δὲ τὰ πλεῖστα. Gal., t. v, p. 651, Ed. Basil.

genre qui se trouvent fréquemment répétées dans les œuvres d'Hippocrate, sont tellement d'accord avec le *Serment* qu'elles forment un nouvel argument en faveur de l'authenticité de cette pièce. Le même esprit y respire ; le même sentiment y domine ; et, si les raisonnements que j'ai apportés plus haut pour faire admettre la légitimité du *Serment*, n'ont pas toute la rigueur qu'on peut désirer, ils acquièrent, ce me semble, beaucoup de force quand on a, sous les yeux, réuni en un seul faisceau, tout ce que Hippocrate a disséminé dans ses ouvrages sur les devoirs des médecins et sur la considération qu'il leur importe, en pratiquant ces devoirs, d'attirer à leur profession.

Celse a vanté la probité scientifique d'Hippocrate, dans une phrase brillante qui est gravée dans tous les souvenirs [1]. Je ne m'autoriserai pas de ce témoignage ; car le fait que Celse invoque est dans le 5e livre des *Épidémies ;* et ce livre forme un de ces recueils de notes qu'on ne peut pas attribuer à Hippocrate avec quelque sûreté. Mais la liste même des observations qu'il nous a transmises dans le 1er et le 3e livres, prouve qu'il n'a pas tenu à cacher ses revers, et à ne citer que ses succès ; il a enregistré avec candeur les malheurs qui lui sont arrivés ; le nombre des morts qu'il rapporte en fait foi. C'est le même sentiment de probité qui lui inspire la plus vive répugnance pour tout ce qui sent le charlatanisme. Cette réprobation éclate dans une foule de passages. Je n'en citerai qu'un parce qu'il demeure applicable à tous les temps et à tous les pays. Hippocrate, après avoir dit que l'intérêt du malade doit passer avant

[1] A suturis se deceptum esse Hippocrates memoriæ prodidit, more scilicet magnorum virorum et fiduciam magnarum rerum habentium. Cels. VIII, 4.

toute chose, ajoute : « Quand il existe plusieurs procédés, il « faut employer celui qui fait le moins d'étalage ; quiconque « ne prétend pas éblouir les yeux du vulgaire par un vain « appareil, sentira que telle doit être la conduite d'un homme « d'honneur et d'un véritable médecin [1]. »

La haine qu'Hippocrate ressentait et exprimait à l'égard des charlatans, est très comparable à la haine qui animait Socrate, son contemporain, contre les sophistes. Le médecin et le philosophe poursuivent d'une égale réprobation ces hommes qui abusaient de la crédulité populaire pour vendre, les uns une fausse médecine, les autres une fausse sagesse. Non-seulement Hippocrate flétrit les manœuvres des charlatans, non-seulement il prévient le public contre les artifices de ces gens qui en font leur dupe, mais encore il prémunit de toutes ses forces les véritables médecins contre toutes les tentations qu'ils pourraient avoir de se laisser aller à l'emploi d'un charlatanisme plus ou moins innocent ; il les tient en garde contre cet écueil ; il ne veut pas que leur conduite en ait la plus petite apparence ; il leur recommande, avant tout, ce qui est simple, droit et honnête. Il fallait véritablement qu'Hippocrate eût été blessé du spectacle donné par l'effronterie des charlatans et par la crédulité du public, pour insister auprès des médecins ses élèves avec tant de force, non pas seulement contre l'emploi d'un charlatanisme honteux, mais encore contre toute conduite dont le soin exclusif ne serait pas d'en écarter jusqu'à l'ombre la plus légère. La guerre aux sophistes faite par Socrate, la guerre à l'esprit de charlatanisme faite par Hippo-

[1] Εἰ δὲ πολλοῖσι τρόποισιν οἷόν τε εἴη ὑγιέας ποιέειν, τὸν ἀοχλότατον χρὴ αἱρέεσθαι. Καὶ γὰρ ἀνδραγαθικώτερον τοῦτο καὶ τεχνικώτερον, ὅστις μὴ ἐπιθυμέει δημοειδέος κιβδηλίης. De *Articul.*, p. 500, Ed. Basil.

crate, sont de la même époque et portent le même caractère.

Hippocrate nous présente le premier exemple que nous connaissions de la polémique médicale. Le livre de l'*Ancienne médecine* est un livre polémique en grande partie: son traité du *Régime dans les maladies aiguës* s'ouvre par une discussion contre le livre des *Sentences cnidiennes*. Je ferai ailleurs l'histoire de ce débat, et j'y exposerai les points de philosophie médicale auxquels il touchait. C'est un sujet intéressant d'étude que de se rendre compte des discussions scientifiques qui ont occupé nos prédécesseurs; et la querelle de Cos et de Cnide, d'Hippocrate et d'Euryphon, est importante et parce qu'elle est la première que nous connaissions, et par le fonds même qui la constitue.

On trouve, dans les écrits d'Hippocrate, une foule de passages où il critique des procédés particuliers employés par des médecins de son temps, dans le traitement de différentes affections. Il a assez réfléchi sur les choses pour ne pas accepter sans jugement les traditions du passé, ou les exemples de ses confrères; il a assez d'expérience personnelle pour s'être fait une opinion indépendante sur les principaux points de la médecine; et il s'exprime avec une juste autorité sur ce qu'il approuve ou ce qu'il condamne.

Hippocrate est essentiellement praticien; si en médecine il ne connaît que l'art, du moins il veut que l'art soit traité scientifiquement, c'est-à-dire qu'en toute occasion on y applique l'attention et le jugement [1]. Quand il recommande de chercher la solution de certains problèmes de médecine, ce sont des problèmes relatifs au genre de régime qu'il convient

[1] Ἐμοὶ δ' ἁνδάνει μὲν ἐν πάσῃ τῇ τέχνῃ προσέχειν τὸν νόον. De *Diæt. in acut.*, p. 368, Ed. Bas.

de prescrire aux malades dans les affections aiguës [1]; et, s'il loue la seconde édition des *Sentences cnidiennes* d'être un peu plus médicale que la première [2], c'est parce qu'elles entrent davantage dans la pratique, et qu'elles sont plus appropriées à l'usage du médecin. Pour lui, la médecine est toujours l'art ; ce qu'il veut, c'est porter la lumière dans les observations recueillies ; c'est saisir les principes généraux qui guideront la pratique du médecin, et donner à l'*art* une base scientifique : c'est ainsi qu'il s'élève à la science. Son mérite est grand d'avoir su se renfermer dans cet ordre d'idées ; l'*art* était encore trop près de l'empirisme dont il sortait, pour avoir des prétentions plus hautes que celles qu'Hippocrate lui attribue ; et ce médecin avait l'esprit trop judicieux pour regarder comme un guide sûr la spéculation physiologique qui occupa tous les philosophes de son temps, et pour se jeter dans le champ vide des hypothèses.

Celse a dit qu'Hippocrate, le premier, sépara la médecine de la philosophie [3]. L'assertion de l'auteur latin mérite une rectification. Ce que je viens de dire de la tendance essentiellement pratique et médicale qui se révèle dans les écrits d'Hippocrate, est véritablement conforme aux dires de Celse. Cependant, il faut remarquer que le livre des *Sentences cnidiennes* est antérieur au médecin de Cos, et que ce livre, bien loin de faire de la médecine une branche de la philosophie, s'attachait à diviser, en plusieurs espèces, cha-

[1] Μάλα μὲν οὐδὲ προβάλλεσθαι τὰ τοιαῦτα ζητήματα εἰθισμένοι εἰσὶν οἱ ἰητροί· ἴσως δὲ οὐδὲ προβαλλόμενα εὑρίσκεται. De *Diæt. in acut.*, p. 368, Ed. Basil.

[2] Ἰητρικώτερον δέ τι ἐπῆλθον. De *Diæt. in acut.*, p. 368, Ed. Basil.

[3] Primus quidem ex omnibus memoria dignis, ab studio sapientiæ disciplinam hanc separavit. Lib. 1, in Proœm.

que maladie suivant une méthode qu'Hippocrate n'approuve pas, mais qui devait être très éloignée des grands systèmes de physiologie philosophique du temps. Ainsi la médecine et la philosophie n'étaient pas confondues par Euryphon. D'un autre côté, Socrate, un peu plus vieux que le médecin de Cos, avait nettement séparé la philosophie de la médecine, qu'il regardait, avec les mathématiques, comme inutile à un philosophe. De plus, dans aucun écrit d'Hippocrate on ne trouve cette séparation exprimée formellement; et il faut admettre qu'elle s'est faite sans effort à une époque où les sciences naturelles se dégageaient peu à peu des antiques philosophies qui les avaient toutes absorbées dans leur sein, et où la philosophie elle-même, par la voix de Socrate, circonscrivait avec plus de sévérité son propre domaine.

Galien dit en plusieurs endroits qu'Hippocrate est, dans la plupart de ses écrits, d'une excessive brièveté [1]. Cette remarque, pour être vraie, doit être restreinte aux livres tels que le traité des *Humeurs*, le traité de l'*Aliment*, le traité de l'*Officine du Médecin*, et quelques autres qui ne sont, à vrai dire, qu'un recueil de notes non rédigées. Les véritables écrits d'Hippocrate, ceux sur lesquels s'accordent tous les témoignages, par exemple le *Pronostic*, le 1er et le 3e livre des *Épidémies*, le traité des *Airs*, des *Eaux* et des *Lieux*, n'ont rien de cette excessive brièveté dont on a fait quelquefois un attribut d'Hippocrate. Le développement, au contraire, y est ample et complet.

Certains critiques blâmaient Hippocrate d'avoir forgé des mots difficiles à comprendre : « Si, répond Érotien [2],

[1] Ἱπποκράτης μὲν ἐν τοῖς πλείστοις τῶν ἑαυτοῦ συγγραμμάτων ἐσχάτως βραχύλογος ὤν. Tom. IV, p. 11, Ed. Basil.

[2] Page 4, Ed. Franz.

« il était le seul ou le premier qui eût fait des mots,
« on lui reprocherait peut-être avec raison cette affectation;
« mais les anciens avaient l'habitude de telles compositions,
« ainsi qu'on le voit dans les auteurs de la Comédie anti-
« que, dans Démocrite, pour les philosophes, dans Thucy-
« dide et Hérodote, pour les historiens, et dans presque
« toute la série des vieux écrivains. Pourquoi donc repren-
« dre dans Hippocrate ce qui est autorisé dans tous les au-
« tres? D'autant plus qu'il a été homérique dans sa phrase,
« habile à composer des mots, savant dans l'art de rendre sa
« pensée et de choisir les termes les plus convenables parmi
« ceux que l'usage a consacrés. »

L'antiquité a beaucoup admiré le style d'Hippocrate. Les grammairiens les plus distingués ont commenté ses œuvres, et les anciens critiques lui ont accordé, on le voit, qu'il possédait un tour et une phrase homériques. Je ne contredirai pas en ceci les anciens, qui ont toujours voulu rattacher à Homère ce qui était grand et beau dans leur littérature; mais j'ajouterai quelques considérations qui me paraissent plus directement applicables au style d'Hippocrate. Pour peu qu'on s'occupe d'études littéraires, on reconnaît combien les écrivains d'une même époque, quelques sujets qu'ils traitent, portent un air de ressemblance et de confraternité: *facies non omnibus una, Nec diversa tamen.* Il nous reste les écrits d'un des plus illustres contemporains d'Hippocrate, où la justesse de cette observation me semble tout à fait vérifiée. Thucydide a vécu, a écrit en même temps que le médecin de Cos: plus j'ai médité sur le style de l'un et de l'autre, et cherché à en pénétrer les procédés, la forme et le sentiment, plus aussi je me suis convaincu qu'il existait entre ces écrivains une étroite affinité qui dérivait de cette loi, que les auteurs d'un même temps puisent tous à la source commune

de pensées, d'expressions et de style, qui abreuve toute une époque. Aussi est-ce à Thucydide qu'il faut comparer Hippocrate : des deux côtés un langage grave, un style plein de nerfs, une phrase qui dit beaucoup, et un usage de la langue, qui, bien que très travaillé, est cependant moins assoupli que dans Platon. Hippocrate, quoique maintenu dans une exposition médicale par cette rectitude du goût grec qui ne manque jamais d'approprier les mots aux choses, sait donner du relief et de la couleur à ses peintures. Ces mérites de style s'effacent dans une traduction ; mais ceux à qui la langue grecque est familière, se complairont à étudier cet antique et pur modèle, sentiront comment l'Ionien, flottant et naïf dans Hérodote, est devenu grave et précis dans Hippocrate, admireront sa phrase claire bien que pressée, ornée bien que sévère, simple bien qu'élégante, et se persuaderont par l'exemple même du père de la médecine que le langage de la science a ses règles et ses beautés qui mettent aux œuvres éminentes le dernier trait de l'excellence.

On a beaucoup écrit sur Hippocrate, et on pourra encore beaucoup écrire. Les compositions capitales que l'antiquité nous a léguées, ont cela de caractéristique que l'étude ne s'en épuise jamais, et que la science, à chaque progrès qu'elle fait, les aperçoit d'un nouveau point de vue et sous un autre jour. Les travaux de nos prédécesseurs sur ces vieux monuments ne nous dispensent pas de les examiner pour notre propre compte ; car pour nous il y a là aussi une abondante récolte de faits, de pensées, d'indications qui nous seront utiles pour mieux comprendre notre médecine actuelle. Il m'importe de résumer ici en quelques mots ce que j'ai dispersé dans le courant de cette *Introduction*, et de rappeler brièvement les principaux avantages que procure l'étude des

vieux maîtres de l'art. Demander à cette étude un résultat immédiat, pratique, palpable, si je puis m'exprimer ainsi, comme celui que procure un livre moderne sur tel ou tel point de la science, ce serait lui demander tout autre chose que ce qu'elle peut donner, ce serait en méconnaître la véritable utilité: On ne doit pas aller, là, apprendre la médecine; mais, quand on est pourvu d'une instruction forte et solide, il faut y chercher un complément qui agrandisse l'esprit, affermisse le jugement, et montre, dans la tradition de la science, le travail des générations successives, leurs erreurs et leurs succès, leur faiblesse et leur force. On y puise reconnaissance pour les efforts de nos devanciers, assurance dans les efforts actuels; car, c'est surtout alors que l'on sent que la science n'est jamais ni un fruit spontané, ni la création d'une époque ou d'un homme, mais un héritage que nous avons reçu et que nous transmettrons.

Deux choses surtout sont à considérer quand il s'agit de recommander l'étude des vieux livres et des vieux temps. Ils fournissent à la fois des faits et des doctrines : des faits sans lesquels l'enseignement serait incomplet, des doctrines sans lesquelles nous n'aurions qu'une vue fausse de la culture de la science. S'il est vrai que les maladies changent suivant les climats; si ces modifications frappent de plus en plus les esprits par leur importance pratique et doctrinale à mesure que la civilisation s'étend sur les points les plus divers du globe; il n'est pas moins vrai que les siècles présentent aussi de grandes différences dans leur physionomie pathologique, et que certaines affections s'en vont, tandis que de nouvelles arrivent sur la scène du monde. Le choléra indien nous en a fait faire à nous-mêmes une rude et récente expérience. Hippocrate, dans son large et ingénieux système, a comparé les âges de la vie humaine aux saisons de l'an-

née. Si j'osais l'imiter, je comparerais les âges de l'histoire de l'humanité aux climats de la terre. Les uns comme les autres ont leurs maladies propres, leur pathologie spéciale. Or ce n'est que dans les auteurs, vieux témoins de ces phénomènes passés qui ne doivent peut-être plus se reproduire, ce n'est que dans les livres, fidèles dépositaires de ces antiques observations, que le médecin peut les chercher, les étudier, et arriver à concevoir un ensemble de la pathologie dont le petit horizon qu'il embrasse ne lui donnerait qu'une faible idée. Si par l'étude le médecin doit se faire cosmopolite, par l'étude il doit aussi se faire contemporain de tous les âges. Là il prend connaissance de mille faits qui, sans cela, lui seraient à jamais inconnus ; et ce voyage dans le temps ne lui sert pas moins que ne lui servirait un voyage à travers les continents et les mers.

Voilà pour les faits ; voici pour la doctrine : l'homme qui réfléchit sur lui-même et sur sa conduite passée trouve un grand enseignement pour sa conduite future, et dans ce qu'il a fait de bien, et dans ce qu'il a fait de mal. De même la médecine ne peut revenir sur son passé sans y recueillir des leçons pour son avenir. Celui qui explorera avec des lumières suffisantes l'histoire des théories et de la pratique de nos prédécesseurs rencontrera des sources fécondes de savoir. L'étude de l'antiquité ne doit être abordée qu'avec des connaissances telles qu'on en profite. Là l'ordre logique est de commencer non par ce qu'il y a de plus vieux, mais par ce qu'il y a de plus récent. Quand on s'est pénétré de la science contemporaine, alors il est temps de se tourner vers la science passée. Rien ne fortifie plus le jugement que cette comparaison. L'impartialité de l'esprit s'y développe ; l'incertitude des systèmes s'y manifeste ; l'autorité des faits s'y confirme, et l'on découvre, dans l'ensemble, un enchaî-

nement philosophique qui est en soi une leçon. En d'autres termes, on apprend à connaître, à comprendre, à juger.

Dans les œuvres d'Hippocrate bien des germes ont été déposés qui ont reçu un grand et fécond développement; bien des choses ont été dites, qui, depuis, n'ont plus été répétées avec le même sens et la même grandeur. Et lorsque le père de la médecine commence ses *Aphorismes*, en disant : *La vie est courte, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement difficile*, qui ne se sent transporté dans un autre ordre d'idées que celui auquel nous sommes habitués? qui n'entend là un autre langage que celui qui retentit chaque jour à nos oreilles? qui ne croit lire, dans cette sentence, à moitié grecque et à moitié orientale, l'inscription monumentale inscrite au frontispice de la médecine, au moment où les portes en sont ouvertes par une main puissante?

APPENDICE

A L'INTRODUCTION.

§ Ier.

Du dialecte des livres hippocratiques.

Quelque étranger que cet objet soit aux études médicales qui constituent la partie essentielle de mon travail sur Hippocrate, je ne puis cependant me refuser à consacrer quelques pages à cette recherche. Il m'importe de donner, de mon auteur, un texte aussi correct qu'il me sera possible; et cette correction embrasse non seulement tout ce qui peut éclaircir le sens, mais encore tout ce qui rend au style sa pureté native.

Hippocrate était dorien : pourquoi a-t-il écrit en ionien? L'Ionie avait de bonne heure fourni des écrivains et des savants ; une branche de la plus ancienne philosophie grecque est appelée branche ionienne. Naturellement les Ioniens écrivirent dans le dialecte qui leur était familier. Cette habitude se perpétua; et presque tous les philosophes, excepté les Doriens de la Grande Grèce et de la Sicile, employèrent le dialecte ionien. C'est de ce dialecte que se sont servis Anaxagore, Parménide, Démocrite, Mélissus, Diogène d'Apollonie. Il ne faut pas chercher d'autre raison de la préférence que le dorien Hippocrate donna à l'ionien. On a raconté, il est vrai, qu'il l'employa pour complaire à Démocrite. Mais en cela il ne fit que se conformer à un usage qui prévalait de son temps. L'ionien, dans la période qui a immédiatement précédé le brillant développement de la gloire littéraire d'Athènes, était la langue de la philosophie et de la science.

Avant d'essayer de décider quel a été véritablement l'ionien d'Hippocrate, il faut rechercher ce que les critiques grecs ont dit sur ce sujet. On a vu, dans le chapitre consacré aux commenta-

teurs, que plusieurs avaient composé un lexique des termes les plus difficiles employés dans les livres hippocratiques. De ces termes difficiles, les uns étaient des mots vieillis et tombés en désuétude; mais d'autres étaient des locutions particulières aux Ioniens. Ainsi Bacchius nous apprend que le mot ποταίνια est ionien et signifie tout ce qui se donne en aliment ou en boissons. Le grammairien Xénocrite, un des plus anciens glossateurs d'Hippocrate, avait dit que le mot ἀλλοφάσσειν signifie, chez les Ioniens, non pas un dérangement de la parole, mais un trouble de l'intelligence; ce sont là des remarques qui s'appliquent à des locutions locales, et non à l'ensemble de l'ionisme d'Hippocrate.

Artémidore Capiton, dans son édition si goûtée par l'empereur Adrien, avait supprimé l'ionisme au moins dans plusieurs cas. « Qu'il soit permis à chacun, dit Galien[1], de suivre l'orthographe « qui conviendra; les uns écrivent ὅσῃσι, par trois syllabes; les « autres ὁκόσῃσι, par quatre syllabes; d'autres écrivent ὁπόσῃσι, « remplaçant le κ par le π; c'est ce qu'a fait Capiton dans tous les « cas semblables. Il n'importe pas à la science qu'on écrive de telle « ou telle façon. Je me suis attaché à exposer les leçons qui chan- « gent le sens; quant à celles qui ne touchent qu'aux mots sans « toucher aux choses, je les laisse écrire à chacun comme il veut. »

Galien ne s'était pas toujours montré aussi dédaigneux du soin d'étudier le dialecte de son auteur favori, de celui auprès de qui il se plaisait tant, au milieu d'une décadence qu'il pressentait instinctivement, à réchauffer son génie puissant et son désir actif de savoir. Par une contradiction avec les paroles que je viens de rapporter, il avait étudié lui-même la dialectologie hippocratique. En parlant d'une certaine locution, il dit: « Elle est familière aux « Attiques dont Hippocrate emploie jusqu'à un certain point le dia- « lecte. Aussi quelques-uns ont-ils dit qu'il s'était servi de la vieille « langue attique. J'ai exposé dans un opuscule à part ce que je « pense du dialecte d'Hippocrate[2]. » On le voit, Galien avait composé, sur l'ionisme du médecin de Cos, un petit traité qui nous se-

[1] Tom. V, p. 442, Ed. Basil.
[2] Tom. V, p. 525, Ed. Basil.

rait d'une grande utilité pour toutes les questions relatives à cet objet.

En l'absence d'un document aussi précieux, il ne nous reste que l'opinion de Galien, qui est que cet ionisme se rapproche, en certains points, du dialecte attique. Il ne faut pas, suivant Galien lui-même, chercher dans Hippocrate le pur ionisme d'Hérodote. Cette conclusion ressortira également de l'étude du texte des livres hippocratiques.

Venons aux temps modernes. Les éditeurs, Alde, Cornarius, Mercuriali, Foes, Chartier, Mack, Van der Linden, Kühn se sont contentés de reproduire le texte des manuscrits avec toutes les irrégularités; de sorte que leurs éditions laissent intactes toutes les questions de dialectologie. Presque à chaque ligne on rencontre des exemples de ces variations; je n'en citerai qu'un ou deux, et seulement pour montrer qu'en ceci les éditions n'ont pas d'autre valeur que les manuscrits. On trouve dans le livre de l'*Ancienne médecine :* Alde, χρῶνται, p. 2, verso, l. 17, et χρέονται même page, l. 43; même irrégularité dans l'édition de Bale, p. 4, l. 44 et p. 5, l. 23; dans celle de Mercuriali, IVe classe, p. 18, l. 11, et p. 19, l. 33; dans celle de Foes, Ire section, p. 9, l. 8, et p. 10, l. 7; dans celle de Van der Linden, p. 15, l. 8, et p. 17, l. 6; dans celle de Mack, tom. I, p. 17, l. 3, et p. 18, l. 23; dans celle de Kühn, t. I, p. 23, l. 7, et p. 25, l. 18. Tandis que le datif pluriel de l'article est le plus souvent τοῖσι, on rencontrera, dans presque toutes les éditions, à la même place τοῖς. Ainsi on lit encore, dans le traité de l'*Ancienne médecine*, τοῖς ἀκούουσι : dans Alde, p. 2, verso, l. 25; dans Froben, p. 5, l. 4; dans Mercuriali, IVe classe, p. 18, l. 27; dans Foes, Ire section, p. 9, l. 21; dans Van der Linden, p. 15, l. 32; dans Mack, t. I, p. 17, l. 22; et dans Kühn, t. I, p. 24, l. 2. Je n'ai réuni ces particularités que pour montrer que toutes les éditions se sont copiées l'une l'autre jusque dans les plus petits détails au sujet des ionismes. Et, à leur tour, elles représentent très exactement l'état des manuscrits. Ainsi le premier χρῶνται est dans tous les manuscrits de la Bibliothèque Royale, les seuls que j'ai pu consulter, excepté dans 2253, qui a χρέωνται; le second χρέονται est dans tous les manuscrits; τοῖς ἀκούουσι est également dans tous les manuscrits que j'ai eus sous la main.

Voici ce que pense Heringa de l'orthographe suivie par les éditeurs d'Hippocrate : « L'orthographe qu'ils ont adoptée est partout « inconstante. Ainsi, dans le traité des *Airs, des Eaux et des* « *Lieux*, pag. 386, l. 39 (Ed. de Foes), on lit συστρέφεται, et « à peu de distance ξυστρέφεται ; l. 27, συγκαίει; p. 294, l. 12, « συμπήξει, mais l. 18, ξυμπήξει ; p. 287, l. 42, ξυνίσταται, « mais l. 46, συνίσταται. Et cependant il n'est pas douteux « qu'Hippocrate n'ait suivi partout la même écriture. Aussi je suis « d'avis que, dans les éditions suivantes, s'il y en a, on réta- « blisse sa véritable orthographe, en écrivant tous ces mots par ξ ; « c'est ainsi qu'ont fait tous les anciens, Hérodote, Thucydide, So- « phocle, etc. Cette faute a été mille fois commise dans Hippo- « crate, et dans les autres mots l'orthographe n'est pas meilleure. « Quelquefois vous trouvez σμικρός, d'autres fois μικρός, comme p. « 282, l. 42, ἕως μικρὰ ᾗ ; mais il est clair que le σ a été ab- « sorbé, et qu'il faut rétablir ici σμικρά aussi bien qu'ailleurs. De « même, dans le même traité, on donne bien πόλιες et πόλιας; mais « p. 281, l. 39, on imprime à tort πόλεων, et, dans la même page, « l. 54, πόλει, tandis que, sans aucun doute, Hippocrate avait écrit « πολίων et πόλι.

« C'est encore s'écarter de l'ionisme que d'imprimer, p. 643, l. 51, « ἀφηλικέστεραι, et, p. 1235. F., ἀφηλικεστέρῃ, car les Ioniens n'ai- « ment pas ces aspirations dans l'intérieur des mots, et il faut écrire « ἀπηλικέστεραι, comme c'est l'usage d'Hérodote. De même, p. « 288, l. 11, et ailleurs, il faut lire ἀπικνέονται, au lieu de ἀφι- « κνέονται (Observ. critic. liber singularis, p. 46, Leovardiæ, « 1761). »

Heringa pense qu'il serait possible, à l'aide des manuscrits, de corriger, en beaucoup d'endroits, ces fautes contre l'ionisme, et il rapporte quelques corrections semblables d'un manuscrit d'Hippocrate connu sous le nom de *Codex Mediceus*.

On voit que l'opinion de Heringa est que les éditeurs futurs des œuvres d'Hippocrate doivent ramener systématiquement l'ionisme de cet écrivain à l'ionisme d'Hérodote ; et il indique particulièrement le rétablissement des ténues au lieu des aspirées dans l'intérieur des mots, et le datif singulier des noms féminins tels que πόλις, où

il veut que l'on écrive, comme dans l'édition d'Hérodote, ι au lieu de ει.

Bosquillon a essayé la restauration de l'ionisme d'Hippocrate. « Ἐπεὰν : ionien pour ἐπὰν; je l'ai rétabli quelquefois dans le « texte, ayant trouvé des traces de cette leçon dans les anciens ma- « nuscrits; on lit en effet souvent ἐπ'ἂν, ce qui est peut-être une er- « reur du copiste, pour ἐπεὰν, et ce qui pourrait autoriser à réta- « blir partout ἐπεὰν dans les livres d'Hippocrate. Beaucoup d'au- « tres ionismes peuvent être ainsi rétablis, et je l'ai essayé plusieurs « fois. Si les savants favorisent mes efforts, je rétablirai quelques « autres ionismes dans l'édition des œuvres d'Hippocrate que je me « propose de publier (Hippocratis Aph. et Prænot. lib., Parisiis, « 1784, t. II, p. 98). »

Je ne connais aucun exemple, dans les manuscrits, d'ἐπεὰν. Quant à l'orthographe ἐπ'ἂν ou ἐπὰν, que l'on trouve en effet dans quelques manuscrits, il n'y a rien à en conclure, car on rencontre aussi, dans certains manuscrits de la Collection hippocratique, ὅτ' ἂν pour ὅταν, et ἐπειδ' ἂν pour ἐπειδάν.

« Βραχέαι est un ionisme dont on trouve beaucoup d'exemples « dans les manuscrits anciens; de là un singulier βραχέη, et ainsi « des autres adjectifs du féminin en εῖα; quelques-uns à tort écri- « vent εἴη (Ib., p. 103). »

Bosquillon a admis les autres formes suivantes : κενεαγγηΐη, t. I, p. 1, τω'ὑτέω, p. 4; ἀνατρέψεος, p. 4; ξυμπτώσεας, p. 4; κενώσεες, p. 4; ἀπιγμέναι, p. 4; θεραπηΐαι et ἀκριβηΐην, p. 6; ἐνδέχεται, p. 6; κινήσεϊ, p. 28; φύσεϊ, p. 30. Je ne connais aucun exemple, dans les manuscrits hippocratiques, de formes comme ξυμπτώσεας, κενώσεες, φύσεϊ, ἐνδέχεται. Tout cela est non autorisé.

« Foes, loin de retrancher le ν ἐφελκυστικόν, l'ajoute très sou- « vent mal à propos, lors même que les mots qui suivent commen- « cent par une consonne (Ib. p. 122). » Bosquillon supprime partout le ν euphonique. Foes n'a fait que suivre les manuscrits, qui, à aucun âge, ne connaissent la règle du retranchement du ν euphonique.

Coray a marché dans la même voie que Bosquillon, et l'ionien auquel il a prétendu ramener le texte de la Collection hippocrati-

que est celui d'Hérodote, sans compter quelques formes homériques ou poétiques, qu'il a introduites.

« Le ν que les grammairiens appellent ἐφελκυστικόν, s'ajoute or-« dinairement aux troisièmes personnes des verbes, ainsi qu'aux « datifs pluriels des noms, des pronoms et des participes, toutes les « fois que les mots qui les suivent commencent par une voyelle. « Comme les Ioniens aiment à s'en passer, témoin les éditions « d'Hérodote et d'Arétée, j'ai pris le parti de retrancher cette let-« tre partout; d'autant plus qu'on en trouve dans les manuscrits « quelques exemples, quoiqu'à la vérité beaucoup moins nombreux « que ceux des autres ionismes (Coray, Traité d'Hippocrate, des « *Airs*, etc., t. I, p. 122). »

« Ἀπίκηται : j'ai rétabli partout l'ionisme en conservant la lettre « π pour les composés des prépositions ἀπό, ἐπί et ὑπό, comme la « lettre τ pour les composés des prépositions κατά et μετά. Ainsi j'ai « substitué ἔπυδρος à ἔφυδρος, ὕπαλα à ὕφαλα, κατίζη à καθίζη, « μετίσταται à μεθίσταται (Ib., p. 122). »

« Κότερον, j'ai rétabli l'ionisme d'après l'analogie d'ὁκόσα, qu'on « trouve si souvent dans ce traité, et d'après l'usage constant d'Hé-« rodote (Ib., p. 123). »

« J'ai substitué le mot ionique δασείη au δασεῖα des autres, et « j'ai partout suivi la même orthographe pour les noms de cette « espèce. »

« Θεραπηΐη, j'ai changé presque partout les terminaisons εῖος, « εῖα, εῖον en ήϊος, ηΐη, et ήϊον (Ib., p. 124). »

« Γίγνεσθαι, les manuscrits et les imprimés lisent tantôt γίγνεσθαι, « tantôt γίνεσθαι. J'ai partout adopté la première forme comme plus « ancienne. Il en est de même du mot γιγνώσκω, que je préfère à « γινώσκω (Ib., p. 124). »

« J'ai partout rétabli l'ionien, en substituant ξύν à σύν (Ib., p. « 125). »

« Κέεται, ce mot, qui revient très souvent, est écrit tantôt κεῖται, « tantôt κέεται. Je l'ai rétabli partout (Ib., p. 125). »

« Πόλι, les autres : πόλει. J'ai rétabli partout l'ionisme de ce « mot, ainsi que des mots δύσις, φύσις, etc. (Ib., p. 125). » Je ne

connais aucun exemple, dans les manuscrits hippocratiques, de formes semblables à πόλι, φύσι, etc.

« Ἀναγκαίη, les autres : ἀνάγκη. Je n'ai point balancé à rendre « partout à ce mot sa forme ionique, puisqu'on lit plus bas ἀναγ-« καίων sans variation (Ib., p. 126). » Je ne connais que deux endroits dans les manuscrits qui pourraient autoriser ce changement; c'est ἀναγκαίων, qui se trouve dans le traité des *Articulations* et dans celui des *Airs, des Eaux et des Lieux*, et je dois ajouter que, pour le traité des *Articulations*, ἀναγκαίων se lit avec cette orthographe dans tous les manuscrits (2140, 2143, 2141, 2145, 2146) que j'ai pu consulter. Néanmoins je ne crois pas que cela autorise à introduire la forme d'ἀναγκαίη. En effet, ἀναγκαίων est le seul cas où cette forme se rencontre; à tous les autres cas la forme commune est conservée; de sorte qu'il n'est guère possible de ne pas admettre que ἀναγκαίων est une orthographe vicieuse pour ἀναγκέων, génitif pluriel à forme ionique qui est très fréquent dans les livres hippocratiques; faute qui est née de ce que αι se prononce comme ε. Notez que, si ἀναγκαίων était le génitif pluriel d'ἀναγκαίη, il faudrait écrire ἀναγκαιῶν.

« Χρέονται, les autres : tantôt χρῶνται, tantôt χρέονται; j'ai ré-« tabli partout l'ionisme (Ib., p. 126). »

« Ἱρὴν, j'ai rétabli l'ionisme d'après 2146, où, par une distrac-« tion du copiste, tout le paragraphe avec une partie du précédent est « écrit deux fois de suite. La première fois il écrit ἱρὴν, et la se-« conde ἱερὴν, comme on lit aujourd'hui dans tous les imprimés « (Ib., p. 127). » On sent combien l'exemple de la forme ionique ἱρὴν que Coray emprunte au manuscrit 2146, a peu de valeur. C'est dans un passage copié deux fois par erreur que ἱρὴν se trouve; je dois ajouter que le manuscrit 2146 est très récent (du 16[e] siècle) et qu'il fourmille de fautes; on y trouve constamment φύσηος pour φύσιος et φύσηας pour φύσιας, et de même dans tous les mots de la même déclinaison. C'est manifestement une faute qui dérive de l'iotacisme. On ne peut donc en aucune façon s'autoriser du manuscrit 2146 pour introduire la forme ἱρὴν. Il n'y a plus, à ma connaissance, qu'un autre endroit où cette forme se rencontre dans les manuscrits, c'est dans le manuscrit 2253. On y lit, de la

façon suivante, la première ligne du 3ᵉ livre des *Épidémies* : Πυθιώνιος ᾤκει παρὰ γείσιρον pour Πυθίωνι ὃς ᾤκει παρὰ γῆς ἱρόν. On trouve en effet ici la forme ionique ἱρόν ; mais πυθιώνιος et γείσιρον sont des mots tellement altérés, qu'en vérité il n'y a rien à en conclure pour la forme ἱρόν. Ainsi les deux seuls endroits où, dans les manuscrits, on trouve cette forme, sont entachés de fautes évidentes. L'autorité des manuscrits est donc contraire à l'introduction de cet ionisme.

« Δυσμέων, j'ai rétabli l'ionisme ; les autres : δυσμῶν (Ib., p. 128). »

« Ἐόντα ; ici, comme ailleurs, j'ai rétabli l'ionisme, en substi-
« tuant partout ἐών, ἐοῦσα, ἐόν aux mots ὤν, οὖσα, et ὄν, comme
« aussi ἔωσι à l'ὦσι et quelquefois à l'ἐῶσι. Quant à l'ῇ, 3ᵉ personne
« singulier du subjonctif, je n'ai osé le changer en ἔῃ, parce que
« cet ionisme (très rare d'ailleurs chez les écrivains en prose) ne
« se trouve pas une seule fois dans ce traité (Ib., p. 130). »

« Ἐπιτήδεαι ; les autres : ἐπιτήδειαι ; j'ai rétabli l'ionisme de ce
« mot, qui revient souvent dans ce traité (Ib., p. 130). »

« Τοῖσι δὲ, pour ne plus revenir à ces minuties, il suffit d'aver-
« tir ici que j'ai partout rétabli l'ionisme dans les terminaisons des
« datifs pluriels des articles, noms, pronoms et participes, en chan-
« geant l'οις en οισι pour le masculin, et l'αις en ῃσι, pour le fé-
« minin (Ib., p. 130). »

« Εὐώδεα, les autres : εὐώδη. J'ai partout rétabli cet ionisme,
« en substituant εος, εϊ, εα, εων aux terminaisons ους, ει, η et ων
(Ib., p. 131). »

« Οὐχ οἷόν τε ; la leçon fautive de Galien οὐχ οἴονται, nous a du
« moins conservé les traces de l'ancien ionisme, que j'ai rétabli non-
« seulement ici, mais partout où se trouve la particule négative οὐχ
« (Ib., p. 135). » Je reviendrai sur ce sujet ; seulement je remarque que l'argument tiré de Galien n'a point de valeur. Les copistes, ayant mis οἴονται, ont naturellement écrit οὐχ.

« J'écris ἐς, et j'ai toujours suivi l'orthographe ionique de cette
« préposition (Ib., p. 136). »

« J'ai rétabli l'ionisme ἔρσεν. Cæt. ἄρσεν (Ib., p. 143). » Je ne connais aucun exemple de cet ionisme dans les manuscrits des livres hippocratiques.

« Τὰ σημήϊα; j'ai rétabli l'ionisme. Cæt. σημεῖα (Ib., p. 144). »

« Ionien rétabli : κοιλιέων. Cæt. κοιλιῶν (Ib., p. 144). »

« Ζώειν; j'ai rétabli l'ionisme d'après la leçon ζῆν des *Aphor.*, « III, 12 (Ib., p. 146). »

« J'ai rétabli l'ionisme καταῤῥόους; cæt. κατάῤῥους (Ib., p. 146). »

« Ἐδεε, j'ai rétabli l'ionisme (Ib., p. 147). »

« Je lis σκοπεύμενος, pour rendre à ce mot la même forme ioni- « que d'ἐννοεύμενος. Cæt. σκοπούμενος (Ib., p. 149). »

« Ἀλληλέων, cet ionisme m'a été fourni par 2146, si ce n'est « qu'il lit ἀλλήλεων (Ib., p. 150). »

« Je corrige ὤνθρωποι selon le dialecte ionique pour οἱ ἄνθρωποι. « (Ib., p. 151). »

« J'ai rétabli le double ionisme μεγάθεα. Cæt. μεγέθη (Ib., p. « 151). » Aucun exemple, dans les manuscrits hippocratiques, de μέγαθος pour μέγεθος.

« J'ai rétabli l'ionisme οὖρος. Cæt. ὅρος (Ib., p. 152). »

« J'ai rétabli l'ionisme οὔρεα. Cæt. ὄρη (Ib., p. 152). »

« J'ai rétabli, d'après 2146, Ald., Bas., l'ionisme ἀναπλήσσουσι. « Cæt. ἀναπλάσσουσι (Ib., p. 153). »

« J'ai rétabli l'ionisme ὡὐτός. Cæt. ὁ αὐτός (Ib., p. 154). »

« J'écris suivant le dialecte ionique : ἀμελίην. Cæt. ἀμέλειαν « (Ib., p. 154). »

« J'ai rétabli l'ionisme μουνοξύλοισι. Cæt. μονοξύλοις (Ib., p. « 154). »

« J'écris avec 2146, 2255, Ald. Bas. Zving., Martin, διαπλείουσι, « L. διαπλέουσιν, d'après Foes. Ce dernier désapprouve même la « première leçon (*OEconom.*, au mot μονόξυλα). Il a sans doute « oublié que les Ioniens, et notamment Homère, prononcent : πλείειν, « pour πλέειν, πνείειν, pour πνέειν (Ib., 154). »

« Ἀνδρηΐης; cæt. ἀνδρείης. J'aurais dû préférer l'autre forme io- « nique ἀνδρίης, plus convenable aux substantifs, quoiqu'on trouve « aussi la première dans Hérodote (Ib., p. 158). »

« Οὐδέκοτε, ionisme rétabli (Ib., p. 160).

« J'ai rétabli l'ionisme καυθέωσι. Cæt. καυθῶσι (Ib., p. 161). »

« J'ai rétabli l'ionisme ξυγκληίεται καὶ οὐκ ὑποδέκεται. Cæt. ξυγ- « κλείεται καὶ οὐχ ὑποδέχεται (Ib., p. 162). »

« J'ai rétabli la forme homérique πίειραι, que l'auteur emploie « souvent dans le livre de *Nat. puer.* Cæt. πιεραί (Ib., p. 162). »

« J'ai corrigé σφέας αὐτέους. Cæt. σφᾶς αὐτοὺς (Ib., p. 163). »

« J'ai rétabli l'ionisme ἀποδιδόασι, comme on lit plus bas διδόασι. « Cæt. ἀποδιδοῦσι (Ibid., p. 164). »

Les exemples que je viens de rapporter, prouvent que Coray a jugé comme devant être rendues à Hippocrate, les formes ioniennes les plus tranchées, soit qu'elles appartinssent à Hérodote, soit qu'elles provinssent d'Homère et des poètes, soit enfin qu'il les jugeât plus conformes à je ne sais quel idéal qu'il s'était fait de l'ionien. Mais, en réalité, plusieurs de ses restaurations de ce genre sont dépourvues de l'autorité des manuscrits; et il devait presque inévitablement arriver à ce résultat. Car il n'y a, pour le livre des *Eaux, des Airs et des Lieux*, qu'il a publié, que deux manuscrits dans la Bibliothèque Royale de Paris. La comparaison des manuscrits a donc été peu étendue; il n'a pas eu occasion de se persuader qu'ils devaient fournir les bases principales de tout travail sur la dialectologie d'Hippocrate; et, en l'absence de documents, il s'est fait un système que l'étude du texte de la Collection hippocratique ne permet pas d'adopter en tout point.

M. Dietz (Ἱπποκράτους περὶ ἱρῆς νούσου βιϐλίον, p. 101, Lipsiæ, 1827) a expliqué, de la manière suivante, son système sur l'ionisme d'Hippocrate : « Je n'ai pas conservé la leçon ordinaire ἱερῆς, « mais j'ai donné la forme ionienne de cet adjectif. Ayant pris la « même liberté dans une foule d'autres passages, je dois compte au « lecteur de mes motifs. Avant toute chose, il faut remarquer qu'en « nul autre objet il n'y a eu autant de place pour l'erreur que dans « la restitution des formes des différents dialectes. La même in- « constance des formes attiques et ioniennes se trouve dans Hérodote, « et Gaisford est accusé de lui avoir rendu témérairement des formes « ioniennes, par des hommes qui sont timides à corriger les fau- « tes des bas siècles. Presque à chaque ligne Hippocrate a souffert « des altérations semblables. Mais qui peut se dire apologiste assez « inepte de manuscrits récents pour nier qu'Hippocrate, déjà mal- « traité par Dioscoride et Artémidore Capiton [1], ne l'ait pas été en-

[1] On verra dans le paragraphe suivant que les éditions et les corrections

« core davantage par ces copistes ignorants? Tout nous interdit « d'imputer à Hippocrate de si grandes irrégularités, quand bien « même nous accorderions, qu'à la manière des grands hommes, il « a eu souvent peu de souci de son expression. Ceux qui préten- « dent expliquer ces irrégularités par le long séjour que fit Hippo- « crate parmi les Grecs parlant d'autres dialectes, me semblent accu- « ser le divin vieillard plutôt que l'excuser. S'ils avaient été assez « heureux pour démontrer leur opinion, j'aurais mieux fait de m'ab- « stenir d'introduire, dans le texte d'Hippocrate, des corrections con- « damnées dès lors comme mauvaises et injustes. Mais il importera « de combattre de telles hypothèses, si, tout en reconnaissant qu'à « cette époque les écrivains pouvaient se servir, dans la prose, d'un « autre dialecte que l'ionien, je montre par des arguments mani- « festes tirés de l'histoire, que c'était celui dont on se servait habi- « tuellement. En effet, il faut placer vraisemblablement chez les Io- « niens, qui précédèrent dans cette carrière les Grecs d'Europe, la « composition des premiers ouvrages en prose, de même que des « premières poésies; car on rapporte qu'ils se sont servis, avant « tous les autres, de l'alphabet ionien, de 24 lettres, lequel n'a été « reçu par le peuple athénien que sous l'archontat d'Euclide, 403 « avant J.-C.[1]. Bien que je ne veuille pas considérer Hérodote « comme le père de l'ionien écrit, cependant on peut croire à l'hon- « neur dont ce dialecte a joui, si l'on se rappelle qu'Hérodote lut, « aux jeux olympiens et puis dans la fête des Panathénées, les « neuf livres de son histoire, aux applaudissements universels de « la Grèce. Comment nier qu'Hippocrate, qui était presque son « contemporain, ait employé le même dialecte, d'autant plus qu'on « retrouve, dans les écrits du médecin de Cos, tant de traces con- « servées du dialecte ionien? L'exemple d'Hérodote et d'Hippocrate « qui, bien que Doriens, s'en sont servis[2], montre qu'il a eu la pré-

de Dioscoride et d'Artémidore Capiton n'ont influé que bien peu sur le texte tel qu'il nous a été transmis par les copistes.

[1] Wolf., Proleg., p. 63.

[2] Hipp., Epist., p. 897. Τῷ γένει μὲν οὖν ἐστι Δωριεὺς, πόλεως δὲ Κῷ. Æl. Var. hist. IV, 20. Λέγουσι δὲ Δωριέα ὄντα Ἱπποκράτην, ἀλλ'οὖν καὶ τοῦ Δημοκρίτου χάριν τῇ Ἰάδι φωνῇ συγγράψαι τὰ συγγράμματα.

« férence même d'auteurs qui n'appartenaient pas à cette fraction « du peuple grec. De plus, Arétée, imitant le style d'Hippocrate et « d'Homère, ressemble à Hippocrate comme un fils à son père, « non-seulement par l'esprit et la doctrine, mais encore par le lan- « gage; et c'est aussi, je pense, pour la même cause, que, bien que « Cappadocien, il s'est servi du dialecte ionien, voulant, même en « cela, se conformer à l'image du père de la médecine. Enfin, le « grammairien Grégoire de Corinthe assure qu'Hippocrate l'a par- « ticulièrement employé [1]. Aussi ai-je pensé que, partout où j'avais « remarqué l'usage d'une forme ionienne dans Hippocrate, je devais « corriger tous les autres endroits où cette forme ne se trouvait pas. « Non point que j'aie prétendu, recherchant toutes les formes ionien- « nes employées à toutes les époques de l'antiquité par tel ou tel « écrivain, les introduire de force dans le texte hippocratique; mais « j'ai eu la confiance que les hommes doctes qui depuis long-temps « voudraient être sortis de ces écueils, me sauraient gré d'avoir ré- « formé le texte sur ce modèle. J'étais entre la crainte et l'es- « pérance, ne sachant si ceux qui sont compétents en cette matière « jugeraient que j'ai bien ou mal fait, lorsque Coray m'a rassuré « par son livre que j'ai cité dans ma préface; j'ai donc suivi un sa- « vant si illustre, aimant mieux errer avec lui qu'acquiescer, par « une paresse peu honorable, au silence honteux que beaucoup ont « gardé sur cet objet. »

Le principe général de M. Dietz a été de rétablir systématiquement, dans tous les mots, la forme ionienne, pourvu qu'il en eût trouvé quelque exemple dans les livres hippocratiques.

« Γίγνεται; la forme attique, usitée par les écrivains attiques, « dans laquelle le γ est intercalé, a été restituée par moi partout « dans ce verbe et dans le verbe γιγνώσκω de même famille (Ib., « p. 107). »

« Αὐτῇ : les pronoms et les adjectifs pronominaux sont écrits par « les Ioniens avec l'intercalation d'une voyelle, quand la terminai- « son est longue, orthographe que reçoivent les mots κενέος, ἀδελ- « φέος, etc., et les substantifs appelés περιεκτικὰ (Lobeck, ad.

[1] Κέχρηται δ'αὐτῇ (τῇ Ἰάδι) Ὅμηρος..... καὶ Ἱπποκράτης ὁ ἰατρός. Page 629.

« Phryn., p. 167); les ayant trouvés quelquefois dans Hippo-
« crate, et fatigué de l'irrégularité de nos imprimés, j'allais écrire
« tous ces mots de la même manière. Plus tard je me suis repenti
« de l'avoir fait. Si un jour, par la collation soigneuse de tous les
« manuscrits, je vois moyen de décider cette difficulté, je recom-
« mencerai volontiers tout ce travail, comme Pénélope sa toile (Ib.,
« p. 107). »

« Πουλλά : j'ai partout rendu à Hippocrate la forme ionienne de
« ce mot, laquelle, tout compte fait, j'ai trouvée être même plus fré-
« quente que la forme vulgaire (Ib., p. 119). »

« Μέχρις : Lobeck (ad Phryn., p. 14), a exposé disertement
« combien il y a eu de différences chez tous les écrivains sur l'or-
« thographe de ce mot, ainsi que d'ἄχρις, et sur l'addition du sigma,
« et combien cette question a été débattue dans les chaires des gram-
« mairiens, et il a rapporté quelques exemples de l'un et de l'autre
« usage pris dans Hippocrate. En effet, Phrynichus, p. 14, s'ex-
« prime ainsi : Μέχρις *et* ἄχρις *avec le sigma sont d'un mauvais*
« *usage* (ἀδόκιμα); *dites* μέχρι *et* ἄχρι. Cette règle a été obser-
« vée dans un manuscrit florentin très bon et très ancien qui contient
« des livres chirurgicaux de Soranus et d'Oribase de la Collection
« de Nicétas; l'éditeur Ant. Cocchi (p. 146, Florent. 1754, fol.)
« en fait la remarque. Je conserverai la leçon des livres, pour
« qu'on ne me reproche pas d'avoir, par une obéissance aveugle pour
« les grammairiens, chassé de force ce sigma (Ib., p. 123). »

« Οὐκ ἅπαξ : j'ai ainsi écrit, et dans deux mots rapprochés
« l'un de l'autre et dans les compositions; car, dit Grégoire de Co-
« rinthe, p. 195, les Ioniens aiment les ténues (Ib. p. 123). »

« Οὖν : le ὦν d'Hérodote est complétement étranger à nos livres
« d'Hippocrate (Ib., p. 138). »

« Ἐργασμένους : c'est l'usage des Ioniens de supprimer les aug-
« ments (Ib., p. 150). »

« Πλεύμονα : j'ai conservé à Hippocrate cette forme, quoi qu'aient
« dit de cette orthographe les grammairiens modernes et les éditeurs
« de plusieurs écrits (Ib., p. 171). »

« Σημήϊα : en plus de quarante endroits les livres hippocratiques
« conservent cette orthographe beaucoup plus que pour les autres mots

« de cette espèce, θεραπηΐη, dont j'ai à peine trouvé dix exemples, « ἀχρήϊον, de Artic., p. 819 (Ib., 175). »

A ce résumé des principaux travaux qui ont eu pour objet la restauration de l'ionisme de la Collection hippocratique, je joins l'opinion d'un homme fort versé dans toute la science de la grammaire grecque, sur les efforts des auteurs qui, comme Arétée, Arrien, ont essayé d'écrire en ionien long-temps après que l'ionien était un dialecte mort ; ce jugement n'est pas étranger aux modernes qui ont voulu appliquer à la Collection hippocratique un ionien que j'appellerai systématique.

« Un mauvais désir d'imitation a produit τρώϋμα dans Lucien, « *De Dea Syr.* c. 20, et il ne faut pas le changer avec Reitz en « τρῶμα. On ne peut dire jusqu'à quel point ont perdu leur peine « ces écrivains postérieurs qui ont essayé de ressusciter l'ionisme, « je parle de Lucien, d'Arrien, de l'auteur de la vie d'Homère, « d'Arétée, etc. Ces auteurs ont mêlé, sans aucun choix, les formes « des poètes épiques, d'Hérodote, d'Hippocrate, duquel le dialecte « diffère, beaucoup et dans des choses importantes, de celui d'Hé« rodote, et les opinions des grammairiens, de sorte que leur style « n'a aucune couleur originale. Lucien a dit τρώϋμα, séduit par « l'analogie du mot θώϋμα ; se souvenant d'avoir lu dans Hérodote « μνέας, il n'a pas craint d'écrire le pluriel μνέες ; ἔσεται, ἔσσεται, « λίσσετο, φθέγξατο, ἔμμεναι, ἀπρήκτοιο, δοιά, ἠέλιος, πάντεσι, « ἐθέλησι sont des formes épiques ; ἴητο, ὀρῇ, ἱστορέης sont des imi« tations d'Hippocrate ; κέραα, ἀτρεκέει, φαείνεται, ἐπερέεται, ταί, « ἐπὶ τῆς n'ont qu'une fausse apparence d'ionisme. Lucien a mis beau« coup de formes vulgaires, φθορῇ, τοιῇδε ; et κέαται, et κέατο que « l'on lit plusieurs fois au singulier, sont des inventions des gram« mairiens, qui, avec une grande sagacité, ont, d'un commun ac« cord, déclaré que les terminaisons passives αται et ατο sont du « singulier, et qui, les rencontrant toujours du pluriel dans Ho« mère, ont appelé à leur secours une forme pindarique (Struve, « Quæstionum de dialecto Herodoti specimen III, p. 2). »

Je viens de mettre sous les yeux du lecteur la série des opinions que l'on s'est faites de l'ionien des écrits hippocratiques. Les éditeurs des œuvres complètes se sont conformés aux manuscrits, et

ils en ont reproduit toutes les irrégularités. Heringa, le premier, choqué de ces variations fréquentes dans l'orthographe des mêmes mots, indique, en quelques lignes, le vice des éditions, et propose d'y remédier en réformant l'ionisme des livres hippocratiques sur celui d'Hérodote. C'était un système qu'il proposait, système, il faut le dire, qui ne reposait pas sur une étude assez attentive des faits, mais qui n'en fut pas moins adopté, et même exagéré par Coray dans son édition du traité des *Airs*, *des Eaux et des Lieux*. M. Dietz, en publiant le livre de la *Maladie sacrée*, se conforma aux principes admis par Coray; cependant, en avançant dans son travail, il conçut quelques scrupules sur le droit que pouvait avoir un éditeur, à faire de si notables changements, et il se réserva d'examiner plus à loisir les manuscrits pour résoudre les difficultés que présente l'ionisme des livres hippocratiques. Enfin, M. Struve, dans un travail spécialement destiné au dialecte d'Hérodote, a été frappé des différences que cet ionien offre avec celui d'Hippocrate, il a signalé les inconvénients du systèmede Coray; il a fait voir combien il était peu sûr de suivre en cela les traces de ceux qui tardivement ont écrit en ionien, comme Arétée, Arrien, Lucien; il a mis à découvert les erreurs commises par ces ionisants qu'on pourrait appeler posthumes; et il a fait comprendre la nécessité de ne s'en rapporter là-dessus qu'à une comparaison minutieuse et étendue des manuscrits.

Je n'ai pu collationner que ceux qui sont dans la Bibliothèque Royale à Paris. Néanmoins, l'étude que j'ai faite à ce sujet, m'a convaincu qu'en prenant l'édition de Froben ou celle de Foes, et en y faisant le compte des formes ioniques qui s'y rencontrent, on obtiendrait un résultat que l'examen des manuscrits ne modifierait que peu sensiblement. Car, je l'ai déjà dit, ces éditions ne suivent aucun système, et reproduisent les leçons telles qu'elles les ont trouvées dans les manuscrits sur lesquels elles ont été faites; et, à leur tour, les manuscrits se copient avec une bien grande fidélité, sauf les erreurs, et sauf encore les cas où un manuscrit est la copie d'une édition différente dans l'antiquité. Tel est le cas du manuscrit 2253 avec tous les autres manuscrits.

Les grammairiens grecs postérieurs ont fait quelques remarques

sur les ionismes d'Hippocrate : Grégoire de Corinthe, *de Dialectis*, dit : « Les Ioniens résolvent les génitifs pluriels féminins ; pour « ὡρῶν, Θηϐῶν, πυλῶν, ils disent : ὡρέων, Θηϐέων et πυλέων. Ho-« mère : ὣς εἰπὼν, πυλέων ἐξέσσυτο ; et Hippocrate : αἱ μεταϐολαὶ « τῶν ὡρέων τίκτουσι νοσήματα. » Et ailleurs : « Non-seulement « aux datifs pluriels féminins ils ajoutent un iota comme aux datifs « pluriels masculins, mais encore dans la diphthongue αι, ils chan-« gent α en η, comme Hippocrate : ἐν τῇσι χρονίῃσι λειεντερίῃσιν « ὀξυρεγμίη ἐπιγενομένη, πρόσθεν μὴ γενομένη, σημεῖον ἀγαθόν. » Et ailleurs : « Nous avons dit plus haut que les Ioniens écrivaient « et disaient ὄφεος et πόλιος ; maintenant nous disons que les Ioniens « et particulièrement Homère emploient les génitifs communs de ces « mots, comme ἐξ ἀγροῦ νόσφι πόλιος ; et Hippocrate : ὑπὸ φθίσιος « ἐχομένῳ διάῤῥοια ἐπιγενομένη, θανάσιμος. » Et ailleurs : « Les Io-« niens disent τάμνειν pour τέμνειν. Hérodote dans le 2e livre : « τοὺς ἱερέας τοὺς ἐν Αἰγύπτῳ συλλέξαντας πάντας μέσους διατάμνειν, « et Hippocrate : φλέϐα τάμνειν. »

Maintenant il est temps de passer à l'examen des manuscrits. Les manuscrits dans toutes leurs irrégularités ont été copiés fidèlement par les premiers éditeurs, Alde, Cornarius, Mercuriali, Foes ; ils offrent, il est vrai, des divergences que je noterai, mais elles n'affectent pas l'ensemble du résultat, de sorte que l'on peut réellement prendre une de ces éditions pour base, et examiner l'ensemble des ionismes qu'on y rencontre.

Voici quelques-uns des résultats que j'ai obtenus en compulsant l'édition de Froben.

PREMIER ET TROISIÈME LIVRE DES ÉPIDÉMIES.

On trouve 34 fois ἐς, 4 fois εἰς ; 1 fois ἔσω, 1 fois εἴσω. Il est clair qu'il faut mettre partout ἐς et ἔσω.

η au lieu de l'α dans les noms de la première déclinaison : on en trouve 282 exemples et seulement 12 fois où l'α est conservé.

ξ au lieu de σ dans la préposition σὺν et ses composés : 86 exemples du ξ et 19 du σ.

La ténue devant un esprit rude est partout aspirée : les seules

exceptions sont au nombre de trois : οὐκ ἡμοῤῥάγησαν, *Ep*. I. pag. 305, l. 10 ; οὐκ ὑπέστρεψεν, *Ep*. III, p. 325, l. 33 ; et οὐκ ὕπνωσι, p. 320, l. 6 et l. 9 ; la ligne d'après on lit οὐχ ὕπνωσε, et de même p. 324, l. 48, p. 326, l. 45. Ainsi ces exceptions sont seulement des fautes de copiste.

L'adjectif πολὺς est ainsi décliné :

Singul.

N. πουλὺς 5 fois, πολὺς 4 ; πουλλὴ 1, πολλὴ 13 ; πολὺ 14 ; πουλὺ 16.

G. πολλοῦ 2 ; πολλῆς 3.

D. πολλῷ 11.

Ac. πουλὺν 9 ; πολὺν 4 ; πολλὴν 5 ; πολλὸν 2.

Pluriel.

N. πολλοὶ 32, πουλλοὶ 1, πουλοὶ 1 ; πουλλαὶ 1, πολλαὶ 3 ; πουλλὰ 11, πολλὰ 58.

G. πολλῶν 5.

D. πολλοῖσιν 39, πολλοῖς 21 ; πουλλοῖσιν 6 ; πολλῆσι 1 ;

Ac. πολλούς 2.

Conjugaison des verbes en εω : 49 fois la forme contracte ordinaire est abandonnée ; 99 fois elle est conservée ; il faut observer que cette supériorité est due au verbe κατενόει répété 36 fois ; ainsi l'ionisme est suffisamment représenté pour que l'on admette que, malgré les altérations qu'il a subies en ceci dans le 1er et le 3e livre des *Épidémies*, la forme ionique doit partout être adoptée.

Datif pluriel masculin ou neutres en σι : la forme ionienne est ici tellement prédominante que je n'en rapporte pas le calcul.

Il en est de même du datif pluriel de la 1re déclinaison en ησι.

Noms contractes neutres en ος, tels que θέρος : j'ai trouvé 59 exemples où ces noms sont déclinés sans contraction, et pas un seul cas de contraction.

Le génitif pluriel de la 1re déclinaison est en έων au lieu de ῶν ; il y en a 4 exemples.

Déclinaison des noms de la 3e en ις : le génitif singulier est ιος 18 fois ; εως 1 fois ; le génitif pluriel est ιων ; le datif singulier est ει, jamais ι ; le nominatif pluriel est ιες 29 fois, jamais εις.

L'α est substitué à l'η dans les mots ἰητρὸς, ἄκρητος, πρηὺς, τρη-

χύφωνος, νεηνίσκος, ἦρα pour ἆρα. Il n'y a qu'un exemple d'ἀκρασίαι.

Adverbes en έως pour ῶς : ἀσινέως 1 fois ; πρηέως 3 ; ἡδέως 1 ; δαψιλέως 1 ; ξυνεχέως 2 ; ἀτρεμέως 2 ; total 10. La contraction est conservée dans ξυνεχῶς 2 fois et ἀκριβῶς 1.

Les noms ou adjectifs de la 3ᵉ déclinaison en ης, ες, ont la forme ionienne avec une telle supériorité de nombre qu'il est inutile d'en rapporter ici le calcul.

La forme ionienne du participe du verbe εἶναι est partout conservée excepté une fois.

Ἦρ y est 5 fois ; ἦρος 9 ; ἔαρ une seule.

Γενοίατο pour γένοιντο y est 4 fois.

Μοῦνον y est 1 fois ; μούνοισι 1.

Ου au lieu de ο dans νόσος y est 3 fois ; la forme ordinaire une seule.

Νούσημα à différents cas y est 11 fois ; νόσημα 11 fois aussi.

Le verbe νοσέω lui-même et ses composés n'y prennent jamais ου au lieu de ο.

Il en est de même des adverbes et des adjectifs ἀνόσως, ἐπινόσως, ἄνοσοι.

Déclinaison du pronom οὗτος, αὕτη, τοῦτο :

Singulier.

N. οὗτος 2 fois ; αὕτη 1 ; τοῦτο 1.

G. τούτου 3, τουτέου 1.

D. τούτῳ 10 ; τουτέῳ 3 ; ταύτῃ 9.

Ac. τοῦτον 1 ; ταύτην 1.

Pluriel.

N. οὗτοι 9 ; αὗται 1 ; ταῦτα 10.

G. τουτέων 25 ; τούτων 29.

D. τουτέοισι 19 ; τούτοις 2 ; τούτοισι 9 ; ταύτῃσι 1.

Αὐτὸς, αὐτὴ, αὐτό : αὐτὸς 1 fois ; αὐτὸ 2 ; αὐτὴν 2 ; αὐτοὶ 2 ; αὐτὰ 3 ; αὐτέων 10 ; αὐτῶν 17 ; αὐτῇσι 1.

Ἑωυτοῦ 2 fois ; ἑωυτὴν 1 fois.

Les adjectifs en υς, εια, υ ne sont pas contractés. On trouve ὀξέες 3 fois ; πρηέες 1.

On trouve νοῦν 1 fois ; περιῤῥόου 1 ; ἄπνοον 1 ; βραχύπνοος 3, δύσπνοος 1 ; περιῤῥόῳ 1.

On trouve ὁκοῖον 1; ὁκόσα 2; που 1; ποτε 2; πόσον 1; ὅκοι 1; οὐδέπω 1.

Ἀδελφεοὶ y est une fois; ὦτα 6; οὔατα 2; αἰεὶ 5; ἀεὶ 1; λίην 15; λίαν 1; οὖν 16.

Sur les verbes en αω, j'ai remarqué ἰδίψων 1 fois; ἰδίψει 1; ἐδίψα et ses composés 3; διαιτᾷν 1; κοιμᾶσθαι 1; ἐκοιμᾶτο 4; ὥρμητο 1.

J'ai trouvé tous les comparatifs en ων contractés. Πλείους 6 fois; μείζους 4; κακίω 1, etc.

J'ai trouvé πληϊάδα 4 fois, πληϊάδος 2; πλειάδος 1; σημεῖον, γυναικεῖος, βόρειος, sans η.

J'ai remarqué que ἀλλὰ, lorsqu'il se trouve devant une voyelle, perd toujours son α, remplacé par une apostrophe.

Le travail de comparaison que je viens de soumettre au lecteur, je l'ai fait également pour plusieurs autres traités; mais, dans une édition d'Hippocrate, œuvre qui doit être surtout médicale, il n'y a pas autant de place qu'on pourrait le désirer pour des questions purement philologiques. Je m'abstiens donc de rapprocher les comparaisons que j'ai faites sur le livre de l'*Art*, sur le *Pronostic*, sur le traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*, et sur quelques autres; et je me contenterai de remarquer ici les principaux caractères du dialecte d'Hippocrate.

1°. Le datif pluriel des noms de la 2e déclinaison est en σι.

2°. Le datif pluriel des noms féminins est le plus souvent en ησι et quelquefois en αισι.

3°. Le génitif pluriel féminin de la 1re déclinaison est en έων.

4°. L'η est substitué à l'α dans les mots comme καρδίη, etc.

5°. Il l'est aussi dans les mots comme ἰητρὸς, ἠὴρ, etc.

6°. Hippocrate dit μοῦνος au lieu de μόνος, et νοῦσος au lieu de νόσος.

7°. Il dit ἐς et non pas εἰς, ξὺν et ses composés, et non pas σύν.

8°. La déclinaison des noms en ις comme φύσις, est : φύσιος, φύσει, φύσιν, φύσιες, φυσίων, φύσεσι, φύσιας.

9°. Les noms neutres en ος se déclinent ainsi : εἶδος, εἴδεος, εἴδεϊ, (ce datif n'est pas constant), εἴδεα, εἰδέων.

10°. Il en est de même des noms contractes en ης.

11° Les verbes en εω ne sont pas contractés; souvent la forme

ευ est employée au présent et au participe, comme ἡγεῦμαι, ἡγεύμενος.

12°. Hippocrate dit ὁκόσοι et ὁκοῖος pour ὁπόσοι et ὁποῖος.

13°. Il dit τρῶμα et non τραῦμα.

14°. Il dit σημήϊον pour σημεῖον. Mais du reste l'emploi de cette forme est extrêmement borné.

15°. Il dit ἑωυτοῦ et ainsi des autres cas pour ἑαυτοῦ.

16°. Il dit αἰεὶ pour ἀεί.

17°. Le participe présent du verbe εἰμί est toujours ἐὼν, ἐοῦσα, ἐόν. Il en est de même dans les composés.

18°. Hippocrate use de la 3ᵉ personne du pluriel du parfait passif, εἰρέαται pour εἴρηνται; et aussi de la forme γενοίατο pour γένοιντο.

Tels sont les principaux caractères de l'ionisme de la Collection hippocratique. Ceux-là ont une constance assez grande pour que, partout où ils manquent, l'éditeur soit autorisé à les restituer systématiquement. Il y a encore diverses formes ioniennes que l'on rencontre çà et là dans les livres hippocratiques; mais, tout compte fait, il ne m'a pas été possible de m'assurer si ce sont des formes essentielles, ou bien des variétés de langage qu'un auteur peut se permettre, et que l'on doit surtout attendre dans un dialecte dont les limites ne sont peut-être pas très précises, ou du moins ne nous sont pas exactement connues. Ainsi ces formes ioniennes qui ne me paraissent pas devoir être soumises à une restitution générale et systématique, je les réserve, et, à cet égard, je pense qu'il faut s'en référer uniquement aux manuscrits, c'est-à-dire, accepter ces formes là où les bons manuscrits les donnent, et les rejeter là où ils les omettent. Il en résultera sans doute quelquefois un défaut de régularité; mais ce défaut est préférable à un arbitraire que rien ne pourrait justifier. C'est une raison de plus de rechercher et de rapprocher avec soin les variantes dialectologiques que présentent les manuscrits.

Ainsi le résultat de mon travail sur le dialecte de la Collection hippocratique est : 1° que certaines formes ioniennes, que j'ai énumérées, doivent être rétablies partout, avec ou sans l'assentiment des manuscrits, parce que la fréquence en est telle que l'absence,

là où elles manquent, n'en peut être attribuée qu'à des erreurs de copistes; 2° que certaines autres formes ioniennes, moins constantes dans la Collection hippocratique, ne peuvent pas être soumises à cette règle avec quelque sûreté; et que, là, il faut suivre les irrégularités et les inconstances des manuscrits, ce système ayant moins d'inconvénients, c'est-à-dire moins d'arbitraire que celui où l'on restaurerait partout, d'après un type faux peut-être, un ionisme dont le vrai caractère n'est pas très bien connu dans toutes ses parties.

En effet, où prendre ce vrai caractère? Heringa et Coray ont pensé qu'il fallait en chercher le type normal dans Hérodote. Or voici quelques-unes des principales différences que l'on remarque entre l'ionien d'Hérodote et celui de la Collection hippocratique :

1°. Dans celle-ci les ténues se changent toujours en aspirées devant l'esprit rude; on y lit par exemple constamment ἀφικνέομαι, οὐχ οἷος. Hérodote au contraire dit ἀπικνέομαι et οὐκ οἷος.

2°. Hérodote dit δέκομαι, Hippocrate δέχομαι.

3°. Hérodote emploie l'article au lieu du relatif; Hippocrate jamais.

4°. Hérodote dit ἱρὸς, Hippocrate ἱερός.

5°. Hérodote dit θωυμάζω, Hippocrate θαυμάζω.

6°. L'emploi de la syllabe ηϊ pour ει est bien plus restreint dans Hippocrate que dans Hérodote.

7°. Hérodote dit σὺν en composition et hors de composition; Hippocrate dit ξύν.

8°. Hérodote dit ἀπόδεξις, Hippocrate ἀπόδειξις.

Ces différences (et il s'en faut de beaucoup que je les aie notées toutes) sont considérables, essentielles; et il est impossible de les attribuer à des erreurs de copistes. Ainsi, il est démontré que l'ionisme d'Hérodote diffère de celui d'Hippocrate; ce serait donc une erreur en dialectologie, que de vouloir conformer le texte du médecin de Cos sur celui de l'historien d'Halicarnasse. Il est vrai de dire que nous ne possédons pas de type sur lequel on puisse se régler pour restaurer systématiquement l'ionien d'Hippocrate; et c'est à l'étude et à la confrontation des manuscrits qu'il faut s'en référer.

Ceux qui ont voulu assimiler le texte d'Hippocrate à celui d'Hérodote, ont supposé que l'ionien, toujours mis par les grammairiens

en regard des trois autres dialectes, était une forme unique du langage grec, sans division ni variété; or, cette supposition est une erreur; et, du temps d'Hérodote et d'Hippocrate, l'ionien parlé et par conséquent écrit se divisait, à son tour, en quatre dialectes : « Les Ioniens, dit Hérodote, liv. I, c. 142, ne parlent pas « tous le même langage, mais leur langage a quatre formes parti- « culières. Milet, la principale de leurs cités, et située vers le midi, « puis Myus et Priène, toutes trois en Carie, parlent le même idio- « me. Les cités suivantes qui sont en Lydie, Ephèse, Colophon, « Lébedos, Téos, Clazomènes et Phocée, ne parlent pas comme les « cités précédentes, mais parlent toutes de la même manière. Des « trois autres cités ioniennes dont deux sont insulaires, Samos et « Chios, et la troisième, Erythres, est continentale, Chios et Ery- « thres ont la même langue; mais les Samiens seuls ont un dialecte « à part. Tels sont les quatre variétés du langage ionien (οὗτοι « χαρακτῆρες γλώσσης τέσσαρες γίνονται). »

Ainsi un témoin irrécusable, Hérodote, celui que les grammairiens ont considéré comme la règle de l'ionisme, nous apprend que, dans la grande confédération ionienne composée de douze cités, parlant toutes l'ionien, on distinguait quatre variétés de langage, variétés que l'historien appelle *caractères de la langue ionienne*. Il y avait donc du temps d'Hérodote et d'Hippocrate une langue ionienne parlée; et M. Struve remarque avec raison qu'il ne faut pas entendre ce terme de dialecte ionien comme on le fait ordinairement quand on y rapporte les formes épiques d'Homère et d'autres poètes [1]. Ce dialecte avait à son tour des dialectes. Or, je pense que nous avons, dans Hérodote et dans Hippocrate, des textes appartenant à deux dialectes du dialecte ionien.

Hermogène nous apprend que Hécatée de Milet s'était servi d'un ionien pur et non mélangé comme celui d'Hérodote [2]. Ainsi voilà un

[1] Ionicam dico dialectum non ex communi loquendi ratione, quæ epicas Homeri aliorumque formas etiam huc retulit. Struve, Quæst. de Dialecto Herodoti specimen III, p. 1.

[2] Τῇ διαλέκτῳ δὲ ἀκράτῳ Ἰάδι, καὶ οὐ μεμιγμένῃ χρησάμενος, οὐδὲ κατὰ τὸν Ἡρόδοτον ποικίλῃ. De Form. Orat., lib. II, Περὶ Ἑκαταίου.

historien qui avait écrit en un ionien différent de celui d'Hérodote; ionien plus pur, suivant Hermogène; et pourtant les grammairiens se sont généralement accordés pour regarder Hérodote comme la règle de l'ionien. Je pense qu'en cela ils ont eu tort, et qu'alors un des dialectes du dialecte ionien n'était pas plus la règle des autres, que l'attique ou le dorien n'était la règle du reste de la langue grecque.

J'ai montré que l'ionien d'Hippocrate diffère notablement de celui d'Hérodote et par conséquent de celui d'Hécatée de Milet. Photius [1] a remarqué que Ctésias ne se sert pas en tout du dialecte ionien, comme Hérodote, mais seulement dans quelques mots; et qu'il ionise plus dans ses livres sur l'Inde que dans ses livres sur la Perse. Je suis très porté à croire, d'après cette observation, que l'ionien de Ctésias ressemblait beaucoup à celui d'Hippocrate.

Voilà donc, de compte fait, trois ioniens différents, celui d'Hécatée de Milet, celui d'Hérodote, et celui d'Hippocrate. Hérodote nous apprend qu'il y en avait quatre. Je ne chercherai pas à conjecturer (car il n'y aurait en ceci que des conjectures à faire) auxquels des quatre dialectes ioniens répondent les trois ioniens différents d'Hécatée, d'Hérodote et d'Hippocrate. Je remarquerai seulement que, déjà dans l'antiquité, des critiques avaient été frappés des dissemblances entre l'ionien d'Hérodote et celui d'Hippocrate. En effet, Galien dit qu'Hippocrate emploie, jusqu'à un certain point, le dialecte attique, et il ajoute que, suivant d'autres, la langue dont il s'était servi était la vieille langue attique [2]. Je pense que ce vieil attique d'Hippocrate est un des quatre dialectes parlés dans l'Ionie.

Un des résultats les plus certains de l'étude de la Collection hippocratique, c'est que cette Collection n'est toute entière ni du même temps ni du même auteur. Or, cela étant indubitable, j'avais eu quelque peine à concevoir comment il se faisait que le dialecte

[1] Κέχρηται δὲ τῇ ἰωνικῇ διαλέκτῳ, εἰ καὶ μὴ δι'ὅλου, καθάπερ Ἡρόδοτος, ἀλλὰ κατ' ἐνίας τινὰς λέξεις. — Τὰ Ἰνδικὰ ἐν οἷς μᾶλλον ἰωνίζει. Bibl. p. 60, Ed. Hoesch.

[2] Tome v, p. 525, Ed. Basil.



ionien se trouvait à peu près exactement le même dans des livres qui provenaient d'auteurs différents. Il me semblait qu'il aurait dû s'y glisser des disparates, des imitations de l'ionien d'Hérodote, par exemple, et que les médecins qui, venus après Hippocrate, ont quelques-unes de leurs œuvres comprises dans la Collection hippocratique, n'avaient pas dû se dévouer à copier minutieusement les formes de l'ionisme particulier dans lequel Hippocrate avait composé ses livres. Mais, si Hippocrate a écrit lui-même dans une variété, vivante et parlée, du dialecte ionien, il est tout naturel que ses successeurs, durant un laps de temps qui ne va pas au delà d'Aristote, aient écrit identiquement dans la même variété, puisque c'était un langage parlé; par conséquent il n'y avait rien à imiter ni à copier pour s'y conformer, ou plutôt la similitude a dû être d'autant plus complète que, comme l'on sait, rien n'est moins arbitraire que le langage d'un peuple.

Ainsi l'étude de la dialectologie de la Collection hippocratique m'a servi à lever une difficulté que faisait naître la composition de cette Collection; et, de la sorte, indépendamment de l'intérêt que l'éditeur et le lecteur ont, l'un à donner, l'autre à lire un texte rendu à sa pureté native, cette étude a apporté son contingent d'utilité.

§ II.

Du texte et des éditions de la Collection hippocratique dans l'antiquité.

Les éditions imprimées ont été faites sur les manuscrits qui sont déposés dans les diverses bibliothèques; ces manuscrits, à leur tour, ont été copiés sur d'autres manuscrits plus anciens qui ont été détruits, et ainsi de suite, jusqu'aux copies primitives de la Collection hippocratique. Mais les manuscrits de la Collection hippocratique qui sont parvenus entre les mains des modernes, ne remontent pas à une très haute antiquité. Les plus anciens de la Bibliothèque Royale de Paris (et encore peu seulement appartiennent à une époque aussi reculée) sont du dixième siècle après J.-C. Ainsi il se trouve un grand intervalle de temps pendant lequel, il est vrai, la Collection hippocratique a été transcrite

par les générations successives des copistes, mais duquel il ne nous reste aucun monument, c'est-à-dire aucun exemplaire qui nous instruise de l'état du texte. Il est possible cependant, sinon de combler cette lacune, du moins de recueillir des renseignements intéressants dans les commentaires composés par Galien sur quelques-uns des écrits de la Collection hippocratique. Galien cite tantôt des variantes qu'il dit se trouver dans des exemplaires différents de celui qu'il suit habituellement, tantôt des corrections proposées, soit par des éditeurs, soit par des commentateurs. A l'aide de ces indications, consignées dans les livres de Galien, j'ai essayé de discuter les trois questions suivantes, et d'y répondre :

1°. Les éditions de la Collection hippocratique qui ont été données dans l'antiquité par quelques critiques, et dont Galien fait mention, ont-elles laissé des traces dans le texte tel qu'il nous est parvenu ?

2°. A quel texte de l'antiquité répond le texte généralement reproduit dans nos éditions imprimées ?

3°. Nous reste-t-il quelque copie de ces exemplaires qui, suivant Galien, différaient parfois notablement du texte présenté par l'exemplaire sur lequel il a fait ses commentaires ?

Première question. — Trois éditeurs de tout ou partie de la Collection hippocratique sont mentionnés : Bacchius, Artémidore Capiton et Dioscoride. Bacchius [1] avait édité le 3e livre des *Épidémies*. On ne trouve pas de citation qui indique quelles modifications il avait apportées dans le texte de son auteur. Il n'en est pas de même d'Artémidore et de Dioscoride. « Artémidore, surnommé Ca« piton, dit Galien [2], a donné une édition des livres d'Hippocrate, « non-seulement fort goûtée par l'empereur Adrien, mais encore « estimée aujourd'hui par plusieurs, de même que celle de son « parent Dioscoride. Tous les deux ont fait des altérations considé« rables au texte, et ils ont changé les vieilles leçons, seules con« nues des anciens interprètes des œuvres d'Hippocrate. » Pour reconnaître si ces corrections d'Artémidore et de Dioscoride ont influé sur le texte tel que nous l'avons, il faut comparer les pas-

[1] Gal. t. v, p. 413, Ed. Basil.
[2] Tome v, p. 4, Ed. Basil.

sages modifiés par eux avec les passages correspondants de nos éditions imprimées. Dans le traité de la *Nature de l'homme*, Artémidore lisait ainsi : οὔτε γὰρ τὸ πᾶν ἠέρα λέγω τὸν ἄνθρωπον εἶναι, οὔτε πῦρ, οὔτε ὕδωρ [1]. Dans nos éditions on lit : οὔτε γὰρ τὸ πάμπαν ἠέρα λέγω τὸν ἄνθρωπον εἶναι, οὔτε ὕδωρ, οὔτε γῆν [2]. Galien nous apprend que cette dernière leçon était celle de tous les exemplaires ; ainsi Artémidore avait supprimé οὔτε γῆν, et cette suppression n'a pas été admise dans le texte que nous avons.

Dioscoride lisait ainsi un passage du 6e livre des *Épidémies* : Ψυχῆς περὶ παντὸς φροντὶς ἀνθρώποις [3]. Dans nos éditions ce passage est : Ψυχῆς περίπατος, φροντὶς ἀνθρώποις [4] ; et Galien nous apprend que telle est l'ancienne leçon. Ainsi, dans ce cas, la correction de Dioscoride n'a pas été plus admise que précédemment celle d'Artémidore Capiton.

Les exemples que cite Galien des corrections de Dioscoride et d'Artémidore, sont multipliés, et néanmoins il dit qu'il en omet un très grand nombre. Ces corrections sont généralement téméraires et non autorisées, quelquefois elles sont ingénieuses. Je ne rapporterai pas ici toutes celles dont Galien fait mention, me réservant de les noter à leur place, dans la série des variantes que j'ai recueillies ; j'ai voulu seulement montrer de quelle manière on pouvait reconnaître si Artémidore et Dioscoride avaient eu de l'influence sur les copistes qui nous ont transmis le texte des livres hippocratiques. Or, les deux exemples que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, et tous les autres que Galien nous a conservés, prouvent que cette influence a été nulle ; que le texte que nous avons, provient, non pas des éditions d'Artémidore et de Dioscoride, mais d'un texte plus général et plus répandu ; que les copistes ne se sont attachés qu'à ce dernier ; que, finalement, les exemplaires des éditions d'Artémidore et de Dioscoride ont complétement péri, et qu'il n'en est pas arrivé de copie jusqu'à nous. Peut-

[1] Gal., t. v, p. 4, Ed. Basil.
[2] P. 19, Ed. Frob.
[3] Gal., t. v, p. 512, Ed. Basil.
[4] Page 347, Ed. Frob.

être le blâme dont leurs travaux ont été l'objet de la part de Galien, a-t-il contribué à un abandon qui a eu pour résultat la destruction de leurs éditions.

Deuxième question. — Galien a commenté un certain nombre de livres hippocratiques, et, dans ce commentaire, il suit un texte qu'il explique. De temps en temps il signale des divergences que présentaient, dit-il, certains exemplaires. Ces leçons qui s'écartent du texte adopté par Galien se retrouvent-elles dans nos éditions ?

On lit dans Galien, commentaire sur le 46ᵉ aphorisme de la 4ᵉ section [1] : « La fin de cet aphorisme est écrite de deux manières : « dans quelques exemplaires, comme mon texte le présente : ἢν δὲ « μή τι τῶν ξυμφερόντων ἐκκρίνηται. Dans quelques autres la né« gation manque, et le membre de phrase est ainsi qu'il suit : ἢν « δέ τι τῶν ξυμφερόντων ἐκκρίνηται. » Si nous recourons à nos imprimés, nous y trouvons la négation μὴ comme dans le texte suivi par Galien.

Le même auteur dit, au sujet de l'aphorisme 40 de la 4ᵉ section [2] : « Quelques-uns écrivent cet aphorisme ainsi : Ἱδρὼς « πολὺς ἐξ ὕπνου γιγνόμενος ἄνευ φανερῆς αἰτίας. D'autres écrivent : « Ἄνευ τινὸς αἰτίης ἑτέρης. » La première leçon, qui est celle du texte de Galien, est aussi celle de nos imprimés.

Galien, dans son commentaire sur l'aphorisme 35 de la 4ᵉ section, dit [3] : « Quelques-uns mettent le 31ᵉ jour, et d'autres le 34ᵉ. » Dans son texte on ne trouve que le 34ᵉ ; dans nos imprimés on trouve à la fois le 31ᵉ et le 34ᵉ.

Il dit encore, dans le commentaire du 14ᵉ aphorisme de la 4ᵉ section [4] : « Quelques-uns écrivent ναυτίη au lieu de ναυτιλίη. » Dans le texte de Galien et dans nos imprimés, il y a ναυτιλίη.

Galien, dans son commentaire sur le *Pronostic*, présente le texte du passage relatif aux sueurs, de cette façon [5] : Κάκιστοι δὲ οἱ ψυ-

[1] Tome v, p. 278, Ed. Basil.
[2] Tome v, p. 275, Ed. Basil.
[3] Tome v, p. 275, Ed. Basil.
[4] Tome v, p. 269, Ed. Basil.
[5] Tome v, p. 130, Ed. Basil.

χροί τε καὶ μοῦνον περὶ τὴν κεφαλὴν γινόμενοι, καὶ τὸ πρόσωπον, καὶ τὸν αὐχένα. Οὗτοι γὰρ ξὺν μὲν ὀξεῖ πυρετῷ θάνατον προσημαίνουσι, ξὺν δὲ πρηϋτέρῳ μῆκος νούσου· καὶ οἱ κατὰ πᾶν τὸ σῶμα ὡσαύτως γινόμενοι τοῖσι περὶ τὴν κεφαλήν. Οἱ δὲ κεγχροειδέες καὶ μοῦνον περὶ τὸν τράχηλον γινόμενοι, πονηροί Οἱ δὲ μετὰ σταλαγμῶν, καὶ ἀτμίζοντες, ἀγαθοί. Κατανοεῖν δὲ χρὴ τὸ σύνολον τῶν ἱδρώτων· γίνονται γὰρ οἱ μὲν δι' ἔκλυσιν σωμάτων, οἱ δὲ διὰ συντονίην φλεγμονῆς. Tout cela est parfaitement conforme à nos éditions imprimées; on ne lit pas autrement dans Froben ou dans Foes. Mais Galien, dans son commentaire, n'interprète ce passage que jusqu'à οἱ δὲ κεγχροειδέες exclusivement. Il ne donne aucune explication sur le reste, et il ajoute : « A la suite de ce que je viens d'expliquer, il « y a quelque chose d'écrit sur les sueurs; mais cela ne se trouve « pas dans tous les exemplaires; aussi quelques-uns ont-ils eu rai- « son de supprimer ces lignes, et cet exemple a été suivi par Arté- « midore et Dioscoride. » Ainsi, encore ici, le texte de nos éditions imprimées est conforme à un certain texte que Galien avait sous les yeux, qu'ici même il condamne, et qui ne s'en est pas moins perpétué jusqu'à nous. Le texte des autres *exemplaires* mentionnés par Galien n'est pas le nôtre. A ce propos, Galien remarque que, au lieu de : οὗτοι γὰρ ξὺν μὲν ὀξεῖ πυρετῷ θάνατον προσημαίνουσι, ξὺν δὲ πρηϋτέρῳ μῆκος νούσου, Dioscoride lisait : Οὗτοι γὰρ θάνατον σημαίνουσιν, ἢ μῆκος νόσου. Galien ne blâme pas cette leçon, il se contente de faire observer que, bien que plus brève que la précédente, elle présente le même sens. Mais elle est étrangère au texte qu'ont suivi nos éditions imprimées. Autre exemple, que j'ai noté ici en passant, quoiqu'il appartienne à la *question* précédente.

Ainsi, en résumé, les rapprochements que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, prouvent qu'il y avait dans l'antiquité un texte de la Collection hippocratique, généralement suivi; que c'est à la reproduction de ce texte que les copistes se sont surtout attachés; qu'après la découverte de l'imprimerie, les premiers éditeurs, héritiers naturels des anciens copistes, l'ont recueilli fidèlement, et qu'il figure aujourd'hui dans nos livres imprimés.

C'est dans ses commentaires, riches de tant de savoir, que Galien nous a fourni ces renseignements intéressants; il est même pos-

sible de noter quelques circonstances de plus sur l'état du texte de la Collection hippocratique dans l'antiquité.

On a vu par ce qui précède que le texte adopté par Galien pour son commentaire est généralement conforme à celui que nos éditions imprimées représentent; cependant cette conformité n'est pas absolue, et j'ai relevé quelques différences qui prouvent que l'édition suivie par Galien, quoique se rapprochant beaucoup de celle de nos livres imprimés, n'est pas identiquement la même. Galien, dans son commentaire sur les Aphorismes, lit l'aphorisme 42 de la 4ᵉ section de la manière suivante[1] : Πυρετοὶ ὁκόσοι μὴ διαλείποντες κτλ.; et, alléguant ailleurs[2] cet aphorisme, il le cite dans les mêmes termes. Or, dans nos livres imprimés, on lit οἱ πυρετοὶ, avec l'article de plus; le reste est semblable. L'aphorisme 35 de la 4ᵉ section est, dans le texte de Galien : ἱδρῶτες πυρεταίνοντι[3]. Dans nos éditions imprimées on lit πυρεταίνουσιν au lieu de πυρεταίνοντι. Ces deux variétés de lecture se trouvent aussi dans certains manuscrits : οἱ manque dans les manuscrits 2255 et 2219 de la Bibliothèque Royale de Paris; et πυρεταίνοντι est dans les manuscrits 1297, 2219 et 2256. Dans son commentaire sur le 1ᵉʳ livre des *Épidémies*, il lit un passage relatif aux urines ainsi qu'il suit : Οὐδὲ καθιστάμενα, οὐδὲ ὑφιστάμενα, ἢ σμικρὰ, καὶ ὠμὰ καὶ κακὰ, τὰ δὲ ὑφιστάμενα καὶ κάκιστα ταῦτα· πάντα[4]. On lit de même dans le manuscrit 2253, excepté la fin qui est : Καὶ τὰ ὑφιστάμενα· κάκιστα ταῦτα πάντων. Mais nos livres imprimés ont : Οὐδὲν καθιστάμενα, οὐδ' ὑφιστάμενα, οὐδὲ πεπαινόμενα, ἢ σμικρὰ, καὶ κακὰ, καὶ ὠμὰ τὰ ὑφιστάμενα· κάκιστα δὲ ταῦτα πάντα. On voit, entre ces deux textes, quelques différences dignes d'être notées.

Je n'irai pas plus loin dans cette comparaison du texte suivi par Galien et du texte suivi par nos éditions imprimées; elle suffit pour montrer que ces deux textes, quoique très voisins, offrent ce-

[1] Tome v, p. 276, Ed. Basil.

[2] Tome v, p. 380, Ed. Basil.

[3] Tome v, p. 274, Ed. Basil.

[4] Dans l'édition de Bale, que j'ai sous les yeux, ταῦτα πάντα ont été placés dans le commentaire de Galien ; mais évidemment ces mots appartiennent au texte même d'Hippocrate.

pendant des divergences, qui prouvent que l'édition antique que Galien avait sous les yeux n'est pas l'édition antique qui a servi d'original aux manuscrits copiés dans nos livres imprimés.

Troisième question. — J'ai rappelé que Galien citait souvent, à côté de la leçon qu'il adopte, des leçons, souvent très divergentes, qu'il dit se trouver dans d'autres exemplaires que celui qu'il suit. J'ai montré aussi que dans nos éditions imprimées ces leçons divergentes n'ont pas été admises. Mais ne nous en reste-il rien, et de ces exemplaires (ἀντίγραφα), dont Galien fait souvent mention, n'est-il arrivé jusqu'à nous aucune copie? Galien, dans son Commentaire sur le livre des *Humeurs*, explique un passage difficile qui est ainsi conçu dans son texte : Οἱ ὕποπτοι τόποι ὑποδεξάμενοι πόνῳ ἢ βάρει ἢ ἄλλῳ τινὶ ῥύονται, ἄλλοισιν αἱ κοινωνίαι [1]. Ce texte est conforme à celui de nos éditions imprimées. Galien ajoute qu'il est écrit autrement par Rufus d'Éphèse, autrement par Sabinus, autrement encore par Artémidore, surnommé Capiton [2]. Sabinus avait formé une seule phrase de ce passage. Artémidore avait écrit ἢ ἄλλοισι κατὰ τὰς κοινωνίας. La leçon de Sabinus étant une affaire de ponctuation, les manuscrits ont peu d'autorité sur ce point. Quant à celle d'Artémidore Capiton, on n'en trouve de traces ni dans nos éditions imprimées ni dans les manuscrits que j'ai pu consulter.

Il n'en est pas de même de celle de Rufus. Rufus dit qu'il avait trouvé dans les anciens manuscrits : Ἄλλου τόπου τόποι ὑποδεξάμενοι ἢ πόνῳ ἢ ἄλλῳ τινὶ ῥύονται· ἀλλ' οἷαι κοινωνίαι; et il joignait ces derniers mots à la phrase suivante [3]. Cette leçon ne se lit ni dans nos éditions imprimées, ni dans les manuscrits que j'ai consultés, excepté dans le manuscrit 2253, où le texte se rapproche beaucoup de la leçon de Rufus. En effet, ce manuscrit porte :

[1] Tome XVI, p. 469, Ed. Kühn.

[2] Ἄλλως γὰρ οἱ κατὰ τὸν Ῥοῦφον τὸν Ἐφέσιον, ἄλλως δὲ οἱ περὶ τὸν Σαβῖνον, καὶ ἄλλως πάλιν Ἀρτεμίδωρος, ὁ ἐπικληθεὶς Καπίτων, ἔγραψεν. Tome XVI, p. 474, Ed. Kühn.

[3] Ὁ μὲν γὰρ Ῥοῦφός φησιν οὕτω ἐν ταῖς παλαιοῖς ἀντιγράφοις εὑρίσκεσθαι. Tome XVI, p. 474, Ed. Kühn.

ἄλλου τόπου οἱ τόποι οὗτοι δεξάμενοι ἢ πόνῳ ἢ βάρει ἢ ἄλλῳ τῳ ῥύονται, ἀλλοιοῦσιν αἱ κοινωνίαι. Il est évident que le manuscrit 2253 représente ici un de ces anciens exemplaires où Rufus avait lu la variante qu'il avait rapportée. Ce manuscrit ne contient malheureusement qu'un assez petit nombre des livres de la Collection hippocratique, mais il me serait facile de réunir ici une foule de leçons, quelques-unes très importantes, lesquelles s'écartent considérablement du texte de nos imprimés; et notez qu'elles n'ont rien de commun avec les corrections d'Artémidore Capiton et de Dioscoride.

Il me paraît donc que le manuscrit 2253 est le représentant de ces *antiques exemplaires* que Rufus avait consultés; et, à cause des différences grandes et importantes qu'il présente en plusieurs endroits avec le texte ordinaire, je le rapproche de ces autres exemplaires que Galien cite fréquemment et qu'il met en regard du texte suivi par lui dans ses commentaires.

Galien, après avoir rapporté les leçons de Rufus, d'Artémidore et de Sabinus, ajoute : « Quant à nous, ayant déjà expliqué le sens, « nous n'avons rien de plus à dire sur la lecture ancienne de ce « passage [1]. » On pourrait croire par là qu'il attache peu d'importance à l'assertion de Rufus, qui disait avoir trouvé la leçon par lui adoptée, dans des *exemplaires anciens*. Mais, puisqu'il est vrai que le manuscrit 2253 présente une leçon voisine de celle de Rufus, il faut admettre ou que ce manuscrit a été copié d'après une édition, faite par Rufus, des œuvres d'Hippocrate, ou qu'il a été copié d'après quelqu'un de ces *anciens exemplaires* allégués par Rufus comme son autorité. Or, cette dernière opinion me paraît de beaucoup la plus probable; car le texte de 2253, quoique ressemblant à celui de Rufus, présente cependant des différences, et ces différences, ne permettant pas de croire que ce texte ait été copié sur celui de Rufus, annoncent que nous avons, dans la leçon du manuscrit 2253, une très vieille lecture que Rufus avait modifiée lui-même ou dont il avait trouvé une variante. Ces différences prouvent encore que la leçon du 2253 n'a pas été prise par le copiste

[1] Ἡμεῖς δὲ τὴν ἔννοιαν ἤδη ἑρμηνευσάμενοι, περὶ τῆς παλαιᾶς γραφῆς οὐδὲν πλέον ἔχομεν εἰπεῖν. Tome XVI, p. 474, Ed. Kühn.

dans le commentaire de Galien sur le livre des *Humeurs*, ni, de là incorporée dans le manuscrit; supposition qui d'ailleurs serait démentie par l'étude du manuscrit 2253, lequel, présentant de très notables divergences avec le texte ordinaire de nos imprimés, en présente par conséquent avec le texte, peu différent, qui a été adopté par Galien.

Ce détail donne un intérêt et une importance particulière au manuscrit 2253, lequel se trouve ainsi, dans les bibliothèques modernes, le représentant d'un ancien exemplaire de la bibliothèque de Rufus, *homme*, dit Galien, *qui s'efforçait toujours de conserver les anciennes leçons*[1].

En résumé, il résulte de tout ce qui vient d'être exposé et discuté dans ce paragraphe, 1° que, dans l'antiquité, il y avait un texte latin de la Collection hippocratique lequel paraît avoir été plus généralement adopté; 2° que ce texte est, au fond, celui sur lequel Galien a composé ses commentaires, et celui qui a été reproduit par la plupart des copistes pendant le moyen âge, et, de là, dans nos éditions imprimées; 3° que cependant le texte de nos éditions et celui qui a été suivi par Galien, présentent quelques diversités qui, sans être très considérables, annoncent deux éditions antiques mais peu différentes du texte de la Collection hippocratique, et que celle qui a été transcrite par les copistes du moyen âge et par nos éditions imprimées, n'est pas celle que Galien avait sous les yeux; 4° que les éditions de Dioscoride et d'Artémidore n'ont laissé aucune trace dans les textes qui sont arrivés jusqu'à nous; 5° qu'à côté du texte sur lequel Galien travaillait quand il rédigeait ses commentaires, à côté du texte très semblable à celui-là qui est reproduit dans nos livres imprimés, à côté des éditions d'Artémidore et de Dioscoride, il se trouvait des exemplaires qui contenaient des différences de lecture importantes et très notables, et que de ces exemplaires nous avons un représentant dans le manuscrit 2253.

[1] Ἀνὴρ φυλάσσειν μὲν ἀεὶ πειρώμενος τὰς παλαιὰς γραφάς. Tome v, p. 188, Ed. Basil.

§ III.

Notice des manuscrits de la Collection hippocratique.

Les manuscrits, étant arrivés, par une transmission directe, de main en main et de copiste en copiste, depuis la haute antiquité jusqu'au temps présent, sont les pièces originales et authentiques qui servent nécessairement de base à l'édition originale d'un auteur ancien. Tant que toutes les variantes qu'ils offrent avec les éditions imprimées, n'ont pas été recueillies minutieusement et publiées, il faut toujours que la critique y aille demander des rectifications, des corrections, des conjectures. C'est à cause de leur indispensable utilité que j'en donne ici une notice quelque peu détaillée. Cette notice ne comprend que les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris; j'ai pu les consulter à loisir, grâce à l'esprit libéral qui préside à ce grand établissement, et à la bienveillante complaisance des hommes savants qui le dirigent.

J'ai rangé les manuscrits, en commençant par les plus anciens, d'après l'ordre chronologique, c'est-à-dire, d'après le siècle que leur écriture annonce. Pour cela j'ai suivi les indications que les bibliothécaires ont placées en tête de chaque volume. Là où ces indications n'ont pas porté l'âge du manuscrit, je n'ai pas essayé d'y suppléer, étant trop peu versé dans la paléographie pour le faire avec quelque sûreté. Les numéros sont ceux que les manuscrits ont dans le catalogue de la Bibliothèque Royale.

Xe SIÈCLE.

N° 2253.

Galeni varia opuscula quorum index præponitur.

Codex membranaceus decimo sæculo scriptus. In-4°.

Ce volume, qui porte le nom de Galien, ne contient de cet auteur qu'une portion du traité sur l'*Usage des parties*. On n'y trouve pas non plus la table annoncée. Les pages ne sont pas numérotées. Tout le reste est de la Collection hippocratique, et renferme :

Κῳακαὶ προγνώσεις. Les *Prénotions de Cos*, incomplètes dans presque tous les manuscrits, sont complètes dans celui-ci.

Περὶ πτισάνης.

Περὶ χυμῶν.

Περὶ ὑγρῶν χρήσιος.

Ἐπιδώμιος.

Περὶ τέχνης.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου. Sous ce titre est compris aussi l'opuscule περὶ διαίτης ὑγιεινῆς, qui, dans l'antiquité, était le plus souvent réuni au livre de la *Nature de l'homme*.

Περὶ φυσῶν.

Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς.

Ἐπιδημιῶν α'. Le premier livre des *Épidémies* est, sans interruption, suivi de la première phrase du 3e livre. Mais là le copiste s'est arrêté brusquement, probablement parce que l'original était mutilé en ce point ; et, fatigué de sa besogne, il a témoigné ainsi sa satisfaction de l'avoir achevée : Ἀμήν, τέλος σὺν Θεῷ τῆς δέλτου.

Ὥσπερ ξένοι χαίρουσιν ἰδεῖν πατρίδα, οὕτως καὶ οἱ γράφοντες βιβλοίου (sic) τέλος. Δόξα τῷ δείξαντι τὸ φῶς. Ἀμήν. Τέλος σὺν Θεῷ τοῦ α' λόγου Ἐπιδημιῶν.

N° 2142.

Codex chartaceus, in-4°, decimi quarti sæculi ; Hippocratis opera, præfixo ad illa dictionario alphabetico.

Ce manuscrit est de deux mains, dont l'une est beaucoup plus ancienne que l'autre. La plus ancienne m'a paru avoir une grande analogie avec celle du manuscrit précédent ; la plus récente est sans doute du 14e siècle. J'ai noté de laquelle des deux mains est chaque traité.

Ἱπποκράτους ἅπαντα.

Λεξικὸν Γαληνοῦ, f. 1, recto ; main récente.

Ἱπποκράτους γένος, f. 12, recto ; id.

Ὅρκος, f. 12, verso ; id.

Νόμος, f. 13, recto ; id.

Περὶ τέχνης, f. 13, verso ; id.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 17, recto ; id.

Παραγγελίαι, f. 23, verso ; id.

Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 25, verso ; id.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 28, recto ; id. L'opuscule Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς ne fait qu'un avec le livre de la *Nature de l'homme*.

Περὶ γονῆς καὶ παιδίου φύσεως, f. 34, recto ; id.

Περὶ φύσιος παιδίου, f. 36, recto ; id.

Περὶ ἄρθρων, f. 44, verso ; main ancienne sauf quelques feuillets ;

Περὶ χυμῶν, f. 82, recto ; main ancienne.

Περὶ τροφῆς, f. 86, verso ; id.

Περὶ ἑλκῶν, f. 89, verso ; id.

Περὶ ἱερῆς νόσου, f. 97, recto ; id.

Περὶ νούσων, quatre livres, f. 107, verso ; id.

Περὶ παθῶν, f. 183, recto ; id.

Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, f. 198, verso ; id.

Περὶ διαίτης, trois livres , f. 231 ; id. Le 3e livre est intitulé διαιτητικὸς γ'.

Περὶ ἐνυπνίων, f. 268, verso ; id.

Περὶ ὄψιος, f. 272, verso ; id.

Περὶ κρισίμων, f. 274, verso ; id.

Ἀφορισμοί, f. 277, recto ; id.

Προγνωστικόν, f. 292, recto ; id.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 302, verso ; main ancienne jusqu'au folio 309 ; à partir de là, tout le reste du manuscrit est de la main récente.

Περὶ φυσῶν, f. 319, recto.

Μοχλικόν, f. 322, recto.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 328, verso.

Περὶ ἀγμῶν, f. 333, recto.

Κατ' ἰητρεῖον, f. 347, recto.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 350, verso. Commencement : Περὶ δὲ τῶν μὴ κτλ.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 341, recto.

Περὶ ἀφόρων, f. 406, verso.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 415, verso.

Περὶ ἑπταμήνου, 420, recto.

Περὶ ὀκταμήνου, f. 422, recto.

Περὶ παρθενίων, f. 423, verso.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 424, recto.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 441, recto. Commencement : Ἐγκατατομὴν κτλ.

Προῤῥητικός, deux livres, f. 442, recto.

Περὶ συρίγγων, f. 456, recto.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 458, recto.

Κῳακαὶ προγνώσεις, f. 459, recto ; elles sont incomplètes.

Ἐπιδημίαι, sept livres, f. 466, recto.

Ἐπιστολαί, f. 530, recto.

Ἐπιβώμιος, f. 540, recto.

Πρεσβευτικός, f. 540, recto.

Ψήφισμα, f. 544, verso.

Ἐπιστολαὶ Δημοκρίτου, f. 544, verso.

XIIe SIÈCLE.

N° 2228.

Codex partim chartaceus quarti decimi sæculi, partim membranaceus duodecimo sæculo scriptus. In-folio.

Γαληνοῦ ἐκ τοῦ Προγνωστικοῦ Ἱπποκράτους, f. 66. Ceci est dans la partie qui est en papier.

Θεοφίλου φιλοσόφου ἐξήγησις εἰς τοὺς Ἀφορισμοὺς Ἱπποκράτους, f. 95. Ceci est en papier jusqu'au folio 120, où le parchemin commence à l'aphorisme : Νοσημάτων ὁκόσων ἀρχομένων ἢν χολὴ μέλαινα ἢ ἄνω ἢ κάτω ὑπέλθοι, θανάσιμον.

N° 2301.

Codex membranaceus duodecimo sæculo scriptus. Très petit format.

Ἱπποκράτης Κῷος Πτολεμαίῳ βασιλεῖ χαίρειν, p. 124. Cette lettre commence ainsi : Τῆς σῆς ὑγείας ὦ βασιλεῦ.....

XIIIe SIÈCLE.

N° 396.

Codex bombycinus tertio decimo sæculo scriptus. Très petit format.

Προοίμιον τοῦ Προγνωστικοῦ Ἱπποκράτους, p. 460.

Τοῦ Ἱπποκράτους εἰς τὰς ἡλικιώσεις τοῦ ἀνθρώπου, p. 707. Ce fragment, qui commence ainsi : ἑπτά εἰσιν ὧραι, est le même fragment du traité des *Semaines*, que celui qui a été cité par Philon le Juif.

XIVᵉ SIÈCLE.

N° 2141. In-folio.

Codex chartaceus scriptus circa annum 1345, variâ manu.

Ce manuscrit contient : deux feuillets déchirés où il est question des urines ; un index de chapitres imparfait et mutilé ; un lexique des mots d'Hippocrate, lequel est un abrégé de celui de Galien ; une table des principaux traités qui sont renfermés dans ce volume ; le préambule du *Glossaire* de Galien, et deux figures coloriées, sur parchemin, qui représentent l'une Hippocrate, et l'autre Alexius Apocaucus, qui fut grand duc dans l'empire de Constantinople, et qui est cité par Actuarius.

Au haut du folio 12, en encre rouge et de la main qui a écrit le manuscrit : Ὦ Χριστὲ, βοήθει μοι τῷ σῷ δούλῳ Ἀλεξίῳ τῷ Πυροπούλῳ.

Ἱπποκράτους γένος καὶ βίος κατὰ Σωρανόν.

Ὅρκος, f. 13.

Νόμος, id.

Περὶ τέχνης, f. 13, verso,

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 17.

Παραγγελίαι, f. 25.

Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 27.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 29. Sous ce titre est compris l'opuscule Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

Περὶ γονῆς, f. 34, verso.

Περὶ φύσιος παιδίου, verso.

Περὶ ἄρθρων, f. 44, verso.

Περὶ χυμῶν, f. 71.

Περὶ τροφῆς, f. 74.

Περὶ ἑλκῶν, f. 75, verso.

Περὶ ἱερῆς νούσου, f. 80.

Περὶ νούσων, quatre livres, f. 85.

Περὶ παθῶν, f. 127, verso.

Περὶ ἐντὸς παθῶν, f. 138, verso.

Περὶ διαίτης, trois livres, f. 158, verso.

Περὶ ἐνυπνίων, f. 183, verso.

Περὶ ὄψιος, f. 186, verso.

Περὶ κρισίμων, f. 187. Il y a deux folios 187.

Ἀφορισμοί, f. 188, verso.

Προγνωστικόν, f. 208.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 215.

Περὶ φυσῶν, f. 228.

Μοχλικόν, f. 231, verso.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 236.

Περὶ ἀγμῶν, f. 240.

Κατιητρεῖον (sic), f. 250, verso.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 252, verso. En voici le commencement (car il y a deux fragments de ce titre) : Περὶ δὲ τῶν μὴ κατὰ τρόπον κυϊσκομένων.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 253.

Περὶ ἀφόρων, f. 295.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 302.

Περὶ ἑπταμήνου, f. 306.

Περὶ ὀκταμήνου, f. 308.

Περὶ παρθενικῶν, f. 309.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 309, verso.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 323. En voici le commencement : Ἐγκατατομὴν παιδίου ποιήσεις οὕτως.

Προῤῥητικὸν (sic) λόγος, f. 323, verso.

Περὶ συρίγγων, f. 335.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 337.

Κωακαὶ προγνώσεις, f. 338. Il en manque une grande partie.

Ἐπιδημιῶν, sept livres, f. 343, verso.

Ἐπιστολαὶ, dix-huit lettres, f. 390.

Ἐπιβώμιος, f. 396.

Πρεσβευτικός, f. 396, incomplet.

N° 2141. In-folio.

Codex chartaceus majoris formæ, littera haud antiqua sat eleganti scriptus.

Ce manuscrit a été copié sur le même original que le n° précédent ; la collation me l'a fait voir ; c'est pour cela que je l'ai placé ici, quoique l'âge n'en soit pas indiqué.

Ἱπποκράτους λεξικὸν κατ' ἀλφάβητον, f. 1.
Πίναξ, f. 7, verso.
Ἱπποκράτους γένος καὶ βίος κατὰ Σωρανόν, f. 8.
Ὅρκος, f. 8, verso.
Νόμος, f. 8, verso.
Περὶ τέχνης, f. 9.
Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 11, verso.
Παραγγελίαι, f. 16, verso.
Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 18.
Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 20, y compris le Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.
Περὶ γονῆς, f. 25, verso.
Περὶ φύσιος παιδίου, f. 27, verso.
Περὶ ἄρθρων, f. 35.
Περὶ χυμῶν, f. 57, verso.
Περὶ τροφῆς, f. 59, verso.
Περὶ ἑλκῶν, f. 62.
Περὶ ἱερῆς νόσου, f. 65, verso.
Περὶ νούσων, quatre livres, f. 70, verso.
Περὶ παθῶν, f. 109.
Περὶ ἐντὸς παθῶν, f. 117, verso.
Περὶ διαίτης, trois livres, f. 136.
Περὶ ἐνυπνίων, f. 154, verso.
Περὶ ὄψιος, f. 157, verso.
Περὶ κρισίμων, f. 158.
Ἀφορισμοί, f. 159, verso.
Προγνωστικόν, f. 167.
Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 172.
Περὶ φυσῶν, f. 184.
Μοχλικόν, f. 186, verso.
Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 191, verso.

Περὶ ἀγμῶν, f. 194, verso.

Κατ' ἰητρεῖον, f. 205.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 207. Commencement : Περὶ δὲ τῶν μὴ κτλ.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 207, verso.

Περὶ ἀφόρων, f. 248.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 254.

Περὶ ἑπταμήνου, f. 257, verso.

Περὶ ὀκταμήνου, f. 259.

Περὶ παρθενίων, f. 260.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 260, verso.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 273, verso. Commencement : Ἐγκατατομὴν κτλ.

Προῤῥητικόν, deux livres, f. 274.

Περὶ συρίγγων, f. 285, verso.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 287, verso.

Κωακαὶ προγνώσεις, f. 288, verso, incomplètes.

Ἐπιδημιῶν, sept livres, f. 293.

Ἐπιστολαί, f. 339.

Ἐπιβώμιος, f. 346.

Πρεσβευτικός, f. 346.

N°ˢ 2255 et 2254.

Ces deux volumes sont la suite l'un de l'autre; le n° 2255 est le premier, et le n° 2254 est le second.

N° 2255. — Codex chartaceus quarti decimi sæculi, sat bonæ notæ, licet non admodum antiquus.

C'est un volume petit in-4° de 395 feuillets. Le copiste a écrit en tête : Τὸ παρὸν βιβλίον περιέχει Ἱπποκράτους λόγους λθ', ὧν τὸν κατάλογον εὑρήσεις ἐν τῷ τέλει τοῦ βιβλίου. Ἄρχονται δὲ ἐξ ἀρχῆς, καὶ τελειοῦνται εἰς τὸν Περὶ προγνώσεως λόγον. Ἐν δὲ τῇ ἀρχῇ τοῦ βιβλίου τούτου ἔστι τις πίναξ ὅπως ἂν εὐχερῶς εὕροι τις τὰς παρ' αὐτῷ ἀσθενειῶν φυσικάς τε καὶ διαιτητικὰς μεθόδους. Ἔτι δὲ ἔστι μετ' αὐτὸν καὶ Γαληνοῦ ἐξήγησις τῶν παρ' Ἱπποκράτους γλωσσῶν· καὶ βίος Ἱπποκράτους κατὰ Σωρανόν. Ἔστι δὲ τόμος πρῶτος.

Πίναξ. Cette table est très détaillée, et mérite tous les éloges que le copiste vient de lui donner.

Γαληνοῦ τοῦ Ἱπποκράτους γλωσσῶν ἐξήγησις.

Ὅρκος.

Νόμος.

Περὶ τέχνης.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς.

Παραγγελίαι.

Περὶ εὐσχημοσύνης.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, y compris le Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

Περὶ γονῆς.

Περὶ φύσιος παιδίου.

Περὶ ἄρθρων.

Περὶ χυμῶν.

Περὶ τροφῆς.

Περὶ ἑλκῶν.

Περὶ τῆς ἱερῆς νόσου.

Περὶ νούσων, quatre livres.

Περὶ παθῶν.

Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν.

Περὶ διαίτης, trois livres. Le 3ᵉ livre est intitulé : Διαιτητικὸς τρίτος.

Περὶ ἐνυπνίων.

Περὶ ὄψιος.

Περὶ κρισίμων ἡμερῶν.

Περὶ ἰητροῦ.

Περὶ σαρκῶν.

Περὶ ὀδοντοφυΐας.

Περὶ ἀνατομῆς.

Περὶ καρδίης.

Περὶ ἀδένων.

Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον.

Περὶ ἀέρων, ὑδάτων τε καὶ τόπων.

Περὶ ὑγρῶν χρήσιος.

Περὶ κρίσεως.

Ἀφορισμοί.

Προγνωστικόν.

Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων.

Περὶ προγνώσεως ἐτῶν. Ceci est un fragment, mis hors de sa place, du traité des *Airs, des Eaux et des Lieux*, et un indice de la manière dont il arrivait aux copistes de déranger l'ordre d'un livre et de faire de nouveaux traités.

N° 2254. — Codex Chartaceus eadem manu scriptus.

Même format que le précédent; 387 feuillets.

Le copiste y a mis l'avertissement suivant : Τὸ παρὸν βιβλίον περιέχει Ἱπποκράτους λόγους κη', ἀρχόμενος ἀπὸ Διαίτης τῶν ξέων, ὅς ἐστι λόγος μ', κατὰ τὴν διαίρεσιν τῶν ἐνθάδε λόγων, καὶ τελειοῦνται ἐπὶ τῶν Ἐπιδημιῶν τὸ ἕβδομον. Ἔστι δὲ ὁ κατάλογος αὐτῶν γεγραμμένος ἐν τῷ τέλει τοῦ βιβλίου. Ἐν δὲ τῇ ἀρχῇ τοῦ βιβλίου ἐστὶ ὁ λοιπὸς πίναξ ὅπως ἂν εὕροις ῥᾷστα τὰς παρ' Ἱπποκράτει φυσικὰς ἀσθενείας, καθ' ἃ εἰρήκαμεν ἐν τῷ α' τόμῳ· οὗτος δέ ἐστιν ὁ δεύτερος. Εἰσὶ δὲ καὶ ἐπιστολαὶ αὐτοῦ.

Πίναξ, f. 1.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 12.

Περὶ φυσῶν, f. 35, verso.

Μοχλικόν, f. 41.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 51.

Περὶ ἀγμῶν, f. 57.

Κατ' ἰητρεῖον, f. 78.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 82, verso. Commencement : Περὶ δὲ τῶν μὴ κτλ.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 83.

Περὶ ἀφόρων, f. 158, verso.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 170, verso.

Περὶ ἑπταμήνων, f. 177, verso.

Περὶ ὀκταμήνων, f. 180, verso.

Περὶ παρθενίων, f. 182, verso.

Περὶ τῆς γυναικείας φύσιος, f. 183.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 206, verso. Commencement : Ἐγκατατομὴν κτλ.

Προῤῥητικὸς λόγος, deux livres, f. 207, verso.

Περὶ συρίγγων, f. 231, verso.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 234, verso.

Κωακαὶ προγνώσεις, f. 236.

Ἐπιδημιῶν sept livres, f. 256, verso.

Ἐπιστολαί, f. 363.

Ce manuscrit, en deux tomes, est le plus complet que la Bibliothèque Royale de Paris renferme. On y trouve plusieurs traités qui manquent dans tous ou presque tous les autres.

N° 2140. In-folio.

Codex non omnino vetus, sat bonæ notæ, quarto decimo sæculo scriptus.

Ἱπποκράτους λεξικόν, f. 1. C'est un abrégé de celui de Galien.

Ὅρκος, f. 8.

Νόμος, f. 8, verso.

Περὶ τέχνης, f. 10, verso.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 13.

Παραγγελίαι, f. 19.

Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 20, verso.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 22, verso, y compris l'opuscule Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

Περὶ γονῆς, f. 28.

Περὶ φύσιος παιδίου, f. 30.

Περὶ ἄρθρων, f. 38.

Περὶ χυμῶν, f. 62, verso.

Περὶ τροφῆς, f. 65.

Περὶ ἑλκῶν, f. 67.

Περὶ ἱερῆς νόσου, f. 71.

Περὶ νούσων, quatre livres, f. 75, verso.

Περὶ παθῶν, f. 117.

Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, f. 126.

Περὶ διαίτης, trois livres, f. 146.

Περὶ ἐνυπνίων, f. 169.

Περὶ ὄψιος, f. 171, verso.

Περὶ κρισίμων, f. 172, verso.

Ἀφορισμοί, f. 174.

Προγνωστικόν, f. 184.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 191.

Περὶ φυσῶν, f. 206.

Μοχλικόν, f. 209.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 216.

Περὶ ἀγμῶν, f. 220.

Κατ' ἰητρεῖον, f. 234.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 237. Commencement : Περὶ δὲ τῶν μὴ κτλ.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 238.

Περὶ ἀφόρων, f. 291, verso.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 300.

Περὶ ἑπταμήνου, f. 304.

Περὶ ὀκταμήνου, f. 306.

Περὶ παρθενίων, f. 307.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 308.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 323, verso. Commencement : Ἐγκατατομὴν κτλ.

Προῤῥητικόν, deux livres, f. 324, verso.

Περὶ συρίγγων, f. 338, verso.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 340, verso.

Κῳακαὶ προγνώσεις, f. 342, verso. Mutilé au même endroit que dans les autres manuscrits.

Ἐπιδημιῶν, sept livres, f. 349.

Ἐπιστολαί, f. 414.

Ψήφισμα, f. 423.

Ἐπιβώμιος, f. 424.

Le discours de Thessalus intitulé Πρεσβευτικὸς manque.

N° 2143. In-folio.

Codex chartaceus quarti decimi sæculi. Hippocratis opera ; libri sexaginta ; initio index operum et lexicon hippocraticum ordine alphabetico.

Λεξικὸν, f. 1.

Ἱπποκράτους γένος καὶ βίος, f. 10.

Ὅρκος, f. 11.

Νόμος, f. 11, verso.

Περὶ τέχνης, f. 12.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 15, verso.

Παραγγελίαι, f. 21, verso.

Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 23.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 25 ; y compris l'opuscule Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

Περὶ γονῆς, f. 31.

Περὶ φύσιος παιδίου, f. 32, verso.

Περὶ ἄρθρων, f. 39, verso.

Περὶ χυμῶν, f. 62.

Περὶ τροφῆς, f. 65, verso.

Περὶ ἑλκῶν, f. 67.

Περὶ ἱερῆς νόσου, f. 71, verso.

Περὶ νούσων, quatre livres, f. 76, verso.

Περὶ παθῶν, f. 111, verso.

Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, f. 118, verso.

Περὶ διαίτης, trois livres, f. 136.

Περὶ ἐνυπνίων, f. 155, verso.

Περὶ ὄψεως, f. 158.

Περὶ κρισίμων, f. 159.

Ἀφορισμοί, f. 160, verso.

Προγνωστικόν, f. 169.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 175, verso.

Περὶ φυσῶν, f. 192.

Μοχλικόν, f. 195, verso.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 201, verso.

Περὶ ἀγμῶν, f. 205, verso.

Κατ' ἰητρεῖον, 219.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 221, verso. Commencement : Περὶ δὲ τῶν μὴ κτλ.

Γυναικείων, deux livres, f. 222.

Περὶ ἀφόρων, f. 267.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 275.

Περὶ ἑπταμήνων, f. 278, verso.

Περὶ ὀκταμήνου, f. 280, verso.

Περὶ παρθενίων, f. 281, verso.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 282.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 298. Commencement : Ἐγκατατομὴν κτλ.

Προῤῥητικός, deux livres, f. 298, verso.

Περὶ συρίγγων, f. 311, verso.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 314.

Κῳακαὶ προγνώσεις, f. 315, mutilées au même endroit que les autres.

Ἐπιδημιῶν, sept livres, f. 321.

Ἐπιστολαί, f. 375.

A la suite se trouve, sans titre et d'une main différente, un lexique médical qui est un fragment de l'Onomasticon de Pollux.

N° 2145. In-folio.

Hippocratis opera, libris sexaginta comprehensa, cum indice et lexico alphabetico. Codex chartaceus quarti decimi sæculi.

Πίναξ, f. 1.

Λεξικόν, f. 2.

Ἱπποκράτους γένος καὶ βίος κατὰ Σωρανόν, f. 13.

Ὅρκος, f. 14.

Νόμος, f. 14, verso.

Περὶ τέχνης, f. 15.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 19, verso.

Παραγγελίαι, f. 28, verso.

Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 31.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 34, y compris Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

Περὶ γονῆς καὶ παιδίου φύσιος, f. 43.

Περὶ φύσιος παιδίου, f. 46, verso.

Περὶ ἄρθρων, f. 58.

Περὶ χυμῶν, f. 96, verso.

Περὶ τροφῆς, f. 100, verso.

Περὶ ἑλκῶν, f. 102, verso.

Περὶ ἱερῆς νόσου, f. 108, verso.

Περὶ νούσων, quatre livres, f. 116, verso.

Περὶ παθῶν, f. 175.

Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, f. 188, verso.

Περὶ διαίτης, trois livres, f. 217.

Περὶ ἐνυπνίων, f. 247, verso.

Περὶ ὄψιος, f. 251, verso.

Περὶ κρισίμων, f. 253.

Ἀφορισμοί, f. 255.

Προγνωστικόν, f. 268, verso.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 277, verso.

Περὶ φυσῶν, f. 298.

Μοχλικόν, f. 303.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 312.

Περὶ ἀγμῶν, f. 317, verso.

Κατ' ἰητρεῖον, f. 336, verso.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 340. Commencement : Περὶ δὲ τῶν μὴ κτλ.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 341.

Περὶ ἀφόρων, f. 409.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 420, verso.

Περὶ ἑπταμήνου, f. 426, verso.

Περὶ ὀκταμήνου, f. 429.

Περὶ παρθενίων, f. 430, verso.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 431, verso.

Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 452, verso. Commencement : Ἐγκατατομὴν κτλ.

Προῤῥητικός, deux livres, f. 453, verso.

Περὶ συρίγγων, f. 473.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 476.

Κωακαὶ προγνώσεις, f. 477, verso ; mutilées au même endroit que les autres.

Ἐπιδημιῶν, sept livres, f. 487.

Ἐπιστολαί, f. 573.

Ἐπιβώμιος, f. 587.

Πρεσβευτικός, f. 587.

N° 2332.

Galeni et Hippocratis opuscula varia, quorum index initio codicis præponitur. Codex chartaceus, quarti decimi sæculi, sat male scriptus.

Ce volume, qui porte sur la couverture : Ἐκ τῶν τοῦ Γαληνοῦ β, renferme, non pas les traités textuels d'Hippocrate et de Galien, mais seulement des extraits fort courts de chacun de ces traités ; de sorte que ce manuscrit est de très peu d'importance pour la collation des textes. Je ne note que ce qui est relatif à Hippocrate.

Περὶ τέχνης, f. 204.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς, f. 204, verso.

Παραγγελίαι, f. 205, verso.

Περὶ εὐσχημοσύνης, f. 206.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 206.

Περὶ γονῆς καὶ φύσιος παιδίου, f. 208.

Περὶ ἄρθρων, f. 210, verso.

Περὶ χυμῶν, f. 213.

Περὶ τροφῆς, f. 213.

Περὶ ἑλκῶν, f. 213, verso.

Περὶ ἱερῆς νούσου, f. 213, verso.

Περὶ νούσων, quatre livres, f. 216.

Περὶ παθῶν, f. 222.

Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, f. 223.

Περὶ διαίτης, trois livres, f. 224, verso.

Περὶ ἐνυπνίων, f. 227, verso.

Περὶ ὄψιος, f. 230.

Περὶ κρισίμων ἡμερῶν, f. 230, verso.

Περὶ διαίτης ὀξέων, f. 231.

Περὶ φυσῶν, f. 236.

Μοχλικόν, f. 237.

Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 239.

Περὶ ἀγμῶν, f. 239, verso.

Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου, f. 241.

Περὶ γυναικείων, deux livres, f. 241.

Περὶ ἐπικυήσιος, f. 248, verso.

Περὶ παρθενίων, f. 249, verso.

Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 250, verso.

Προῤῥητικός, deux livres, f. 251, verso.

Περὶ συρίγγων, f. 262, verso.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 262.

Κωακαὶ προγνώσεις, f. 263. L'extrait ne comprend rien des parties qui manquent, ainsi que je l'ai noté, dans tous les manuscrits de la Bibliothèque, moins deux.

Ἐπιδημιῶν βιβλία, f. 267.

Ἐπιστολαί, f. 277.

Σχόλιον ἐς τὸ Προγνωστικόν, f. 278.

N° 2229. In-folio.

Codex bombycinus quarti decimi sæculi.

Ce volume a ce qui suit de relatif à Hippocrate.

Ἐπιστολὴ Ἱπποκράτους, ἄλλοι δὲ Διοκλέους, πρὸς Πτολεμαῖον, f. 25. En voici le commencement : Ἐπειδή σοι συμβαίνει μουσικώτατε βασιλέων πάντων γεγονέναι.

Ἱπποκράτους προγνωστικόν, f. 26. Ce n'est qu'un extrait.

Fragments des *Aphorismes* et des *Épidémies*, f. 33, verso.

N° 1868. In-folio.

Varia variorum opuscula. Codex chartaceus quarti decimi sæculi.

Voici ce qui appartient à Hippocrate dans ce volume.

Il se trouve f. 368, 11 lignes après lesquelles il y a : Τέλος Περὶ φύσιος ἀνθρώπου. Auparavant il y a plusieurs feuillets blancs. Ce sont plusieurs lignes du traité de la *Nature de l'homme*, le seul fragment qui en reste dans ce manuscrit.

Περὶ γονῆς, f. 368.

Περὶ φύσιος παιδίου, f. 369, verso.

Περὶ ἄρθρων, f. 375, verso.

N° 1297. In-4°.

Codex chartaceus quarto decimo sæculo scriptus.

Ce manuscrit, en général très correct, contient des leçons qui sont différentes des leçons vulgaires, et qui souvent coïncident avec le texte suivi par Galien.

Il contient d'Hippocrate :

Ἀφορισμοί, f. 63.

N° 2256. In-4°.

Codex chartaceus quarti decimi sæculi.

Ἱπποκράτους ἀφορισμοί.

Προγνωστικόν.

Περὶ γονῆς. Ce n'est qu'un fragment de ce traité.

N° 2287. In-4°.

Ce volume renferme relativement à Hippocrate :

Κατὰ στοιχεῖον λεξικὸν εἰς τὰς Ἱπποκράτους λέξεις, f. 191. C'est un abrégé du *Glossaire* de Galien.

Περὶ ἑλκῶν, f. 214, verso.

N° 2178. In-folio.

Codex chartaceus quarti decimi sæculi.

Ce volume ne contient que des fragments des *Aphorismes* relatifs aux fièvres.

N° 2755. In-4°.

Codex chartaceus quarti decimi sæculi.

Ἱπποκράτους ἐπιστολαί, f. 161.

N° 2208. In-quarto.

Codex chartaceus sat vetus, quarti decimi sæculi.

Ἱπποκράτους περὶ οὔρων, f. 12, verso. Ce morceau commence ainsi : Ὁκόσοις οὖρα παχέα, θρομβώδεα, ὀλίγα οὐκ ἀπυρέτοις, πλῆθος λεπτῶν ἐλθῶν (sic) ἐκ τούτων ὠφελέει κτλ. Il y a à la fin : Τέλος τῶν ἐκ τοῦ Ἱπποκράτους Περὶ οὔρων. Cette première phrase que je viens de rapporter, appartient aux *Prénotions* de Cos, et se trouve p. 443, l. 14, Ed. Frob. C'est un centon semblable aux compilations intitulées Περὶ κρίσεων, Περὶ κρισίμων, et qui aurait aussi bien pu trouver place dans la Collection hippocratique.

Un autre morceau est indiqué dans l'index de ce manuscrit sous le titre de : Anonymus de Sudoribus. Ce morceau est mutilé et commence ainsi : Κοῖλα διαχωρήματα, χρονιώτερα μὲν τούτων· ὀλίγον δὲ ὀλέθριά εἰσι τὰ ξυσματώδεα, τὰ χολώδεα κτλ. C'est encore un fragment de la Collection hippocratique.

N° 3047. In-4°.

Codex chartaceus vetus (quarti decimi sæculi).

Ἱπποκράτους ἐπιστολαί, f. 5.

N° 2315. In-4°.

Codex chartaceus scriptus anno Christi 1384.

Ἱπποκράτους ἐπιστολὴ πρὸς Πτολεμαῖον βασιλέα Περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου, p. 282. Les premiers mots sont : Συνέστηκεν ὁ κόσμος ἐκ στοιχείων δ'.

N° 2047. In-4°.

Codex chartaceus quarti decimi sæculi.

Ἱπποκράτους ἐπιστολὴ πρὸς Πτολεμαῖον βασιλέα Περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου, f. 13, verso. Premiers mots : Συνέστηκεν ὁ κόσμος ἐκ στοιχείων τεσσάρων.

Ἱπποκράτους ὅρκος, f. 16.

Ce volume renferme le livre de Paul d'Egine. On lit à la fin ce distique, f. 502, verso :

Οὔνομά μοι Παῦλος· πατρὶς Αἴγινα· πολλὰ μογήσας
Πᾶσαν ἀκεστορίην βίβλον ἔτευξα μίην.

N° 2266. In-4°.

Codex bombycinus quarti decimi sæculi.

Galeni in Prognostica Hippocratis, libri tres.

Ejusdem in libros VII Aphorismorum Hippocratis.

XV° SIÈCLE.

N° 1884. In-folio.

Codex chartaceus manu Manuelis Gregoropyli, anno 1403 scriptus.

Hippocratis Prognostica, f. 78, verso.
— de febribus. C'est un centon, f. 92, recto.
— Epistola ad Ptolemæum regem, f. 95.
— Aphorismi cum commentario, f. 158.

N° 3050. In-8°.

Codex membranaceus vetus (quinti decimi sæculi).

Ἱπποκράτους ἐπιστολαί, f. 107.

XVI° SIÈCLE.

N° 2146. In-folio.

Hippocratis opera. Codex sat vetus (chartaceus, sexto decimo sæculo scriptus).

En tête de ce volume se trouve une table qui ne répond pas au contenu du manuscrit, mais elle mérite d'être mentionnée ici, ayant été sans doute copiée sur quelque index beaucoup plus ancien. En effet, elle contient le titre de deux traités perdus, des *Semaines*, et des *Blessures dangereuses*, l'indication de trois livres seulement des *Maladies*, et plusieurs titres qui probablement sont des chapitres érigés par les copistes en traités séparés. Voici cette table copiée avec ses fautes :

Τὰ δὲ ἔνεστιν. Ἱπποχράτους βιϐλίον πρῶτον ὁ Ὅρκος. Νόμος.—Ἀφορισμοί. — Προγνωστικόν. — Κατ' ἰητρῖον. — Περὶ ἀκμῶν. — Περὶ ἄρθρων. — Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων. — Περὶ ἀέρων, τόπων,

ὑδάτων. — Ἐπιδημιῶν α', β', γ', δ', ε', ς', ζ'. — Περὶ φύσεως ἀνθρώπου. — Περὶ φύσεως παιδίου. — Περὶ φύσεως γονῆς. — Περὶ ἐπικυήσιος. — Περὶ ἑπταμήνου. — Περὶ ὀκταμήνου. — Περὶ παρθένων. — Περὶ γυναικείης φύσιος. — Περὶ ὀδοντοφυΐης. — Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον. — Περὶ γυναικείων, α', β'. — Περὶ ἀφόρων. — Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου. — Περὶ ὑγρῶν χρήσιος. — Περὶ τροφῆς. — Περὶ διαιτητικῶν, α', β', γ', ὑγιεινόν. — Περὶ νούσων α', β', γ'. — Περὶ παθῶν. — Περὶ ἐντὸς παθῶν. — Περὶ ἱερῆς νούσου. — Περὶ ἑβδομάδων. — Περὶ κρισίμων. — Περὶ ἑλκῶν. — Περὶ τρωμάτων ὀλεθρίων. — Περὶ βελῶν ἐξαιρήσηος. — Περὶ αἱμοῤῥοΐδων. — Περὶ φαρμάκων. — Περὶ ἐλεβόρου. — Περὶ κλυσμῶν. — Περὶ . — Περὶ ἀδένων. — ὀλομελίης. — Μοχλικόν. — Περὶ ὀστέων φύσιος. — Περὶ ὄψιος. — Περὶ καρδίης. — Περὶ ἀφροδισίων. — Περὶ σαρκῶν. — Περὶ κρίσεως. — Προῤῥητικὸν, α', β'. — Κωακαὶ προγνώσεις. — Περὶ χυμῶν. — Περὶ φύσεως. — Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς. — Περὶ τέχνης. — Περὶ ἰητροῦ. — Παραγγελίαι. — Περὶ εὐσχημοσύνης. — Περὶ γνώμης. — Ἐπιστολαί. — Ἐπιβώμιος. — Πρεσβευτικός.

Cette liste rappelle la disposition, suivant Suidas, de la Collection hippocratique. Suidas dit que les œuvres d'Hippocrate se composent d'abord du *Serment*, puis du *Pronostic*, en troisième lieu des *Aphorismes*, en quatrième lieu du célèbre Ἑξηκοντάβιβλος (la Collection des soixante livres).

Voici ce que contient le nº 2146 :

Ὅρκος, f. 1.

Νόμος, f. 1, verso.

Ἀφορισμοί, f. 2.

Προγνωστικόν, f. 14, verso.

Πρὸς τὰς κνιδίας γνώμας ἢ περὶ πτισάνης, f. 22.

Κατ' ἰητρίον, f. 41, verso.

Περὶ ἀγμῶν, f. 44, verso.

Περὶ ἄρθρων, f. 61, verso.

Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων, f. 92, verso.

Περὶ αέρων, ὑδάτων, τόπων, f. 108, verso.

Ἐπιδημιῶν, sept livres.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου, f. 179, verso, y compris le Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς.

Περὶ φύσιος παιδίου, f. 187.
Περὶ γονῆς, f. 198, verso.
Περὶ ἐπικυήσιος, f. 201, verso.
Περὶ ἑπταμήνου, f. 206, verso.
Περὶ ὀκταμήνου, f. 207, verso.
Περὶ παρθένων, f. 210, verso.
Περὶ γυναικείης φύσιος, f. 211.
Περὶ ὀδοντοφυΐας, f. 227, verso.
Περὶ τόπων τῶν κατ' ἄνθρωπον, f. 228, verso.
Γυναικείων, deux livres, f. 241, verso.
Περὶ γυναικείων γ', ἢ Περὶ ἀφόρων, f. 307, verso.
Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου, f. 318.
Περὶ ἰητροῦ, f. 318, verso.
Περὶ κρίσεων, f. 321.
Περὶ καρδίης, f. 324, verso.
Περὶ σαρκῶν, f. 326.
Περὶ ἀδένων οὐλομελίης, f. 331.
Περὶ ἀνατομῆς, f. 338, verso.
Ἐπιστολαί, f. 339.
Δόγμα Ἀθηναίων, f. 347.
Πρεσβευτικός, f. 398.

N° 2148. In-folio.

Hippocratis et Galeni quædam. Codex chartaceus sexti decimi sæculi.

Ὅρκος, f. 1.
Νόμος, f. 1.
Περὶ τέχνης, f. 1.
Περὶ νούσων, quatre livres, f. 7, sans titre.
Περὶ παθῶν, f. 26, verso.
Περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, f. 30, verso.
Περὶ διαίτης τρεῖς λόγοι, f. 39.
Περὶ ἐνυπνίων, f. 48, verso.
Περὶ ὄψιος, f. 49, verso.
Περὶ κρισίμων, f. 50.
Περὶ διαίτης ὀξειῶν, f. 50.
Περὶ συρίγγων, f. 56, verso.

Περὶ αἱμοῤῥοΐδων, f. 57.

Περὶ ἑλκῶν, f. 57, verso.

Περὶ ἱερῆς νόσου καλεομένης, f. 59, verso.

Περὶ ποδαγρώντων, f. 61, verso. En voici les premiers mots, Ὅσοι μὲν ἢ γέροντες ἢ περὶ τοῖσιν ἄρθροισιν ἐπιχωρώματα ἔχουσιν κτλ. Ce fragment est un morceau du 2e livre des *Prorrhétiques*, p. 417, Ed. Froben.

N° 2330. Petit format.

Codex chartaceus sexti decimi sæculi.

Hippocratis Aphorismi.

— Prognosticon.

N° 2147. In-folio.

Codex chartaceus sexti decimi sæculi.

Ἱπποκράτους ἢ Πολύβου μαθητοῦ Περὶ φύσεως παιδίου. Incomplet.

Περὶ φύσιος ἀνθρώπου.

Περὶ διαίτης τῶν δ' καιρῶν.

Περὶ γονῆς.

Fragment des *Aphorismes*, ayant pour titre : Τοῦτο ἐξήγησις Στεφάνου, et commençant à : Ἐπὶ περιπνευμονίῃ φρενίτις κακόν.

N° 2257. In-4°.

Codex chartaceus vetus (sexti decimi sæculi).

Ἀφορισμοὶ τοῦ Ἱπποκράτη (sic), cum commentariis et glossis interlinearibus ad textum Hippocratis. (La septième section n'est pas tout-à-fait achevée.)

Ἐξήγησις Γαληνοῦ εἰς τοὺς Ἀφορισμοὺς Ἱπποκράτους, f. 120. Ce commentaire de Galien ne va que jusqu'à l'aphorisme : Αἱ λεπταὶ καὶ ἀκριβέες δίαιται κτλ.

Ἐξήγησις Γαληνοῦ εἰς τὸ Προγνωστικὸν Ἱπποκράτους, f. 129.

N° 2149. In-folio.

Codex chartaceus sexto decimo sæculo scriptus, recenti sed variâ et sat eleganti manu.

Θεοφίλου ἐξήγησις εἰς τοὺς Ἀφορισμοὺς Ἱπποκράτους, f. 1.

N° 2260.

Codex chartaceus sexti decimi sæculi, sat malæ notæ.

Ce manuscrit ne contient que quelques fragments des Aphorismes.

N° 2166. In-folio.

Codex chartaceus, sexto decimo sæculo scriptus, littera recenti et diversa scriptus.

Γαληνοῦ ὑπομνήματα εἰς τὸ Προῤῥητικὸν Ἱπποκράτους, f. 89.

N° 3052. In-4°.

Codex chartaceus sexti decimi sæculi.

Ἀρταξέρξου καὶ Ἱπποκράτους ἐπιστολαὶ ἀμοιβαῖαι, f. 38.

N° 1327. In-folio.

Codex chartaceus anno 1561, sed ex antiquiore transcriptus.

Ἱπποκράτους ἐπιστολή. Δαμαγήτῳ χαίρειν.

N° 2240. In-folio.

Codex chartaceus, sexti decimi sæculi.

Ἐπιστολὴ Ἱπποκράτους πρὸς Πτολεμαῖον. Οἱ δὲ φασὶν Ἀλεξάνδρου τινὸς ἰατροῦ δοκίμου, f. 157. En voici les premiers mots : Ἐπιμελούμενος τῆς σῆς ὑγείας, ὦ βασιλεῦ κτλ.

N° 2261. In-4°.

Codex chartaceus sexti decimi sæculi, sat eleganti manu scriptus.

Solutiones ad proposita Hippocratis; medicæ et naturales quæstiones. Initium : Διὰ τί φησὶν ὁ Ἱπποκράτης οἱ ψυχροὶ ἱδρῶτες κτλ. f. 163.

MANUSCRITS DÉSIGNÉS COMME ANCIENS, SANS AUTRE INDICATION DE DATE.

N° 2269. In-8°.

Codex Chartaceus vetus, non sine lacunis.

Ἱπποκράτους Προγνωστικοῦ τμήματα τρία, f. 68.

Περὶ οὔρων ἐκ τῶν Ἱπποκράτους καὶ ἄλλων τινῶν, f. 94.

Περὶ φλεβοτομίας ἐκ τῶν Ἱπποκράτους.

N° 2258. Petit format.

Codex chartaceus vetus.

Ἱπποκράτους Ἀφορισμοί.

N° 2596. In-4°.

Codex chartaceus vetus, sat eleganter scriptus.

Ἱπποκράτους βίος κατὰ Σωρανόν, f. 184.

Ὅρκος, f. 183, verso. A la suite du Serment on trouve les vers suivans :

Φρενῶν καθαρότητα καὶ τέχνης βάθος,
Καὶ νοῦ πλατυσμὸν καὶ διανοίας χύσιν,
Καὶ τῶν φυσικῶν ἀκριβεῖς θεωρίας
Ἱπποκράτους θαύμαζε τοῦ Κῴου, ξένε,
Ὃς Ἀφορισμοὺς ἐκτιθεὶς ὡς κανόνας,
Καὶ οἷον ἀρχὰς ἰατρικῆς καὶ νόμους,
Τὴν πᾶσαν συνέπαξεν ἐν τούτοις τέχνην,
Κοσμήσας αὐτὴν θαυμασταῖς τεχνουργίαις,
Καὶ συναγαγὼν καὶ συναρμόσας μόνος
Τὴν πρὶν ἀτάκτως, ἀσαφῶς ἐγνωσμένην.

Ἰωάννης ἔγραψε. Ἱπποκράτους Ἀφορισμῶν τμῆμα πρῶτον.

Ce n'est qu'un fragment.

N° 2259. In-4°.

Codex chartaceus vetus.

Ἀφορισμοί.

N° 2248. In-folio.

Nicetæ collectio.

Codex chartaceus spissus, scripturâ veteri, sat eleganti.

Ἱπποκράτους κατ' ἰητρεῖον, f. 18.
Περὶ ἀγμῶν, f. 23, verso.
Περὶ ἄρθρων, f. 51, verso.
Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων, f. 105, verso.
Μοχλικόν, f. 117.
Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 128.

Ce manuscrit contient des figures de bandages.

N° 2247. In-folio.

Codex chartaceus recenti manu scriptus. Hunc codicem cardinalis Rodulphus misit Francisco Primo.

Collectio variarum operationum chirurgicarum ex variis auctoribus compacta a Niceta, continens capita DXVIII.

Ἱπποκράτους Κατ' ἰητρεῖον, f. 13.
Περὶ ἀγμῶν, f. 16.
Περὶ ἄρθρων, f. 35.

Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων, f. 73, verso.
Μοχλικόν, f. 79, verso.
Περὶ ὀστέων φύσιος, f. 82.

Ce manuscrit contient des figures de bandages.

MANUSCRITS SANS DÉSIGNATION D'AGE.

No 1883. In-folio.

Codex chartaceus.

Διδασκαλία καὶ φιλοσοφία τῶν παμμεγίστων καὶ σοφωτάτων αρχιιτρῶν (sic), τοῦ τε Ὑποκρατους (sic), καὶ Γαληνοῦ τοῦ αὐτοφοιτητοῦ περὶ τῶν τεσσάρων στοιχείων, f. 35, verso.

Ἀρχὴ σύν Θεῶ ἁγίῳ. Ἱπποκράτους Προγνωστικόν, f. 67.

Ἀρχὴ σὺν Θεῷ ἁγίῳ τῶν Ἀφορισμῶν Ἱπποκράτους, f. 74, verso. Ce sont des fragments des sept sections.

Ἀφορισμοί, f. 89. Le commencement de la première section mànque; un commentaire y est joint; le dernier aphorisme commenté est: Τοῖς σώμασιν τοῖς ὑγρὰς ἔχουσι τὰς σάρκας λιμὸν ἐμποιεῖν.

No 36. In-4o.

Codex chartaceus.

Ἱπποκράτους προγνωστικόν, f. 17.

Ἱπποκράτους ἀφορισμοί, f. 30. En face des Aphorismes on voit une figure d'Hippocrate avec cette inscription : Οὗτός ἐστιν ὁ θαυμασιώτατος Ὑποκράτης ; le reste n'est pas lisible.

Κεφάλαια κη' περὶ διαίτης ὀξέων Ἱπποκράτους, f. 55.

Παύλου Ἐγινίτου (sic) ἐκ τοῦ Ἱπποκράτους καὶ Γαληνοῦ ἐκλογαὶ περὶ φλεβοτομίας, f. 96.

No 2219. In-folio.

Ἀφορισμοί. Ils sont mutilés, ils commencent : Οἱ ὑγιεινὰ τὰ σώματα ἔχοντες ἐν τῇσι φαρμακείῃσι.

No 2316. In-folio.

Codex chartaceus.

Ἀφορισμοί, f. 9, verso. Ils sont accompagnés d'un commentaire très bref.

Il y a aussi des fragments du Pronostic.

N° 2258. Petit format.

Ἀφορισμοί.

N° 2224.

Ce manuscrit ne contient (f. 13, verso) que quelques fragments des Aphorismes.

N° 2257. In-8°.

Aphorismes avec un commentaire, f. 1.

Fragment des Aphorismes avec le commentaire de Galien, pag. 120.

Pronostic avec le commentaire de Galien.

N° 2166.

Prorrhétique, premier livre avec le commentaire de Galien.

N° 2219. In-folio.

Codex chartaceus. Collectanea medica, et nonnulla physica ex variis auctoribus.

Ἱπποκράτους Ἀφορισμοί, f. 74. Mutilés; ils commencent par : Οἱ ὑγιεινὰ τὰ σώματα ἔχοντες; et ils ne sont pas terminés.

Προγνωστικόν, f. 103, verso. Fragment.

N° 205, Supplément. In-folio.

Codex chartaceus.

Ἱπποκράτους ἐπιστολαί, f. 34.

N° 1760. In-4°.

Codex scriptus manu Michaelis Suliardi.

Ἐπιστολαὶ Ἀρταξέρξου καὶ Ἱπποκράτους ἰητροῦ Κῴου.

N° 2894. In-folio.

Codex bombycinus.

Ἐπιστολὴ Ἱπποκράτους πρὸς Πτολεμαῖον βασιλέα περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου, f. 334. Premiers mots : Συνέστηκεν ὁ κόσμος ἐκ τεσσάρων στοιχείων.

N° 165, Supplément.

Ἐπιστολὴ Ἱπποκράτους πρὸς Πτολεμαῖον βασιλέα περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου. Premiers mots : Συνέστηκεν ὁ κόσμος ἐκ στοιχείων τεσσάρων.

N° 352, Supplément. In-folio.

Codex Vaticanus, n° 997.

Ἐπιστολὴ Ἱπποκράτους εἰς Πτολεμαῖον βασιλέα, f. 145, verso. Premiers mots : Ἐπιμελόμενος τῆς σῆς ὑγείας, ὦ βασιλεῦ.

N° 1630. In-4°.

Codex bombycinus.

De variis hominum juxta Hippocratem et Pythagoram ætatibus.

Hippocratis epistola ad Ptolemæum.

N° 2261.

Ce manuscrit ne contient que des explications peu importantes sur des passages isolés d'Hippocrate.

N° 2652. In-4°.

Codex chartaceus.

Anonymi quæstiones ad medicinam pertinentes ; initium : Διὰ τί φησιν ὁ Ἱπποκράτης.

Hippocratis epistolæ.

Dans les manuscrits dont je viens de donner la notice, on peut distinguer quatre *familles* particulières.

Première famille. — Elle est représentée par les manuscrits 2254 et 2255, qui sont la suite l'un de l'autre. Ils sont complets et renferment tout ce que nous possédons de la Collection hippocratique.

Deuxième famille. — Le n° 2146 y appartient ; il est complet également ; mais les matières y sont autrement disposées que dans les manuscrits précédents; et il a souvent, avec l'édition d'Alde, des ressemblances que ces derniers n'ont pas.

Troisième famille.— Elle est formée par les manuscrits 2144, 2141, 2140, 2143, 2145. Ces manuscrits ont entre eux la plus grande analogie ; ils contiennent les mêmes traités, rangés dans le même ordre ; il leur manque à tous plusieurs ouvrages qui ne manquent pas aux deux familles précédentes ; dans tous, les *Prénotions de Cos* sont mutilées au même endroit. Ils proviennent donc d'un original particulier qui présentait toutes ces particularités.

Quatrième famille. — C'est celle du 2253. Malheureusement ce manuscrit ne contient qu'un très petit nombre des écrits hippocratiques ; j'en ai exposé, dans le II[e] paragraphe, les caractères.

Les autres manuscrits ne renferment que des portions isolées de la Collection; je ne les comprends pas dans l'une ou l'autre de ces familles.

Les manuscrits contiennent des notes, des explications, des gloses qui sont quelquefois instructives; ainsi je rappellerai la grande note du manuscrit 2255 que j'ai citée, p. 76 de ce volume, et que je transcrirai en son lieu et place. Elle a mentionné une explication, relatée nulle part ailleurs, de Bacchius, de Callimaque, de Philinus et d'Héraclide de Tarente, ce qui est précieux, parce que ce sont les plus anciens commentateurs d'Hippocrate; elle a conservé une phrase de Xénophon de Cos, dont rien ne reste que ces quelques mots cachés dans un manuscrit; et elle m'a permis de rapporter à son auteur une allusion que Galien avait fait sans nommer l'écrivain qu'il citait.

La connaissance de ces gloses a une autre importance, c'est qu'elles s'introduisent souvent dans le texte et en chassent la véritable leçon. Par exemple, dans le traité des Articulations se trouve le mot πλοώδης (p. 478, l. 18, Ed. Froben), qui a paru obscur; il s'agit de la mobilité de la clavicule. Aussi, dans le 2141, au-dessus de πλοώδης est écrit en rouge ἀστήρικτος; dans les manuscrits 2140 et 2142, ἀστήρικτος est écrit à la marge; enfin, dans 2143, πλοώδης a disparu, et on ne lit plus dans le texte que ἀστήρικτος. Je pourrais citer bon nombre d'exemples semblables. Je noterai avec soin ces gloses.

Ce qu'on peut tirer des manuscrits pour la critique des textes hippocratiques sera accompli, quand on aura fait pour toutes les bibliothèques ce que j'ai fait pour celles de Paris, c'est-à-dire quand on les aura dépouillées et qu'on en aura publié les variantes. Je n'avais aucun moyen d'accomplir une pareille tâche, et ce sera à d'autres à compléter ce qui manque, sur ce point, à mon travail. Je pense, en effet, qu'une recherche soigneuse dans les grandes bibliothèques d'Europe ne serait pas infructueuse. J'en juge par la préface de l'édition de Mack, où cet écrivain signale quelques corrections qui lui ont été fournies par les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Vienne, et qui ne se trouvent nulle part ailleurs. J'en juge encore par la Bibliothèque même de Paris; cette bibliothèque,

si connue et si fréquentée, m'a fourni une traduction inédite du traité des *Semaines*, l'explication de ce qu'est la 8ᵉ section des *Aphorismes*, la clé de la composition des compilations intitulées des *Crises* et des *Jours critiques*, la restitution d'une lacune considérable dans le livre de l'*Ancienne médecine*, et beaucoup de variantes et de leçons importantes qui n'avaient encore été consignées nulle part (1).

(1) Je dois à la complaisance de M. Salomonsen, bibliothécaire à la Bibliothèque Royale de Copenhague, la notice suivante sur un manuscrit de cette bibliothèque qui renferme la plupart des écrits hippocratiques. L'ordre dans lequel les traités y sont rangés, et l'absence de plusieurs montrent que ce manuscrit appartient à ce que, dans la Bibliothèque Royale de Paris, j'ai appelé *troisième famille*. Seulement on y remarque une note sur les anciens commentateurs, Bacchius, Zeuxis et Asclépiade, note qui manque dans nos manuscrits. M. Salomonsen a bien voulu m'envoyer en même temps les variantes qu'offre ce manuscrit pour le traité de la *Nature de l'Homme*; je les consignerai en leur lieu et place.

«Bibliotheca regia magna Hafniensis nonnisi codicem unum ms. continet, qui maximam partem eorum scriptorum, quæ sub Hippocratis nomine vulgo circumferuntur, exhibet. Hujus codicis mentionem jam fecit *Kühnius* in historia literaria Hippocratis (Hipp. opp. omn. T. I, p. CLXXXVII.)

« Cum manuscripti codices Bibliothecæ regiæ e pluribus partibus constent, ut quoque sensim sensimque ad illam pervenerunt, ille codex Hippocratis ad eam partem, quæ et præstantissima et antiquissima est, videlicet ad *Collectionem veterem regiam* pertinet, n° 224 insignitus est. Ejus descriptionem nunc breviter apponam.

« Est autem ille Codex chartaceus maximæ formæ, characteribus paullo minoribus diligenter exaratus, ejusque ætas sæculum XV vix superat. In marginibus variantes lectiones, præfixa nota Γρ., passim occurrunt. Initium facit πίναξ τῆς Ἱπποκράτους ἑξηκονταβίβλου, ad cujus finem leguntur hæc : Ἰστέον ὅτι οἱ προεξηγησάμενοι τὰ Ἱπποκράτους βιβλία, πρὸ τοῦ Γαληνοῦ, εἰσὶν οὗτοι · Ζεῦξίς τε καὶ Ἡρακλείδης. Οὐκ εἰς πάντα (non ἅπαντα ut Kühnius habet) δὲ Βάκχιος. Ἀσκληπιάδης δ' εἰς ὀλίγιστα. Tabulam excipiunt ea, quæ pleræque editiones præbent, tali ordine.

a, Γαληνοῦ τῶν Ἱπποκράτους γλωσσῶν ἐξήγησις. b, Ἱπποκράτους βίος καὶ γένος κατὰ Σωρανόν. c, Ἱππ. ὅρκος. d, ἕτερος ὅρκος Ἱππ. e, νόμος Ἱππ. f, περὶ τέχνης. g, Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς. h, Ἱππ. Παραγγελίαι. i, Περὶ εὐσχημοσύνης. k, Περὶ φύσιος ἀνθρώπου. l, Περὶ διαίτης [vulgo Περὶ δ. ὑγιεινῆς]. m, Περὶ γυναικῶν. n, Ἱππ. Περὶ γονῆς καὶ παιδίου φύσεως [in marg. Τοῦτο Πολύβου εἶναι φησὶν ὁ Γαληνός.] o, Ἱππ. Περὶ φύσεως παιδίου, ἤτοι περὶ διαπλάσεως ἀνθρώπου. p, Ἱππ. Περὶ ἄρθρων. q, Περὶ χυμῶν. r, Περὶ τροφῆς. s,

§ 4.

Des éditions et traductions complètes de la Collection hippocratique.

Je termine l'*Appendice* à l'Introduction par la notice des éditions et traductions complètes de la Collection hippocratique; je les ai rangées par ordre de date.

Hippocratis Coi medicorum omnium longè principis octoginta

Περὶ ἑλκῶν. t, Περὶ ἱερῆς νόσου. u, Περὶ νόσων πρῶτον, π. νούσων β', π. νούσ. γ', Περὶ ν. δ'. v, Ἱππ. Περὶ παθῶν. x, Ἱππ. Περὶ τῶν ἐντος παθῶν. y, Περὶ διαίτης πρῶτον. Περὶ διαίτης δεύτερον, διαιτητικὸς Γ. z, Περὶ ἐνυπνίων. [Inc. Περὶ δὲ τῶν τεκμηρίων]. aa, Ἱππ. Περὶ ὄψιος. bb, Περὶ κρισίμων. cc, Ἱππ. ἀφορισμοί. [Aphorismi interjecti nonnisi ad finem Aph. VI, pertingunt.] dd, Ἱππ. προγνωστικόν. ee, Ἱππ. Περὶ διαίτης ὀξέων. Οἱ δὲ, Περὶ πτισάνης, Οἱ δὲ, πρὸς τὰς κνιδίας γνώμας. ff, Ἱππ. Περὶ φυσῶν. gg, μοχλικὸν Ἱπποκράτους. hh, Ἱππ. Περὶ ὀστέων φύσιος. Incip. Ὀστέα χειρὸς εἴκοσι ἑπτά. Desin. χρωμάτων. ii, Ἱππ. Περὶ ἀγμῶν. kk, Ἱππ. κατ' ἰητρεῖον. ll, Ἱππ. Περὶ ἐγκατατομῆς ἐμβρύου. mm, Ἱππ. Περὶ γυναικείων α', nn, Ἱππ. γυναικείων, τὸ δεύτερον, oo, Ἱππ. Περὶ ἀφόρων τρίτον. pp, Ἱππ. Περὶ ἐπικυήσιος. qq, Ἱππ. Περὶ ἑπταμήνου. rr, Ἱππ. ὀκταμήνου. ss, Ἱππ. Περὶ παρθενίων. tt, Ἱππ. Περὶ γυναικείης φύσιος. uu, Ἱππ. Περὶ ἐγκατατομῆς παιδίου [idem quod Περὶ ἐγκατ. ἐμβ.] vv, Ἱππ. προῤῥητικὸς λόγος πρῶτον. xx, Ἱππ. προῤῥ. λ. δεύτερος. yy, Ἱππ. Περὶ συρίγγων. zz, Ἱππ. αἱμοῤῥοΐδων. aaa, Ἱππ. κωακαὶ προγνώσεις. bbb Ἱππ. ἐπιδημιῶν libri VII. ccc, Επιστολαὶ Ἱπποκράτους ἰητροῦ κῴου ἀσκληπιάδεω. [Inter epist. est Περὶ μανίας et inscribitur: Δημόκρ. Ἱπποκράτῃ Περὶ μανίης. Item. Ἱππ. Δημοκρίτῳ Περὶ ἐλλεβορισμοῦ. Item. Δημόκριτος. Ἱππ. Περὶ φύσ. ἀνθρ.] Πρεσβευτικὸς desinit in verbis καί ποτε μικρῶν μεγάλα προεδείθησαν. (hæc et sequens pagina alba relicta.) Codicem claudit recensio medicamentorum eorumque virtutum.

« O. D. Bloch. Dr. et professor, Bibliothecæ academicæ Hafniensis subbibliothecarius qui plurium auctorum græcorum editionem paravit, ex hoc etiam Codice super aliquot hippocratica scripta variantes lectiones enotavit easque cum novissimo Hipp. editore *C. G. Kühnio* communicavit. Contulit enim cum editione Kuhniana : a. 1825, 1, Παραγγελίαι. 2, Προγνωστικόν. 3, Περὶ ἱερῆς νόσου. 4, Περὶ τέχνης. 5, Περὶ εὐσχημοσύνης; præterea partem Glossarum Galeni in Hippocr. cum edit. Franzii, et Sorani vitam Hipp. cum ed. Basil. 1536. fol.

a. 1827, 1, Περὶ ἐνυπνίων. 2, Περὶ τροφῆς. 3, Περὶ διαίτης ὀξέων. 4, Περὶ ἀγμῶν. 5, Περὶ ἄρθρων.

a. 1828, 1, Περὶ παθῶν. 2, Ἐπιστολαί.

volumina, quibus maxima ex parte annorum circiter duo millia latina caruit lingua, Græci vero, Arabes et prisci nostri medici, plurimis tamen utilibus prætermissis, scripta sua illustrarunt, nunc tandem per M. Fabium Calvum, Rhavennatem, virum undecumque doctissimum, latinitate donata, Clementi VII pont. max. dicata, ac nunc primum in lucem edita, quo nihil humano generi salubrius fieri potuit.

Romæ ex ædibus Francisci Minitii Calvi Novocomensis, 1525, 1 vol. in-f°.

AD LECTOREM.

Un avertissement mis en tête du volume explique, de la manière suivante, les intentions de Fabius Calvus.

« Quisquis Hippocratis Coi, medicinæ parentis, volumina, multis in locis mutilata, per M. Fabium Calvum Rhavennatem de græco sermone in latinum conversa, oculis percurrere non dedignabitur, si quid quod non satisfaciat, occurrerit, aut perperam, vel parum latine dictum putaverit, hoc et antiquæ Hippocratis dictionis brevitati non omnibus perviæ dabit, codicumque varietati. Quorum etsi magnam copiam habuerit, quos conferre et consulere potuerit, non omnes tamen eadem habuerant; quidam autem et eadem, sed mutilate. Unus tamen habuit quod cæteri non habuerant, quæ cum conferri cum nullis possent, necessario vertenda fuerant, prout inveniebantur. Propterea se magis dignum venia putavit, cum ea qualiacumque essent, legi maluerit, quam quicquam quod ipse invenisset desiderari. Quare rogat, uti quisque miseram mortalitatem, prout ipse conatus est, pro viribus juvet, suaque et carpat et lancinet, et, si melius habeat, addat, dum mortale genus hominum adjuvet. »

Cette traduction a été faite sur les manuscrits et avant que le texte grec n'eût été imprimé. Aussi se ressent-elle des difficultés que le traducteur a éprouvées. Elle n'est que d'un faible secours à l'étude ; je n'y ai trouvé la solution d'aucune des difficultés qui se sont présentées à moi dans le cours de mon travail. Elle n'est pas assez lucide pour aider à l'intelligence du texte dans les endroits obscurs, et elle n'est pas assez précise et assez littérale pour qu'on

puisse apercevoir la trace des variantes qu'ont présentées sans doute quelquefois les manuscrits sur lesquels Fabius Calvus a travaillé. C'est donc un monument des premiers efforts de la médecine, au moment de la renaissance, pour puiser directement aux sources hippocratiques ; et il faut juger l'œuvre de Fabius Calvus, non point d'après ce qu'elle vaut aujourd'hui, mais d'après ce qu'elle a valu jadis. Or ce fut un grand labeur, et ce fut aussi un service que de traduire la Collection hippocratique sur les manuscrits, et de la donner, en langue latine, au monde médical.

J'ai trouvé dans un recueil de lettres (Clarorum virorum epistolæ singulares collectore Paulo Colomesio, in :. S. Clementis epistolæ duæ ad Corinthios, Londini 1687) des détails curieux et touchants sur Fabius Calvus, et sur ses relations avec le célèbre Raphaël :

« Est Fabius Rhavennas, senex stoicæ probitatis, quem virum « non facile dixeris humaniorne sit an doctior. Per hunc Hippo« crates integer planè latinè loquitur, et jam veteres illos solœcis« mos exuit. Id habet homo sanctissimus rarum apud omnes gen« tes, sed sibi peculiare, quod pecuniam ita contemnit, ut oblatam « recuset nisi summa necessitas adigat. Alioqui a Leone pontifice « menstruam habet stipem, quam amicis aut affinibus solet ero« gare. Ipse olusculis et lactucis Pythagoræorum vitam traducit in « gurgustiolo, quod tu jure dolium Diogenis appellaveris, studiis « non immorans, sed immoriens, et plane immoriens quum gra« vem admodum et periculosam ægritudinem homo alioqui octo« genarius contraxerit. Hunc alit et quasi educat vir prædives et « pontifici gratissimus, Raphael Urbinas, juvenis summæ bonita« tis, sed admirabilis ingenii. Hic magnis excellit virtutibus, fa« cile pictorum omnium princeps, seu in theoriam, seu praxin « inspicias.... Hic Fabium quasi præceptorem et patrem colit ac « fovet; ad hunc omnia refert, hujus consilio acquiescit (Epist. « Cœlii Calcagnini ad Jacobum Zieglerum, p. 233).

La traduction de Calvus a été réimprimée plusieurs fois, et, entr'autres, l'année suivante (1526) sous ce titre:

Hippocratis Coi opera. — nunc tandem per M. Fabricium Calvum Rhavennatem, Guil. Copum Basileensem, Nicolaum Leonicenum et Andream Brentium — latinitate donata. Basil., in offic. Andr. Cratandri, 1526 fol.

Ἅπαντα τὰ τοῦ Ἱπποκράτους. Omnia opera Hippocratis. Venetiis in ædibus Aldi et Andreæ Ansulani soceri. Mense Maii, 1526, in-f°.

En tête de cette édition est un petit avis, où François Asulan relève quelques erreurs échappées à Fabius Calvus; je le transcris ici comme étant une critique suffisante de ce premier travail sur Hippocrate.

Franciscus Asulanus lectori. Salutem.

« Si tua non minus quam mea interesse putas, lector humanissime, ut eorum quæ a me in rempublicam litterariam magno, ut vides, sumptu ac labore fiunt, ratio reddatur ; ne, obsecro, alienum ab officio arbitreris quod hic te admonitum velim, quanti præstet unum diligenter impressum codicem quam duos aliquando, aut etiam me hercle plures manu scriptos habere. Nam longe facilius est unum scriptorem festinabundum, præsertim ab unius duntaxat exemplaris imagine aberrare, quam multos simul homines multorum veterum librorum collatione, non unum tandem exemplar undique absolutum elicere. Quemadmodum argumento esse potest Fabii Calvi immortali certe alioqui digna laude industria, qui, manu scriptum aliquem secutus codicem, librum unius folii Περὶ ὑγρῶν χρήσιος, id est De usu humidorum, et librum Περὶ ἄρθρων, id est De articulis ; tredecim folia continentem, omnino præteriit; et in eo libro qui inscribitur Κωακαὶ προγνώσεις, id est Coacæ præcognitiones, ad calcem versus, folia idem circiter sex; et in libro Περὶ τῶν ἐκ κεφαλῇ τρωμάτων, id est De vulneribus capitis, unum fere; librumque qui græce Μοχλικὸν dicitur, id est De curandis luxatis, bis tanquam diversum transtulit, solo differente principio; sicut plerumque usu venit ut scriptores simili alicujus paginæ initio decepti alia aliis valde interdum diversa connectant. Mitto cætera quæ tu inter legendum facile deprehendes, ac duas item additas epistolas, Hippocratis alteram, alteram vero Democriti; quæ quum ita se habere cognoveris, me quæso tui studiosum, ut facis, ama. Vale. »

On voit que l'éditeur croit devoir faire remarquer au lecteur la

prééminence d'un livre imprimé sur les manuscrits. En cela il a parfaitement raison; mais l'édition d'Alde, qui fut alors un grand service pour tous les médecins lisant le grec, a justement le défaut de représenter trop fidèlement les manuscrits. Il n'y a pas une note, pas une variante, pas un alinéa; de sorte qu'il faut être très familiarisé avec la lecture des livres hippocratiques, pour pouvoir user avec facilité de ce volume ; aussi cette édition est-elle aujourd'hui hors d'usage ; mais elle est encore utile à ceux qui étudient le texte hippocratique, soit pour le corriger, soit pour le publier de nouveau. Elle a été faite sur des manuscrits différents de ceux qui ont servi à Cornarius, à Mercuriali et à Foes, et dont le texte a été reproduit généralement par Chartier, Vander Linden et Mack; et à ce titre elle mérite d'être consultée. Aussi y trouve-t-on des variantes qui ont quelquefois une grande importance; j'en citerai un exemple: on lit dans le traité de l'Ancienne médecine, édition de Froben., p. 5, l. 18 : οὔτ' ἂν ἐζητήθη (la médecine)· οὐδὲν γὰρ αὐτῆς ἔδει τοῖσι κάμνουσι τῶν ἀνθρώπων, τὰ αὐτὰ διαιτωμένοισί τε καὶ προσφερομένοισιν, ἅπερ ὑγιαίνοντες ἐσθίουσι καὶ πίνουσι, καὶ κατ'ἄλλα διαιτωμένοις ξυνέφερε, εἰ μὴ ἦν ἕτερα τουτέων βελτίω. Cette phrase n'est pas intelligible, elle se trouve dans Mercuriali, dans Foes et dans les autres. Mais l'édition d'Alde dit autrement: au lieu de κατ' ἄλλα διαιτωμένοις ξυνέφερε, εἰ μὴ, elle a κατ' ἄλλα διαιτέονται ξυνέφερε καὶ εἰ μὴ, ce qui est la véritable leçon; et pour restaurer toute la phrase avec l'édition d'Alde, il suffisait de remarquer que οὐδὲν γὰρ αὐτῆς ἔδει est une parenthèse, et qu'il manquait seulement εἰ après ἔδει; la conjonction n'a été ainsi perdue qu'à cause de ἔδει, terminé lui-même par ει, faute souvent commise dans des circonstances semblables par les copistes de manuscrits. De plus, le καὶ donné par Alde après ξυνέφερε est très important, et aurait suffi pour faire soupçonner que εἰ devant μὴ devait avoir été précédé d'un autre εἰ gouvernant le verbe ξυνέφερε. On peut encore ajouter que ξυνέφερε devant εἰ dans Froben et Foes, au lieu de ξυνέφερεν, annonçait très probablement l'omission d'un mot commençant par une consonne, et que ce mot est καὶ donné par Alde. Au reste, les manuscrits à la main, je ferai voir en lieu et place que telle est la véritable leçon.

Ἱπποκράτους Κῴου ἰατροῦ παλαιοτάτου πάντων ἄλλων κορυφαίου βιβλία ἅπαντα. Hippocratis Coi medici vetustissimi, et omnium aliorum principis, libri omnes ad vetustos codices summo studio collati et restaurati. — Froben, Basileæ, 1538, in-f°.

Douze ans après les Aldes, Froben, imprimeur de Bâle, publia une édition des œuvres d'Hippocrate. Ce fut le médecin Janus Cornarius qui se chargea de cette grande entreprise. Voici en quels termes il explique le travail auquel il s'est livré : « Non-seulement les obscurités et les difficultés du texte ont empêché les gens studieux d'en faire leur lecture habituelle ; mais encore la rareté des exemplaires et les fautes dont ils sont remplis créaient de nouveaux obstacles. J'ai cru que je rendrais service aux médecins laborieux, si je leur ouvrais et épurais en même temps cette source abondante de savoir. Et je ne veux pas ici tant vanter mes services que le zèle admirable de Jérome Froben et de Nicolas Episcopius, qui, sans regarder à la dépense, ont voulu que le texte fût corrigé par moi, d'après trois manuscrits très anciens ; ces trois manuscrits appartenaient l'un à Adolphe Occo, l'autre à la bibliothèque de Jean Dalburgius ; le troisième a été fourni par Jérome Gemusæus, qui aida notablement les Froben dans la collation ; il avait été prêté par Nicolas Copus, fils de Guillaume Copus de Bâle, archiatre du roi de France. Galien a été aussi mis à contribution ; de telle sorte qu'Hippocrate est sorti de l'imprimerie des Froben aussi correct qu'il est possible. Plus de quatre mille passages, qui avaient été ou omis, ou altérés dans l'édition de Venise, ont été restaurés ; cette rectification a été faite par moi avec tant de scrupule que je n'ai changé que ce qui était manifestement vicieux ; et, là même où les leçons étaient douteuses, j'ai suivi de préférence celles que Galien a données. »

Malgré ce langage de Cornarius, il m'a semblé que son édition diffère de celle d'Alde, moins par les soins qu'il y a donnés, que par le fait même des manuscrits qui lui ont servi. Son texte a été reproduit, presque sans aucun changement, par les éditeurs subséquents des œuvres complètes d'Hippocrate.

Son édition est aujourd'hui hors d'usage, comme celle d'Alde, et par les mêmes raisons. Le texte grec y est nu, sans notes, sans

explications, et même sans un alinéa. Néanmoins je ne puis m'empêcher de témoigner ici ma reconnaissance pour ce vieil éditeur d'Hippocrate. C'est dans son livre que je me suis familiarisé avec la lecture de l'auteur dont j'ai entrepris de publier une nouvelle traduction; et dans les longues pages de Cornarius, dépourvues d'alinéas, et à lignes serrées, je n'ai plus vu que la commodité de parcourir rapidement les livres d'Hippocrate, de loger mieux dans ma mémoire la place des passages importants, et d'abréger ainsi mes recherches. C'est pour cela que j'ai toujours cité, dans mon *Introduction*, l'édition de Froben.

Hippocratis Coi medicorum omnium facile principis opera quæ exstant omnia. Jano Cornario medico physico interprete. Venet. 1545, in-8° ap. I. Gryphium.

Cornarius avait promis de publier, outre sa traduction latine, des commentaires sur tous les écrits hippocratiques; une foule de raisons qu'il expose dans sa préface ne lui en laissèrent pas le temps. Mais, pour ne pas manquer tout-à-fait à sa promesse, il relut attentivement sa traduction, et la compara avec les notes de trois manuscrits sur lesquels l'édition de Bâle avait été faite; il recommande aux lecteurs de ne pas être surpris s'ils remarquent quelque différence entre sa version et certains textes ou imprimés ou manuscrits, attendu qu'il ne s'est décidé à adopter tel ou tel sens qu'après un examen réfléchi, et une soigneuse comparaison des matériaux qu'il avait à sa disposition.

Cette traduction latine a joui d'un assez grand succès, et elle a été réimprimée plusieurs fois. Cependant elle est fort inférieure à celle de Foes, et Triller l'a accusée de renfermer un très grand nombre de fautes. M. Struve, très savant philologue allemand, en a cité quelques-unes; je rapporte ici ce qu'il dit, de préférence aux exemples que j'aurais pu en recueillir moi-même.

« Hipp. *de med.* t. 1, p. 48. Lind.: Ἐπιπροσθεῖν οὖν συμβαίνει τὴν ἐντεῦθεν ἑλκομένην νοτίδα τῷ ξυναγομένῳ κάτωθεν ἰχῶρι. *Cornarius*: *Contingit igitur humiditatem inde detractam opponi collecto inferne sub cucurbita seroso humori;* atque sic ferè Foesius, quasi ἐπιπροσθεῖν esset ab ἐπιπροστίθημι. Verte: *quo fit ut inde collec-*

tus humor antevertat atque impedimento sit seroso humori ex inferioribus partibus collecto.

« *De nat. pueri*. t. 1, p. 149 : τῆς ἰκμάδος φύλλα γενομένης, *Cornarius* : humore folia producente, quasi γενέσθαι esset γεννῆσαι. Eodem modo a *Cornario* factum est, p. 151 : ξυστραφεῖσα φύλλα γενομένη βλαστάνει, id ipsum congregatum germinat et folia producit.

« De *corde*, t. 1, p. 287, πίνει δὲ καὶ ἐς λάρυγγα, τυτθὸν δὲ οἷον καὶ ὁκόσον ἂν λάθοι διὰ ῥύμης ἐσρυέν. *Cornarius* : minus vero et quantum latere possit per *rimam* illapsum. Melius quidem Foesius : quantum suo impetu influens latere possit. Sed idem miras turbas ciet, non animadverso parvo vitio quo τιτθὸν pro τυτθὸν scribebatur.

De *hum.*, t. 1, p. 321 : μύλης μὲν τριφθείσης πρὸς ἑωυτὴν ὀδόντες ἡμώδησαν. *Cornarius* : malis quidem ad se ipsas attritis dentes stupescunt. Bene Foesius : molæ attritu.

(Programme du gymnase de la ville de Kœnigsberg, intitulé : *Halbjæhrige Nachricht von Ostern bis Michaelis*, 1818).

Hippocratis Coi opera quæ exstant, græce et latine veterum codicum collatione restituta, novo ordine in quatuor classes digesta, interpretationis latinæ emendatione et scholiis illustrata a Hieron. Mercuriali Foroliviensi, Venetiis, industria ac sumptibus Juntarum 1588, in-folio.

Cette édition est précédée de la *Censure des écrits hippocratiques*, dont j'ai parlé dans l'Introduction, et elle est suivie des Glossaires d'Érotien, de Galien et d'Hérodote. Les traités hippocratiques y sont divisés en quatre classes, division dont j'ai exposé le principe, p. 170. Mercuriali a mis en marge quelques variantes empruntées à un manuscrit qu'il désigne sous le nom de Vet. Cod., et qu'il ne décrit pas. En quelques cas, ces variantes m'ont offert des corrections que je n'ai trouvées que là. Il a placé, à la fin de chaque traité, des notes qui méritent d'être consultées. En résumé, Mercuriali s'est livré à un travail tout neuf sur Hippocrate; il a discuté l'authenticité des livres, il s'est créé un système sur ce point difficile, il a étudié le texte, et il a donné une traduction où l'on remarque partout l'effort pour entendre véritablement le sens

de ses auteurs, et pour ne pas s'en tenir à mettre des mots latins à la place des mots grecs.

Τοῦ μεγάλου Ἱπποκράτους πάντων τῶν ἰατρῶν κορυφαίου τὰ εὑρισκόμενα.

Magni Hippocratis medicorum omnium facile principis opera omnia quæ exstant in VIII sectiones ex Erotiani mente distributa, nunc recens latina interpretatione et annotationibus illustrata, Anutio Foesio Mediomatrico medico authore. Francofurti apud Andreæ Wecheli hæredes 1595, in-f°.

Le travail de Foes est incontestablement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé et à tous ceux qui l'ont suivi. C'est un beau monument de l'érudition médicale dans le 16[e] siècle. Foes, qui a suivi l'ordre d'Érotien dans la division des livres hippocratiques, a donné, pour chaque traité, des annotations très-savantes et très-utiles; il a publié un grand nombre de variantes qu'il avait prises dans deux exemplaires, l'un venant de Severinus, jurisconsulte parisien, l'autre de Fevræus, médecin de Paris; ces deux savants y avaient consigné les variantes des manuscrits de la Bibliothèque de Fontainebleau. J'ai retrouvé presque toutes ces leçons dans les manuscrits de la Bibliothèque Royale de Paris; cependant l'exemplaire de Severinus en a un certain nombre, et quelques-unes importantes, qui ne sont pas dans les manuscrits que possède aujourd'hui la Bibliothèque Royale. Foes a ajouté encore des leçons qui proviennent de Martinus, médecin de Paris, qui avait interprété Hippocrate. Le texte grec que Foes a publié n'est presque pas différent de celui de l'édition Froben; de sorte, qu'à vrai dire il n'a pas fait usage, pour la correction de son auteur, des trésors qu'il avait amassés. Il a été éditeur trop timide, et n'a pas osé introduire, dans le grec, des corrections qu'il introduisait dans sa traduction. Sa traduction, en effet, diffère quelquefois du texte grec qu'il a imprimé; et cela nous prouve avec quel soin religieux il l'a faite; ses notes expliquent en quoi le texte qu'il abandonne est vicieux, et pourquoi il traduit de telle ou telle façon; de la sorte, sa traduction peut servir en une foule d'endroits à corriger le texte grec avec sûreté. On voit que l'édition de Foes est une mine qui doit

être fouillée avec beaucoup de soin : notes savantes, éclaircissements critiques, variantes nombreuses et importantes, traduction élaborée, indications sûres de corrections pour le texte, il s'y trouve de tout cela ; et, à défaut de manuscrits, son édition aurait suffi pour fournir les éléments d'un nouveau travail sur Hippocrate.

Magni Hippocratis Coi opera omnia græce et latine edita et ad omnes alias editiones accommodata industria et diligentia Joan. Antonidæ Vander Linden, doct. et professoris medicinæ practicæ primi in Academia Lugduno-Batava. Lugduno-Batav. 1665, 2 vol. in-8°.

Cette édition, très-commode par son format et par la netteté de l'impression, a été, en général, jugée assez sévèrement par les érudits. La mort de son auteur l'a empêché d'y joindre les notes et les variantes qui l'ont déterminé à changer le texte en certains points. Néanmoins, j'ai pu m'assurer que ces changements ont été beaucoup moins nombreux et considérables qu'on ne le croit communément. Je pense aussi que Vander Linden n'a guère consulté les manuscrits. Ainsi, dans le traité de l'Ancienne Médecine, tous les manuscrits et tous les imprimés ont ὑγρότητος προσγενομένης ταῦτα μάλιστα ; Vander Linden seul, t. 1, p. 38, l. 21, ajoute : ὁ πνεύμων après μάλιστα. D'où vient cette addition sans autorité ? De ce que Cornarius, embarrassé par cette phrase entièrement altérée, en effet, dans les imprimés et dans les manuscrits, a cru devoir ajouter *pulmo* dans la traduction latine. De là, Vander Linden l'a fait passer dans le texte grec. Les notes auraient sans doute exposé ses raisons.

Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni ἀρχιατρῶν opera. Renatus Charterius Vindocinensis, plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes in XIII tomos digessit et conjunctim græce et latine primus edidit. Lutetiæ Parisiorum, apud Jacobum Villery. 1679 13 vol. in-f°.

L'édition de Chartier est très-incommode à cause du nombre des volumes et du mélange des livres d'Hippocrate avec ceux de Galien ; mais du reste elle m'a semblé mériter plus de faveur qu'on ne lui en

accorde ordinairement. Chartier a rapporté un grand nombre de variantes prises dans les manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale de Paris.

Je joins ici, sur les éditions gréco-latines et latines que je viens de passer en revue, l'opinion d'un critique très-habile, M. Struve, qui pense que le texte et la traduction avaient, malgré tant de travaux, besoin d'être soumis à une révision attentive.

« Quo tandem animo ferendum est, in omnibus Hippocratis operibus interpretes ita turpiter sese gessisse, ut nostrorum temporum medicis, qui plerumque græca vix attigerunt, ubi ex latina Hippocratis interpretatione sapere coguntur, semper metuendum sit, ne longe aliud inde proferant quam quæ princeps ille medicorum in animo habuerit. Non hic loquor de locis corruptis, quorum multo plures quam quis credat apud scriptorem hunc, dignissimum sane qui accuratiore tandem cura perlustretur, etiamnum supersunt. Verum etiam in apertissimis eos ita falli potuisse non excusandum est (*Halbjæhrige Nachricht von Ostern bis Michaleis*, 1818).

Les œuvres d'Hippocrate traduites en français, avec des remarques, et conférées sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, Paris 1697, 2 tom. in-12.

Cette traduction n'est pas achevée. Dacier, qui en est l'auteur n'étant pas médecin, n'était pas compétent de ce coté, mais il l'était beaucoup pour tout ce qui regardait le grec ; aussi sa traduction et quelques notes qu'il y a jointes méritent d'être consultées.

Τὰ Ἱπποκράτους ἅπαντα.

Hippocratis opera omnia cum variis lectionibus non modo huc usque vulgatis, verum ineditis potissimum, partim depromptis ex Cornarii et Sambuci Codd. in Cæsar. Vindobonensi Bibliotheca hactenus asservatis et ineditis, partim ex aliis ejusdem bibliothecæ mss. libris, ac denique ex Mediceis Laurentianis mss. Codd. collectis ; quarum ope sæpenumero græcus contextus fuit restitutus. Accessit index Pini copiosissimus cum tractatu de mensuris et ponderibus Studio et opera Stephani Mackii, Elisabethæ Christinæ aug.

aulæ medici. Viennæ Austriæ; ex typographia Kaliwodiana, 1743, 2 vol. in-f°.

Cette édition est restée inachevée et fort loin encore de son terme. C'est, pour l'exécution typographique et le papier, la plus belle de toutes celles des œuvres d'Hippocrate. Mais ce n'est pas son seul mérite; en effet Mack a eu à sa disposition les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Vienne; aussi trouve-t-on, dans son édition, certaines choses qu'on chercherait vainement ailleurs. Il s'est servi (voyez sa préface) de deux exemplaires venant, l'un de Sambucus, et l'autre de Cornarius. Lambecius (*Commentar. Bibliothecæ Vindobonensis*, L. VI, 154) dit du premier: « Johannes quidem Sambucus, anno 1561, incredibili cura ac studio in margine Codicis Aldini adjunxit aliquot mille varias lectiones manuscriptas ex pervetusto quodam codice manuscripto Tarentino et ex alio quodam codice manuscripto Fontemblensi, necnon ex exemplari quodam, excuso quidem, sed plurimis locis Romæ correcto; quas ipse ibi summopere commendat tanquam saluti hominem non parum necessarias futuras. » Il dit de l'exemplaire de Cornarius: « Exstat quoque in eadem Bibliotheca Augusta aliud operum Hippocratis exemplar, a Jano Cornario Basileæ anno 1538 græce in-folio editum, in cujus margine itidem plurimæ exstant variæ lectiones manuscriptæ; de quibus ipse Cornarius ibi propria manu scribit, se eas non exigua impensa sibi comparasse. » Outre ces exemplaires enrichis de variantes, Mack trouva, dans la Bibliothèque Impériale de Vienne, plusieurs manuscrits; il les dit excellents (optimæ notæ); mais il n'a pas pris le soin de les décrire. Il rapporte, dans sa préface, quelques exemples où, à l'aide de ces manuscrits, il a pu restituer des passages très altérés, et sur lesquels les manuscrits des autres bibliothèques ne fournissent aucune lumière. Cela prouve la nécessité d'une collation complète des manuscrits de toutes les bibliothèques, et cela rend en même temps l'édition de Mack précieuse pour un éditeur des œuvres d'Hippocrate.

Hippokrates Werke aus dem Griechischen übersetzt, und mit Erlæuterungen von D. Johann Friederich Karl Grimm. Altenburg, 4 vol. in-12.

Le 1er volume est de 1781, le 2e de 1784, le 3e de 1785, et le 4e de 1792.

Cette traduction est très estimée en Allemagne; quoique conduite assez près de sa fin, elle est malheureusement restée inachevée. Elle est enrichie de notes fort savantes sur différents points et notamment sur l'ancienne matière médicale. Grimm, en étudiant son auteur pour en donner une explication qui le satisfît et qui satisfît le public, avait eu occasion de reconnaître combien il était nécessaire, mais en même temps combien il était difficile de travailler le texte, tout en travaillant la traduction. Il dit dans sa Préface : « Une revue générale et critique des nombreux manuscrits d'Hippocrate manque, et l'on ne sait lequel présente le texte le plus pur, et exige le moins de restaurations faites avec le secours des autres. Le manuscrit et l'imprimé d'Asulan (Alde), bien qu'ils soient un des plus suivis et qu'ils servent de base aux corrections, n'ont pas cependant, cela est aujourd'hui prouvé, cet avantage par dessus les autres textes. Je doute aussi que l'on soit près d'arriver à ce but demandé par la critique; car il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui songent à cet auteur, et ceux-là, pour la plupart, vivent loin des grandes bibliothèques et sont dépourvus des moyens nécessaires. Ajoutons que corriger tous les livres qui portent le nom d'Hippocrate, dépasse les forces d'un seul homme. Ainsi, à l'égard de l'étude critique du texte, Hippocrate est réellement eu arrière de beaucoup d'autres anciens auteurs.»

Traduction des œuvres médicales d'Hippocrate sur le texte grec de Foes. Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°.

Gardeil (c'est l'auteur de cette traduction) s'est servi du texte de Foes; sa traduction ne va par conséquent pas au delà des mérites de ce texte, que j'ai apprécié. Elle est aussi tout-à-fait dépourvue du style et du coloris qui sont remarquables dans quelques-uns des livres hippocratiques. Néanmoins, elle est certainement préférable aux traductions latines qui l'ont précédée.

Fondation de la doctrine d'Hippocrate d'après le texte, par M. le Chevalier de Mercy. Paris 1812 et années suivantes.

Sous ce titre, M. de Mercy a publié une édition gréco-française des œuvres d'Hippocrate. Il ne m'appartient peut-être pas de dire ici mon opinion sur cet ouvrage.

Τοῦ μεγάλου Ἱπποκράτους ἅπαντα. Magni Hippocratis opera omnia. Editionem curavit D. Carolus Gottlob. Kühn, professor physiologiæ et pathologiæ in litterarum universitate Lipsiensi publicus ordinarius. Lipsiæ 1825, 3 vol. in-8°.

Le texte est celui de Foes, la traduction est celle de Foes; de sorte que cette édition n'a pas d'autre avantage que d'avoir mis Foes sous un format plus commode. Mais, d'un autre côté, les notes de Foes sont supprimées, et le lecteur qui n'a entre les mains que cette édition ne comprend plus comment il se fait que dans certains endroits la traduction dise tout autre chose que ce que dit le texte grec. M. Kühn a mis, en tête de son édition, qui n'est qu'une réimpression de Foes, la notice d'Ackerman sur Hippocrate, et il l'a accrue de quelques remarques.

Telles sont les éditions et traductions complètes des œuvres d'Hippocrate; j'indiquerai, à chaque traité, les éditions et traductions particulières.

Plusieurs éditions avaient été promises et n'ont jamais été exécutées. George Seger en avait annoncé une, dont le spécimen seul a paru (voyez Jo. Molleri *Hypomnemata ad Alb. Bartolinum de scriptis Danorum*, p. 225).

D. G. Triller a travaillé, une grande partie de sa vie, à préparer une édition d'Hippocrate; il n'en a paru, comme spécimen, que l'opuscule sur *l'Anatomie*.

Fr. Clifton, qui voulait donner une édition des œuvres d'Hippocrate d'après un nouveau plan et une nouvelle méthode, n'a rien publié (voyez *Hist. litterar. Angliæ*, vol. 3, n° 15, et *Commerc. litterar.* Norimberg. 1732, hebd. 50).

Mais il y a surtout deux hommes dont il est bien à regretter que les promesses n'aient pas été tenues. Le premier est Coray; il suffit de dire que l'Europe savante ne jugeait personne plus capable que lui de remplir une pareille tâche. Le second est M. Dietz, jeune mé-

decin allemand qui, après avoir publié une édition du traité de la *Maladie sacrée* comme essai de ses forces, put, à l'aide d'une mission du gouvernement prussien, visiter les principales bibliothèques de l'Europe. Il y avait recueilli une masse considérable de matériaux, il avait consulté les manuscrits les plus divers, il avait publié la collection des commentateurs grecs d'Hippocrate dont quelques-uns étaient inédits, et, toutes ces richesses laborieusement amassées, il comptait les employer à donner d'Hippocrate une édition qui fût neuve par la forme et par le fond. Une mort prématurée a anéanti toutes ces espérances.

FIN DE L'APPENDICE.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ

ΑΠΑΝΤΑ

ŒUVRES

D'HIPPOCRATE.

PREMIERE CLASSE.

TRAITÉS QUI SONT D'HIPPOCRATE.

Περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς. — De l'Ancienne médecine.

Περὶ ἀέρων, ὑδάτων, τόπων. — Des Airs, des Eaux et des Lieux.

Προγνωστικόν. — Le Pronostic.

Περὶ διαίτης ὀξέων. — Du régime dans les maladies aiguës.

Ἐπιδημιῶν α′ καὶ γ′. — Épidémies, 1er et 3e livres.

Περὶ τῶν ἐν κεφαλῇ τρωμάτων. — Des plaies de tête.

Περὶ ἀγμῶν. — Des fractures.

Περὶ ἄρθρων. — Des articulations.

Μοχλικόν. — Des instruments de réduction.

Ὅρκος. — Le serment.

Νόμος. — La loi.

ΠΕΡΙ ΑΡΧΑΙΗΣ ΙΑΤΡΙΚΗΣ.

DE L'ANCIENNE MÉDECINE.

—

ARGUMENT.

Le livre de *l'Ancienne Médecine* contient à la fois une polémique, une méthode et un système; c'est ce qui m'a décidé à le mettre en tête de ce que je regarde comme les œuvres propres d'Hippocrate; car, placé ainsi, il forme une sorte d'introduction, d'autant meilleure et plus fidèle qu'elle est due à l'auteur lui-même et qu'il ne s'y mêle rien d'étranger.

Je vais examiner successivement sur quoi porte la polémique, quelle est la méthode, en quoi consiste le système.

La polémique est dirigée contre ceux qui, posant d'abord une hypothèse, en font dériver, comme d'une seule cause, l'origine de toutes les maladies. Expliquons cela davantage. Du temps d'Hippocrate, les médecins admettaient le chaud, ou le froid, ou le sec et l'humide, dans le corps humain; c'était leur hypothèse: et, cela fait, ils faisaient dériver toutes les maladies ou du chaud ou du froid, ou du sec, ou de l'humide. J'ai eu déjà l'occasion de m'expliquer, dans l'Introduction, p. 192, sur ce qu'il faut penser de ces qualités; et ici je dirai seulement que les anciens médecins qui attribuaient à une seule d'entr'elles toutes les maladies, ne faisaient pas autre chose que ceux qui, parmi les modernes, ont attribué toutes les maladies soit au genre nerveux, soit aux altérations du sang.

Hippocrate les combat par une double argumentation, l'une particulière, l'autre générale.

L'argument particulier est celui-ci : un homme épuisé par un mauvais régime, le guérirez-vous par le chaud, ou le

froid, ou le sec, ou l'humide ? Non, vous le guérirez par un bon régime, sans savoir dire quelles sont les qualités qui dominent dans les substances réparatrices que vous lui administrez. De plus, quand vous prescrivez une substance à un malade, pouvez-vous dire qu'elle soit simplement chaude, ou froide, ou sèche, ou humide, et n'est-elle pas douée d'une foule d'autres propriétés efficaces ? Il est donc vrai que votre hypothèse est en contradiction avec les faits.

Mais elle ne l'est pas moins avec la philosophie de la science, et c'est là l'argument général. Nul, dit Hippocrate, n'est autorisé à placer la médecine sur une hypothèse quelle qu'elle soit ; car la médecine a des faits positifs desquels il faut partir de préférence à toute supposition. Hippocrate ne permet l'hypothèse que là où les observations directes manquent, et il cite pour exemple les objets célestes ou les objets cachés sous la terre. Alors, retraçant l'enchaînement même de l'expérience médicale, et y rattachant la sûreté de la science, il reprend de haut le commencement de la médecine, il montre qu'elle a des analogies avec les améliorations que l'alimentation primitive des hommes reçut dans le cours des siècles ; puis il expose comment se révélèrent les mauvais effets de la nourriture dans les maladies ; et enfin il enseign comment la médecine proprement dite est née de cet ensemble d'observations réelles et positives, découverte si belle et si utile qu'on a cru devoir la consacrer en l'attribuant à un Dieu. Cette vue de la naissance de la médecine est fondée sur de très anciennes idées. Ainsi Isocrate dit en parlant des Égyptiens : « Ils ont inventé la médecine pour le soulagement des hommes, non cette médecine qui use de remèdes périlleux, mais celle qui se sert de moyens aussi sûrs, dans leur emploi, que notre nourriture quotidienne, et qui est si avantageuse que les Egyptiens sont, de l'aveu de tous, le peuple le plus sain et vivant le plus long-temps (1). » Strabon parle de même de la

(1) Isocr. in laude Busiridis.

médecine des Indiens, laquelle a recours le plus souvent, non aux médicaments, mais à l'alimentation (1).

C'est dans cette masse d'expériences, c'est dans ce passé tout entier qu'est posée la base de la médecine ; c'est de là qu'il faut partir sous peine de s'égarer. Une hypothèse substituée à la réalité que l'on possède ici, est une déviation de la vraie route, et une erreur capitale, qui change une science véritable en une spéculation vide et sans fondement. Hippocrate va jusqu'à dire que par une autre méthode il est impossible de rien trouver, n'admettant pas que l'on puisse trouver quelque chose si on s'appuie sur une hypothèse, et croyant que séparer des faits la science, c'est la séparer de sa racine et la frapper de stérilité.

Hippocrate appelle nouveaux les systèmes qui cherchaient, dans un élément unique, ou le jeu régulier de la vie ou les altérations de la maladie ; en effet ces systèmes provenaient de l'influence de l'école d'Elée. Xénophane, Parménide, Zénon, Mélissus avaient soutenu que l'univers forme une immense unité; Zénon même avait introduit, dans sa physique, les quatre qualités du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Ces philosophes étaient antérieurs à Hippocrate ; leur doctrine influa, comme cela arrive toujours, sur la médecine ; et le temps nécessaire pour que cette influence se fît sentir, explique comment Hippocrate signale la nouveauté des opinions qui importent, dans la pathologie, l'idée systématique des Eléates, et veulent rattacher à une seule cause l'origine de toutes les maladies. Le gendre d'Hippocrate, Polybe, combat en physiologie une doctrine semblable et il remarque expressément que soutenir l'unité de composition du corps, c'est justifier la doctrine de Mélissus (2).

En faisant la critique de ceux qui, de son temps, prétendaient ramener à une ou à deux causes l'origine de toutes les maladies, Hippocrate a condamné d'avance tous les systèmes qui

¹ P. 677, Basil., 1549.

² Τὸν Μελίσσου λόγον ὀρθοῦν. Pag. 20, Ed. Frob.

reposent sur une base semblable. Ses arguments, dirigés contre des médecins disciples de la philosophie d'Elée, portent, dans la série des siècles, contre les Pneumatiques, qui plaçaient les maladies dans le *pneuma*, contre les Méthodiques, qui les attribuaient au laxum et au strictum ; contre les Iatrochimistes, qui en accusaient ou la fermentation, ou l'alcalinité, ou l'acidité ; contre ceux enfin qui les imputaient à l'incitabilité ou à l'irritation. Dans tous ces systèmes, en effet, on part d'une hypothèse : c'est qu'il n'y a dans le corps que la propriété d'après laquelle on systématise toute la pathologie ; or, l'hypothèse est trompeuse, dit Hippocrate, elle éloigne des réalités, et il ajoute qu'elle est même inutile dans une science qui a des faits pour point de départ. Stahl a répété avec une grande justesse, après Hippocrate : « Debet ante omnia medica pathologia occupari circa res veras qua vere sunt et existunt (Stahl, p. 442).

La méthode d'Hippocrate ressort immédiatement de sa polémique ; avant tout, il veut que la médecine s'étaie sur les observations, sur les faits, sur ce qu'il appelle la réalité, mais ce n'est pas tout, et là ne se borne pas la règle qu'il impose. Les observations, les faits, la réalité sont bien sans doute ce que chacun voit et éprouve (1) ; mais le domaine en est encore plus étendu, et la tradition de la science fournit des observations, des faits, une réalité qu'il faut prendre en considération et développer par un sage emploi du raisonnement, λογισμῷ προσήκοντι, Certes, il est impossible d'avoir une vue plus nette et plus étendue de l'étude de la médecine.

Voilà la méthode d'Hippocrate ; voici son système. Il vit, dans le corps humain, pendant la santé et pendant la mala-

[1] A ce sujet je ne puis m'empêcher de signaler une nouvelle ressemblance de Platon, avec l'auteur du livre de l'Ancienne Médecine. Hippocrate y dit qu'il ne faut pas *s'écarter de la réalité* (ἀποτεύξεσθαι τοῦ ἐόντος). Platon dit de même, que l'être qui pourrait se dépouiller des sens et de tout le corps pour n'user que de l'intelligence, *rencontrerait* plus que tout autre, *la réalité* (ὁ τευξόμενος τοῦ ὄντος, Phædon, t. 1, p. 114, Ed. Tauchn.).

die, les humeurs se modifier et se lier, par leurs modifications mêmes, aux conditions de ces deux états. Il en conclut que la santé est maintenue par le juste mélange des humeurs, et que la maladie est produite par leurs inégalités. Il admit encore, attendu le changement de ces humeurs, qu'elles subissent une coction qui les fait rentrer dans leurs justes limites. Enfin, le temps étant une condition nécessaire du développement pathologique, il essaya de constater la règle des crises et des jours critiques.

Tel est son système; mais, remarquons-le bien, il n'a cru, dans tout cela, faire aucune hypothèse; car il appelle hypothèse ce qui est une pure conception de l'esprit, sans démonstration possible; et lui, il s'appuie sur des faits et des observations dont il pense faire un légitime usage.

Le temps, qui a passé sur sa méthode sans l'altérer, n'a pas respecté son système. J'ai parlé ailleurs, en général, de la pathologie humorale, de la coction et des crises (1), et je retrouverai plus loin l'occasion d'en examiner certaines applications particulières. Seulement je ferai remarquer qu'Hippocrate a essayé d'ajouter, à sa doctrine des humeurs, quelques notions sur l'influence de la structure des organes. Mais là l'imperfection des connaissances de son temps ne lui a pas permis de s'élever à des considérations étendues; et, en comparant le

' Voyez à ce sujet le livre de M. Houdart, intitulé : *Études historiques et critiques sur la vie et la doctrine d'Hippocrate*, Paris 1836. M. Houdart combat, avec beaucoup de vivacité, les points principaux du système hippocratique. Il a très bien saisi le caractère pronostique de ce système, caractère qui a déterminé la rédaction des histoires particulières des Épidémies. Il a traité, avec une grande liberté d'esprit, toutes les fables dont on a orné la vie du médecin de Cos; enfin, quoiqu'il ne se soit occupé qu'en passant de l'authenticité des différents écrits de la Collection hippocratique, il a reconnu et montré, comme avait fait avant lui M. Ermerins dans sa *Thèse*, que les *Prénotions de Cos* ont servi de matériaux au *Pronostic* d'Hippocrate. On voit que le livre de M. Houdart est un ouvrage où j'ai puisé des idées et des démonstrations qui m'ont instruit.

peu qu'il en dit, avec les longs détails qu'il donne sur les mouvements des humeurs, on voit combien l'observation de ces mouvements avait été plus cultivée par les anciens médecins que l'observation des organes.

J'ai recherché à quels systèmes antérieurs pouvait se rattacher le système d'Hippocrate, et il m'a semblé que l'idée fondamentale provient d'Alcméon, et par conséquent dérive d'une source pythagoricienne. En effet, avant qu'Hippocrate ne prétendît que le juste mélange des qualités, δυνάμεις, est la cause de la santé, et leur dérangement la cause de la maladie, Alcméon avait dit : « Ce qui maintient la santé, c'est l'égale répartition des qualités, δυνάμεων, de l'humide, du chaud, du sec, du froid, de l'amer, du doux et des autres ; la domination d'une seule d'entre elles produit les maladies, et cette domination est délétère (1). » Ce système est exactement celui d'Hippocrate ; le sens et même les expressions sont semblables. Le juste mélange, la crâse, l'isonomie, la symétrie et l'harmonie, étaient, dans le fond, des doctrines pythagoriciennes. Philolaus, autre pythagoricien, avait dit de la façon la plus générale, que, les principes des choses n'étant ni semblables ni homogènes, il était impossible qu'ils fussent ordonnés, si l'harmonie ne les pénétrait de quelque manière que ce fût (2). Ce principe, dans son application particulière à l'organisation du corps, s'est traduit par l'harmonie, par la symétrie, par le juste mélange des humeurs. L'harmonie, dans le langage pythagoricien, était synonyme de symétrie (3). Du moment que la doctrine d'Hippocrate est ainsi rattachée à un philosophe pythagoricien, il n'est plus étonnant d'y trouver les nombres jouissant d'une grande im-

[1] Plut. De plac. phil., v, 30.

[2] Ἐπεὶ δέ τε ἀρχαὶ ὑπᾶρχον οὐχ ὁμοῖαι οὐδ' ὁμόφυλοι ἐοῦσαι, ἤδη ἀδύνατον ἦν ἂν καὶ αὐταῖς κοσμηθῆμεν, εἰ μὴ ἁρμονία ἐπεγένετο, ᾧτινι ἂν τρόπῳ ἐγένετο. Stob. Ecl., 1, p. 460; Bœckh, Philol., nº. 4.

[3] Τὰς συμμετρίας ἃς καὶ ἁρμονίας καλεῖ (Πυθαγόρας). Plut. de plac. phil., 1, 3.

portance. De là la recherche attentive des jours critiques, et les calculs qu'Hippocrate, en divers endroits de son livre, a fondés sur cette considération. Galien assure que la priorité de la doctrine de la crâse appartient à Hippocrate ; en cela il se trompe, nous venons de le voir, mais il ajoute que cette doctrine distingue Hippocrate d'Empédocle, et que ce dernier, attribuant, il est vrai, la composition de notre corps et de tous les corps situés autour de la terre aux mêmes quatre éléments, l'attribue, non au mélange de ces éléments, mais à leur juxtaposition dans leurs parties les plus ténues (1). Hippocrate différait donc d'Empédocle en un point essentiel. De là vient la réprobation dont il l'a frappé dans une phrase du traité de l'*Ancienne médecine*, phrase qui manque dans tous les imprimés, et dont je dois l'importante restitution à un manuscrit.

C'est dans le cours de l'exposition de son système que, s'interrompant tout-à-coup, il consigne une grande pensée, qui est le résumé de toute sa philosophie sur la science de la vie, à savoir, que, pour étudier le corps humain, il faut l'étudier dans ses rapports avec toute chose. Cette pensée a été relevée et citée par Platon, et c'est sous l'inspiration du philosophe et du médecin que Pascal a dit: « Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout. »

Les philosophes et médecins combattus par Hippocrate, étudiant le corps humain en soi, déduisaient tous les changements qu'il subit de la considération d'une seule propriété ; et ils tiraient cette déduction en vertu d'une doctrine assez semblable à celle de certains médecins de nos jours qui ont expliqué toutes les maladies par les lésions anatomiques. Au contraire, Hippocrate regarde le corps vivant comme une substance dont les propriétés ne peuvent être déterminées *à priori*, ni en vertu, disait-il alors, de la composition du chaud,

[1] T. V, p. 8, Ed. Basil.

du froid, du sec ou de l'humide, ni en vertu, aurait-il dit de nos jours, de la texture des parties. Les chercher de cette façon, c'est les chercher par une mauvaise route; et ces propriétés ne se laissent pénétrer que par une expérimentation générale qui constate quels effets la substance vivante reçoit de chaque chose. La connaissance de ces effets constitue la connaissance du corps humain. C'est là ce que j'appellerai le *vitalisme* d'Hippocrate, vitalisme qui, prenant la vie comme une chose positive et l'être vivant comme une substance, en recherche les rapports d'action et de réaction avec les divers objets de la nature; vitalisme qui restera éternellement vrai à côté de tous les travaux qui ont pour but et ont eu, il faut ajouter, pour résultat de jeter, par l'examen de la forme et de la texture, une grande lumière sur certains phénomènes de l'organisme. A mesure que l'explication avance, la vie recule, elle s'échappe, et à jamais demeurera insaisissable; de sorte que nous devons toujours considérer l'être qu'elle anime, comme un corps doué de propriétés qu'il s'agit d'étudier par l'expérience, comme un corps duquel il faut apprendre, ainsi que le dit Hippocrate, comment il se comporte à l'égard de chaque chose. Or, c'est ce que rien au monde ne pourrait faire deviner *à priori*. Qui, pour me servir d'un exemple choisi par Hippocrate lui-même, aurait prévu, en recherchant l'organisation du cerveau, que le vin en dérange les fonctions? Et à qui encore la connaissance anatomique du corps humain aurait-elle appris que les miasmes marécageux produisent une fièvre intermittente?

C'est ici le lieu de remarquer (car Hippocrate lui-même me conduit à cette remarque, qui ne me semble pas sans importance) que la physiologie se compose de trois parties essentielles : la première est l'étude du développement de l'être depuis la fécondation jusqu'à la mort; la seconde est l'étude du mécanisme des fonctions; la troisième est l'étude des effets que l'organisme, en tant que substance vivante, éprouve de toutes les choses avec lesquelles il se trouve

en rapport. Ces trois parties ont été très inégalement traitées; en général, les modernes ont donné une attention particulière à la seconde. Les recherches anatomiques et les expériences physiologiques ont produit de très grands résultats et éclairé le jeu de plusieurs fonctions qui étaient restées un mystère pour nos prédécesseurs. La première partie, c'est-à-dire le développement de l'individu depuis le commencement jusqu'à la fin de la vie, a commencé à être traitée avec tout le soin qu'elle mérite, et elle forme une longue et admirable section du grand ouvrage de M. Burdach (1). Mais la troisième partie n'a pas encore obtenu autant de considération; elle appartient plus directement à l'hygiène et à la pathologie, et elle a appelé plus que les autres l'attention d'Hippocrate et des anciens en général.

Le livre de l'*Ancienne Médecine*, si remarquable par la rectitude du jugement et par la profondeur des pensées, ne l'est pas moins par la beauté et l'excellence du style; là, la forme est en tout digne du fond. Les périodes, généralement longues, sont construites avec une régularité parfaite; les membres de phrase s'y balancent et s'y complètent de manière à satisfaire aussi bien l'oreille que l'esprit; l'expression, pleine de justesse et de clarté, est toujours grave et ferme; et cependant elle se colore d'intervalle en intervalle, de façon qu'on reconnaît l'écrivain qui, maître de son sujet et de lui-même, s'arrête dans les limites tracées par un goût naturel. C'est certainement un beau morceau de la littérature grecque; et ce traité est un modèle achevé de la discussion scientifique sur les points généraux et élevés de la médecine.

Peut-être était-il difficile de reconnaître ces mérites dans les précédentes éditions, telles qu'elles donnent le traité de l'*Ancienne Médecine*: c'est un des livres qui ont le plus souffert de

[1] *Traité de physiologie, considérée comme science d'observation*, trad. de l'allemand, par A. J. L. Jourdan, Paris, 1837 — 1839, 8 volumes in-8°.

la négligence des copistes, et c'est aussi un des livres où la collation des manuscrits m'a permis d'apporter les changements les plus considérables, et, j'ose dire, les plus heureux. J'ai pu remplir des lacunes, rendre clairs des passages ou très obscurs ou absolument inintelligibles, rétablir la régularité des phrases troublée en plusieurs endroits, et publier, au lieu d'un texte interrompu çà et là par des taches, par des omissions, par des altérations de toute nature, un texte épuré où tout marche et se suit sans difficulté. Il n'y a guère que deux ou trois points où les manuscrits m'ont fait défaut, et où j'ai eu recours aux conjectures. Ceux qui compareront le texte vulgaire avec celui que j'ai imprimé, et qui jetteront un coup-d'œil sur les variantes que j'ai recueillies et discutées reconnaîtront les améliorations importantes que le livre de l'*Ancienne Médecine* doit à une collation exacte des manuscrits.

En résumé, le livre de l'*Ancienne Médecine* donne une idée des problèmes agités du temps d'Hippocrate, et de la manière dont ils étaient débattus. Il s'agissait, dans la plus grande généralité de la pathologie, de déterminer la cause des maladies ou, en d'autres termes, de poser les bases d'un système de médecine. Certains médecins disaient que cette cause, étant une, résidait dans une propriété unique du corps, propriété qu'ils spécifiaient. Hippocrate répétait qu'en fait, cela était en contradiction avec l'expérience, qu'en principe une hypothèse était suspecte et stérile, et qu'il n'y avait de sûreté que dans l'étude des faits et dans la tradition de la science qui y ramène. Ainsi, quatre cents ans avant J.-C., on essayait de rattacher toute la médecine à une seule propriété hypothétique, comme on l'a essayé de nos jours; mais cette propriété était ou le chaud, ou le froid, ou l'humide, ou le sec. Quatre cents ans avant J.-C., un esprit sévère et éclairé combattait de telles opinions au nom de l'expérience, montrait que les causes des maladies ne pouvant pas se ramener à une seule, le champ de la pathologie générale était bien plus

vaste qu'on ne croyait; et formulait ce que l'observation lui avait permis de conclure; mais sa conclusion n'embrasse guère que le trouble dans le mélange des humeurs, que leur coction et leurs crises. Depuis lors, la méthode de ceux qu'Hippocrate avait combattus, et la méthode d'Hippocrate, l'hypothèse et l'observation se sont perpétuées, ainsi que le témoigne l'histoire de la médecine; mais ce ne sont plus ni l'ancienne hypothèse, ni l'ancienne observation.

Il est certainement instructif d'étudier, dans le cours du temps, les problèmes tels qu'ils ont été posés, et les discussions qu'ils ont soulevées. On le voit, la science antique a de grandes ressemblances avec la science moderne; dès l'époque que nous sommes forcés de regarder comme l'aurore de la médecine, dès les premiers monuments que nous possédons, les questions fondamentales sont débattues, et les limites de l'esprit humain sont touchées. Mais en dedans de ces limites, la science trouve, dans une immensité inépuisable de combinaisons, les matériaux qui la font grandir; et il est impossible de ne pas reconnaître que, sur un sol et avec les aliments que lui fournissent les choses et l'expérience, elle se développe en vertu d'un principe interne de vie, qui réside dans l'enchaînement nécessaire de son développement successif.

Bibliographie.

Le traité de l'*Ancienne Médecine* a été l'objet des publications suivantes :

Zvingerus l'a publié, dans sa collection, avec le texte grec, des variantes et une traduction. C'est une fort bonne édition Il y a joint un commentaire difficile à lire à cause de la forme tabellaire.

Gorræus a donné (in-4° 1544), avec la traduction latine, le texte grec; c'est encore un bon travail.

Cornarius l'a publié en latin (Basil. 1543 in-4°).

Euseb. Schenk, Dissertatio de iis quæ Hippocrates tradidit in proœmio de veteri medicina, 1619 in-4°. Je n'ai pas vu cette dissertation.

Ex libris Hippocratis de nova et prisca arte medendi deque diebus decretoriis epithomæ Michaelis Angeli Blondi. Romæ 1545. C'est une simple traduction des traités de l'*Art* et de l'*Ancienne Médecine*, traduction qui m'a paru mauvaise.

Fl. Schuyl pro veteri medicinâ, Lugd. Bat. et Amstelod. apud Gaabesquios. 1670, in-24. C'est une polémique en faveur de Sylvius, où l'auteur s'appuie beaucoup du livre *de veteri medicina.*

In Hippocratis librum de veteri medicina Lucæ Antonii Portii Neapolitani paraphrasis, Romæ, 1681. C'est une traduction très libre où l'auteur a introduit quelques développements. Il pense que la doctrine qu'Hippocrate exposê dans ce traité est celle de Démocrite. J'ai fait voir qu'Hippocrate avait emprunté à Alcméon une de ses notions fondamentales sur la santé et la maladie.

Divers traités sur les panacées, ou remèdes universels, sur les abus de la médecine ordinaire, avec une traduction d'Hippocrate de la cause des maladies, et des avis de Van Helmont sur la composition des remèdes, par Jacques Massard, doyen du collége des médecins de Grenoble, de l'académie royale des nouvelles découvertes de médecine, à Paris. 2ᵉ édition. Amsterdam, 1686, in-24.

L'auteur qui intitule le traité de l'*Ancienne Médecine* traite *de la cause des maladies et de l'ancienne médecine*, dit p. 87, dans un court préambule: « Hippocrate a composé ce « traité de l'*ancienne médecine* contre certains novateurs de « son temps qui établissaient pour la cause des maladies le « chaud et le froid, le sec et l'humide, et par ce faux prin- « cipe, renversaient le fondement de l'ancienne médecine. Ce

« grand homme combat cette erreur dangereuse, et fait voir
« que le fondement de la médecine doit être sensible, qu'il
« faut juger des aliments et des remèdes par le rapport
« qu'ils ont avec la nature et suivant les biens et les maux
« qu'on en reçoit, et non pas sur des suppositions imaginaires,
« comme faisaient ces nouveaux auteurs. Il prouve que les
« aliments ne profitent ou n'incommodent pas en tant que
« chauds et en tant que froids, mais par le rapport qu'ils ont
« avec la nature et suivant les biens et les maux qu'on en
« reçoit,

Suit la traduction, où l'auteur a supprimé plusieurs passages.

Jo. Henr. Schulze, De medico vehementer laudari digno ad Hippocratem de veteri medicina, Halæ, 1735, in-4°. Je n'ai pas vu cette dissertation.



ΠΕΡΙ ΑΡΧΑΙΗΣ ΙΗΤΡΙΚΗΣ.

1. Ὀκόσοι [1] ἐπεχείρησαν περὶ ἰητρικῆς λέγειν ἢ γράφειν, ὑπόθεσιν [2] σφίσιν αὐτέοισιν ὑποθέμενοι τῷ λόγῳ, θερμὸν, ἢ ψυχρὸν, ἢ ὑγρὸν, ἢ ξηρὸν, ἢ [3] ἄλλ' ὅ τι ἂν ἐθέλωσιν, [4] ἐς βραχὺ ἄγοντες, τὴν ἀρχὴν τῆς αἰτίης τοῖσιν ἀνθρώποισι [5] τῶν νούσων τε καὶ τοῦ θανάτου, καὶ πᾶσι τὴν αὐτέην, ἓν ἢ δύο [6] προθέμενοι, ἐν πολλοῖσι μὲν καὶ οἷσι λέγουσι καταφανέες εἰσὶν ἁμαρτάνοντες· [7] μάλιστα δὲ ἄξιον μέμψασθαι, [8] ὅτι ἀμφὶ τέχνης ἐούσης, ᾗ [9] χρέονταί τε πάντες ἐπὶ τοῖσι μεγίστοισι καὶ τιμῶσι μάλιστα τοὺς ἀγαθοὺς χειροτέχνας [10] καὶ δημιουργούς. [11] Εἰσὶ δὲ δημιουργοὶ, οἱ μὲν [12] φλαῦροι, οἱ δὲ [13] πολλὸν διαφέροντες· ὅπερ, εἰ μὴ ἦν [14] ἰητρικὴ ὅλως, [15] μηδ' ἐν αὐτέῃ ἔσκεπτο, [16] μηδ' εὕροιτο μηδὲν, οὐκ ἂν ἦν, ἀλλὰ πάντες [17] ἂν ὁμοίως αὐτέης ἄπειροί τε καὶ [18] ἀνεπιστήμονες ἦσαν, [19] καὶ τύχῃ ἂν πάντα τὰ τῶν καμνόντων [20] διῳκέετο. Νῦν δ' οὐχ οὕτως ἔχει, ἀλλ' ὥσπερ καὶ [21] τῶν ἄλλων [22] τε-

Nota. — Il est évident (et le lecteur s'en convaincra facilement s'il suit ces variantes) que le n° 2253 représente une édition différente de celle qu'ont suivie nos autres manuscrits, et par conséquent les imprimés. Il est certain aussi qu'il contient une foule de leçons qui comblent des lacunes, rétablissent le sens et fournissent d'excellentes corrections. En outre, il est le plus ancien de tous ceux qui sont à la Bibliothèque royale de Paris ; et je donnerai la preuve, dans le courant de ces variantes, qu'il est différent, non seulement de nos manuscrits de Paris, mais encore de tous ceux que les éditeurs précédents d'Hippocrate ont consultés. En conséquence, je lui donnerai souvent la préférence.

[1] Μὲν 2253. — [2] αὐτεὶ αὐτοῖς 2253. — [3] ἄλλό τι 2141. – ἄλλό τι ὃ ἢν θέλ. 2253. – [4] ἐν βραχεῖ 2141.—[5] τῶν et τοῦ om. 2253.– αὐτὴν omnes; ionisme restitué d'après la règle générale posée dans l'Appendice. — [6] ὑποθ. 2253. — [7] Sic 2253. – μᾶλλον vulg. et al. codd. — [8] Sic 2253. ὅτι abest in vulg. et al. codd. – Le sens marche mieux avec, que sans ὅτι ; on sous-entend ἁμαρτάνουσι. Foes traduit : « Artis nomine reprehendendi sunt. » – ἀντὶ pro ἀμφὶ 2143. — [9] χρέωνται 2253. – χρῶν-

DE L'ANCIENNE MÉDECINE.

1. Tous ceux qui, de vive voix ou par écrit, ont essayé de traiter de la médecine, se créant à eux-mêmes, comme base de leurs raisonnements, l'hypothèse ou du chaud, ou du froid, ou de l'humide, ou du sec, ou de tout autre agent de leur choix, simplifient les choses, et attribuent, chez les hommes, les maladies et la mort à un seul ou à deux de ces agents, comme à une cause première et toujours la même mais ils se trompent évidemment dans plusieurs des points qu'ils soutiennent : d'autant plus blâmables qu'ils se trompent sur un art qui existe, que le monde emploie dans les choses les plus importantes, et honore particulièrement dans la personne des artistes et des praticiens excellents. Il y a, on le sait, de bons et de mauvais praticiens; or cette distinction serait impossible, si la médecine n'était qu'une hypothèse, si elle n'avait rien observé ni rien trouvé; tous y seraient également inexpérimentés et ignorants; et le hasard seul réglerait le sort des malades. Mais cela n'est point; et, si, dans les autres arts, les artistes diffèrent beaucoup entr'eux et par la main et par la tête, il en est de même dans la médecine. De ce fait palpable, j'ai conclu qu'elle n'a au-

ται vulg. et al. codd. — [10] Sic 2253. - κ. δ. om. in vulg. et al. codd.- Ces mots semblent nécessaires à cause de la reprise : εἰσὶ δὲ δημ. — [11] Εἰσὶν 2253. — [12] φαῦλοι 2253. — [13] πολλῶν 2253. - πολὺ vulg. et al. codd.— πολλῶν me paraît indiquer la véritable leçon, πολλόν ; on trouve, à la page suivante, πολλὸν διαφέρουσι. — [14] ἰατρικὴ 2141. — [15] μηδὲν αὐτῇ ἴσ. μηδὲν εὖ. ap. Chart.- αὐτῇ omnes. — [16] μηδ' εὑρ. om. 2253. - εὑρῆτο 2143. — [17] ἂν om. 2253. - ὁμ. ἂν 2142. - αὐτῆς omnes. — [18] ἀνεπίσκεπτοι in textu, ἀνεσκεπτ. in marg. 2143. — [19] τύχῃ δ' ἂν pro κ. τ. ἂν 2253. — [20] διωκεῖτο Mercur. in marg. - διοικέετο 2253. - διοικεῖτο in cæteris. — [21] τὰ τῶν 2143. — [22] τεχνῶν πασῶν 2253.

χνέων πασέων οἱ δημιουργοὶ [1] πολλὸν ἀλλήλων διαφέρουσι κατὰ χεῖρα καὶ κατὰ γνώμην, οὕτω [2] δὴ καὶ ἐπὶ ἰητρικῆς. Διὸ οὐκ [3] ἠξίουν ἔγωγε κενῆς αὐτέην ὑποθέσιος δέεσθαι, ὥσπερ τὰ ἀφανέα τε καὶ [4] ἀπορεόμενα· περὶ ὧν ἀνάγκη, ἤν τις [5] ἐπιχειροίη λέγειν, ὑποθέσει [6] χρέεσθαι· [7] οἷον περὶ τῶν μετεώρων ἢ τῶν ὑπὸ γῆν· [8] εἰ λέγοι τις καὶ γινώσκοι ὡς ἔχει, οὔτ' ἂν αὐτέῳ [9] τῷ λέγοντι οὔτε τοῖσιν ἀκούουσι δῆλα ἂν εἴη, εἴ τε [10] ἀληθέα ἐστὶν εἴτε μή· οὐ γάρ ἐστι πρὸς ὅ τι χρὴ [11] ἐπανενέγκαντα εἰδέναι τὸ σαφές.

2. Ἰητρικῇ δὲ [12] πάντα πάλαι ὑπάρχει, καὶ ἀρχὴ καὶ ὁδὸς εὑρημένη, καθ' ἣν [13] καὶ τὰ εὑρημένα πολλά τε καὶ καλῶς ἔχοντα εὕρηται ἐν πολλῷ χρόνῳ, καὶ τὰ λοιπὰ εὑρεθήσεται, ἤν τις ἱκανός τε [14] ἐὼν καὶ τὰ εὑρημένα εἰδὼς, ἐκ τουτέων ὁρμώμενος ζητέῃ. Ὅστις δὲ ταῦτα [15] ἀποβαλὼν καὶ ἀποδοκιμάσας πάντα, ἑτέρῃ ὁδῷ καὶ ἑτέρῳ σχήματι [16] ἐπιχειρέει ζητέειν, καὶ [17] φήσει τι εὑρηκέναι, ἐξηπάτηται καὶ ἐξαπατᾶται· ἀδύνατον γάρ. Δι' ἃς δὲ ἀνάγκας [18] ἀδύνατον, ἐγὼ [19] πειρήσομαι ἐπιδεῖξαι, λέγων καὶ [20] δεικνὺς τὴν τέχνην [21] ὅ τι ἐστίν. Ἐκ δὲ τουτέου καταφανὲς ἔσται ἀδύνατα [22] ἐόντα ἄλλως πως [23] τουτέων εὑρίσκεσθαι. Μάλιστα [24] δέ μοι δοκέει περὶ ταύτης δεῖν λέγοντα τῆς τέχνης γνωστὰ λέγειν [25] τοῖσι δημότῃσιν. [26] Οὐ γὰρ περὶ [27] ἄλλου τινὸς αὐτῇ ζητέειν προσήκει οὔτε λέγειν ἢ περὶ τῶν παθημάτων ὧν αὐτοὶ οὗτοι νοσέουσί [28] τε καὶ πονέουσιν· αὐτοὺς μὲν οὖν τὰ σφέων [29] αὐτέων παθή-

[1] Πολλὸν 2141. — [2] Om. 2145. – δὲ 2253. – τῆς ante ἰητρ. 2145. — [3] ἠξ. αὐτὴν ἔγ. καινῆς ὑποθ. 2253. – καινῆς 2143. corr. 2145. – αὐτῆς 2253. – αὐτὴν 2141, 2144. – δεῖσθαι omnes. — [4] ἀπορρεόμενα 2253. — [5] ἐπιχειρῇ τι 2253. – ἐπιχειρείη 2140, 2143, 2145, 2142. – Forte ἐπιχειρῇ, in notis Foes, Zving. in marg. — [6] χρῆσθαι 2253. χρέεσθαι vulg. — [7] Sic 2253. – ὃ vulg. et al. codd. — [8] ἀεί τις λέγει καὶ γινώσκει 2253. – γινώσκει 2145. – ἔχει 2253. – Οἷον, au lieu de ὃ, remédie à une première difficulté ; reste γινώσκει, qu'il faut traduire par : prétendait savoir ; ce qui est un peu forcé. Je pense qu'il vaudrait mieux lire, en modifiant la leçon de 2253 : ἃ, εἰ λέγοι τις καὶ γινώσκειν. – αὐτῷ omnes. — [9] Sic 2253, 2255, 2143, 2141, 2145. – τῷ om. in vulg. – τοῖς pro τοῖσιν omnes. — [10] ἀληθῆ 2253. — [11] ἀνενέγκαντα 2253. – ἐπανεγκαντα cod. S. apud Foesium. — [12] παλ. πάντ. 2253. — [13] καὶ om. 2253. – Démétrius Pepagomène, qui cite cette phrase dans son livre Sur la Goutte, p. 56, cite ainsi : τὰ ἐς τὴν ἰατρικὴν εὑρημένα πολλά εἰσι καὶ καλὰ ἐν πολλῷ χρόνῳ, καὶ τὰ λοιπὰ εὑρεθήσεται. — [14] ὢν omnes. τουτέων omnes. — [15] ἀποβάλλων 2253. – ἀποβάλλων 2142, 2143, 2255. — [16] Sic 2140, 2141, 2255, 2145, 2143. — ἐπιχειρεῖ ζητεῖν 2253. – ἐπιχειρέειν ζητέει vulg. – ζητέει 2145. – La leçon que j'ai adoptée est aussi celle que suit Démétrius Pepagomène, qui cite

cun besoin d'une supposition vide, comme les choses occultes et douteuses, pour lesquelles, si on veut en discourir, il faut nécessairement se servir d'hypothèse : par exemple, dans les dissertations sur les objets célestes ou souterrains, quand même celui qui parle prétendrait savoir ce que sont ces objets, ni lui, ni ceux qui écoutent, n'auraient aucune évidence de la vérité ou de la fausseté des assertions; car toute vérification est impraticable.

2. Mais la médecine est, dès long-temps, en possession de toute chose, en possession d'un principe et d'une méthode qu'elle a trouvés : avec ces guides, de nombreuses et excellentes découvertes ont été faites dans le long cours des siècles, et le reste se découvrira, si des hommes capables, instruits des découvertes anciennes, les prennent pour point de départ de leurs recherches. Mais celui qui, rejetant et dédaignant tout le passé, tente d'autres méthodes et d'autres voies, et prétend avoir trouvé quelque chose, celui-là se trompe et trompe les autres; car cela est impossible, et cette impossibilité, je vais essayer de la démontrer par l'explication même de ce qu'est la médecine. Il en résultera la preuve que rien ne peut se découvrir si ce n'est par cette route. Suivant moi, celui* qui veut discourir sur l'art médical doit surtout s'attacher à dire des choses connues du vulgaire; car les discours et les recherches d'un médecin n'ont pas d'autre objet que les maladies dont chacun souffre et est affligé. Sans doute, les gens ignorants en médecine ne peuvent, dans leurs maladies mêmes, savoir ni comment elles naissent et finissent, ni par quelles causes elles croissent et

cette phrase p. 36. — [17] Sic 2140, 2141, 2255, 2143, 2145, 2142. - φύσει 2253. vulg. - φησί Démétrius Pepagomène, loc. cit. - φυσάει ex manuscript. ap. Foesium. - ἐξευρηκέναι 2253. — [18] δυνατὸν 2253. — [19] Sic 2253. - πειράσ. vulg. et al. codd. — [20] ἐπιδεικνύων 2253. — [21] ὅτι 2253. - τούτου omnes. — [22] ὄντα 2253. — [23] τουτέων in 2253; om. in vulg. et al. codd. — [24] δ' ἐμοὶ 2253. — [25] τοῖσι δημότησι 2253. — τοῖσιν δημότῃσιν vulg. — [26] Οὔτε 2255. — [27] ἄλλων τινῶν 2253. - ζητεῖν 2253. - προσήκει post λέγειν 2253. — [28] Sic 2255. - τε κ. π. om. in vulg. et al. codd. — [29] σφῶν 2255. - αὐτῶν omnes.

ματα καταμαθεῖν, [1] ὡς γίνεται καὶ παύεται, καὶ δι' [2] οἵας προφάσιας αὔξεταί τε καὶ φθίνει, [3] δημότας ἐόντας, οὐ [4] ῥηΐδιον· ὑπ' ἄλλου δ' εὑρημένα καὶ λεγόμενα εὐπετές. Οὐδὲν γὰρ [5] ἕτερον [6] ἢ ἀναμιμνήσκεται ἕκαστος ἀκούων τῶν [7] ἑωυτῷ ξυμβαινόντων. Εἰ δέ τις τῶν [8] ἰδιωτέων γνώμης ἀποτεύξεται, καὶ μὴ [9] διαθήσει τοὺς ἀκούοντας [10] οὕτως, τοῦ [11] ἐόντος ἀποτεύξεται. Καὶ διὰ [12] ταῦτα οὖν [13] οὐδὲν [14] δέεται ὑποθέσιος.

3. Τὴν γὰρ ἀρχὴν οὔτ' ἂν εὑρέθη [15] ἡ τέχνη [16] ἡ ἰητρικὴ, οὔτ' ἂν ἐζητήθη (οὐδὲν γὰρ [17] αὐτέης ἔδει), [18] εἰ τοῖσι κάμνουσι τῶν [19] ἀνθρώπων, τὰ αὐτὰ διαιτωμένοισί τε καὶ προσφερομένοισιν, ἅπερ [20] οἱ ὑγιαίνοντες [21] ἐσθίουσί τε καὶ πίνουσι καὶ [22] τἄλλα διαιτέονται, [23] ξυνέφερε, [24] καὶ εἰ μὴ ἦν [25] ἕτερα [26] τουτέων βελτίω. Νῦν δ' [27] αὐτὴ ἡ ἀνάγκη [28] ἰητρικὴν ἐποίησε [29] ζητηθῆναί τε καὶ εὑρεθῆναι ἀνθρώποισιν· ὅτι [30] κάμνουσι ταὐτὰ προσφερομένοισιν, ἅπερ [31] οἱ ὑγιαίνον-

[1] Sic 2253. – ὥστε vulg. et al codd. — [2] ὡς 2253. — [3] Sic 2253.- ἰδιώτας vulg. et al. codd. — [4] Sic 2253. -ῥᾴδ. vulg. et al codd. — [5] ἕκαστον pro ἕτ. 2141.— [6] Sic 2253.- ἢ om. in vulg. et al. codd.- Ce mot est tout-à-fait nécessaire.— [7] Cod. S. ap. Foesium.- ἑαυτῷ vulg.- αὐτῷ συμβ. 2253. — [8] ἰδιωτῶν 2253. —[9] διαθήσει 2145.— [10] 2253. – οὗτος vulg. et al. codd.-Le sens est incomplet si on lit οὗτος au lieu de οὕτως, et διαθήσει ne peut rester seul. — [11] ὄντος 2253. — [12] διαταῦτα 2141. — [13] ταῦτα addit ante οὐδὲν 2253. — [14] δεῖ 2253. – δεῖται vulg. et al. codd. —[15] 2253.- ἡ om. vulg. et al codd.— [16] ἡ om. 2145.— [17] αὐτοῖς 2143. – αὐτῆς omnes. — [18] 2253.- εἰ om. in vulg. et al. codd. — [19] αὐτῶν post τῶν in 2253. — [20] 2253.- οἱ om. in vulg. et al. codd. — [21] τε 2253. om. in vulg. et al. codd. —[22] Sic 2253.- κατ' ἄλλα δι' αὐτέωντε 2145.- ἕτερα βελτίω διαιτέων τε 2141. – κατ' ἄλλα διαιτέοντε 2140. – κατ' ἄλλα διαιτέωντε 2253, 2142, 2143.- κατ' ἄλλα διαιτωμένοις vulg. – ὑγι. ἀλλὰ καὶ ἐσθ. τε καὶ πίν., καὶ τ' ἄλλ' ἃ διαιτέωνται ξυνέφερεν cod. S. ap. Foesium. –διαιτέονται Ald.; cette leçon, qui est la bonne et qui aurait dû mettre les éditeurs sur la voie, est appelée *vicieuse* par Mack, dans son édition d'Hippocrate, t. I. p. 18.—[23] ξυνέφερεν 2253.—[24] Sic 2143, 2141, 2140, 2253, 2145, 2142, Ald.-καὶ μὴ sine εἰ 2253.-sine καὶ vulg.—[25] καὶ ante ἕτερα cod. F. ap. Foes.—[26] Sic 2143, 2253, 2145, 2142, 2141.–τούτων 2253.–deest in vulg.– βελτίων 2143, 2140, 2142. – Toute cette longue phrase, parfaitement claire de la manière que je l'ai imprimée, ne l'est nullement dans le texte de Foes. Ce qui fait l'obscurité de ce dernier texte, c'est qu'il n'a pas εἰ devant τοῖσι κάμνουσι, et qu'il a κατ' ἄλλα διαιτωμένοις au lieu de τ' ἄλλα διαιτέονται. Aussi traduit-il : « Quin etiam alia victus ratio contulisset nisi essent alia meliora » ; membre de phrase qu'il m'est absolument im-

diminuent; mais il leur est facile de comprendre ce qui est trouvé et expliqué par d'autres; car ce n'est pas autre chose pour eux que se rappeler, en écoutant le médecin, ce qu'ils ont éprouvé. Celui qui, s'écartant de leurs notions, ne les mettra pas dans une telle disposition d'esprit, s'écartera aussi de la réalité des choses. Tout cela prouve que la médecine n'a pas besoin d'hypothèse.

3. Dans l'origine, cet art n'aurait jamais été ni trouvé ni même cherché (car le besoin ne s'en serait pas fait sentir), si les hommes avaient été soulagés, malades, par le boire, le manger et le reste du régime dont ils usaient bien portants, et s'il n'y avait eu quelque chose de mieux à faire. Mais la nécessité même força les hommes de chercher et d'inventer l'art médical; car ils s'aperçurent que le régime de la santé ne convenait pas à la maladie, pas plus qu'il n'y convient aujourd'hui. Bien plus, en remontant dans les siècles passés, je pense que le genre de vie et de nourriture dont, en santé, on use de nos jours, n'aurait pas été découvert, si l'homme, pour son boire et son manger, avait pu se contenter de ce qui suffit au bœuf, au cheval, et à tous les êtres en dehors de l'humanité, à savoir des simples productions de la terre, des fruits, des herbes et du foin. Les animaux s'en nourrissent, s'en accroissent, et vivent sans être incommodés et

possible de comprendre. J'ai suivi, dans toutes les restaurations de ce passage très altéré, le texte de 2253. Seul, il m'a semblé réunir toute la véritable leçon, dont les autres manuscrits ne contiennent que des portions plus ou moins mutilées, ainsi qu'on peut le voir par les variantes. Il faut mettre, entre deux virgules ou entre deux parenthèses, οὐδὲν γὰρ αὐτῆς ἴδει, qui est une phrase incidente; γὰρ indique en grec la parenthèse. De cette façon le sens est clair; la phrase, quoique longue, est régulièrement construite; et, outre l'appui qu'il trouve dans les leçons estropiées des autres manuscrits, le texte du n° 2253 porte en soi cette garantie, c'est qu'il donne une parfaite lucidité à un passage tellement embrouillé qu'il n'a pas été éclairci par un homme aussi habile que Foes.— [27] αὕτη 2253. — [28] ἰατρικὴν 2144. – ἐποίησεν 2253. — [29] Sic 2253. – ζητεῖσθαι vulg. et al. codd. — [30] Sic 2253. – κάμνουσιν vulg. et al. codd.— [31] οἱ om. 2253.

τες, οὐ [1] ξυνέφερεν, ὡς οὐδὲ νῦν ξυμφέρει. Ἔτι [2] δ' ἄνωθεν ἔγωγε ἀξιῶ οὐδ' ἂν τῶν ὑγιαινόντων δίαιτάν τε καὶ τροφὴν, ᾗ νῦν χρέονται, εὑρεθῆναι, εἰ [3] ἐξήρκεε τῷ ἀνθρώπῳ ταὐτὰ ἐσθίοντι καὶ πίνοντι βοΐ τε καὶ ἵππῳ καὶ πᾶσιν ἐκτὸς ἀνθρώπου, οἷον τὰ ἐκ τῆς γῆς φυόμενα, καρπούς τε καὶ ὕλην καὶ χόρτον· [4] ἀπὸ τουτέων [5] γὰρ καὶ αὔξονται καὶ [6] ἄπονοι διάγουσιν, οὐδὲν προσδεόμενοι ἄλλης διαίτης. Καί τοι [7] τὴν ἀρχὴν ἔγωγε [8] ἀξιῶ [9] καὶ τὸν ἄνθρωπον [10] τοιαύτῃ τροφῇ κεχρῆσθαι. Τὰ δέ [11] γε νῦν διαιτήματα εὑρημένα [12] καὶ τετεχνημένα [13] ἐν πολλῷ χρόνῳ γεγενῆσθαί μοι δοκέει. Ὡς γὰρ ἔπασχον [14] πολλά τε καὶ δεινὰ [15] ἀπὸ ἰσχυρῆς τε καὶ θηριώδεος διαίτης, [16] ὠμά τε καὶ ἄκρητα καὶ μεγάλας [17] δυνάμιας ἔχοντα ἐσφερόμενοι, οἷά περ [18] ἂν καὶ νῦν ὑπ' [19] αὐτέων πάσχοιεν, πόνοισί τε ἰσχυροῖσι καὶ [20] νούσοισι περιπίπτοντες, καὶ [21] διὰ ταχέος θανάτοισιν. Ἧσσον μὲν οὖν ταῦτα τότε εἰκὸς ἦν πάσχειν διὰ τὴν συνήθειαν· ἰσχυρῶς δὲ καὶ τότε· καὶ τοὺς μὲν πλείστους τε καὶ [22] ἀσθενεστέρην φύσιν ἔχοντας ἀπόλλυσθαι εἰκὸς, τοὺς δὲ [23] τουτέων ὑπερέχοντας πλείω χρόνον ἀντέχειν· ὥσπερ καὶ νῦν [24] ἐκ τῶν ἰσχυρῶν βρωμάτων· οἱ μὲν [25] γὰρ ῥηϊδίως ἀπαλλάσσονται, οἱ δὲ μετὰ πολλῶν πόνων τε καὶ κακῶν. Διὰ δὴ ταύτην τὴν [26] χρείην καὶ οὗτοί μοι δοκέουσι ζητῆσαι τροφὴν ἁρμόζουσαν τῇ φύσει, καὶ εὑρεῖν ταύτην, ᾗ νῦν [27] χρεόμεθα· ἐκ μὲν οὖν τῶν πυρῶν, βρέξαντες [28] καὶ πτίσαντες [29] καὶ καταλέσαντες πάντα, καὶ διασήσαντες, καὶ [30] φορύξαντες, καὶ ὀπτήσαντες, [31] ἀπετέλεσαν ἄρτον· ἐκ δέ [32] γε τῶν [33] κριθέων μᾶζαν, ἄλλα

[1] συνέφερεν.–συμφ. 2253.—[2] δὲ 2253.—[3] ἐξήρκει omnes.–καὶ πί. om. 2253, 2145. — [4] ὅ ante ἀπὸ vulg. et al. codd., deest in 2253, 2144.– αἳ cod. S. ap. Foes. – εἰ apud Heurn. et Zvinger. marg. — [5] Sic 2253.– τε pro γὰρ in vulg. et al. codd.— [6] πόνοι cum signo 2253.— [7] τήν γε 2253. — [8] δοκέω 2253. — [9] κ. τ. ἀ. τ. τρ. κ. om. 2141. — [10] τοιαύτην τροφὴν χρῆσθαι, in margin. τοιαύτῃ τροφῇ 2253.– Omnia, a καί τοι ad κεχρῆσθαι, om. cod. F. ap. Foes.—[11] γε om. 2253.—[12] 2253.–καὶ. om. in vulg. et al. codd.–χρασμένα pro τετεχν. Mercur. in marg.—[13] ἐ. π. χρ. om. 2253.—[14] πολά 2253. —[15] ὑπὸ 2253. — [16] Sic 2253.– σώματα pro ὠμά τε vulg. et al. codd.– Il est inutile d'expliquer que cette leçon est la seule véritable; σώματα ne donne aucun sens. On ne peut guère en faire le sujet, puisqu'il y a ἐσφερόμενοι; il faut alors sous-entendre κατὰ, et rapporter σώματα soit à ἐσφερόμενοι, soit à ἔπασχον; ὠμὰ au contraire donne un sens clair et facile, en concordance aussi bien avec la pensée de l'auteur qu'avec la grammaire.— [17] 2253.

sans avoir besoin d'aucune autre alimentation. Sans doute, dans les premiers temps l'homme n'eut pas d'autre nourriture ; et celle dont on se sert de nos jours me semble une invention qui s'est élaborée dans le long cours des ans. Mais d'une alimentation forte et agreste naissaient une foule de souffrances violentes, telles qu'on les éprouverait encore aujourd'hui par la même cause ; chez ceux qui se sustentaient avec ces matières crues, indigestes et pleines d'activité, survenaient des douleurs intenses, les maladies et une prompte mort. Les hommes d'alors en souffraient moins sans doute, à cause de l'habitude ; cependant le mal était grand même pour eux ; et la plupart, surtout ceux qui étaient d'une constitution plus faible, périssaient ; les natures les plus vigoureuses résistaient davantage. C'est ainsi que, de nos jours, les uns digèrent, avec facilité, des aliments d'une grande force, et les autres n'en triomphent qu'avec beaucoup de peine et de douleur. Telle fut, ce me semble, la cause qui engagea les hommes à chercher une nourriture en harmonie avec notre nature, et ils trouvèrent celle qui est en usage maintenant. En effet, apprenant à macérer, à monder, à cribler, à moudre, à pétrir les grains, ils ont fabriqué, avec le blé, du pain, avec l'orge, de la pâte qu'ils ont travaillée de mille manières. Ils ont fait bouillir, fait rôtir, composé des mélanges, et tempéré, par des substances plus faibles, ce qui était fort et intempéré,

- δυνάμεις vulg. et al. codd. — [18] ἂν om. 2253. — [19] αὐτῶν 2253. — [20] νούσεις 2253. — [21] διαταχέως 2253. — [22] ἀσθενεστέραν 2253. — [23] τούτων 2253. — [24] ἀπὸ 2253. — [25] γὰρ deest in 2253. — [26] αἰτίην pro χρείην 2253. — [27] χρώμεθα omnes. - J'ai corrigé l'ionisme, sans manuscrit, d'après la règle exposée dans l'Appendice à l'Introduction. — [28] σφᾶς ante καὶ 2253. — [29] πάντα deest in 2253. - καταλέσαν τεςτί 2253. - La leçon du Ms. 2253 aurait pu paraître préférable. En effet, de cette façon, ἐκ τῶν πυρῶν se trouverait attaché à ἀπετέλεσαν ; au reste la différence est légère. — [30] φρύξαντες 2142, 2145, 2143, 2141, 2144, Zving. in marg. - φυράσαντες cod. S. ap. Foes. - φερύξαντες est, dans le Glossaire de Galien, interprété par φυράσαντες. — [31] ἀπετελέσαμεν 2253. — [32] γε om. 2253. — [33] κριθῶν 2253.

τε [1] συχνὰ περὶ ταύτην [2] πρηγματευσάμενοι, [3] ἥψησάν τε καὶ ὤπτησαν, καὶ ἔμιξαν, καὶ ἐκέρασαν [4] τὰ ἰσχυρά τε καὶ ἄκρητα [5] τοῖσιν ἀσθενεστέροισι, πλάσσοντες πάντα πρὸς τὴν τοῦ ἀνθρώπου φύσιν τε καὶ δύναμιν, [6] ἡγεύμενοι, [7] ὅτι ὅσα μὲν ἂν ἰσχυρότερα ᾖ, οὐ δυνήσεται κρατέειν ἡ φύσις, ἣν [8] ἐσβάληται, ἀπὸ τουτέων [9] δ' αὐτέων πόνους τε καὶ [10] νούσους καὶ θανάτους ἔσεσθαι· [11] ὅσων δ' ἂν δύνηται ἐπικρατέειν, [12] ἀπὸ τουτέων τροφήν τε καὶ αὔξησιν καὶ ὑγιείην. Τῷ [13] δ' εὑρήματι [14] τούτῳ καὶ ζητήματι τί ἂν [15] τις οὔνομα δικαιότερον ἢ προσῆκον μᾶλλον [16] θείη ἢ ἰητρικήν; ὅτι [17] γε εὕρηται ἐπὶ τῇ τοῦ ἀνθρώπου ὑγιείῃ τε καὶ τροφῇ καὶ [18] σωτηρίῃ, ἄλλαγμα [19] κείνης τῆς διαίτης, ἐξ ἧς οἱ πόνοι καὶ νοῦσοι [20] καὶ θάνατοι ἐγίνοντο.

4. Εἰ δὲ μὴ τέχνη [21] αὕτη νομίζεται εἶναι, οὐκ [22] ἀπεικός· ἧς [23] γὰρ μηδείς [24] ἐστιν ἰδιώτης, ἀλλὰ πάντες ἐπιστήμονες [25] διὰ τὴν χρῆσίν τε καὶ ἀνάγκην, οὐ προσήκει ταύτης οὐδένα τεχνίτην καλέεσθαι· ἐπεὶ

[1] πολλὰ 2253. — [2] πραγμ. 2253, 2141. — [3] περὶ ταύτην repetit post πραγμ. 2253.—[4] τὰ in 2253, quod om. in vul. et al. codd.—[5] τοῖς 2253.- ἀσθενεστέροις omnes—[6] ἡγεύμ. 2253. — [7] Sic Mercurialis in marg.-Sine ὅτι et ἂν vulg.-ὅσω μὲν ἰσχ. (sine ὅτι) 2145, 2141, 2142, 2144.-ὡς ἣν μὲν ἀ ἰσχυρὰ (sine ὅτι) 2253.- Le texte de Foes et celui de la plupart des manuscrits qu'il a suivis, est altéré manifestement; ce n'est pas que le sens ne soit clair, mais la construction est tout à fait irrégulière dans la leçon vulgaire; il y faut, en effet, ou bien ὅτι, ou bien δυνήσεσθαι τὴν φύσιν. Vander Linden a δυνήσεσθαι, mais avec ἡ φύσις, ce qui n'est pas régulier. De plus, les variantes données par les manuscrits, lesquelles toutes sont insuffisantes pour restaurer complètement le passage, montrent par le fait seul de leur existence, que le texte a été diversement altéré. La variante que Mercuriali a mise en marge de son édition obvie à ces inconvénients; je l'adopte, bien que je pense, que, s'il ne valait pas mieux s'en tenir, en tout état de cause, aux manuscrits, on devrait lire: ἡγ. ὅσα μὲν ἂν ἰσχ. ᾖ ἡ δυνήσεται κρ. ἡ φ. ἣν ἐσϐ. ἀπὸ τούτων αὐτῶν κτλ. — [8] ἐμφέρηται 2253. – Comme Hippocrate se sert, dans ce traité, plusieurs fois du mot ἐσφερόμενοι dans le même sens, il faut sans doute lire, dans 2253, ἐσφέρηται, dont alors ἐσϐάληται ne serait qu'une glose. — [9] τε pro δ' 2253.-τούτων, αὐτῶν omnes —[10] 2253.-νόσους vulg. et al. codd. — [11] ὁπόσων δ' ἦν 2253.-ὅσων ἂν 2143. -ὅσον ἂν 2145, 2142.—[12] τούτων τροφή τε κ. αὔξησις κ. ὑγιεία 2253. —[13] δὲ 2253.—[14] τ. κ. ζητ. om. in vulg. et al. codd.; habet 2253.-Je me suis décidé à admettre ces trois mots, qui manquent partout ailleurs que dans le n° 2253, par deux raisons; d'abord parce que, pour ce traité, je suis généralement ce manuscrit, qui est certainement supérieur aux autres; en second lieu, parce que

se réglant en toute chose sur la nature et les forces de l'homme ; car ils pensèrent que les substances qui seraient trop fortes pour pouvoir être surmontées par la nature, produiraient, si elles étaient ingérées, des souffrances, la maladie et la mort ; qu'au contraire, tout ce qui serait digestible contribuerait à la nutrition, à l'accroissement et à la santé. A de telles recherches, à de telles inventions, quel nom donner plus juste et plus convenable que celui de médecine : médecine trouvée pour la santé, pour la nourriture, pour le salut de l'homme, changement de ce régime qui ne lui avait causé que souffrance, maladie et mort ?

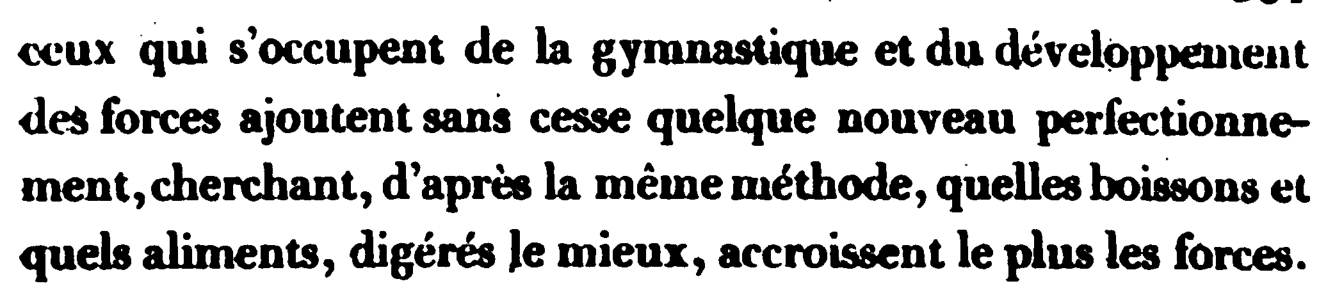
4. Si l'on prétend que ce n'est pas là un art, j'y consens. En effet, là où il n'y a pas d'ignorant, là où tous sont entendus à cause de l'usage et de la nécessité, on ne peut dire qu'il y ait d'artistes. Et cependant tout cela forme une invention importante et pleine d'art et d'observation. Encore aujourd'hui,

celui qui a l'habitude des manuscrits comprendra que l'omission a été très facile pour le copiste, à cause de la désinence semblable des deux mots εὑρήματι et ζητήματι.— [15] ἂν σὺν οὔνομα δικαιότερον ἄν τις προσ. vulg. et al. codd. - καὶ pro ἢ Zving. Heurn. Mercur. ad marg. - La leçon que j'ai suivie est donnée par 2253 ; il est facile de faire voir qu'elle est préférable : la répétition de ἂν du texte vulgaire n'est peut-être pas mauvaise, mais le sens exige une copule entre δικ. et προσ. Je n'ai fait qu'un changement à la leçon de 2253. Il y a ὄνομα, et j'ai mis οὔνομα ; mais οὔνομα est donné par les autres manuscrits, qui ont σὺν ὄνομα. Cet σὺν, très peu nécessaire, provient d'une lecture vicieuse de οὔνομα ; aussi manque-t-il dans 2253, où l'ionisme est, il est vrai, effacé, mais où le texte est resté correct. — [16] 2253. - θεῖτο vulg. et al. codd.- θαῖτο 2143, 2142, 2140. — [17] 2253. - γε om. in vulg. et al. codd. — [18] κ. σωτ. κ. τρ. 2253. - σωτηρίης 2145, 2140, 2255, 2141, 2144.- σωτηρίαις 2143. — [19] ἐκείνης 2253. — [20] 2253 κ. θάν. om. ; γίνονται pro ἐγίν. vulg. et al codd. — [21] αὕτη 2253. — [22] ἀπεοικόσης γὰρ, in marg. ἀπεοικὸς γὰρ 2253. - On a là un exemple de la manière dont les textes s'altèrent entre les mains des copistes. Le copiste a écrit, pour ἀπεοικὸς ἦς γὰρ, ἀπεοικόσης γάρ : mot inintelligible. Une autre main a mis en marge ἀπεοικὸς γὰρ ; ce qui est grec en effet ; mais ce qui porte dans toute la phrase une perturbation telle, que si on n'avait que le manuscrit 2253, il serait difficile d'imaginer en quoi consiste la faute commise. — [23] γε pro γάρ 2141. — [24] ἔσται 2253. — [25] ἐστὶ ante διὰ 2253.

τό γε [1] εὕρημα [2] καὶ μέγα καὶ πολλῆς [3] τέχνης τε καὶ σκέψιος. Ἔτι γοῦν καὶ νῦν οἱ τῶν γυμνασίων τε καὶ [4] ἀσκησίων [5] ἐπιμελόμενοι αἰεί τι [6] προσεξευρίσκουσι, κατὰ τὴν αὐτέην ὁδὸν [7] ζητέοντες ὅ τι [8] ἔδων τε καὶ πίνων ἐπικρατήσει τε [9] αὐτέων μάλιστα, καὶ [10] ἰσχυρότερος αὐτὸς ἑωυτοῦ ἔσται.

5. Σκεψώμεθα [11] γοῦν καὶ τὴν ὁμολογουμένως ἰητρικὴν, τὴν ἀμφὶ τοὺς κάμνοντας εὑρημένην, [12] ἣ καὶ οὔνομα καὶ τεχνίτας ἔχει, [13] εἰ κρατέειν καὶ αὐτὴ τῶν [14] αὐτέων ἐθέλει, καὶ [15] ὁπόθεν ποτὲ ἦρκται. Ἐμοὶ μὲν γὰρ, ὅπερ ἐν ἀρχῇ εἶπον, οὐδ' ἂν ζητῆσαι [16] δοκέοι ἰητρικὴν οὐδεὶς, εἰ ταὐτὰ διαιτήματα τοῖσί τε [17] κάμνουσι καὶ τοῖσιν ὑγιαίνουσιν ἥρμοζεν. Ἔτι γοῦν καὶ νῦν [18] ὅσοι ἰητρικῇ μὴ [19] χρέονται, οἵ τε βάρβαροι καὶ τῶν Ἑλλήνων [20] ἔνιοι τὸν αὐτὸν τρόπον, ὅν περ [21] οἱ ὑγιαίνοντες, διαιτέονται πρὸς ἡδονὴν, καὶ οὔτ' ἂν ἀπόσχοιντο οὐδενὸς ὧν [22] ἐπιθυμέουσιν, [23] οὔθ' ὑποστείλαιντο ἄν. Οἱ δὲ ζητήσαντές [24] τε καὶ εὑρόντες ἰητρικὴν, τὴν [25] αὐτέην κείνοισι διάνοιαν ἔχοντες περὶ [26] ὧν μοι ὁ πρότερος λόγος εἴρηται, πρῶτον μὲν [27], οἶμαι, ὑφεῖλον τοῦ [28] πλήθεος τῶν σιτίων [29] αὐτέων τουτέων, καὶ ἀντὶ [30] πλεόνων ὀλίγα ἐποίησαν· ἐπεὶ [31] δ' αὐτέοισι τοῦτό [32] ἐστι μὲν ὅτε πρός τινος τῶν καμνόντων ἤρκεσε,

[1] Εὕρεμα 2141. — [2] μέγα τε pro κ. μ. 2253. — [3] σκέψεώς τε καὶ τέχνης 2253. — [4] ἀσκήσεων 2253.– ἀνακτήσιων vulg. et quid. codd. – ἀκτησίων 2140, 2255, 2143, 2145, 2142, vel ἀπτησίων cod. S. ap. Foes. — [5] 2253, 2140, 2143. – ἐπιμελούμ. vulg. et al. codd. – αἰεὶ 2253, 2141.– ἀεὶ vulg. et al. — [6] προσεξευρίσκουσιν 2253. – αὐτὴν omnes.— [7] ζητοῦντες 2253.– ὅτι 2141. — [8] ἐσθίων 2253. — [9] αὐτοῦ 2253.— [10] ἰσχυρότατος ἑωυτοῦ 2255, 2140, 2143, 2142. – ἰσχυρότερος ἑωυτοῦ vulg.– ἰσχυρότερος αὐτὸς ἑαυτοῦ 2253. — [11] δὲ pro γοῦν 2253. — [12] ἣ 2253 Zving. in marg. ἣ καὶ οὔν. om. cod. S. ap. Foes. – εἰ pro ἣ vulg. et al. codd. – ὄνομα 2253.– Évidemment Hippocrate n'a pas demandé si la médecine a un nom et des praticiens. Il faut donc lire ἣ et non εἰ; c'est en outre la suite du raisonnement qui le veut. L'invention de la nourriture n'a ni un nom ni des artistes; mais la médecine a tout cela. — [13] εἰ Zving. in marg. - καὶ pro εἰ vulg. et al. codd. – ἦρα τί pro εἰ κρατεῖν 2253. – La différence entre le texte de 2253, et le texte de Foes ou vulgaire, est, comme on le voit, très grande. J'ai long-temps hésité entre ces deux leçons. Ce qui m'aurait déterminé pour celle de 2253, c'est qu'il a ἣ pour εἰ; or, il est naturel qu'Hippocrate ait dit de la médecine qu'elle a un nom et des praticiens (οὔνομα καὶ τεχνίτας) plutôt que de dire : « Voyons si elle a un nom et des praticiens. »



ceux qui s'occupent de la gymnastique et du développement des forces ajoutent sans cesse quelque nouveau perfectionnement, cherchant, d'après la même méthode, quelles boissons et quels aliments, digérés le mieux, accroissent le plus les forces.

5. Mais examinons la médecine proprement dite, celle qui a été inventée pour les malades, celle qui a un nom et des artistes ; voyons si elle se propose quelqu'un des mêmes objets, et d'où elle a pu prendre son origine? Nul, je l'ai déjà dit au début, n'aurait cherché la médecine, si le même régime eût convenu à la maladie et à la santé. De nos jours même, les peuples sans médecin, et quelques-uns des Grecs vivent, malades, comme s'ils se portaient bien, ne consultant que leur plaisir, ne s'abstenant de rien de ce qui leur agrée, et ne se soumettant à aucune restriction. Mais les hommes qui ont cherché et trouvé la médecine, ayant les mêmes idées que ceux dont j'ai parlé plus haut, ont d'abord, je pense, retranché quelque chose de la nourriture habituelle, et, au lieu de laisser manger beaucoup, n'ont laissé manger que peu. Il arriva que ce régime leur suffit pour quelques malades, qui, évidemment, en retirèrent du bénéfice; non tous cependant; et quelques-uns étaient dans

Quant à la leçon vulgaire de καὶ κρατεῖν, je n'aurais pu la conserver sans introduire quelque correction ; celle de Zving. convient au sens, et facilement εἰ, après ἔχει, a pu être omis par les copistes; on l'a vu plus haut, §. 3, omis après ἔδει.— [14] αὐτῶν 2255.- ἐθέλει 2145.-ἐθέλοι vulg. et al. — [15] πόθεν 2255.— [16] 2142, 2145, 2255. - δοκέει vulg.- δοκέη 2141.- ἰατρικὴν δοκέει 2255. - pro οὐδεὶς εἰ, οὐδ' εἰσὶ 2255, 2140, 2142; οὐδὲ εἷς 2145; οὐδ' εἰ 2143, 2141. — [17] 2255, 2141. - κάμνουσιν vulg. et al. — [18] ὁκόσοι 2255.— [19] χρέωνται 2140, 2145.— [20] 2255.- ὅμοροι vulg. et al.- ὁμόρροι 2141. - ὅμοιοι 2140, 2143, 2145, 2142, Zving. in marg.-οἱ ὅμοιοι cod. S. ap. Foes. — [21] 2255. - οἱ om. in vulg. et al. codd. - διαιτῶνται 2255. — [22] ἐπιθυμέωσιν 2255. — [23] 2255. - οὐδὲ στείλαιντο sine ἂν vulg. et al. codd. — [24] τε om. 2255. — [25] αὐτὴν 2255.- ἐκείνοισι 2255, 2141.— [26] ὂν 2145. - πρότερον 2255. — [27] οὖν post μὲν 2255. — [28] πλήθους 2255. — [29] αὐτῶν τούτων 2255. — [30] πλειόνων ὀλίγιστα 2255. — [31] δὲ αὐτοῖσι 2255. — [32] ἐστι om. 2145. - ὅτι om. 2140, 2142, 2141, 2143. - ἐστι μ. ὅτι om. 2255.



καὶ φανερὸν ἐγένετο ὠφελῆσαν, οὐ μέντοι [1] πᾶσί γε· ἀλλ' ἦσάν τινες οὕτως ἔχοντες, ὡς [2] μὴ ὀλίγων σιτίων δύνασθαι [3] ἐπικρατέειν· ἀσθενεστέρου [4] δὲ δή τινος [5] οἱ τοιοίδε ἐδόκεον δέεσθαι, εὗρον [6] τὰ ῥοφήματα, μίξαντες ὀλίγα τῶν ἰσχυρῶν πολλῷ τῷ ὕδατι, καὶ [7] ἀφαιρεόμενοι τὸ ἰσχυρὸν τῇ κρήσει τε καὶ [8] ἑψήσει. [9] Ὁκόσοι δὲ μηδὲ τῶν ῥοφημάτων ἐδύναντο [10] ὑποκρατέειν, [11] ἀφεῖλον καὶ ταῦτα, καὶ ἀφίκοντο ἐς πόματα, καὶ [12] ταῦτα τῇσί τε [13] κρήσεσι καὶ τῷ πλήθεϊ διαφυλάσσοντες ὡς μετρίως [14] ἔχῃ, μήτε πλείω τῶν δεόντων μήτε ἀκρητέστερα προσφερόμενοι, μηδ' ἐνδεέστερα.

6. Εὖ δὲ χρὴ [15] τοῦτο εἰδέναι, ὅτι τισὶ τὰ ῥοφήματα ἐν τῇσι [16] νούσοισιν οὐ ξυμφέρει, [17] ἀλλ' ἄντικρυς, ὅταν [18] ταῦτα προσαίρωνται, [19] παροξύνονται σφίσιν [20] οἵ τε πυρετοὶ καὶ τὰ ἀλγήματα· [21] καὶ δῆλον τὸ προσενεχθὲν τῇ μὲν [22] νούσῳ τροφή τε καὶ αὔξησις [23] γενόμενον, τῷ δὲ σώματι φθίσις τε καὶ ἀρρωστίη. [24] Ὁκόσοι δ' ἂν τῶν ἀνθρώπων ἐν ταύτῃ τῇ διαθέσει [25] ἐόντες προσενέγκωνται ξηρὸν [26] σιτίον, ἢ μᾶζαν, ἢ ἄρτον, καὶ πάνυ [27] σμικρὸν, δεκαπλασίως ἂν μᾶλλον καὶ ἐπιφανέστερον κακωθεῖεν ἢ ῥοφέοντες, δι' οὐδὲν ἄλλο ἢ διὰ

[1] γε post μέντοι 2253. — [2] μὴ 2253. – μηδ' vulg. et al. codd. – ὀ λέγων pro ὀλ. 2141. — [3] ἐπικρατεῖν 2253. — [4] 2253. – δὲ om. vulg. et al. codd. — [5] 2253. – ἐδόκεον οἱ τοιοῦτοι vulg. et al. codd. – δεῖσθαι omnes. — [6] τὰ in 2253; om. in vulg. et al. codd. – ῥυφήματα 2253. — [7] ἀφαιρούμ. 2253, 2141. – κράσει omnes. — [8] καὶ τῇ 2253. — [9] ὅσοι 2253. — [10] ἐπικρατέειν 2253. — [11] ἀφεῖλαν 2145. — [12] αὐτὰ 2253. – πλήθει omnes. — [13] 2253. – χρήσεσι vulg. et al. codd. – τεχνήσεσι pro κρήσεσι 2145, 2253, 2142. – κρήσεσι doit être préféré à χρήσεσι du texte vulgaire, attendu que la ligne suivante, qui est un développement de la pensée, explique ce que l'auteur entend par κρήσεσι et par πλήθεϊ; et c'est ἀκρητέστερα et πλείω τῶν δεόντων. Or, il ne peut y avoir de doute sur le sens et l'orthographe d'ἀκρητέστερα. — [14] ἔχοι 2253. — [15] τ. εἰδ. ὅτ. τοῖσι τὰ ῥυφ. ἐν τῇσι (in marg. ἢ ἔν τισι) 2253. – εἰδέναι τοῦτο οἷσι τὰ ῥοφ. ἐν τῇσι vulg. et al codd. – On voit que j'ai adopté le texte de 2253, seulement j'ai changé τοῖσι en τισὶ, chose permise à cause de l'iotacisme. Ce qui m'a décidé, c'est que la construction est moins facile (grammaticalement parlant), si l'on prend τοῦτο οἷσι du texte vulgaire; τοῦτο appelle naturellement ὅτι. Or, du moment que l'on admet ὅτι, il faut changer τοῖσι en τισί. — [16] νόσοισιν 2141. – συμφέρει 2253. — [17] ἀλλὰ φανερῶς 2253. – On trouve dans Hésychius φανερῶς comme explication de ἄντικρυς; on peut croire de là que φανερῶς de 2253 est une glose introduite dans le texte à la place de ἄντικρυς. Mais on pourrait aussi bien admettre que des

un tel état, qu'ils ne pouvaient triompher même d'une petite quantité de nourriture. On crut devoir leur donner quelque chose de plus faible, et l'on inventa les bouillies où l'on mêle peu de substance à beaucoup d'eau, et où l'on enlève ce qu'il y a de substantiel par le mélange et la cuisson. Enfin, à ceux même qui ne pouvaient supporter les bouillies, on les supprima, et l'on se borna aux simples boissons, ayant soin d'en régler la quantité et le tempérament, et de n'en donner ni trop, ni trop peu, ni de trop intempérées.

6. Il faut savoir qu'il est des malades à qui les bouillies ne conviennent pas, et chez qui, s'ils en usent, la fièvre et les douleurs s'accroissent évidemment; de sorte qu'indubitablement la substance prise est devenue pour la maladie aliment et accroissement, pour le corps cause de faiblesse et de dépérissement. Si à des hommes placés dans de telles conditions on accorde une nourriture solide, de la pâte d'orge ou du pain, même en très petite quantité, ils en souffrent dix fois plus, et d'une manière bien plus manifeste que s'ils s'étaient restreints aux bouillies, par cela seul que l'aliment est trop substantiel pour la disposition où ils se trouvent. D'un autre côté, le ma-

éditeurs (et Galien nous apprend que quelques-uns l'ont fait) ont substitué, par système, un mot moins connu (ἄντικρυς) à un mot plus connu (φανερῶς), un archaïsme à une locution plus vulgaire. Dans le doute, j'ai gardé la leçon ordinaire. — [18] 2253.– τοῦτο ποιήσωσι vulg. et al. codd. – Quelle est la véritable leçon entre ces variantes, qui donnent toutes deux le même sens? je pense que c'est celle de 2253 qui est la préférable. Un copiste aura trouvé, au dessus de προσαίρωνται, une glose telle que ποιήσωσι, ou peut-être ποτίσωσι, et il l'aura substituée à la locution primitive. Les exemples de ces substitutions sont très communs. — [19] παροξύνονται 2141. — [20] αὐτοῖσιν post σφίσιν 2253. — [21] καὶ δὴ τοῦτο τὸ ποσ. 2253. C'est aussi une bonne leçon. — [22] Sic 2253. – μὲν οὖν νούσω 2145, 2140, 2255, 2141, 2142, 2144. – νόσῳ 2141. – οὖν me semble, dans les manuscrits qui ont cette particule, provenir d'une lecture vicieuse de νούσῳ; j'ai déjà fait une remarque semblable pour un οὖν intercalé, à tort, devant οὔνομα. — [23] γινόμενον 2253. — [24] ὅσοι δὲ pro ὁκ. δ' ἂν 2253. — [25] ὄντες 2253. – προσενέγκονται 2141. — [26] τι σιτ. 2255, 2145, 2142. — [27] μικρὸν 2253.

τὴν ἰσχὺν τοῦ βρώματος πρὸς τὴν διάθεσιν· καὶ [1]ὅτῳ ῥοφέειν ξυμφέρει, ἐσθίειν δ' [2] οὒ, εἰ [3] πλείω φάγοι, πολὺ ἂν [4] μᾶλλον κακωθείη [5] ἢ ὀλίγα· καὶ εἰ ὀλίγα [6] δὲ, πονήσειεν [7] ἄν. Πάντα δὴ τὰ αἴτια τοῦ πόνου [8] ἐς τὸ αὐτὸ [9] ἀνάγεται, τὰ [10] ἰσχυρότατα [11] μάλιστά τε καὶ ἐπιφανέστατα λυμαίνεσθαι τὸν ἄνθρωπον, καὶ τὸν [12] ὑγιέα ἐόντα, καὶ τὸν νοσέοντα.

7. [13]Τί οὖν φαίνεται ἑτεροῖον διανοηθεὶς ὁ [14] καλεύμενος ἰητρὸς καὶ ὁμολογημένως χειροτέχνης, ὃς ἐξεῦρε τὴν ἀμφὶ τοὺς κάμνοντας δίαιτάν τε καὶ τροφὴν, ἢ [15]κεῖνος ὁ [16] ἀπ' ἀρχῆς τοῖσι πᾶσιν [17] ἀνθρώποισι τροφὴν, ᾗ νῦν [18] χρεόμεθα, ἐξ ἐκείνης τῆς ἀγρίης [19] καὶ θηριώδεος [20]εὑρών τε καὶ [21] παρασκευάσας διαίτης; ἐμοὶ μὲν γὰρ φαίνεται [22] ὠυτὸς τρόπος, καὶ ἕν [23] τι καὶ ὅμοιον τὸ εὕρημα. Ὁ μὲν, ὅσων μὴ [24] ἠδύνατο ἡ φύσις ἡ ἀνθρωπίνη [25] ἐπικρατέειν ὑγιαίνουσα ἐμπιπτόντων, διά [26] ἀγριότητά τε καὶ ἀκρησίην, ὁ δὲ, ὅσων ἡ διάθεσις, ἐν οἵῃ ἂν [27] ἑκάστοτε ἕκαστος τύχῃ διακείμενος, μὴ [28] ἦν δυνατὸς ἐπικρατέειν, ταῦτα ἐζήτησεν ἀφελεῖν. Τί δὴ [29] τοῦτ' ἐκείνου διαφέρει ἀλλ' ἢ πλέον τό [30] γε

[1] 2253.– ᾧγε vulg. et al. codd. – ῥυφεῖν 2253; ῥοφῆν 2141; ῥοφεῖν cæt. – συμφέρει omnes.—[2]οὐ 2253.– οὖ vulg. et al. codd.—[3] 2253.– γὰρ ante πλείω vulg. et al. codd. – La suppression est indiquée par une autre main que celle du copiste dans 2141.—[4] ἔτι pro μᾶλλον vulg. et al. codd. – πολὺ πλείω ἂν μᾶλλον 2253.— [5] 2253.– ἢ ὀλ. om. vulg. et al. codd. — [6] 2253.– δὲ om. vulg. et al. codd. – πονέσειεν 2253. — [7] ἂν om. 2253.–Toute cette phrase est altérée soit dans les manuscrits, soit dans les imprimés. Je reviens sur les corrections que j'ai introduites dans le texte. Foes, et la plupart des manuscrits, lisent ᾧγε pour ὅτῳ, mettent un point après οὖ, et par conséquent une virgule après διάθεσιν. Or cela ne peut être. En effet, Hippocrate dit qu'il y a des malades auxquels les bouillies (ῥοφήματα) ne conviennent pas, et que, si ces malades viennent à manger quelque chose de solide, ils en souffrent dix fois plus que s'ils avaient mangé de la bouillie ; il ne peut donc dire des mêmes qu'il leur convient de prendre des bouillies, puisque dans l'interprétation de Foes, il s'agirait de ceux à qui les bouillies font mal. Il faut donc mettre un point après διάθεσιν. Cela entraîne, comme conséquence, la suppression de γάρ ; en effet, γὰρ manque dans 2253, et est indiqué comme devant être effacé dans 2141. Le membre de phrase : πολὺ κτλ. est altéré dans le texte vulgaire, où l'idée de comparaison manque; dans 2253, où il y a redondance de πλείω et de μᾶλλον. J'ai effacé seulement πλείω, qui s'est facilement introduit à cause du voisinage du précédent πλείω, et il est resté un sens clair et une phrase bien construite. Les autres

lade qui peut prendre des bouillies, mais non manger, sera, s'il mange beaucoup, bien plus incommodé que s'il mange peu ; mais, même en mangeant peu, il souffrira encore. Toutes ces causes de souffrance reviennent à un même point, c'est que les aliments les plus forts nuisent le plus et de la manière la plus manifeste.

7. Celui donc qui est appelé médecin, celui qui, de l'aveu de tous, possède un art, et qui a découvert le régime et l'alimentation des malades, semble-t-il avoir suivi une autre route que celui qui, changeant, à l'origine, le genre de vie sauvage et brutal des hommes, les amena à la nourriture qui est aujourd'hui la nôtre? Selon moi, la méthode est la même, la découverte est identique. L'un a travaillé à retrancher ce qui, à cause de qualités intempérées et agrestes, était au-dessus des forces de l'économie humaine en santé; l'autre, tout ce qui était au-dessus des forces de la constitution à cause de l'état accidentel où elle se trouvait. Où la différence entre ces deux recherches, si ce n'est que la seconde a plus de faces,

corrections s'autorisent de 2253. L'idée serait plus complète, si ἔτι du texte de Foes, intercalé à tort avant κακωθείη, et qui y tient la place de μᾶλλον, était mis après πονήσειεν. Je soupçonne même qu'il y a eu déplacement par la faute des copistes, et j'aurais fait cette restitution, si je ne voulais me tenir, en toute occasion, aussi près que possible des manuscrits. — [8] τῷ ante ἐς addit cod. S. ap. Foes. - εἰς omnes. — [9] 2253. - ἄγεται vulg. et al. codd. — [10] ἰσχυρώτατα 2253. — [11] τε 2253, 2145. - γε vulg. et al. codd. — [12] ὑγιᾶ ὄντα καὶ κάμνοντα 2253. — [13] τίς 2255, 2143, 2141, 2145. — [14] καλούμενος 2253. - ὁμολογουμένως 2253. - Je n'ai rien corrigé; l'absence de l'augment est peut-être un ionisme dans ὁμολογημένως. — [15] ἐκεῖνο ὃ 2253. - ἐκεῖνος 2141. — [16] ἀπαρχῆς 2253. — [17] ἀνθρώποισιν 2253. — [18] χρώμεθα 2141. — [19] τε καὶ 2253. - θηριώδους 2253. — [20] εὑρών 2145. — [21] παρασκευασάμενος 2253. - διαίτης habet ante εὑρὼν 2253. — [22] ὁ αὐτὸς λόγος 2253. — [23] τι om. 2253. — [24] ἐδύνατο 2253. — [25] ὑγιαίνουσα ἐπικρατεῖν 2253. - Dans la construction de 2253, ἐμπιπτόντων semble mieux placé en rapport avec ἐπικρατέειν. — [26] ὑγρότητα 2142, 2255. - θηριότητα 2253. — ἀκρασίην 2253. — [27] ἑκάστῳ τε 2141. — [28] ἢ 2140, 2143, 2141, 2144. ᾗ δυνατή Zving. in marg. - δύνηται 2253. - ἐπικρατεῖν 2253. — [29] 2253. - ἐκεῖνο τοῦτο 2253. - τούτου ἐκεῖνο vulg. et al. codd. — [30] γε 2253. - τε vulg. et al. codd.

εἶδος, καὶ ὅτι ποικιλώτερον, καὶ [1] πλέονος πραγματείης, ἀρχὴ δὲ [2] κείνη ἡ πρότερον γενομένη;

8. Εἰ δέ τις σκέπτοιτο [3] τὴν τῶν καμνόντων δίαιταν πρὸς τὴν τῶν ὑγιαινόντων, εὕροι ἂν [4] οὐ βλαβερωτέρην [5] ἤ περ τὴν [6] τῶν ὑγιαινόντων πρὸς τὴν τῶν θηρίων τε καὶ [7] πρὸς τὴν τῶν ἄλλων ζώων. Ἀνὴρ γὰρ κάμνων [8] νουσήματι μήτε τῶν χαλεπῶν τε καὶ ἀφόρων, μήτ' αὖ [9] τῶν παντάπασιν εὐηθέων, ἀλλ' [10] ἢ αὐτέῳ ἐξαμαρτάνοντι [11] μέλλει ἐπίδηλον ἔσεσθαι, εἰ [12] ἐθέλει καταφαγεῖν ἄρτον, [13] καὶ κρέας, ἢ ἄλλο τι [14] ὧν οἱ ὑγιαίνοντες ἐσθίοντες [15] ὠφελέονται, μὴ [16] πολλὸν, ἀλλὰ πολλῷ [17] ἔλασσον, ἢ ὑγιαίνων [18] ἂν ἠδύνατο· ἄλλος τε τῶν ὑγιαινόντων φύσιν ἔχων [19] μήτε παντάπασιν ἀσθενέα, μήτ' αὖ [20] ἰσχυρὴν, φαγών τι ὧν βοῦς ἢ ἵππος [21] φαγὼν ὠφελέοιτό τε καὶ [22] ἰσχύοι, ὀρόβους, ἢ κριθὰς, ἢ ἄλλο τι τῶν [23] τοιουτέων μὴ πολὺ, ἀλλὰ [24] πολλῷ μεῖον ἢ δύναιτο· [25] οὐκ ἂν ἧσσον [26] ὁ ὑγιαίνων τοῦτο ποιήσας πονήσειέ τε καὶ

[1] πλείονος omnes. – πραγματίης 2253. — [2] ἐκείνη 2253. — [3] 2253. – τίς ἡ pro τὴν vulg. et al. codd. – δίαιτα vulg. et al. codd. — [4] 2253. – οὐ om. vulg. et al. codd. – βλαβερωτέραν 2253. — [5] ἡ περὶ 2253. – τὴν om. 2253. — [6] τῶν ὑγ. πρ. τ. τ. θηρ. 2253; pro quibus ἤπερ τὴν ἤ τις τῶν καμνόντων θηρ. habent vulg. et al. codd. – Le texte vulgaire n'a manifestement aucun sens; et la restauration serait impossible, à moins de changements très téméraires, sans le manuscrit 2253. J'aurais pu même conserver intégralement la leçon de ce manuscrit, laquelle est ἡ περὶ τῶν ὑγ. κτλ.; le sens serait clair, mais la construction forcée; il est probable même que ἡ περὶ est pour ἤπερ ἡ par un iotacisme très fréquent. J'aurais admis cette leçon si le texte vulgaire ne m'avait donné τὴν qui semble mieux convenir. — [7] 2253. – πρ. τ. om. vulg. et al. codd. — [8] νοσήματι omnes – ἀφόρων (π superscr.) 2253. – μήτε 2253. — [9] 2253. – τῶν om. vulg. et al. codd. — [10] 2253. – ὅτι pro ἢ cod. S. ap. Foes. – ὅτι μήτε Zving. – οὔτε pro ἢ vulg. et al. codd. – αὐτῷ 2253. – ἐξάμ 2253; ἁμαρτάν. vulg. et al. codd. – οὔτε est à peine intelligible, et le peu que l'on entrevoit du sens, ne concorde pas avec la série du raisonnement. Il faut absolument lire ἢ comme 2253, ou ὅτι comme la variante rapportée par Foes. — [11] μέλει 2253. — [12] ἐθέλοι 2253, 2143. — [13] 2253. – κρέα sine καὶ vulg. et al. codd. — [14] τῶν pro ὧν 2253. – οἱ 2253; om. vulg. et al. codd. — [15] ὠφελοῦνται 2253. — [16] 2253. – πολὺ vulg. et al. codd. — [17] ἂν ἐλάσσω vulg. et al. codd.; ἐλάσσων 2253. – ἔλ. sine ἂν 2253. — [18] ἂν hab. 2253; om. vulg. et al. codd. – ἐδύνατο 2253. — [19] μὴ 2141. – ἀσθενῆ 2253. — [20] ἰσχυρὴν 2143, 2140, 2141. — [21] φα. om. 2253. – ὠφελοῖτο omnes. — [22] ἰσχυροῖ 2253. – ἐσθίει vulg. et al. codd. – ἰσχυροῖ ou plutôt ἰσχύοι est la véritable leçon. Si on lit ἐσθίει, le sens voudra qu'on le fasse rapporter à ἄλλος

est plus diversifiée, exige plus d'industrie, mais que la première a été le point de départ?

8. L'alimentation des malades comparée à celle des gens bien portants ne paraît pas plus nuisible que l'alimentation des gens bien portants comparée à celle des bêtes sauvages et des autres animaux. Prenons en effet un homme atteint d'une affection qui n'est ni des plus graves et des plus insupportables, ni, non plus, des plus bénignes, mais telle qu'il se ressente d'un écart de régime, s'il vient à manger du pain, de la viande, ou tout autre chose profitable en santé; je ne dis pas en grande quantité, mais même beaucoup moins qu'il ne pourrait le faire bien portant; prenons, d'autre part, un homme en santé, doué d'une constitution ni très vigoureuse ni très faible, lequel se mettra à manger des substances qui seraient utiles et fortifiantes pour un bœuf et un cheval, de la vesce, de l'orge, ou tout autre aliment semblable, et à en manger, non pas beaucoup, mais bien moins qu'il ne le pourrait: par cette expérience, l'homme bien portant ne sera exposé ni à moins de souffrances ni à moins de périls que l'homme malade

τις; or, la construction grammaticale (ὠφελοῖτό τε καὶ) ne permettrait que de le rapporter à βοῦς ἢ ἵππος. Il faut donc rejeter ἐσθίει, pour lequel, au reste, 2253 fournit une correction excellente, mais difficile à deviner. —[23] τοιούτων 2253. — [24] πολλῷ om. 2145. – ἔλασσον 2253. – ἔλασσον est une glose de μεῖον introduite dans le texte de 2253. En effet, Érotien, dans son Glossaire, explique μεῖον par ἔλασσον; et, comme, immédiatement après, il explique aussi μᾶζα, ses deux citations doivent être rapportées au traité de l'Ancienne Médecine. Érotien lisait donc, comme nous, dans le texte qu'il avait sous les yeux, μεῖον, et non ἔλασσον. — [25] 2253. – κἂν pro οὐκ ἂν vulg. et al. codd. L'admission de la négation devant βλαβερωτέρην oblige de l'admettre devant ἧσσον. De plus, la suite des idées porte à croire que c'est plutôt une comparaison par égalité qu'une comparaison par différence. Aussi Foes, bien qu'il n'eût que le texte vulgaire, a-t-il admis dans sa traduction une négation qui n'est pas dans le grec qu'il a imprimé. On peut concevoir comment le texte a été altéré. Dans plusieurs manuscrits, les mots souvent sont peu ou point séparés. Un copiste aura laissé perdre οὐ entre δύναιτο et ἄν; le κ sera seul resté (κἂν); et l'erreur, une fois introduite, se sera indéfiniment propagée avec toute la fidélité de transcription que possédaient les anciens

[1] κινδυνεύσειε κείνου [2] τοῦ νοσέοντος, ὃς τὸν ἄρτον ἢ τὴν μᾶζαν ἀκαίρως προσηνέγκατο. Ταῦτα δὴ πάντα [3] τεκμήρια, ὅτι [4] αὕτη ἡ τέχνη [5] πᾶσα ἡ ἰητρικὴ τῇ [6] αὐτέῃ ὁδῷ ζητεομένη εὑρίσκοιτο ἄν.

9. Καὶ εἰ [7] μὲν ἦν ἁπλῶς, ὥσπερ [8] ὑφηγέεται, ὅσα μὲν [9] ἦν ἰσχυρότερα [10] ἔβλαπτεν, ὅσα δ' ἦν ἀσθενέστερα ὠφέλεέ τε καὶ [11] ἔτρεφε τὸν κάμνοντα καὶ τὸν ὑγιαίνοντα, εὐπετὲς ἂν ἦν τὸ [12] πρῆγμα· πολλὸν γὰρ τοῦ ἀσφαλέος ἂν ἔδει περιλαμβάνοντας ἄγειν ἐπὶ τὸ [13] ἀσθενέστατον. Νῦν δὲ οὐκ ἔλασσον ἁμάρτημα, [14] οὐδὲ ἧσσον λυμαίνεται τὸν ἄνθρωπον, ἢν [15] ἐλάσσονα καὶ ἐνδεέστερα τῶν ἱκανῶν [16] προσφέρηται· τὸ γὰρ τοῦ λιμοῦ μένος [17] δύναται ἰσχυρῶς ἐν τῇ φύσει τοῦ ἀνθρώπου καὶ [18] γυιῶσαι καὶ ἀσθενέα ποιῆσαι καὶ ἀποκτεῖναι. Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα κακὰ, ἑτεροῖα [19] μὲν τῶν ἀπὸ πληρώσιος, οὐχ ἧσσον δὲ [20] ἅμα δεινὰ [21] καὶ ἀπὸ κενώσιος· [22] δι' ὧν πολλὸν [23] ποικιλώτερά τε καὶ διὰ [24] πλέονος ἀκριβίης ἐστί. Δεῖ γὰρ μέτρου τινὸς στοχάσασθαι· μέτρον δὲ, οὐδὲ [25] σταθμὸν, οὐδὲ ἀριθμὸν οὐδένα ἄλλον, πρὸς [26] ὃ ἀναφέρων εἴσῃ τὸ ἀκριβὲς, [27] οὐκ

copistes. C'est même cette considération du κ resté devant ἂν (ce καὶ ne se prête pas à la construction), qui me fait croire que dans la négation il y a une faute de copiste, et non l'indice de deux antiques éditions différentes du traité de l'Ancienne Médecine. En effet, avec la négation, Hippocrate voudrait dire que l'un est plus incommodé que l'autre ; sans la négation, que l'un est autant incommodé que l'autre ; et ces deux sens seraient acceptables. Mais, je le répète, je ne crois pas avoir là la trace d'une double édition ; car le membre de phrase où est οὐ βλαβερωτέρην est irrémédiablement mutilé dans tous les manuscrits, excepté dans 2253 ; et dans κἂν il y a aussi l'indice d'une erreur de copiste. — [26] ὃ 2253 ; om. in vulg. et al. codd. – L'article est indispensable.

[1] Κινδυνεύσει (οι) ἐκείνου 2253. – Nous avons là un des exemples de la manière dont les erreurs s'introduisaient dans les textes. Au lieu de lire κινδυνεύσειε κείνου, le copiste a lu κινδυνεύσει ἐκείνου ; puis il a écrit οι au dessus de la terminaison. Un autre, admettant la correction, aurait mis κινδυνεύσοι ; et ainsi le texte aurait souffert une altération déjà grande. — [2] τε pro τοῦ 2141. — [3] τὰ τεκμ. 2140, 2145, 2143, 2142. — [4] 2253, 2140, 2255. – αὐτὴ 2145, 2141, 2145, 2142. – ταύτῃ vulg. — [5] 2253. – πᾶσα om. vulg. et al. codd. — [6] αὐτῇ 2253. – αὐτέῃ om. vulg. et al. codd. – ὅλω pro ὁδῷ cum signo 2253. – ζητουμένη 2253. — [7] ἦν om. Zving. et Heurn. in marg. – ἁπλοῦν 2253. — [8] ὑφηγῆτο 2253. – ὑφηγεῖται cæt. — [9] οὖν pro ἦν 2145. — [10] ἔβλαπτον 2145. – ὠφέλει omnes. — [11] ἔτρεφεν καὶ 2253. — [12] πρ. 2253. – χρῆμα vulg. et al. codd. — [13] ἀσθενέστερον 2253. – ἔλλασσον 2253. — [14] Scriptum in marg. ἢ οὐ δὲ ἴσον in

qui aura mangé intempestivement du pain ou de la pâte d'orge. Tout cela prouve que, cherché par cette méthode, l'art tout entier de la médecine pourrait de nouveau être découvert.

9. Si les choses étaient aussi simples qu'il vient d'être dit, si toute nourriture forte incommodait, toute nourriture faible accommodait et sustentait l'homme malade et l'homme sain, il n'y aurait pas de difficulté ; car on ne courrait aucun danger à incliner toujours du côté d'une alimentation faible. Mais on commettrait une égale faute, une faute non moins malfaisante à l'homme, si on lui donnait une nourriture insuffisante et au-dessous de ses besoins. Car l'abstinence peut beaucoup dans l'économie humaine, pour rendre faible, pour rendre malade, pour tuer. Toutes sortes de maux sont engendrés par la vacuité, différents, il est vrai, de ceux qu'engendre la réplétion, mais non moins funestes. Ainsi la médecine a bien plus d'une face, et exige une précision de plus d'un genre. Il faut donc se faire une mesure ; mais cette mesure, vous ne la trouverez ni dans un poids ni dans un nombre où vous puissiez rapporter et vérifier vos appréciations ; elle réside uniquement dans la sensation du corps. C'est un travail que d'acquérir assez de précision dans le jugement pour ne se tromper que peu

2253. — [15] ἣν δὲ 2145, 2142. — [16] προσφέρεται 2141. — [17] μένος ἰσχυρῶς ἐνδύνεται 2253. - Variante très remarquable. — [18] 2253. - ὑγιῶσαι vulg. et al. codd.- La leçon de 2253 s'accorde mieux avec le sens général de la phrase, bien que la leçon vulgaire pût aussi être acceptée.— [19] μὲν om. 2253.-ἀποπληρώσιος 2141. —[20] ἅμα om. 2253. —[21] 2253.-καὶ ἀπὸ om. vulg.-καὶ. ἀ. κεν. om. 2140, 2255, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144.—[22] διότι 2253.-πολλῷ cod. S. ap. Foes.—[23] 2253.- ποικιλωτέρη vulg. et al. codd.- La leçon vulgaire ne peut pas être conservée. A quoi se rapporterait cet adjectif féminin ? à κένωσις? mais alors le raisonnement ne se suivrait plus ; car la difficulté de la médecine (Hippocrate l'a dit plus haut) est de savoir laquelle il faut, dans un cas particulier, employer, de la réplétion ou de l'évacuation ; car, mal appliquées, elles sont également dangereuses.— [24] πλείονος 2253.- ἀκριβείης 2253, 2140, 2143. — [25] ἀριθμὸν οὔτε σταθμὸν 2253. - οὐδένα om. 2253 - ἄλλου 2143. — [26] ὂν vel ὃ 2255. - ὃν cod. F. ap. Foes. — [27] οὐδ' ἂν εὔρῃς 2253.- εὕροις 2255, 2145, 2142.

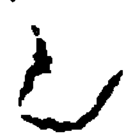
ἂν εὑροίης [1] ἀλλ' ἢ τοῦ σώματος τὴν αἴσθησιν· διὸ ἔργον οὕτω καταμαθεῖν [2] ἀκριβέως, ὥστε σμικρὰ ἁμαρτάνειν ἔνθα ἢ ἔνθα· [3] κἂν ἐγὼ τοῦτον τὸν ἰητρὸν ἰσχυρῶς ἐπαινέοιμι τὸν [4] σμικρὰ ἁμαρτάνοντα. Τὸ [5] δ' ἀκριβὲς ὀλιγάκις ἐστὶ κατιδεῖν· ἐπεὶ οἱ πολλοί γε τῶν [6] ἰητρῶν ταὐτά μοι δοκέουσι τοῖσι κακοῖσι [7] κυβερνήτῃσι πάσχειν· καὶ γὰρ ἐκεῖνοι ὅταν ἐν γαλήνῃ κυβερνῶντες ἁμαρτάνωσιν, οὐ καταφανέες εἰσίν· ὅταν [8] δὲ αὐτοὺς κατάσχῃ [9] χειμών τε μέγας καὶ ἄνεμος ἐξώστης, φανερῶς [10] ἤδη πᾶσιν ἀνθρώποισι δι' ἀγνωσίην καὶ ἁμαρτίην δῆλοί εἰσιν ἀπολέσαντες τὴν ναῦν. Οὕτω [11] δὴ καὶ οἱ κακοί τε καὶ [12] πλεῖστοι ἰητροὶ, ὅταν μὲν [13] θεραπεύωσιν ἀνθρώπους μηδὲν δεινὸν ἔχοντας, ἐς οὓς [14] ἄν τις καὶ τὰ μέγιστα ἁμαρτάνων οὐδὲν δεινὸν ἐργάσαιτο, πολλὰ δὲ [15] τὰ τοιαῦτα νουσήματα καὶ [16] πολὺ πλέον τῶν δεινῶν ἀνθρώποισι ξυμβαίνει, ἐν μὲν [17] δὴ τοῖσι τοιούτοισιν ἁμαρτάνοντες οὐ καταφανέες εἰσὶ τοῖσιν ἰδιώτῃσιν. Ὁκόταν [18] δ' ἐντύχωσι μεγάλῳ τε καὶ ἰσχυρῷ καὶ ἐπισφαλεῖ νουσήματι, τότε σφέων [19] τὰ ἁμαρτήματα καὶ [20] ἡ ἀτεχνίη πᾶσι καταφανής [21] ἐστιν· οὐ γὰρ ἐς [22] μακρὸν αὐτέων [23] ἑκατέρου αἱ τιμωρίαι, ἀλλὰ [24] διὰ ταχέος πάρεισιν.

10. Ὅτι [25] δὲ οὐδὲν ἐλάσσους ἀπὸ κενώσιος ἀκαίρου κακοπάθειαι γίνονται τῷ ἀνθρώπῳ ἢ [26] καὶ ἀπὸ πληρώσιος, καταμανθάνειν καλῶς ἔχει ἐπαναφέροντας ἐπὶ τοὺς ὑγιαίνοντας. Ἔστι γὰρ οἷσιν [27] αὐτέων ξυμφέρει μονοσιτέειν, καὶ τοῦτο διὰ τὸ [28] ξυμφέρον [29] οὕτως αὐτοὶ συνετάξαντο· ἄλλοισι [30] δὲ [31] ἀριστῆν, διὰ τὴν αὐτὴν ἀνάγκην· οὕτω γὰρ

[1] ἀλλ'. 2253.-ἄλλο vulg. et cæt. codd.—[2] ἀκριβῶς omnes.- σμικρά 2253. - μικρὰ vulg. et al. codd. — [3] καὶ pro κἂν Merc. in marg. — [4] μικρὰ 2253. — [5] δὲ ἀτρεκὲς 2253. — [6] ἰατρῶν 2253.- τὰ αὐτὰ 2253. - δοκέωσιν 2253.— [7] 2253.- κυβερνήταις vulg. et al. codd.— [8] δ' 2253.—[9] 2253. - ἄνεμός τε μέγας καὶ χειμὼν (sine ἐξώστης) vulg. et al. codd. — [10] πᾶσιν ἤδη ἀνθρώποις 2253. - ἁμαρτίαν 2253. — [11] δὲ 2253.— [12] οἱ πλ. 2253. — [13] 2253.- θεραπεύσωσιν vulg. et al. codd.— [14] ἢν 2253. - ἢν, dans 2253, est souvent pour ἄν. - καὶ om. 2253. - ἐξαμαρτάνων 2253. — [15] τὰ om. 2253. νοσήματα omnes. — [16] πολλόν τι πλείω 2253. - ἀνθρώποις 2253. - συμβαίνει omnes. — [17] δὴ om. 2253. - τοιούτοις 2253. - εἰσὶν 2253. - - ἰδιώτεισιν 2141. — [18] δ' ἐντύχωσιν· 2253. - δὲ τύχωσι vulg. et al. codd. - νοσήματι omnes. — [19] τά τε pro τὰ 2253. — [20] 2253. - τέχνη vulg. et al. codd.- Sans doute τέχνη peut se comprendre; mais ἀτεχνίη est plus naturel, et répond mieux à ἁμαρτίη, dont Hippocrate s'est servi dans l'exemple du pilote. — [21] ἐστιν om. 2253. — [22] μακρὰν Zving. - αὐτῶν 2253. — [23] 2253. - ἑκάστου vulg. et al. codd. — [24] διατάχεως 2253.— [25] δ' 2253. — [26] καὶ om. 2253. — [27] ἡμῶν 2253. - συμφέρει 2253. — [28] συμφέρον

en-deçà ou en-delà ; et je suis plein d'admiration pour le médecin qui ne commet que de légères erreurs. Mais une habileté consommée se voit rarement. La plupart des médecins ressemblent aux mauvais pilotes. Tant que le calme règne, leurs fausses manœuvres ne sont pas apparentes ; mais viennent un violent orage et un vent impétueux, ils laissent périr le bâtiment, et il n'est personne qui ne reconnaisse, dans le désastre, leur maladresse et leur ignorance. Il en est de même des mauvais médecins, qui forment le plus grand nombre : tant qu'ils traitent des maladies peu graves, où les fautes les plus grossières ne pourraient produire de sérieux accidents (et il faut savoir que les maladies légères sont plus fréquentes que les maladies dangereuses), leurs bévues ne sont pas visibles pour le vulgaire ; mais qu'il leur échoie une affection grave, violente, redoutable, alors leurs faux pas se voient ; leur inhabileté se manifeste ; car la punition des fautes du pilote et du médecin ne se fait pas attendre, elle vient aussitôt.

10. Qu'une abstinence intempestive ne cause pas de moindres souffrances qu'une intempestive réplétion, c'est ce qu'enseignera clairement un rapprochement avec l'état de santé. Il est des gens qui se trouvent bien de ne faire qu'un repas ; et, parce qu'ils s'en trouvent bien, ils s'en sont imposé la règle. D'autres font, de plus, un repas le matin, pour la même raison, à savoir parce que leur santé l'exige : exigences qui n'existent pas pour ceux qui, par plaisir ou par toute autre circonstance, adoptent l'une ou l'autre habitude : il est, en effet, indifférent à la plupart de s'accoutumer à faire ou un seul repas, ou un repas de plus le matin. Mais il en est qui ne pourraient, se dérangeant du régime qui leur est salutaire, sup-



2253, 2141. — [29] 2253. – τοῖσιν αὐτοῖσιν ἐτάξαντο (sine οὕτως) vulg. et al. codd. – La leçon vulgaire est évidemment mauvaise. Τοῖσιν αὐτοῖσιν voulant dire les mêmes, on ne comprend pas ce que ces mots signifient ici. On aurait pu conjecturer σφισὶν αὐτοῖσιν, si 2253 n'avait donné une excellente restitution. On comprend même très facilement comment de αὐτοὶ συνετ. les copistes ont fait αὐτοῖσιν ἐτ. — [30] δὲ 2253. – τε vulg. et al. codd. — [31] 2253. – ἀριστᾷν vulg. et al. codd.

[1] αὐτέοισι ξυμφέρει, καὶ μὴ τούτοισιν, [2] οἳ δι' ἡδονὴν [3] ἢ δι' ἄλλην τινὰ ξυγκυρίην ἐπετήδευσαν ὁπότερον αὐτέων· τοῖσι μὲν γὰρ πλείστοισι τῶν ἀνθρώπων οὐδὲν διαφέρει [4] πότερον ἂν ἐπιτηδεύσωσιν, εἴτε [5] μονοσιτέειν, εἴτε [6] ἀριστῆν, τουτέῳ τῷ ἔθεϊ χρέεσθαι. Εἰσὶ δέ τινες οἳ οὐκ ἂν δύναιντο, ἔξω τοῦ [7] ξυμφέροντος ποιέοντες, ῥηϊδίως ἀπαλλάσσειν, ἀλλὰ [8] ξυμβαίνει αὐτέων ἑκατέροισι παρ' ἡμέρην [9] μίην, καὶ ταύτην [10] οὐχ ὅλην μεταβάλλουσιν, ὑπερφυὴς [11] κακοπαθείη. [12] Οἱ μὲν γὰρ ἢν ἀριστήσωσι μὴ [13] ξυμφέροντος αὐτέοισιν, εὐθὺς [14] βαρέες καὶ νωθροὶ [15] τὸ σῶμα καὶ τὴν γνώμην, χάσμης τε καὶ νυσταγμοῦ καὶ δίψης πλήρεες· ἢν δὲ [16] ἐπιδειπνήσωσι, καὶ φῦσα καὶ στρόφος καὶ ἡ κοιλίη [17] καταρρήγνυται· καὶ πολλοῖσιν ἀρχὴ νούσου [18] αὕτη μεγάλης ἐγένετο, [19] ἢν τὰ αὐτὰ σιτία, ἃ [20] μεμαθήκεσαν ἅπαξ ἀναλίσκειν, [21] δὶς προσενέγκηται, καὶ μηδὲν [22] ἔτι πλέον. Τοῦτο δὲ, [23] ἢν ἀριστῆν μεμαθηκώς τις, καὶ οὕτως [24] αὐτέῳ ξυμφέρον, [25] μὴ ἀριστήσῃ, ὅταν τάχιστα παρέλθῃ ἡ ὥρη, εὐθὺς [26] ἀδυναμίη δεινὴ, τρόμος, ἀψυχίη· [27] ἐπὶ τούτοισιν ὀφθαλμοὶ [28] χλωρότεροι, οὖρον παχὺ καὶ θερμὸν, στόμα πικρὸν, καὶ τὰ σπλάγχνα [29] οἱ δοκέει κρεμᾶσθαι, [30] σκοτοδινίη, δυσθυμίη, δυσεργίη· ταῦτα δὲ πάντα, [31] καὶ ὅταν δειπνέειν ἐπιχειρήσῃ, [32] ἀηδέ-

[1] αὐτοῖσι 2253. – αὐτοῖς vulg. et al. codd. – συμφ. 2253. — [2] ἢ 2253. — [3] οἳ 2141. συγκυρίην omnes. – ἐπιτήδευσαν 2143. – ὁποτέρων αὐτῶν 2253. – In glossâ : ὁπότερον τῶν δύο τούτων, τοῦ τε μονοσιτεῖν καὶ τοῦ ἐς μόνον τροφῇ κεχρῆσθαι. 2141. — [4] ὁπότερον ἢν ἐπιτηδεύουσιν. 2253.– ὁπότερον cod. S. ap. Foes.— [5] μονοσιτεῖν 2253. — [6] 2253.– ἀριστᾷν vulg. et al. codd.– τούτῳ τῷ 2253. ἔθει χρῆσθαι omnes. — [7] συμφέ. omnes. – ποιέοντες 2140, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144. – ποιέοντας vulg.– ποιοῦν 2253. – ῥηδίως 2253. — [8] συμβαίνει 2253. – ξυμφέρει 2144. – συμφέρει 2255, 2143, 2141, 2145, 2140, 2142. – συμφέρειν Mercur. in margin. – αὐτῶν 2253. – ἡμερίην 2141. — [9] μίαν 2253. – [10] 2253. – οὐ σχολῇ vulg. et al. codd.– οὐ σχολῇ ne se comprend pas ; pour que le sens se suivît, il faudrait supprimer la négation. 2253 donne la vraie leçon ; elle est telle qu'on l'aurait devinée difficilement, quoiqu'on voie bien comment les copistes ont pu l'altérer en οὐ σχ. — [11] κακοπάθεια, in marg. ἢ ὑπερφυεῖς κακοπάθειαι 2253. – κακοπαθίη 2141. — [12] ἢν μὲν γὰρ ἀρ. 2145. – ἀριστήσωσιν 2253. — [13] συμφερόντως αὐτοῖσιν, εὐθέως 2253. — [14] β. κ. ν. τ. σ. κ. τ. γ. χ. τ. κ. νυ. om. 2141. – βαρέες om. cod. F. ap. Foes. — [15] καὶ τὸ 2253. — [16] δὲ καὶ 2253. – πλήρεις omnes. — [17] καταρήγ. 2253. — [18] αὐτὴ 2253.– μεγάλη 2255, 2141, 2145, 2142.— [19] καὶ ἢν 2253.–αὐτὰ om. 2253.–ἃ om. 2253.— [20] 2253.–μεμαθήκει vulg. et al. codd.–Le pluriel est ici nécessaire; c'est pour cela que j'ai adopté la leçon de 2253. Au reste, soit qu'on prenne

porter facilement cet écart ; et chez eux, d'un changement, en plus ou en moins, pour une seule journée, pas même entière, naîtraient de graves incommodités. Les uns, s'ils font un repas du matin contre leur régime, deviennent lents, pesants de corps et d'esprit ; ils sont saisis de bâillements, de somnolence et de soif ; et si, là-dessus, ils font leur repas du soir, il survient du ballonnement, des tranchées et une abondante diarrhée : souvent c'est le commencement d'une maladie sérieuse ; et il leur a suffi de prendre deux fois (et rien de plus) les mêmes aliments qu'ordinairement ils ne prenaient qu'une fois. Les autres, qui ont l'habitude de faire, le matin, un repas, que leur santé exige, viennent-ils à omettre ce repas, ils sont pris, dès que l'heure est passée, d'une débilité générale ; les yeux jaunissent ; l'urine devient épaisse et chaude ; la bouche amère ; tiraillements dans les entrailles, vertiges, mauvaise humeur, inhabileté au travail ; et avec tout cela, quand ils essaient de manger à l'heure du second repas, les mets leur paraissent moins agréables ; ils ne peuvent achever ce qui fai-

le pluriel avec 2253, soit qu'on prenne le singulier avec les autres manuscrits, l'augment qui appartient au plusque-parfait, manque ; on trouve, dans Homère et dans Hérodote, des exemples de la suppression de cet augment. La terminaison ισαν pour εισαν appartient encore à l'ionien et à l'ancien attique. — [21] ταῦτα δὶς προσενέγκωνται 2253. — [22] τι 2140, 2142. – ἔτι om. 2253. – πλείω 2253. — [23] 2253. – εἰ ἀριστῆν vulg. et al. codd. — [24] αὐτῷ συμφ. 2253. — [25] ἦν μὴ 2253. – Mais, dans 2253, il faut sans doute lire, au lieu de ἦν, ἣν, qui alors se rapporte à ξυμφέρον, et donne le même sens que les autres manuscrits. — [26] ἀδυναμίη 2253. — [27] 2253, 2141, 2140, 2142, 2143, 2145, 2253. – ἐπεὶ vulg. – τούτοις 2253. — [28] κοῖλοι, οὖρον χλωρότερον καὶ παχύτερον καὶ στ. 2253. – Ce passage est une des preuves qui font voir que le n° 2253 reproduit une édition antique différente de celle qu'ont suivie les autres manuscrits que nous possédons, et nos imprimés. Les différences que les deux textes présentent, ne sont pas de simples variantes, ou de simples erreurs de copistes. — [29] δοκέει pro οἱ δοκέει 2253. — [30] 2253. – σκοτοδίνη vulg. et al codd. – δυσεργείη 2253. – δυσοργίη, δυσθυμίη vulg. et al. codd. – Quoique δυσοργίη soit certainement une bonne leçon, δυσεργίη de 2253 me paraît encore meilleur. — [31] 2253. – καὶ om. vulg. et al. codd. – δειπνεῖν omnes. — [32] ἀηδ. μὲν ὁ σῖτος habet 2253 ; desunt in vulg. et al. codd.

στερος μὲν ὁ σῖτος, ἀναλίσκειν δὲ οὐ [1] δύναται [2] ὅσα ἀριστιζόμενος [3] πρότερον ἐδείπνεε· ταῦτα δὲ αὐτὰ μετὰ στρόφου [4] τε καὶ ψόφου καταβαίνοντα [5] ξυγκαίει τὴν κοιλίην, δυσκοιτέουσί τε καὶ [6] ἐνυπνιάζονται τεταραγμένα [7] καὶ θορυβώδεα· πολλοῖσι δὲ καὶ [8] τουτέων αὕτη ἀρχὴ νούσου ἐγένετο.

11. Σκέψασθαι δὲ χρὴ διὰ [9] τίνας προφάσιας αὐτέοισι ταῦτα ξυνέβη· τῷ μὲν, οἶμαι, μεμαθηκότι μονοσιτέειν, ὅτι οὐκ [10] ἀνέμεινε τὸν χρόνον τὸν ἱκανὸν μέχρις [11] αὐτέου ἡ κοιλίη τῶν τῇ [12] προτεραίῃ προσενηνεγμένων [13] σιτίων ἀπολαύσῃ τελέως, καὶ ἐπικρατήσῃ, καὶ λαπαχθῇ τε καὶ ἡσυχάσῃ, ἀλλ' [14] ἐπιζέουσάν τε καὶ ἐζυμωμένην καινὰ ἐπεσηνέγκατο· αἱ δὲ τοιαῦται κοιλίαι πολλῷ τε βραδύτερον πέσσουσι, καὶ πλέονος δέονται [15] ἀναπαύσιός τε καὶ ἡσυχίης. Ὁ δὲ μεμαθηκὼς ἀριστίζεσθαι, [16] ὅτι οὐκ, ἐπειδὴ τάχιστα ἐδεήθη [17] τροφῆς τὸ σῶμα, καὶ τὰ πρότερα κατανάλωτο, καὶ οὐκ εἶχεν οὐδεμίην ἀπόλαυσιν, [18] εὐθέως αὐτέῳ παρεγένετο καινὴ τροφὴ, φθίνει [19] δὴ καὶ ξυντήκεται ὑπὸ λιμοῦ. Πάντα γὰρ, ἃ λέγω πάσχειν τὸν τοιοῦτον ἄνθρωπον, λιμῷ ἀνατίθημι. Φημὶ δὲ καὶ τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους ἅπαντας, οἵ τινες ἂν [20] ὑγιαίνοντες ἄσιτοι [21] δύο ἢ τρεῖς ἡμέρας γένωνται, ταῦτα πείσεσθαι [22] οἷα περὶ τῶν ἀναρίστων γενομένων εἴρηκα.

[1] 2253. – δυνατὸς vulg. et al. codd. – δυνατὸς ἦν pro δύναται cod. S. ap. Foes. —[2] 2253.– ὁ pro ὅσα vulg. et al. codd.— [3] ὁ ante πρότερον vulg. et al. codd. ; non habent 2253, 2140. – ἐδείπνει omnes. – Cette phrase est une restauration complète due au manuscrit 2253. Le texte de tous les autres manuscrits est incomplet et à peine intelligible ; incomplet, car l'existence de la particule δέ, qu'ils ont après ἀναλίσκειν, suppose un membre de phrase antécédent qui leur manque ; à peine intelligible, car la présence de cette particule ne permet pas de construire la phrase. Aussi la plupart des traducteurs, et Foes entr'autres, s'y sont-ils trompés. On pourrait, à la rigueur, entendre le texte vulgaire en traduisant ὁ ἀριστιζόμενος, que donne ce texte, par : celui qui a l'habitude de faire un repas du matin. Mais, sans aucun effort, tout est devenu clair par le manuscrit 2253, qui a restitué un membre entier de phrase, omis par les copistes. — [4] τε om. 2253. — [5] συγκαίη 2253. – συγκαίει 2144, sed correctum. – συγκλείει vulg. et al. codd. – συγκαίει m'a paru, médicalement parlant, plus d'accord que συγκλείει, avec les causes et la nature du malaise que décrit ici Hippocrate.— [6] ἐνυπνιάζουσι 2253. — [7] τε καὶ θορυβώδη 2253. — [8] τούτων 2253. — [9] τίνα αἰτίαν αὐτοῖσιν 2253. — [10] ἀνέμεινεν 2253. — [11] αὐτοῦ 2253. — [12] προτέρᾳ

sait auparavant leur second repas quand ils avaient pris leur premier; les aliments, descendant avec des tranchées et des gargouillements, échauffent le ventre; et le sommeil de la nuit est pénible et plein de rêves agités et fatigants. Souvent encore, pour ceux-là, c'est le point de départ d'une maladie.

11. Examinons par quelles causes ces incommodités sont produites : le premier, celui qui a l'habitude d'un seul repas, n'a pas attendu, je pense, le temps suffisant pour que l'abdomen ait eu pleine jouissance des aliments ingérés la veille, en ait triomphé, et soit rentré dans le relâchement et le repos; mais, tandis que les organes digestifs étaient encore dans la chaleur et dans la fermentation, il les a remplis de nouveau; de tels estomacs digèrent bien plus lentement, et ont besoin de plus longs intervalles d'inaction et de tranquillité. Le second, au contraire, celui qui a l'habitude de faire deux repas, n'a pas, dès que le corps a réclamé de la nourriture, dès que le repas précédent a été digéré, et qu'il n'est plus rien resté à consommer, aussitôt donné à son estomac de nouveaux aliments; c'est la faim qui le travaille et qui l'épuise. Car, tous les accidents que je viens d'énumérer, je les attribue à la faim; et certes, tout autre homme qui, bien portant, restera deux ou trois jours sans manger, éprouvera des souffrances analogues à celles dont j'ai parlé chez l'homme, usant de régime, qui a omis son premier repas.

2141.— [13] σιτ. om. 2145.- ἀπολύσῃ 2255, 2145, 2142.- ἀπολύσῃ 2141, 2144.- ἀπολλύσῃ 2143. — [14] ἐπεὶ ζέουσαν cod. S. ap. Foes. - ἐπὶ ζέουσαν Zving. ad marg. - ἐπεισηνέγκατο omnes. — [15] 2141, 2144. - ἀναπαύσεως 2253, 2140, 2255, 2145, 2145, 2142.- ἀνασπάσιος vulg.- Évidemment ἀναπαύσιος est le mot nécessaire. Il est donné par presque tous les manuscrits. — [16] διότι 2253.- οὐχ om. 2253, 2145, 2142. — [17] τὸ σ. τρ. 2253. -οὐδεμίαν omnes. — [18] οὐχ εὐ. αὐτῷ προσεγένετο 2253 – Différences entre le texte de 2253 et le texte vulgaire, qui indiquent deux éditions différentes. — [19] 2253.- δὲ vulg. et al. codd. - τε cod. S. apud Foesium. - δὴ est nécessaire; δὲ ou τε rendrait impossible la construction de cette phrase longue et suspendue, mais très régulière. - συντήκεται omnes. — [20] ὑγ. 2253; om. in vulg. et al. codd. — [21] δύο ἡμ. ἢ τρ. 2253. - δὴ 2258. — [22] οἷά περ ἐπὶ 2253. - ἀρίστων 2140, 2143. - γινομένων 2253.

12. Τὰς δὲ τοιαύτας φύσιας ἔγωγέ φημι, [1] τὰς ταχέως τε καὶ ἰσχυρῶς τῶν ἁμαρτημάτων [2] ἀπολαυούσας, ἀσθενεστέρας εἶναι τῶν [3] ἑτέρων· ἐγγύτατα δὲ τοῦ [4] ἀσθενέοντός ἐστιν ὁ ἀσθενής· ἔστι δὲ [5] ἀσθενέστερος ὁ [6] ἀσθενέων, καὶ μᾶλλον αὐτέῳ προσήκει ὅ τι [7] ἂν τοῦ καιροῦ ἀποτυγχάνῃ, πονέειν. Χαλεπὸν, [8] μὴ τοιαύτης [9] ἀκριβίης ἐούσης περὶ τὴν τέχνην, τυγχάνειν [10] αἰεὶ τοῦ ἀτρεκεστάτου· πολλὰ [11] δὲ εἴδεα κατ' ἰητρικὴν [12] ἐς τοσαύτην [13] ἀκριβίην ἥκει, περὶ ὧν εἰρήσεται. Οὔ φημὶ δὴ [14] διὰ τοῦτο δεῖν τὴν τέχνην ὡς οὐκ ἐοῦσαν οὐδὲ καλῶς [15] ζητεομένην τὴν ἀρχαίην [16] ἀποβαλέσθαι, εἰ μὴ [17] ἔχει περὶ πάντα [18] ἀκριβίην, ἀλλὰ πολὺ μᾶλλον, διὰ τὸ ἐγγὺς, [19] οἶμαι, τοῦ ἀτρεκεστάτου [20] ὁμοῦ δύνασθαι ἥκειν λογισμῷ, [21] προσίεσθαι, καὶ

[1] 2253. – τὰς om. vulg. et al. codd. — [2] ἀπολλυεύσας 2140, 2142, 2143, 2141, 2144. – ἀπολιπεύσας 2145, 2142 in marg. – ἀπολυούσας Mercur. in. marg. – [3] ἐγγυτέρων 2255, 2141. — [4] ἀσθενέος ὄντος 2143, 2141. — [5] δὲ καὶ 2141, 2144. – δὲ ὁ 2145, 2142. — [6] 2253. – ἀσθενῶν vulg. et al. codd. – αὐτῷ omnes. — [7] ἦν 2253. – ἀποτυγχάνει 2140, 2141. – πονεῖν 2253. — [8] Erot., Gloss., p. 36, Ed. Franz. – δὴ pro μὴ 2253. – δὲ pro μὴ vulg. et al. codd. – Le texte d'Érotien me paraît devoir être adopté nécessairement, d'abord parce que cette citation du Glossographe a été prise à un manuscrit incomparablement plus ancien qu'aucun de ceux que nous possédons, ensuite, parce que, sans la négation, le sens est très difficile à suivre. — [9] ἀκριβείης Érot., 2140, 2148, 2255. – Ceci n'est chez les copistes qu'une affaire d'orthographe. — [10] ἀεὶ 2255. – ἀκρατεστάτου 2253. – εἴδη 2253. — [11] οὖν pro δὲ Erot., p. 36. — [12] ἐστιν ante ἐς Érot. p. 36. — [13] ἀκριβείαν 2253. – ἥκει manque dans la citation d'Érotien (p. 36); il est remplacé par ἔστιν. — [14] δεῖν διατοῦτο 2253. — [15] ζητεουμένην 2141. — [16] ἀποβάλλεσθαι 2253. — [17] ἔχῃ 2140. – ἔχοι 2143, 2145. — [18] ἀκριβείαν 2253. – πολλὺ 2253. — [19] οἶμαι 2253. – εἶναι pro οἶμαι vulg. et al. codd. – Neque οἶμαι neque εἶναι cod. S. ap. Foes. — [20] οὐ pro ὁμοῦ 2253. – Cette phrase est une de celles qui m'ont arrêté le plus long-temps. En effet, le texte vulgaire est manifestement altéré; εἶναι au lieu de οἶμαι rend toute construction grammaticale impossible. A la vérité le manuscrit 2253, en donnant cette excellente correction, a jeté la lumière sur le passage; mais en même temps une autre variante qu'il fournit pour cette même phrase, a causé ma perplexité : je veux parler de οὐ au lieu de ὁμοῦ. Si l'on garde ὁμοῦ, Hippocrate a voulu dire que le raisonnement peut conduire l'art médical près de la certitude; si l'on admet οὐ, Hippocrate a voulu dire que le raisonnement ne peut pas

12. Selon moi, les constitutions qui se ressentent promptement et fortement de leurs écarts, sont plus faibles que les autres; le faible est celui qui se rapproche le plus du malade; et le malade est encore plus faible; aussi doit-il souffrir plus que tout autre, des fautes du régime. Il est difficile, l'art ne possédant pas une exactitude correspondante, d'atteindre toujours le plus haut degré de précision; et cependant beaucoup de cas dont il sera question ailleurs, ne réclament rien de moins que ce degré. Certes, bien loin de contester à l'art ancien sa réalité et la bonté de sa méthode, et de le condamner pour n'avoir pas une certitude sur toute chose, je maintiens qu'il faut le louer d'être dans une voie où, par le raisonnement, il peut encore, je pense, arriver près de l'extrême exactitude, et admirer comment du sein d'une profonde ignorance sont sorties

conduire l'art médical près de la certitude. Ces deux sens, diamétralement opposés, ont besoin d'être ici brièvement discutés. Avec le second, Hippocrate fait un mérite à l'art médical d'être dans une voie où le raisonnement ne peut le conduire, c'est-à-dire où l'expérience le guide seule, et il faudrait traduire: «louer l'art médical parce qu'il ne peut, je pense, arriver par » le raisonnement, près de l'extrême exactitude.» Pensée qui m'a d'abord séduit et dont j'ai eu quelque peine à faire tout l'honneur à l'erreur d'un copiste qui avait écrit οὐ pour ὁμοῦ. Mais les réflexions suivantes m'ont déterminé pour l'autre sens, que j'ai adopté. Hippocrate a dit au commencement du livre de l'Ancienne médecine que la méthode suivie par l'art ancien était la seule qui pût mener à des découvertes ultérieures; il est donc naturel qu'il loue ici l'art médical d'être dans une voie où ses imperfections pourront être corrigées, et non pas d'être dans une voie où le raisonnement ne peut le perfectionner. D'un autre côté, un peu plus loin (§ 14), Hippocrate, en parlant de ceux qui suivent une bonne méthode, se sert des mots: λογισμῷ προσήκοντι ζητήσαντες. Il ne condamne donc pas le raisonnement (λογισμός); ce qu'il blâme, c'est l'hypothèse (ὑπόθεσις), prise pour point de départ, pour base d'une science qui est toute constituée par ce que nous appelons des faits, et ce qu'il appelle des réalités (τὸ ἐόν, § 2). Ces deux motifs m'ont décidé à conserver ὁμοῦ du texte vulgaire, et à rejeter οὐ du manuscrit 2253, comme une faute de copiste. — [21] πρ. καὶ dat cod. S. ap. Foesium; desunt in vulg. et omnibus codd.- Ces deux mots me paraissent tout-à-fait indispensables; ils complètent parfaitement cette belle phrase; ils faisaient faute à la régularité de la période, et même au sens; avant ἐκ

ἐκ πολλῆς ἀγνωσίης θαυμάζειν τὰ ἐξευρημένα, ὡς καλῶς καὶ ὀρθῶς ἐξεύρηται, καὶ οὐκ ἀπὸ τύχης.

13. Ἐπὶ δὲ τῶν τὸν καινὸν τρόπον τὴν τέχνην [1] ἐξ ὑποθέσιος ζητεόντων λόγον ἐπανελθεῖν βούλομαι. Εἰ γάρ [2] ἐστι θερμὸν, ἢ ψυχρὸν, ἢ ξηρὸν, ἢ ὑγρὸν τὸ λυμαινόμενον τὸν ἄνθρωπον, καὶ δεῖ τὸν ὀρθῶς ἰητρεύοντα [3] βοηθέειν τῷ μὲν θερμῷ ἐπὶ τὸ ψυχρὸν, τῷ δὲ ψυχρῷ ἐπὶ τὸ θερμὸν, τῷ δὲ ξηρῷ ἐπὶ τὸ ὑγρὸν, τῷ [4] δ' ὑγρῷ ἐπὶ τὸ ξηρόν· ἔστω μοι [5] ἄνθρωπος μὴ τῶν ἰσχυρῶν φύσει, ἀλλὰ τῶν ἀσθενεστέρων· οὗτος δὲ πυροὺς ἐσθιέτω οὓς ἂν ἀπὸ τῆς ἅλω [6] ἀνέλῃ, ὠμοὺς [7] καὶ ἀργοὺς, καὶ κρέα ὠμὰ, καὶ πινέτω ὕδωρ. Ταύτῃ [8] χρεόμενος τῇ διαίτῃ, εὖ οἶδ' ὅτι [9] πείσεται πολλὰ καὶ δεινά· καὶ γὰρ πόνους πονήσει, καὶ τὸ σῶμα ἀσθενὲς ἔσται, καὶ ἡ κοιλίη φθαρήσεται, καὶ ζῆν [10] πουλὺν χρόνον οὐ δυνήσεται. [11] Τί δεῖ τοιγαροῦν βοήθημα παρασκευάσασθαι ὧδ' ἔχοντι; θερμὸν, ἢ ψυχρὸν, [12] ἢ ξηρὸν, ἢ ὑγρόν; [13] δῆλον γὰρ ὅτι τουτέων τι. Εἰ γὰρ τὸ λυμαινόμενόν [14] ἐστι τουτέων τὸ ἕτερον, τῷ ὑπεναντίῳ προσήκει λῦσαι, ὡς [15] ὁ ἐκείνων λόγος ἔχει. Τὸ μὲν γὰρ βεβαιότατόν τε καὶ προφανέστατον φάρμακον ἀφελόντα τὰ διαιτήματα [16] οἷσιν ἐχρῆτο· ἀντὶ μὲν τῶν πυρῶν ἄρτον διδόναι, ἀντὶ δὲ τῶν ὠμῶν κρεῶν ἑφθὰ, πιεῖν [17] τε ἐπὶ τούτοισιν [18] οἶνου, ταῦτα [19] μεταβάλλοντα οὐχ οἷόν τε [20] μὴ ὑγιέα γενέσθαι, ἤν γε μὴ παντάπασιν ᾖ [21] διεφθαρμένος ὑπὸ χρόνου τε καὶ τῆς διαίτης. Τί δὴ [22] φήσομεν; [23] πότερον αὐτέῳ ὑπὸ ψυχροῦ κακοπαθέοντι θερμὰ ταῦτα προσενέγ-

πολ. ἀγν., on sentait le besoin d'un verbe comme προσίεσθαι. Je ne sais où Severinus a trouvé cette excellente leçon. Elle manque dans tous les manuscrits que j'ai collationnés, même dans 2253. Ce manuscrit que Severinus avait sous les yeux, mériterait certainement d'être consulté.

[1] ζητεύντων ἐξ ὑπ. λόγων 2253. — [2] τι ἔστιν 2253. — [3] βοηθεῖν omnes. — μὲν om. 2145, 2141, 2143, 2253, 2140. – τὸ μὲν Merc. in marg. — [4] δὲ 2253. — [5] ὁ ἄνθ. 2253. — [6] ἀνέλοι 2253. — [7] κ. ἀρ. om. 2253. — [8] 2253. – χρώμενος vulg. et al. codd. – τ. δὴ χρώμ. cod. S. ap. Foes. — [9] πεσεῖται 2145; quod habet quoque 2143; sed mutavit in οἴσεται. — [10] 2253. – πολὺν vulg. et al. codd. — [11] τί δὴ χρὴ βοήθημα παρεσκευάσθαι 2253. – τοιγ. ὧδε βοή. 2253. — [12] ἢ ὑγ. ἢ ξ. 2253. — [13] 2253. – ἁπλὸν 2145, 2140, 2145, 2142. – ἁπλοῦν vulg. et al. codd. – Les traducteurs ont tous entendu ἁπλοῦν, comme si Hippocrate avait voulu dire que l'une de ces qualités est simple; Foes a : « Si quidem horum quodque simplex est ». Avec ἁπλοῦν, pris dans ce sens, la construction n'est guère possible; si on

les découvertes, par une belle et savante recherche, et non par le hasard.

13. Je reviens à ceux qui, suivant la nouvelle méthode, cherchent l'art d'après une hypothèse. Si c'est le chaud, ou le froid, ou le sec, ou l'humide qui nuit à l'homme, il faut que le médecin habile guérisse le froid par le chaud, le chaud par le froid, l'humide par le sec, le sec par l'humide. Supposons un homme d'une constitution non pas robuste, mais faible; qu'il mange du blé tel qu'il sort de l'aire, cru et sans préparation, des viandes également crues, et qu'il boive de l'eau. En suivant un pareil régime, il éprouvera, j'en suis sûr, des incommodités graves et nombreuses; les douleurs le saisiront, le corps s'affaiblira, le ventre se dérangera, et certes il ne pourra vivre long-temps. Quel remède administrer dans de pareilles circonstances? le chaud ou le froid, ou le sec ou l'humide? Évidemment l'un ou l'autre. Car, si c'est l'une de ces quatre choses qui le rend malade, il faut y remédier par le contraire, suivant leur propre raisonnement. Or le remède le plus sûr et le plus évident, c'est de changer le genre de vie dont il usait, de lui donner du pain au lieu de blé, des viandes cuites au lieu de viandes crues, et du vin à boire après son repas. Avec ce changement, il est impossible qu'il ne se rétablisse pas, à moins que sa constitution n'ait été profondément altérée par la durée du mauvais régime. Que dirons-nous donc? Sont-ce des substances froides qui l'ont rendu malade, et des substances chaudes qui l'ont guéri? ou bien est-ce le contraire? Je pense qu'on se-

le conserve dans le texte, il faut le rendre par : « Il est clair ». δῆλον du manuscrit 2253 en est la véritable explication; et un de ces deux mots est la glose de l'autre. - τούτων omnes. — [14] αὐτῶν ante ἐστί vulg. et al. codd.; non habet 2253. - ἐστίν 2253. - τούτων omnes. — [15] ὁ om. 2141, 2145, 2142. — [16] οἷς ἐχρῆτο 2253. - ἔχρετο 2142. - ἐχρῶντο 2145, 2140, 2255, 2141, 2145. — [17] τε om. 2140, 2255, 2143, 2141, 2142. — [18] 2253, 2255, 2143, 2141, 2145. - οἶνον vulg. — [19] μεταβαλόντα 2143. — [20] μὴ οὐχ ὑγιᾶ 2253. — [21] διεφθαρμένου 2253. - ὑπὸ χρ. τε om. 2253. — [22] φήσωμεν 2253. — [23] πρότερον αὐτῷ ἀπὸ ψ. κακοπαθοῦντι 2253. - πρότερον s'entendrait très bien.

καντες ὠφέλησαν, ἢ τἀναντία; οἶμαι γὰρ ἔγωγε πολλὴν [1] ἀπορίην ἐρωτηθέντι παρασχεῖν· ὁ [2] γὰρ τὸν ἄρτον [3] σκευάζων τῶν πυρῶν τὸ θερμὸν, ἢ τὸ ψυχρὸν, ἢ τὸ ξηρὸν, ἢ τὸ ὑγρὸν [4] ἀφεῖλατο; [5] οὗτος γὰρ [6] καὶ πυρὶ καὶ ὕδατι δίδοται, καὶ [7] πολλοῖσιν εἴργασται, ὧν ἕκαστον [8] ἰδίην δύναμιν καὶ φύσιν ἔχει, [9] καὶ τὰ μὲν τῶν ὑπαρχόντων ἀποβέβληκεν, ἄλλοισι [10] δὲ κέχρηται καὶ μέμικται.

14. Οἶδα μὲν γὰρ καὶ τάδε δήπου, ὅτι διαφέρει [11] ἐς τὸ σῶμα τοῦ ἀνθρώπου καθαρὸς ἄρτος ἢ [12] ξυγκομιστὸς, ἢ ἀπτίστων πυρῶν ἢ ἐπτισμένων, ἢ πολλῷ ὕδατι [13] πεφυρημένος, ἢ ὀλίγῳ, ἰσχυρῶς [14] πεφυρημένος ἢ ἀφύρητος, ἢ ἔξοπτος, ἢ ἔνωμος, ἄλλα τε πρὸς [15] τουτέοισι μυρία· ὡς δ' αὔτως καὶ περὶ μάζης· καὶ αἱ δυνάμιες [16] μεγάλαι τε ἑκάστου, καὶ οὐδὲν ἡ [17] ἑτέρη τῇ ἑτέρῃ ἐοικυῖα. [18] Ὅστις δὲ ταῦτα [19] οὐκ ἐπέσκεπται, ἢ σκεπτόμενος οὐκ οἶδε, πῶς ἄν [20] τι οὗτος δύναιτο τῶν κατὰ τὸν ἄνθρωπον παθημάτων εἰδέναι; ὑπὸ γὰρ ἑνὸς ἑκάστου [21] τουτέων πάσχει τε καὶ ἑτεροιοῦται [22] ὁ ἄνθρωπος ἢ τοῖον ἢ τοῖον· καὶ διὰ [23] τουτέων πᾶς ὁ βίος καὶ ὑγιαίνοντι, καὶ ἐκ [24] νούσου ἀνατρεφομένῳ, καὶ κάμνοντι. [25] Οὐκ ἂν οὖν ἕτερα [26] τουτέων χρησιμώτερα, οὐδ' ἀναγκαιότερα [27] ἔη εἰδέναι δήπου. [28] Ὥστε καλῶς καὶ λογισμῷ προσήκοντι ζητήσαντες πρὸς τὴν τοῦ ἀνθρώπου φύσιν εὗρον αὐτὰ οἱ πρῶτοι εὑρόντες, [29] καὶ ᾠήθησαν [30] ἀξίην τὴν τέχνην θεῷ

[1] ἀπορίαν 2253. – τῷ ἐρωθέντι 2253, 2145, 2142. — [2] γὰρ om. 2140, 2143, 2141, 2142, 2145, 2144. — [3] παρασκευάζων 2253. — [4] 2253. – ἀφείλετο vulg. et al. codd. – Après ἀφείλετο, les éditions mettent un point, et Foes traduit comme si la phrase était affirmative : un point d'interrogation me semble nécessaire ; si la phrase était affirmative, il n'y aurait pas la particule disjonctive ἢ. Hippocrate demande si la préparation du pain a enlevé au froment le froid, ou le chaud, ou le sec, ou l'humide ? — [5] Sic cod. S. ap. Foes. – ὁ vulg. et al. codd. – ὅτι γὰρ in marg. quorumdam exemp. ap. Mackium. — [6] καὶ om. 2253. – δέδευται 2253. – δέδοται cod. S. ap. Foes. — [7] πολλοῖσιν ἄλλοισιν 2255, 2143, 2141, 2145, 2142. – ἄλλοισι πολλοῖσιν 2140. – ἄλλοις πολλοῖσιν ἤργασται 2253. — [8] ἰδίαν 2253. — [9] τὰ μὲν γὰρ pro κ. τ. μ. 2253. — [10] δὲ om. 2253. – κέχρηταί τε 2253. – μέμνηται pro μέμικται Ald. — [11] 2253. – εἰς vulg. et al. codd. — [12] συγκομιστός omnes. – ἢ τοι ῥυπαρός Imp. Samb. apud Mackium. – C'est sans doute une glose tirée du Glossaire de Galien où le mot ῥυπαρός entre dans l'explication du mot συγκομιστός. — [13] Πεφυ. ἢ ὀλ. ἰσ. om. in vulg. et al. codd.; habet 2253. – Des lacunes de ce genre sont très fréquentes dans les manuscrits ; ce qui les cause, c'est la répétition rapprochée d'un mot. Le copiste a sauté d'un

rait embarrassé de répondre à ces questions ; car, est-ce le chaud, ou le froid, ou le sec, ou l'humide que l'on ôte au pain en le faisant ; le pain qui est soumis au feu et à l'eau, qui subit plusieurs préparations dont chacune a une vertu particulière, qui prend une partie de ses principes et qui se combine et se mélange avec d'autres ?

14. Je suis assuré qu'il est très différent pour le corps d'user d'un pain fait avec de la farine blutée ou non blutée, avec du grain bien moulu ou mal moulu, pétri avec beaucoup d'eau ou avec peu d'eau, travaillé fortement ou peu travaillé, bien cuit ou peu cuit, et mille autres diverses préparations. Il faut en dire autant des préparations de la pâte d'orge. De chacune, les propriétés ont une grande puissance, et l'une ne ressemble en rien à l'autre. Celui qui n'observe pas ces différences, ou, les observant, n'en sait pas la valeur, comment pourrait-il connaître quelque chose aux maladies des hommes ? car chacune de ces qualités agit sur le corps et le modifie de telle ou telle façon ; et c'est de là que dépend toute la vie pendant la santé, pendant la convalescence et la maladie. Rien donc ne serait plus utile, plus nécessaire à savoir. Les premiers inventeurs, qui usèrent, dans leurs recherches, d'une

πεφυρημένος à l'autre.— [14] πεφυραμένος, ἀφύρατος 2141.—[15] τούτοισι 2253. — [16] δὲ ante μεγ. in vulg. et al. codd. ; non habet 2253. — [17] ἑτέρα τῇ ἑτέρᾳ 2253. — [18] τίς pro ὅστις 2140, 2141, 2145, 2142, 2255, 2143, 2144. – τί pro ὅστις cod. S. ap. Foes.– τίς sine δὲ Imp. Samb. ap. Mackium. — [19] Sic 2253. – ὅσ. δὲ ταῦτα μὴ σκεπτόμενος οὐκ οἶδε vulg. et al. codd.– Le texte vulgaire, comparé au texte de 2253, présente une lacune, qu'on n'aurait pu soupçonner, car le sens est clair, mais dont la restitution me semble heureuse pour la régularité et la marche de la phrase. — [20] ἔτι pro τι ; τι additum post δύναιτο. – κατ' ἄνθ. 2253.– πῶς δ' ἂν cod. S. ap. Foes — [21] τούτων 2253. — [22] ὁ, quod deest in vulg., habetur in omnibus codd. – ὤνθρωπος 2141 aliâ manu, et Ald. pag. 4. — [23] τούτων 2253. — [24] 2253. – νόσου vulg. et al. codd. – ἀναστρεφομένῳ cod. S. ap. Foes. — [25] οὔκουν pro οὐκ ἂν οὖν 2253. — [26] τούτων 2253. – οὐδὲ 2253. — [27] εἴη 2253. — [28] ὡς δὲ 2253, 2145, 2143, 2141, 2142, 2140. — [29] καὶ om. 2143, 2144, 2140, 2142, 2145, 2255. — [30] ἀξίαν 2253. – προθεῖναι 2142, 2145, 2143, 2141, 2144.

προσθεῖναι, [1] ὡς καὶ νομίζεται. Οὐ γὰρ τὸ ξηρὸν, οὐδὲ τὸ ὑγρὸν, οὐδὲ τὸ θερμὸν, οὐδὲ τὸ ψυχρὸν, [2] οὐδ' ἄλλο τουτέων οὐδὲν ἡγησάμενοι οὔτε λυμαίνεσθαι οὔτε προσδέεσθαι οὐδενὸς [3] τουτέων τὸν ἄνθρωπον, [4] ἀλλὰ τὸ ἰσχυρὸν ἑκάστου καὶ τὸ κρέσσον τῆς φύσιος τῆς [5] ἀνθρωπίνης· οὗ μὴ ἠδύνατο κρατέειν, [6] τοῦτο βλάπτειν ἡγήσαντο, καὶ τοῦτο ἐζήτησαν [7] ἀφελέειν. [8] Ἰσχυρότατον δέ ἐστι τοῦ μὲν γλυκέος τὸ γλυκύτατον, τοῦ δὲ πικροῦ τὸ πικρότατον, τοῦ δὲ [9] ὀξέος τὸ ὀξύτατον, ἑκάστου δὲ πάντων τῶν [10] ἐόντων ἡ ἀκμή· ταῦτα γὰρ ἑώρων καὶ [11] τῷ ἀνθρώπῳ ἐνεόντα καὶ λυμαινόμενα τὸν ἄνθρωπον. [12] Ἔνι γὰρ [13] ἀνθρώπῳ καὶ πικρὸν καὶ ἁλμυρὸν, καὶ γλυκὺ καὶ ὀξὺ, καὶ στρυφνὸν καὶ πλαδαρὸν, καὶ ἄλλα μυρία, παντοίας δυνάμιας ἔχοντα, πλῆθός τε καὶ ἰσχύν. [14] Ταῦτα μὲν μεμιγμένα καὶ κεκρημένα ἀλλήλοισιν οὔτε φανερά ἐστιν, οὔτε [15] λυπέει τὸν [16] ἄνθρωπον· ὅταν δέ τι [17] τουτέων ἀποκριθῇ, καὶ αὐτὸ ἐφ' ἑωυτοῦ γένηται, τότε καὶ φανερόν ἐστι καὶ λυπέει τὸν ἄνθρωπον. Τοῦτο [18] δὲ, τῶν βρωμάτων ὅσα ἡμῖν ἀνεπιτήδειά [19] ἐστι καὶ λυμαίνεται τὸν ἄνθρωπον [20] ἐμπεσόντα, [21] τουτέων ἕκαστον ἢ πικρόν [22] τι καὶ ἄκρητόν [23] ἐστιν, ἢ ἁλμυρὸν ἢ ὀξὺ, ἢ [24] ἄλλο τι ἄκρητόν τε καὶ ἰσχυρὸν, καὶ [25] διὰ τοῦτο ταρασσόμεθα ὑπ' [26] αὐτέων, ὥσπερ καὶ [29] ὑπὸ τῶν [28] ἐν

[1] ὥσπερ 2253.— [2] οὐδὲ ἄλλο τούτων ἡγ. οὐδὲν 2253.— προσδεῖσθαι omnes. —[3] τούτων 2253.— [4] 2253.- ἀλλ' ὅ τι pro ἀλλὰ τὸ vulg. et al. codd.- Ce qui m'a déterminé à adopter la leçon de 2253, c'est que l'article se trouve immédiatement après, devant κρέσσον. S'il y avait eu ὅ τι dans le texte primitif, il y aurait eu, non pas τὸ κρέσσον, mais κρέσσον seulement. La leçon de 2253 donne donc plus de correction à la phrase. — [5] ἀνθρωπείης, ἃ οὐκ ἠδύνατο κρατεῖν 2253. - Dans le manuscrit 2253, une main plus récente que celle du copiste a mis un point après ἀνθρωπείης. Ce correcteur, quel qu'il soit, a eu raison de mettre plus qu'une virgule. La plupart des traducteurs, Mercuriali, Foes, Mack, Gardeil, ont supposé que le membre de phrase qui commence par ἀλλὰ τὸ ou ἀλλ' ὅ τι appartenait à ἡγήσαντο; il faut le rapporter à ἡγησάμενοι qui précède. Il en est de même pour le membre de phrase οὗ μὴ ἠδύνατο, ils l'ont fait rapporter à τὸ κρέσσον; il faut le rapporter à ce qui suit, c'est-à-dire à τοῦτο βλάπτειν ἡγήσαντο. Le style est si soigné dans tout ce traité, les périodes s'y balancent avec tant de régularité, qu'il faut craindre une faute de traduction ou une erreur de copiste partout où quelque dérangement se laisse entrevoir. Et c'était une irrégularité que le commencement, avec ἀλλά, d'une nouvelle phrase, tandis que celle où est ἡγησάμενοι, restait inachevée. — [6] τοῦ 2140, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144. — [7] ἀφαιρεῖν 2253. — [8] ἰσχυρότερον δ' ἐστὶ 2253. —

bonne méthode et d'un juste raisonnement, ayant su approprier ces différences à la nature humaine, pensèrent qu'un tel art mériterait d'être attribué à un dieu; opinion qui est consacrée. Estimant que ce n'est ni du sec, ni de l'humide, ni du chaud, ni du froid, ni d'aucune autre de ces choses que l'homme souffre ou a besoin, mais que c'est de ce qu'il y a de plus fort dans chaque qualité, et de ce qui est plus puissant que la constitution humaine, ils regardèrent comme nuisible ce dont cette même constitution ne pouvait triompher, et ils essayèrent de l'enlever. Or, ce qu'il faut entendre par le plus fort, c'est, parmi les qualités douces, la plus douce; parmi les amères, la plus amère; parmi les acides, la plus acide; en un mot le summum de chacune. Car ils virent et qu'elles existent dans l'homme et qu'elles nuisent à l'homme. Dans le corps, en effet, se trouvent l'amer, le salé, le doux, l'acide, l'acerbe, l'insipide, et mille autres dont les propriétés varient à l'infini par la quantité et par la force. Ces choses mêlées ensemble et tempérées l'une par l'autre, ne sont pas manifestes et ne causent pas de souffrances; mais si l'une d'elles se sépare et s'isole du reste, alors elle devient visible et cause de la douleur. Il en est de même des aliments qui ne sont pas propres à l'homme et dont l'ingestion le rend malade; chacun d'eux a une qualité qui n'a pas été tempérée, ou amère, ou salée, ou acide, ou toute autre qualité intempérée et forte; c'est pourquoi votre santé en est troublée, aussi bien que par les qualités qui s'isolent dans notre corps. Mais les aliments et les boissons habi-

[9] ὀξέως 2253. — [10] ἐνεόντων 2253. – ἢ om. 2253. — [11] ἐν τῷ 2253, 2140, 2141. — [12] ἐν pro ἔνι 2142. — [13] ἐν ἀν. 2253, 2140, 2255, 2143, 2141. – καὶ ἁλμυρὸν κ. πι. 2253. — [14] αὐτὰ 2253. — [15] λυπεῖ 2253. — [16] ab ἄνθρωπον ad ἄνθρωπον omnia om. 2141. — [17] τούτων 2255. — [18] καὶ pro δὲ 2145. — [19] εἴσιν 2253. — [20] ἐσπεσόντα 2253. – ἐκπεσόντα 2140, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144. – ἐκπέσσοντα 2255. — [21] τούτων ἐν ἐκ. 2253. — [22] ἐστιν pro τι 2253. — [23] ἐστιν om. 2253. — [24] ἀλλ' ἔτι cod. S. ap. Foes. — [25] διατοῦτο 2141. — [26] αὐτῶν 2253. — [27] ὑπὸ om. 2142, 2255, 2140, 2143, 2141, 2145, 2144. — [28] 2253, 2255, 2144. – τῷ om. 2141. – ἐκ τοῦ σώματος vulg. et al. codd. – ἐν τῷ σώματι est la véritable

τῷ σώματι [1] ἀποκρινομένων. Πάντα δὲ ὅσα ἄνθρωπος ἐσθίει ἢ πίνει, τὰ τοιαῦτα βρώματα ἥκιστα [2] τουτέου χυμοῦ [3] ἀκρήτου τε καὶ διαφέροντος δῆλα [4] ἔσται μετέχοντα, οἷον ἄρτος τε καὶ μᾶζα καὶ τὰ [5] ἑπόμενα [6] τουτέοισιν οἷσιν εἴθισται [7] ὥνθρωπος πλείστοισί τε καὶ [8] αἰεὶ χρέεσθαι, ἔξω τῶν πρὸς ἡδονήν τε καὶ κόρον ἠρτυμένων τε καὶ ἐσκευασμένων· καὶ ἀπὸ [9] τουτέων πλείστων ἐσιόντων ἐς τὸν ἄνθρωπον [10] ταραχή τε καὶ ἀπόκρισις τῶν ἀμφὶ τὸ σῶμα [11] δυναμίων ἥκιστα γίνεται, ἰσχὺς [12] δὲ, καὶ αὔξησις, καὶ τροφὴ μάλιστα, [13] δι' οὐδὲν ἕτερον [14] γίνεται, ἢ ὅτι εὖ [15] τε [16] ξυγκέκρηται, καὶ οὐδὲν ἔχει [17] ἄκρητον, οὐδὲ ἰσχυρὸν, ἀλλ' ὅλον ἕν [18] τε γέγονε καὶ [19] ἁπλόον [20] καὶ μὴ ἰσχυρόν.

15. Ἀπορέω δ' ἔγωγε, οἱ τὸν λόγον ἐκεῖνον λέγοντες, καὶ [21] ἀπάγοντες ἐκ ταύτης τῆς ὁδοῦ ἐπὶ ὑπόθεσιν τὴν τέχνην, τίνα ποτὲ τρόπον [22] θεραπεύσουσι τοὺς ἀνθρώπους, ὥσπερ [23] ὑποτίθενται. Οὐ γάρ ἐστιν [24] αὐτέοισιν, ὡς ἐγὼ οἶμαι, ἐξευρημένον αὐτό τι ἐφ' [25] ἑωυτοῦ θερμὸν, ἢ ψυχρὸν, ἢ ξηρὸν, ἢ ὑγρὸν, μηδενὶ ἄλλῳ [26] εἴδεϊ κοινωνέον, ἀλλ' [27] οἶμαι ἔγωγε ταῦτα [28] πόματα καὶ βρώματα αὐτέοισιν ὑπάρχειν οἷσι πάντες [30] χρεόμεθα. Προστιθέασι δὲ τῷ μὲν εἶναι [16] θερμῷ,

leçon ; Hippocrate parle ici, non de ce qui est sécrété hors du corps, mais de ce qui, dans le corps, se sépare des autres parties, et devient nuisible à cause de cette séparation.

[1] ἀποκριναμένων 2143, 2141, 2142, 2144. — [2] τοιούτου 2253. — [3] ἀκρίτου 2142. — [4] ἐστὶν 2253. — [5] ἁπτόμενα 2143. — [6] τούτοις οἷς 2253. — [7] ὁ ἄν. 2253, 2141. — [8] ἀεὶ χρῆσθαι 2253. — [9] τούτων 2253. — [10] τάραχος 2253. - τε om. 2253. — [11] δυναμένων 2140, 2143, 2141. — [12] 2253. - τε pro δὲ vulg. et al. codd. — [13] δὲ pro δι' 2141. - δι' om. cod. F. ap. Foes. — [14] γίν. om. 2142, 2145, 2141, 2143, 2255, 2140, 2144. — [15] τε om. 2142, 2145, 2141, 2255, 2140. — [16] συγκέκρηται vulg. et al. - κέκρηται 2253. — [17] οὔτε ἄκ. οὔτε ἰσ. 2253. — [18] τε om. 2143. — [19] ἁπλοῦν 2233. - ἁπλέον 2143. — [20] Sic in Martini Lect. apud Foes. - ἐπεὶ καὶ οὐκ ἰσχυρόν cod. S. ap. Foes. - Tous les manuscrits que j'ai consultés, au lieu de μὴ ἰσχυρόν ont ἰσχυρόν ; leçon qui ne peut être conservée : ἰσχυρόν fait contre-sens avec la suite des idées ; Hippocrate dit que la nourriture habituelle est salutaire, parce qu'elle n'a rien d'intempéré (ἄκρητον), rien de fort (ἰσχυρόν), et parce que le tout y est combiné (ἕν), simple (ἁπλόον) et..... fort (ἰσχυρόν) ? Évidemment cela ne peut être. La plupart des éditions ont ἰσχυρόν ; cependant Vander Linden a οὐκ ἰσχυρόν ; il a pris cette leçon aux variantes rapportées par Foes. Cette leçon remédie au texte et donne une

tuelles évidemment ne renfermeront pas de telles humeurs intempérées et excessives ; tels sont le pain, la pâte d'orge, et les autres substances de semblable nature, dont on use toujours et le plus abondamment, et dont j'excepte les mets préparés et assaisonnés pour flatter le palais et la sensualité. Ces aliments salutaires, dont on prend le plus, ne produisent ni trouble ni désunion des qualités cachées dans l'économie ; mais ils produisent vigueur, accroissement, nutrition, par aucune autre vertu si ce n'est qu'ils sont mélangés heureusement, qu'ils n'ont rien d'intempéré, rien de fort, et que tout y est devenu un, simple, atténué.

15. Pour moi, quand j'écoute ceux qui font ces systèmes et qui entraînent la médecine loin de la vraie route vers l'hypothèse, je ne sais comment ils traiteront les malades en conformité avec leurs principes. Car ils n'ont pas trouvé, je pense, quelque chose qui soit chaud, froid, sec ou humide, en soi, et sans mélange d'aucune autre qualité ; et, sans doute, ils n'ont pas à leur disposition d'autres boissons et d'autres aliments que ceux dont nous usons tous ; mais ils attribuent à ceci ou à cela la qualité ou chaude, ou froide ou sèche ou humide. Or l'incertitude serait grande s'ils prescrivaient d'administrer quelque chose de chaud, en soi, au malade ; celui-ci leur demandera aussitôt quelle est cette chose ; et ils seront réduits ou à répondre par du verbiage ou à recourir à quelqu'une des

explication ; cependant je ne suis pas complétement satisfait de la répétition de ἰσχυρόν ; et, si je ne m'étais pas fait une règle de suivre, partout où faire se peut, les leçons telles qu'elles se présentent (car comment oser dire dans une foule de cas qu'un auteur a plutôt écrit de cette façon que de telle autre) ? j'aurais changé ἰσχυρὸν en ἥσυχον, qui m'est suggéré par ταραχή, qui se trouve deux lignes plus haut. — [21] ἄγοντες 2253. — [22] θεραπεύουσι 2253. – θεραπεύσει 2142, 2141, 2143, 2145, 2140, 2255, 2144. – θεραπεύσειεν cod. S. apud Foes. — [23] ὑποτίθεται 2140, 2142, 2141, 2143, 2145, 2255, 2144. — [24] αὐτοῖς οἶμαι 2253. αὐτέοισι vulg. et al. — [25] αὐτοῦ 2253. — [26] εἴδει 2253. — [27] οἴομαι 2253. – ταυτὰ cod. S. ap. Foes. — [28] βρώματα καὶ τὰ πόματα αὐτοῖσι 2253. — [29] 2253. – χρώμεθα vulg. et al. codd. — [30] θερμὸν 2253 ; alia manus supra lineam : τὸ μ. εἶναι θερμὸν, τὸ δὲ ψυχρὸν, τὸ δὲ ξηρὸν, τὸ δὲ ὑγρόν.

τῷ δὲ ψυχρῷ, τῷ δὲ ξηρῷ, τῷ δὲ ὑγρῷ. Ἐπεὶ ἐκεῖνό γε ἄπορον προστάξαι τῷ κάμνοντι, θερμόν τι προσενέγκασθαι· [1] εὐθὺς γὰρ [2] ἐρωτήσει, τί [3] ἐστιν; ὥστε ληρέειν ἀνάγκη, [4] ἢ ἐς τουτέων τι τῶν [5] γινωσκομένων καταφεύγειν. Εἰ δὲ [6] δὴ τυγχάνει [7] τὸ μὲν θερμὸν ἐὸν [8] στριφνὸν, ἄλλο δὲ θερμὸν [9] ἐὸν πλαδαρὸν, ἄλλο δὲ θερμὸν, ἄραδον [10] ἔχον (ἔστι [11] γὰρ καὶ [12] ἄλλα πολλὰ θερμὰ καὶ ἄλλας πολλὰς δυνάμιας [13] ὑπεναντίας ἑωυτοῖσιν ἔχοντα), [14] δεήσει [15] δέ τι [16] αὐτέων προσενεγκεῖν, [17] ἢ τὸ θερμὸν καὶ στριφνὸν, ἢ τὸ θερμὸν καὶ [18] πλαδαρὸν, ἢ ἅμα τὸ ψυχρὸν [19] καὶ στριφνὸν (ἔστι γὰρ καὶ [20] τοῦτο), [21] καὶ τὸ ψυχρόν τε καὶ πλαδαρόν· [22] ὡς μὲν γὰρ ἔγωγε οἶδα, πᾶν τοὐναντίον [23] ἀφ' ἑκατέρου [24] αὐτέων ἀποβαίνει, [25] καὶ οὐ μόνον ἐν ἀνθρώπῳ, ἀλλὰ καὶ ἐν [26] σκύτεϊ καὶ ἐν ξύλῳ καὶ ἐν [27] ἄλλοισι πολλοῖσιν ἅ [28] ἐστιν ἀνθρώπου ἀναισθητότερα· οὐ γὰρ τὸ θερμόν [29] ἐστι τὸ τὴν μεγάλην δύναμιν ἔχον, ἀλλὰ τὸ στρυφνὸν καὶ [30] τὸ πλαδαρὸν, καὶ τἄλλα ὅσα μοι εἴρηται, καὶ ἐν τῷ ἀνθρώπῳ, καὶ ἔξω τοῦ ἀνθρώπου, καὶ ἐσθιόμενα καὶ πινόμενα καὶ ἔξωθεν ἐπιχριόμενά [31] τε καί [32] πως πλασσόμενα.

16. [33] Ψυχρότητα δ' [34] ἔγωγε καὶ [35] θερμότητα [36] πασέων ἥκιστα τῶν δυναμίων νομίζω δυναστεύειν ἐν τῷ σώματι διὰ τάσδε τὰς [37] προφάσιας· ὃν [38] μὲν ἂν δήπου χρόνον μεμιγμένα [39] αὐτὰ αὐτέοισιν, ἅμα τὸ ψυχρόν τε καὶ θερμὸν ἔῃ, οὐ [40] λυπέει· κρῆσις γὰρ καὶ μετριό-

[1] Εὐθὺ 2253. — [2] ἐρωτήση 2253. — [3] ἐστιν om. 2253. - ληρεῖν omnes. — [4] εἰ pro ἢ 2253. - τούτων 2253. — [5] Sic 2253. - γινομένων καταφυγεῖν vulg. et al. codd. - La leçon de 2253 est certainement la véritable. — [6] δὴ om. 2143. — [7] μέν om. 2142, 2145, 2141, 2143. - τι pro τὸ μὲν 2253. — [8] στρυφνὸν 2253. - τρυφνὸν 2255. — [9] 2253. - ἐὸν om. vulg. et al. codd. — [10] ἔχειν 2253. — δὲ pro γὰρ 2143. — [12] Sic 2253. - ἄλλα τε θ. κ. ἄλ. δυν. vulg. et al. codd. - καὶ ἄλ. πολ. θερ. om. cod. S. ap. Foes. — [13] ἐχ. αὐτοῖς ὑπ. 2253. — [14] εἰ δεήσει 2140, 2143, 2253, 2141, 2142, 2255, 2145, 2144 et 2253, in quo legitur in margin. εἰ δὲ οἶσι pro εἰ δεήσει. — [15] δὲ deest in codd. - Cette phrase présente, entre les imprimés et les manuscrits, une variété de lecture qui m'a embarrassé. Tous les manuscrits que j'ai consultés, ont εἰ avant δεήσει sans δέ ; les imprimés ont δὲ après δεήσει sans εἰ ; la variante εἰ δὲ οἶσιν, que 2253 a à la marge, ne me paraît pas intelligible. Foes, Zvingerus ont traduit en faisant abstraction de δὲ de leur texte, et comme s'il y avait une interrogation. Je pense que c'est une erreur : le sens (ainsi l'indique le raisonnement) est : si une substance est à la fois chaude et acerbe, il faudra administrer, on ne pourra éviter d'administrer quelque chose de chaud et d'acerbe. Le sens étant ainsi dé-

substances connues. S'il arrive qu'une substance chaude soit en même temps acerbe, une autre substance chaude insipide, une autre perturbatrice (et il y a une foule de substances chaudes qui ont beaucoup d'autres qualités opposées), il faudra bien donner la substance chaude qui est acerbe, ou la substance chaude qui est insipide, ou la substance froide (car il en est de telles) qui est acerbe, ou la substance froide qui est insipide. Mais il est certain que l'une et l'autre produit des effets absolument contraires non-seulement sur l'homme, mais encore sur le cuir, sur le bois, corps bien plus insensibles. Car ce n'est pas le chaud qui a la plus grande puissance, mais c'est l'acerbe, c'est l'insipide; ce sont toutes les qualités que j'ai énumérées, dans l'homme et hors de l'homme, dans ce qu'il mange et dans ce qu'il boit, dans les substances avec lesquelles il se fait des onctions, et dans celles qu'il lui arrive d'appliquer sur son corps.

16. Pour moi, je pense que, de toutes les qualités, le froid et la chaleur ont la moindre puissance sur l'économie humaine, par les raisons suivantes : aussi long-temps que ces deux qua-

terminé, il y a deux tournures à donner à cette phrase : ou bien supprimer εἰ avec les imprimés, et δὲ avec les manuscrits que j'ai eus ici à ma disposition, et le membre de phrase qui commence par δεήσει, devient principal et affirmatif. Ou bien il faut laisser subsister δὲ après δεήσει, verbe qui est alors régi par la conjonction εἰ placée au commencement de la phrase. C'est ce dernier parti que j'ai pris. — [16] αὐτῶν 2253. — [17] ἢ om. 2142, 2145, 2140, 2141, 2143, 2255, 2144. - ἢ τὸ θ. κ. σ. ἢ om. 2253. - καὶ om. ante στριφνὸν 2255. — [18] τὸ πλ. 2253. — [19] καὶ τὸ στρυφνὸν 2253. — [20] τοιοῦτόν τι pro τοῦτο 2253. - καὶ om. antè τοῦτο cod. S. ap. Foes. — [21] καὶ om. 2253. - ἢ καὶ pro καὶ τὸ cod. S. ap. Foes. - τε om. ibid. — [22] ὥσπερ pro ὡς μὲν 2253. - ἐγὼ 2253. — [23] 2253. - ἐφ' vulg. et al. codd. — [24] αὐτῶν 2253. - Aliâ manu suprà lineam : ἀποβαίνειν 2253. — [25] καὶ om. 2253. — [26] 2141. - σκύτει vulg. et al. — [27] ἄλλοις πολλοῖς 2253. - πολλοῖσι vulg. et al. — [28] εἰσιν 2143. — [29] ἐστιν 2253. — [30] 2253. - τὸ om. vulg. et al. codd. — [31] τε deest in cod. S. ap. Foes. — [32] πως om. 2140, 2255, 2143, 2141, 2142, 2145, 2253, 2144. - προσπλασσόμενα 2253. — [33] ψυχρότατα 2145, 2142. — [34] ἐγὼ 2253. — [35] θερμότατα 2145, 2142. — [36] πασῶν δυνάμεων 2253. — [37] αἰτίας 2253. — [38] μὲν om. 2143. - μὴ pro μὲν 2255. — [39] ταῦτα ἑαυτοῖς ἅμα τὸ θερμόν τε καὶ ψυχρὸν ἐνέῃ 2253. - ἢ vulg. et al. codd. — [40] λυπεῖ. κρᾶσις 2253.

της [1] τῷ μὲν ψυχρῷ γίνεται ἀπὸ τοῦ θερμοῦ, τῷ δὲ θερμῷ ἀπὸ τοῦ ψυχροῦ· [2] ὅταν [3] δὲ ἀποκριθείη χωρὶς ἑκάτερον, τότε [4] λυπέει· ἐν δὲ δὴ [5] τουτέῳ τῷ καιρῷ, ὅταν τὸ ψυχρὸν [6] ἐπιγένηται καί [7] τι λυπήσῃ τὸν ἄνθρωπον, [8] διὰ ταχέος πρῶτον δι' αὐτὸ τοῦτο [9] πάρεστι τὸ θερμὸν αὐτόθεν ἐκ τοῦ ἀνθρώπου, οὐδεμιῆς [10] βοηθείης οὐδὲ παρασκευῆς δεόμενον· καὶ ταῦτα καὶ ἐν ὑγιαίνουσι [11] τοῖσιν ἀνθρώποισιν ἀπεργάζεται, καὶ ἐν [12] κάμνουσιν. Τοῦτο μὲν, εἴ τις [13] θέλει [14] ὑγιαίνων χειμῶνος διαψῦξαι τὸ σῶμα, ἢ λουσάμενος ψυχρῷ, ἢ [15] ἄλλῳ τῳ τρόπῳ, ὅσῳ [16] ἂν αὐτὸ ἐπιπλέον ποιήσῃ, καὶ ἥν γε μὴ [17] παντάπασι παγῇ τὸ σῶμα, ὅταν εἵματα λάβῃ καὶ ἔλθῃ ἐς τὴν σκέπην, [18] μᾶλλον καὶ ἐπὶ πλέον θερμαίνεται τὸ σῶμα. Τοῦτο δὲ, εἰ [19] θέλοι ἐκθερμανθῆναι [20] στερεῶς ἢ λουτρῷ θερμῷ, ἢ πολλῷ πυρὶ, ἐκ δὲ [21] τουτέου τὸ ωὐτὸ [22] εἷμα ἔχων ἐν τῷ [23] αὐτέῳ χωρίῳ τὴν διατριβὴν ποιέεσθαι, ὥσπερ [24] διεψυγμένος, [25] πολὺ φανεῖται καὶ ψυχρότερος καὶ ἄλλως φρικαλεώτερος. [26] Εἰ ῥιπιζόμενός τις ὑπὸ πνίγεος καὶ [27] παρα-

[1] Τῷ μ. θ. γ. ἀ. τ. ψ. τ. δ. ψ. ἀ. τ. θερμοῦ 2253. — [2] καὶ τἄλλα κατὰ λόγον hab. 2253 post ψυχροῦ. - J'ai songé à admettre ces mots d'abord, parce qu'il est bien plus ordinaire de trouver, dans les manuscrits, des lacunes que des additions, ensuite, parce que en soi cette leçon est acceptable. Il faudrait entendre la phrase autrement que les autres traducteurs. Ils ont cru que μεμιγμένα αὐτὰ αὑτέοισιν se rapportaient à ψυχρόν τε καὶ θερμόν; et Foes a traduit : « Quamdiu calidum et frigidum inter se permixta fuerint. » Il ne s'agirait pas seulement du froid et du chaud, suivant 2253, mais il s'agirait de toutes les qualités ensemble. Du moment que l'on fait rapporter μεμιγμένα à toutes les qualités, ou humeurs qui sont dans le corps, l'addition τἄλλα κατὰ λόγον s'explique naturellement.— [3] δ' ἀποκριθῇ 2253. — [4] λυπεῖ 2253. — [5] τούτῳ 2253. — [6] 2253. - ἐγγένηται vulg. et al. codd.— [7] 2253. - τι om. vulg. et al. codd.— [8] διατάχεως 2253. — [9] πάρεστιν 2253.— [10] βοηθείας 2253.— [11] τοῖς ἀνθρώποις 2253. —[12] ἐν om. et κάμνουσι 2253.—[13] θέλοι 2145. - ἐθέλει 2142.—[14] 2253, 2142, 2145. - ὑγιαῖνον vulg. et al. codd.— [15] ἀλλ' ὅτω ἄλλω τρ. 2142. - ἀλῶτο ἄλλω τρ. 2140, 2141, 2143, 2144. — [16] ἢν ἐπιπλεῖον αὐτὸ 2253. — [17] παντάπασιν 2253, 2141. — [18] ἐπὶ μ. κ. ἐπιπλεῖον 2253. — [19] ἐθέλοι 2253, 2143. - ἐθέλει 2141. - θέλει cod. S. ap. Foes. — [20] ἰσχυρῶς 2145, 2255, 2253, 2145, 2141, 2144.- Dans 2141, qui contient une multitude de gloses, la plupart peu importantes, au-dessus de στερεῶς est écrit en lettres rouges ἰσχυρῶς, comme explication de στερεῶς. On a là un exemple de l'introduction si fréquente des gloses dans le texte. — [21] τούτου 2253. - αὐτὸ 2253.

lités restent mélangées l'une avec l'autre, nul mal n'est éprouvé ; car le froid est tempéré et mitigé par le chaud, le chaud par le froid ; c'est quand l'une des deux s'isole, que le mal commence. Mais dans le moment même où le froid survient et cause de la souffrance, tout d'abord et par cela seul le chaud arrive, fourni par le corps, sans qu'il soit besoin d'aucune aide ni préparation. Et cela s'opère aussi bien chez l'homme sain que chez l'homme malade. En effet, d'un côté, si, en santé, l'on veut, pendant l'hiver, se refroidir soit par un bain froid, soit de toute autre manière, plus on essaiera de le faire, sans toutefois se geler complétement, plus, après s'être rhabillé et mis à couvert, on éprouvera un échauffement considérable. D'un autre côté, si l'on veut se procurer une forte chaleur soit par un bain chaud, soit par un grand feu, puis demeurer avec le même vêtement et dans le même lieu qu'après s'être refroidi, on éprouvera un froid bien plus vif, et l'on frissonnera bien davantage. Celui qui s'évente à cause d'une chaleur étouffante, et se donne du frais de cette manière, se sentira, au moment où il cessera de se rafraîchir, dix fois plus brûlant et plus étouffé que celui qui ne fait rien

— [22] εἶδος pro εἷμα Mercur. in marg. — [23] αὐτῷ 2253. – πειεῖσθαι 2253. — [24] ὁ ante διε. vulg. et al. codd. excepto 2253. – L'article ὁ ne peut guère être conservé. Hippocrate parle du même homme, qui d'abord prend un bain froid, puis un bain chaud, et qui, après ces deux bains, restant soumis à une même température, éprouve néanmoins une grande chaleur dans le premier cas, un grand froid dans le second. ὁ διεψυγμένος signifierait qu'il s'agit d'un autre, lequel aurait pris un bain froid. – Mercuriali met en variante ᾧπερ au lieu de ὥσπερ ; la variante est bonne ; mais la leçon (ὥσπερ) de tous les manuscrits que j'ai consultés, ne gênant nullement le sens, je l'ai conservée dans le texte. — [25] φαίνεται 2253. — [26] Tous les manuscrits et toutes les éditions ont ἢ au lieu de εἰ ; εἰ est exigé par le sens et par la construction grammaticale ; la confusion de εἰ et de ἢ est fréquente dans les manuscrits à cause de l'iotacisme ; et ici elle est d'autant plus facile que εἰ suit un comparatif après lequel ἢ viendrait naturellement, si les deux phrases avaient quelque rapport. Zvinger et Heurnius ont déjà noté cette correction à la marge de leurs éditions. — [27] 2253. – παρασκευάζων vulg. et al. codd.

αἰωαζόμενος αὐτὸς [1] ἑωυτῷ ψύχος ἐκ [2] τοιούτου ἂν τρόπου, [3] διαπαύσαιτο τοῦτο ποιέων, δεκαπλάσιον [4] ἔσται τὸ καῦμα καὶ [5] τὸ πνῖγος ἢ τῷ [6] μηδὲν τουτέων ποιέοντι. [7] Τὰ δὲ δὴ καὶ [8] πουλὺ μείζω, ὅσοι ἂν διὰ χιόνος ἢ [9] ἄλλης ψύξιος βαδίσαντες [10] ῥιγώσωσι διαφερόντως πόδας, ἢ χεῖρας, ἢ κεφαλὴν, [11] οἷα πάσχουσιν ἐς τὴν νύκτα, ὅταν [12] περισταλέωσί τε καὶ ἐν ἀλέῃ γένωνται, ὑπὸ καύματος καὶ κνησμοῦ· καὶ [13] ἔστιν οἷσι [14] φλυκταῖναι ἀνίστανται [15] ὡς ἀπὸ πυρὸς κατακεκαυμένοισι· καὶ οὐ πρότερον τοῦτο πάσχουσιν πρὶν [16] ἢ θερμανθῶσιν. Οὕτως ἑτοίμως ἑκάτερον [17] αὐτέων ἐπὶ θάτερα παραγίνεται. Μυρία δ' ἂν καὶ [18] ἕτερα ἔχοιμι εἰπεῖν. Τὰ δὲ κατὰ τοὺς [19] νοσέοντας, [20] οὐχ οἷσιν ἂν ῥῖγος γένηται, τουτέοισιν ὀξύτατος ὁ πυρετὸς ἐκλάμπει; καὶ [21] οὐχ οὕτως ἰσχυρῶς, ἀλλὰ καὶ παυόμενος, [22] δι' ὀλίγου, καὶ ἄλλως [23] τὰ πολλὰ ἀσινής· καὶ [24] ὅσον ἂν χρόνον παρέῃ, διάθερμος, καὶ διεξιὼν διὰ παντὸς, [25] τελευτᾷ ἐς τοὺς πόδας μάλιστα, [26] οὗπερ τὸ ῥῖγος καὶ

[1] ἑαυτῷ 2253. – ἑωυτὸ 2141. — [2] Sic 2253. – τουτέου τοῦ τρ. vulg. et al. codd. — [3] Sic 2253. – διαπαύ. τῷ τοῦτο ποιέοντι Ald. – παύσαιτο pro διαπ. Mercur. in marg. – διαπαῦσαι τῷ Imp. Samb. ap. Mackium. – διασπᾶσαι τῷ τοῦτο ποιέοντι 2142, 2141, 2140, 2145, 2143. – διασπάσαι τῷ τοῦτο ποιέοντι vulg – παῦσαι Zving. – La leçon de 2253 est la seule bonne; celle de Alde vient ensuite et se comprendrait; il est indifférent d'admettre τοῦτο ποιέων ou τοῦτο ποιέοντι. Les autres sont inintelligibles; aussi la traduction de Foes est-elle fort obscure: « Qui in magno æstu ventulo per flabellum excitato, hoc modo sibi frigus conciliare parat, decuplo majorem ardorem sentiet quam qui nihil horum fecerit. Hippocrate veut dire que celui qui s'évente dans une grande chaleur, aura plus chaud, au moment où il cessera de s'éventer, que celui qui ne se sera pas éventé. — [4] 2253. – πάρεστι vulg. et al. codd. — [5] τὸ om. 2253. — [6] μηδὲ τοιοῦτον ποιοῦντι 2253. – τοιούτεον 2143. – τοιούτων cod. S. apud Foes. τοιουτέων 2140. — [7] τὸ 2253. – Dans ce manuscrit, ce membre de phrase est, à tort, rapporté à ce qui précède, et non à ce qui suit. — [8] πολὺ μείζονες 2253. – πολλῷ cod. S. ap. Foes. – οἱ γὰρ pro ὅσοι ἂν 2253. — [9] ἄλλου ψύχεος 2253. – ἢ om. 2141. – ἄλλου 2140, 2145, 2142. — [10] ῥιγώσουσι 2140, 2142, 2145, 2253. — [11] οἳ ἀπέχουσιν 2145, 2141, 2142. – ἢ ἀπέχουσιν 2143, — [12] περισταλῶσι 2253. — [13] ἐστίης pro ἔστιν οἷσι; in marg. ἢ ἔστιν οἷς καὶ 2253. — [14] φλυκταῖνες 2255. – φλυκτένες 2143, 2142. — [15] ὥσπερ τοῖς 2253. – κατακεκαυμένοις 2253. — [16] ἢ om. 2253. — [17] αὐτῶν ἐπὶ θάτερον 2253. — [18] ἄλλα 2253. — [19] νοσοῦντας 2253. — [20] οὐχί 2253. – ὅσοις 2253. – τούτοις 2253. — [21] οὐχί 2253. – καὶ οἷσι οὐχ Vaticana exemp. – καὶ οἷσιν οὐχ

de tout cela. Voici un exemple encore plus frappant : les gens qui, marchant dans la neige ou exposés à une température rigoureuse, ont éprouvé un froid excessif aux pieds, aux mains ou à la tête, que ne souffrent-ils pas, la nuit, quand ils sont abrités et placés dans un lieu chaud, par l'ardeur et les démangeaisons auxquelles ils sont en proie? Parfois il leur survient des phlyctènes comme s'ils avaient été brûlés par le feu; et ils ne ressentent pas ces douleurs avant de s'être réchauffés; tant est grande la facilité avec laquelle le chaud et le froid se remplacent alternativement ! Je pourrais citer mille autres observations semblables. Quant aux malades, n'est-ce pas chez ceux qui sont pris de frisson que s'allume la fièvre la plus ardente ? mais elle n'a pas une grande force, elle cesse en peu de temps, et elle est innocente le plus souvent ; tant qu'elle dure, elle donne une chaleur générale, et, parcourant tout le corps, elle finit surtout dans les pieds, où le frisson et le froid ont eu

Zving.– Le texte est peut-être altéré ici ; les diversités de lecture le feraient supposer ; et la construction n'est pas assez facile pour qu'on écarte tout-à-fait cette opinion. Les traducteurs ont beaucoup varié : Calvus et Mercuriali ne mettent pas de point d'interrogation après ἐκλάμπει, et traduisent comme si Hippocrate avait voulu dire que le frisson n'est pas suivi d'une fièvre vive; sens peu probable, surtout si l'on fait attention que quelques lignes plus loin Hippocrate dit : ᾧ οὖν διαταχέος οὕτω παραγίνεται τὸ ἐναντιώτατον..... ἀπὸ ταυτομάτου ; ce qui fait supposer que, dans le passage ici en question, il a voulu dire que la fièvre suit le frisson. Zvinger a traduit : « Aut si quibus non adeò vehemens, sed pauco tempore quiescens ; » c'est aussi le sens qu'a suivi Foes. Gardeil a fait abstraction du texte, pour mettre ce qui lui a semblé le plus raisonnable, et il a traduit : Si le froid n'est pas long, la fièvre n'est pas longue. Les divergences des traducteurs montrent les difficultés de ce passage. Pour moi, d'une part me tenant au texte, de l'autre le comparant avec ce qui suit, j'ai pensé qu'Hippocrate voulait dire, à la vérité, qu'une fièvre vive suit le frisson, mais ajoutait que cette fièvre n'est pas violente, et cesse bientôt ; faisant allusion, en cela, aux fièvres intermittentes. — [22] διολίγου 2253. — [23] ταπολλὰ 2141. – ταπολλ' ἀσινὴς 2253. – εὐσίνης cod. S. ap. Foes. — [24] 2253. – οἷον vulg. et al. codd.–παρῇ omnes.— [25] 2253.–τελευταῖον 2253. — τελευτάων vulg. et al. codd.— [26] ᾧπερ 2141, 2142, 2140, 2145, 2253.– ὥσπερ 2143.

ἡ ψύξις νεηνικωτάτη καὶ ἐπὶ [1] πλέον ἐχρόνισεν· πάλιν [2] δὲ ὅταν [3] ἱδρώσῃ καὶ ἀπαλλαγῇ ὁ πυρετὸς, πολὺ μᾶλλον [4] ἔψυξεν ἢ [5] εἰ μὴ ἔλαβε τὴν ἀρχήν. Ὧ οὖν [6] διαταχέος οὕτω παραγίνεται τὸ ἐναντιώτατόν τε καὶ [7] ἀφελόμενον τὴν δύναμιν ἀπὸ ταυτομάτου, τί ἂν ἀπὸ τουτέου μέγα [8] ἢ δεινὸν γένοιτο; ἢ [9] τίνος δεῖ πολλῆς ἐπὶ [10] τουτέῳ βοηθείης;

17. [11] Εἴποι ἄν τις, ἀλλ' οἱ πυρεταίνοντες τοῖσι [12] καύσοισί τε καὶ [13] περιπλευμονίῃσι καὶ ἄλλοισιν ἰσχυροῖσι [14] νουσήμασιν οὐ ταχέως ἐκ τῆς θερμῆς ἀπαλλάσσονται, οὐδὲ πάρεστιν ἐνταῦθα [15] ἔτι τὸ θερμὸν ἢ τὸ ψυχρόν. Ἐγὼ δὲ [16] τοῦτό μοι μέγιστον τεκμήριον ἡγεῦμαι εἶναι, ὅτι οὐ διὰ τὸ θερμὸν [17] ἁπλῶς πυρεταίνουσιν οἱ ἄνθρωποι, οὐδὲ [18] τοῦτο εἴη τὸ αἴτιον τῆς κακώσιος [19] μοῦνον, ἀλλ' ἔστι καὶ πικρὸν καὶ θερμὸν τὸ αὐτὸ, καὶ [20] θερμὸν καὶ ὀξὺ, καὶ [21] ἁλμυρὸν καὶ θερμὸν, καὶ ἄλλα μυρία, καὶ πάλιν γε ψυχρὸν μετὰ [22] δυνάμιων ἑτέρων. Τὰ μὲν οὖν λυμαινόμενα [23] ταῦτά ἐστι· ξυμπάρεστι δὲ καὶ τὸ θερμὸν, ῥώμης μετέχον, ὡς ἂν τὸ [24] ἡγεύμενον καὶ παροξυνόμενον καὶ αὐξανόμενον ἅμα [25] κείνῳ, δύναμιν δὲ οὐδεμίην πλείω τῆς προσηκούσης.

18. [26] Δῆλα δὲ ταῦτα ὅτι ὧδε ἔχει ἐπὶ τῶνδε τῶν σημείων· πρῶτον μέν [27] ἐστι φανερώτατα ὧν πάντες ἔμπειροι πολλάκις [28] ἤδη ἐσμέν

[1] Πλεῖον ἐνεχρόνισεν 2253. – ἐχρόνισε vulg. — [2] τε pro δὲ 2253. — [3] ἱδρώσῃτε καὶ 2253. — [4] διέψυξεν 2253. — [5] εἰ om. 2145, 2140, 2142, 2255. — [6] διαταχέως 2253. — [7] ἀφελούμενον 2143. – ἀφαιρούμενον 2253. — [8] ἢ ἢ 2253. — [9] τί δὴ pro τίνος δεῖ 2253. — [10] τοῦτο correct. in τούτῳ 2253. – τουτέων 2143. – βοηθέης Ms. R. ap. Chart. – βοηθείας omnes. — [11] 2253. – εἴποιεν vulg. et al. codd. – La syllabe εν est venue, sans doute, du voisinage de ἄν. — [12] καύμασι 2255, 2145, 2142. — [13] περιπν. 2253, 2141, 2144. — [14] νοσήμασιν 2253. — [15] 2253. – ἔτι abest ; ἐπὶ pro ἢ vulg. et al. codd. – La leçon de 2253 me paraît meilleure ; la leçon ordinaire signifie que le chaud ne survient pas après le froid ; or Hippocrate vient de dire que, dans les pneumonies, etc., les malades ne sont pas promptement délivrés de la chaleur fébrile. Le texte des imprimés gène un peu la suite du raisonnement. — [16] μοι τοῦτο 2253. – ἡγοῦμαι 2253. — [17] ἁπ. om. 2141, 2145, 2142, 2140, 2143, 2144. — [18] τοῦτ' εἴη 2253. — [19] μ. om. 2142, 2145, 2141, 2143, 2140, 2144. — [20] ὀξ. κ. θ. 2253. — [21] κ. ἁλ. κ. θ. om. 2253. — [22] δυνάμεων 2253. — [23] ταῦτ' ἐστί 2253. – συμπ. omnes. — [24] ἡγούμενον 2253. – ἡγοῦμαι legunt Vatican. exempl. et Heurnius in marg. — [25] ἐκείνῳ 2253. – οὐδεμίαν 2253. — [26] δῆλα δὲ ταῦτα ὅτι ὧδε ἔχει 2253. –

le plus d'intensité et ont persisté le plus long-temps. Enfin, quand, après la sueur, la fièvre s'en va, le malade a plus froid que s'il n'avait pas eu la fièvre. Puis donc que les deux contraires se succèdent avec tant de rapidité et se neutralisent spontanément, qu'en attendre de grand et de puissant, et qu'est-il besoin de beaucoup de secours contre l'un ou l'autre ?

17. On objectera que, dans les fièvres ardentes, les péripneumonies et les autres maladies graves, la chaleur ne disparaît pas promptement, et que là le froid et le chaud n'alternent plus. J'y crois justement trouver la plus grande preuve que la fièvre n'est pas produite simplement par le chaud, et qu'il n'est pas la cause seule de la maladie ; mais qu'il y a un chaud amer, un chaud acide, un chaud salé, et mille autres, puis un froid avec autant de qualités différentes. Ce sont là les vraies causes du mal ; le chaud, sans doute, est présent avec la force qu'il possède, dirigeant, activant, augmentant la qualité jointe à lui, mais il n'a aucune vertu plus grande que celle qui lui appartient.

18. Que les choses se comportent ainsi, c'est ce que prouvent les signes suivants : d'abord il en est de très évidents dont nous avons déjà fait tous et ferons encore l'expérience. Quand on est affecté d'un coryza et qu'il se fait un écoulement par les narines, cette humeur, devenue beaucoup plus âcre que celle qui était rendue auparavant et que le nez fournit chaque

δηλαδή. Ταῦτ' ὧδε ἔχει (ἔχειν. Heur. et Zving. ad marg.). Ἐπὶ τῶνδε τῶν σημείων πρῶτον κτλ. vulg. et al. codd. On voit que le texte de 2253 diffère complétement du texte des imprimés et des autres manuscrits. Dans ce dernier texte il y a un point après δηλαδή, qui de la sorte appartient à la phrase précédente ; et il y a encore un point après ἔχει, ce qui fait que ἐπὶ τῶνδε κτλ. appartiennent à la phrase suivante. Il me semble que la leçon de 2253 est la seule bonne. D'abord, ταῦτ' ὧδε ἔχει, phrase ainsi jetée, n'est guère dans le style de ce traité ; ce que la variante ἔχειν indique. En second lieu, τῶνδε annonce une énumération, et par conséquent le commencement d'une autre phrase. En troisième lieu, μὲν annonce aussi une nouvelle phrase. De sorte que le contexte montre la leçon de 2253 comme préférable de tout point. — [27] ἐπὶ pro ἐστι 2140, 2141, 2145, 2142, 2144. – ἐπὶ τὰ φανερώτερα 2253. — [28] ἤδη om. 2253.

τε καὶ [1] ἐσόμεθα. Τοῦτο [2] μὲν, ὅσοισιν ἂν ἡμέων κόρυζα ἐγγένηται καὶ ῥεῦμα κινηθῇ διὰ τῶν [3] ῥινέων, τοῦτο ὡς πολὺ δριμύτερον τοῦ πρότερον γινομένου τε καὶ ἰόντος ἐκ τῶν [4] ῥινέων καθ' ἑκάστην ἡμέρην, [5] καὶ οἰδέειν μὲν ποιέει τὴν ῥῖνα, [6] καὶ ξυγκαίει θερμήν τε καὶ διάπυρον ἐσχάτως· [7] ἢν δὲ τὴν χεῖρα προσφέρῃς καὶ πλείω [8] χρόνον παρέῃ, καὶ [9] ἐξελκοῦται τὸ χωρίον, ἄσαρκόν τε καὶ σκληρὸν ἐόν. Παύεται δέ πως τό [10] γε καῦμα ἐκ τῆς ῥινὸς, οὐχ ὅταν τὸ ῥεῦμα γίνηται καὶ ἡ φλεγμονὴ ἔῃ· ἀλλ' ἐπειδὰν παχύτερόν τε καὶ ἧσσον δριμὺ [11] ῥέῃ πέπον τε καὶ μεμιγμένον μᾶλλον τῷ πρότερον γινομένῳ, [12] τότ' ἤδη καὶ τὸ καῦμα πέπαυται· [13] ἀλλ' οἷσι δὲ ὑπὸ [14] ψύχεος φανερῶς αὐτέου [15] μούνου γίνεται, μηδενὸς ἄλλου ξυμπαραγενομένου, [16] πᾶσιν αὕτη ἡ ἀπαλλαγὴ, ἐκ μὲν τῆς ψύξιος διαθερμανθῆναι, [17] ἐκ δὲ τοῦ καύματος διαψυχθῆναι, καὶ ταῦτα ταχέως παραγίνεται καὶ [18] πέψιος οὐ-

[1] 2255. – γενόμεθα 2141. – γινόμεθα vulg. et al. codd. — [2] μὲν γὰρ 2255. – ἡμῶν 2255. – ἐνγένηται 2255. — [3] ῥινῶν 2255. – ὡς τὸ πολὺ 2255. — [4] ῥινῶν 2255. – ἡμέραν 2255. — [5] καὶ deest in cod. S. ap. Foes. — [6] συγκαίειν 2142, 2255, 2145, 2143, 2144. – συνκαίει 2253. – συγκαίει omnes.—[7] Zvinger semble lire autrement ce passage; il ôte le point après ἐσχάτως, efface δὲ après ἢν, et met ἢν δὲ καὶ πλείω χρ. Cela change le sens, et veut dire que le nez paraît chaud si on y porte la main. Aucun manuscrit à ma connaissance n'autorise cette traduction; et le sens de la leçon générale me paraît préférable. — [8] χρόνῳ 2143. – παρῇ omnes. — [9] ἐξεγκοῦται 2141, et in margine 2255. — [10] γε om. 2253. – ᾗ omnes. — [11] 2253. – ῥέῃ om. vulg. et al. codd. – καὶ πέ. κ. μ. 2253. – πεπεμμένον pro πέπον 2143. — [12] τὸ δὲ ἤδη 2253. — [13] ἄλλοισι vulg. et omnes codd. — [14] ψύχεως 2253. – ψύξεος 2255. – αὐτοῦ omnes. — [15] μόνου omnes. – συμπαρ. 2255. — [16] Sic 2143, 2141, 2145, 2144, 2142, 2140. – πᾶσιν δὲ αὕτη ἡ vulg. – πᾶσι δὲ ἡ αὐτὴ 2253. — [17] ἐκ δ. τ. κ. δια. om. 2140, 2255, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144. — [18] πέψεως 2253. – Comme j'ai changé plus haut ἄλλοισι en ἀλλ' οἷσι sans l'autorité d'aucun manuscrit, il m'importe d'exposer les motifs qui m'ont décidé. Je vais montrer d'abord que la phrase, telle qu'elle est dans les imprimés, est embarrassante. Foes et tous les autres ont : ἄλλοισι δὲ ὑπὸ ψύχεος φανερῶς αὐτοῦ μόνου γίνεται, μηδενὸς ἄλλου ξυμπαραγινομένου· πᾶσιν δὲ αὕτη ἡ ἀπαλλαγὴ κτλ. Il traduit : Quibusdam vero ex sola frigiditate et nullius alterius accessione hic affectus plenè excitatur : qui omnes liberantur, si ex frigore quidem percalescant, ex ardore verò perfrigescant. Le mot *omnes* fait ici amphibologie. Si l'auteur grec dit que la qualité froide peut *chez d'autres* produire, par elle seule, le coryza, comment ajouterait-il que *chez tous* le

jour, le fait enfler et excite une chaleur excessive et un sentiment de brûlure : et si on y porte souvent la main et que le flux persiste long-temps, la partie, quoique sèche et peu charnue, s'excorie. L'inflammation du nez s'apaise, non pas tant que dure le catarrhe et que la phlegmasie existe, mais quand l'humeur devient plus épaisse, moins âcre, et quand, par la coction, elle se mêle davantage au liquide primitif; alors seulement l'inflammation cesse. Ceux au contraire chez qui le mal est produit manifestement par la seule qualité froide sans le concours d'aucune autre chose, en sont tous délivrés par le passage même du froid au chaud, et le retour du chaud au froid, lesquels succèdent promptement l'un à l'autre et n'ont besoin d'aucune coction ; mais tout ce que je dis être produit

chaud guérit le froid, et le froid le chaud sans autre secours ? Évidemment il y a là contradiction avec le raisonnement général d'Hippocrate. Suivant ce raisonnement, le froid ne guérit le chaud et *vice versâ*, que lorsque ces qualités élémentaires ont agi seules et sans mélange, mais, toutes les fois qu'elles n'ont pas agi seules, la guérison ne s'obtient plus que par la coction ; et la meilleure preuve, dit Hippocrate, que les maladies fébriles ne dépendent pas de la qualité froide ou de la qualité chaude, c'est qu'elles ont besoin, pour arriver à leur solution, d'un long temps, pendant lequel elles subissent des modifications diverses. Hippocrate n'a donc pas pu dire que *chez tous* la guérison se fait par la mutation du froid au chaud, et du chaud au froid. Πᾶσιν exige que l'on lise ἀλλ' ὅσοι au lieu de ἄλλοισι, ou bien il faudrait que πᾶσιν représentât uniquement ἄλλοισι, construction possible, mais obscure. Cela est d'autant plus certain qu'un peu plus loin (p. 618), Hippocrate dit, ὅσοισι δ' ἂν ἀπὸ αὐτῆς τῆς θερμῆς εἰλικρινέος ἢ ψύξιος γίνηται, καὶ μὴ μετέχῃ ἄλλης δυνάμιος μηδεμιῆς, οὕτω παύοιτ' ἄν, ὅταν μεταβάλλῃ ἐκ τοῦ ψυχροῦ ἐς τὸ θερμὸν, καὶ ἐκ τοῦ θερμοῦ ἐς τὸ ψυχρόν : tout ce qui provient du chaud pur ou du froid pur, et ne participe à aucune autre qualité, pourra cesser, en passant du froid au chaud, et du chaud au froid. Rapprochant ces dernières lignes de la phrase que j'examine en ce moment, et remarquant qu'elle a ces mots, ἐκ δὲ τοῦ [illegible], j'ai incliné à croire qu'il y manquait quelque chose, par exemple ἢ θερμοῦ après ψύχεος, de sorte qu'elle signifierait : mais ceux chez qui cela arrive par le froid seul ou par le chaud seul, sans le concours d'aucune autre chose, en sont tous délivrés par le passage même du froid au chaud, et du chaud au froid. J'aurais même fait cette addition, si je n'étais convaincu que les corrections ne sont permises que dans les cas d'évidence ou d'indis-

δεμιῆς [1] προσδέεται. Τὰ δ' ἄλλα πάντα ὅσα [2] διὰ χυμῶν δριμύτητας καὶ ἀκρησίας φημὶ ἔγωγε γίνεσθαι, τὸν αὐτὸν τρόπον [3] ἀποκαθίσταται κρηθέντα καὶ πεφθέντα.

19. Ὅσα [4] τ' αὖ [5] ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς τρέπεται τῶν ῥευμάτων, [6] ὡς ἰσχυρὰς καὶ παντοίας δριμύτητας ἔχοντα, ἑλκοῖ μὲν βλέφαρα, κατεσθίει [7] δὲ ἐνίων γνάθους τε καὶ τὰ [8] ὑπὸ τοῖσιν [9] ὀφθαλμοῖσιν, ἐφ' ὅ τι [10] ἂν ἐπιρρυῇ, ῥήγνυσί [11] τε καὶ διεσθίει τὸν ἀμφὶ τὴν ὄψιν χιτῶνα. Ὀδύναι δὲ καὶ καῦμα καὶ [12] φλογμὸς ἔσχατος κατέχει μέχρι τινὸς, μέχρις ἂν τὰ ῥεύματα πεφθῇ καὶ γένηται παχύτερα, [13] καὶ λήμη ἀπ' αὐτέων ἴῃ· τὸ δὲ πεφθῆναι γίνεται ἐκ τοῦ μιχθῆναι, [14] κρηθῆναί τε ἀλλήλοισι [15] καὶ ξυνεψηθῆναι. Τοῦτο [16] δ', ὅσα ἐς τὴν φάρυγγα ἀφ' ὧν [17] βράγχοι γίνονται, [18] κυνάγχαι, ἐρυσιπέλατα, περιπλευμονίαι, πάντα ταῦτα τὸ μὲν πρῶτον ἁλμυρά τε καὶ ὑγρὰ καὶ δριμέα ἀφίει· καὶ ἐν τοῖσι [19] τουτέοισιν ἔρρωται τὰ νουσήματα. Ὅταν [20] δὲ παχύτερα καὶ πεπαίτερα γένηται καὶ πάσης δριμύτητος ἀπηλλαγμένα, [21] τότ' ἤδη καὶ οἱ πυρετοὶ [22] λύονται καὶ τἄλλα τὰ λυπέοντα τὸν ἄνθρωπον· Δεῖ δὲ δήπου ταῦτα αἴτια ἑκάστου [23] ἡγέεσθαι, ὧν παρεόντων μὲν [24] τοιοῦτον τρόπον ἀνάγκη γίνεσθαι, μεταβαλλόντων δὲ ἐς ἄλλην [25] κρῆ-

pensable nécessité. Celle de ἄλλοισι en ἀλλ' οἷσι me paraît également évidente et nécessaire pour éviter une amphibologie que jusqu'à présent les éditeurs n'ont pas paru soupçonner dans cette phrase difficile, telle qu'ils l'ont imprimée.

[1] προσδεῖται omnes. - τε pro δ' 2253. — [2] διὰ om. 2253. - ἀκρασίας 2253. — [3] Sic 2143, 2140, 2235, 2145, 2142. - ἀποκαθίστανταί τε vulg. et al. codd. - καὶ ἀποκαθίστασθαι πεφθέντα καὶ κριθέντα 2253. - καθιστᾶται 2144. - κρηθέντα 2140, 2145. - κριθέντα 2142, 2141, 2143, 2255. - χρησθέντα vulg. et al. codd. Le texte des imprimés et tous les manuscrits, excepté 2253, où la phrase est autrement disposée, ont τε après ἀποκαθίσταται. Cette particule gêne la construction; elle me paraît née de la répétition de la désinence ται, dont la prononciation est la même que celle de τε. — [4] τε 2253. — [5] περὶ 2253. — [6] ὡς om. 2253. - ἰσχυρὰ 2255, 2143, 2145, 2142. — [7] δ' 2253. - γνάθη 2141. - τε om. 2253. — [8] ἐπὶ 2253. — [9] 2253. - ὀφθαλμοῖς vulg. et al. codd. - καὶ ante ἐφ' Imp. Samb. apud Mackium. — [10] ἢν 2253. - om. 2140, 2143, 2142. — [11] δὲ 2253. - ἐσθίει 2253. — [12] φλεγμὸς 2253. — [13] καὶ λήμη ἀ. ἀ. εἴη vulg. et quid. codd. - καὶ λῆμαι ἀ. ἀ. εἴη 2140, 2255, 2143, 2142. - καὶ λῆμαι ἀ. ἀ. ἴωσι cod. S. ap. Foes. - καὶ μὴ ἄπεπτον ᾖ 2253. - εἴη du texte vulgaire ne peut subsister; cet optatif serait une faute contre la langue; c'est le subjonctif qu'il faut. ἴῃ est la correc-

par les âcretés et les intempéries des humeurs, rentre dans le calme d'une même manière, c'est-à-dire par le mélange et la coction.

19. Autre exemple : les fluxions qui se jettent sur les yeux, ayant des âcretés violentes et diverses, ulcèrent les paupières, excorient, chez quelques-uns, les joues, le dessous de l'œil et toutes les parties où elles s'épanchent, percent même et corrodent la membrane autour de la prunelle. Douleurs, inflammation, chaleur extrême, tout cela dure, jusqu'à quand? jusqu'au moment où la fluxion s'épaissit par le travail de la coction, et où l'humeur qui s'écoule devient chassieuse. Avoir subi la coction, c'est, pour les humeurs, avoir été mélangées, tempérées les unes par les autres, et cuites ensemble. Quant aux fluxions sur la gorge, qui produisent les enrouements, les angines, les inflammations, les péripneumonies, toutes jettent d'abord des humeurs salées, aqueuses et âcres, et c'est alors que croît la maladie ; mais, quand les humeurs s'épaississent par la coction et perdent leur âcreté, alors se résolvent les fièvres et tout ce qui afflige le malade. Car il faut sans doute considérer, comme cause de chaque maladie, des choses telles que cette façon d'être existe avec leur présence, et cesse avec leur transformation en un autre mélange. Donc,

tion naturelle d'une erreur de copiste qui provient d'un iotacisme très fréquent. La leçon du manuscrit de Severinus que Foes a placée dans ses variantes, serait bonne, si ce n'est que ἴκωσι est un terme poétique, et je ne sais s'il y a ailleurs dans la Collection hippocratique un exemple de ce mot. Le manuscrit 2253 donne ici un échantillon de la manière bizarre dont un texte peut se transformer sous la plume des copistes; μὴ y est pour λήμη, et ἄπεπτον provient de ἀπ' αὐτῶν ; la prononciation des Grecs modernes a pu conduire à cette erreur.— [14] καὶ κριθῆναι ἀλ. 2253.– κριθῆναι 2253. — [15] καὶ om. 2143. – ξυν. 2141. – συν. vulg. et al. codd. — [16] δὲ 2253. — [17] βράχει 2141. – βραχὺ 2140, 2143. – βραχογίνονται 2144. — [18] καὶ συνάγχαι 2253. – τε καὶ περιπν. 2253. – περιπν. 2141. — [19] τοιουτέοισιν 2141. – τοιούτοισι 2142, 2143. – τοιούτοις 2253. – νοσήμ. omnes.— [20] δὲ om. 2253.— [21] τότε 2253.— [22] παύονται 2253. — [23] ἡγ. εἶναι 2253. – ἡγεῖσθαι omnes. — [24] τοιουτότροπον γενέσθαι ἀνάγκη 2253. — [25] κρίσιν 2253.

σιν παύεσθαι [1] Ὁκόσα [2] οὖν ἀπὸ αὐτέης τῆς θερμῆς εἰλικρινέος ἢ ψύξιος [3] γίνηται, καὶ μὴ μετέχῃ ἄλλης [4] δυνάμιος μηδεμιῆς, οὕτω παύοιτ' ἂν, [5] ὅταν μεταβάλλῃ ἐκ τοῦ ψυχροῦ ἐς τὸ θερμὸν, καὶ ἐκ τοῦ θερμοῦ ἐς τὸ ψυχρόν· [6] μεταβάλλει δ' ὅν μοι προείρηται τρόπον. Ἔτι τοίνυν τἄλλα ὅσα [7] κακοπαθέει ἄνθρωπος, [8] πάντα ἀπὸ δυνάμιων γίνεται. Τοῦτο [9] μὲν, ὅταν πικρότης τις ἀποχυθῇ, ἣν [10] δὴ χολὴν ξανθὴν καλέομεν, [11] οἷαι ἄσαι καὶ καῦμα καὶ ἀδυναμίαι κατέχουσιν· [12] ἀπαλλασσόμενοί τε τουτέου ἐνίοτε καὶ καθαιρόμενοι, ἢ αὐτόματοι, ἢ ὑπὸ φαρμάκου, [13] ἢν ἐν καιρῷ τι αὐτέων γένηται, φανερῶς καὶ τῶν πόνων [14] καὶ τῆς θερμῆς ἀπαλλάσσονται· ὅσον [15] δ' αὖ χρόνον ταῦτα [16] μετεώρα ἔῃ καὶ ἄπεπτα καὶ ἄκρητα, [17] μηχανὴ οὐδεμίη οὔτε τῶν πόνων παύσασθαι οὔτε τῶν πυρετῶν. Καὶ [18] οἷσι μὲν ὀξύτητες προσίστανται δριμεῖαί τε καὶ ἰώδεες, οἷαι λύσσαι, καὶ δήξιες σπλάγχνων καὶ θώρηκος, καὶ ἀπορίη· οὐ παύεται [19] τουτέου πρότερον πρὶν [20] ἢ ἀποκαθαρθῇ τε καὶ καταστορεσθῇ, καὶ μιχθῇ τοῖσιν [21] ἄλλοισιν. Πέσσεσθαι δὲ καὶ μεταβάλλειν καὶ λεπτύνεσθαι [22] καὶ παχύνεσθαι ἐς χυμῶν εἶδος [23] διὰ πολλῶν εἰδέων καὶ παντοίων· διὸ καὶ [24] αἱ κρίσιες καὶ οἱ ἀριθμοὶ τῶν χρόνων ἐν τοῖσι τουτέοισι μέγα δύνανται. Πάντων δὴ [25] τουτέων ἥκιστα προσήκει θερμῷ ἢ ψυχρῷ πάσχειν· οὔτε γὰρ ἂν τοῦτό γε [26] σαπῇ, οὔτε παχυνθῇ. Τί [27] δ' ἂν αὐτὸ [28] φαίημεν εἶναι; [29] Κρήσιας αὐτέων, [30] ἄλλην πρὸς ἄλληλα [31] ἐχούσας δύναμιν. [32] Ἐπεὶ

[1] ὁκόσατε 2253. – ὁκόταν vulg. et al. codd. — [2] ἀπ' αὐτῆς 2253. — [3] γίνεται 2253 – μετέχει 2253, 2255. — [4] 2255. – δυνάμεως vulg. et al. codd. – παύοιτο 2253. — [5] ὅτ' ἂν 2141. – εἰς 2141. – ἐκ τ. θ. ε. τ. ψ. κ. ἐ. τ. ψ. ε. τ. θ. 2255. — [6] μεταβάλλη δὲ ὅνπερ πρ. μοι τρ. 2253. — [7] κακοπαθεῖ 2253.– ὁ ἂν 2253, 2142, 2140. — [8] ὡς πάντα 2255.– δυνάμεων 2253. — [9] μὲν γὰρ 2253. – ἀποκριθῇ legit Zvinger. — [10] δὲ 2255. — [11] αἱ 2253. – οἷαι καὶ ἄσαι 2141, 2145, 2140, 2255, 2145, 2144, 2142.– κέονσαι pro καὶ ἄσαι alii legunt apud Mackium. – καύματα 2253. — [12] ἀπαλασ. 2141.–ἀπαλλ. δὲ τούτου 2253. — [13] ἢ pro ἢν 2253. – αὐτῶν γίνηται 2253. –γίνεται 2145.— [14] καὶ om. 2140, 2145, 2142, 2141, 2144.— [15] δ' ἂν 2253, 2255, 2140, 2145, 2142. — [16] μετέωρα om. sed restit. al. manu 2253. – μεταίωρα 2255. – εἴη 2140, 2143, 2145, 2142, 2144.– ᾖ vulg.— [17] μιχανὴ οὐδεμία 2253.– παύεσθαι 2253. — [18] ὅσοισι μὲν 2253. – ἰώδεις Ms. R. ap. Chart. — [19] τε τουτ. 2140. – τούτου 2253. — [20] ἢ in omn. codd. sed deest vulg.– καταστορεσθῇ 2255. — [21] 2255.– ἄλλοισι vulg. et al. codd.— [22] τε καὶ

si tout ce qui procède du chaud même ou du froid pur, sans participation d'aucune autre qualité, prend fin par le changement du froid en chaud ou du chaud en froid, changement qui s'opère, comme je l'ai dit plus haut, il est vrai que les autres maladies auxquelles l'homme est sujet, proviennent toutes des qualités. Voyez, quand le suc amer qu'on appelle bile jaune, prédomine, quelle anxiété, quelle chaleur, quelles faiblesses se manifestent. Délivré de cette bile et évacué, soit spontanément, soit par un purgatif, le malade, si l'évacuation s'est faite à propos, est débarrassé des souffrances et de la chaleur fébrile ; mais, tant que ces humeurs sont en mouvement, sans coction ni mélange, la médecine n'a aucun moyen de faire cesser la douleur et la fièvre. Et quand il se développe des acidités âcres et érugineuses, quelles irritations furieuses, quelles douleurs mordantes dans les viscères et la poitrine, quelles angoisses ! Ces accidents ne prennent fin que lorsque les acidités ont été épurées, calmées, tempérées par le reste. La coction, le changement, l'atténuation et l'épaississement jusqu'à forme d'humeurs s'opèrent de plusieurs manières différentes. Aussi les crises et le calcul des jours ont, en ceci, une grande puissance. Certes il n'est rien là qui se puisse attribuer au chaud ou au froid ; car avec le chaud ou le froid, il ne se ferait ni maturation, ni épaississement. Que devons-nous donc y voir ? des mélanges d'humeurs qui ont des propriétés diverses les unes par rapport aux autres, tandis que le chaud n'a, pour perdre sa chaleur, que la mixtion avec le froid, et que le froid n'est neutralisé que par le chaud.

2253. — [23] δι' ἄλλων 2253. — [24] αἱ om. ; χρήσιες ; οἱ om. ; τοιούτοισι 2253. — [25] τούτων 2253. — [26] σαπίη οὔτε παχυνθείη 2253. — [27] γὰρ pro δ'ἂν 2253. — [28] φήσωμεν 2253. — [29] 2253. - χρῆσίς τε vulg. et al. codd. - αὐτῶν 2253. — [30] 2253. - ἐστὶ πλὴν pro ἄλλην vulg. et al. codd. - πολλὴν pro ἄλλην Zvinger et Heurnius. — [31] 2253. - ἔχουσα vulg. et al. codd. - Ce passage est difficile et il a embarrassé les traducteurs. On le voit par la diversité des sens qu'ils ont adoptés et par l'obscurité de leurs traductions. J'ai adopté la leçon de 2253. Elle a d'abord l'avantage de réta-

ἄλλῳ γε οὐδενὶ τὸ θερμὸν μιχθὲν παύσεται τῆς θέρμης ἢ τῷ ψυχρῷ, οὐδέ γε [1] πάλιν τὸ ψυχρὸν ἢ τῷ θερμῷ. Τὰ [2] δ' ἄλλά [3] πάντα περὶ τὸν ἄνθρωπον, [4] ὅσῳ ἂν πλέοσι μίσγηται, τοσούτῳ ἠπιώτερα καὶ [5] βελτίονα. Πάντων δὲ ἄριστα διάκειται [6] ὥνθρωπος, ὅταν [7] πέσσηται καὶ ἐν ἡσυχίῃ ἔῃ, μηδεμίην δύναμιν ἰδίην [8] ἀποδεικνύμενος. [9] Περὶ μὲν οὖν τουτέων ἱκανῶς μοι ἡγεῦμαι ἐπιδεδεῖχθαι.

20. Λέγουσι δέ τινες [10] καὶ ἰητροὶ καὶ σοφισταὶ ὡς οὐκ [11] ἔνι δυνατὸν ἰητρικὴν εἰδέναι ὅστις μὴ οἶδεν ὅ τί ἐστιν ἄνθρωπος · [12] ἀλλὰ τοῦτο δεῖ καταμαθεῖν τὸν μέλλοντα ὀρθῶς θεραπεύσειν τοὺς ἀνθρώπους. [13] Τείνει δὲ αὐτέοισιν ὁ λόγος ἐς φιλοσοφίην, καθάπερ Ἐμπεδοκλῆς ἢ ἄλλοι οἳ περὶ φύσιος γεγράφασιν ἐξ ἀρχῆς ὅ τί ἐστιν ἄνθρωπος, καὶ ὅπως ἐγένετο πρῶτον καὶ [14] ὅπως ξυνεπάγη. Ἐγὼ δὲ [15] τουτέων μὲν ὅσα τινὶ εἴρηται [16] σοφιστῇ ἢ ἰητρῷ, ἢ [17] γέγραπται περὶ φύσιος, ἧσσον νομίζω τῇ ἰητρικῇ τέχνῃ προσήκειν ἢ τῇ γραφικῇ. Νομίζω δὲ [18] περὶ φύσιος

blir la régularité de la construction; car dans χρῆσίς τε de la leçon vulgaire, τε paraît surabondant. Ensuite, en donnant ἄλλην πρὸς ἄλληλα, elle facilite grandement l'intelligence de ce passage. Hippocrate y combat encore ceux qui veulent attribuer les phénomènes morbides à la qualité chaude ou à la qualité froide; ces qualités ne font que se neutraliser l'une l'autre; mais pour que la maturation et la coction des humeurs s'effectuent, il est besoin de mélanges qui aient des propriétés bien plus diverses les unes par rapport aux autres. — [32] ἐπὶ 2145, 2142. – ἐπεί γε ἄλλο 2253.

[1] π. om. 2253. — [2] δὲ 2253. — [3] πάντα om. vulg.; at in aliis habetur: 2140, 2255, 2143, 2145, 2144, 2142. - πάντα τὰ 2253. — [4] ὅσα 2140, 2255, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144. – ἢν πλείοσι 2253. — [5] βελτίω 2253. — [6] ὁ ἄνθ. 2253, 2141. — [7] πέσσει τε 2253. - ἢ omnes – μηδεμίαν 2253. — [8] ἀποδεικνύμενον 2253, 2141, 2255, 2142, 2145, 2143, 2140, 2144. — [9] περὶ οὗ ἡγεῦμαι ἐπιδ. 2253. – οὖν om. 2141, 2142, 2143, 2145. — [10] καὶ om. 2253. — [11] ἐστι 2142, 2255, 2145.-εἴη 2253.- ἔη 2145, 2140. — [12] Depuis ἄνθρωπος exclusivement, jusqu'à ἄνθρωπος (3 lignes plus bas) inclusivement, tout manque dans tous les imprimés et dans tous les manuscrits que j'ai pu consulter, excepté dans 2253. Cette lacune est considérable et comprend un passage important. La citation d'Empédocle par Hippocrate, n'es point une circonstance à dédaigner dans l'histoire littéraire et médicale. Une des fautes les plus communes commises par les copistes des manuscrits, c'était de sauter tout ce qui était compris entre un même mot répété. La répétition d'ἄνθρωπος est la cause de la lacune; et ce fait prouve que, bien que les bibliothèques publiques possèdent plusieurs manuscrits

Toutes les humeurs, dans le corps, sont d'autant plus douces et d'autant meilleures qu'elles ont subi plus de mélanges, et l'homme se trouve en l'état le plus favorable quand tout demeure dans la coction et le repos, sans que rien manifeste une qualité prédominante. C'est un sujet que maintenant je crois avoir exposé d'une manière suffisante.

20. Quelques-uns disent, sophistes et médecins, qu'il n'est pas possible de savoir la médecine sans savoir ce qu'est l'homme, et que celui qui veut pratiquer avec habileté l'art de guérir, doit posséder cette connaissance. Mais leurs discours ont la direction philosophique des livres d'Empédocle et des autres qui ont écrit sur la nature humaine, et exposé, dans le principe ce qu'est l'homme, comment il a été formé d'abord, et d'où provient sa composition primordiale : pour moi, je pense que tout ce que sophistes ou médecins ont dit ou écrit sur la nature, appartient moins à l'art de la médecine qu'à l'art du dessin. Je pense encore que c'est par la médecine seule qu'on arrivera à quelques connaissances positives sur la nature humaine, mais à condition d'embrasser la médecine même dans sa véritable généralité. Sans cela, il me semble qu'on est bien loin de telles connaissances, je veux dire, de savoir ce qu'est l'homme, par quelles causes il subsiste, et le reste exactement. Ainsi je crois fermement que tout médecin doit étudier la nature humaine, et rechercher soigneusement, s'il veut remplir ses obligations, quels sont les rapports de l'homme avec ses aliments, avec ses boissons, avec tout son

du livre de l'*Ancienne médecine*, nous n'en avons réellement que deux copies : l'une est le manuscrit 2253, l'autre, qui présente la lacune, est l'original de tous les autres manuscrits, qui n'ont pu dès lors que reproduire cette lacune, impossible, du reste, à soupçonner. Il est singulier que le manuscrit 2253 n'ait jamais été examiné avec soin. — [13] In marg. τίνι 2253. ·αὐτοῖς 2253. - φιλοσοφίαν 2253. — [14] ὁπόθεν 2253. - συνεπάγη omnes. — [15] τοῦτο 2253, 2140, 2142, 2145, 2140, 2255, 2243. — [16] ἢ σ. 2253. - ἰατρῷ 2253. — [17] δὲ om. 2145. - φύσεως 2141. — [18] ὅτι περὶ vulg. ; sine ὅτι 2253, 2142, 2255, 2140, 2141, 2145, 2144.

γνῶναί τι σαφὲς οὐδαμόθεν ἄλλοθεν [1] εἶναι ἢ ἐξ ἰητρικῆς. Τοῦτο δὲ, οἷόν τε καταμαθεῖν, ὅταν [2] αὐτέην τις τὴν ἰητρικὴν ὀρθῶς [3] πᾶσαν περιλάβῃ· μέχρι δὲ [4] τουτέου [5] πολλοῦ μοι [6] δοκέει δεῖν· λέγω δὲ [7] τὴν ἱστορίην ταύτην εἰδέναι ἄνθρωπος τί ἐστι, καὶ δι' οἵας αἰτίας γίνεται, καὶ τἄλλα [8] ἀκριβέως. [9] Ἐπεί τοί γέ μοι δοκέει ἀναγκαῖον εἶναι [10] παντὶ ἰητρῷ περὶ φύσιος εἰδέναι, καὶ πάνυ [11] σπουδάσαι ὡς εἴσεται, [12] εἴπερ τι μέλλει τῶν δεόντων ποιήσειν, ὅ τί [13] ἐστιν ἄνθρωπος πρὸς τὰ ἐσθιόμενα [14] καὶ πινόμενα, [15] καὶ ὅ τι πρὸς τὰ ἄλλα ἐπιτηδεύματα, [16] καὶ ὅ τι ἀφ' ἑκάστου ἑκάστῳ ξυμβήσεται. [17] Καὶ μὴ ἁπλῶς οὕτω δοκέειν ὅτι πονηρὸν βρῶμα τυρός· [18] πόνον γὰρ φέρει τῷ πληρωθέντι αὐτέου, ἀλλὰ τίνα τε [19] πόνον καὶ διὰ τί καὶ τίνι τῶν [20] ἐν τῷ ἀνθρώπῳ ἐνεόντων ἀνεπιτήδειον. [21] Ἔστι γὰρ καὶ ἄλλα πολλὰ βρώματα καὶ πόματα [22] φύσει πονηρὰ, [23] καὶ διατίθησι τὸν ἄνθρωπον οὐ [24] τὸν αὐτὸν τρόπον. Οὕτως οὖν μοι ἔστω [25] τῷ λόγῳ οἷον οἶνος ἄκρητος [26] πολὺς ποθεὶς, διατίθησί πως τὸν ἄνθρωπον [27] ἀσθενέα· [28] καὶ ἅπαντες ἂν ἰδόντες τοῦτο γνοίησαν, ὅτι αὕτη [29] ἡ δύναμις οἴνου καὶ αὐτός ἐστιν αἴτιος· καὶ οἷσί γε τῶν [30] ἐν τῷ ἀνθρώπῳ τοῦτο [31] μάλιστά γε δύναται, οἴδαμεν. Τοιαύτην [32] δὴ βούλομαι ἀληθείην καὶ περὶ τῶν

[1] 2253. – ἔσται vulg. et al. codd. — [2] αὐτὴν omnes – πᾶς pro τις Mercur. in marg. — [3] π. om. 2253. — [4] τούτου 2253. — [5] Sic 2253. – In vulg. et al. codd. πολλούς μοι δοκέει ἰδεῖν. – La leçon des imprimés est évidemment contradictoire au raisonnement d'Hippocrate. De la nécessité d'embrasser l'universalité de la médecine pour connaître la nature de l'homme, il conclut, non, comme lui font dire les imprimés, que beaucoup sont arrivés à cette universalité, mais, comme lui fait dire le 2253, qu'il s'en faut de beaucoup que l'étude soit arrivée à ce point. La leçon de 2253 est excellente ; et la faute des autres manuscrits est venue de l'iotacisme qui a répété ει de δοκέει et l'a joint à δεῖν. De telles fautes sont très fréquentes. — [6] δοκεῖ 2253. — [7] ταύτην τὴν ἱστορίην εἶναι 2253. – Cette leçon vaut peut-être mieux que celle des imprimés que j'ai conservée. Cependant toutes deux s'entendent et toutes deux donnent le même sens ; cela m'a empêché de modifier le texte imprimé. Avec des variantes aussi nombreuses et aussi importantes que celles que j'ai réunies pour ce traité , c'est souvent un grand embarras pour moi de me décider entre les leçons diverses, mais probables, et je ne le fais jamais qu'avec beaucoup d'hésitation et de lenteur. — [8] ἀκριβῶς 2253. — [9] ἐπὶ τούτω γέ μοι 2253. — [10] π. ἰ. om. 2253. — [11] σπουδάξαι 2141, 2253, 2140, 2142 , 2145 , 2143. – εἴσονται Vander Linden. — [12] ὥσπερ

genre de vie, et quelles influences chaque chose exerce sur chacun. Et il ne suffit pas de savoir simplement que le fromage est un mauvais aliment, parce qu'il cause des douleurs à ceux qui s'en rassasient; mais il faut savoir quelle douleur il cause, pour quelle raison, et à quelle humeur du corps il est contraire. Il y a en effet beaucoup d'autres aliments et boissons qui sont nuisibles à l'économie humaine, mais qui ne l'affectent pas de la même manière. Soit pour exemple le vin pur, qui, bu en grande quantité, jette l'homme dans une certaine faiblesse; on n'aura qu'à ouvrir les yeux pour connaître que la cause de cette faiblesse est dans la propriété du vin et dans le vin lui même; et nous savons sur quoi, dans l'économie humaine, il porte son action. Cette vérité, qui est manifeste ici, je veux qu'elle le soit aussi dans les autres cas. Le fromage (puisque je me suis déjà servi de cet exemple) ne nuit pas à tout le monde; il est des gens qui peuvent s'en rassasier sans le moindre inconvénient, et même il fortifie mer-

2253. - τοι 2143. - ποίησιν 2253. — [13] τε post ὅτι 2253. — [14] τε καὶ 2253. — [15] καὶ ὅ τι πρὸς τὰ ἄλλα ἐπιτηδεύματα. om. vulg. et al. codd. excepto 2253. — [16] καὶ om. 2253 - .συμϐ. omnes. — [17] καὶ δὴ ἁπλῶς οὕτως πονηρόν ἐστι. βρῶμα τυρός 2253. — La leçon donnée par 2253 est fort différente du texte vulgaire; cependant elle s'entend fort bien, et au fond elle a le même sens. Mais la marche générale de la phrase m'a paru rendre préférable le texte ordinaire. — [18] πονηρὸν γὰρ παρέχει τ. πλ. αὐτοῦ 2253. — [19] τρόπον 2253. - διατί 2141. — [20] Sic 2253. - ἀνθρώπων pro ἐν τῷ ἀν. vulg. et al. codd. - τίνων τῶν ἀνθρώπων pro τίνι τ. ἐ. τῷ ἀνθρ. cod. S. ap. Foes. - Je n'ai pas besoin de faire observer que la leçon de 2253 est la seule bonne. τῶν ἀνθρώπων ἐνεόντων n'est pas intelligible; et Foes, qui a traduit : Cuinam ejus usus minime sit accommodatus, a fait abstraction de ἐνεόντων; correction, qui ainsi que le montre 2253, n'est pas la véritable. — [21] ἐστι. καὶ γὰρ καὶ ἀλ. 2253, 2140, 2143, 2141, 2144, 2142. - ἐστι. καὶ τὰς καὶ ἄλ. cod. S. ap. Foes. — [22] φ. om. 2253. — [23] ἀ pro καὶ 2253. — [24] τὸν om. vulg. — [25] τ. λ. om. 2253. — [26] πολλὸς 2253. — [27] ἀσ om. 2253. — [28] καὶ πάντες ἂν οἱ εἰδότες 2253. — [29] ἡ om. 2253. - ἐστιν om. 2253. — [30] ἀνθρώπων pro ἐν τῷ ἀν. 2145. C'est une erreur semblable à celle que j'ai corrigée plus haut (note 20), à l'aide du manuscrit 2253. — [31] δύναται, μάλιστα οἰδ. 2253. - τε pro γε 2253, 2145, 2142. — [32] δὲ 2253.

ἄλλων φανῆναι. Τυρὸς γὰρ, ἐπειδὴ [1] τουτέῳ σημείῳ ἐχρησάμην, οὐ πάντας ἀνθρώπους [2] ὁμοίως λυμαίνεται, ἀλλ' εἰσὶν οἵτινες [3] αὐτέου πληρεύμενοι οὐδ' ὁτιοῦν βλάπτονται· [4] ἀλλὰ καὶ ἰσχὺν, οἷσιν [5] ἂν ξυμφέρῃ, θαυμασίως παρέχεται· εἰσὶ [6] δὲ οἳ χαλεπῶς ἀπαλλάσσουσι· [7] διαφέρουσι δὲ τουτέων αἱ φύσιες· [8] διαφέρουσι δὲ κατὰ τοῦτο· ὅπερ ἐν τῷ σώματι ἔνεστι πολέμιον τυρῷ, [9] ὑπὸ τοιουτέου ἐγείρεταί τε καὶ [10] κινέεται· οἷσιν [11] ὁ τοιοῦτος χυμὸς τυγχάνει [12] πλέον ἐνεὼν καὶ μᾶλλον ἐνδυναστεύων ἐν τῷ σώματι, [13] τουτέους μᾶλλον καὶ κακοπαθέειν εἰκός. Εἰ δὲ πάσῃ τῇ ἀνθρωπίνῃ φύσει ἦν [14] κακὸν, πάντας ἂν [15] ἐλυμαίνετο. Ταῦτα δὲ εἴ τις [16] εἰδοίη, οὐκ ἂν πάσχοι.

21. Τὰ δ'ἐν τῇσιν ἀνακομιδῇσι τῇσιν ἐκ τῶν νούσων, ἔτι δὲ καὶ ἐν τῇσι νούσοισι τῇσι μακρῇσι γίνονται πολλαὶ [17] ξυνταράξιες, αἱ μὲν [18] ἀπὸ ταυτομάτου, αἱ δὲ καὶ ἀπὸ τῶν προσενεχθέντων τῶν τυχόντων. Οἶδα δὲ [19] τοὺς ἰητροὺς τοὺς πολλοὺς, ὡς τοὺς ἰδιώτας, ἢν τύχωσι περὶ τὴν [20] ἡμέρην ταύτην τι κεκαινουργηκότες, [21] ὡς λουσάμενοι, ἢ περιπατήσαντες, ἢ φαγόντεςτι [22] ἑτεροῖον, ταῦτα δὲ [23] πάντα βελτίω προσενηνεγμένα ἢ μὴ, [24] οὐδενὸς ἧσσον τὴν αἰτίην τουτέων τινὶ ἀνατιθέντας, [25] τὸ μὲν αἴτιον ἀγνοεῦντας, τὸ δὲ ξυμφορώτατον, ἢν [26] οὕτω τύχῃ, [27] ἀφανίσαντας. Δεῖ δὲ οὔ· ἀλλ' εἰδέναι τί λουτρὸν ἀκαίρως

[1] Τούτῳ 2253. — [2] 2253 hab. ὁμ. quod om. vulg. et al. codd. — [3] αὐτοῦ πληρούμενοι 2253. — [4] Je donne le membre de phrase tel que je l'ai trouvé dans 2253. Mais il est très différent dans les imprimés et dans les manuscrits, qui ont : ἀλλὰ καὶ τοῖς ἰσχνοῖσιν ἂν ξυμφέρειν θαυ. παρ. On conçoit trè; facilement l'analogie que ces leçons présentent dans l'écriture, quoique la signification diffère beaucoup. Ce qui m'a décidé pour celui de 2253, c'est que la construction ξυμφέρειν θαυμασίως παρέχεται me paraît peu habituelle. Au reste, toutes deux sont fort intelligibles, et le lecteur a l'une et l'autre sous les yeux. — [5] ἣν pro ἂν 2253. – Ce manuscrit, à diverses reprises, emploie ἣν pour ἂν dans le sens de particule conditionnelle. — [6] δ' 2253. – ἀπαλασ. 2253. — [7] διαφέρουσιν οὖν τ. 2253. – τουτέου M. R. apud Chart. — [8] διαφέρουσιν 2253. — [9] καὶ ὑπὸ τούτου 2253. – τουτέου 2140, 2255, 2142, 2141. – τουτέῳ 2143. — [10] κινεῖται 2253. – οἷς 2253. — [11] γὰρ ante ὁ cod. S. ap. Foes. — [12] πλείων ἐὼν 2253. — [13] τούτους. – καὶ om. – κακοπαθεῖν 2253. — [14] κακὸς cod. S. ap. Foes. — [15] ἐλυμήνατο 2253. — [16] εἰδείη 2142, 2145, 2143, 2255, 2140. – εἰδῇει 2253. — [17] συντ. 2253. – συνταρατάξιες 2145. – συμπαρατήξιες 2142. – συμπαρατάξιες vulg. et al. codd. – συμπαραπράξιες cod. S. ap. Foes. — [18] μὲν

veilleusement ceux à qui il convient; il en est, au contraire, qui ne le digèrent que difficilement. Les constitutions des uns et des autres diffèrent donc, et elles diffèrent en ceci : à savoir que l'humeur qui, dans le corps, ne compatit pas avec le fromage, est éveillée et mise en mouvement par cette substance. Les natures chez lesquelles une pareille humeur est surabondante et prédominante, doivent naturellement souffrir davantage de cet aliment; mais s'il était malfaisant pour la constitution humaine tout entière, il nuirait à tous les hommes. Donc, connaître ces propriétés diverses, ce serait savoir se préserver des maux qu'elles causent.

21. Dans les convalescences et dans les maladies qui durent long-temps, il survient des perturbations fréquentes, les unes spontanément, les autres par des choses fortuitement administrées. Si, le jour même de ces perturbations, le hasard veut qu'il y ait eu quelque innovation, par exemple, un bain, une promenade, un mets différent, toutes choses qu'il vaut mieux avoir faites que n'avoir pas faites, je sais que néanmoins la plupart des médecins, comme le vulgaire, attribueront à ces choses le trouble survenu, ignorant la vraie cause et proscrivant ce qui peut-être est le plus utile. C'est une faute; car l'on doit savoir les effets d'un bain donné mal à propos et ceux d'un exercice inopportun; jamais le même

καὶ 2253. — [19] τοὺς πολλοὺς ἰητροὺς, ὥσπερ τ. ἰδ. 2253. — [20] ἡμέραν 2253. - καινουργηκότες 2140, 2142, 2253. — [21] ἢ pro ὡς 2253. — [22] ἑτεροίων 2253. — [23] πάντως ἐναντίας pro πάντα Mercur. in marg. — [24] οὐδὲν 2253. - τούτων 2253, 2144 et 2141 en glose. - ἀνατιθέντες 2143, 2253. — [25] καὶ τὸ μ. 2253. - ἀγνοοῦντας 2253. - συμφερώτατον 2143. - συμφ. cæt. — [26] Sic 2253. - οὕτως τύχωσιν vulg. et al. codd. Les deux leçons sont bonnes; celle de 2253 me paraît cependant préférable. Si l'on garde τύχωσιν, il faut traduire : exposés à proscrire ce qui est le plus utile. Or, Hippocrate a dit qu'ils attribuent le mal souvent à ce qui a été fait, par conséquent ils proscrivent ce qui a été fait; il est donc mieux de lire τύχῃ avec 2253, et de dire qu'ils proscrivent ce qui peut-être est le plus utile. — [27] 2142, 2145, 2141, 2143, 2140. - ἀφανίσαντες vulg. et al. codd. — ἀφαιροῦντας 2253.

[1] προσγενόμενον ἐργάσεται, [2] καὶ τί κόπος. Οὐδέποτε γὰρ ἡ αὐτὴ [3] κακοπαθίη τουτέων, οὐδ' ἑτέρου, οὐδέ γε ἀπὸ πληρώσιος, [4] οὐδέ γε ἀπὸ βρώματος τοίου ἢ τοίου. Ὅστις οὖν ταῦτα μὴ [5] εἴσεται ὡς ἕκαστα ἔχει πρὸς τὸν ἄνθρωπον, οὔτε γινώσκειν τὰ γινόμενα ἀπ' [6] αὐτέων δυνήσεται, οὔτε χρέεσθαι ὀρθῶς.

22. Δεῖν δέ μοι [7] δοκέει καὶ ταῦτ' εἰδέναι, ὅσα τῷ ἀνθρώπῳ παθήματα ἀπὸ δυνάμιων [8] ἔρχεται, καὶ ὅσα ἀπὸ σχημάτων. Λέγω [9] δὲ τί τοῦτο; Δύναμιν μὲν εἶναι τῶν χυμῶν [10] τὰς ἀκρότητάς τε καὶ [11] ἰσχὺς· σχήματα δὲ λέγω ὅσα ἔνεστιν ἐν τῷ ἀνθρώπῳ. Τὰ μὲν [12] γὰρ κοῖλά τε καὶ ἐξ εὐρέος [13] ἐς στενόν ἐστι συνηγμένα, [14] τὰ δὲ καὶ ἐκπεπταμένα, τὰ δὲ [15] στερεά τε καὶ [16] στρογγύλα, τὰ δὲ πλατέα [17] καὶ ἐπικρεμάμενα, τὰ δὲ [18] διατεταμένα, τὰ δὲ μακρὰ, τὰ δὲ πυκνὰ, [19] τὰ δὲ μανά τε καὶ τεθηλότα, τὰ δὲ σπογγοειδέα [20] καὶ ἀραιά. Τοῦτο μὲν, [21] ἑλκύσαι ἐφ' [22] ἑωυτὸ καὶ ἐπισπάσασθαι ὑγρότητα ἐκ τοῦ ἄλλου σώματος, πότερον τὰ κοῖλά τε καὶ ἐκπεπταμένα, ἢ τὰ στερεά τε καὶ στρογγύλα, ἢ τὰ κοῖλά τε καὶ [23] ἐς στενὸν ἐξ εὐρέος συνηγμένα, δύναιτ' ἂν μάλιστα; Οἶμαι [24] μέντοι τὰ τοιαῦτα [25] ἐς στενὸν συνηγμένα ἐκ κοίλου τε καὶ [26] εὐρέος. Καταμανθάνειν δὲ δεῖ [27] αὐτὰ ἔξωθεν ἐκ τῶν φανερῶν. Τοῦτο μὲν [28] γὰρ, τῷ στόματι κεχηνὼς ὑγρὸν οὐδὲν [29] ἀνασπάσαις· [30] προμυλλήνας δὲ καὶ συστείλας, [31] πιέσας τε τὰ χείλεα, [32] ἔτι τε αὐλὸν προσθέμενος, ῥηϊδίως [33] ἀνασπάσαις ἂν ὅ τι θέλοις. Τοῦτο δὲ, αἱ σικύαι [34] προσβαλλόμεναι [35] ἐξ

[1] προσγιν. 2143. — [2] ἢ pro καὶ 2253. — [3] κακοπαθείη 2255, 2145, 2142. - οὐδετέρου 2253. - κόρου supra πληρώσιος, gloss., 2144, 2141. — [4] οὐδ' ἀπὸ 2253. - τοιούτου supra τοίου, gloss., 2141. — [5] νοήσει sup. εἴσ. gloss. 2141. — [6] αὐτῶν 2253. — [7] δοκεῖ κ. ταῦτα 2253. - φαίνεται sup. δοκ. gloss. 2141.- γινώσκειν sup. εἰδ. gloss. 2141. — [8] γίνεται 2253. — [9] δὲ τί τοιοῦτον 2253. - δὲ 2142, 2145, 2140. δὴ vulg. - τί om. 2235, 2143. — [10] Le texte vulgaire et tous les manuscrits, excepté 2253, ont εἰδέναι avant τάς; εἰδέναι me paraît tout-à-fait surabondant; il s'est sans doute introduit, à tort, dans cette place, parce qu'il se trouve deux lignes plus haut. — [11] ἰσχὺν 2253. — [12] γὰρ om. 2253. - τε om. 2253. — [13] 2144. - εἰς vulg. — εἰς στενὰ συνενηγμένα 2253. — [14] τ. δ. κ. ἐκ. τ. δὲ om. 2253. — [15] στερεά τε καὶ om. 2253. — [16] τε post στρογγύλα 2253. — [17] τε καὶ 2253. — [18] διατεταγμένα 2140.- διατεγμένα 2143.— [19] τ. δ. μ. τ. om. 2140, 2145, 2143, 2141, 2142, 2144.- μανά τε καὶ om.

mal n'est produit par un bain et un exercice, pas plus qu'il ne l'est par toute autre chose, par la réplétion, par tel ou tel aliment. Celui donc qui ne connaîtra pas comment chacune de ces choses se comporte à l'égard de l'homme, n'en connaîtra ni les effets ni l'usage convenable.

22. Selon moi, le médecin doit en outre savoir quelles maladies dérivent des puissances et des figures. Que veux-je dire par là? J'appelle puissances les propriétés extrêmes et les forces des humeurs, j'appelle figures la conformation des organes qui sont dans le corps. Les uns sont creux, et, de larges, ils vont en se rétrécissant; les autres sont déployés; d'autres, solides et arrondis; quelques-uns, larges et suspendus; d'autres étendus; d'autres larges; d'autres denses; d'autres mous et pleins de sucs; d'autres spongieux et lâches. Maintenant, s'il s'agit d'attirer des liquides hors du reste du corps, lesquels des organes creux et déployés, ou solides et ronds, ou creux et de larges devenant étroits, lesquels, dis-je, auront la plus grande puissance? Pour moi, je pense que ce sont ceux qui, étant creux et larges, vont en se rétrécissant. On en peut juger par ce qui est visible au dehors : la bouche ouverte, vous n'aspirerez aucun liquide; mais rapprochez

cod. S. ap. Foes. - μανά om. 2144. - θάλλοντα supra τεθ. gloss. 2144, 2141. — [20] τε καὶ 2253. — [21] μὲν οὖν 2253. — [22] ἑαυτοῦ 2253. — [23] εἰς 2253. - συνημένα. δύναιτο 2253. - νομίζω sup. οἶμαι gloss. 2141. [24] μὲν 2253. — [25] 2144. - εἰς vulg. - τὰ εἰς 2253. — [26] ἐξ εὐ. 2253. - πρέπει sup. δεῖ gloss. 2141. — [27] ταῦτα 2253. - τῆς ἐκτὸς ἐπιφανείας sup. τῶν φανερῶν gloss. 2141. — [28] γὰρ om. 2145. - κεχηνὸς 2145. — [29] ἀνασπάσειεν 2141. - ἀνασπάσειες 2144, 2145. - ἀνασπάσειε 2143. — [30] 2140, 2143, 2141, 2142, 2144, 2145. - προδιατρέψας in marg. cod. F. ap. Foes.- προσμυλ. vulg. et quidam codd. - Galien a lu προμυλλήνας, mot qu'il a interprété dans son Lexique des mots hippocratiques difficiles. [31] πι. δὲ ἀνασπάσειε τ. χ. 2253.—[32] καὶ ἔτι 2140, 2255, 2145, 2142, 2141, 2144. - καὶ ἐπί τε 2253. - προθέμενος 2255, 2145. — [33] ἀνασπάσειε 2141. - ἀνασπάσῃς cod. F. ap. Foes. - ἐθέλοις 2253. - θέλῃς 2142, 2140, 2255, 2143, 2144. - θέλεις vulg. — [34] 2253. - προβαλ vulg. et al. codd. — [35] ἐξ εὐ. ε. στ. ἐσ. om. 2253. - στενωμέναι 2140, 2145, 2142.

εὐρέος [1] ἐς στενώτερον ἐστενωμέναι πρὸς τοῦτο τετεχνέαται, πρὸς τὸ ἕλκειν [2] ἀπὸ τῆς σαρκὸς καὶ ἐπισπᾶσθαι, ἄλλα τε πολλὰ τοιουτότροπα. [3] Τῶν δ' ἔσω τοῦ ἀνθρώπου φύσις καὶ σχῆμα [4] τοιοῦτον· κύστις τε καὶ κεφαλὴ, καὶ ὑστέρα [5] γυναιξί· καὶ φανερῶς ταῦτα μάλιστα ἕλκει, καὶ πλήρεά ἐστιν [6] ἐπάκτου ὑγρότητος αἰεί. Τά δὲ κοῖλα καὶ [7] ἐκπεπταμένα ἐπιῤῥυεῖσαν μὲν [8] ἂν ὑγρότητα μάλιστα δέξαιτο πάντων, ἐπισπάσαιτο [9] δ'ἂν οὐχ ὁμοίως. Τὰ δέ γε [10] στερεὰ καὶ στρογγύλα οὔτ' [11] ἂν ἐπισπάσαιτο οὔτ' ἂν [12] ἐπιῤῥυεῖσαν δέξαιτο· [13] περιολισθάνοι τε γὰρ [14] ἂν, καὶ οὐκ ἔχοι ἕδρην ἐφ' ἧς μένοι. Τὰ δὲ σπογγοειδέα τε καὶ [15] ἀραιὰ, οἷον σπλὴν, [16] πλεύμων καὶ μαζοὶ, [17] προσκαθεζόμενα μάλιστα [18] ἀναπίοι καὶ σκληρυνθείη καὶ αὐξηθείη, ὑγρότητος [19] προσγενομένης, [20] ταῦτα μάλιστα. [21] Οὐ γὰρ ἂν ἐν

[1] εἰς omnes. - τεχνέαται vulg. et quid. codd.-τετεχνημέναι 2253.- τεχνέεται 2255. - τεχνίεται 2145. - τεχνίαται 2142. - Quoiqu'aucun manuscrit ne donne τετεχνέαται, je pense que c'est ainsi qu'il faut lire. C'est la forme ionienne de la 3e personne du pluriel du parfait passif. Le redoublement τε aura été omis par les copistes à cause du voisinage de la syllabe το de τοῦτο; et en place de cette forme ionienne, 2253 aura, comme il le fait souvent, mis la forme commune τετεχνημέναι εἰσί. — [2] ἐκ 2255.- ἐπισπάσασθαι 2253. — [3] τῶν δὲ ἔσω φύσει τοῦ ἀνθρώπου σχῆμα τοιούτων 2253. — [4] τοιούτων 2142. — [5] γυναιξίν 2253. — [6] ἐπ' αὐτοῦ 2142, 2145, 2141, 2255, 2144. — [7] ἐπεκτεταμένα 2253. - ἐπεισρυῆσαν 2255. - ἐπιρρυείσας 2141, 2142, 2145, 2143, 2255, 2144. — [8] ἂν om. 2253. - ὑγρότητας 2142, 2141, 2145, 2143, 2140, 2144. - δέξαιντο 2253. — [9] ἂν om. 2143. — [10] στεραιά 2253. — [11] ἐπεσπάσατο 2142, 2255, 2143, 2141, 2144, 2145. - ἐπισπάσατο 2140. — [12] ἐπεισρυεῖσαν 2254. - ἐδέξατο 2142, 2143, 2255, 2145, 2141, 2144. — [13] περιολισθάνοιτο pro πε.....τε 2145. - ὄλισθον Heurn. — [14] ἂν om. 2253.- ἔχει 2140, 2145, 2142, 2141, 2144. - μένοι 2253. μένει vulg. - μενεῖ Lind.- βάσιν sup. ἕδρην gloss. 2141. —[15] στεραιὰ 2253.— [16] τε καὶ πν. 2253.-καὶ πν. 2141, 2142, 2143, 2144. πνεύ. vulg. — [17] προκαθ. 2145, 2140, 2143, 2141, 2142, 2144. — [18] ἀναπίη καὶ σκληρυνθῇ 2145, 2141, 2143, 2142, 2255, 2140, 2144.- ἀναπίνοι 2253.- σκλ. ἂν κ. 2253. — [19] προσγιν. al. man. 2144. — [20] ταύτη 2143. - τούτοις Mercur. in marg. - post μάλιστα addit Vander Linden ὁ πνεύμων. - Cette addition a été faite par Vander Linden, sans doute à l'exemple de Cornarius, qui, dans sa traduction, ajoute le *poumon*. Nul manuscrit ne donne cette addition. — [21] Le texte est ici très altéré, et il est difficile de le restaurer avec sûreté. Les éditions et les imprimés varient beaucoup dans ce passage. Voici les diverses leçons: Foes a : Οὐ γὰρ ἂν ἦν ἐν κοιλίῃ ἐνῇ τὸ ὑγρὸν,

les lèvres en les allongeant et en les comprimant, et vous aspirerez tout ce que vous voudrez, surtout si vous ajoutez un tuyau. De même, les ventouses, qui, larges au fond, se rétrécissent vers le goulot, ont été imaginées pour attirer les humeurs hors des chairs. Il en est ainsi de beaucoup d'autres choses. Parmi les organes intérieurs du corps, une constitution et une forme de ce genre ont été données à la vessie, à la tête et à l'utérus. Et manifestement ce sont les parties qui aspirent le plus, et elles sont toujours pleines d'un liquide qu'elles ont attiré. Les organes creux et déployés recevraient mieux que tout autre les humeurs affluentes; mais ils ne pourraient attirer aussi bien. Les organes solides et arrondis n'attirent ni ne reçoivent; car le liquide coulerait tout autour, sans trouver de lieu qui l'arrêtât et le retînt. Les organes spongieux et lâches, tels que la rate, le poumon et les mamelles, placés près des liquides, les absorberaient, et ce sont surtout ces parties qui se durciraient et se gonfleraient par l'afflux des humeurs; car les humeurs ne seraient pas dans la rate comme dans un viscère creux qui les renfermerait dans sa capacité même et les évacuerait chaque jour. Mais, lorsque la rate aurait absorbé et reçu dans son intérieur le liquide, les vides, les spongiosités et les petits interstices se trouveraient remplis, et, de poreuse et de molle qu'elle était, elle deviendrait dure et dense; car elle n'est apte ni à la coction, ni à l'émission des humeurs. Or, cela lui ar-

ἔξω τε περιέχει αὐτέη ἡ κοιλίη τὸ ὑγρόν; ce qui est inintelligible; la traduction de Foes ne l'est pas moins : Neque enim si in ventriculo humor insit, eumque foris contineat et singulis diebus evacuatur. L'édition d'Alde est tout-à-fait semblable, si ce n'est qu'il y a une virgule après περιέχει; quelques manuscrits ont un point. Les manuscrits 2144, 2255, 2145, 2142, 2141, ont : Οὐ γὰρ ἂν ἦν ἐν κοιλίῃ ἐν ᾗ τὸ ὑγρὸν ἔξω τε περιέχει αὐτέη ἡ κοιλίη ἐν ᾗ τὸ ὑγρόν. Les manuscrits 2143 et 2140 y sont conformes, si ce n'est que le premier n'a pas τε, et que le second a τὰ au lieu de τε. Ces diverses leçons ne peuvent non plus se comprendre. L'exemplaire de Severinus, que Foes cite dans ses variantes, avait : Οὐ γὰρ ἂν ἦν ἡ κοιλίη ἐν ᾗ τὸ ὑγρὸν ἔξω

σπληνὶ, ὥσπερ ἐν κοιλίῃ ἐν ᾗ τὸ ὑγρὸν, ἔξω τε περιέχοι αὕτη ἡ κοιλίη καὶ [1] ἐξαλίζοιτ' ἂν καθ' ἑκάστην [2] ἡμέρην· ἀλλ' [3] ὅταν πίῃ καὶ δέξηται [4] αὐτὸς [5] ἐς ἑωυτὸν τὸ ὑγρὸν, τὰ κενὰ καὶ ἀραιὰ [6] ἐπληρώθη, καὶ τὰ σμικρὰ [7] πάντα, καὶ ἀντὶ [8] ἀραιοῦ τε καὶ μαλθακοῦ σκληρός τε καὶ πυκνὸς ἐγένετο, καὶ οὔτ' [9] ἐκπέσσει οὔτ' ἀφίησι· ταῦτα δὲ πάσχει διὰ τὴν φύσιν τοῦ σχήματος. [10] Ὅσα δὲ φῦσάν τε καὶ ἀνειλήματα ἐνεργάζονται ἐν τῷ σώματι, προσήκει ἐν μὲν τοῖσι [11] κοίλοισί τε καὶ [12] εὐρυχώροισιν, οἷον κοιλίῃ τε καὶ [13] θώρηκι, ψόφον τε καὶ

τε περιέχει αὐτέη ἡ κοιλίη. Le manuscrit 2253 a : Οὐδὲ γὰρ ἂν ὥσπερ ἐν κοιλίῃ ἐνῇ τὸ ὑγρὸν, ἔξω τε περιέχῃ αὕτη ἡ κοιλίη. Ce manuscrit, comme l'exemplaire de Severinus, omet les mots τὸ ὑγρὸν qui terminent la phrase dans les imprimés, et ἐν ᾗ τὸ ὑγρὸν qui la terminent dans les autres manuscrits. Ainsi aucun manuscrit ne donne une leçon qui satisfasse ou que l'on puisse restaurer avec une pleine sûreté. Toutefois, le sens, à l'aide de ce qui précède et de ce qui suit, se laisse pénétrer, et c'est là ce qui doit servir de guide dans l'emploi qu'on peut faire de la multitude des variantes qu'offrent ici les manuscrits. En effet, Hippocrate veut dire que les tissus spongieux et aréolaires ne sont pas comme les viscères creux qui enveloppent les liquides et se vident chaque jour, mais que, lorsque les humeurs en ont rempli les vacuoles, ils deviennent durs et denses, attendu qu'ils ne sont pas conformés pour expulser les liquides. Le sens est très certain malgré l'incertitude du texte. D'abord remarquons que, dans le second membre de phrase, les mots τὸ ὑγρὸν du texte de Foes, ἐν ᾗ τὸ ὑγρὸν des autres manuscrits, sont nés de la répétition du premier membre de phrase ; on peut donc les retrancher. Cela fait, le texte est un peu débarrassé, mais la correction n'est pas encore facile, et il faut surtout se laisser guider par le sens. De plus, remarquons une particularité, c'est que le manuscrit 2253 a un mot, ὥσπερ, dont il faut sans doute tenir compte dans la correction, et qui m'a suggéré la conjecture que j'ai admise dans le texte : Οὐ γὰρ ἂν ἐν σπληνὶ ὥσπερ ἐν κοιλίῃ κτλ. Cette correction a le grand avantage de justifier, dans les lignes suivantes, plusieurs pronoms et adjectifs masculins, αὐτὸς, ἑωυτὸν, σκληρὸς, πυκνὸς, lesquels ne se rapportent à rien et forment solécisme si l'on n'admet pas une correction analogue à celle que j'ai admise : l'introduction de quelque nom masculin me semble nécessaire. Nous n'avons que deux copies primordiales du traité de l'*Ancienne médecine*, l'une représentée par le manuscrit 2253, l'autre par les autres manuscrits et par nos éditions : je suppose que l'altération est venue dans la première copie, par l'omission ἐν σπληνὶ, et dans la seconde par l'omission de tout ce qui se trouvait entre les deux ἐν, c'est-à-dire de ἐν σπληνὶ ὥσπερ. Je sais que tout cela est conjectural, et l'étude des manuscrits m'a appris qu'ils four-

rive à cause de sa figure. Tout ce qui est cause que l'air s'engendre et tournoie dans le corps, produit naturellement du bruit et des murmures dans les parties creuses et spacieuses, telles que le ventre et la poitrine. Car, lorsqu'il ne les remplit pas de manière à devenir immobile et qu'il a de l'espace pour changer et se mouvoir, il faut nécessairement que les mouvements et le bruit se voient et s'entendent. Par la même cause, les organes qui sont charnus et mous, éprou-

nissaient parfois des restitutions que rien n'aurait pu faire deviner; d'autant plus que nous ne sommes pas sûrs qu'il n'y ait pas ici une lacune. Mais, dans tous les cas, ma conjecture est conforme au sens qu'exige le contexte, et, dans un passage aussi désespéré, cela suffit pour la justifier.

[1] Ἐξαγίζοιτ'; in marg. ἐξαλίζει, 2145. - ἐξαγίζοιτ' 2142, 2141, 2144, 2140. - ἐξαγγίζοιτο 2253. - ἐξαγγίζοιτ' vulg. - ἐξαγγίζοι Zving. in marg. - ἐξογκίζοιτο cod. S. ap. Foes. - On lit dans le *Glossaire* de Galien, p. 466, Ed. Franz. : ἐξαλίζοιτο, ἐκκενοῖτο. Foes a imprimé ἐξαγγίζοιτο; mais il remarque que l'explication de Galien doit être rapportée à ce mot, et que, par conséquent, il faut lire ἐξαλίζοιτο. L'observation de Foes est confirmée par l'annotation du manuscrit 2145, qui a mis en marge le verbe expliqué par Galien. Dans ce cas-ci, comme dans beaucoup d'autres, la glose ἐξαγγίζοιτο ou ἐξογκίζοιτο a expulsé la véritable leçon. — [2] ἡμέραν 2144, corr. al. manu. — [3] ὅτ' ἂν 2253. - ἴη pro πίῃ 2140, 2142, 2145, 2143, 2141, 2144. — [4] αὐτὸ ἐς ἑωυτὸ 2253. - Cette leçon paraît être une tentative de correction faite par le copiste, qui, ne trouvant pas de nom masculin auquel ces pronoms se rapportassent, les a changés en neutres. Mais cette correction était insuffisante; car il a laissé subsister, une ligne plus bas, σκληρὸς et πυκνὸς, au sujet desquels la difficulté se représente. Ce sont ces masculins qui donnent une grande probabilité à la conjecture par laquelle j'ai introduit σπληνὶ devant ὥσπερ du manuscrit 2253.—[5] ἐς om. 2140, 2145, 2142, 2143, 2141, 2144. — [6] ἐπληρώθη est donné par 2253; il manque dans tous les autres manuscrits et dans les éditions; cependant il est absolument nécessaire au sens. — [7] πάντη 2253, 2140, 2255, 2141, 2143, 2145, 2144.— [8] μαλθακοῦ τε κ. ἀρ. 2253. — [9] 2253. - ἐκπίεσῃ vulg. et al. codd. - ἐκπιέσῃ 2142. — [10] ὅσαι 2253. - ἀνηλήματα ἀπεργάζονται 2253. — [11] κώλοισι 2140, 2142, 2144, 2141. - κοίλεσι suprascr. κοίλοισι 2253 sine τε.—[12] εὐρυχωρέσιν suprascr. εὐρυχώροισιν 2253. - εὐρυχωρήσεσι vulg. et al. codd.-La leçon de 2253 me paraît préférable à la leçon vulgaire. Un adjectif comme εὐρύχωρος est après κοίλοισι plus naturel qu'un substantif comme εὐρυχώρησις. — [13] θώρακι sup. lin. gloss. 2144. - ἐμπιεῖν 2253.

πάταγον ἐμποιέειν. [1] Ὅτε γὰρ ἂν μὴ ἀποπληρώσῃ οὕτως ὥστε [2] στῆναι, ἀλλ' [3] ἔχῃ μεταβολάς τε καὶ [4] κινήσιας, ἀνάγκη ὑπ' αὐτέων [5] καὶ ψόφον καὶ καταφανέας κινήσιας γίνεσθαι. [6] Ὅσα δὲ σαρκώδεά τε καὶ μαλθακὰ, ἐν τοῖσι [7] τουτέοισι νάρκαι τε καὶ πληρώματα, [8] οἷα ἐν [9] τοῖσιν ἀποπληγεῖσι γίνεται· ὅταν δ' [10] ἐγκύρσῃ πλατέϊ τε καὶ ἀντικειμένῳ, καὶ [11] πρὸς αὐτὸ ἀντιπαίσῃ, [12] καὶ φύσει τοῦτο τύχῃ, [13] μήτε ἰσχυρὸν ἐὸν, ὥστε δύνασθαι [14] ἀντέχεσθαι τῆς βίης καὶ μηδὲν [15] κακὸν παθεῖν, μήτε μαλθακόν τε καὶ ἀραιὸν, ὥστ' ἐκδέξασθαί τε καὶ [16] ὑπεῖξαι, [17] ἁπαλὸν δὲ καὶ τεθηλὸς καὶ ἔναιμον καὶ πυκνὸν, οἷον ἧπαρ, διὰ μὲν τὴν πυκνότητα καὶ πλατύτητα [18] ἀνθέστηκέ τε καὶ οὐχ ὑπείκει. Φῦσα [19] δὲ ὑποδεχομένη αὔξεταί τε καὶ ἰσχυροτέρη γίνεται, καὶ [20] ὁρμᾷ μάλιστα πρὸς τὸ ἀντιπαῖον. Διὰ δὲ τὴν ἁπαλότητα καὶ τὴν ἐναιμότητα οὐ δύναται ἄνευ πόνων εἶναι, καὶ [21] διὰ ταύτας τὰς προφάσιας ὀδύναι τε ὀξύταται καὶ πυκνόταται πρὸς τοῦτο [22] τὸ χωρίον γίνονται, [23] ἐκπυήματά τε καὶ φύματα

— [1] Les manuscrits varient sur la lecture de ce membre de phrase : 2140, 2255, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144 ont ὅτι, variante qui ne vaut rien. 2253 a ὅτι γὰρ ἂν, ἣν μὴ ἀποπληρωθῇ ; leçon qui est très bonne ; mais je n'ai pas eu de raison pour la substituer au texte vulgaire.— [2] συστῆναι 2145.—[3] 2253. - ἔχει vulg. et al. codd. - Le subjonctif est ici nécessaire.—[4] 2253 - κινήσεις vulg. et al. codd.—[5] καὶ om. 2253. —[6] ὅσαι 2253.—[7] τοιούτοισι 2253. - νάρκας 2145, 2143, 2140, 2141, 2142, 2144, 2255. - νάρκη 2253.—[8] ἅ pro οἷα 2140, 2253, 2143, 2141, 2145, 2142, 2144. —[9] Ce passage est un de ces endroits altérés où les manuscrits ne fournissent aucune bonne leçon. 2253 a τῇσιν ἀποσφαγίσι. L'exemplaire de Severinus cité dans Foes a ταῖς ἀποσφαγεῖσι; le texte vulgaire et les autres mss. ont τοῖσιν ἀποσφαγεῖσι. Evidemment, aucune de ces leçons n'offre un sens convenable. Mercuriali a mis dans son édition ἀποσφαγῆσι, entendant par là les ganglions lymphatiques du cou. Mack, dans les notes de son édition, a proposé de lire ἀποσφίγξεσι. Ce mot, qui est employé par Hippocrate ailleurs, offre sans doute un sens ; mais ce sens ne me paraît pas naturel. Il m'a semblé qu'ici Hippocrate apportait plutôt un exemple qu'il ne présentait une similitude ; c'est ce qui m'a décidé à lire ἀποπληγεῖσι, d'autant plus que c'était une opinion de cette antique pathologie, que les apoplexies et les suspensions de mouvement étaient dues à cet air intérieur dont il est ici question —[10] ἐγκυρήσῃ πλατεῖ 2253. — [11] Le texte me paraît avoir subi quelque altération. 2253 a καὶ

vent des stupeurs et des obstructions, comme il arrive dans les apoplexies. Quand l'air intérieur rencontre sur son passage un organe large, et vient s'y heurter, et quand cette partie, n'ayant naturellement ni assez de force pour résister à la violence et n'en souffrir aucun dommage, ni assez de mollesse et de laxité pour céder à l'air et obéir au choc, est, au contraire, tendre, serrée, pleine de suc et de sang, comme le foie, alors, à cause de sa largeur et de son tissu serré, elle résiste, loin de céder. L'air intérieur, s'augmentant et se fortifiant par la résistance, fait principalement effort contre l'obstacle. A cause de sa mollesse et du sang qui le remplit, l'organe ne peut qu'en souffrir; aussi est-il exposé aux douleurs les plus aigues et les plus intenses, avec suppurations et toutes sortes d'abcès. Ces mouvements se font aussi ressentir au diaphragme avec force, mais beaucoup

πρὸς ἑαυτὸ ἀντιπέσῃ. Foes et les autres manuscrits ont καί τι πρὸς αὐτὸ ἀντιπέσῃ. Le texte vulgaire n'est pas tout à fait satisfaisant : 1.° parce que dans ce texte αὐτὸ se rapporte à φῦσα et ἀνειλήματα, et Hippocrate, quand il en parle, a mis plus haut les pronoms au pluriel, ὑπ' αὐτέων ; 2° parce que τι, qui, dans ce cas, se rapporte à πλατεῖ et ἀντικειμένῳ, me paraît surabondant. La leçon de 2253 serait sans reproche, si ἑαυτὸ se rapportant à φῦσα et ἀνειλήματα, n'était sujet à la même objection que αὐτό. Je pense donc qu'il faut omettre τι avec 2253, admettre αὐτὸ avec les autres mss, le faire rapporter à πλατεῖ et ἀντικειμένῳ, et prendre φῦσα et ἀνειλήματα pour le sujet de ἀντιπαίσῃ comme il l'est de ἰσχύρσῃ; je pense qu'il vaut mieux lire ἀντιπαίσῃ que ἀντιπέσῃ, parce que ἀντιπαῖον est un peu plus bas dans le même sens. Le changement de αι en ε n'est qu'une affaire de prononciation; on le rencontre souvent dans les mss. — [12] καὶ φ. τ. om. Ald. — [13] ἐὸν μήτε ἰσχυρὸν 2253. — [14] ἀνέχεσθαι τὴν βίην 2253. - βίας supr. βίης gloss. 2144. — [15] κακοπαθεῖν 2143. — [16] ὑποδεῖξαι 2145, 2140, 2255, 2143, 2142, 2141, 2144. — [17] δὲ 2253, pro τε quod hab. vulg. et al. codd. - τεθηλὸν 2140, 2143, 2141, 2144. — [18] ἀνθίσταται, ἐναντιοῦται sup. ἀνθ. gloss. 2144. — [19] δ' ἐπιχομένη 2253. - ὑπερχομένη Vander Linden. — [20] ὅρμαι 2140, 2255, 2143, 2145, 2142. - ἀντιπέον 2253. ἀντιβαῖνον, ἀντικροῦον supr: ἀντιπ. gloss. 2144. — [21] διαταύτας 2141. — [22] τὸ in 2253, 2140, 2255, 2143, 2145, 2142, 2141, 2144 ; om. in vulg. - πρ. χω. τοῦτο γίν. Zving. et Heurnius in marg. — [23] ἐμπυήματα 2253. - ἐκπλήματα Ald.

πλεῖστα. Γίνεται δὲ καὶ [1] ὑπὸ φρένας ἰσχυρῶς, ἧσσον δὲ πολλόν· [2] διάτασις μὲν γὰρ φρενῶν πλατείη καὶ ἀντικειμένη, φύσις δὲ [3] νευρωδεστέρη τε καὶ ἰσχυροτέρη, διὸ ἧσσον [4] ἐπώδυνά ἐστι. [5] Γίνονται δὲ καὶ περὶ ταῦτα [6] καὶ πόνοι καὶ φύματα.

23. Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα καὶ [7] ἔσω καὶ ἔξω τοῦ σώματος εἴδεα σχημάτων, ἃ [8] μεγάλα ἀλλήλων διαφέρει πρὸς τὰ παθήματα καὶ [9] νοσέοντι καὶ ὑγιαίνοντι, οἷον κεφαλαὶ σμικραὶ ἢ μεγάλαι, τράχηλοι λεπτοὶ ἢ παχέες, [10] μακροὶ ἢ [11] βραχέες, κοιλίαι μακραὶ ἢ στρογγύλαι, [12] θώρηκος καὶ πλευρέων πλατύτητες ἢ στενότητες, [13] καὶ ἄλλα μυρία, ἃ δεῖ πάντα εἰδέναι ᾗ διαφέρει, ὅπως, τὰ αἴτια ἑκάστων εἰδὼς, ὀρθῶς [14] τηροίης.

24. Περὶ [15] δὲ δυνάμιων χυμῶν, αὐτέων τε ἕκαστος ὅ τι δύναται ποιέειν τὸν ἄνθρωπον ἐσκέφθαι, καὶ πρότερον εἴρηται, καὶ τὰς ξυγγενείας ὡς ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους. Λέγω δὲ τὸ τοιοῦτον· εἰ γλυκὺς χυμὸς [16] μεταβάλλοι ἐς ἄλλο εἶδος, μὴ ἀπὸ [17] ξυγκρήσιος, ἀλλ' αὐτὸς ἐξιστάμενος, ποῖός τις [18] πρῶτος γένοιτο, πικρὸς, ἢ ἁλμυρὸς, ἢ στρυφνὸς, ἢ ὀξύς; [19] Οἶμαι μὲν, ὀξύς. [20] Ὁ ἄρα ὀξὺς χυμὸς [21] ἀνεπι-

[1] ἀπὸ 2255, 2141, 2145, 2142, 2144, 2140. – ἀποφρένας pro φρένας 2140, 2255. — [2] διάστασις 2255, 2145, 2141, 2146, 2253, 2142. – πλάτη 2145. – πλατεῖ M. R. ap. Chart. — [3] νεύρων στερέη 2145, 2142, 2141, 2143, 2253, 2140, 2144. — [4] In marg. ἐπικήνδυνα 2253. – ἐστιν 2253. — [5] γίνεται 2253, 2140, 2255, 2143, 2141. – καὶ om. 2253. — [6] καὶ om. cod. S. ap. Foes. — [7] εἴσω 2253. — [8] Une correction dans 2253 a changé μεγάλα en μέγα. — [9] νοσοῦντι 2253. — [10] νῶτοι ante μακροὶ 2255, cod. S. ap. Foes., Imp. Samb. ap. Mack. — [11] βραχεῖς 2253. — [12] θώρηκες; καὶ om. πλευρῶν; ἢ om. 2253. — [13] καὶ om. 2253. – πάντα ταῦτα 2253. – ᾗ διαφέρει εἰδέναι 2255. — [14] φυλάσσηται pro τηροίης 2253. — [15] Cette phrase se lit ainsi dans toutes les éditions : Περὶ δὲ δυνάμιων χυμῶν, αὐτέων τε ἕκαστος ὅ τι δύναται ποιέειν τὸν ἄνθρωπον, ἐσκέφθαι, ὥσπερ καὶ πρότερον εἰρέαται, τὰς ξυγγενείας ὡς ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους. Les traducteurs ont rendu ἐσκέφθαι par *il faut considérer*; mais je ne connais aucun exemple d'un parfait infinitif pris dans le sens de l'impératif, surtout dans un traité didactique comme celui-ci ; car ce ne sont pas ici des propositions détachées comme dans les *Aphorismes*. Ensuite, avec cette interprétation, que faire de τε après αὐτέων ? La phrase me semble donc altérée, et elle présente des difficultés que les éditeurs ne paraissent pas avoir aperçues.

moins ; le diaphragme est, à la vérité, large, étendu, et il fait obstacle ; mais sa constitution est plus nerveuse et plus robuste ; aussi reçoit-il moins d'atteintes ; cependant il y survient aussi des douleurs et des abcès.

23. A l'intérieur et à l'extérieur du corps, il est plusieurs autres figures d'organes qui contribuent, très diversement entre elles, aux souffrances soit chez l'homme sain, soit chez l'homme malade. Tels sont : une tête grosse ou petite, un cou mince ou gros, long ou court, un ventre allongé ou arrondi, la largeur ou l'étroitesse de la poitrine et des côtes, et mille autres conditions dont il faut connaître les différences, afin qu'avec un savoir exact on observe les causes de chaque chose.

24. Quant aux qualités des humeurs et à l'examen des actions que chacune d'elles peut exercer sur le corps, il en a déjà été parlé, ainsi que des affinités qu'elles ont les unes pour les autres. Sur quoi, je demande : si un suc doux se métamorphose en un autre, non par un mélange accidentel, mais par un changement spontané, que deviendra-t-il d'a-

Le ms. 2535 est conforme aux imprimés ; les manuscrits 2145, 2141, 2140, 2143, 2144, n'en diffèrent que parce qu'ils ont ἀλλήλας au lieu d'ἀλλήλους. Le manuscrit 2253 lit autrement ; il a : Περὶ δὲ δυνάμιων χυμῶν αὐτῶν τε ἕκαστος ὅτι δύναται ποιεῖν τὸν ἄνθρωπον ἐσκέφθαι · καὶ πρότερον εἴρηται · καὶ τὴν συγγένειαν ὡς ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους. On voit, outre des différences de dialecte, qu'il n'a pas ὥσπερ, qu'il lit εἴρηται au lieu d'εἰρέαται, qu'il ajoute καὶ après εἴρηται et qu'il a τὴν συγγένειαν au lieu du pluriel. Je pense que, sans recourir à des restitutions conjecturales (moyen que je redoute et dont je ne fais usage qu'en désespoir de cause), il est possible, à l'aide du manuscrit 2253, d'avoir une leçon qui ne fait aucune violence au sens et qui, sans doute, n'est pas éloignée du texte primitif. Pour cela, je supprime seulement ὥσπερ, j'admets καὶ devant τὰς συγγενείας, et je regarde ἐσκέφθαι comme régi par la proposition περί. Peut-être même, si la plus grande réserve ne me semblait nécessaire, aurais-je pu suppléer la préposition, et lire après χυμῶν : καὶ περὶ τοῦ αὐτέων ἕκαστος.... ἐσκέφθαι.— [16] ἐὼν μεταβάλλων εἰς 2253.— [17] συγκρήσιος 2253. – ξυγκρήσιως 2141. – συγκυρήσεως 2255.- ἀλλὰ 2253.—[18] ἂν πρ. 2253.—[19] Sic 2253.-εἶμαι μ. ἐξ. om. in vulg. et al. codd. – Cette addition est indispensable ; il est d'autant plus étonnant que Froben, Foes et leurs successeurs ne l'aient

τήδειος [1] προσφόρων ἂν τῶν λοιπῶν μάλιστα εἴη, εἴπερ ὁ γλυκὺς [2] γε πάντων [3] ἐπιτηδειότατος. [4] Οὕτως, εἴ τις δύναιτο ζητέων ἔξωθεν ἐπιτυγχάνειν, [5] δύναιτ' ἂν πάντων ἐκλέγεσθαι αἰεὶ [6] τὸ βέλτιστον· βέλτιστον δέ [7] ἐστι τὸ προσωτάτω τοῦ [8] ἀνεπιτηδείου ἀπέχον [9].

pas admise dans le texte, que l'édition d'Alde la présente sous cette forme : οἶμαι ὀξὺς. — [20] ὁ ἄρα 2253. - ἢ ἄρα 2144, 2143, 2142, 2141, 2145, 2140, 2255. - ὁ om. vulg. — [21] ἀνεπιτηδειος 2144.

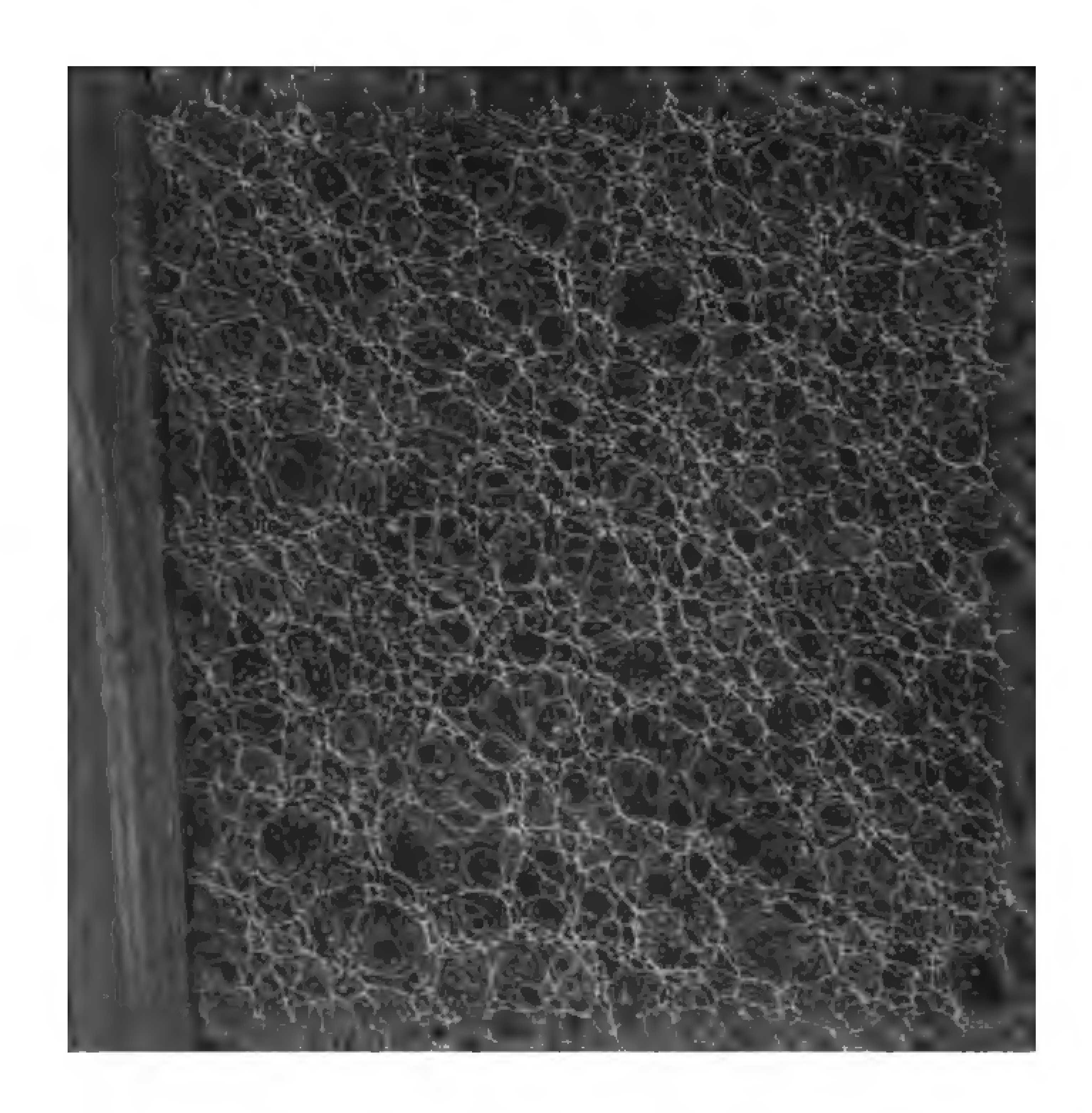
[1] Προσφέρων 2140, 2255, 2143, 2145, 2142.- προφέρων 2141, 2144. - ἢ πρόσφορος cod. S. ap. Foes. - προσφέρων cod. F. ap. Foes. - προσφόρων Ald. - εἴη μάλιστα 2253. — [2] τε pro γε 2255, 2145, 2142. - τῶν pro γε 2253.—[3] ἀνεπιτηδειότατος 2140, 2255, 2141, 2144, 2145, 2142. — [4] οὗτος suprascr. οὕτως 2253. - ζητῶν 2253.— [5] καὶ δύναιτο ἂν 2253.- κατ' ἐκλογὴν λαμβάνειν sup. ἐκλέγεσθαι gloss. 2144.— [6] αἰεὶ τὸ βέλτιστον·

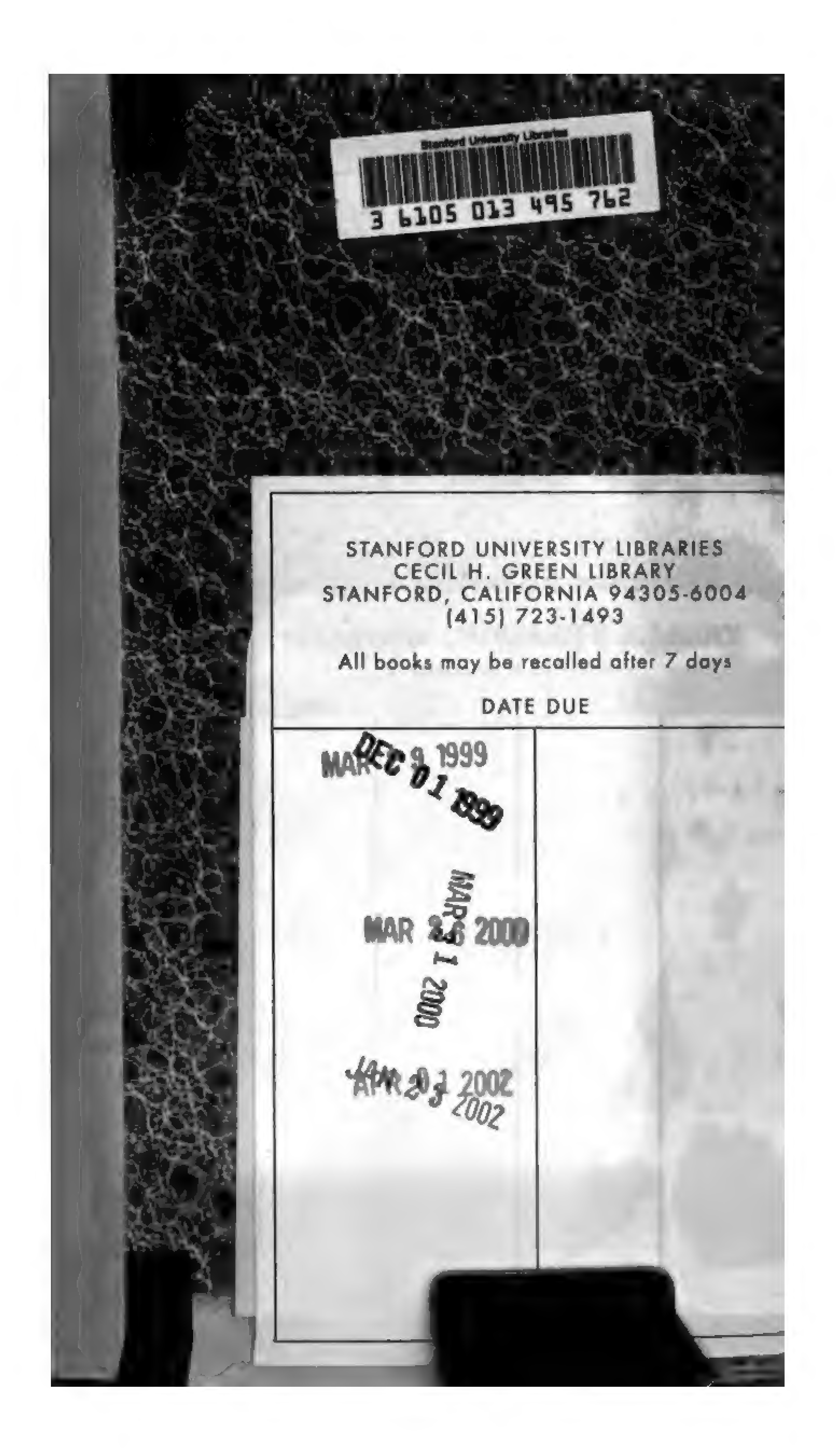
FIN DU TOME PREMIER.

bord ? Sera-t-il amer ou salé, ou acerbe, ou acide? Je pense qu'il deviendra acide. Donc, de tout ce qui se pourrait administrer, le suc acide serait le plus mauvais, dans le cas où le suc doux serait, de tous, le plus convenable. Ainsi celui qui, par ses recherches, pourrait connaître la nature des choses extérieures, pourrait aussi toujours choisir ce qui est le meilleur ; or, le meilleur est ce qui est le plus éloigné du nuisible.

βέλτιστον δὲ 2255. – αἰεὶ τὸ βέλτιον, βέλτιστον δὲ vulg. – αἰεὶ βέλτιστον δὲ 2255 ; recentior manus restituit : τὸ βέλτιον ut in vulg. – αἰεί · τὸ βέλτιον δὲ 2140, 2141, 2144, 2143, 2145, 2142. De ces diverses leçons, celle de 2253 m'a paru préférable. — [7] ἐστὶν εἰ τὸ 2255. — [8] ἐπιτηδείου 2255. — [9] τέλος Ἱπποκράτους περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς 2255. – τέλος τοῦ περὶ ἀρχαίης ἰητρικῆς 2144, 2141.

FIN DU TOME PREMIER.




Stanford University Libraries
3 6105 013 495 762
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE
MAR 9 1999
DEC 01 1999
MAR 31 2000
MAR 26 2000
JAN 01 2002
APR 23 2002

